5¢ Sainte Martine

MA... Ensoleill...

MLLE LORTIE
COMPTABILITE

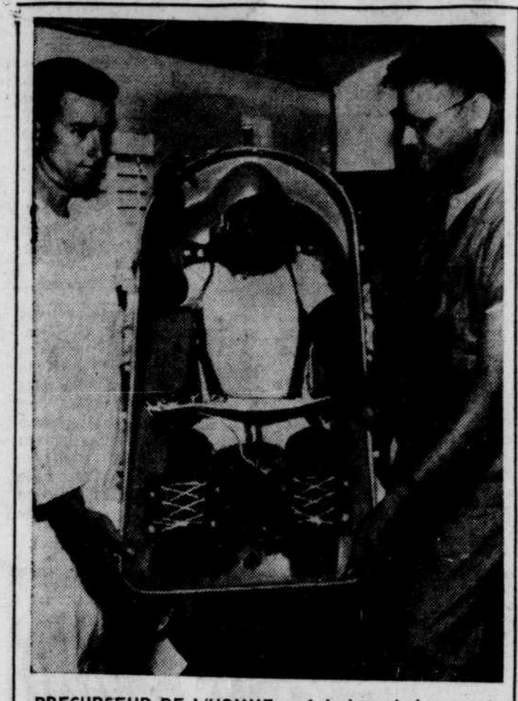
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 90 | MONTREAL, LUNDI 30 JANVIER 1961 | 2 CAHIERS — 40 PAGES



PRECURSEUR DE L'HOMME — A la base de lancement de fusées de Cap Canaveral, en Floride, un jeune chimpanzé est plus ou moins confortablement installé dans la capsule spatiale à bord de laquelle il sera projeté, la semaine prochaine, à quelque 115 milles d'altitude, à une vitesse de 4,000 milles à l'heure, par une fusée "Red Stone". Si ce projectile animal est récupéré sain et sauf à 290 milles de distance dans l'Atlantique, le prochain "cobaye" ou "singe" lancé dans l'espace sera . . . un homme.

Le prochain voyage sera pour l'homme

Un jeune chimpanzé lancé dans l'espace d'ici peu aux E.-U.

WASHINGTON. (PA-AFP) — Un jeune chimpanzé — spécimen animal le plus près de l'homme — sera envoyé dans l'espace à bord d'une fusée "Red Stone" lancée la semaine prochaine, de Cap Canaveral.

Si ce vol de 16 minutes, sur une distance de 290 milles, est couronné de succès, un astronaute américain partira au printemps à la conquête de l'espace dans le même véhicule.

Les espoirs des Etats-Unis de projeter un homme sur une orbite terrestre au cours de l'année se fondent sur le succès de ces deux expériences.

On a choisi un chimpanzé pour cette envolée expérimentale parce que son corps et son cerveau ressemblent beaucoup à ceux de l'homme. De fait, les processus mentaux du chimpanzé se rapprochent plus de ceux de l'homme que de ceux des grands singes.

Plusieurs objectifs

L'objectif principal de l'expérience de la semaine prochaine — probablement mardi — est d'éprouver les techniques requises pour ramener de l'espace un être humain, en sécurité.

Les spécialistes de Cap Canaveral veulent vérifier s'il est possible de fournir automatiquement assez d'oxygène au chimpanzé pendant le vol et aussi expérimenter des méthodes de récupération de l'habitacle spatial à son point de chute dans l'océan.

De plus, le chimpanzé, d'un poids de 30 à 40 livres, a été entraîné à tirer certains leviers en vol. Cela en vue de vérifier si certaines tâches manuelles peuvent être accomplies lors du lancement, pendant les périodes où l'on échappe à la loi de la pesanteur, et lors de la rentrée dans l'atmosphère.

4,000 milles à l'heure

Au départ, le chimpanzé sera soumis à une force onze fois supérieure à celle de la gravité. En quelques secondes, la fusée porteuse "Red Stone" atteindra 4,000 milles à l'heure. Au faîte de la trajectoire haute de 115 milles, le jeune singe échappera à la loi de la pesanteur pendant environ cinq minutes.

Pendant le vol, l'état physiologique du chimpanzé sera surveillé au moyen d'appareils enregistreurs électriques et ses réactions fixées sur une caméra de cinéma. Après sa récupération, des médecins lui feront subir des tests physiologiques très poussés.

Au large de Long Island

Un Boeing-707 s'abat dans l'océan: 6 morts

AMAGANSETT, N.Y. (PAf) — Un aérobus à réaction qui effectuait un vol d'essai, s'est abattu dans l'océan Atlantique, samedi, au large de Long Island. Six personnes ont perdu la vie.

Aucun passager ne se trouvait à bord de l'aérobus au moment de l'accident.

L'appareil de type Boeing 707, propriété de la société American Airlines, transportait trois instructeurs et trois apprentis-pilotes.

On ignore la cause de la tragédie.

L'aérobus, d'une capacité de 179 voyageurs, s'est abattu quelques minutes après avoir décollé de l'aéroport Idlewild de New York.

"L'appareil s'est mis à faire des tonneaux", a relaté M. Frank Ward, capitaine d'un bateau de pêche de Montauk Point, qui a été témoin de la tragédie.

"Lorsque l'avion s'est ensuite redressé, un de ses moteurs était en flammes. L'aérobus s'est dirigé du côté de l'océan et a plongé dans les vagues".

C'est le quatrième accident impliquant un avion à réaction à se produire dans la région de New York depuis deux ans. Ces quatre accidents ont coûté la vie à 149 personnes.

Si Galvao peut tenir jusqu'à demain...

Le BRESIL accueillera les passagers du "Santa Maria"

RIO DE JANEIRO, Brésil (PA-UPI-AFP) — Le président-élu du Brésil, M. Janio Quadros, a offert hier au capitaine Henrique Galvao, leader d'une bande de rebelles portugais qui se sont emparés lundi dernier du luxueux paquebot "Santa Maria", de faire escale dans un port brésilien afin d'y débarquer ses 588 passagers.

Le président-élu, qui accédera au pouvoir demain, a donné l'assurance qu'il ne saisira pas le navire portugais afin de le remettre aux mains de ses propriétaires. On sait que le gouvernement actuel dirigé par M. Kubitschek a menacé de prendre une telle mesure.

L'offre de Quadros a été annoncée au moment où le "Santa Maria" naviguait apparemment sans destination précise au large des côtes de l'Atlantique vis-à-vis le Brésil.

D'autre part, le contre-amiral américain Allen Smith fils a annoncé hier qu'il aurait un rendez-vous en mer aujourd'hui avec le maître du "Santa Maria", pour s'entendre sur les préparatifs et l'organisation du débarquement des 588 passagers du paquebot.

L'arrivée de l'officier de marine américaine à Recife en vue d'une conférence avec le capitaine Henrique Galvao s'est produite après que le chef de la prochaine administration brésilienne eut offert à Galvao un refuge où débarquer les passagers.

M. Quadros a déclaré : "Henrique Galvao est un vieil ami. Puisqu'il est mon ami, il sait que je ne saisirai pas le navire afin de le remettre à ses propriétaires".

Le président-élu a ajouté qu'il était prêt à parier que le capitaine Galvao mettra le cap sur Recife ou Salvador vers le milieu de la semaine et que si ses prévisions se réalisent, il lui assurera la liberté.

Relations avec le Portugal

L'administration Kubitschek a décidé samedi d'offrir asile politique à Galvao, mais a également déclaré qu'elle remettrait le navire entre les mains de ses propriétaires, la Colonial Navigation Company.

Le président Kubitschek en est probablement venu à cette décision à cause des répercussions qu'une décision contraire pourrait avoir sur la nature des relations avec le Portugal. Cependant, M. Quadros n'a jamais été trop préoccupé de ce que le gouvernement du premier ministre, M. Antonio Salazar, pouvait penser de lui. En effet, il s'est dernièrement soustrait à la visite de quelques représentants de Lisbonne.

Eloges de Delgado

La déclaration du président-élu lui a attiré les éloges du général Humberto Delgado, candidat à la présidence du Portugal lors des élections de 1958, qui vit présentement en exil à la tête d'un mouvement d'indépendance nationale portugaise. "M. Janio Quadros est un homme de caractère", a-t-il dit.

Si le capitaine Galvao accepte l'invitation de M. Quadros, la possibilité d'un débarquement périlleux en haute mer sera rejetée.

On sait que les autorités américaines prévoyaient un débarquement en haute mer à cause de l'attitude de l'administration Kubitscheck.

Par ailleurs, le destroyer américain "Wilson" doit rencontrer le "Santa Maria" à environ 50 milles au large de Recife aujourd'hui.

Cependant, le destroyer n'était pas encore arrivé à Belem hier matin tel que prévu. Le contre-amiral Allen E.

Voir LE BRESIL en page 2



RENCONTRE EN MER — Le contre-amiral Allen Smith fils, commandant de la flotte américaine des Caraïbes, qui doit avoir aujourd'hui, en haute mer, une conférence avec le capitaine Henrique Galvao sur l'organisation du débarquement des 588 passagers du "Santa Maria", captifs depuis une semaine à bord du paquebot portugais saisi par une bande de rebelles.

Vers la disparition des classes de funérailles ?

par **Marcel ADAM**

La semaine dernière, le délégué apostolique, Mgr Sebastiano Baggio, faisait une déclaration qui n'a pas manqué d'être remarquée.

En réponse à une lettre de M. James O'Hagan, secrétaire-trésorier de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres du Canada, qui lui demandait de commenter l'article d'un journal dénonçant le coût élevé des frais funéraires, le délégué apostolique demandait aux entrepreneurs de "reviser les tarifs de leurs services et de modifier les coutumes et les ornements d'inspiration païenne" qui se sont infiltrés dans leur profession.

Cette déclaration, on s'en doute bien, a fait l'objet de plusieurs commentaires. Mais elle a peut-être aussi créé quelque confusion car on semble croire en certains milieux que le délégué apostolique s'en prenait également aux frais des services religieux. Ce qui est inexact.

Réticence du clergé

Aussi avons-nous eu l'idée de faire un bref sondage auprès de quelques-uns des principaux diocèses du Québec pour nous enquérir des tarifs actuels des diverses "classes" (pour employer une expression désagréable et inadéquate) de funérailles, en même temps que les raisons d'un tel état de choses.

On comprendra que le clergé se soit montré réticent à étaler sèchement en public des chiffres qui seraient comparés sans nuance à ceux des diocèses voisins, sans tenir compte des circonstances de temps, de lieu, de moeurs, etc.

Pour ces raisons, nous n'avons peut-être pas obtenu — loin de là — toutes les informations désirées mais on nous a donné des explications suffisantes pour comprendre qu'aujourd'hui, dans presque tous les diocèses, les prix, très variés ($2.50 en montant), changent peu d'un diocèse à un autre et sont presque tous plafonnés par l'évêché à $100, $150, et très rarement, à $200.

Il faudrait immédiatement souligner que dans tous les diocèses, les indigents ne sont pas tenus de payer quoi que ce soit.

Tendance au prix unique

De plus, il nous a été possible de constater que dans les différents diocèses où nous avons enquêté, mais particulièrement dans ceux de la province ecclésiastique de Montréal : Valleyfield, St-Jérôme, St-Jean, Joliette et, cela va sans dire, Montréal, il y a une nette tendance à en venir dans un temps encore peut-être éloigné — car il faut aller à l'encontradition — à un prix unique tre d'une longue et tenace et à la disparition des classes de funérailles.

Pour nous en rendre compte, nous n'avons qu'à consulter le directoire pastoral de la messe, en vigueur dans les cinq diocèses ci-haut mentionnés (où il a force de loi), les articles suivants :

Voir FUNERAILLES en page 2

Pour que l'Amérique reste libre

Les Américains doivent être prêts à prendre les armes...(Kennedy)

WASHINGTON. (AFP) — Dans un message adressé à l'organisation libérale "Americans for Democratic Action" (ADA), le président Kennedy a déclaré hier que les Américains devaient être prêts à prendre les armes si nécessaire pour que l'Amérique reste libre.

"Aujourd'hui, a-t-il dit, nous avons besoin de . . . citoyens qui ne sont pas seulement prêts à prendre les armes, mais de citoyens qui considèrent la sauvegarde de la liberté comme un but fondamental de leur vie quotidienne et qui sont prêts à travailler consciencieusement et à se sacrifier pour cette liberté. La cause de la liberté, la cause de l'Amérique, ne peut être gagnée sans cet effort minimum."

Le message du président Kennedy a été rendu public par l'ADA à l'occasion d'une série de banquets qui se tiendront dans les grandes villes des Etats-Unis, lundi et mardi, pour célébrer le 79e anniversaire de la naissance de l'ancien président Franklin Roosevelt.

L'Amérique, a poursuivi le président Kennedy, est la nation la plus riche au monde. Sa puissance et son influence se font sentir tout autour du globe. Et pourtant, elle doit faire face à des dangers et des défis "qui sont encore plus graves et plus difficiles que ceux auxquels Roosevelt devait faire face".

Il a fait allusion aux millions de chômeurs américains et à la puissance militaire étrangère qui représente une menace à la survie des Etats-Unis.

"Si la liberté doit survivre et prospérer, a-t-il conclu, il lui faudra le sacrifice, l'effort et l'attention soutenue de chaque citoyen."



EDWARD R. MURROW

Murrow, directeur de l'USIA

WASHINGTON. (PA) — Le président Kennedy a nommé, samedi, M. Edward R. Murrow, ancien correspondant de Columbia Broadcasting System, au poste de directeur de l'U.S. Information Agency.

M. Donald B. Wilson, chef des correspondants à Washington pour le magazine "Life", assumera le poste d'adjoint au directeur.

M. Murrow, 53 ans, est à l'emploi de CBS depuis 1935. Il fut le correspondant de ce réseau à Londres, au cours du dernier conflit mondial et acquit plus tard un prestige national grâce à deux programmes télévisés de sa création "See it Now" et "Person to Person". Au moment de sa nomination au poste de directeur de l'U.S. Information Agency, il était vice-président et directeur des Affaires publiques du réseau CBS.

Son nouveau poste lui vaudra un traitement annuel de $21,000, assurément beaucoup inférieur à celui qu'il recevait de CBS.

Son adjoint, Donald Wilson, a parcouru 35 pays au cours des dix dernières années, pour couvrir, au compte du magazine "Life", des nouvelles de portée internationale.

"Bref" message sur l'Etat de l'Union

WASHINGTON (PAf) — Il se pourrait fort bien que le président Kennedy établisse un record de concision dans ses textes. En effet, le président prononcera aujourd'hui devant le Congrès le message de l'Etat de l'Union le plus bref depuis une décennie.

La Maison Blanche a annoncé hier que M. Kennedy avait conclu la rédaction de son message au cours de l'après-midi.

M. Pierre Salinger, secrétaire de presse du président, a déclaré que ce message contiendra 4,600 mots, soit le plus bref du genre depuis celui de l'ancien président, Harry S. Truman, en 1951 (4,100 mots).

Marché commun, etc...

Réconciliation Paris-Londres aux entretiens de Rambouillet ?

LONDRES — (Reuter-AFP) — Le premier ministre Macmillan est revenu à Londres, hier, après avoir passé deux jours à Rambouillet, en pourparlers secrets avec le président de la France, M. Charles de Gaulle. Les entretiens des deux hommes d'Etat auraient porté en grande partie, dit-on, sur les perspectives d'une nouvelle conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest, le printemps prochain.

Un porte-parole français a déclaré que la rencontre n'a comporté aucun ordre du jour précis, a revêtu un caractère strictement privé et s'est déroulée dans une atmosphère de très grande cordialité.

Aucun communiqué n'a été émis après les conversations mais on a révélé de source officielle que les problèmes des rapports Est-Ouest, du Laos, du Congo, du désarmement, des rapports économiques entre les "Six" et les "Sept", les recherches spatiales et les questions africaines ont été plus particulièrement étudiées. La question algérienne a été incidemment évoquée au cours de la revue des problèmes africains.

Concernant la question des rapports Est-Ouest, on croit que les deux hommes d'Etat ont scruté les difficultés posées par la coordination des politiques française, britannique et américaine avant que ne s'engage un dialogue avec l'Est. Le président de Gaulle se serait déclaré inquiet de certains points faibles dans la solidarité des pays occidentaux.

Selon des observateurs, les entretiens de Rambouillet auraient permis de constater une grande communauté de vues entre Paris et Londres sur la majorité des grands problèmes mondiaux de l'heure. Ils marqueraient une nouvelle réconciliation entre la France et la Grande-Bretagne, en froid depuis les pourparlers tenus l'été dernier par le président de Gaulle avec l'Allemagne occidentale et l'Italie, au sujet du Marché commun.

Manifestations à Montréal et Toronto contre Salazar

Une quarantaine de personnes ont manifesté, samedi, devant les consulats du Portugal et d'Espagne à Montréal pour protester contre les "gouvernements dictatoriaux" de ces deux pays et marquer leur appui aux dissidents qui se sont emparés du navire portugais "Santa Maria".

En même temps, à Toronto, des Canadiens d'origine portugaise ont fait le piquetage du consulat américain. Les protestataires étaient dirigés par M. Fernando da Cunha, président du comité démocratique canado-portugais, mouvement opposé au régime du premier ministre Antonio Salazar. M. da Cunha a expliqué que les manifestants ont paradé devant le consulat américain plutôt que devant celui du Portugal parce qu'ils ne reconnaissent pas le gouvernement portugais actuel.

A Montréal, le consul du Portugal, M. Arthur Dias da Silva Nogueira, a regardé les manifestants, brandissant des pancartes, défiler sur le trottoir. Il est sorti à l'extérieur prendre quelques instantanés. A un certain moment, il a salué les manifestants de la main. "Plusieurs de ces gens sont de mes amis", a-t-il expliqué. "Ils sont sans malice".

Pour sa part, le consul d'Espagne, M. Carlos Fernandez-Shaw, s'est dit surpris de voir des gens manifester contre son pays. "Je ne comprends pas, dit-il, comment il se fait que nous soyons mêlés à cette affaire. C'est peut-être parce que l'Espagne et le Portugal sont situés dans la même péninsule et que leurs consulats à Montréal sont voisins."

La double manifestation a été organisée peu après que le comité canado-portugais eut reçu un message du leader de l'opposition portugaise, le général Humberto Delgado, présentement en exil au Brésil. Le général a approuvé la prise de possession du "Santa Maria".

A la réception du message, M. Tavares Bellio, rédacteur en chef du journal "Luso-Canadiano" de Montréal, a publié une déclaration affirmant que la colonie portugaise accordait son plein appui aux rebelles.

Service funèbre à M. Jean Désy

Le service funèbre de Jean Désy, décédé à Paris le 19 décembre, sera célébré en l'église Notre-Dame, à Montréal, le mercredi 1er février, à 9 heures du matin. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Jean Désy, grand-croix de la Légion d'honneur, était avocat, diplomate, professeur et écrivain. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Il avait été ambassadeur du Canada en Belgique, en Italie, au Brésil et en France.

EN PAGE 10

Deuxième tranche du document de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger sur "La Bible et les origines de l'homme"

Forum à CKAC

Loteries légales? Rien ne s'y oppose

par **Raymond GUERIN**

Les loteries ? Rien qui soit immoral là-dedans : le clergé s'en est bien servi autrefois, et à bon escient. Que l'on accorde donc aux provinces canadiennes le droit de les établir ! Libre à celles qui s'y opposent — scrupule ou puritanisme — de ne pas utiliser ce droit; à tout le moins les autres trouveraient-elles là une source de revenus profitable, utilisée à des fins utiles.

En attendant, si Ottawa n'a rien fait encore pour amender le code pénal en ce sens, ce serait bien par prudence politique, plutôt que par inaptitude juridique. Au point de vue procédure, rien ne s'oppose à ce que la loi soit changée demain : à la population du pays de se concerter et d'agir pour obtenir ce résultat.

Tel est le bilan des opinions émises hier par quatre éminentes personnalités à CKAC, lors du premier forum radiophonique tenu au poste émetteur de LA PRESSE, dans le but d'appuyer la campagne de notre journal pour l'obtention d'une loterie provinciale.

Me Guy Favreau, C.R., ancien sous-ministre de la Justice à Ottawa; le R. P. Marcel Marcotte, jésuite, détenteur de la chronique quotidienne "A Coeur Ouvert", à CKAC; et M. Léon Trépanier, journaliste, écrivain et historien ("On Veut Savoir", également à CKAC) ont tous trois discuté du sujet et y ont apporté leurs opinions respectives, sous la conduite de l'animateur Claude Lapointe.

Ainsi donc, de par la composition de ce trio, on a obtenu une opinion légale, une opinion ecclésiastique, et une opinion encyclopédique sur les loteries.

Le fameux article 179

Comme l'a souligné au départ M. Lapointe, "il n'y aurait pas à mener une enquête bien longue pour découvrir que la population du Québec voudrait une loterie provinciale". Mais, comme a répondu Me Favreau, c'est le fameux article 179, du code pénal, qui bloque tout !

En vertu de l'Acte britannique de l'Amérique du Nord, le gouvernement fédéral a juridiction en matière criminelle et, seul, peut légiférer à ce propos, inclus au code pénal, le fameux article 179 dépend donc de la bonne volonté d'Ottawa quant à son avenir. Il est long, il couvre deux pages de texte, il est "touffu et malheureusement confus", de dire Me Favreau, mais il se résume à ceci :

Il est illégal d'administrer ou d'exploiter un sytème en vertu duquel, moyennant une contribution quelconque, une ou plusieurs personnes deviendront intéressées dans l'acquisition d'une chose, ou l'obtention d'une somme d'argent par le truchement de la chance ou du hasard.

Trois facteurs sont requis : un prix (argent ou objet) ; une contribution (le billet) ; et la chance (et non pas l'adresse ou la science du participant).

Un relent de puritanisme

Il y a bien quelques exceptions à la loi des loteries, et

Voir LOTERIES LEGALES ? en page 2

AUTOUR du MONDE

M. Pearson conseille à Dief d'inviter Kennedy

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a déclaré samedi soir que le premier ministre Diefenbaker devrait inviter le nouveau président des Etats-Unis, M. John Kennedy, à visiter le Canada avant tout autre pays. Il est temps, a dit M. Pearson à l'Association libérale du sud de l'Ontario, que le Canada et les Etats-Unis étudient leurs relations . . . et qu'une coopération étroite soit établie avec le régime jeune, énergique et courageux qui gouverne aujourd'hui à Washington. L'équipe Kennedy devrait se rendre compte que le Canada n'est pas simplement un autre pays, mais qu'il a une grande importance sur notre continent et dans l'univers entier.

L'armée doit demeurer en Algérie (M. Mollet)

TOURS. (AFP) — M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste français, a déclaré, hier, que son mouvement tout en étant favorable à la remise des pouvoirs à la majorité musulmane de l'Algérie, préconise que la France entoure cette cession de diverses garanties. Selon M. Mollet, l'une de ces garanties consisterait à maintenir un support militaire en territoire algérien. "Enlever l'armée, dit-il, serait une décision criminelle".

Cuba serait aux ordres directs de l'URSS

WASHINGTON, (UPI-PA) — L'ex-ambassadeur du régime révolutionnaire cubain en Grande-Bretagne, M. Sergio Rojas Santamarina, a affirmé, hier, au cours d'une entrevue télévisée, que le gouvernement de Fidel Castro est incapable présentement de faire quoi que ce soit sans obtenir au préalable l'autorisation de l'ambassade soviétique de La Havane. M. Santamarina a soutenu que Castro est devenu "l'arme la plus mortelle de l'Union soviétique dans notre hémisphère".

14 pays de l'Ouest en conférence "spatiale"

PARIS, (AFP-Reuters) — Une conférence convoquée par la France et la Grande-Bretagne réunit aujourd'hui à Strasbourg des délégués du Canada, de l'Australie et de 12 pays de l'Europe occidentale. Les représentants étudient la possibilité de construire en commun une fusée capable de lancer des satellites lourds. En plus du Canada, de l'Australie et des deux puissances qui ont lancé l'invitation, les autres pays participant aux assises de quatre jours sont l'Australie, la Belgique, le Danemark, l'Italie, la Hollande, la Norvège, l'Espagne, la Suède, la Suisse et l'Allemagne occidentale.

Bataille à trois autour du groupe "Odhams Press"

LONDRES. (Reuter-AFP) — Un troisième groupe s'est jeté, hier, dans la bataille de surenchère que se livrent le "Daily Mirror" et l'entreprise de presse Thompson pour acquérir la société "Odhams Press" ou se fusionner avec elle. L'éditeur d'un petit journal (The New Daily), M. Edward Martell, a annoncé la formation d'un comité en vue de mettre sur pied un vaste consortium qui, grâce à ses ressources, pourra tenir en échec les deux géants de la presse. M. Martell est confiant d'intéresser à son projet plusieurs milliers de compagnies privées. Dans l'intervalle, les offres des "Deux Grands" tiennent toujours. L'entreprise Thomson est disposée à verser $187,600,000 pour se fusionner avec la "Odhams Press", actionnaire du journal travailliste "Daily Herald". Quant au "Daily Mirror", son offre d'achat est de $92,400,000.

Débris du C-118 repérés au large de Terre-Neuve ?

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Un dragueur de mines de la Marine américaine a été détourné de sa route, hier, et a été dirigé vers un endroit situé à 500 milles au large de l'extrémité est de Terre-Neuve où un avion a signalé des débris pouvant

Voir LE MONDE en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	21 à 32
Comiques	34
Courrier Confidences	8
Editorial	4
Décès, Naissances, etc.	38
Finance	36 et 37
Horoscope	34
Loisirs et Récréation	38
Mots croisés	34
Radio et Télévision	34
Spectacles et Concerts	35
Sports	14 à 17
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

DRÔLE DE JOURNÉE

par BERTHIO



LOTERIES LEGALES?

SUITE DE LA PAGE 1

Me Favreau suggère : "Il suffirait, à mon sens, que le législateur fédéral amende celle-ci en créant une exception de plus."

L'avocat en vient à parler des deux problèmes : le juridique et le politique. Le premier serait tôt réglé : "ce serait constitutionnel de changer la loi" ; quant à l'autre... M. Léon Trépanier enchaîne :

— Est-ce que l'unique objection aux loteries ne résulterait pas d'un "cri de conscience" d'une certaine partie de la population ?

C'est bien cela, le point vif de la chose. Pour être prudent, le gouvernement central devrait consulter toutes les provinces pour être assuré qu'il ne patauge pas en eaux troubles.

A ce point de la discussion, le P. Marcotte a noté qu'à propos de conscience, celle de la province de Québec, catholique, est peut-être assez différente de celles des autres provinces, qui sont protestantes et peut-être... puritaines ("le mot a déjà été prononcé; je le dis sans hostilité pour nos frères protestants"); donc, les problèmes de conscience relèvent des provinces; donc, celles-ci ont le droit de se prononcer sur le choix ou le rejet d'une loterie.

Me Favreau résume le tout : "Si l'on permet à une province de tenir une loterie, mais que la conscience populaire, dans cette même province, s'y oppose... il n'y a qu'à ne pas tenir de loterie !" C'est là un choix individuel.

Le R. P. Marcel Marcotte a commenté pour sa part que rien, dans la morale catholique, ne s'opposait à la tenue de loteries, moyennant certaines conditions.

...jusqu'en haute mer !

Ila souligné que l'Episcopat catholique au pays ne s'y était jamais opposé, et que rien ne laissait prévoir de sa part un changement d'attitude.

Bien au contraire : et c'est à ce moment que M. Léon Trépanier dérida ses collègues en leur rappelant que la vieille église Notre-Dame-de-Lourdes, rue Ste-Catherine, à Montréal, avait été contruite avec l'argent d'une loterie, recueilli sous le patronage de l'évêque de l'époque ; il en a été de même pour l'hôpital du Sacré-Coeur à Québec, et pour plusieurs institutions religieuses au Canada.

premiers suggérèrent des loteries : au lendemain de la prise

Ce furent même les Anglais, au début de la colonie, qui les premiers suggérèrent des loteries : au lendemain de la prise de Québec, il fut suggéré au gouverneur britannique de lancer une loterie de 10,000 louis (100,000 billets), pour aider à la reconstruction de la cathédrale incendiée ; on espérait obtenir ainsi un temple protestant, mais on laissa finalement les catholiques reconstruire leur cathédrale.

Il y eut un autre projet de loterie (abandonné) pour défrayer la construction de la première prison de Montréal. Enfin, M. Trépanier a souligné l'exemple savoureux des Orangistes d'Ontario qui, voulant organiser une grande loterie en 1895, eurent à noliser un navire et à se rendre jusque dans les eaux américaines pour la vente de leurs billets — ladite vente étant évidemment illégale dans leur province.

Les trois invités au forum d'hier ont paru unanimes à reconnaître que les autres provinces canadiennes ne s'opposaient pas à un projet de loterie — si elles n'y étaient même favorables. Mais c'est au Québec, évidemment, que l'on trouve le plus grand concours de voix pour demander l'amendement du code pénal.

Rappelons qu'en 1934 et 1950, sous les administrations Taschereau et Duplessis, deux demandes (vaines) furent faites à Ottawa pour l'obtention d'une loterie. En 1933, le Sénat lui-même avait recommandé aux Communes, à l'unanimité de changer la loi.

Garder notre argent

Le P. Marcotte a souligné qu'il ne fallait pas minimiser les dangers sociaux ou moraux qui doivent sans doute assaillir la conscience des puritains opposés aux loteries. Il ne faut pas créer une sorte de psychose du jeu ; cette passion est trop terrible. C'est pourquoi tout amendement à la loi devrait limiter la tenue des loteries. Il faut restreindre la multiplicité de ces entreprises, pour que le peuple ne perde pas pied.

Le jésuite a suggéré qu'il faudrait voir à ce que l'argent canadien n'aille pas encourager d'autres loteries, en d'autres pays, si une telle entreprise était créée chez nous. Me Favreau l'a appuyé en ce sens : "Il faudrait faire la police de la loi, retenir au Canada l'argent des nôtres ; voyez l'exemple de la France, où l'on a canalisé, pour l'intérêt public, des sommes d'argent qui seraient autrement dissipées, de la même façon, mais pour des fins beaucoup moins louables".

L'avocat a rappelé, en conclusion, que les loteries étrangères n'étaient pas permises au Canada — même si elles étaient légales en leurs pays d'origine. La loi est formelle. "Toute vente, distribution, mise en circulation de billets..." L'article 179 est là !

Et M. Léon Trépanier de dire le mot de la fin : "Je crois que la province de Québec, plus que jamais, a une chance de mener à bien un combat pour l'établissement d'une loterie — parce qu'une grande partie de nos députés, à Ottawa, sont dans le gouvernement. La situation est meilleure aujourd'hui, je le crois, qu'en 1934 ou 1950".

C'est à souhaiter.

LE BRESIL

SUITE DE LA PAGE 1

Smith, fils, qui l'y attendait, a pris l'avion à destination de Recife.

Le gouvernement brésilien a aboli les restrictions imposées sur les appareils militaires des Etats-Unis. Depuis vendredi soir dernier, on avait interdit à ces avions de quitter le sol.

Difficultés ?

Selon un rapport émanant de San Juan, le Santa Maria serait en proie à des difficultés mécaniques. Ce rapport a donné naissance à des rumeurs voulant que le navire soit peut-être dans l'obligation d'entrer dans un port avant que la nouvelle administration ne succède au gouvernement Kukits-check.

Il est tout de même possible que le capitaine Galvao accepte l'asile politique et établisse ses quartiers au Brésil. Cependant, on croit que le leader des insurgés acceptera cette invitation seulement s'il reconnait son impuissance à mener à bien ses plans de se rendre en Afrique afin d'y lancer un mouvement révolutionnaire contre le gouvernement Salazar.

FUNERAILLES

SUITE DE LA PAGE 1

193—"Aux yeux de l'Eglise, la mort du chrétien n'est pas "une chute dans le noir, mais une montée dans la lumière". Aussi la liturgie des défunts chante-t-elle l'espérance et la joie paisible de la résurrection, beaucoup plus qu'elle ne s'attarde sur le deuil causé par la mort d'un fidèle."

194—"L'ambiance à créer dans l'église à l'occasion des funérailles doit être conforme à cet esprit. Le noir des vêtements sacerdotaux, le violet du conopé et de l'antependiaum de l'autel, le drap mortuaire recouvrant le cercueil suffisent à marquer le deuil.

"Un enseignement donné aux fidèles dans ce sens aidera à débarrasser les églises de tout apparat funèbre. On rappellera que "Dieu ne fait pas acception des personnes" (Rom., 2,11) : à l'église qui est sa maison, notre Père nous regarde tous également comme ses enfants.

"L'observance de ces prescriptions facilitera la solution du problème délicat des "classes" de funérailles."

Pour expliquer les tarifs relativement élevés des messes de funérailles, une autorité du clergé de Montréal nous disait que les fabriques doivent de diverses façons trouver les sommes nécessaires au soutien matériel de l'Eglise. Et les fidèles ont le devoir strict de subvenir aux besoins de leurs paroisses. D'où proviennent les fonds de la fabrique ? Des quêtes, des dîmes, des dons, du luminaire, des messes spéciales, des mariages, des funérailles, etc. C'est peut-être de ces deux derniers item que proviennent — dans certaines paroisses, mais non dans toutes — les principaux revenus.

Pourquoi des tarifs variés ? Il serait peut-être plus facile de les légitimer si on disait qu'aux funérailles, les fidèles ne paient pas pour un service d'une certaine qualité mais font une offrande, un don à l'Eglise.

C'est dans cette optique que l'on doit considérer le coût d'une messe de funérailles.

Mais on nous a fait cependant remarquer que ces catégories de tarifs étant aujourd'hui vexatoires pour bon nombre de fidèles — mais réclamées par un grand nombre d'autres pour des raisons défendables — l'Eglise tente de plus en plus d'en arriver à un prix unique et à éliminer ce qu'on appelle couramment les classes de funérailles. Mais les fabriques doivent entre temps trouver d'autres sources de revenus.

Et notre interlocuteur de nous citer une partie du décret du cardinal Léger, daté de 1954, promulguant le Feuillet des traitements et tarifs : "... Mais une fois la perception de la capitation (toutes dîmes) solidement établie, on pourra en arriver à réduire d'une façon substantielle les tarifs élevés des mariages et des funérailles".

Autrement dit, lorsque tous les fidèles paieront leurs dîmes comme il se doit, les tarifs diminueront. Et on nous a même laissé entendre que dans une telle éventualité, les mariages et funérailles pourraient bien devenir gratuits.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

appartenir à l'appareil de transport américain disparu dans ce secteur, jeudi, avec 23 personnes à son bord. L'avion américain, un "C-118", est disparu à environ 500 milles de la base navale d'Argentia, à Terre-Neuve.

La drogue d'"obéissance"

SAN FRANCISCO. (PA) — Un savant suédois a déclaré, samedi, qu'il expérimentait une drogue qui pourrait peut-être éliminer la volonté de résistance d'une population en l'espace de quelques heures ou de quelques jours. Le Dr Holger Hyden a précisé que le premier effet de la drogue chez les humains était de les rendre très influençables, mais qu'il n'avait pu, après seulement trois mois d'essais, en déterminer avec précision toutes les possibilités. Ajoutée à l'eau potable d'une région, cette drogue pourrait amener des changements notables dans le raisonnement et le comportement d'une population avant que quiconque se rende compte de la cause de tels bouleversements, a ajouté le savant.

Bagnard protégé par la police

HAMILTON, Ontario. (PC) — Un repris de justice qui prétend connaître les auteurs d'un meurtre commis il y a trois ans est, depuis samedi, sous la protection constante d'un garde-du-corps de la police.

M. "X" qui prétend avoir été déjà le fier-à-bras de la pègre, a donné à la police de Hamilton les noms de deux personnes qui auraient été mêlées au meurtre de M. Edward Shore, riche acheteur de biens immobiliers, étranglé dans son appartement le 28 décembre 1957.

Victoire des "rebelles" au Laos

TOKYO. (PA) — Les forces pro-communistes du Pathet Lao prétendent avoir capturé hier Muong Hien, un poste à l'est de la capitale royale de Luang Prabang.

Selon un communiqué de la radio du Pathet Lao cité par la radio de Péking, 40 soldats des troupes gouvernementales du général Phoumi Nosavan ont été tués ou blessés et 121 ont été capturés. Au même moment l'ambassadeur américain Winthrop G. Brown, prenait l'avion à Bangkok, en Thailande, à destination de Washington où il doit passer deux ou trois jours en consultation avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

Contre-attaque du KU KLUX KLAN

ATLANTA, Georgie. (PA, UPI) — Le "grand sorcier" de tous les Ku Klux Klans des Etats-Unis, M. Robert Lee Davidson, de Macon, en Georgie, a déclaré samedi que son association avait un plan pour transporter tous les Noirs de Georgie à Atlanta, si nécessaire, afin de maintenir la ségrégation raciale.

Ce plan de déportation fait partie, dit-il, de l'"arme secrète" de notre groupement pour maintenir la ségrégation et il inclut 1 — l'organisation de la jeunesse du pays en groupes de jeunes gens des deux sexes qui vont combattre l'intégration, 2 — le boycottage de tous les commerces des Blancs qui aident à l'intégration, 3 — le rassemblement de tous les Noirs en un même endroit, la ville d'Atlanta, la "jungle noire du Sud".

Lettre à Mohammed V

WASHINGTON. (AFP) — L'Association américaine des anciens combattants juifs a lancé un appel, samedi, au roi du Maroc lui demandant d'abandonner sa politique antisémite.

L'appel est contenu dans une lettre adressée au roi Mohammed V et remise à l'ambassadeur du Maroc à Washington, M. El Mehdi Ben Aboud. "Plus de 200,000 Juifs marocains sont gardés captifs et au secret... et n'ont même pas le droit d'entrer en communication avec leurs parents dans d'autres nations," dit la lettre.

Six Américains jugés à Cuba

Kennedy : enquête sur les réfugiés cubains

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Le président des Etats-Unis, M. Kennedy, a ordonné au secrétaire à la Santé, M. Abraham Ribicoff, de procéder personnellement à une enquête en Floride sur le problème des réfugiés cubains. Le président a par ailleurs accepté la démission de M. T. S. Voorhees, qui avait été chargé par M. Eisenhower de s'occuper des réfugiés cubains.

De son côté, M. Robert Kennedy, procureur général des Etats-Unis, a annoncé hier soir l'arrestation, à New York, de Herman Frederick Marks à qui on attribue l'exécution de plus de 200 Cubains. Marks, qui avait perdu sa citoyenneté américaine en se joignant à Castro, a été arrêté pour être entré illégalement aux Etats-Unis, du Mexique, en juillet dernier. Il sera probablement expulsé.

Procès des Américains

A Cuba même, le gouvernement de Castro annonçait la nuit dernière que les six Américains détenus en ce pays seraient jugés demain, pour des crimes passibles de la peine de mort. De plus, Antonio Nunez Jimenez, directeur de la réforme agraire et principal confident de Castro, a laissé entendre que Cuba serait le théâtre d'exécutions massives au cours de l'année.

On rapporte également l'évasion de 19 réfugiés cubains dont deux commandants militaires au cours de la lutte contre Batista. Ils sont arrivés à Key West, en Floride. C'est dans cet Etat que se trouvent la plupart de 40,000 réfugiés cubains.

Dans son message à Ribicoff, Kennedy demande qu'on maintienne l'aide actuelle aux réfugiés, qu'on voit s'il y a possibilité de les faire profiter des surplus américains et qu'on leur assure un service médical convenable. Il assure les Cubains que leur retour volontaire en leur pays sera facilité dès que les conditions le permettront.

L'indépendance libyenne

(PC) — La Libye fut le premier Etat à voir reconnaître son indépendance par l'ONU. Elle l'obtint en 1949.

Ex-leader socialiste

M. Spaak démissionne de l'OTAN pour revenir sur la scène politique belge

PARIS. (PA-AFP) — M. Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, annoncera sa démission dès demain, apprend-on dans les milieux diplomatiques de la capitale française.

On précise dans ces milieux dignes de foi qu'à la réunion hebdomadaire du conseil des représentants permanents de l'OTAN, il annoncera officiellement sa décision qui est autant motivée par une certaine déception de l'OTAN que par le désir de l'ancien leader socialiste belge de jouer à nouveau un rôle politique dans son pays.

Les rumeurs de la démission de M. Spaak, qui est âgé de 62 ans, font suite aux rapports selon lesquels il tenterait de redevenir premier ministre de son pays, vivement ébranlé par la récente crise économique et sociale.

Doué d'un tempérament violent, M. Spaak a déjà avoué que la tâche la plus ardue à laquelle il a dû faire face en sa qualité de secrétaire général de l'OTAN fut précisément "d'apprendre à être patient".



M. PAUL-HENRI SPAAK

Différend avec M. Green

Il a succédé en 1957 à lord Ismay, de Grande-Bretagne. C'est à lui que revient l'idée d'avoir organisé une réunion des chefs d'Etat des 15 pays membres de l'OTAN, à la mi-décembre, à Paris, réunion au cours de laquelle il a insisté pour que l'OTAN dispose de sa propre force de frappe nucléaire.

Lors de cette réunion, M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures du Canada, avait fait valoir que son pays se réservait le droit de voter aux Nations unies dans le sens où il l'entendait, même si ce vote n'était pas conforme aux voeux de certains membres de l'Organisation atlantique (le délégué belge avait reproché au délégué canadien son vote aux Nations unies à propos de l'affaire du Congo).

"Pas intéressé au poste" (M. Pearson)

NIAGARA FALLS, Ont. (PCf) — Le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a fait savoir hier soir qu'il n'était pas intéressé à succéder à M. Paul-Henri Spaak comme secrétaire général de l'OTAN. Il est fortement rumeur que M. Spaak démissionne dès demain pour réintégrer la scène politique belge.

L'ex-ministre des Affaires extérieures du Canada, prix Nobel de la Paix, a déclaré, quand on lui a demandé de commenter la démission de M. Spaak, que son rôle consistait à diriger le parti libéral canadien.

Le Ruanda se proclame Etat indépendant

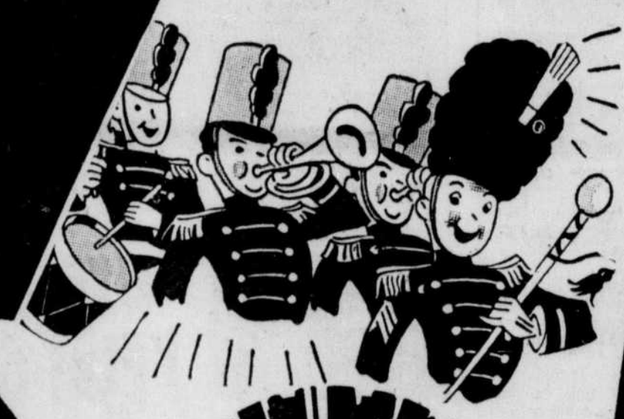
BRUXELLES. (Reutersf) — Le Ruanda, l'une des régions englobées dans le territoire du Ruanda-Urundi, sous la tutelle de la Belgique, s'est proclamé "république souveraine et démocratique" a annoncé hier l'agence de nouvelles Belga.

Au cours d'une réunion tenue samedi, les principaux dirigeants locaux du Ruanda ont relevé le roi Mwami Ingera V de ses fonctions. Le monarque était considéré comme un antibelge et un patrisan de l'ex-premier ministre du Congo, M. Patrice Lumumba.

M. Dominique Mbonyumutwa a été proclamé premier président du Ruanda.

EPARGNEZ! EPARGNEZ! EPARGNEZ!

pendant que Paul SERVICE STORES LTD. célèbrent leur 25e Anniversaire



SPECIAL ANNIVERSAIRE ! TOUT VESTON PANTALON SLACK JUPE ou CHANDAIL UNI parfaitement nettoyé et pressé. 36¢ ch. Prix rég. 49¢

TOUTE Robe ou costume UNI parfaitement nettoyé et pressé 56¢ ch. Rég. 83¢

SPECIAL ANNIVERSAIRE TOUTE ROBE UNIE TEINTE $1.63 Rég. $2.19 Choix de 14 superbes teintes

TOUT MANTEAU DE DRAP UNI 72¢ ch. Magnifiquement nettoyé et pressé Rég. 99¢

COUVRE-LITS EN CHENILLE Superbement nettoyés et rendus duveteux 37¢ ch. Rég. 69¢

SPECIAL ANNIVERSAIRE GLISSIERES NEUVES 43¢ posées sur pantalons ou côtés de jupes



CHEMISES 3 pour 57¢ Toute chemise de toilette, "lavez-et-portez" ou sport lavable, blanchie et repassée à la perfection.

VOUS EPARGNEZ

LACETS GRATUITS avec tous Talons neufs en caoutchouc ou cuir pour chaussures d'enfants Rég. 89¢ 63¢ pr. Travail d'experts

POUR DAMES HAUSSES de cuir 22¢ pr. Rég. 39¢

Paul SERVICE STORES Ltd.

LES MAGASINS AMICAUX QUI VOUS FONT ÉPARGNER PLUS!

LE PLUS IMPORTANT ETABLISSEMENT DU CANADA DE NETTOYAGE A SEC, DE TEINTURE ET DE BLANCHISSAGE DE CHEMISES

VEUILLEZ NOTER : Tous les prix ci-haut sont en vigueur à tous les magasins de quartier de Paul commodément situés par toute la ville. Certains peuvent être majorés aux Servicentres Paul à service ultra-rapide où vous pouvez obtenir un service de nettoyage super-rapide de 3 heures. Appelez CR. 1-4751 pour connaître l'adresse du magasin Paul de votre voisinage.

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 90 MONTREAL, LUNDI 30 JANVIER 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m. au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



Etendu dans le choeur, le Christ jeté en bas de sa croix.



Le curé de St-Louis-de-France, une poignée d'ornements sacerdotaux dans la main, examine les dégâts dans la sacristie.

Eglise profanée

Des vandales ont saccagé, tôt hier matin, l'intérieur de l'église Saint-Louis-de-France, à l'angle des rues Roy et Berri.

Ils se sont attaqués au maître-autel et aux autels latéraux.

Les sergents Roméo Brisebois et Joseph Imbault, de la Sûreté municipale, sont convaincus que le mobile n'était pas le vol, car aucun tronc n'a été brisé ou vidé.

Il semble que les inconnus se sont introduits dans l'église en brisant les carreaux des fenêtres et des portes.

Entre autre les inconnus ont renversé des bénitiers, arraché un grand crucifix de cuivre, se sont emparés d'ornements sacerdotaux qu'ils ont déchirés et salis et ont écrit des blasphèmes sur les murs et les nappes de l'autel.

La police a retrouvé dans la sacristie cinq petites bouteilles de bière et une grosse.

Les dégâts s'élèveraient à plusieurs centaines de dollars.

Arrêté après un vol sacrilège

QUEBEC. (PC) — La Sûreté provinciale a arrêté Joseph Irvine Kamsbagg, 23 ans, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, au moment où il s'apprêtait à prendre l'avion Québec-Toronto, à l'Ancienne Lorette. Kamsbagg a été appréhendé après un vol de $1,091 au presbytère de l'église St-Joseph de Québec, hier.

C'est un employé de l'aéroport qui a alerté la police après que le suspect eût donné deux noms différents à son guichet. Les policiers ont retrouvé les $1,091 dans ses bagages.

La route a tué quatorze fois

La mort arrête cinq Montréalais sur la route du Carnaval de Québec

Chaque année, le Carnaval de Québec attire une foule de Montréalais. Et, en fin de semaine, nombreux sont ceux qui se sont rendus dans la Vieille Capitale pour assister à ces réjouissances maintenant célèbres. Pour un groupe d'amis partis de Montréal dans la journée de samedi, cette randonnée connut un tragique épilogue.

Cinq personnes ont perdu la vie dans cet accident. Neuf autres accidents mortels se sont produits dans la province de Québec, ce qui porte le nombre des victimes de la fin de semaine à 14.

Sur la route no 9

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Cinq personnes ont perdu la vie dans le plus grave accident routier survenu depuis deux ans sur le fameux tronçon de la route numéro 9 qui relie Saint-Hyacinthe à Montréal. La tragédie est survenue samedi après-midi, à Saint-Hilaire, quinze milles à l'est de la métropole.

Les victimes sont : **M. et Mme Maurice Rathé,** respectivement âgés de 24 et 22 ans, du 4562 de la rue Fabre, à Montréal ; **Mlle Fleurette Castonguay,** 19 ans, du 4829 boulevard Lévesque, l'Abord-à-Plouffe ; **M. Jean-Roch Lemay,** 20 ans, du 7238 de la rue Dante, à Ville St-Michel ; **Mlle Lucille Jacques,** 22 ans, du 4562 de la rue Fabre, décédée à deux heures du matin, hier, à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, des suites des blessures qu'elle a subies dans l'accident.

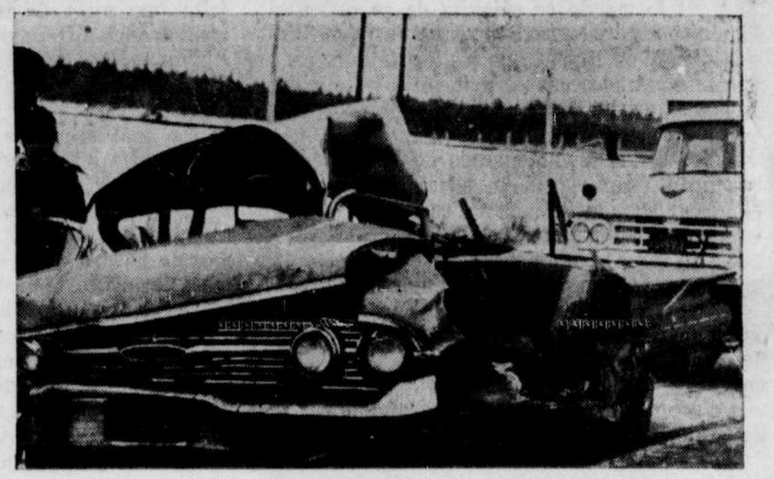
Un sixième voyageur, M. Raynald Jacques, 21 ans, a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital Saint-Charles. Il est le seul survivant de la tragédie.

L'accident s'est produit à quelques milles de Saint-Hilaire, à l'endroit le plus dangereux de ce tronçon, en raison du vent qui tourbillonne sans cesse au pied de la montagne et qui gêne la visibilité des automobilistes en provoquant les poudreries.

La tragédie survint alors que le conducteur du véhicule, M. Maurice Rathé, appliqua brusquement les freins en voyant l'automobile qu'il suivait s'engager sur une route secondaire, perpendiculaire à la route 9. Cette manoeuvre fit déraper la voiture qui obliqua vers la gauche. Un camion qui venait en sens inverse, conduit par M. Roméo Dubois, 46 ans, de Montréal, enfonça littéralement le véhicule. Deux personnes furent tuées instantanément ; deux autres moururent dans l'ambulance qui les transportait à l'hôpital. La cinquième, Mlle Lucille Jacques, succomba au cours de la nuit.

Sur les instructions du détective Paul Amann, chargé de

Voir ACCIDENTS en page 12



Le toit du véhicule des cinq victimes de la collision de St-Hilaire a été complètement arraché.



Sur l'accotement de la route 9, les corps des victimes et des pommes de terre tombées du camion impliqué dans la collision.

Au Canada, sur 29 morts, 27 sur les routes

Sur les 29 morts violentes qui ont marqué cette fin de semaine dans tout le Canada, 27 sont dues à des accidents de la route.

Selon un rapport de la Presse Canadienne, 14 personnes ont perdu la vie sur les routes de la province de Québec, cinq en Ontario, trois dans chacune des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta et une à Terre-Neuve ainsi qu'en Saskatchewan. On ne signale aucun accident mortel sur les routes des autres provinces.

Une personne s'est noyée en Colombie-Britannique et un garçon de 15 ans s'est accidentellement infligé une blessure mortelle d'une balle de carabine, au cours d'une excursion de chasse à Sault-Ste-Marie, en Ontario.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des suicides ni des morts naturelles.

Les architectes s'engagent à réhabiliter le "Vieux Montréal"

par **Gilles PRATTE**

QUEBEC. — Tout n'est pas perdu et les architectes ne viennent pas trop tard. Pour la première fois leur association, en congrès au Lac-Beauport, s'est prononcée officiellement, timidement, sur certaines questions, mais a tout de même engagé sa responsabilité sur bon nombre de problèmes intéressant particulièrement Montréal et Québec.

Plusieurs résolutions ont été adoptées concernant le vieux Montréal, le vieux Québec, le Mont-Royal, la zone résidentielle de la métropole, souvent dépourvue d'air, de soleil et de verdure.

Le congrès a bel et bien reconnu l'importance de la réhabilitation du quartier qu'il est convenu d'appeler "le vieux Montréal", recommandant la formation d'un organisme possédant la compétence et l'autorité nécessaire pour la préparation et la réalisation d'un programme et d'un plan complet et détaillé, dans le but.

Il a été proposé qu'un comité de la Société des architectes de Montréal soit créé avec mission de poursuivre l'étude du problème dans le cadre du rapport du Conseil du port de Montréal afin de présenter des recommandations précises aux autorités.

L'Association a aussi posé comme principe général que tout développement du parc Mont-Royal devrait être inclus dans le plan directeur pour la ville de Montréal, et qu'un tel plan devrait être annoncé au public avant d'être approuvé par les autorités.

Il a été recommandé qu'aucun changement susceptible de modifier sensiblement sa condition actuelle de parc boisé, ou le principe déjà établi d'empêcher la circulation libre des automobiles, ne soit accepté tant que le plan n'aura pas été publié.

L'assemblée a tenu à louer les efforts se faisant présentement pour l'obtention d'une législation permettant d'agrandir le parc Mont-Royal jusqu'aux limites logiques de cadres routiers et topographiques, y compris les cimetières, institutions et propriétés privées. On a aussi recommandé le maintien des utilisations actuelles ainsi que l'homologation des propriétés privées, en vue de leur acquisition éventuelle pour l'agrandissement du parc.

L'assemblée a fortement recommandé le contrôle de la hauteur des édifices dans tout le secteur avoisinant le parc, où la présence de buildings générait la vue de la montagne. Selon l'Association, les règlements de zonage pour la hauteur des édifices devraient être établis d'après la hauteur au-dessus du niveau de la mer, plutôt qu'au-dessus du niveau des rues adjacentes.

Zone résidentielle

Il existe à Montréal une zone résidentielle très vaste où 36 pour cent de la population est logée dans des maisons con-

Voir ARCHITECTES en page 12

Déraillement : violent incendie allumé par un wagon-citerne

JOLIETTE — (DNC) — Le déraillement d'un convoi de marchandises du Canadien National a provoqué l'explosion d'un wagon-citerne, tôt samedi matin, dans une région inhabitée à proximité du village de St-Barthélemy, à quelque trente milles à l'ouest de Joliette.

Sous la violence du choc, le wagon-citerne qui, selon la police, contenait de l'essence, a explosé, donnant ainsi naissance à un incendie qui s'est vite propagé à d'autres wagons. Le brasier dégageait une épaisse colonne de feu et de fumée qui pouvait être vue à plusieurs milles à la ronde.

Une douzaine de wagons auraient quitté la voie. Au moment de l'accident, le train se dirigeait vers Grand'Mère.

La circulation ferroviaire, dans ce secteur, a été paralysée pendant plusieurs heures et ce n'est que tard, samedi soir, que la voie a pu être complètement dégagée.

On ignore la cause du déraillement. Personne n'a été blessé.

Hold-up en série

Une septuagénaire meurt pendant le sac de sa maison

La fin de semaine a encore été marquée par des actes de vandalisme, des vols avec violence, dont l'un a coûté la vie d'une femme âgée qui semble avoir succombé de peur.

Les policiers de Ville Mont-Royal conjointement avec les agents de la Sûreté provinciale enquêtent sur la mort d'une femme, au cours d'un vol de $400 à sa demeure.

Selon un porte-parole, un homme se serait présenté, tard dans la nuit de vendredi à samedi, à la demeure de M. et Mme Rémi Deslauriers, 1040 Chemin de la Côte-de-Liesse, et aurait demandé la permission de se servir du téléphone. Une fois entré, l'homme a aussitôt été rejoint par deux autres complices qui se sont saisis de leurs victimes pour les attacher à une chaise.

Les bandits ont ensuite saccagé la maison et trouvé la somme de $400 avec laquelle ils ont pris la fuite.

Le directeur de la police de Ville Mont-Royal, M. William Mather, a refusé de commenter cette affaire.

Affaire semblable

Un attentat semblable a été commis sur la personne de Mlle Rita Larose qui était chez son employeur, M. René Lépine, du 7100 Avenue Somerled. La victime a été cruellement frappée au visage puis ligotée à une chaise par trois hommes.

La victime, domestique chez M. Lépine, s'est débattue quelque 90 minutes avant de parvenir à atteindre le téléphone pour demander du secours.

Les bandits ont pris la fuite avec de l'argent, des bijoux et des vêtements.

Mlle Larose a été transportée à l'hôpital Queen Elisabeth où elle a été traitée puis renvoyée chez son employeur.

Deux hommes ont commis un vol à main armée, vers 1 h. 30, hier après-midi, au "Park Avenue Snack Bar", du 3540 Avenue du Parc, qui leur a rapporté la somme de $40.

Peu avant minuit, samedi, un homme a réussi à s'emparer de la somme de $400 à la pharmacie "Queen Mary", au 4944 Chemin de la Reine-Marie.

Un messager de la pharmacie Garneau et Champagne, au 3911 est, rue Ontario, a été victime de deux voleurs qui lui ont enlevé la somme de $20, alors qu'il se trouvait près du 2102 rue Charlemagne.

A 2 h. 30 samedi après-midi, deux autres bandits ont volé à l'épicerie Andasa Adlovits, du 358 rue Fairmount, $50 et des papiers personnels.

Des voleurs ont fait main basse, dans la nuit de vendredi à samedi, sur le contenu d'une vitrine d'un marchand de musique, "Renaldo Music Centre".

Ils se sont emparé d'un téléviseur, de quatre radios et d'autres marchandises évaluées à $700.

A la "Western"

Cinq bandits armés ont exécuté samedi soir un audacieux vol à main armée à la manière du "Far-West", à une succursale de la Banque Canadienne Nationale, à St-Rémi de Napier-

Voir HOLD-UP en page 12

La Loi des liqueurs (4)

L'austérité a enlevé à Montréal son titre de "Paris de l'Amérique"

par **Raymond GUERIN**

Sous sa perspective sociale et mondaine, Montréal n'offre plus guère d'attraits pour les touristes.

Quand ceux-ci auront contemplé le Musée de Cire, l'Oratoire St-Joseph, le Château de Ramezay, le parvis de Notre-Dame, le panorama vu de la montagne, la fontaine lumineuse du parc Lafontaine en été et quelques autres sujets du même ordre, que leur reste-t-il ?

Peu de choses. Si on revient, précisément, à la vie sociale. Le théâtre ne fonctionne plus comme à ses beaux jours. On ne dénombre présentement que trois ou quatre pièces à l'affiche et quelques revues de music-hall plus ou moins élaborées. Pour une métropole de près de deux millions d'habitants, c'est chiche !

Montréal a pourtant connu de meilleurs jours.

Elle a connu des jours où le touriste anticipait de nous rendre visite, parce qu'il était bien assuré de se détendre et de se divertir le soir, et qu'il avait un choix très varié d'endroits respectables où se délasser.

Le vrai touriste

Mais c'était avant l'application de la Loi des liqueurs.

Il faut le répéter aujourd'hui encore, tout cela s'enchaîne. En principe, le théâtre et les liqueurs n'ont rien de commun (sauf pour Brendan Behan), mais il n'en reste pas moins qu'ils sont innombrables, ceux-là qui veulent terminer une soirée au spectacle par une agréable visite dans un restaurant licencié ou un cabaret. Tout cela fait honnêtement, et de bon aloi.

Or, il n'y a plus rien après minuit le samedi. Il n'y a rien le dimanche.

Ce sont pourtant ces jours-là — c'est la fin de semaine — qui attirent le touriste.

Il faut faire le point tout de suite. Le touriste, à Montréal, ce n'est pas tant l'Américain. Le touriste régulier, le vrai, c'est le citoyen de tout le reste de la province.

C'est l'individu d'une ville moyenne ou petite, pas trop éloignée, qui peut se permettre aisément, au point de vue transport, de venir passer le week-end dans la métropole ; de faire des emplettes dans les grands magasins ; de sortir le soir ; de voir du neuf, d'aller en des endroits qu'il n'a pas chez lui.

Comme les choses vont, Montréal a déjà elle-même la mentalité d'une petite ville. Il ne faudrait pas qu'elle dépérisse davantage. C'est suffisamment lugubre comme cela !

On a vu, dans les articles précédents de cette série, comment les 190 restaurants licenciés et cabarets de la métropole se sont ligués pour faire face à la pénible situation actuelle ; on

Voir LES LIQUEURS en page 12

Deux des frères Dubois arrêtés

Trois hommes, dont deux des frères Dubois, ont été arrêtés hier matin, pour voies de fait contre des agents en service. La scène s'est déroulée dans un débit clandestin au 1326, rue Torence. Toutefois, les trois prévenus ont été mis en liberté sous un cautionnement de $25 chacun.

Il s'agit des deux frères Roland et Normand Dubois qui se sont attaqués aux constables Jean-Guy Talbot et Jean-Jacques Rochon. Ces derniers, en civil, effectuaient une enquête dans le quartier.

L'un des policiers, qui avait déjà arrêté l'un des Dubois, a été reconnu par Normand et Roland. Ils ont résisté lorsque les agents ont voulu les arrêter. On ignore pourquoi.

Le troisième individu a été identifié du nom de Larry Clark.

Une téméraire glissade conduit un couple aux portes de la mort...

Un jeune couple de Verdun a vu la mort de près hier après-midi lorsque sa voiture qu'il avait engagée sur la glace de la rivière Châteauguay, histoire de glisser comme tout le monde, s'est approchée d'un pilier d'un pont en construction autour duquel la glace ne s'était pas encore formée.

Lorsque le chauffeur vit l'eau il appliqua les freins mais la voiture, déjà entraînée dans sa course, ne put s'immobiliser et alla plonger dans quelque 12 pieds d'eau.

M. W. H. Black, du 289 boul. Salaberry, qui se trouvait là au moment de la tragédie, s'empressa de trouver une échelle et de la tendre aux deux victimes, M. et Mme Johannes Blochowiak, du 4615 rue Wellington, à Verdun. Ils ont réussi à sortir de la voiture où ils étaient emprisonnés, à monter à la surface et à nager vers l'échelle que leur sauveteur leur tendait.

Le chef de police de Châteauguay, M. Henri Dorais, nous a raconté qu'il avait été prévenu de l'accident vers 4 h., hier après-midi et qu'il s'était immédiatement rendu sur les lieux.

Les deux victimes ont été transportées à l'hôtel Plaza, à Châteauguay-Bassin, où le docteur Jean Lafleur leur a donné les premiers soins.

Les deux rescapés ont pu regagner leur domicile quelques heures plus tard. Leur état est satisfaisant et le chef Dorais a cru bon d'ajouter qu'il n'y avait rien à craindre pour Mme Blochowiak qui est enceinte de huit mois.

SPECIAL
AUX 2 LIBRAIRIES PINEAULT
GLOBES TERRESTRES
incassables. Français, en caoutchouc, base et méridien en plastique, 12" de diamètre.
REG. 5.95
SPECIAL $2.99
— Aucune livraison en bas de $2 —
2 LIBRAIRIES
466 est, MONT-ROYAL VI. 2-8594 près St-Denis
2001 est, Mt-Royal LA. 6-5262 angle Bordeaux
Pineault & fils LIMITÉE

AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
SPECIALISTES dans l'installation de SILENCIEUX ET TUYAUX D'ECHAPPEMENT pour toutes autos
• PRODUIT supérieur
• GARANTIE supérieure
• SERVICE supérieur
INSTALLATION GRATUITE en 15 minutes
NORD : 2535 boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD : CRAIG, angle Amherst
EST : 1295 BELLECHASSE bureau-chef
OUEST : 6260 ch. UPPER LACHINE
Consultez nos Spécialistes pour une INSPECTION GRATUITE
PLUS DE 37,000 PIECES
ASSORTIMENT DE 800 GENRES DE SILENCIEUX ET 1,400 TUYAUX D'ECHAPPEMENT POUR TOUTES MARQUES D'AUTOS
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI, 5 h. 30 p.m.
Estimés gratuits aux 4 succursales ou par téléphone CR. 3-1561
MUFFLERS SALES & SERVICE
C. DESPATIE, prés.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Bétournay O.D.
S. R. Crone O.D.
C. Gagnon O.D.
C. Prévost O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

POUR LE NETTOYAGE DE VOS TAPIS
C'est le temps... de redonner à vos tapis défraichis un ASPECT NEUF !
N'hésitez plus !... Confiez-les à Jolicoeur ! Une équipe d'experts ressuscitera l'élément de jeunesse dans vos tapis... A DOMICILE MEME pour vos "mûr-à-mûr".
Appelez dès maintenant
LA. 1-2161
Jolicoeur
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, LUNDI 30 JANVIER 1961** — **No 90**

Montréal aura son métro!

Tout le monde se réjouira de ce qu'enfin l'impulsion initiale, sous la forme de l'autorisation d'aller de l'avant que les législateurs provinciaux ont accordée en principe à la ville de Montréal, ait été donnée au projet de construction d'un chemin de fer souterrain dans la métropole. Et les municipalités de banlieue se réjouiront du retrait de la requête par laquelle Montréal demandait le droit d'annexer les villes voisines. Ajoutons que les conseillers municipaux ne seront pas mécontents d'avoir obtenu une augmentation de leurs allocations.

Mais si importante que soit la décision relative au métro, il y en a une autre qui, à nos yeux, paraît tout aussi importante. C'est celle de créer une commission quasi-judiciaire qui servira d'arbitre entre Montréal et les municipalités de banlieue.

La Corporation de Montréal métropolitain n'avait pas le pouvoir d'exercer cette fonction. Elle ne devrait pas l'avoir non plus, car elle serait alors juge et partie en cas de conflit. Cet organisme, dont nous n'avons d'ailleurs jamais aimé la structure que lui avait donnée le parlement précédent, possède des pouvoirs d'administration, d'exécution et de réglementation. Dans les limites de sa juridiction, c'est une sorte de supergouvernement, si incomplet qu'il soit, qui avait reçu l'autorité de répartir des frais communs, de percevoir des impôts, de coordonner des services publics, d'exécuter certains travaux et de préparer des plans de travaux projetés.

Cela entraînait inévitablement des doubles emplois, comme on l'a vu dans le cas des plans de métro ; des rivalités, comme cela vient de se produire à Québec pour l'obtention de l'autorisation de construire ce métro ; des conflits de juridiction, comme l'ont montré les règlements concernant les heures de fermeture des magasins. Et ce ne sont là que quelques exemples. Cela faisait naître une opposition entre la ville et la Corporation, de même qu'entre celle-ci et les autres municipalités de l'île dont quelques-unes n'avaient même pas de représentants pour les défendre au conseil de cette Corporation.

Il est évident que, dans ces conditions, la Corporation ne pouvait servir d'arbitre soit entre les municipalités de l'île de Montréal, soit entre elle-même et ces municipalités. Il aurait fallu une sorte de tribunal d'arbitrage pour trancher les différends entre les municipalités comme entre celles-ci et la Corporation de Montréal métropolitain. Or un tel tribunal n'existait pas.

Le seul arbitre a toujours été, jusqu'ici, l'Assemblée législative. Mais celle-ci, en outre de ne pouvoir intervenir qu'une fois par année, ne saurait trancher les différends d'ordre administratif. Elle ne peut que résoudre les problèmes de juridiction en modifiant les lois organiques qui définissent et délimitent l'autorité de la Corporation de Montréal métropolitain et celle des villes et municipalités de l'île. Cela est insuffisant et c'est d'ailleurs toujours à refaire, comme en témoignent les "pèlerinages annuels" des conseils municipaux et de la Corporation elle-même à Québec.

Aussi la proposition de M. Lesage de créer une commission d'arbitrage entre les divers paliers d'administration municipale a-t-elle été accueillie avec satisfaction par la plupart des intéressés. Cela a suffi pour que M. Drapeau n'insiste pas davantage pour obtenir le droit d'annexer les autres municipalités. Cela, à la vérité, peut attendre la réorganisation du régime administratif de Montréal. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre cette réorganisation pour commencer la construction du métro, puisque tout est prêt et qu'il ne manquait plus que l'autorisation législative pour l'entreprendre.

Il s'agissait donc de décider laquelle des autorités administratives recevrait le mandat d'approuver les plans, de trouver les fonds nécessaires et d'ordonner la mise en chantier. Comme le métro ne doit desservir que Montréal sans sortir des limites de la ville — sauf en traversant l'enclave de Westmount pour atteindre le quartier Notre-Dame-de-Grâce — il nous avait paru logique que ce mandat fût confié à la ville plutôt qu'à la Corporation de Montréal métropolitain. C'est l'avis qu'a exprimé le premier ministre de la Province et c'est la décision qui a été prise. Etant donné l'opinion que nous avons déjà exprimée ici, nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision.

Enfin, le métro est en vue! Il est à l'horizon ... si l'on peut employer ce mot à propos d'un chemin de fer souterrain. C'est une date dans l'histoire de Montréal!

Les dépenses de l'État s'accroissent

On retrouve dans les prévisions de dépenses présentées à la Chambre des communes par le gouvernement fédéral, pour l'exercice financier 1961-1962, le même mouvement de hausse constaté les années précédentes. Le total s'en élèvera à $6,123,758,182, en excès par plus de deux cents millions sur le montant de l'exercice 1960-1961. Et celui-ci dépassait déjà par une centaine de millions les prévisions de 1959-1960. La courbe ascendante poursuit sa course sans manifester la moindre tendance de fléchissement.

En fait, depuis que le présent gouvernement est au pouvoir les dépenses de l'Etat se sont accrues de près de $1,300,000,000. Nous sommes loin des économies et des compressions promises par les ministres lorsqu'ils étaient dans l'opposition. La réalité s'est montrée moins souple que ne le croyaient ceux qui s'engageaient à alléger le budget: on s'en est aperçu assez vite.

Les moyens de manoeuvre du ministre des Finances, dans la répartition des dépenses, sont d'ailleurs plutôt limités. Une forte part des crédits dont il a besoin sont exigés par des engagements qu'il ne peut éluder, qui résultent de lois votées précédemment ou d'obligations contractées envers les provinces. Il n'est pas aisé d'effectuer des compressions, dans ces conditions.

On relève ainsi que les dépenses au titre de la sécurité sociale atteindront pendant le prochain exercice $1,592,000,000 et dépasseront pour la deuxième fois les déboursés afférents à la défense nationale. Il n'y a pas lieu de regretter que les crédits consacrés au bien-être de la population soient supérieurs à ceux que l'on demande pour les armements.

On ignore pour le moment comment le gouvernement réussira à trouver les revenus qu'exigera la montée de ses dépenses. En temps de prospérité il peut compter, pour équilibrer le budget, sur le gonflement des recettes assurées précisément par une économie vigoureuse. Peut-il tabler là-dessus lorsque tout indique que le pays traverse une récession dont on est incapable actuellement de prévoir la durée ?

Le fait est qu'elle a bousculé les prévisions budgétaires de l'an dernier et transformé en déficit l'excédent d'une douzaine de millions de dollars que le ministre des Finances comptait obtenir après des déficits retentissants. Dans les circonstances il y a peu de chances que les contribuables puissent bénéficier d'un allégement de leur fardeau pour l'exercice 1961-1962.

Marius GIRARD

Des restrictions opportunes

Depuis quelques mois, sinon davantage, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration avait réduit le flot des immigrants européens et autres vers le Canada. Devant la croissance du nombre des chômeurs en notre pays, il devenait impossible de laisser entrer à pleines portes, comme les années passées, les aspirants au titre de "sujets canadiens de Sa Majesté la reine Elisabeth II", comme dirait l'hon. sénateur Jean-François Pouliot.

En raison de la persistance du nombre élevé de nos chômeurs — soit près de 600,000 — et de l'assèchement prochain de la caisse de l'assurance-chômage, les autorités fédérales ont décidé de donner un nouveau coup de barre à leur politique d'immigration.

La titulaire de ce ministère, Mme Fairclough, vient d'annoncer dans une ville ontarienne qu'à l'avenir seules pourront entrer comme immigrants au Canada les personnes pourvues d'un métier ou d'une profession. Elle a expliqué qu'en somme le Canada ne peut plus se payer le luxe d'admettre un homme ou une femme quelconques du moment qu'ils sont en bonne santé et prêts à travailler. Dans ce passé, encore peu lointain, on prenait pour acquis que l'emploi ne manquerait pas et que tout nouveau venu pourrait facilement gagner sa vie et devenir pour le Canada un actif.

Les temps ont changé; l'économie canadienne a évolué. En outre, il y a des limites à l'absorption de nouveaux venus. Le Canada compte encore une forte natalité; il doit commencer par assurer du travail à ses propres enfants. Il lui faut aujourd'hui limiter le nombre de ses immigrants pour ne pas désorganiser son équilibre. Conséquemment, il ne doit admettre en ses murs que les hommes et femmes possesseurs d'un métier ou d'une profession pour combler les vides dans nos rangs. Les nouveaux sujets doivent être dès leur arrivée des facteurs de progrès pour le pays et non des poids morts. Cette politique de restriction favorisera sans doute l'abaissement du nombre des chômeurs sinon dès maintenant, du moins dans les années prochaines.

Alfred AYOTTE



Baiser de la paix ou pax erotica

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

La trop célèbre question 10 du recensement devant être modifiée, nous ne publierons plus de lettres sur ce sujet. Nous tenons à rappeler à nos correspondants que leurs lettres doivent être courtes. Les textes trop longs nous forcent à procéder à des amputations qui risquent de déplaire, ou à refuser simplement leur publication.

Comment réagir ?

Monsieur le Rédacteur,

Pour certaines personnes sans scrupules, l'argent n'a pas d'odeur, ainsi on inonde le marché de livres de poche tirés de la fange. Certains marchands, qui respectent les consciences, refusent d'étaler cette littérature et de la vendre. Est-ce qu'on les encourage plutôt que les autres ? On n'y pense même pas.

On a beau se plaindre, personne à Radio-Canada ne veut passer le balai ou la vadrouille pour nous débarrasser des programmes de T.V. nauséabonds. Au lieu de se contenter de lamentations, ne pourrait-on pas engager ses amis à boycotter les commanditaires de ces programmes ?

Certaines gens ne se gênent pas non plus pour bafouer notre belle langue. Deux brasseries en sont coupables. Cela se voit dans les autobus.

Albert Gervais
6217 Alma,
Montréal.

Exagérations

Monsieur le Rédacteur,

Mes félicitations au journal LA PRESSE pour sa campagne en faveur de l'amélioration de notre langue parlée. Mais en ce qui concerne les Canadiens de langue française, pourquoi employer ce terme, "Canadien français ? Nous ne sommes pas des Français, que je sache, quoique nous parlions français. Est-ce qu'on dit "les Américains anglais ? Non, n'est-ce pas, pas plus qu'on ne dit les Mexicains espagnols ou les Belges français, etc., etc. Alors pourquoi dire "Canadiens français" ?

On multiplie les mensonges et les faussetés quand on parle des Canadiens de langue française qui voyagent ou demeurent dans les autres provinces. En voici la preuve. Je suis Canadien de langue française moi-même et j'ai travaillé pour de grosses compagnies un peu partout au Canada; je suis demeuré plusieurs années dans la province d'Ontario, et j'ai été aussi bien traité là-bas qu'ici; on ne m'a jamais tourné le dos, parce que je parlais français avec d'autres Canadiens d'expression française.

Il y a des organisations de fauteurs de troubles dans cette province, non seulement des séparatistes, mais des fanatiques qui veulent semer la révolution parmi notre population. Ils auront des suiveux sans doute, mais heureusement qu'ils seront toujours en petit nombre, parce que la majorité des Canadiens du Québec sont assez intelligents pour ne pas tomber dans le panneau.

Vrai Canadien
Lavaltrie

On ne badine pas en Ontario

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelque temps, un millionnaire ontarien du nom de George Taylor Fulford III, grand chasseur devant l'Eternel, tuait un orignal en temps défendu dans le Parc du Mont Tremblant, et ceci au beau milieu de la nuit. L'excuse qu'il a donnée pour se disculper de ce forfait est qu'il craignait que l'orignal attaquât sa voiture et que c'est à corps défendant qu'il l'a abattu. Quelle belle excuse, quelle belle farce ... Le bire dans cette affaire c'est qu'il a été condamné à payer seulement $50 d'amende, et l'affaire a été classée.

Autre chose maintenant. La semaine dernière, une demi-douzaine de nos braconniers locaux ont comparu devant les tribunaux, et il y en a un d'entre eux qui a payé $460 d'amende pour une offense de ce genre. Alors où est la justice là-dedans ? Que se passe-t-il dans ce fameux ministère de la Chasse et de la Pêche ? Y existe-t-il deux poids, deux mesures ? Une pour nos gars, et l'autre pour les millionnaires ?

On a prétendu que si ce dénommé Fulford n'avait pas été traduit devant les tribunaux, c'est que le ministère de la Chasse n'était pas sûr de gagner sa cause ; pourtant ce ne sont pas les avocats qui manquent dans le nouveau gouvernement, et de toutes les sortes s'il vous plaît.

Une autre chose que je ne comprends pas, c'est l'absence totale de protestations de la part du public en général et des clubs de chasse et de pêche de la province. C'est réellement décourageant de voir une telle apathie de la part des nôtres devant une telle mocquerie de nos lois sur le gibier. Quand cela cessera-t-il ? Imaginez-vous un instant ce qui arriverait à un chasseur du Québec qui se ferait pincer pour le même délit dans l'Ontario, où les lois sont sévères et où on ne badine pas avec ceux qui violent les règlements ? C'est pas malin, ça serait la prison ! Et dire que le seul qui ait protesté contre ce forfait et continue de le faire est nul autre que Izaak Hunter, ce grand apôtre de la conservation dans notre province. Croyez-moi, il mérite toute notre admiration pour son beau travail.

St-François

Que les autres commencent !

Monsieur le Rédacteur,

Il est vrai, comme le frère Untel l'affirme si radicalement, qu'il y a une grande amélioration à apporter à notre langage, mais il faut tout de même admettre que nous sommes beaucoup sous l'influence des anglicismes, qui souvent placés dans une phrase, veulent tellement mieux exprimer ce que l'on veut dire. Et ceci je crois ne s'applique pas qu'à nous; ces emprunts linguistiques sont faits par d'autres peuples, y compris les Français.

Pour ce qui est du bilinguisme, ce qui me choque le plus, c'est de voir que les Anglais nous considèrent obligé de leur parler en anglais.

Je n'ai rien contre les Anglais, je les respecte et je compte plusieurs amis parmi eux. Mais qu'est-ce qu'ils ont de plus que nous, et pourquoi serions-nous obligés de toujours faire le premier pas ?

C'est à nous, à chacun de nous, par notre persévérance, de leur faire sentir poliment et même avec humour s'il le faut, que tout de même ils devraient commencer à entamer des bouts de conversation. Ils se disent gênés, mais alors nous, nous avons dû nous dégêner aussi, n'est-ce pas ?

Une autre chose surprenante dans la deuxième plus grande ville canadienne-française du monde, c'est qu'il n'y ait aucun livre de chansonnettes françaises du genre "Hit Parade", "Song Hits", etc ... Si on désire les **paroles**, il faut acheter la musique en feuilles, sinon, rien à faire.

Roger Gaudet,
6766 - 31e Ave,
Rosemont

L'âge d'or

Monsieur le Rédacteur,

De nos jours, les femmes se sentent attirées par les carrières politiques. Il y a un quart de siècle, si on avait entendu une dame ... dire : "Quand je serai député"... les auditeurs se seraient jeté un regard en coulisse et auraient pensé : La pauvre, elle est piquée. Aujourd'hui on demanderait : Pour quel parti ?

Voilà le grand mot lâché, le Parti ?

Mais oui, pour faire de la politique, il faut adhérer à un parti.

C'est **rouge ?** Non. **Bleu ?** Non plus, mais nous ne connaissons au Canada que ces deux couleurs.

Mais voilà, les réalistes ou plus exactement les **créditistes** ont décidé de se lancer à l'assaut de la misère, ils rêvent de soulager **"Baptiste Canayen"** qui fait peine à voir.

Les Bleus, les Rouges n'y ont pas réussi. Entendons-nous. Ils ont réussi à augmenter le capital des riches en taxant toujours plus fort les gagne-petit. Le dernier exemple sur la liste, c'est à Ottawa que nous le trouvons avec le budget supplémentaire du gouvernement, lequel diminue les impôts des entreprises sous prétexte que les propriétaires pourront embaucher plus de personnel — diminution de chômage — et produire davantage ... pour combien de temps ? Juste le temps qu'il faudra pour bourrer à pleine capacité les entrepôts, et une nouvelle mise à pied suivra.

Ce n'est pas la marchandise ou les biens de consommation qui manquent, c'est l'argent pour les acheter.

Le plan d'hospitalisation de M. Lesage est un autre exemple. C'est un trompe-l'oeil qui sera financé par les taxes résultant d'une augmentation d'impôt sur le revenu. Lors des élections, en juin 60, on nous avait pourtant solennellement promis de diminuer le fardeau écrasant des taxes.

Que ce soient les Bleus d'Ottawa ou les Rouges de Québec, "Baptiste Canayen" comprend une chose : **"Ses poches sont de plus en plus vides.**

Les Créditistes mettront fin aux embêtements de leurs concitoyens. Ils offrent un crédit familial de $25 par mois, per capita, c'est-à-dire que chaque Canadien de l'Atlantique au Pacifique recevra cette somme, sa vie durant; ce crédit familial proviendra des bénéfices produits par nos richesses nationales bien exploitées. Ce sera un dividende.

L'impôt sur le revenu ne sera prélevé qu'à partir de $3,000 pour les célibataires et de $5,000 pour les gens mariés ou à statut de gens mariés, plus $1,000 d'exemption par enfant.

Finis la misère noire, les logis trop petits, les garde-manger vides et les problèmes de conscience qu'occasionne une famille que l'on doit limiter.

Le Canada est la propriété de tous les Canadiens de naissance ou d'adoption, il est immensement riche et pourrait faire vivre, avec "le minimum de confort requis pour pratiquer la vertu" comme le disait si sagement le regretté **Pie XII**, une population dix fois plus nombreuse.

Avec une économie revisée permettant à chacun de se procurer les biens de consommation dont il a besoin pour mener une vie d'**homme** et non trainer un boulet d'esclave ou de galérien, plus la population sera élevée, plus il faudra de biens de consommation.

Plus il y aura de consommation, plus il faudra de production pour satisfaire à la demande.

Le vaste champ de la production à son tour requerra l'utilisation des talents de chacun pour garder l'équilibre économique.

Avec l'automatisation et la cybernétique, plus nous avançons dans le Temps, plus l'homme aura de loisirs qu'il devra occuper s'il ne veut pas sombrer dans un cafard morbide.

Ces loisirs employés à l'étude, à la culture intellectuelle et morale du **moi**, donneront à la terre des hommes qui rejoindront le plan de la Création.

D'autre part, lorsque par l'application d'un programme de réformes créditistes, (comme en Alberta, en Colombie Canadienne), le peuple n'étant plus exploité par ses gouvernants, chacun jouira d'un confort auquel en toute justice il a droit, le communisme pourra toujours essayer sa propagande,c'est sur une telle planification sociale qu'il se cassera les reins.

Mme Liliane Vien Beaudet.

Mise en garde

Monsieur le Rédacteur,

La nuit dernière il m'est arrivé une malchance et je crois qu'il est de mon devoir de bon citoyen d'en avertir la population montréalaise avant que d'autres personnes aient à subir la même chose que moi.

Certains employés de la ville travaillant durant la nuit à l'enlèvement de la neige de nos rues, profitent de la douce chaleur de nos foyers pour entrer dans nos portiques et se réchauffer quelques instants ...

Sans doute, plusieurs bonnes gens comme moi laissent leurs couvre-chaussures dans leur portique, pour la nuit. J'avais laissé mes bottes là pour la nuit comme je le fais tous les soirs, et imaginez-vous qu'un de ces individus pendant qu'il se réchauffait dans notre portique prit mes couvre-chaussures et y laissa les siens, une paire tombant en mille morceaux.

Au prix que ces articles se vendent je ne puis, ainsi que plusieurs gens de la classe des travailleurs, en acheter une paire neuve toutes les semaines.

Je puis me compter chanceux qu'il me reste encore mon calorifère ... Peut-être le prendront-ils à la prochaine tempête de neige ... On aura tout vu.

Yves Landry,

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

La course du "Santa Maria"

LISBONNE. — Dans toute la presse de Lisbonne, l'affaire du SANTA MARIA occupe les premières pages, et les titres dégagent l'essentiel de la situation.

Pour le **SECULO**, deux forces aéronavales américaines s'avancent à la rencontre du paquebot et essaieront de l'intercepter dans l'Atlantique. "Le sous-marin atomique SEA-WOLF, ajoute le journal, est entré en contact avec lui. Des avions militaires et commerciaux britanniques ont été alertés par l'Amirauté."



Le **DIARIO DE NOTICIAS** annonce : "La marine américaine a pris en filature le SANTA MARIA. Il s'agit d'une action de surveillance, ne comportant pas d'arraisonnement." Le journal rappelle "qu'à bord du paquebot, le rationnement des vivres a commencé".

Le **NOVIDADES** (catholique) annonce : "Un sous-marin atomique participe au siège du SANTA MARIA. Des avions de la R.A.F. sont maintenus en état d'alerte. Le siège se resserre. Le SANTA MARIA, qui, semble-t-il, se dirigeait vers l'Angola, est pris en filature par le sous-marin nucléaire SEA-WOLF et deux contre-torpilleurs américains. En même temps, trois navires de la marine portugaise font route à toute vitesse au-devant du paquebot. Les pilotes de la RAF et de la BOAC ont reçu instruction de surveiller le bateau."

Le quotidien mornarchiste **A VOZ**, commentant l'événement, en souligne le caractère "révolutionnaire" et il écrit : "Il ne faut pas oublier qu'une guerre nous a été déclarée. Une guerre d'un nouveau type, une guerre révolutionnaire. Une guerre qui nous forcera, si nous voulons survivre et triompher aux heures dangereuses qui, peut-être, sont proches, à reviser et à rénover sans délai et courageusement nos méthodes d'action, nos façons de lutter, nos conceptions de la stratégie politique. L'ennemi est de ceux qui ne pardonnent pas".

Exaltation sans mesure

MADRID. — Les journaux madrilènes accordent encore la plus grande partie de leur première page à l'"épopée" du SANTA MARIA.

YA, monarchiste, ajoute aux dernières nouvelles reçues de Washington, Lisbonne et Paris, un complément au portrait de l'agitateur Galvao.

"Ce qui le caractérise, c'est son habituelle inadaptation, son exaltation sans mesure. Vraiment, ce n'est pas un être normal", conclut **YA**, qui par ailleurs présente l'Angola comme un bon terrain pour le maquis, pour la guerilla, où l'ex-capitaine Galvao a servi et a pu peut-être conserver des amis.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Enfin une dépêche de l'agence espagnole d'information **EFE** donnant le nombre — 233 — de passagers espagnols à bord du SANTA MARIA est reprise en encadrée par **ABC.**

Le secret et le sommet

NEW YORK — La presse newyorkaise commente avec satisfaction la décision du président Kennedy de rendre à la diplomatie secrète sa place traditionnelle au détriment de la diplomatie "au sommet". Les journaux soulignent toutefois qu'on ne saurait complètement exclure de nouvelles conférences au sommet, mais qui devront être minutieusement préparées par les diplomates.

C'est ainsi que le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** écrit : "(M. Kennedy) doit se rendre compte malgré tout qu'une conférence au sommet est probablement inévitable, et qu'elle pourrait aussi être à notre avantage. Ces conférences, malgré leur histoire passée, ne doivent pas être inévitablement des sources de déception publique, à condition d'être préparées comme il le faut, et à condition aussi qu'il existe un désir prédéterminé d'arriver à un accord.

"Une chose est certaine : M. Kennedy ne doit pas laisser M. Khrouchtchev saisir l'initiative. Une réunion au sommet ne doit pas avoir l'allure d'une conférence à laquelle les Etats-Unis ont été amenés avec répugnance. C'est-à-dire que si une telle réunion doit avoir lieu, il vaut mieux que ce soit nous qui décidions quand elle se déroulera."

S'étendant sur la nécessité de poser les jalons d'un accord préalable avant une réunion de chefs de gouvernement, le **HERALD TRIBUNE** conclut : La situation au Laos est une occasion toute prête qui s'offre aux Soviétiques de démontrer, diplomatiquement, quelles sont exactement leurs intentions à l'égard d'un nouveau sommet. Nous serons mieux avisés de surveiller ce qui se passe là que d'écouter les appels de Moscou."

Le **NEW YORK TIMES** pour sa part souligne qu'il n'est pas toujours possible d'éviter une conférence au sommet. Ce journal écrit : "Le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat (John Foster) Dulles essayèrent d'éviter des conférences au sommet sans préparation adéquate, et sans que les Soviétiques aient prouvé leur sincérité par des actes et non plus des paroles; néanmoins, à la fin, ils durent s'incliner devant la clameur publique, créée en partie par la propagande soviétique mais appuyée aussi par les optimistes de l'Ouest ... Le président Kennedy aura besoin de fermeté et d'adresse pour mener sa méthode au succès."

Enfin, le **NEW YORK MIRROR** écrit : "Des sommets après une préparation adéquate et l'établissement d'objectifs déclarés, peut-être ; mais des sommets en s'imaginant que deux dirigeants peuvent se mettre d'accord, non."

Le lien de l'anarchie

La thèse que les assaillants du SANTA MARIA pourraient être des insurgés et non des pirates, comme les qualifie toute la presse, est vivement combattue dans un éditorial de **DIARIO DE MANHA**, pro-gouvernemental.

"Alléguer des motifs politiques pour justifier ou atténuer la responsabilité des individus qui se sont associés pour s'emparer du paquebot n'a pas, de toute évidence, la moindre importance", écrit-il. Et d'affirmer ensuite : "On ne peut assimiler à une initiative révolutionnaire dans le cadre de la vie politique d'un pays l'action que mènent des éléments de nationalités diverses qui ne peuvent invoquer un intérêt dans le changement de régime de ce pays et qui n'ont entre eux que le lien de l'anarchie."

L'organe de tendance monarchiste, **A VOZ**, de son côté, écrit: "Au Venezuela vivent et travaillent plus de quarante mille Portugais. Seulement à Caracas ils sont 20,000. Ce sont des gens humbles, crédules, facilement suggestionnables. Malgré cela, Galvao, le flibustier, n'a pas obtenu plus que six Portugais pour le suivre. Six sur quarante mille ... On sait, maintenant, ajoute ce journal, combien Henrique Galvao a payé pour les mercenaires qu'il a engagés: 48,000 bolivares, environ 400,000 escudos."

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Nouveau voyage à New York?

NEW YORK — Le **HERALD TRIBUNE** évoque la possibilité d'une réunion "non officielle" entre M. Khrouchtchev et le président Kennedy dans un avenir rapproché. Le journal précise qu'une telle réunion, qui serait une simple prise de contact et le donnerait lieu à aucune négociation, pourrait avoir lieu si le président du conseil soviétique revenait à New York pour la reprise de l'Assemblée générale de l'O.N.U. en mars.

Le gouvernement de Washington, poursuit le journal, n'est pas enthousiasmé par l'idée d'une nouvelle visite de la part de M. Khrouchtchev, mais il est néanmoins possible que si le leader soviétique revenait, il serait invité à Washington.

Interrogé à propos de cette information, le secrétaire de presse de la Maison Blanche s'est contenté de rappeler les déclarations faites mercredi soir par le président Kennedy lors de sa conférence de presse. Le président avait déclaré alors qu'il n'était pas au courant d'un projet de voyage à New York par M. Khrouchtchev et qu'aucune rencontre entre lui et le leader soviétique n'était à présent projetée.

L'avenir du Congo

Le **NEW YORK TIMES** consacre jeudi un éditorial au problème de l'avenir du Congo, appuyant en principe le programme soumis à la conférence de la Table ronde par le président Kasavubu.

L'éditorialiste dénonce les forces qui cherchent à faire échouer ce programme et écrit notamment :

"Sous la pression soviétique, la direction de la mission des Nations unies au Congo paraît être maintenant en grande partie entre les mains des 'neutralistes' afro-asiatiques, plus intéressés à condamner la Belgique et à libérer Lumumba avant son procès qu'à n'importe quoi d'autre. Et l'initiative du président Nasser qui déserte la force des Nations unies au Congo est maintenant suivie par d'autres, en particulier par le Maroc, de sorte qu'il est à craindre que cette force soit bientôt diminuée de moitié. Elle ne pourrait alors plus accomplir sa mission et devrait être retirée complètement, entraînant dans la débâcle à la fois les Nations unies et l'Afrique."



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Academie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an: $6.00; Etats-Unis: $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

L'avenir est aux courageux

Monsieur le Rédacteur,

En parcourant votre numéro du 3 janvier j'ai été vivement piqué par la lettre de M. Gérard Beaudin intitulée "Temps perdu".

Il y a un certain genre d'hommes qui pensent que toute l'histoire du monde gravite, commence et finit autour d'eux. C'est le cas de M. Gérard Beaudin qui, probablement, n'a pas le temps de lire l'histoire du Canada. Il prétend que la langue française est purement inutile dans la province de Québec. Je me demande ce que diraient ses pères, qui ont tant lutté pour cette langue qui avait à leurs yeux plus de valeur que tous les dollars américains et toutes les livres anglaises.

A mon point de vue, avoir une langue c'est comme avoir un nom. Etre fier de porter le nom "français" c'est être fier de sa famille. Tous les peuples ont leur histoire, leur culture, leur façon de voir, leurs bons côtés, comme leurs mauvais côtés. C'est la loi de la nature. Mais on ne peut pas choisir, on prend le tout parce que ça nous appartient.

Qu'ils soient Français de France, du Canada, ou d'Haïti, ils ont toujours ce p'tit quelque chose que les Américains appellent "Frenchy". C'est un héritage. Les Canadiens français ont un pays excellent pour faire fortifier cet héritage, ils le savent. J'ai eu l'occasion de rencontrer sur ma route, dans l'Ouest, plusieurs villes où les gens parlent couramment les deux langues.

St-Boniface, vis-à-vis de Winnipeg, n'est pas la seule ville que l'on voulait angliciser. Elle a non seulement résisté, mais son influence française s'est accrue.

D'après ce que je peux constater, notre époque est une autre étape. Une autre étape, parce que la dernière est franchie. On parlait de la survivance de la langue française ; à l'heure actuelle, il s'agit du développement de la langue française; je donne raison aux optimistes qui pensent déjà à une future progression.

Tout récemment, au 22ième Régiment, on a décidé de donner les commandements en français. Si vous lisez les journaux de langue française vous avez dû vous apercevoir qu'ils ont augmenté et que leur français s'améliore de jour en jour. Qu'est-ce qu'un journal sinon le reflet d'une opinion, d'un peuple, et d'un siècle ?

En parlant d'opinion, M. Beaudin, il est étrange que pour exprimer la vôtre vous ayez eu besoin de recourir à "une langue inutile"...

L'avenir appartient à ceux qui le bâtissent. Alors, M. Beaudin, cessez de "chialer", et prenez les outils en main..."

Michel Goriat

Le marché n'est plus avantageux

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir examiné les avantages et les inconvénients que nous apportera l'assurance-hospitalisation, je me demande ce qu'il y a d'avantageux pour le peuple dans cette loi. D'abord il faut renseigner notre premier ministre, qui disait à la télévision que les hôpitaux n'ont pas haussé leurs prix : il y en a qui l'ont fait. Naturellement nous ne lui en voulons pas de ne pas le savoir; n'étant que premier ministre de la province, il ne peut savoir tout ce qui s'y passe. Le gouvernement ayant fixé des prix minimums pour chaque lit d'hôpital et leur ayant même suggéré de demander plus ne travaillait certainement pas pour le patient.

Recevoir $5 du gouvernement et en redonner $10 c'est pas trop avantageux. En plus, nous devons garder les assurances-hospitalisations que nous avions des compagnies et, dernier bienfait, payer un surplus d'impôt. Si je me rappelle bien, c'est M. Lesage lui-même qui disait dernièrement qu'il allait mettre la famille du Québec sur un piédestal. S'il continue avec des lois comme ça il est mieux de nous laisser par terre. L'hon. Couturier pouvait bien dire que cette loi ne faisait de tort ni aux hôpitaux ni aux médecins. Et ce sera payé avec un impôt spécial. Ce n'est pas ce que nous avions cru.

Depuis des années le parti libéral nous disait que Duplessis avait donné le fer de l'Ungava aux Américains.

On nous parle des travaux d'hiver. Qu'est-ce que cela a donné ? Il y a un édifice provincial à bâtir ici, à Drummondville. Le gouvernement provincial n'est même pas soucieux de le commencer cet hiver. Si nous avons gardé le gouvernement de l'Union Nationale durant 16 ans, même s'il a été pourri comme le dit M. Lévesque, je ne crois pas que nous gardions le parti libéral aussi longtemps. Que M. Lesage fasse faire une enquête Gallup. Il va voir que l'équipe du tonnerre a eu un seul éclair, c'était le 22 juin. Je ne crois pas qu'elle en ait d'autres.

Je crois que le peuple commence à se rendre compte que le temps est venu d'abandonner la partisanerie politique. J'espère que dans un avenir rapproché, nous aurons au moins un journal indépendant qui ne flattera ni les rouges ni les bleus. Nos journaux semblent croire que le parti qu'ils appuient ne peut faire d'erreurs. Le peuple a démontré à l'Union Nationale qu'elle avait fait des erreurs. Le parti libéral commence son règne avec une erreur impardonnable : hausser l'impôt du petit salarié. Ce qui n'empêche pas certains journaux d'encenser ce parti même pour ses erreurs. Le slogan "Il faut que ça change" ne sera pas mis au rancart aux prochaines élections provinciales.

Un abonné de Drummondville

Une constitution moribonde

Monsieur le Rédacteur,

Je veux simplement souligner ici quelques faits qui révèlent jusqu'à quel point notre constitution centenaire est **sur le point de mourir,** et dans quelle mesure nos hommes publics canadiens de l'heure présente lui préparent, sans en prendre conscience peut-être, de magnifique funérailles.

Tous ceux qui sont un peu familiers avec les termes de **l'Acte de 1867** savent que ses articles fondamentaux, ceux-là mêmes qui font l'objet de sa raison d'être, sont les trois articles 91, 92 et 93, parce qu'ils déterminent le partage des pouvoirs législatifs entre l'Etat central et l'Etat provincial.

En vertu de ces trois articles de la constitution de 1867, il y a un **ordre politico-culturel,** d'une certaine stabilité et d'une certaine permanence, d'établi au Canada et qui fixe les cadres au sein desquels les gouvernements partisans du pays peuvent exercer leur action et auxquels ils sont tenus de limiter leur action.

Comment nos hommes public canadiens se proposent-ils de respecter les termes des articles 91 et 92 de la constitution de 1867, après son importation? S'il faut en croire les renseignements parcimonieux issus des délibérations de nos procureurs généraux réunis en conférence relativement à l'importation de l'**Acte de 1867,** les matières que cet **Acte** quasi centenaire a attribué **exclusivement** soit à la compétence de l'Etat central, soit à la compétence de l'Etat provincial, deviendraient désormais des **matières interchangeables** au gré des deux parties. L'Etat central pourrait céder à la juridiction provinciale certaines matières que la constitution lui attribue de façon exclusive; par ailleurs, les Etats provinciaux, à l'unanimité ou par voeu majoritaire (selon le caractère des matières), pourraient céder à l'Etat central certaines matières que la constitution leur attribue exclusivement. On appelle cela de la "souplesse". Moi, je considère qu'une constitution qui reste constamment sujette à des transferts de pouvoirs législatifs, au gré des caprices des gouvernements partisans qui se succèdent et se bousculent, n'a plus de **garantie de stabilité,** n'a plus le **caractère de permanence** requis pour protéger le peuple du pays, n'est plus en un mot une "constitution". Elle livre la population aux ambitions passionnées des multiples partis politiques qui se font la lutte pour le contrôle du pays, pour la mise en tutelle de la population à leurs intérêts matériels ou à leur idéologie. Si l'on veut **assouplir** la constitution canadienne, une fois l'**Acte de 1867** importé, que l'on institue au moins un **corps de revision constitutionnelle qui soit indépendant** des partis politiques.

Comment, d'autre part, nos hommes publics de l'heure présente se proposent-ils de respecter les termes de l'article 93 qui attribue **exclusivement à la juridiction provinciale le pouvoir de légiférer en matière d'enseignement?** A ce sujet, ils déclarent qu'il s'agit là d'un pouvoir intangible, d'un sujet sacro-saint. Belles déclarations, en effet! Mais, quelle est la réalité?

D'une part, depuis bientôt dix ans, le parlement central du pays est invité, annuellement, à **légiférer** en matière d'enseignement en votant les fonds nécessaires à des subventions destinées à aider financièrement des institutions universitaires qui sont, indubitablement, des **institutions provinciales.** Par cette législation annuelle du parlement central, celui-ci outrepasse les pouvoirs que lui attribue la constitution canadienne, aux termes mêmes de l'article 93. L'item de sa législation qui a trait aux fonds en question est, indubitablement, un item abusif, un item **ultra-vires.** Est-ce là un témoignage de **l'intangibilité** des termes de l'article 93 de la constitution de 1867?

D'autre part, s'il faut en croire les déclarations de nos hommes publics québecois, relativement à ce département des "affaires culturelles" que l'Etat québecois se fait actuellement une gloire d'inaugurer, il appert que ce département vise, comme dessein particulier, celui d'inviter la législature québecoise à légiférer en vue de voter des fonds destinés au soutien financier des institutions françaises d'enseignement qui sont du ressort juridique et politique **des autres Etats provinciaux du Canada.** Si tel est le cas, voilà un autre accroc, si bonne en soit l'"intention, aux termes mêmes de l'article 93 de notre constitution de 1867. En effet, l'article déclare : "La législature (d'une province quelconque) aura le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement **dans les limites et pour la population de la province . . .**"

Ainsi donc, par les quelques exemples que je viens de souligner, le lecteur pourra facilement comprendre **l'extrême confusion** qui existe, actuellement, dans les esprits canadiens les plus distingués relativement à l'ordre politico-culturel établi par l'**Acte de 1867** dont l'importation est annoncée comme prochaine, sinon imminente. Mais, je vous le demande, à quoi bon importer une constitution que l'on semble bien résolu à violer dans ses articles fondamentaux? Est-ce dans le secret dessein de pouvoir la violer plus facilement? N'est-ce pas, alors la preuve évidente que la constitution de 1867 est une **constitution moribonde**? Pourquoi ne pas avoir le courage de l'admettre et de se mettre à l'oeuvre pour en rédiger une nouvelle, proprement canadienne, qui soit conforme aux exigences d'un ordre nouveau au Canada?

Albert Lévesque

L'objectif de la Commission de la langue parlée

Un langage simple et naturel : non celui d'un académicien

"Dans aucun domaine nous ne demandons la perfection; nous ne saurions d'ailleurs raisonnablement nous y attendre. Ce que nous prêchons, c'est un honnête et sincère effort vers une amélioration progressive du langage.

"Nous combattons la négligence, le laisser-aller et la vulgarité du langage. Mais nous ne voulons pas, pour autant tomber dans l'excès contraire du purisme et du pédantisme. Tout ce que nous recommandons — et très fortement — c'est l'emploi d'un français simple et naturel, mais convenable".

Ce texte est tiré des principes directeurs qui doivent animer la Commission permanente de la langue parlée de l'ACELF, principes qui ont été adoptés au terme de la deuxième réunion plénière de cette Commission, à Montréal, samedi. Comme on le voit, la campagne d'épuration du langage, lancée à la suite du dernier congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, n'a pas du tout pour but d'amener tout le monde à employer un langage d'académicien dans la rue.

Quelques principes directeurs ont été adoptés cependant parce que diverses réactions se sont fait sentir de la part de personnes non intéressées à cette campagne et qui veulent faire passer les membres de la Commission de la langue parlée pour des extrémistes.

Dès le début, et pour répondre à ceux qui, pour défendre leurs propres défauts, tentent "d'éplucher" les membres de la Commission, la déclaration de principes signale :

"Ni individuellement, ni collectivement, les membres de la Commission n'entendent se poser en exemples ou en modèles, pour la perfection du langage. S'ils cherchent à fournir aux autres les meilleurs moyens de s'améliorer, ils n'oublient jamais qu'ils sont eux-mêmes perfectibles et qu'ils doivent constamment faire effort vers le mieux."

Les buts poursuivis

Voici d'ailleurs les grandes lignes du travail que la Commission se propose de poursuivre :

"Dans la langue, tout se tient. Bien que certains problèmes de pédagogie linguistique soient particuliers à la langue parlée, en fait, on ne peut dissocier langue parlée et langue écrite ; c'est donc à ce titre que la Commission recommande une action d'ensemble, portant sur tous les niveaux de la langue en visant toutes les classes de la société. Si certains préjugés contre la correction linguistique semblent moindres en ce qui concerne les formes écrites, cela tient à la grande prédominance des moyens visuels dans l'éducation ; en fait, une mauvaise langue parlée influence constamment la langue écrite et, de son côté, la langue écrite peut, de par sa stabilité relative, redresser heureusement des faiblesses de la langue parlée.

"Quand nous déplorerons l'état de la langue dans un secteur donné, il ne s'agira pas de blâmer l'activité et les initiatives antérieures de ce secteur, mais bien plutôt de constater un état actuel améliorable et de fournir les moyens propres à l'améliorer. Nous sommes tournés vers l'avenir.

"Sauf oubli ou stricte nécessité de principe, nos critiques auront pour objet des secteurs d'activité, des initiatives, des états de choses, jamais des individus. Nous croyons tout à fait stérile de nous "épucer" mutuellement. Nous voulons agir d'une façon positive.

"Nous croyons que notre champ primordial d'action se trouve chez les enfants: c'est par eux que s'accomplira, en définitive, le salut de la langue française au Canada. En conséquence, notre vigilance et nos initiatives doivent se porter d'abord vers les organismes et les institutions les plus capables de les influencer, c'est-à-dire la famille, l'école, la radio et la télévision".

La Commission explique en dernier lieu ce qu'elle considère être un français convenable: "Nous considérons comme convenable le français se rapprochant le plus de la norme internationale: celle qui est enseignée dans tous les pays de langue française et à laquelle se conforment, dans le monde entier, les écoles où le français est enseigné comme langue étrangère".

Beaucoup de travail à abattre

Au cours de cette réunion de la Commission de la langue parlée, les membres ont étudié le travail accompli depuis la fondation de l'organisme, et notamment le texte du mémoire qui doit être incessamment présenté aux autorités provinciales en vue de la création d'un "Office canadien de la langue française".

Ils ont également constaté avec plaisir que le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique a adopté de nombreuses mesures — touchant l'enseignement de la langue parlée — qui répondent exactement aux voeux de l'ACELF. Les membres de la Commission ont finalement été informés qu'une bibliographie de toutes les publications susceptibles d'aider les professeurs de français est actuellement en voie de réalisation.

La Commission s'est penchée également sur le travail immense qui lui reste à accomplir pour que soient mis en pratique les très nombreux voeux et résolutions adoptés au cours du dernier congrès de l'ACELF. C'est d'ailleurs dans ce but formel que la Commission a été formée.

Un des problèmes auxquels la Commission s'attaquera très prochainement sera probablement la création d'un centre national scolaire de correspondance sonore et de la création d'une commission permanente de l'enseignement de la langue maternelle chez les groupes minoritaires d'expression française de l'Ouest, de l'Ontario et des Maritimes.

Le collège St-Denis songe à construire

Le collège Saint-Denis, bien qu'en difficulté financière — mal chronique dont il souffre depuis sa fondation en 1949 — n'abandonne pas l'idée de construire un véritable collège selon la forme d'un campus.

L'idée est en effet reprise dans un mémoire que les autorités de l'institution ont adressé au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, pour lui expliquer les buts et les aspirations de la maison ainsi que les difficultés financières qui entravent son progrès.

Sans réclamer directement une aide accrue au gouvernement provincial (le collège St-Denis profite comme tous les autres collèges de subventions basées sur le nombre d'étudiants inscrits), la seule institution d'enseignement classique à direction laïque de la province souligne fort bien ses besoins particuliers.

Le collège St-Denis se considère en effet "comme une expérience en marche. Il constitue un centre de recherches psycho-pédagogiques et veut contribuer au perfectionnement de ses propres techniques. Il doit donc dans son personnel compter des responsables de cette recherche".

Comme tout collège, cette institution veut aussi "créer un milieu favorable à l'épanouissement favorable de la personnalité de ses élèves.

"Son équipe de professeurs hautement qualifiés met cependant l'accent sur les problèmes qu'éprouvent les sous-doués (le collège St-Denis, en plus d'être un collège régulier, vise à la rééducation pédagogique et psychologique des élèves sous-doués). Mais le collège manque de personnel et de moyens matériels pour répondre adéquatement aux buts poursuivis.

"Malgré ces carences, le collège fonctionne à 66 pour cent d'efficacité et il est conscient qu'il pourrait être plus efficace même si l'on tient compte de la catégorie spéciale d'une partie de ses élèves."

Dans le mémoire qu'il a fait parvenir au ministre, le directeur de l'institution, M. Gilles-Yvon Moreau, souligne que la subvention spéciale de $92,000 reçue en mai dernier du gouvernement provincial fera disparaître, au cours de la présente année académique, tous les déficits accumulés depuis la fondation du collège: le budget du collège a toujours été déficitaire, malgré la contribution toujours plus grande des parents, contribution qui représente actuellement 75 pour cent des dépenses totales. Il est vrai aussi que le collège St-Denis fut longtemps privé des subventions régulières versées par Québec aux institutions classiques.

Et l'année financière 1960-61 se soldera également par un large déficit, prévoit-on. "D'une part, le collège doit faire face à une augmentation des salaires des professeurs (hausse de l'ordre de $15,000) et effectuer des dépenses supplémentaires nécessaires (matériel et instruments de laboratoire, assurance pour le personnel, bibliothèque, articles pour la chapelle, etc.) qui nécessiteront des déboursés de $32,000. D'autre part, une baisse du montant des honoraires versés par les parents est déjà prévue. Ces deux facteurs contribuent donc au déficit de caisse qui sera de l'ordre de $62,900."

Pourtant, le collège termine son mémoire sur une note optimiste, en envisageant l'avenir : "A cette pénible situation financière s'ajoute le besoin urgent d'un véritable collège. Les locaux actuels sont impropres, exigus, insuffisants en plus d'être mal situés (à côté d'une boîte de nuit). Il y a absence totale de bibliothèque, de laboratoire, de chapelle, de salle de récréation (actuellement située au-dessus d'un garage) et de locaux pour les activités parascolaires.

"Soucieuse de répondre aux objectifs du Collège St-Denis et malgré le grand besoin financier immédiat, la direction doit songer à construire un véritable collège selon la forme d'un campus.

"Elle a déjà demandé en 1954 une subvention de construction au gouvernement provincial par l'entremise de la Commission Tremblay (demande qui est restée sans lendemain). Elle reprend aujourd'hui la même idée dans l'espoir, cette fois, d'être entendue. La formation d'un comité de construction permettrait de faire un exposé concret des besoins du collège en conformité avec les services que lui réclame sa population étudiante."

Les catholiques voués à défendre la liberté

NAPLES. (AFP) — "Dans le monde entier, les catholiques sont politiquement engagés dans le combat pour la liberté", a déclaré M. Giuseppe Pella, ministre italien du Budget et membre influent du courant centre droit de la Démocratie chrétienne, dans un discours prononcé hier à Naples.

Après avoir affirmé que le "danger de la suprématie communiste avait augmenté et non pas diminué", M. Pella a souligné la nécessité de rechercher "les plus vastes formules de coopération, de solidarité internationale, aussi bien pour défendre la paix et la liberté que pour assurer un progrès plus rapide dans la vie des peuples".

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Attention les gras

Dr Ulysse Laferrière M.D.

Votre coeur est un moteur qui roule à toute vitesse et s'use très rapidement.

Que de fois n'avons nous pas entendu des expressions comme celles-ci: regardez mon bébé comme il est beau; il n'a que 8 mois et il pèse 30 livres; toi ma grosse, on ne te plaindra pas, travaille; ne ménagez pas ce gros là, etc.

Rien de plus faux; la personne trop grasse est une grande malade; elle souffre d'une maladie grave, l'obésité qui amènera une foule d'autres maladies.

Chez le bébé

Le bébé trop gras souffre souvent d'erzéma qui se compliquera de lésions de grattage comme impétigo, furoncles, etc. Ce sera un enfant qui ne marchera souvent qu'à 15 ou 18 mois; ses jambes ne pourront le supporter; il fera parfois du rachitisme, sera bien exposé aux broncho pneumonies qui dans son cas sont toujours graves et deviendra une proie facile pour les maladies contagieuses.

Chez l'adolescent

Quels misérables enfants que les garçons et fillettes qui traînent de 20 à 50 livres de trop. Ils sont souvent ridiculisés par leurs compagnons, souffrent plus souvent que d'autres de complexe d'infériorité et de déficiance mentale, ne peuvent participer aux jeux avec succès, font souvent du diabète et résistent très mal aux maladies infectieuses.

Chez l'adulte

L'adulte souffre de maladies des os et des articulations; il est un candidat facile au diabète et à la tuberculose, aux calculs du foie, aux troubles du rein; presque toujours il est atteint du coeur, d'angine, de thrombose et de paralysie; la mort le guette lorsqu'il a atteint la cinquantaine.

Causes de l'obésité

Il est indéniable que dans certains cas il s'agit du mauvais fonctionement de certaines glandes; alors il faut à tout prix se confier à un médecin qui s'y connait dans la matière.

Mais il est hors de tout doute que la plupart des cas d'obésité sont dus à un mauvais régime alimentaire et au manque d'exercice.

Prenons ce pauvre nourrisson dont la mère n'a jamais consulté ni les cliniques de puériculture, ni son médecin de famille, qui ne boit que du lait et ne mange que des patates, de la bouillie et des biscuits jusqu'à l'âge d'un an; comment peut-il avoir une bonne santé; il sera gros et gras, pâle et mou, faible et laid.

Et cet adolescent qui ne joue pas, ne mange jamais de viande, ni de légumes, ou à peu près jamais de fruits, mais qui se bourre de lait, gâteaux, pain, patates, pâtisseries et boit deux pintes de lait par jour; n'est-ce pas là le régime que nos cultivateurs donnent à leurs pourceaux afin de les expédier le plus rapidement possible aux abattoirs.

Et cette madame, friande des sucreries, qui entre les repas fait plus que goûter à tous les aliments qu'elle prépare, ce qui ne l'empêche pas de prendre ses repas réguliers et de manger les restants des enfants; comment peut-elle conserver sa ligne.

Et ce monsieur qui a lui seul mange autant que le reste de la famille, rien de surprenant qu'il soit condamné à marcher derrière un gros abdomen.

S'il est vrai qu'un porc engraisse rapidement avec un régime composé de farines de toutes sortes, il en est de même pour la personne dont le régime alimentaire est principalement composé de pain, patates, gâteaux, tartes, et sucres.

Rappelons les règles alimentaires au Canada.

Consommons chaque jour :

1.—Lait et ses produits;
2.—Fruits : tomates, oranges, pamplemousses, citrons.
3.—Légumes
4.—Céréales et pain brun
5.—Viande et poisson
6.—Huile de foie de morue
7.—Sel iodé.

HUMIDIFIEZ
cet AIR trop SEC
avec l'humidificateur HANKSCRAFT
A la maison, au bureau, dans la chambre de malade ou de bébé.
Respirez de l'air humidifié qui soulagera la congestion et l'irritation des muqueuses. Un gallon d'eau durera 8 heures. Arrêt automatique, à l'épreuve du feu.
2 DERNIERS JOURS A $7.59
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 Ste-Catherine E. VI. 2-9622 6511 St-Hubert CR. 2-8234 4497 St-Denis VI. 4-1711

VALEURS REMARQUABLES
Valiquette
AGENCEMENT PRATIQUE POUR MEUBLES DE CHAMBRE d'adolescent fini noyer brun, avec dessus d'arborite, résistant aux égratignures et brûlures. Lit 3'3" 37.50
BUREAU A 3 TIROIRS, dessus 17¼" x 30". 45.00
CABINET D'UTILITE à 2 portes coulissantes dessus 17¼" x 30" 42.50
MEUBLES DE COIN, 2 tablettes dessus 28½" x 28½" 37.50
TABLE DE NUIT, avec tiroir, dessus 12" x 17". 19.50
PUPITRE A 4 TIROIRS, dessus 17½" x 40". 41.50
CHAISE pour pupitre 21.50
MOBILIER DINETTE de conception scandinave, composé d'une grande table extensible de dimension 36" x 48" x 60". Fini ton de bronze et noyer et 4 chaises harmonisantes, recouvert de vinyl beige et brun. Les 5 mcx en vente 95.00
LIT PLIANT à monture, tout aluminium, très compact, équipé de 4 roulettes de nylon, et d'un matelas "AIR FOAM" — Complet il ne pèse 19 livres, dimension 2'6" seulement. En vente 39.00
LIT CONTINENTAL de fabrication "SEALY" composé d'un sommier-caisse à ressorts, monté sur 6 pieds, fini naturel, et d'un matelas "AIR FOAM" ferme et de 6" d'épaisseur. Largeur 3'3" seulement. Complet, en vente 99.00
"POSTUREPEDIC"
"AIRFOAM" ou RESSORTS
79.50
MATELAS "POSTURE PEDIC" PAR "SEALY" — Offre spéciale à votre choix, soit à construction ferme à ressorts ou tout "AIR FOAM". Dimensions : 3'3", 4' ou 4'6". L'un ou l'autre 79.50
TERMES FACILES
HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 p.m. Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 p.m.
N. G. VALIQUETTE LTEE., 915 Ste-Catherine E. -- VI. 2-8811



photo LA PRESSE

MME VANIER CHEZ LES FEMMES UNIVERSITAIRES — Parmi les organismes de la métropole qui reçoivent Son Excellence Mme Vanier au cours de sa présente visite de quatre jours à Montréal, la Société des Femmes universitaires tenaient en l'honneur de la première dame du Canada un déjeuner-causerie, samedi dernier, à l'hôtel Windsor. Ci-dessus, Mme Vanier causant avec Mme Paul Lambert, vice-présidente de la Société; au second plan, Mme Y. Letellier de Saint-Just.

Le monde féminin

Propos d'un moine

L'amitié est un don viril ; l'amour, une vertu féminine

Le déjeuner des Femmes universitaires fut l'une des nombreuses manifestations que la première dame du Canada a honorées de sa présence au cours de la visite de quatre jours qu'elle accomplit présentement dans la métropole. Elle assistait également samedi à une représentation de l'opéra "Roméo et Juliette", applaudira mardi soir notre orchestre symphonique et son invitée, Nicole Henriot-Schweitzer, prenait le thé dimanche avec la Ligue des femmes catholiques et termine son tour montréalais auprès des patients de l'hôpital St. Mary et des enfants infirmes.

Mme Vanier, en compagnie de nos universitaires féminines, a donc entendu parler de l'amitié qui, selon le père Dominique, suppose le sens de la prière et de l'humble collaboration. Reprenant une définition de Jean Lacroix, il la décrit comme la découverte de soi-même et de l'autre dans un au-delà qui fonde en même temps la distinction et la liaison.

Trois amitiés

Selon les anciens — le moine a évoqué un travail de licence sur l'amitié chez Aristote — on distinguait l'amitié utile dont le fondement est l'intérêt, l'amitié agréable qui ne survit pas à la disparition de l'agrément et l'amitié parfaite basée sur la vertu et de ce fait représentant des garanties de durée.

Le conférencier établit une différence marquée entre l'amitié et la camaraderie, cette dernière recherchant moins la découverte de l'autre que le stimulant dans l'oeuvre commune.

"Le travail en commun, précise-t-il, s'impose à l'animal social et fait naître l'équipe dont on connait pourtant la fragilité.

Les camarades de travail, les anciens combattants, par exemple, s'ignorent dès que l'oeuvre est achevée, que le péril est conjuré. L'équipe de combat peut, une fois le danger surmonté, voir ses membres retourner contre eux-mêmes leur agressivité et les Chrétiens ont donné eux aussi dans cette aberration quand, après des siècles de persécution, qui les avaient rapprochés, le schisme et l'hérisie les désunirent."

L'action d'abord

Pourtant, le conférencier prône une amitié active, qui se prouve dans les oeuvres, qui "vit dangereusement" selon une expression de Nietzche, une amitié qui est élan, spontanéité, rayonnement qui a besoin elle aussi du renfort de la camaraderie sous peine de devenir irréelle, fantomatique, illusoire.

A la fin de son exposé, il met en garde les intellectuels contre la tentation de croire qu'ils ont sauvé le monde parce qu'ils ont remué des idées. Il réclame leur participation à l'essor du Canada français dont les crises de croissance sont aussi des signes de sa vitalité.

Le conférencier avait été présenté aux convives par Mme Paul Lambert, vice-présidente de la Société des Femmes universitaires de Montréal.

Un menu par jour

Potage Parmentier
Salade d'épinards
Pilaf d'agneau à la tomate
Nouilles au beurre noir (facultatif)
Crème de caramel ou Roquefort
Thé — Café

Pilaf d'agneau à la tomate

1½ lb d'agneau dans l'épaule, coupé en cubes — Farine — ¼ tasse de beurre — 1 oignon moyen, coupé en dés — ½ tasse de céleri coupé en dés — 1 boîte (20 onces) de tomate — ¼ tasse de farine — 1 tasse de lait — 2 tasses de nouilles aux oeufs, égouttées — 2 c. à table de persil haché — 1 c. à thé de sel — ¼ c. à thé de jus d'ail ou de sel d'ail — ½ c. à thé d'origan—¼ tasse de fromage Cheddar canadien râpé.

Enrober de farine les morceaux d'agneau. Les secouer pour enlever la farine de trop et dorer dans le beurre; ajouter l'oignon et le céleri. Couvrir et laisser mijoter 30 minutes ou jusqu'à ce que tendre. Dans une autre casserole mélanger les tomates, la farine et le lait et cuire jusqu'à épaississement remuant sans arrêt. Retirer du feu et incorporer les nouilles, le persil, le sel d'ail et l'oignon. Verser dans une casserole de 2 pintes. Saupoudrer de fromage râpé. Cuire à four modéré 350° F) 25 à 30 minutes. Donne 6 portions.



7035—Il n'est jamais trop tôt pour commencer. Votre fillette sera heureuse de porter cet robe-soleil avec un appliqué représentant un animal, un lapin par exemple : de plus de petites culottes bouffantes de même tissu enjoliveront la petite robe très courte. **Prix 38 cents taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Discussion entre quatre experts

La limitation des naisssances est liée à l'essor économique

Fécondité et limitation des naissances, problème d'actualité, problème social aussi. A l'origine du monde, la procréation généreuse s'imposait. L'accroissement hâtif de la population était manifestement un bienfait. En est-il ainsi aujourd'hui ?

Voilà brièvement le thème qui fut abordé lors du symposium provincial organisé par l'Association des infirmières catholiques du Canada et tenu à l'hôpital Notre-Dame. Le programme de la journée comportait une étude sur la fécondité et la limitation des naissances, étude qui fut traitée sous divers aspects par un sociologue : M. Yves Martin, professeur à la faculté des Sciences sociales à l'Université Laval ; un médecin, le docteur Michel Bérard, gynécologue à l'hôpital Notre-Dame ; un psychologue, le Rév. Père Bernard Mailhot, O.P., professeur de psychologie à l'Université de Montréal et enfin un moraliste ; M. l'abbé Laurent Noël, professeur de morale à l'Université Laval.

La littérature moderne tend plutôt à exprimer que la responsabilité à l'égard de la procréation doit maintenant se manifester dans le sens de la limitation. Pour juger de cette question qui en est une de responsabilité face à la procréation, il faut distinguer deux questions fondamentales. Quel motif inspire une limitation des naissances et par quels moyens peut-on la réaliser ? Est-il légitime de proposer comme but à atteindre la restriction des naissances, et des chrétiens peuvent-ils avoir comme objectif de ralentir l'augmentation de population ?

Certains motifs de limitation sont manifestement mauvais, mais il faut admettre que des raisons honnêtes et valables peuvent moralement inciter les individus ou la société à désirer un ralentissement de la poussée démographique, surtout dans les pays sous-développés.

La vie plus l'éducation

D'ailleurs, il serait manifestement faux de dire que selon la morale chrétienne, la perfection consiste à avoir le plus d'enfants possible dans le moins de temps possible. Les parents ne donnent pas seulement la vie à leurs enfants, ils doivent aussi les éduquer. Le 19e siècle a poussé la restriction des naissances avec l'expansion économique. "Ainsi cette idée de planification des familles est devenue un élément de la culture occidentale" a dit M. Martin.

Les conditions souvent misérables de la vie urbaine au 19e siècle ont sans doute contribué à la diffusion rapide de nouvelles normes de comportement à l'égard de la procréation. Le couple doit donc, en règle générale recourir à des techniques de limitation des naissances. L'utilisation des techniques permises, du point de vue de la morale catholique, implique de profondes difficultés, souligne M. Martin, dans un type de famille où l'affectivité joue un rôle beaucoup plus fondamental qu'autrefois, où la sexualité est par conséquent plus diffusée. Comment l'individu peut-il arriver à concilier l'exercice quotidien de l'affectivité conjugale et la rationalisation des relations sexuelles ?

Les psychologues de toute école conviennent présentement qu'il n'y a pas de salut humain, pas de bonheur possible pour le couple humain, en dehors de la paternité et de la maternité. Mais cet enfant doit-être librement désiré, et cependant certaines circonstances ou conditions temporaires obligent à une stérilité provisoire.

Dangers de la stérilité

Cette stérilité peut assurer des fécondités plus vraies dans la mesure où les intervalles plus ou moins espacés entre les naissances accordent aux parents une disponibilité psychique plus grande à l'égard de l'enfant dernier-né. Mais il faut prendre garde de ne pas opter pour une aliénation de l'amour et de la sexualité car le refus de l'enfant dégénère souvent en peur de l'enfant, s'accompagnant très souvent, chez l'homme, d'impuissance et, chez la femme, de frigidité.

Alors comment espacer ou limiter les naissances ? L'avortement est à rejeter, car il comporte une atteinte directe à la vie. La contraception est condamnable parce qu'elle viole l'ordre de la nature en détournant de leur fin les actes des puissances génitales. La stérilisation préventive est également illicite parce que, sans raison proportionnée elle s'attaque à l'intégrité corporelle. Reste la continence, absolue ou périodique. Cette dernière qui faut bien distinguer des autres méthodes, est acceptée par l'Eglise. S.S. Pie XII dit : "Quand la méthode Ogino-Knauss est utilisée pour des motifs sérieux proportionnés, elle se justifie moralement".

La continence périodique fournit donc un moyen légitime de régulation des naissances pourvue qu'elle s'inspire de l'amour et qu'elle n'emploie d'autre moyen que la continence absolue ou périodique.

Un voyage culturel pour les secrétaires

Depuis longtemps on parlait à l'Association nationale des secrétaires — organisme affilié à une association internationale — d'organiser, pour les secrétaires, un voyage d'étude sur les arts libéraux. Mlle E. McKechnie, directrice de la publicité et des relations extérieures, est heureuse d'annoncer que le premier seminar consistera en un tour d'Europe pour visiter Rome, Florence, Paris et Londres et que le groupe s'envolera de New-York, le 11 mars pour revenir le 26 mars, 1961. Toutes les secrétaires, qu'elles soient membres ou non de l'association, sont invitées à y participer. L'enthousiasme engendré par ce voyage d'étude est si encourageant que nous espérons en faire un événement annuel. La NSA est la plus vaste organisation au monde groupant au-delà de 21,000 femmes d'affaires d'une même profession, avec 500 sections dispersées à travers le Canada, les Etats-Unis, Porto-Rico, le Mexique et la Finlande.

Culture nécessaire

En plus des arrangements faits pour rencontrer des personnalités distinguées du monde des arts, du théâtre, de la musique et de la littérature, le groupe sera reçu en audience par le pape Jean XXIII, le 15 mars. Des entreprises commerciales sont également au nombre des visites projetées et le groupe aura ainsi l'occasion de discuter avec les secrétaires d'entreprises étrangères.

Les secrétaires qui sont intéressées à participer à cette envolée-seminar sur les arts libéraux devront faire leurs réservations avant le 10 février. Celles qui désirent de plus amples renseignements sont invitées à communiquer avec la direction de la section de Montréal de la NSA : Mlle M. Jeffery, présidente ou Mme J. Glover, vice-présidente, boîte postale 895, station B, Montréal.



BULLE ROSE. Satin et chiffon se marient gaiement dans cette robe petit soir du nouveau rose préconisé par Paris. La double-jupe en forme de bulle féminise le glacé du satin de base.

Fidèle à elle-même

Chanel lance un certain rose arabe

PARIS. (AFP) — Pour le printemps 1961, Chanel a adopté ce qu'on attendait d'elle : la ligne Chanel.

Rien de révolutionnaire dans cette collection où pourtant tous les modèles ont paru jolis, féminins et raffinés. C'est surtout dans les détails que l'on découvre des nouveautés. Les tailleurs désormais classiques de tweed fantaisie sont, cette année, à revers de soie sauvage, assortis à la doublure et au chemisier, dont les poignets s'aperçoivent, dépassant de la veste.

Jupes évasées

Les jupes, s'arrêtant sous le genou, sont plissées ou légèrement évasées pour faciliter la démarche. Comme à l'accoutumée : carrure étriquée, manches étroites et longues, décolletés ras de cou et poches plaquées, donnent une allure jeune et dégagée aux petits trotteurs de la journée.

A partir de cinq heures : les robes de mousseline ou de shantung sont fidèles au style chemisier, corsage fermé par des noeuds et jupes toutes plissées.

Le soir, le lamé reparaît, traité avec autant de désinvolture que la flanelle, parant la femme sans entraver ses mouvements.

Du matin au soir, le rose arabe est la couleur vedette. Deux modèles : un manteau et un tailleur de shantung épais blanc ont provoqué, par leur simplicité et leur sobriété, les applaudissements et les murmures d'admiration de l'assistance.

Cheveux orange et colère noire

LOS ANGELES, (PA) — Une cliente qui n'obtint qu'une teinte orange alors qu'elle désirait des cheveux roux esta en justice récemment mais se vit refuser tout remboursement. Mme Selma Kennedy âgée de 33 ans porta son grief à la "Cameo Incorporated" propriétaire d'un salon de beauté de Beverly Hills. Elle exigeait $5,000.

Le salon de beauté a rétorqué que Mme Kennedy avait reçu ce qu'elle avait demandé car ayant apporté une photographie en couleur on s'est efforcé de préparer la teinte exigée. Le juré s'est prononcé en faveur des coiffeurs.

Des dollars canadiens pour les petits Coréens

OTTAWA (PC) — Une femme qui possède une liste d'achats mondialet des plus inusitée partira le 4 février prochain pour son 8e tour du monde. Son but est de distribuer les dons faits par les Canadiens à ceux qui en ont le plus besoin.

Il s'agit de Mme Lotta Hitschmanova, directrice de Unitarian Service. Elle est assurée, financièrement, que les mandats répondront à la demande.

Lors d'une campagne lancée avant la Noël, la contribution des Canadiens à la misère humaine s'est chiffrée à $254,000 de dons, la plus forte somme depuis 15 ans.

Le Unitarian Service verse 85% de cette somme pour les enfants, soit pour défrayer les dépenses des 30 orphelinats dont ceux de Korée, Hong Kong, Inde, Italie et France. La balance est employé pour les programmes d'aide aux adultes qui souffrent d'infirmité ou de faim.

Environ 1,060 enfants ont été adoptés par des parents canadiens : chacun paie $7 par mois pour le soin et la réhabilitation d'un enfant.

L'oeuvre s'occupe aussi de 607 enfants qui sont logés dans 7 maisons koréennes en plus de la pension et de l'enseignement à 700 autres petits Koréens.

Bien que la Korée bénéficie largement de l'aide de l'Unitarian Service, de nombreux projets, soit 18 maisons d'enfants, sont à l'étude en Inde.

"Je crois, a dit Mme Hit schmanova, que l'Inde sera le pays qui sera le mieux favorisé par l'aide financière des Canadiens."

Et elle cite comme exemple, les cadeaux qu'elle apporte en Inde : une ambulance ; pour la Korée, un équipement physiothérapique de $2,240 pour les petits Koréens invalides et pour la France, 9,000 livres de sucre et de nouilles pour un orphelinat de Sèvres.

Elle rapporte aussi dans ses bagages 25,000 layettes pour les nourrissons arabes et 500,000 livres de porc du gouvernement canadien.

"Les âges de la vie" par le Dr Cloutier

Le conférencier invité à la prochaine réunion de la Société d'étude et de conférences, le mardi, 31 janvier, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, sera le docteur François Cloutier, spécialiste en psychiatrie. La causerie intitulée : "Les âges de la vie" commencera à deux heures trente.

Le docteur François Cloutier pratique la psychiatrie à Montréal depuis plusieurs années. Il est fellow du Collège Royal des Médecins du Canada et fellow de l'Association américaine de psychiatrie. Il est attaché à l'hôpital Notre-Dame et consultant senior à l'hôpital Queen Mary.

Membre de la plupart des sociétés médicales et psychiatriques canadiennes et américaines, le docteur Cloutier a publié une vingtaine de travaux scientifiques dans différentes revues françaises et canadiennes. Il est l'auteur de deux ouvrages de vulgarisation sur l'hygiène mentale. Il a fait beaucoup d'enseignement universitaire en anglais et en français. Avant de commencer à pratiquer la psychiatrie, le docteur Cloutier a eu l'occasion de travailler pour un organisme des Nations Unies en Inde et en Asie.

AVIS

CONCERNANT LES MANTEAUX DE FOURRURE

PROFITEZ DES 2 DERNIERS JOURS DE NOTRE GRANDE VENTE

C'est au cours des 2 derniers jours de janvier qu'est offerte la dernière chance de profiter de véritables aubaines en fourrures... le manteau, la jaquette ou l'étole dont vous rêvez, madame, au prix que vous désirez payer, le plus bas PRIX DE JANVIER des ateliers REID FOURRURES, rue Amherst. REID FOURRURES demeure un des plus grands marchés de fourrures à Montréal et le solde de janvier REID est l'événement de liquidation de l'année où vous obtenez tout... apparence, qualité et durée à un prix de réelle économie. Le public trouvera même un avantage réel à se rendre sur la rue Amherst pour visiter sans obligation d'achat une des plus grandes manufactures de vêtements de fourrure à Montréal.

Voici un exemple parmi des centaines :

MANTEAUX DE VISON PASTEL AUTUMN HAZE
AUX BAS PRIX INCROYABLES DE

PRIX BUDGET	PRIX VEDETTE	GROUPE INTERMEDIAIRE	QUALITE DE CHOIX
$1590	$1850	$2250	$2450

QUALITE SURCHOIX	QUALITE DE LUXE
$2750	$2950

REID FOURRURES Inc.
1473, RUE AMHERST



MESDAMES,

VOICI UNE NOUVELLE METHODE DE RESOUDRE VOTRE PROBLEME DE LESSIVE !

Oui, la *NOUVELLE* façon de faire votre lavage, ménagères, c'est tout simplement de le confier aux buandiers experts de *NEW METHOD !* Epargnez-vous donc cette corvée en la faisant faire chez

New Method

**Equipement moderne assurant un travail parfait A PEU DE FRAIS*

SIGNALEZ CR. 3-3391
SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

New Method

BUANDIERS - NETTOYEURS
6455, rue Christophe-Colomb
DEUX SUCCURSALES : 1112 EST, BEAUBIEN 9153 BOUL. PIE IX



"Pas de pleur... pas de sanglot... mais des bravos..."

DE PARIS... un câblogramme sur la mode

Voici le 4e d'une série de reportages sur les lieux, de Molly Ballantyne, membre de notre comité de Haute Couture, qui assiste aux Ouvertures du Printemps. Nos messages précédents provenaient de Rome, Florence et Londres. Les acheteuses de la Maison Ogilvy's rendent visite aux grandes capitales du monde pour rechercher l'élégance de la mode. Lisez le message ci-dessous et soyez aux aguets pour les prochains messages de Modes Ogilvy's.

ANGLO-AMERICAN
WESTERN UNION INTERNATIONAL COMMUNICATIONS
DIRECT CABLE SERVICE BETWEEN THE DOMINION OF CANADA AND EUROPE

NYAN 229 PSX458/26 PARIS 10 26 1923
JAS A OGILVYS LTD MONTREAL

S'IL EST VRAI QUE VOTRE AMOUR A LES CHEVEUX NOIRS IL N'EST PAS NECESSAIRE POUR CELA QUE VOS TOILETTES DU PRINTEMPS LE SOIENT STOP LES OUVERTURES PARISIENNES REGORGENT DE COULEURS VIVES ET LA NOTE QUI PREDOMINE EST JEUNE STOP DE PLUS, UNE FEMME N'A PLUS BESOIN DE PLEURER SUR SON SORT SI SON TOUR DE TAILLE N'EST PAS CELUI D'UN MANNEQUIN CAR LES LIGNES DE LA MODE PRINTANIERE SONT SOUPLES ET FLATTEUSES STOP EN FAIT, LES COLLECTIONS SONT SI VARIEES QU'EN AVRIL TOUTES LES FEMMES SERONT RAVISSANTES.

MOLLY BALLANTYNE

JAS. A. OGILVY'S LIMITED, MONTREAL



M. et Mme CLAUDE PAYETTE (Monique Bernard) dont le mariage a été béni, ces jours derniers, à dix heures, à l'église St-Germain d'Outremont, par le R. P. Réal Aubin, c.s.v. La mariée est la fille du docteur et de Mme Gaston Bernard, d'Outremont, et le marié, le fils de M. et de Mme Aimé Payette, de Montréal.

Parties de cartes

—La partie de cartes mensuelle, organisée par l'ouvroir des Petites Filles de St-Joseph, aura lieu le jeudi, 2 février, à 2 heures p.m., à la salle du Centre Paroissial St-Stanislas, au 1371 est, de la rue Laurier.

—Au profit des loisirs de l'école Baril, au 3603 de la rue Adam, aura lieu une partie de cartes, le mercredi, 8 février, à huit heures p.m., pour information : LA 2-5264 ou LA 3-2603.

La Ligue de la Jeunesse féminine

—Mme Jacques David recevra à l'heure du thé chez elle le mardi, 31 janvier prochain, les membres du comité d'organisation de la Campagne de Sirop d'Erable.

—Une partie de cartes aura lieu au couvent Bethléem, 1185 rue St-Mathieu, le samedi 4 février, à 2 heures p.m.

Dîner-causerie

—Parmi les invités d'honneur qui assisteront, ce soir, à l'hôtel de la Reine Elisabeth, au dîner-causerie organisé conjointement par la Fondation du Québec des maladies du coeur et les Femmes Chefs d'Entreprise mentionnons outre ceux déjà cités : l'hon. et Mme René Lévesque, l'hon. Wilfrid Gagnon, le Dr A. D. MacDonald, le Dr et Mme Jonathan Ballon, Mlle Marie Atkinson, M. et Mme Roméo Santoire, le Dr et Mme Gérard Bourbonnière, Mme Madeleine Baron-Kauffman organisatrice des chapitres F.Q.M.C., le Dr et Mme Eugène Robillard.

Assisteront également à cette manifestation : Mme Camille Dugal, Mlles Béatrice Masson, G. Bélisle, Patricia Marois, Mmes Gisèle P. McKeogh, Blanche Dolbec, Rosaire Nantel, Mlle Clara Nantel, Mme J.H. O'Hier, Mlles Alice O'Hier, Marie-Jeanne Bédard, Adrienne Côté, Charlotte Noël, Elizabeth de Pooter, Mmes MacSporren, Winifrid Hill, Flore Archambault, Annette Lefebvre, Cécile Clermont, Alice Latreille, Denise Tanguay, Fleurange Gagnon, Madeleine Lamarre, Mme Marie-Ange Lachapelle, M. et Mme Gabrielle Thibault, M. et Mme Paul-Emile Lavigueur, M. et Mme P. H. Laporte, Mme Sylvio Chagnon, Notaire et Mme Paul Boucher, Mmes J. A. LeBrock, Rose Galletti, R. Larouche, M. et Mme Arthur Gauthier, M. et Mme Yves Gauthier, M. et Mme Jos. de Coste, Mme Edgard Bouchard, Mme H. Filiatreault, M. et Mme Guy Roberge.

Le Dr Paul David, S.C.P.Q., sera le conférencier invité. Il a intitulé sa causerie : "Affaires du Coeur".

Mme Kennedy amie des artistes

WASHINGTON. (PA) — Le grand chorégraphe George Balanchine a été le premier invité de Mme Kennedy à la Maison Blanche, d'où il est sorti convaincu que la jeune femme "inspirerait probablement tout le pays."

Après avoir passé près d'une heure avec Mme Kennedy, ce grand maître russe des ballets classiques et modernes a déclaré :

"C'était comme si nous nous étions connus depuis des années."

Il a ajouté : "Mme Kennedy n'a pas seulement l'avantage d'être très jeune et très jolie, mais en plus, elle a de grandes connaissances dans les domaines de la musique et du ballet et, aussi, de tous les arts. Et en plus, elle aime vraiment recevoir les artistes".



MARDI GRAS A L'HOPITAL NOTRE-DAME — Parmi les auxiliaires qui s'occupent activement du "Mardi gras", grande manifestation qui se déroulera le 14 février prochain, dans la salle du gymnase des infirmières de l'hôpital Notre-Dame, on remarque, première rangée à gauche, Mme Jean-Louis Léger, trésorière ; à droite, Mme Robert Lajoie, comité des fleurs ; deuxième rangée, de gauche à droite : Mme Marc Tétrault, présidente du souper, Mme Réginald Johnson, comité des amusements et Mme Jules Dupré, du comité de la vente des billets.

Une réception marquait, ces jours derniers, la fondation d'une section québécoise du comité féminin du Collège Saint-Denis, dont Mme Jean Lesage a accepté la présidence honoraire. Sur cette photo on remarque de gauche à droite : Mmes Paul Bédard et Jacqueline Rioux, respectivement présidente et trésorière de la section de Québec, Mmes Arthur Vallée et Benoît Baril, présidente et trésorière de la section de Montréal, ainsi que Mme J.-C. Falardeau, vice-présidente de Québec.

Déjeuner chez les femmes libérales d'Outremont

—Le déjeuner organisé par l'Association des femmes libérales d'Outremont, en hommage à Mme Jean Lesage, aura lieu le 20 février prochain, dans le grand salon de l'hôtel de la Reine Elisabeth. Les épouses des ministres du cabinet prendront place à la table d'honneur, aux côtés de Mme Lesage et des autres invités d'honneur. Mme Sylva Lamothe, présidente de l'association, recevra les invitées, aidée de Mmes Hector Caron, Charles-Edouard Roy, Jacques Trahan, Camille Dugal, René Baglot, Omer Renaud, François Mercier, Lucien Guilbeault, Gérard Poupart, Marcel Trahan, E.-M. Hurtubise, Clarence Quinlan, Rodolphe Maheu, David Dublin, Lily C. Payette et N. Corbo.

Assisteront au déjeuner, les personnes dont les noms suivent :

Mmes Roméo Latreille, J.-E.-A. Laferrière, Docteur Berthe Gagnon, Alberte Bouchard, Louise Baillargeon, Rita Bouchard, Berthe Latour, E. Vinet, Yvonne Coupal, Louis Jargaille, Emile Beauchamp, François Charette, Gérard Dubois, Roméo Daoust, Jean Gauthier;

Mmes Jean-Paul Deschâtelets, Albert Vanier, Gustave Bernèche, Gérard Farley, Victor Trépanier, Walter Strong, Charles E. Roy, Roger Desjardins, Edouard Martel, Alphonse Denault, Regina Decelles, Emile Lussier, Claire Villiers;

Mmes Hector Perrier, Hector Fontaine, Wilfrid Duranceau, Léopold Joubert, Henri-F. Valois, Arthur Fontaine, Azarie Choquet, Lionel Gosselin, L. Dépatie, Lionel Langevin, Adrien Meunier, Eugène Lefrançois, Richard Vanier, Jean-Paul Cartier;

Mmes Eugène Farley, Béatrice T. Asselin, Arthur Campeau, Guy Montpetit, Jeanne Sauvé, Camile Dugal, Guy Desaulniers, J.-O. Houle, Pierre-C. Trudeau, Thérèse Roy, Yvette Gagnon, H. Farand, J. H. O'Heir, Charles Magnan.

Mlles May Stewart, Louise Lefebvre, Alice O'Heir, Poissant, Rachelle Loiselle, Renée Masson; Mmes Pierre Trudeau, R.-A. Cousineau, P.-C. Lessard, Gérard Masson, Ernest-V. Hurtubise, Alfred St-Cyr, Jacques Panet-Raymond, Alfred d'Orsonnens, Urgel Mitchell, Clarence Quinlan, Yves Desmarais, Guy Pinsonnault, René Lagarde;

Mmes Gaëtan Ducharme, Robert Grant, L.-G. Huard, Pierre Favreau, Horace Boivin, Ephraim Racine, Paul de Guise, J.-M. Lafontaine, Jules Lafontaine, Raymond Desrosiers, I.-E. Chalifoux, Réal Angers, Paul Hurtubise, Henri Lavoie, Albert Berthiaume, Maurice Bélanger, Rose Smiley, Gustave Portelance, Pierre Marion.

Nouveau comité

—Des élections étaient tenues, ces jours derniers, chez les dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Joseph de Lachine. Le nouveau comité élu se compose comme suit:

Présidente: Mme Jean Martin; vice-présidente: Mme Raymond Allard, secrétaire: Mme Gérard Desforges, secrétaire-archiviste: Mme Emile Pelletier, trésorière: Mme Marc Lachance, assistante-trésorière: Mme Rémy Beauchamp, conseillères : Mmes René Lamarche, Patrick McCall, Marcel Lamothe, J. M. Beauchemin, Aurélien Larente et Eugène Cadieux; conseillères à vie : Mmes Raoul Bourgie et A. L. Vasseur; comités spéciaux : réception: Mmes Joseph Legault, cons., Maurice Provost, René Chamberland, Jacques Landry, et Pierre Gaston; billets : Mmes Joseph Lamoureux, cons., et L. Marleau, cons.; service social: Mmes J.-René Peletier, cons. L.-H. Gatien, B. Leclerc, Jacques April, et Mlle V. Vallée ; recrutement : Mmes Raymond Robert, cons., Roger Gordon, et Yvan Domon.

Les ex-présidentes, Mmes Geo. A. Lewis, L.-H. Gatien et J.-M. Trépanier sont élues présidentes honoraires.

Bal de Minerve

—L'association des étudiantes de l'Institut de diététique et de nutrition invite les diplômés de l'Institut au bal de Minerve qui aura lieu conjointement avec le bal d'Esculape, le vendredi, 10 février, à la salle Champlain de l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Information : Denise Roy, RE. 7-8689.

Ottawa

— M. et Mme John G. Roy annoncent les fiançailles de leur fille Françoise, à M. Louis Ferreira, fils de M. et de Mme Anthony Ferreira, du Portugal. Le mariage aura lieu au mois de mai prochain.

— M. et Mme Raoul St-Onge, annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, à M. Marcel Bourdon, fils de M. et de Mme Roland Bourdon.

Elle n'a plus le souci des poils superflus



Mme Marie Labelle, Montréal

Comme des millions d'autres femmes à travers le monde, Mme Marie Labelle, de Montréal, eut à faire face au problème des poils superflus. Mais, contrairement au grand nombre de celles qu'afflige ce problème, elle se rendit à l'évidence de la nécessité de réagir. Elle réussit à éliminer ses poils superflus d'une manière permanente.

"Maintenant", dit-elle, "lorsque je rencontre des gens, je me sens à l'aise et je suis fière de mon apparence, non pas timide et honteuse comme auparavant.

"Je suis tellement heureuse des merveilleux résultats de la méthode d'épilation Gregory et je regrette de ne pas l'avoir essayée plus tôt".

L'enthousiasme de Mme Labelle est identique à celui des autres femmes qui ont découvert la méthode d'épilation Gregory et qui réalisent les bienfaits d'être débarrassées pour la vie des poils superflus. C'est merveilleux d'être délivrée à tout jamais de ces vilains poils et par conséquent de mettre fin à l'emploi de la pincette, du rasoir, de la cire ou autres dépilatoires.

C'est aussi merveilleux de pouvoir profiter d'une méthode d'épilation confortable, à bas prix, qui libère votre peau des poils superflus d'une manière permanente, quels que soient le moment et l'endroit où ils apparaissent.

Gregory a rendu ce traitement possible grâce à sa méthode d'épilation perfectionnée. Les techniciennes Gregory sont entraînées par des experts et elles se consacrent uniquement à ce travail. Aussi, les cliniques Gregory emploient ce qu'il y a de mieux et de plus moderne en fait d'appareils d'épilation.

C'est pourquoi la méthode que vous offre Gregory permet l'épilation plus rapide, sans douleur et à très bas prix.

Pourquoi ne pas venir constater vous-même ce qui est ? Téléphonez tout de suite à UN. 1-9741 ou HU. 1-3522 pour prendre rendez-vous pour un examen et une démonstration.

Nos cliniques sont situées : EN VILLE — Suite 301, Edifice Carré Dominion, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, et A SNOWDON — Suite 303 Edifice Banque Royale, 5292 Queen Mary Road, coin boul. Décarie.

Nos heures de clinique sont : Tous les jours de semaine de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. et les samedis de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.



Mme Pierre-Paul BELANGER, présidente du comité des dames auxiliaires du Collège des Chiropraticiens, qui accueillera les invités lors du dîner offert, le samedi, 4 février prochain.

15e dîner-dansant annuel de l'Ass. des Pharmaciens

—L'association des Pharmaciens de la province de Québec (A.P.D.M. — P.Q.) tiendra son dîner-dansant annuel le jeudi, 2 février prochain, dans les salons de la Reine Elisabeth.

M. Roger Larose, B.Pharm., L.Pharm. — doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal — recevra, à cette occasion, le "Mortier d'honneur", qui lui confère le titre de pharmacien de l'année.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons : M. Roger Larose, le docteur et Mme André Archambault, MM. et Mmes Samuel Bagan, Guy Beauchemin, Jean-Claude Bertrand, Jacques Bouchat, M. Samuel Boulkind.

MM. et Mmes Raymond Daniel, Ls-Ph. Demers, Chs-E. Descary.

MM. et Mmes Clément Daignault, Jean Dicaire, M. André Desrosiers, Mlle Desrosiers ; MM. et Mmes Charles-E. Duquette, J.-Gérard Causault, J.-C. Cusson, Georges Chalifoux, Henri Charest, Jean Charton, Roland Claveau.

MM. et Mmes Georges Filteau, Roland Genest, Gérard-B. Genest, Bernard Geoffrion, Earnie T. Gather, Jean-Louis Gingras, Hervé Labelle, Paul-A. Lavigne, Marcel Laberge, Horace Lefebvre, W. R. Labow, Fernand Lanouette, Jean-Claude Levaque, Bernard Lacaille.

M. Alfred-F. Larose, Mlle Larose ; MM. et Mmes Lambert Mayer, E.-Roland Michon, le docteur et Mme Gérard Morin, MM. et Mmes Peul-Emile Payette, Jean-Marie Pelletier, Guy Piché, Ernest Rigassio, Jean-G. Richard, Louis-O. Régnier, J.-O. Taillefer, Hubert Trudel, Georges Valade, et M. Paul Morand.

Soirée dansante

—Le président du comité des Jeunes Libéraux du comté Montréal-Mercier, M. Luc Lefrançois, et la présidente de l'Association des femmes libérales du même comté, Mme Yvonne Décary, sont présentement à mettre au point une manifestation qui se déroulera le samedi, 18 février prochain au centre social de la Fraternité des policiers, situé au 480 est, de la rue Gilford.

Cette soirée débutera à 9 heures du soir et marquera la première d'une série d'activités sociales que l'Association libérale de Montréal-Mercier projette d'organiser à intervalles réguliers.

Toutes les personnes intéressées à participer à cette soirée dansante pourront communiquer avec M. Luc Lefrançois à LA 4-9416, ou avec Mme Yvonne Décary, à LA 3-7625.

Vie familiale de l'Anglais

LONDRES. — Les portraits que l'on nous trace de l'Anglais moyen sont parfois d'une rigueur excessive, aussi l'association des manufacturiers de vêtements a-t-elle tenté de faire un sondage sur la vie privée et familiale de l'Anglais, afin de découvrir quelques petits secrets qui lui ont toujours été cachés.

De cette investigation on a su : qu'il prend un bain chaque jour, deux même, s'il doit sortir pour la soirée ;

Il nettoie ses dents deux fois par jour, préfère les anciens rasoirs aux rasoirs électriques et va chez le barbier à toutes les deux semaines ;

Il soigne méticuleusement ses mains ;

Il est ponctuel mais pointilleux . . .

Il se confie davantage à sa secrétaire qu'à sa femme, sur les sujets concernant ses affaires ;

Il n'est pas très expansif et peut sembler sans affection mais il est prêt à toutes les sacrifices possibles pour ses enfants.

Assaisonnements de l'agneau

Comme assaisonnements de base on utilise à peu près partout du sel, du poivre et de l'ail.

La cuisine anglaise accompagne l'agneau de menthe pulvérisée, de sauce à la menthe et de sauce à la moutarde et aux câpres.

Nouvelles Lignes 1961



SPECIAL D'INTRODUCTION
PERMANENTE
à la crème Rég. $10.00 $7.50 au complet.
AUTRE GRAND SPECIAL
PERMANENTE
RAYETTE LANOLINE Rég. $12.50 $9.50 au complet
COUPE par PAUL LARUE
TEINTURE 5.00

Coupe exclusive par RENE

SALON Paul La Rue

306 est, rue Ste-Catherine — UN. 1-2089

Premier coin à l'ouest de St-Denis
Au-dessus de la Société Coopérative de Frais Funéraires

Tenue de Gala
EN LOCATION



Choisissez parmi la plus grande collection de vêtements de qualité au Canada. Les plus nouveaux styles.

Ajustement parfait. Prix raisonnables.

CLASSY
Tenue de gala

6984 St-Hubert CR. 1-1166
1227 carré Phillips UN. 1-3625
1168 Ste-Catherine est LA. 6-5531
4806 av. du Parc CR. 2-5704

Vêtements Sport H.R... Solde final!

Tricots italiens
Robes . . costumes
$21 à $39
Se vendaient $45 à $85

Cachemires
Importations de noms fameux
Cardigans Pullovers $14 — Se vendaient 22.95 et 24.95
Chandails Couturier $22 — Se vendaient 32.95 à 39.95

Chandails importés.. moins que 1/2 prix
Surtout des tricots gonflants et plats italiens et autrichiens
$7 — Se vendaient 14.95 et 19.95
$11 — Se vendaient 22.95 et $25
$14 — Se vendaient 29.95
D'autres.. se vendaient $35 à 49.95.. moins que 1/2 prix

Blouses et chemises importées
Soies, laines et cotons.. couleurs unies et imprimés
$6 — Se vendaient 10.95 à 12.95
$7 — Se vendaient 14.95 à 16.95
$9 — Se vendaient 19.95!
D'autres.. se vendaient 21.95 à 29.95.. à 1/2 prix

Pantalons importés
Couleurs unies et nouveauté, en laine, soie et brocarts
$9 et $13
Se vendaient 18.95 à 29.95
D'autres.. se vendaient $35 à $55.. à 1/2 prix

Toutes ventes finales!
Nous regrettons pas de commandes téléphoniques ou P.S.L.
Vêtements Sport au troisième

HOLT RENFREW
Stationnement gratuit — Sherbrooke et de la Montagne

Courrier Confidences

Un vide qui demande à être comblé . . .

Q.—Nous sommes une famille de quatre filles dont trois sont religieuses ; moi, je suis mariée depuis douze ans. Mes soeurs ont toutes les trois prononcé leurs voeux. Depuis, ma mère considère qu'elle n'a plus aucune obligation. Mon père travaille et a besoin de bons repas et d'une maison entretenue. Il fait un salaire très élevé et donne à ma mère tout ce qu'elle désire. Il y a un an et demi, elle s'est acheté une petite auto européenne. Quinze jours plus tard, elle nous annonça qu'elle s'était trouvé un emploi dans un magasin. Elle gagne vingt-huit dollars par semaine.

Mon père, mon mari et moi-même avons cru à un caprice ; mais cela dure depuis ce temps et ça n'a pas l'air de vouloir finir. Le pire, c'est que mon père est obligé de manger au restaurant. Il en est venu à ne plus digérer et il souffre d'ulcères d'estomac, compliqués d'hémorragies, ulcères causés par les soucis. Devant ses relations, il est humilié de voir sa femme agir de la sorte, lui qui l'a toujours portée sur la main. Elle a une maison toute neuve, dans un des plus beaux quartiers de la ville ; depuis qu'elle travaille, rien n'est entretenu. Elle ne déballe même pas les lavages qui arrivent tout repassés.

Quel mauvais vent souffle donc sur les femmes de cet âge ? Ma mère a cinquante-cinq ans, comme la plupart de ses amies. Cette idée d'indépendance est, je crois due à la lecture de certaines revues américaines que maman dévorait à longueur de soirée. Lorsqu'elle touche son salaire, elle et ses amies vont à Montréal souper dans un restaurant de l'ouest. Mon mari passe des remarques désobligeantes pour ma mère. Il dit l'avoir vue dans des endroits peu convenables pour une femme. Que répondre à mon mari et à tous ceux qui me parlent de cette situation qui me fait tant de peine ? — GLORIA

R.—La conduite de votre mère, ma chère amie, n'est pas imputable, comme vous le croyez, à la lecture de revues américaines ; les racines en sont beaucoup plus profondes que vous ne le croyez. Elles plongent dans son subconscient et il est probable que les raisons qu'elle se donne à elle-même ne sont pas les vraies.

Vous avez d'ailleurs effleuré le problème réel quand vous dites que ses enfants, étant maintenant casées et ayant leur vie propre, elle considère qu'elle n'a plus aucune obligation. Et c'est juste. Elle s'ennuie, n'étant plus nécessaire ou même seulement utile à quelqu'un. Vous allez objecté qu'elle a son mari. Mais n'oubliez pas qu'elle passe ses longues journées toute seule, entre quatre murs, désoeuvrée, l'entretien de sa maison étant loin d'occuper tout son temps. Son mari, lui, travaille, voit des visages nouveaux ; quand il rentre, le soir, il n'a pas le goût de sortir. Il aurait dû, lui, l'inviter à souper au restaurant, l'amener au spectacle, la distraire. Et surtout, lui suggérer de combler les loisirs dont elle dispose, le jour, d'une façon intelligente et tout à la fois utile. Elle pourrait s'occuper d'oeuvres, par exemple, de l'UNICEF, ou encore de la Croix Rouge, que sais-je. Les "bonnes oeuvres" de nos jours, ont pris un caractère humanitaire très large, dépassant le genre "ouvroir" ou associations pieuses. Elles peuvent remplir une vie, apporter à celle qui s'y donne un enrichissement et un sentiment de plénitude.

J'imagine que vous attendez de moi des conseils concrets. Je vous suggère donc, d'une part, d'essayer d'intéresser votre mère à une oeuvre d'envergure qui comblera le besoin qu'elle a de se sentir utile et de s'occuper, sans aller jusqu'à négliger sa maison. Une telle occupation la captiverait moins que son travail actuel mais suffisamment pour chasser l'ennui et la sensation de vide qu'elle ressent. Ensuite, que votre père fasse un effort pour intensifier un peu sa vie sociale. Que sa femme ne demeure pas, pour lui, celle qui voit à la maison, lui prépare de bons repas et reprise ses chaussettes. Qu'il l'associe à son travail autant que possible ; qu'il partage avec elle ses ennuis, ses joies. S'il se contente d'être le pourvoyeur, le compte de banque, il ne fera que gâcher la situation.

Un homme a toujours tort de croire qu'il suffit de combler une femme de biens matériels pour se l'attacher ; comme lui, elle est un être doué d'une âme et d'un coeur et s'il n'arrive pas à être "une présence" et une raison de vivre pour sa compagne, il court au-devant de fortes déceptions.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à:
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R. — A **"M. Paul D." mon fidèle censeur...** — Vous me reprochez d'avoir écrit "sur" le journal au lieu de "dans" le journal ; mais vous ne me dites pas dans laquelle de mes chroniques cet anglicisme m'a échappé... Je suis un peu comme Thomas ; j'aurais aimé voir pour croire. Non pas que je sois à l'abri des erreurs mais... "Errare humanum est..."

Tenez, mon cher et fidèle censeur, si je voulais être méchante, je vous reprocherais de ne point faire la différence entre l'indicatif et le subjonctif, de... Non, je ne me laisserai pas aller à ce petit jeu mesquin. Mais j'y irai de ma petite suggestion. Vous connaissez sans doute la revue française "Vie et Langage" ? On y fait souvent l'inventaire des fautes de français relevées dans des journaux de France. Hélas ! il ne s'agit même pas de feuilles de choux, mais de journaux réputés... et parisiens! Et nos amis de France n'ont pas l'excuse — car c'en est une valable — de vivre dans un pays bilingue comme le nôtre.

J'ajoute que M. Desy n'est pas le seul Canadien qui soit mort en France ; les nombreux cimetières militaires en témoignent... Dans ce temps-là, il était mal vu de dénier les Canadiens français ; vous en souvient-il ?

Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur "ce petit péché mignon" que j'ai commis, par distraction, croyez-le ou non. La mouche du coche a son utilité. Du moins, elle en est persuadée... et pour elle, c'est ce qui compte !

Etiquette et mode

R. — A **"Future maman"** — Rien ne s'oppose à ce que vous demandiez le frère aîné de votre mari et sa femme comme parrain et marraine de votre futur enfant. A moins que vos beaux-parents s'en offusquent; mais il est probable qu'ils seront d'accord. C'est surtout vous qui pouvez en juger.

R. — A **"Une qui aimerait savoir"** — Lors des mariages, on installe une marquise par parure. Mais elle est très utile, quand il fait mauvais. Les deux motifs jouent donc mais c'est surtout parce que "ça fait chic" qu'on déploie ce faste !

R. — A **"Nini"** — Pour le mariage, une robe en imprimé, droite. Jaquette de fourrure ou manteau long. Chapeau de paille. Accessoires de cuir ou de suède s'alliant à votre toilette. Couleur selon votre teint et votre taille. Vous dites que vous êtes grande, mais vous ne précisez pas si vous êtes mince ou non.

Pour le voyage, un costume ou une robe de lainage léger. Les grands magasins ont des conseillères qui vous donneraient des conseils plus pertinents que les miens, car elles ont l'avantage de vous voir et peuvent mieux juger de votre type.

R.—A **"Carmen"** — La paillette, c'est un peu lourd, pour vous. Elle ne se porte pas l'été.

Tôt, au printemps, on voit apparaître les chapeaux de paille ; la plume se porte l'automne et l'hiver.

Vous pourriez placer des bougies sur la table, et la garnir d'un centre de fleurs. Les décorations ne sont plus à la mode.

Renseignements divers

R. — A **"Line"** — Le "Service des Cours par Correspondance" du Ministère de la Jeunesse, 9175, rue Saint-Hubert, vous offre, entre autres, des cours de couture et confection pour dames. Des écoles privées ont aussi élaboré un système de cours par correspondance. Je ne puis, ici, vous donner des noms et des adresses, puisqu'il s'agit d'institutions à but lucratif. Mais consultez les annonces dans les journaux; écrivez à ces collèges, renseignez-vous et vous finirez par trouver un cours convenant à vos aptitudes et à vos goûts. Il se donne aussi des cours de dessin, de lettrage, etc.

J'espère que vous allez persévérer dans vos résolutions de vous cultiver. Bonne chance !

R.—A **"TROIS AMIS"** — Vous pourriez vous adresser, en effet, aux directeurs des boites de nuit, des cabarets; vous pourriez aussi tenter votre chance auprès des postes de télévision et de radio.

Essayez aussi d'obtenir des engagements dans d'autres villes que Montréal, si la chose vous est possible. Faites beaucoup de sollicitations; la loi du nombre jouera. Soyez persévérants. Je vous souhaite bonne chance !

R.—A **"MME A.C."** — Vous pourriez vous adresser au Service d'Hygiène de la Ville de Montréal, (UN. 1-3811). J'ignore cependant si ce Service est donné aux habitants de la banlieue ou si votre ville possède un tel service. Votre maison pourrait être désinfectée de façon radicale. Et pour éviter le retour de ces rongeurs, vous pourrez alors garder des chats. Il vous faudrait aussi boucher soigneusement toutes les issues par où rats et souris peuvent s'introduire dans la maison.

R.—A **"Mlle Sylvie M."** — Vous trouverez, dans des revues françaises, des demandes de correspondants. Voyez votre libraire.

L'électricité, facteur de progrès agricole

Du 17 au 26 février, le ministère des Ressources hydrauliques participera au 9e Salon national de l'Agriculture, au Palais du Commerce, à Montréal.

L'hon. René Lévesque a jugé opportune cette présence à une exposition de type agricole, parce que le progrès de notre économie — le secteur agricole compris — repose dans une très large mesure sur la mise en valeur de nos richesses hydrauliques. Que l'on songe par exemple à l'électrification rurale.

Au prochain Salon de l'agriculture le visiteur aura une vue d'ensemble du champ d'activité du ministère des Ressources hydrauliques. En effet, la toile de fond représentera la nappe d'eau accumulée par un barrage, avec son corollaire une usine hydroélectrique. Au premier plan on verra, entre autres, des résultats pratiques de la distribution de l'énergie hydroélectrique : l'alimentation de l'industrie manufacturière et l'électrification de la ferme.

A ce kiosque qui offrira un très beau coup d'oeil il y aura du mouvement.

A l'occasion de la tenue du Salon, M. Lévesque participera à une manifestation, à titre de ministre des Ressources hydrauliques.

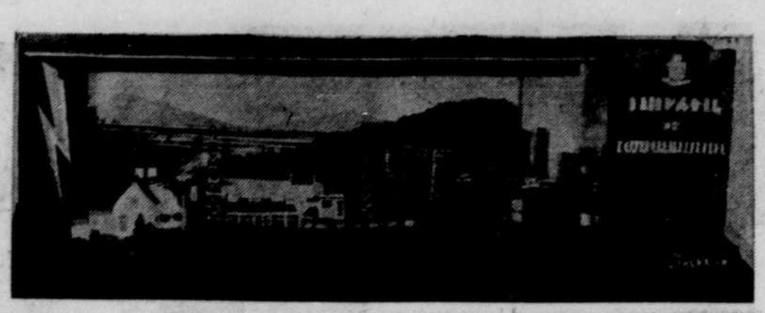


ILLUSTRATION DES ACTIVITES DU MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES. — On voit ci-dessus la maquette du kiosque qui sera monté par le ministère des Ressources hydrauliques, au IXe Salon national de l'agriculture, du 17 au 26 février, au Palais du commerce de Montréal. La toile de fond de ce vaste stand représentera la nappe d'eau accumulée par un barrage, avec son corollaire : une usine hydro-électrique. Les résultats pratiques de la distribution de l'énergie hydro-électrique, l'alimentation de l'industrie manufacturière et l'électrification rurale, occuperont le premier plan.

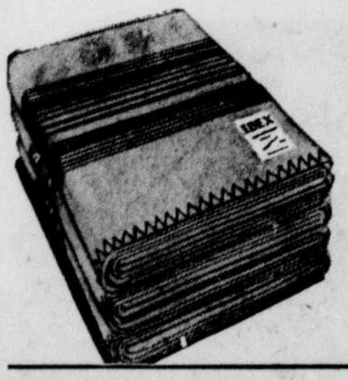
Marshalls Silks & Fabrics Inc.

VENTE de BLANC

2 DERNIERS JOURS

Nous vendons comptant — Nos prix réflètent les économies

MARSHALLS REMERCIE SES NOMBREUX CLIENTS DE LEUR ENCOURAGEMENT — LEUR LOYAUTE — ET LEUR SUPPORT DURANT LA GRANDE VENTE DE BLANC DU MOIS QUI SE TERMINE



COUVERTURES de FLANELLETTE

IBEX "Tex-Made"

70 x 90 Rég. $6.95 la pai. VENTE la pai. **4.99**

80 x 90 Rég. $7.59 la pai. VENTE la pai. **5.88**

PREMIERE QUALITE

DERNIER APPEL concernant ces fameuses couvertures. Liséré de teinte rose pâle, bleu, vert, or. QUANTITES LIMITEES DES TEINTES VERT ET OR.

FAMEUX ENSEMBLES DE BAIN IMPORTES "CALLAWAY"

Superbe qualité épaisse. Teintes de rose, vert, jaune, blanc, rose pâle, aqua, bleu, rouge, santal, martini, lilas.

PREMIERE QUALITE — Rég. $5.50 l'ens. Prix de fin de vente, l'ens. **3.99**



SERVIETTES FIELDCREST

ESSUIE-MAINS 15 x 27 Valant $1.39 CH. **58¢**

SERVIETTES DE BAIN 22 x 44 Valant $2 CH. **88¢**

DEBARBOUILLETTES 12 x 12 Valant 59¢ CH. **28¢**

Rose pâle, blanc, rose, vert, turquoise, citron ainsi que rayures multicolores. Economie sensationnelle pour cette grande FIN DE VENTE DE BLANC.

POURQUOI NE PAS PROFITER DU FAIT QUE TOUS LES DRAPS SONT ENCORE EN VENTE ET ACHETER LES MEILLEURS ? Tex-made

DRAPS HOMESTEAD

Petaltone et candytone de teintes unies

72 x 100 VENTE, ch. $2.77

81 x 100 VENTE, ch. $3.27

Taies d'oreillers. VENTE, pai. $1.38

Rose pâle, bleu, vert, jaune !



DRAPS HOMESTEAD

Teintes bonbon

72 x 100 VENTE, ch. $3.29

81 x 100 VENTE, ch. $3.47

Taies d'oreillers. VENTE, pai. $1.57

Rayures contrastantes sur fond rose pâle, bleu, vert, jaune !



DRAPS HOMESTEAD

à bordure imprimée

Lit double, 81 x 100 VENTE 3.47 CH.

2 modèles — "Rose Spray" et "Rose Arbour" !

Taies d'oreillers ! VENTE, la pai. 1.57

Rose pâle, bleu, or



PERCALE BLANCHE

GROUPE No 1

Tex-made

72 x 104 VENTE, ch. $2.94

81 x 104 VENTE, ch. $3.44

90 x 104 VENTE, ch. $3.74

TAIES D'OREILLERS. VENTE, la pai. $1.37



HOMESTEAD BLANC

GROUPE No 2

Tex-made

62 x 100 ..... VENTE, ch. $2.29

72 x 100 ..... VENTE, ch. $2.57

81 x 100 ..... VENTE, ch. $2.77

Taies d'oreillers ..... VENTE, la pai. $1.19

Les quantités sont limitées. Commandez tôt. C'est votre toute dernière chance. Vous n'avez qu'à choisir ce que vous désirez et nous dire où vous le faire livrer.

ESSUIE-VERRES TOUT TOILE

22 x 32 Rég. 69¢ ch.

Rayures contrastantes modernes à bordure dominante bleu, rose pale, brun. **44¢** CH.

NAPPES DE COTONNADE IMPRIMEE

48 x 48 Valant $1.39

Dessins floraux de teinte bleue et grise sur fond blanc. **50¢** CH.

UN SEUL MAGASIN — 1195 rue STE-CATHERINE ouest — Victor 4-2558

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES REMPLIES



Toilet Laundries célèbrent leur 75e ANNIVERSAIRE

avec de formidables **Aubaines** *pour la ménagère !*

TOUT GENRE DE

JUPE UNIE, CHANDAIL ou VESTON SPORT

49¢ CH.

Magnifiquement NETTOYES et PRESSES soigneusement.

TOUTE

CRAVATE

SEULEMENT **17¢** ch. (Minimum de 3 cravates)

Soigneusement NETTOYEES et PRESSEES pour leur redonner leur aspect de neuf.

TOUT

MANTEAU UNI **98¢** CH.

de drap pour homme ou femme
Nettoyé et pressé

Merveilleuses aubaines
Toilet Laundries en blanchissage

TAIES d'oreillers ..... 8¢ CH.

DRAPS ..... 18¢ CH.

CHEMISES ..... 23¢ CH.

(Toute chemise de bureau, ou sport lavable "lavez et portez")
Tous ces articles magnifiquement blanchis et repassés.

HOUSSES NETTOYEES

et pressées avec grand soin

Housses de fauteuils 79¢

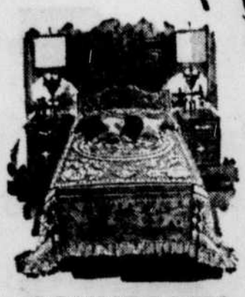
Housses de chesterfield $1.19

Housses de coussins 29¢

Oreillers stérilisés à la vapeur

Intérieur (en plume ou en duvet) lavé et stérilisé à la vapeur. Coutil lavé à la perfection et repassé.

69¢ ch.



COUVRE-LITS EN CHENILLE

Superbement nettoyés comme neufs et duveteux. **69¢** ch.

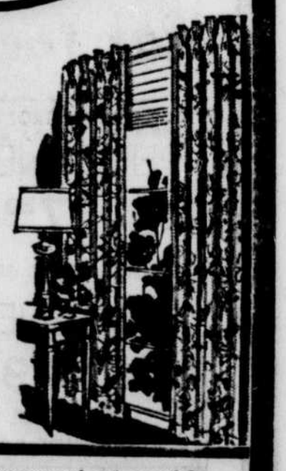


DRAPERIES

doublées ou non

3¢ le pied carré

Votre foyer retrouvera sa fraîcheur et sa gaieté avec des draperies bien nettoyées et refinies.



Service empressé et rapide

Il suffit de signaler

— WE 2-5121

TAPIS

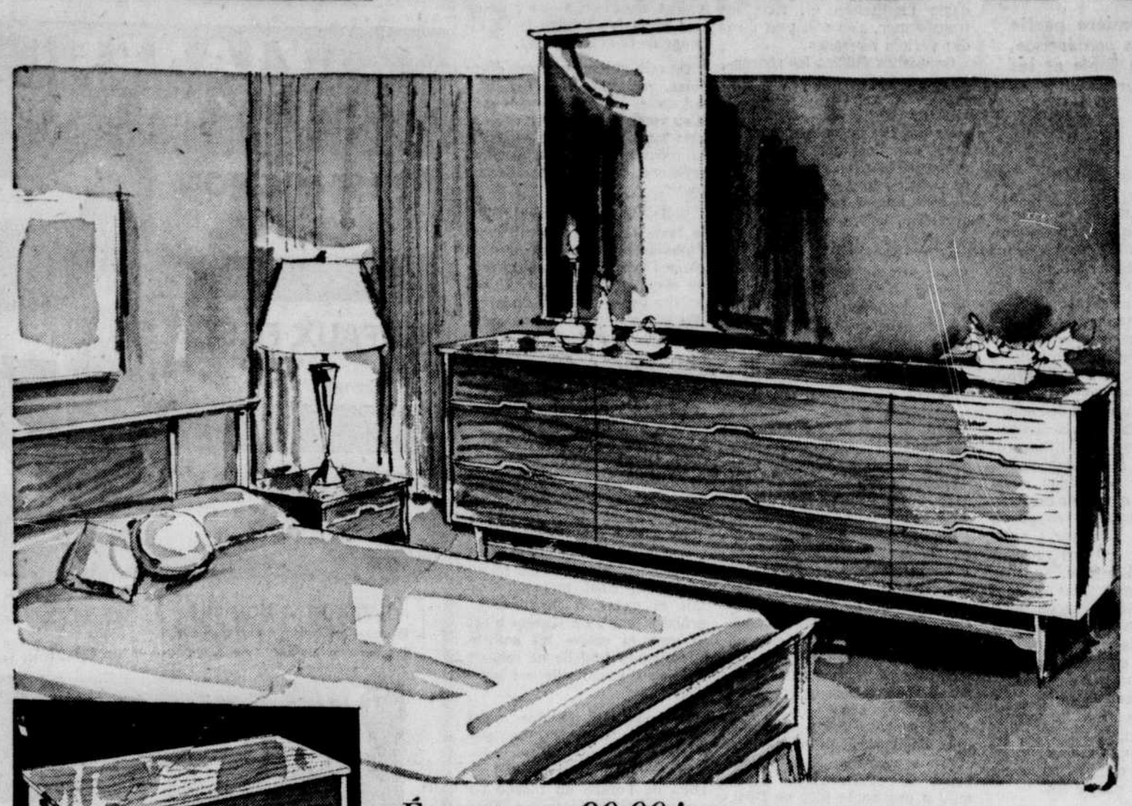
6¢ Le pied carré

Orientaux ou canadiens, nettoyés comme neufs. Vous serez émerveillé.

Toilet Laundries Ltd.

Morgan

VENTE MI-HIVER d'ameublement





Épargnez 90.00!

Mobilier chambre à coucher 3-morceaux en riche noyer lustré

Norm. : 389.00 — Main. 3 morceaux

$299

Vous pouvez vous procurer dès maintenant, à prix d'économie, ce mobilier de chambre à coucher en riche noyer danois, style contemporain avec lignes classiques qui ne changent pas. Tiroirs à queue d'aronde avec guide central, à l'épreuve de la poussière; miroir encadré à bascule avec supports en métal.

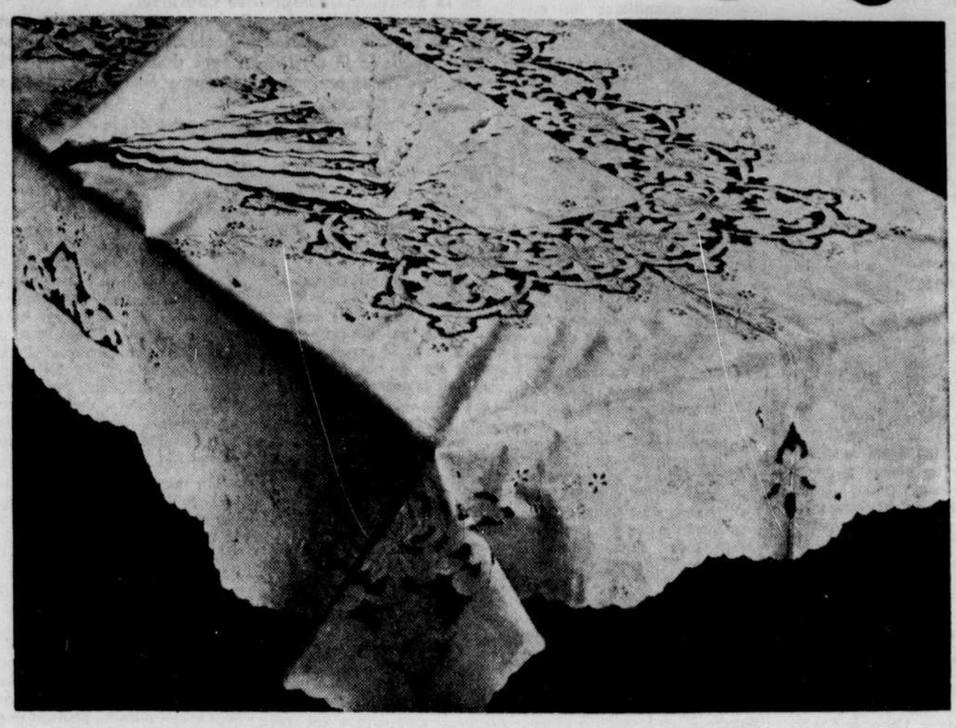
- Bureau triple 66 po. x 18 po. x 30 po.
- Commode 4 tiroirs 35 po. x 18 po. x 42 po.
- Lit à panneaux 4 pi. 6 po.
- Aussi disponibles : Table de chevet 18 po. x 13 po. **39.50** en sus
- Commode 3 tiroirs 31 po. x 18 po. x 30 po. **79.50** en sus

Pas de paiement initial, 24 mensualités de 14.25
La taxe de vente payable à l'achat !

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER ... AU SEPTIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 11.00!

Ensemble nappe et serviettes de banquet

Norm. : 27.95 l'ens.

Broderie-main type Richelieu

Si vous avez toujours rêvé de vous procurer un ensemble de nappe ... c'est le meilleur moment de le faire tout en faisant des épargnes. Nappes et serviettes importées de l'Orient ... en fin coton blanc superbement brodé-main à motifs ajourés main ... C'est un beau cadeau à offrir à toute jeune mariée. L'ensemble comprend : une nappe, environ 62 po. x 102 po. et douze serviettes de table assorties. Aussi disponible en grandeur 62 po. x 84 po. et 8 serviettes. Norm. 24.95. **l'ens. 13.95**

16.95

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

LINGE DE MAISON ... AU QUATRIEME

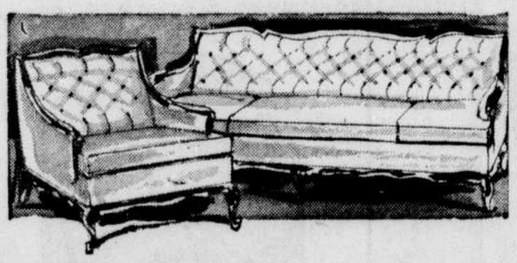
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Économies spectaculaires pour votre maison !

Vente de meubles tendus "toile blanche" et revêtus au choix du client !

Le travail est fait par des experts ! Meubles par Taylor Evans à prix d'économie que nous vous offrons dans cette vente de meubles tendus "Toile blanche".

- Choisissez un mobilier parmi les quatre meubles revêtus de toile blanche maintenant en vente. Choisissez le revêtement à votre goût et nous le recouvrirons — sur commande.
- Achetez le mobilier en toile blanche et faites le recouvrir par nos experts dans un choix varié de tissus de de qualité.

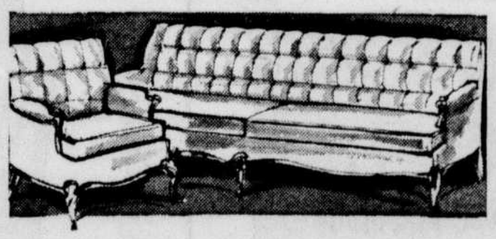


A. No 114 ! Sofa et fauteuil style Provincial français

Grand mobilier à bois apparent fini fruitier ou acajou. Coussins 5½ po. rembourrés en caoutchouc-mousse et dossier rembourré de mousse.

Norm. 790.00

$595



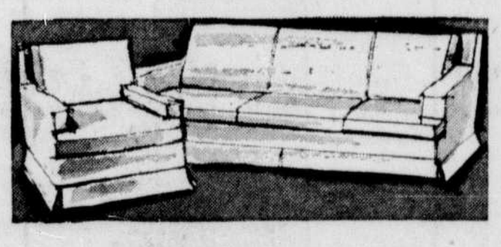
B. No 906 ! Mobilier Provincial français rembourré

Mobilier style Provincial avec coussins et dossier rembourrés en caoutchouc-mousse Bois apparent fini fruitier.

Norm. 399.00

$299

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



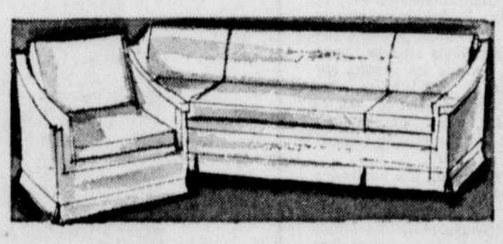
C. No 804 ! Sofa et fauteuil à coussins amovibles

Sièges d'une épaisseur 5¼ po. avec sièges rembourrés en mousse et coussins revêtus Dacron* au dossier. Lambrequin très attractif à la base.

Norm. 500.00

$399

*Marque déposée



D. No 810 ! Sofa et fauteuil style contemporain

Un grand mobilier moderne avec caractéristiques nouvelles, un grand coussin avec deux autres plus petits sur les côtés en caoutchouc-mousse. Le sofa possède un lambrequin 88 po. de long.

Norm. 500.00

$399

CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE

La taxe de vente payable à l'achat.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

MEUBLES DE VIVOIR ... AU CINQUIEME

Cadeau d'un rouge à lèvres Max Factor avec achat d'un fond de teint Pan-Cake ou Pan-Stick

Très spécial **2.00**



A. Le fond de teint Pan-Stick ... fond de teint présenté sous forme de bâton. — Choix de 7 tons lumineux.

OU

B. Le fond de teint Pan-Cake ... véritable clé de la beauté, de renommée universelle. Choix de 10 teintes subtiles ...

Avec l'un ou l'autre, gratuitement un rouge à lèvres nouveaux tons à la mode de VENITIAN LACE ou PARISIAN LACE.



Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Trois valeurs importantes sur articles de maison !



Moitié prix !

Tables à repasser ajustables avec dessus métal perforé

Norm. : 11.98 5.98

Table pratique, construction en métal solide, réglable à 11 positions différentes ! Le dessus perforé permet un repassage plus facile. Repliable plat pour rangement.



Moins que moitié prix !

Poêlons à frire avec couvercle en acier inoxydable

4.95

A un prix bien en bas de la normale ! Ces poêlons en acier inoxydable durable de belle qualité avec conductivité de chaleur Tri-Ply donnant une chaleur uniforme. Rehaussez l'apparence de votre cuisine avec un de ces poêlons. Poignées et boutons en Bakélite noir.



Economisez 30% !

Poussette de lavage en aluminium

Norm. : 5.95 3.98

Légère avec monture repliable en aluminium sur roulettes. Complète avec grand sac à épingles pratique.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE MAISON ... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Un magistral document de S. Em. le cardinal Léger (2)

Les origines de l'homme telles que la Bible nous les décrit

L'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, prononçait, mercredi soir dernier, une conférence magistrale sur "La Bible et les origines de l'homme" devant la Société médicale de Montréal et le ministre provincial de la Santé, le Dr Alphonse Couturier.

LA PRESSE publiait, dans son édition de vendredi, la première partie de ce travail d'une haute portée. Voici la deuxième tranche de la conférence, dans laquelle le cardinal Léger donne quelques précisions sur la Bible et les origines de l'homme et démontre ce que la Bible nous enseigne sur les origines du genre humain.

La troisième et dernière partie de la conférence du cardinal sera publiée demain.

II

La Bible et les origines de l'homme

— A —

Quelques précisions

a) "La Bible et les origines de l'Homme" est un sujet difficile et délicat où chaque terme demande à être précisé pour écarter toute équivoque et toute confusion. On comprend en général très mal la vraie nature de la **"Bible"**, car comme nous l'avons vu dans la première partie de cette conférence, tous ne voient pas la même réalité sous le mot **"Homme"** et le problème des **"Origines"** est posé très différemment selon les disciplines et les points de vue.

La ville de **Byblos** en Phénicie, aujourd'hui Djébel au Liban, fut pendant des siècles la grande pourvoyeuse de papier pour le Moyen-Orient, si bien que les Grecs se mirent à désigner un manuscrit ou un livre par le mot "Biblos". Notre mot "Bible" en français veux donc dire tout simplement : "le livre". **Mais la Bible est pour nous le livre par excellence !**

Cela ne veut cependant pas dire que la Bible contient ou remplace tous les autres livres humains. Elle est l'oeuvre de Dieu lui-même qui s'y révèle à l'humanité, mais cette oeuvre divine est profondément incarnée dans l'humain, marquée par les époques de sa composition, limitée par les perspectives de ses auteurs. La Bible n'est pas un recueil de toutes les connaissances humaines. Nous n'affirmons pas qu'elle soit une encyclopédie. Elle ne prétend à aucune autorité dans certains domaines profanes, comme la physique, l'astronomie, la paléontologie, la médecine ou la biologie. Le cardinal Baronius, au 16e siècle, disait assez joliment ces choses dans une formule restée célèbre : "L'Ecriture nous apprend comment on va au ciel et non comment va le ciel."

Dans le problème de "la Bible et les Origines de l'Homme", il ne faut donc pas exiger du Livre sacré qu'il règle d'autorité tous les problèmes scientifiques qui se posent à l'esprit moderne. La Bible a bien parlé de Dieu, mais elle n'a pas tout dit sur l'univers.

b) Le vocable "Homme" est un des plus ambigu que l'on puisse rencontrer, non seulement parce que, pris dans un sens générique, il peut tout aussi bien désigner la femme, mais surtout parce qu'il recouvre des réalités très différentes selon qu'il est employé par un philosophe ou un biologiste, un théologien ou un anthropologue. En disant le mot "homme", le biologiste pense à un organisme animal et l'anthropologue à certains squelettes millénaires; ils n'affirmeront de l'homme que ce qu'ils peuvent voir et vérifier expérimentalement ; et ils pourront dire, dans cet ordre, que l'homme est fait à la ressemblance du singe et des autres mammifères. Tout au contraire, le théologien, en parlant de l'Homme, pensera surtout à certaines réalités impalpables, comme les valeurs spirituelles et surnaturelles, et il aura raison d'affirmer, **dans cet ordre**, que l'Homme a été fait "à l'image et à la ressemblance de Dieu".

La confusion, les contradictions et ... les disputes naissent à chaque fois qu'on prête à l'anthropologue des intentions théologiques ou que, **inconscient des limites de sa propre science,** il prétend lui-même pouvoir en avoir ; et, vice versa, à chaque fois qu'on prête au théologien des intentions d'ordre scientifique ou que, inconscient lui aussi des limites de sa discipline propre, il prétend pouvoir se prononcer dans ce domaine.

c) C'est la même confusion, à peu de choses près, qui se rencontre dans l'emploi du mot "Origines". Juger des origines **temporelles, matérielles et sensibles** de l'Homme n'est pas la même chose que juger de ses origines **invisibles.** L'ordre du **phénomène** et de l'**expérience** doit être bien nettement distingué de l'ordre de l'**essence** et de la **révélation.** Il ne faudra donc pas opposer inutilement (comme si elles se situaient sur le même plan) les réponses différentes (mais pas nécessairement contradictoires) de la Bible et de la Science à propos des origines de l'Homme.

Mettant en oeuvre les distinctions que nous venons d'apporter nous allons demander au Livre inspiré ce qu'il affirme su sujet des origines de l'Homme.

— B —

Ce que la Bible nous enseigne sur les origines du genre humain

a) Tant que les hommes ont été limités à leur propre civilisation sans pouvoir remonter très loin dans le temps pour connaître leurs ancêtres, le problème scientifique des origines de l'espèce humaine ne s'est même pas posé. Au Moyen-âge, par exemple, on se contentait sur ce point de faire des commentaires religieux sur les récits de la Genèse.

L'archéologie comme science n'a même pas un siècle d'existence ! Or, ce sont des découvertes archéologiques qui ont mis les hommes en présence de faits nouveaux et insoupçonnés. Personne, aujourd'hui, ne peut nier de bonne foi l'existence matérielle de certains êtres qui **paraissent,** à travers les millénaires, tracer une longue évolutipn ascensionnelle vers l'homme **à partir de formes très primitives,** plus anthropoïdes que proprement humaines. Nous avons traité ce sujet dans la première partie de notre causerie.

Le **premier** chapitre de la Genèse présente la création de l'Homme comme le couronnement de l'oeuvre créatrice de Dieu. Il s'exprime dans un langage fortement théologique et très dépouillé, où n'est laissée aucune part à la matérialité des faits : DIEU DIT : "Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre. Dieu créa l'homme à son image ; à l'image de Dieu il le créa ; homme et femme, il les créa." (Genèse 1, 26-27).

Le **second** chapitre de la Genèse semble, à première vue, beaucoup plus précis sur la **matérialité** des faits, et c'est d'ailleurs lui qui est surtout cité quand on compare la Bible et la Science au sujet des origines de l'Homme : "Alors Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant." (Genèse 2, 7).

Comment faut-il comprendre ces textes bibliques ? En les replongeant dans leur **contexte hostorique et littéraire** pour mieux saisir la pensée de leur auteur **humain** qui est l'expression de l'enseignement de **Dieu.**

Or, voilà quelque chose qu'on pouvait à peine faire il y a cent ans ! Tout comme les découvertes archéologiques ont apporté des faits nouveaux dans l'étude du corps humain en nous faisant découvrir les conditions de vie des millénaires passés, ainsi d'autres découvertes archéologiques, au Moyen-Orient surtout, ont apporté des **éléments nouveaux dans l'interprétation des textes bibliques** en nous faisant découvrir les civilisations, les modes de pensée et les expressions littéraires des temps anciens, contemporains de la Bible. Les exégètes catholiques ont pris conscience que le sens vrai des récits bibliques n'est pas toutoujours le premier venu ou celui qui est le plus clair **pour nous.** Il y a, dans la Genèse surtout, toute une imagerie orientale que nous devons apprendre à distinguer très soigneusement du message substantiel qu'elle exprime. Le mode d'expression de la réalité et sa forme littéraire ne doivent pas être confondus avec la réalité elle-même. Et c'est pour cela que la Pape Pie XII surtout a si fortement encouragé l'étude des **genres littéraires orientaux** pour mieux préciser le message biblique. C'est dans ce sens que, le 16 juin 1948, il demandait au Révérend Père Vosté, secrétaire de la Commission Pontificale pour les Etudes Bibliques, de répondre au cardinal Suhard de Paris par une lettre dont voici un extrait :

"La question des formes littéraires des onze premiers chapitres de la Genèse est obscure et complexe. Ces formes littéraires ne répondent à aucune de nos catégories classiques et ne peuvent pas être jugées à la lumière des genres littéraires gréco-latins ou modernes. On ne peut donc en nier ni affirmer l'historicité en bloc sans leur appliquer indûment les normes d'un genre littéraire sous lequel elles ne peuvent pas être classées. Si l'on s'accorde à ne pas voir, dans ces chapitres, de l'histoire au sens classique et moderne, on doit avouer aussi que les données scientifiques actuelles ne permettent pas de donner une solution **positive** à tous les problèmes qu'ils posent. Le premier devoir qui incombe ici à l'exégèse scientifique consiste tout d'abord dans l'étude attentive de tous les problèmes littéraires, scientifiques, historiques, culturels et religieux connexes avec ces chapitres ; il faudrait ensuite examiner de près les procédés littéraires des anciens peuples orientaux, leur psychologie, leur manière de s'exprimer et leur notion même de la vérité historique ; il faudrait, en un mot, rassembler sans préjugés tout le matériel des sciences paléontologique et historique, épigraphique et littéraire. C'est ainsi seulement qu'on peut espérer voir plus clair dans la vraie nature de certains récits des premiers chapitres de la Genèse. Déclarer à priori que leurs récits ne contiennent pas de l'histoire, au sens moderne du mot, laisserait facilement entendre qu'ils n'en contiennent en aucun sens, tandis qu'ils relatent en un langage simple et figuré, adapté aux intelligences d'une humanité moins développée, les vérités fondamentales présupposées à l'économie du salut, en même temps que la description populaire des origines du genre humain et du peuple élu."

(Enchiridion Biblicum, no 581)

Remarquez surtout ces derniers mots : **"description populaire des origines du genre humain".**

La pensée de Dieu s'incarne dans les conceptions populaires d'une époque et, sans les changer, les oriente vers la révélation. La parole de Dieu s'incarne dans le langage populaire d'une civilisation et, sans le transformer, s'en sert pour dire des vérités nouvelles.

Or quelles étaient les conceptions et les expressions populaires au moment où s'écrivent les récits bibliques de la création? Dans un monde artisanal où **l'art du potier** est connu de tous, on aimait parler de Dieu comme d'un potier. On pouvait ainsi faire comprendre que Dieu, formant les hommes, a, sur son oeuvre, autant d'empire et de supériorité que le potier tirant ses vases de l'argile pétrie. C'est à profusion qu'on rencontre cette image, autant dans la Bible que dans certaines autres littératures orientales.

Il est très clair que nous sommes ici en présence d'un anthropomorphisme et que l'argile dont il est question n'a pas plus de réalité **matérielle** que les mains de Dieu qui l'ont modelée. C'est une façon populaire de parler qu'il faut accepter comme telle.

Les littératures orientales non bibliques ont voulu exprimer aussi la **mystérieuse dualité de l'homme,** et "terre à terre" par une partie de lui-même et presque "divin" par ses facultés supérieures. C'est dans ce sens que certains textes babyloniens, par exemple, disent que l'homme a été composé grâce à un mélange de **"boue"** et de **"sang des dieux".** Le passage de Genèse 2 qui décrit la création de l'homme se rapproche de cette façon de parler mais, parce qu'il a une haute idée de Dieu, il évite de mentionner le sang et emploie l'image, moins matérielle et presque spirituelle, du "souffle de vie" qui vient animer la glaise du sol.

Cette mention, d'ailleurs, du "souffle de vie" venu de Dieu **n'est pas faite dans le cas de bêtes** et montre bien, pour l'homme, une participation spéciale à la vie de Dieu. Elle est l'équivalent, dans le chapitre 2, de ce que disait le chapitre 1: "à l'image de Dieu il le créa".

On voit, grâce à ces considérations, que l'auteur de Genèse 2 est moins intéressé à nous dire d'**où vient** l'homme que **ce qu'il est:** terrestre par une partie de lui-même, divin par une autre, créature de Dieu par-dessus tout.

Mais, sur ce dernier point, **le texte biblique ne peut avoir l'intention ni d'exclure ni d'inclure l'hypothèse transformiste ou évolutionniste.** Un récit populaire des origines de l'homme n'a aucune espèce de préoccupation dans ce sens. Et, à fortiori, quand ce récit populaire n'est même pas voulu pour lui-même, mais simplement pour la leçon morale et doctrinale qui s'en dégage, **tout aspect scientifique est formellement exclu.** En somme, le Seigneur, dans les premiers chapitre de la Genèse, nous dit à peu près ceci : "Imaginez-vous comme vous voudrez l'arrivée visible de l'homme dans le monde, mais sachez qu'en définitive, c'est moi qui l'ai fait et que, s'il pense, c'est grâce à moi". **La Genèse n'est ni pour ni contre les anthropopithèques (qu'elle ne connait d'ailleurs pas) ; elle est pour Dieu.**

Les passages bibliques ainsi compris s'opposent radicalement à toute hypothèse évolutionniste qui voudrait exclure Dieu de l'ordre du monde ou qui voudrait affirmer que l'âme humaine est de même nature que celle des bêtes.

c) Dans son Encyclique "Humani Generis", en date du 12 août 1950, Pie XII définissait très clairement la position de l'Eglise face à l'hypothèse évolutionniste :

...l'Eglise n'interdit pas que la doctrine de l'évolution, pour autant qu'elle recherche si le corps humain fut tiré d'une ma-

Voir DOCUMENT en page 13

VIANDE CHEVALINE



FILET MIGNON Complet 99¢ lb

FAUX FILET Complet 75¢ lb

AUTRES STEAKS Depuis 45¢ lb

LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue : tous les jours
Par toute la province : en 2 jours

Unique vendeur au Québec de viandes chevalines importées de l'Ouest canadien.
INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL

Véronneau & CIE LTÉE

7127, boul. ST-MICHEL RA. 1-3827
10807, boul. PIE IX DA. 2-2160
165, rue ST-JEAN, Longueuil OR. 4-6131
1430, chemin CHAMBLY, V.-J.-C. OR. 4-6433

Helena Rubinstein offre neuf solutions à vos problèmes de beauté et garantit* les résultats!



"Si je pouvais vous parler personnellement, je vous dirais qu'il existe une réponse à chacun de vos problèmes de beauté! Les produits correctifs énumérés ci-dessous représentent de nombreuses années de recherches intensives par des médecins et des savants dans mes laboratoires. Connaître sa propre peau est le premier pas vers la beauté. J'ai vu des femmes, désespérées par l'état de leur épiderme, devenir confiantes et radieuses dès qu'elles ont appris à le traiter.

"Les soins de beauté quotidiens avec ces produits éprouvés ne coûtent que quelques sous par jour. Tout traitement inférieur en prix et en qualité représenterait une économie mal placée. Vous reconnaîtrez sur cette page vos propres problèmes de beauté. Utilisez le traitement que je recommande dans votre cas. Je vous assure que votre beauté recouvrée sera pour vous la plus belle récompense."

Helena Rubinstein

Peau sèche?



SKIN DEW® —découverte française originale pour redonner à la peau son humidité vitale. Skin Dew, qui ne contient aucune graisse, est absorbé instantanément. Contient en exclusivité les *ferments lactiques* destinés à éviter le desséchement. Quelques gouttes avant le maquillage ou le sommeil. Traitement de 60 jours. 3.75

Points noirs?



GRAINS DE BEAUTÉ—éliminent les points noirs et les points blancs! Les grains ultra-fins dégagent la peau et enlèvent l'excès d'huile sans la dessécher. Appliquez en massant légèrement, puis rincez. En deux semaines, votre peau paraît plus propre et plus douce. 1.00

Epiderme moins jeune?



CRÈME D'HORMONES OESTROGÉNIQUES —A base d'oestrogènes dont l'action est absolument incomparable pour conserver aux femmes de plus de 30 ans une éclatante jeunesse. Les oestrogènes aident le derme à conserver son humidité et effacent les rides. 4.50

Pores bouchés?



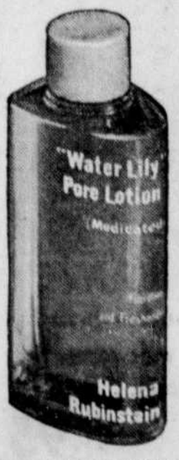
DEEP CLEANSER—contenant en exclusivité Penetrel, s'enfonce profondément dans les pores qu'il nettoie de toutes les impuretés ou résidus de maquillage que les nettoyeurs ordinaires ne peuvent atteindre. Il *adoucit en profondeur, tout en nettoyant,* et laisse la peau plus souple et plus douce. L'antiseptique R-57 détruit les bactéries qui causent les affections de la peau. 1.75

Petites rides?



CRÈME SPÉCIALE POUR LES YEUX— permet d'éliminer la sécheresse et les pattes d'oie révélatrices de fatigue. Cette crème, qui s'absorbe instantanément, contient la vitamine A et des agents toniques pour raffermir la peau fine autour des yeux et lui donner un aspect lisse et jeune. Utilisez la crème spéciale pour les yeux pour vos soins de beauté quotidiens. 1.50

Peau grasse?



LOTION "WATER LILLY" POUR LA PEAU —véritable remède pour les peaux grasses qu'elle débarrasse de l'excès de sécrétions huileuses et dont elle resserre les pores. Utilisez au coucher ou le jour comme rafraîchissant après le démaquillage. Cette formule d'Helena Rubinstein débarrasse votre peau de son aspect huileux et lui donne un velouté admirable. 2.25

Contours flasques?



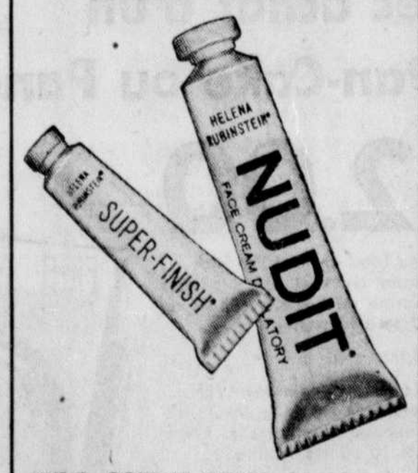
CONTOUR-LIFT FILM—rajeunit votre peau en moins de 60 secondes! Cette grande découverte d'Helena Rubinstein permet de raffermir les contours flasques et de relever les chairs amollies. Quelques gouttes suffisent à former une pellicule invisible sous le maquillage. Egalement recommandé avant le coucher. 3.75

Boutons?



MASQUE DE BEAUTÉ MÉDICAMENTEUX —favorise la guérison des peaux boutonneuses grâce à ses ingrédients médicamenteux largement recommandés par les dermatologues. Eclaircit et adoucit l'épiderme. Fait disparaître les sécrétions grasses désagréables. S'applique au coucher pour assécher les boutons. 1.50

Duvet facial?



NUDIT® POUR LE VISAGE—la seule préparation dépilatoire faisant disparaître les poils du visage en quelques minutes, en protégeant ensuite la peau contre les irritations grâce à l'application de la formule exclusive SUPER-FINISH, d'Helena Rubinstein. Nudit, éprouvé par les autorités médicales, élimine tout duvet et laisse l'épiderme absolument lisse et satiné. 2.00

*Résultats garantis

CHACUN DE ces produits de beauté a été mis au point d'après une formule scientifique pour un traitement déterminé. Il apporte une solution à l'un des neuf problèmes de beauté qui se posent le plus fréquemment à la femme moderne.

"Je suis tellement convaincue que vous obtiendrez les résultats désirés si vous utilisez ces produits en suivant à la lettre les instructions données, que je vous garantis entière satisfaction—ou le remboursement total du montant que vous aurez payé."

Helena Rubinstein

Droits réservés 1960, Helena Rubinstein
HR 2960 F

En vente dans les grands magasins et dans les pharmacies

Helena Rubinstein.

RHUMES
Arrêtez-les Vite pour 45c
EN VENTE PARTOUT
BUCKLEY'S CAPSULES
POURQUOI PRENDRE UNE CHANCE ET PAYER PLUS CHER
"SOYEZ SUR — ACHETEZ BUCKLEY"
WB-1 F

CHOCOLATS ou SIROP CHARLES VERMIFUGES



Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.
LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

Une vaste campagne en faveur d'une plus grande consommation de beurre

Le beurre sera en vedette au 9e Salon de l'Agriculture, qui se tiendra au Palais du Commerce du 17 au 26 février.

L'évolution de sa fabrication au cours des siècles sera présentée d'une manière captivante, depuis les appareils les plus primitifs jusqu'aux techniques les plus modernes où l'automatisation entre en jeu.

Qui accueillera les visiteurs à ce kiosque où se déroulera le "panorama du beurre" ? Nul autre que Jean Coutu, dans le personnage du sympathique "Ti-Mé", qui prêtera son concours aux programmes d'art culinaire à l'intention des dames, et qui sera l'animateur du couronnement de la reine de l'Association des techniciens en industrie laitière du Québec.

Voilà ce qu'a annoncé hier le président du Comité consultatif canadien pour le beurre, M. T. J. Wheeler, au cours d'une réception à l'hôtel Reine-Elisabeth. La participation de ce comité au Salon de l'Agriculture entre dans le cadre d'un vaste programme visant à encourager la consommation du beurre.

La phase active de cette campagne est commencée et à partir de février, les clients des supermarchés trouveront aux comptoirs de produits laitiers des recettes incluant le beurre dans leurs ingrédients. De plus, le mois de mars sera proclamé "le mois du Beurre" et le clou de la campagne sera le choix de "Mlle Bon Beurre", à l'issue d'un concours mettant en lice les serveuses qui présentent le beurre de la façon la plus appétissante, dans les hôtels et restaurants.

Les finales auront lieu à Toronto du 20 au 23 mars, lors du 17e congrès de l'Association canadienne des Restaurants, qui commandite le concours de concert avec le comité consultatif précité. La lauréate recevra une étole de vison sauvage; les cinq autres finalistes, une cape en renard argenté canadien. Les gagnantes régionales et leur chaperon bénéficieront d'un voyage (tous frais payés) à Toronto.

La date finale d'inscription est le 28 février et on peut demander les formules à l'adresse suivante : Concours "Mlle Bon Beurre", suite 215, 159 Bay Street, Toronto 1.

En moyenne, les Canadiens mangent deux fois plus de beurre que les Américains et les maladies du coeur semblent faire moins de ravages au Canada que chez nos voisins. Et même si le taux de consommation du beurre est en baisse dans les deux pays, la fréquence des troubles cardiaques est à la hausse, selon l'American Heart Association et le bureau fédéral de la statistique au Canada.

Selon les chiffres préliminaires de 1959, la consommation du beurre a été de 18.1 livres par tête au Canada et de 8 livres aux E.-Unis, alors que le nombre des décès imputables à un infarctus fut de 270.5 par 100,000 habitants aux E.-Unis et de 234.9 au Canada. (L'hypertension n'est pas comprise dans cette statistique.)

Parmi les autres révélations pertinentes apportées au soutien de la consommation du beurre, on note : 1 — que la Russie est le plus gros producteur de beurre au monde, avec un total de 712,000 tonnes métriques, alors qu'il y a 20 ans, sa production n'atteignait pas le quart de celle des E.-Unis, qui produisent aujourd'hui 603,000 tonnes. Le Canada se classe au 9e rang des producteurs, avec 149,000 tonnes. 2 — Dans tous les contrats collectifs d'un syndicat ouvrier groupant 20,000 bûcherons du Nord canadien, une clause stipule que le beurre devra être employé pour les nourrir. 3 — Le champion canadien de la fabrication du beurre est un immigrant roumain, qui, il y a huit ans, était briqueteur et . . . chômeur.

D'après les chiffres fournis par le bureau fédéral de la Statistique, à Ottawa, la consommation de la margarine, qui était de 6.83 livres par personne (en 1950) est montée à 8.7 livres (en 1959).

Les prix de soutien seront continués, dit M. A. Hamilton

OTTAWA — (PC) — Les prix actuels de soutien des produits de l'industrie laitière seront continués jusqu'au 30 avril, a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton.

Des rumeurs de changements dans la politique de soutien des prix avaient créé de l'incertitude dans l'esprit des producteurs et des commerçants. Cependant, le soutien des prix se poursuivra jusqu'à la fin de l'année d'exercice et une déclaration quant à la nouvelle politique sera émise sans délai après cette date.

M. Hamilton a ajouté que l'on songe aux moyens de réduire le surplus croissant de beurre, soit 113,900,000 livres au 1er janvier, dont la majorité est la propriété du gouvernement.

Le prix d'achat du beurre par le gouvernement (64 cents la livre pour la meilleure qualité, prix de base pour Toronto et Montréal) pourra être abaissé afin que le beurre puisse rivaliser avec les substituts. Un subside serait alors payé au fermier. Ou le gouvernement pourrait établir un système de soutien en payant au fermier la différence entre le prix moyen du marché et le prix courant, si ce dernier s'avère plus bas, sur une période d'un an.

Ogilvy's

OUVERT *JEUDI* et VENDREDI

JUSQU'À **9 h.** P. M.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

GAGNEZ

UN WEEKEND POUR DEUX AU WALDORF DE NEW-YORK

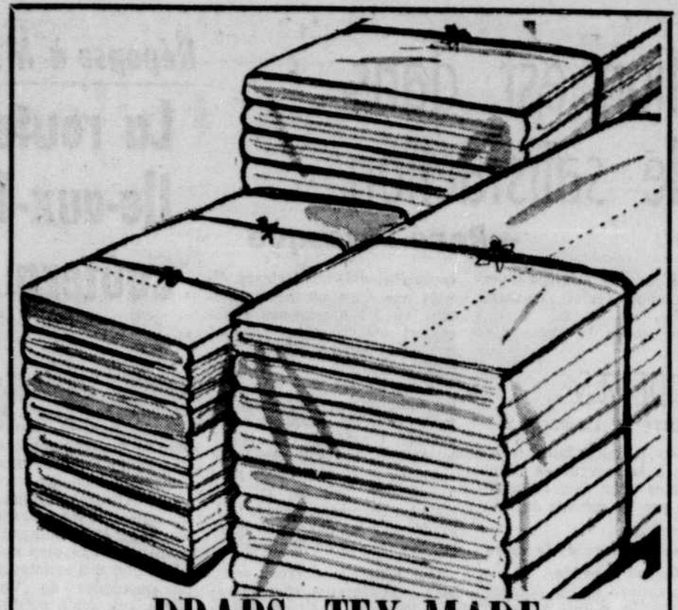
VIA UN VISCOUNT AIR CANADA

Chaque semaine apporte une nouvelle chance pour 2 personnes.

Chaque achat vous donne une chance de plus.

Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



DRAPS TEX-MADE

Demain dernier jour de notre grande vente de janvier. Légères imperfections n'affectant ni la durée ni l'apparence.

1er groupe — Valeur rég. 3.25 et 3.50 : Coton chargé, blanc, 63" x 100" ou 72" x 96" Coton chargé, couleur, 81" x 100". ch. **2.29**

2e groupe — Valeur rég. $4 et $5 : Coton chargé, blanc, 72" x 108" ou 81" x 100". Percale, blanc, 72" x 108", 81" x 108" ou 90" x 104". Coton chargé, couleur, 81" x 104" Coton chargé, bordure imprimée, 81" x 100" ou 81" x 104". Percale, bordure imprimée, 81" x 104". ch. **2.79**

3e groupe — Valeur rég. 5.50 à $6 : Percale, couleur, 81" x 108" ou 90" x 104". ch. **3.69**

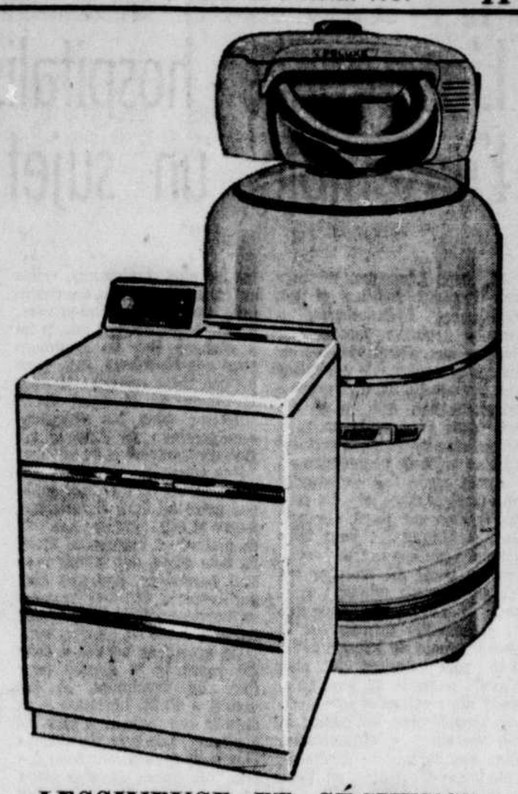
COMPOSEZ OGILVY'S VI. 2-7711 (Jusqu'à épuisement du stock)

Prière de mentionner 2e ou 3e choix de couleur.

S.V.P., pas de commandes postales

OGILVY'S — Toiles, au quatrième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



LESSIVEUSE ET SÉCHEUSE DE MARQUE BEATTY

La sécheuse

- Compteur automatique
- Commutateur spécial pour bouffée d'air
- Porte servant d'étagère et de chute
- Filtre à charpie près du haut

Prix de liste $199 PRIX OGILVY'S **$144**

La lessiveuse

- Pompe de vidage automatique
- Contrôle d'essoreuse à portée des doigts
- Mécanisme lubrifié à vie.

Prix de liste $179 PRIX OGILVY **$129**

Moins allocation sur remise de votre lessiveuse actuelle ... $15

Vous ne payez que **$114**

AUCUN VERSEMENT COMPTANT. Taxe payable à l'achat

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Appareils ménagers, au sous-sol

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

SOLDE DE MODES APRÈS INVENTAIRE

S. V. P. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES ARTICLES

AU REZ-DE-CHAUSSEE

PETITES-MODES POUR DAMES

60 seulement — Fuseaux Velours côtelé. Noir, rouge, mousse, royal. Tailles : 10 à 16. Rég. 4.98 — **1.99**

20 seulement — Jupes culottes Plaid gris, vert, beige, brun. Rég. 9.98 — **4.99**

15 seulement — Ensemble 2-pièces Velours côtelé. Vert ou brun. Rég. 12.98 à 16.98 — **5.99**

20 seulement — Corsages Poncho Laine plaid ou velours côtelé. S'adapte à toutes les tailles. Rouge, vert ou brun. Rég. 11.98 — **4.99**

100 seulement — Jupes rabais ⅓ et plus Mohair, modèle classique droit. Laine, modèle droit ou plissé. Vert, brun, gris, cacao. Tailles : 10 à 16. — Rég. 5.98 à 14.98 — **3.99 à 9.99**

OGILVY'S — Petites modes, au rez-de-chaussée

ACCESSOIRES POUR DAMES

15 seulement — Etoles de France Laine des Pyrénées noir, rose ou mousse avec jolie frange. Rég. 39.95 — **15.99**

300 seulement — Ceintures-échantillons Cuir Aquitan, peau de vache, veau. Modèle contour, classique ou de fantaisie. Noir, brun, rouge, tan, mousse, gris. Tailles : 24 à 30 dans le groupe. Rég. 3.50 à $6 — **1.99**

50 seulement — Echarpes d'Angleterre ½ PRIX — Laine ou mohair avec frange. Plaid vert ou lilas, lime ou quelques tartans. Env. 9" x 45". Rég. 2.50 — **1.25**

OGILVY'S — Accessoires pour dames, au rez-de-chaussée

Bas de nylon filet micro Sans couture et entièrement diminués. Pâle ou foncé. Imparfaits ou première qualité dans le groupe. Pointures : 8½ à 11. Rég. .89 à $1 — **.59**

OGILVY'S — Comptoir des bas, au rez-de-chaussée

Gants et ensembles en laine Rabais ⅓ Modèles importés. Blanc, rouge, bleu, vert dans le groupe. Rég. $3 à $25 — **$2 à 16.67**

OGILVY'S — Gants pour dames, au rez-de-chaussée

Sacs-à-main en simili-cuir souple Quelques véritable cuir dans le groupe. Noir, brun, tan, rouge. Rég. 7.98 — **4.99**

OGILVY'S — Sacs à main, au rez-de-chaussée

Bijouterie ½ prix Colliers; boucles d'oreilles et épingles assortis; bijoux perlés ou dorés. Petits accessoires pour sacs à main dans le groupe. Rég. $1 à $10 — **.50 à $5**

OGILVY'S — Bijouterie, au rez-de-chaussée

VETEMENTS POUR HOMMES

Pyjamas broadcloth ou flanellette Modèles et rayures de fantaisie. Rég. 5.95 à 6.95 — **3.95**

60 seulement — Chapeaux En mouton (agneau traité). Rég. 18.50 — **$10**

15 seulement — Auto-coats rabais ⅓ Marque connue. Gabardine tan, doublure piqué, col fourrure, modèle ¾. Tailles : 38 à 40. Rég. $45 — **$30**

30 seulement — Paletots d'hiver Pure laine ou tweed doublé lainage tartan. Manches 2 façons, longueur ¾. Tailles : 38 à 42. Rég. $75 à $95 — **$50**

15 seulement — Complets worsted Pure laine pour stature semi-forte ou forte. Gris ou gris-bleu. Tailles : 42 à 44 seulement. Rég. 69.50 — **$35**

12 seulement — Paletots sport "Duffle" Velours côtelé vert, antilope ou noir. Doublure quadrillée. Col tricot de laine. Tailles : 36 à 40. Rég. $25 — **$10**

14 pai. seulement — Bottes pour après le ski. Pied en cuir, cheville tricot de laine. Rég. $8.50 — **4.25**

27 seulement — Chemises flanelle de laine et coton d'Angleterre. Quadrillé varié. Petit, moyen ou grand. Rég. 11.50 — **6.95**

60 pai. seulement — Souliers tige Goodyear Semelles et talons cuir. Modèles Oxford demi-botte, mocassin Oxford ou Oxford pointe carrée, noir ou brun. Pointures 7 à 11, largeur E dans le groupe. Rég. 10.95 et 12.95 — **6.95**

30 pai. seulement — Bottes pour la neige RABAIS 20% — Cuir grainé, veau, ou suède de qualité. Doublure laine d'agneau et semelles caoutchouc-mousse. Brun, gris, olive dans le groupe. Pointures : 9 à 12. Rég. 24.50 — **19.60**

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

AU DEUXIEME

VETEMENTS POUR DAMES

Elégantes robes et 2 pièces Tissus unis acétate/coton, Orlon/coton ou lainage. Teintes foncées vert, brun ou noir. Rég. 19.95 à $25 — **$12**

OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

Manteaux d'hiver Plusieurs avec col vison. Lainage importé, mohair mixte. Noir, brun, vert, gris ou beige. Tailles : 10 à 18 dans le groupe. Rég. $69 à $85 — **$48**

OGILVY'S — Manteaux pour dames, au deuxième

VETEMENTS SPORT POUR DAMES

170 seulement — Cardigans classiques En cachemire. Gris chiné, noir, naturel, aqua, blanc, bleu français. Rég. 23.95 — **$17**

55 seulement — Manteaux sport Chaude doublure piquée. Rég. 19.95 à $45 — **$15 à $35**

20 seulement — Jupes plissées tartan Lainage importé; élégants petits plis. Rég. 19.95 — **$15**

20 seulement — Vestes tartan Modèles classiques, lainage importé. Rég. $35 — **$27**

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

Chapeaux feutre castor ou taupé Chapeaux feutre castor ou taupe. Teintes d'hiver. Modèles cloches, avec bord. Rég. 10.95 — **5.47**

OGILVY'S — Comptoir du chapeau, au deuxième

86 seulement — Vêtements de nuit En nylon. Robes de nuit, pyjamas. Tailles interrompues. Rég. $9 à $11 — **4.95**

60 seulement — Pyjamas de coton Rég. $3 — **$2**

58 seulement — Robes de nuit En coton. Rég. $5 à $6 — **2.50**

40 seulement — Peignoirs Lainage ou molleton; modèles courts ou longs. Rég. $25 à $35 — **$15 à $20**

OGILVY'S — Lingerie et peignoirs, au deuxième

VETEMENTS DE BASE

60 seulement — Soutien-gorge Rég. $4 à $6 — **2.95**

120 seulement — Gaines fourreau Quelques gaines-culottes dans le groupe. Rég. 5.50 — **2.95**

30 seulement — Corselettes Rég. $18 — **8.95**

OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième

CHAUSSURES POUR DAMES

Bottes pour la neige Pointures : 6 à 8. Rég. 12.95 — **8.95**

Souliers ½ prix Noir, brun. Pointures 5½ à 9, AAA à B. Rég. 9.95 — **4.95**

Bottes pour la neige Rouge, beige, noir. Pointures : 7 à 9. Rég. 22.50 — **14.95**

OGILVY'S — Chaussures pour dames, au deuxième

MODES POUR TAILLES JUNIOR

75 seulement — Jupes pure laine Modèles droits; couleurs variées. Tailles junior 7 à 15. Rég. 10.95 à 16.95 — **$5**

150 seulement — Pullovers laine Shetland Modèles et couleurs dernier cri. Tailles : 16, 18, 20. Rég. 7.95 et 8.95 — **4.47**

Interchangeables brocart blanc

- Jupes amples. Rég. 12.95 — **$6**
- Casaques. Rég. 6.95 — **$3**
- Fuseaux. Rég. 10.95 — **$5**

• Tailles : 7 à 15.

Chandails laine botany Fines coutures, couleurs variées. Tailles : 14 à 20.

- Cardigans. Rég. 8.95 — **5.95**
- Pullovers. Rég. 6.95 — **3.95**

OGILVY'S — Vêtements sport junior, au deuxième

Robes tailles junior Modèles d'après-midi, cocktail, pratiques, en lainage, soie, broadcloth ou poult-de-soie. — Rég. 19.95 à 29.95 — **$9**

Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

AU TROISIEME

VETEMENTS POUR GARÇONS

20 seulement — Veste nylon "Sous-Zéro" Marine, fusain. Ages : 14 et 16 ans. Rég. 5.99 — **1.99**

22 seulement — Paletots sport "Duffle" Tissu loden, très chaud. Gris, gris-bleu. Ages : 8, 10, 12 ans. Rég. 15.95 — **7.99**

120 seulement — Pantalons doublés d'hiver Bleu, brun, vert, fusain. Ages : 6 à 12 ans. Rég. 4.99 — **2.99**

Chemises sport Flanelle; couleurs variées; série des tailles interrompues. Ages : 6 à 14 ans. Rég. 2.95 — **1.69**

Chandails Orlon Séries des tailles et couleurs interrompues. Bleu, rouge, fusain. Ages : 6 à 12 ans dans le groupe. Rég. 4.99 — **2.99**

Paletots d'hiver — Rabais ⅓ Marine, bleu-gris. Garçonnets et garçons. Tailles : 30 à 38. Rég. 32.50 à 39.95 — **21.66 à 26.63**

Paletots "Duffle" importés Tissu loden; gris fusain ou vert loden. Ages : 10 à 12 seulement. Rég. 22.95 — **15.95**

VETEMENTS POUR ENFANTS ET FILLETTES

50 seulement — Chandails Orlon Cardigans et pullovers; rose, bleu ou blanc. Ages : 10 à 14 ans. Rég. 3.98 à 4.98 — **1.98 à 2.98**

75 seulement — Coquettes robes Velventine ou coton. Ages : 7 à 12 ans. Rég. 6.98 à 9.98 — **2.98**

100 seulement — Pantalons Velours côtelé ou lainage doublé ou non. Ages : 7 à 12 dans le groupe. Rég. 2.98 à 3.98 — **1.98**

50 seulement — Costumes de neige Imperméables. Modèles 1 ou 2 pièces. Ages : 2 à 3x ans. Rég. 10.98 à 14.98 — **7.98**

40 seulement — Robes Velventine et tissus ne demandant aucun repassage. Ages : 4 à 6x ans dans le groupe. Rég. 4.98 et 5.98 — **1.98**

15 seulement — Vestes "esquimau" Molleton de nylon teintes pastel. Ages : 2 à 3x ans. Rég. 11.95 — **4.98**

300 seulement — Pattes et bonnets assortis. Fin lainage. Rég. $1 — Ch. **.50**

37 seulement — Robes pour fillettes Ages : 10 à 14x dans le groupe. Rég. 10.98 à 14.98 — **3.98**

15 seulement — Manteaux pour fillettes Ages : 8 à 14x ans dans le groupe. Rég. $25 à 29.50 — **12.98**

100 seulement — Robes pour fillettes Modèles préférés. Ages : 7 à 14 dans le groupe. Rég. 5.98 à 9.98 — **2.99 à 4.99**

75 seulement — Articles en laine de Suisse Gants, mitaines, bonnets. Rég. 3.50 à 4.50 — **1.49**

19 seulement — Robes de Londres ½ prix Imprimé "Liberty". Ages : 1 à 6x ans. Rég. 10.98, 14.98 18.98 — **4.98 6.98 8.98**

12 seulement — Ensembles 3 pièces Manteau, jambières et bonnet. Velours, lainage, molleton de nylon. Ages : 1 à 3 ans. Rég. 13.98 à 23.98 — **6.98 à 11.98**

CHAUSSURES POUR ENFANTS

200 pai. seulement — Souliers plats Pour adolescentes. Cuir vernis, veau brun ou noir. Pointures : 4 à 9, largeur moyenne. Rég. 5.95 — **1.99**

Couvre-chaussures pour enfants Importés d'Angleterre. Souple caoutchouc doublé molleton. Col laine d'agneau, semelles côtelées, courroie. Pointures : 8 à 13. Rég. 3.99 — **2.49**

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

VETEMENTS POUR DAMES

34 seulement — Manteaux Quelques-uns sont garnis fourrure. Tailles : 10 à 18 dans le groupe. Rég. 39.95 à 49.95 — **$25**

16 seulement — Manteaux en tissu Rég. 49.95 à 59.95 — **$35**

50 seulement — Robes Tailles 10 à 18 et demi-tailles 16½ à 24½ dans le groupe. Rég. 12.95 à 16.95 — **$10**

30 seulement — Robes Tissu "crêpe magique". Tailles 10 à 20 et demi-tailles 16½ à 22½. Rég. 10.98 — **$7**

150 seulement — Jupes en laine Unie ou quadrillée. Tailles : 10 à 16 dans le groupe. Rég. 7.98 — **2.97**

300 seulement — Chandails Pullovers laine long poil. Petit, moyen ou grand. — **3.97**

200 seulement — Chemisiers Modèles tailleur unis ou rayés. Tailles : 12 à 20 dans le groupe. Rég. 2.98 — **1.95**

75 seulement — Chapeaux Rég. 4.95 à 12.95 — **3.95 à 6.95**

75 seulement — Peignoirs Satin piqué ou chenille miniature. Petit, moyen ou grand. — **4.95**

40 seulement — Robes de maison Coton imprimé rose, bleu ou mauve. Tailles : 46 à 52. Rég. 2.95 — **1.95**

75 seulement — Peignoirs du matin Petit, moyen ou grand. Rég. 3.95 — **2.95**

25 seulement — Manteaux "borg" Teinte castor brun foncé, col châle. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Rég. 69.95 — **49.95**

75 seulement — Robes tricot de coton Laine pure, coutures entièrement diminuées. Tailles : 10 à 16 dans le groupe. Rég. 19.95 — **$11**

25 seulement — Manteaux de banlieue Modèles plus longs, doublure piquée. Rég. $25 et $30 — **16.50**

20 seulement — Pantalons de ski Extensibles. Viscose de nylon et worsted. Rég. 16.95 à 19.95 — **$11**

40 seulement — Chandails pour le ski Quelques importations. Tricot de laine gonflant. Rég. 14.95 — **$11**

150 seulement — Chandails laine fourrure Cardigans et pullovers, fines coutures. Or, vert, mauve. Tailles : 36 à 40. Rég. 10.95 — **6.57**

CHAUSSURES POUR DAMES

Souliers pour la marche Importés d'Italie. Suède ou cuir. Talons moyens. Noir, brun, vert. Pointures : 5 à 10, moyen ou large. Rég. 9.95 — **7.95**

Bottes pour après le ski Velours côtelé, doublure long poil. Semelles caoutchouc. Noir ou rouge. Rég. 7.95 — **2.99**

OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième

AU SOUS-SOL

VETEMENTS POUR HOMMES

150 seulement — Chemises blanches Aucun repassage. Fin broadcloth. Légèrement souillées à l'étalage. Encolures : 14½ à 17. Rég. 3.95 — **1.97**

300 pai. seulement — Socquettes Décors de fantaisie : bleu, gris, brun, vin ou vert. Pointures : 10 à 12. Rég. $1 — **.69**

125 seulement — Chemise velours côtelé Marine, noir, brun ou rouge. Petit, moyen, grand ou très grand dans le groupe. Rég. 3.95 — **2.49**

200 seulement — Pyjamas flanellette Bleu, gris, brun. Tailles A à E. Rég. 22.95 — **12.95**

35 seulement — Vestons de ski en nylon Elégants modèles; uni ou quadrillé. Or, noir, olive ou vert. Petit ou moyen. Rég. 22.95 — **12.95**

40 seulement — Paletots d'hiver Teintes unies ou quadrillées, 36 à 46 (stature courte, régulière ou haute). Rég. 39.50 — **29.50**

32 seulement — Auto-coats nylon Marine, fusain, menthe, or. Tailles : 34 à 42. Rég. 29.95 — **17.95**

20 seulement — Auto-coats gabardine Capuchon amovible. Doublure long poil. Beige seulement. Tailles 40 à 44. Rég. 14.95 — **6.95**

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au sous-sol

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H.



Votre **BAS de LAINE** est **VIDE?**

Obtenez l'argent qu'il vous faut chez...

PRETS NIAGARA

Jusqu'à $2,500.00 ... et davantage

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

11 SUCCURSALES DANS LE GRAND MONTRÉAL

400, rue St-Jacques, O., salle 101	AV. 8-8136
5291, ch. Reine-Marie	HU. 9-8484
1247, rue Guy, salle 120	WE. 7-6361
4120, rue Ste-Catherine O.	WE. 7-7721
1015, rue Ste-Catherine E.	VI. 2-4111
3737, rue Ontario E.	LA. 6-4434
6928, rue St-Hubert	CR. 3-2447
4704, rue Wellington	PO. 9-4538
4321, ave Papineau	LA. 2-2166
5786, rue Christophe-Colomb	CR. 4-3551
5250, ave Verdun	PO. 6-8505
LONGUEUIL: 125, rue St-Charles O.	OR. 4-4995
BEAUHARNOIS: 68, rue Ellice	CO. 8-3523
ST-EUSTACHE: 19, rue St-Eustache	GR. 3-4611
ST-HYACINTHE: 1555, rue Girouard	PR. 3-2521
STE-THÉRÈSE: 104, rue Turgeon	TA. 3-2427

L'assurance-hospitalisation est, dans l'ensemble, un sujet de satisfaction

-- René Lévesque

M. René Lévesque, ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, a tenu à apporter samedi soir dernier aux téléspectateurs de langue française des précisions sur la nouvelle loi d'assurance-hospitalisation qui, a-t-il dit, est "dans l'ensemble un sujet de satisfaction et dans certains cas, un sujet de protestations".

Après avoir fait remarquer que pendant deux ans, les gens du Québec ont payé des millions à Ottawa . . . pour faire soigner ceux des autres provinces en vertu de ce plan qui n'était pas en vigueur chez nous, M. Lévesque affirma que la commission formée par le gouvernement de l'Union nationale pour étudier le plan n'avait, avant le 22 juin, qu'acheté des meubles et une quantité considérable de papier et fait installer la climatisation dans son bureau de Montréal. Cela laisse des doutes, a-t-il dit, quant à la qualité de la "loi idéale" que, selon les députés de l'UN, elle aurait fait adopter en septembre dernier si elle eût conservé le pouvoir. "Si nous voulions l'avoir, cette loi, pas plus tard qu'au 20e siècle, a-t-il ajouté, c'était préférable de changer de méthode."

Expliquant ensuite que $72 millions nous reviennent d'Ottawa pour payer environ 52 p. 100 du plan, et qu'il faut trouver à Québec à peu près l'équivalent, M. Lévesque répéta quels sont les services auxquels ont droit les assurés. (Ces détails ont été publiés plusieurs fois dans LA PRESSE).

Les prix

Répondant ensuite aux plaintes les plus nombreuses, celles qui concernent le prix des chambres privées et semi-privées, M. Lévesque déclara que la loi a d'abord fixé un minimum pour ces chambres, soit, pour les chambres privées : $8 dans la région de Montréal et $7 ailleurs ; pour les chambres semi-privées : $5 dans la région de Montréal et $4 ailleurs.

Nos adversaires de l'UN, a-t-il ajouté, ont dit à ce moment-là que notre loi était socialisante, même si nous n'avions pas fixé de plafond ou maximum. Mais, de tous côtés, des lettres nous sont parvenues, prouvant que, par exemple, des chambres qui en moyenne étaient à $10 étaient montées à $15 en janvier, etc.

Un arrêté en conseil a donc été passé le 18 janvier pour fixer un maximum, et cet arrêté, a dit M. Lévesque, sera signifié ces jours-ci à tous les hôpitaux. Les prix mentionnés plus haut deviendront donc des prix "maximum", sauf si, avant le 1er janvier, il existait une échelle dans les prix des diverses chambres (privées ou semi-privées).

Pour rendre la chose plus compréhensible aux lecteurs, disons que dans plusieurs hôpitaux où les dimensions et le confort des chambres ne sont pas uniformes, il y avait une échelle de prix, par exemple $15, $18 ou $25 par jour pour les chambres privées ; $10, $12 ou $14 pour les chambres semi-privées. C'est toute cette échelle de prix qui est baissée et ramenée à la base plus haut mentionnée, soit $8, $11, $18 pour les chambres privées ; $5, $7, $9 pour les chambres semi-privées (région de Montréal).

Les hôpitaux devront aussi agir avec logique et modération lorsqu'il s'agit de déterminer quelles sont les chambres semi-privées. Normalement, dit M. Lévesque, semi veut dire à demi, ce qui signifierait deux malades par chambre ; on admet toutefois qu'il puisse y en avoir trois, et peut-être quatre, mais pas un régiment . . .

Le ministre calcule ensuite combien il en coûtait normalement pour 10 jours d'hospitalisation avant l'application de la loi et combien il en coûte maintenant, et il en conclut que l'économie réalisée par le patient, même lorsqu'il veut payer un surplus pour être en chambre privée ou demi-privée, est fort appréciable. Il souhaita ensuite que les compagnies d'assurance privées offrent des avantages additionnels suffisants, surtout quand elles ne changent pas le taux de leur prime.

Enfin, il réaffirma que l'assurance-hospitalisation est une grande mesure sociale et qu'il est normal qu'au début, il se produise des choses "anormales". Ces choses seront corrigées, dit-il, d'autant mieux que nous préparons à cette fin des dossiers complets et qui le resteront, puisqu'ils datent d'après le départ de l'UN.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

l'enquête, les corps furent transportés à la morgue de Saint-Hyacinthe pour fins d'identification par les parents des victimes.

Autres accidents de la route

M. Roland Tremblay, 35 ans, de Hauterive, a été décapité alors que la voiture dans laquelle il avait pris place est allée s'écraser contre un camion stationné en bordure de la route. Le conducteur de l'automobile, M. Yves Gaudreau, a dit à la police qu'il a été aveuglé par les phares d'une automobile venant en sens inverse. M. Gaudreau s'en est tiré avec de légères blessures.

Céline Thériault, âgée de 16 mois, a succombé à ses blessures, peu après son admission à l'hôpital, samedi soir, après avoir été heurtée par une voiture alors qu'elle se faisait tirer en traîneau par ses parents.

Ghislain Tremblay, 3 ans, de canton Latour, dans la région du Lac-St-Jean, a été renversé par une voiture en voulant traverser la rue. Il a été tué sur le coup.

M. Benoit Lavoie, 20 ans, de Ste-Jeanne-d'Arc, est mort à la suite d'une collision près de St-Félicien. Quatres autres personnes ont été blessées dans l'accident.

M. Simon Huard, 51 ans, de St-Pie X, a été mortellement blessé lorsqu'il fut renversé par un camion-chenille transportant des enfants à l'école, à Paspébiac, en Gaspésie.

M. Oscar Belair, 35 ans, de Terrebonne, est mort hier matin à l'hôpital de Maisonneuve des suites des blessures qu'il avait subies la veille, alors qu'il avait été renversé par une voiture à St-François-de-Sales.

Mme Ethel Azzman, 60 ans, a été renversée par une automobile, samedi soir, et succombait le lendemain à l'hôpital Royal Victoria.

Broyées par un train

Mme François Alarie, 42 ans, et sa fille **Françoise** ont perdu la vie alors que l'automobile dans laquelle elles avaient pris place et que conduisait Mme Alarie, s'est fait littéralement broyer par un train, à un passage à niveau situé entre St-Janvier et Ste-Anne-des-Plaines. L'accident s'est produit samedi matin vers 10 h. 15.

HOLD-UP

SUITE DE LA PAGE 3

ville et ont pris la fuite avec une somme de $5,000.

Le gérant, M. J.-A. Desrochers, a dit à la police que les malfaiteurs sont entrés dans la banque par une porte arrière en criant. Ils avaient le visage recouvert de cagoules et les mains gantées.

Deux clients et quatre employés ont été enfermés dans la chambre forte tandis que les voleurs vidaient les tiroirs-caisses.

$2.10

La police détient un bûcheron de 33 ans, en rapport avec un vol à main armée commis sur la personne d'un chauffeur de taxi. Le vol, toutefois, ne devait rapporter que $2.10.

Le chauffeur de taxi, M. Jean-Paul Hutton, a raconté à la police qu'il avait pris un client, vers 6 h., samedi, à l'angle des rues Rachel et St-Hubert. L'homme a demandé à être conduit à l'angle des rues Berri et Duluth.

Rendu sur les lieux, l'homme a appuyé son arme dans les côtes du chauffeur de taxi et lui a dit ce dont il s'agissait. Le chauffeur lui remit les $2.10 qu'il avait en poche.

Cependant, les constables Pierre Desrosiers et Roland Gendron entendirent les appels du chauffeur de taxi. Ils poursuivirent le voleur pour le capturer près des rue St-Denis et Roy.

LES LIQUEURS

SUITE DE LA PAGE 3

a vu que le nombre des sans-travail, dépendant de la stricte application de la loi, a atteint près de 10,000 individus, soit plus de 10 p. 100 du total des chômeurs dans la métropole.

Dans l'attente

On a vu qu'un nombre impressionnant de travailleurs étaient affectés par la loi, depuis les artistes jusqu'aux producteurs alimentaires.

(Et qui sait si la Commission des liqueurs elle-même n'y perd pas ?).

C'est pour combattre cet état de choses que l'Association métropolitaine des cafés et restaurants licenciés, dont le président est M. François Pilon et le vice-président, M. François Bouyeux, a soumis respectueusement, il y a quelque temps, un mémoire à l'autorité provinciale dans lequel elle a suggéré d'amender une loi désuète pour en faire un réglement moderne, qui répondrait à un besoin de nos temps et serait scrupuleusement observé par tous les intéressés.

Un nouveau statut, quant aux heures de fermeture, sauverait de la faillite une industrie qui compte parmi les plus importantes de la métropole; il signifierait le réengagement de milliers d'individus devenus sans emploi depuis l'application de la loi de 1925; il éliminerait énormément le fléau sans cesse croissant des débits clandestinns et cette engeance qu'est le "racket de la protection"; il redonnerait à la métropole l'auréole qu'elle a déjà possédée — et qu'elle mérite — comme le "Paris de l'Amérique du Nord" . . . au sens le meilleur du terme.

On dit que la loi sera bientôt changée à Québec: les gens de cette industrie, et les milliers d'autres qui dépendent d'eux pour vivre, attendent avec anxiété une décision qui signifiera la reprise normale des affaires . . . ou la faillite.

ARCHITECTES

SUITE DE LA PAGE 3

centrées, dépourvues d'air, de soleil et de verdure.

Selon l'Association des architectes, ces secteurs sont aussi néfastes pour la métropole que les zones classées officiellement au chapitre des taudis. Elle est d'avis que la rénovation de ces secteurs peut être entreprise sans faire table rase, en récupérant une grande partie des constructions en bon état.

Etant donné qu'une telle rénovation s'impose pour une meilleure vie urbaine et pour la revalorisation du territoire, le congrès a résolu d'attirer l'attention du Service d'urbanisme de Montréal sur l'urgence de ce problème, pour qu'il en tienne compte dans la préparation du plan de réaménagement urbain. L'association est d'avis que l'expérience devrait d'abord être tentée sur un îlot d'habitations.

Centre de Montréal

Les résolutions portant sur le "coeur" de Montréal sont très vagues. Le congrès a d'abord posé que le coeur de la ville constitue un facteur essentiel à la vie urbaine, que son existence en tant qu'entité physique correspond aux besoins pratiques et culturels des citoyens et sert de stimulant à l'esprit et à l'intérêt communautaires. Il est impératif que sa croissance et son développement se poursuivent avec imagination et bonne direction.

Aussi, a-t-il été résolu, l'Association des architectes stimulera la discussion sur le sujet, et prendra des initiatives publiques dans ce domaine. Elle travaillera en collaboration avec les autres organismes professionnels, particulièrement avec l'Institut canadien d'urbanisme, pour favoriser un plan d'action commun.

Réponse à M. Bourbonnais

La route Senneville-Ile-aux-Tourtes ne coûtera pas plus cher

--M. Gérin-Lajoie

M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges et ministre de la Jeunesse, a formellement contesté, samedi soir, que le nouveau tracé du tronçon de la route transcanadienne Senneville—Ile-aux-Tourtes doive être plus coûteux que celui qui avait été précédemment envisagé et a souligné que le nouveau projet sera non seulement des plus avantageux pour la population de Vaudreuil-Soulanges, mais qu'il le sera également pour la région métropolitaine de Montréal à laquelle il apportera deux nouvelles sorties carrossables au lieu d'une seule.

Quelques instants avant de participer au banquet de clôture du Parlement-Ecole de la faculté de Droit de l'U. de M., dont il devait être l'invité d'honneur, M. Paul Gérin-Lajoie a tenu, au Reine-Elisabeth, une brève conférence de presse au cours de laquelle il s'est élevé contre l'affirmation de son collègue fédéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Marcel Bourbonnais, député conservateur, qui a déclaré, dans une interview, que le nouveau tracé par l'Ile-aux-Tourtes "coûtera de $9 millions à $15 millions de plus que le tracé de l'Ile-aux-Vaches".

"M. Bourbonnais, a dit le ministre, n'a aucune autorité ni publique ni privée pour faire une telle déclaration aussi peu conforme à la réalité : le premier choix d'un tracé de la route transcanadienne appartient au provincial et non pas au fédéral ; en outre, le député conservateur fédéral de Vaudreuil-Soulanges n'est pas ingénieur que je sache".

M. Gérin-Lajoie a déclaré que les ingénieurs de deux ministères provinciaux intéressés ont approuvé le tracé qui a été soumis à Ottawa et approuvé par l'hon. David Walker, ministre conservateur fédéral des Travaux publics. Ces services techniques ont assuré les autorités provinciales que le tracé par l'île-aux-Tourtes accroîtra l'utilité du nouveau tronçon de la route transcanadienne sans que sa construction coûte plus cher.

"La déclaration de M. Bourbonnais, a dit le ministre, est peut-être inspirée par son mécontentement d'avoir vu le ministère fédéral des Travaux publics approuver le nouveau projet sans le consulter.

"Du reste, ce nouveau tracé n'est pas si nouveau que ça.

"Sous l'ancien régime, les ingénieurs de l'administration l'avaient envisagé, en avaient fait l'étude technique et l'avaient recommandé comme étant préférable."

Le ministre de la Jeunesse a reconnu bien volontiers qu'il a à coeur les intérêts de Vaudreuil-Soulanges, dont il est député. Mais il a ajouté qu'il avait été d'autant plus séduit par le nouveau projet que celui-ci, en plus de l'intérêt qu'il présentait pour son comté, comportait également des avantages accrus pour la région métropolitaine de Montréal. Il a fait observer, en outre, que le nouveau tracé ne présentait pas l'inconvénient de l'ancien de sectionner l'Ile-Perrot en deux.

En réponse à d'autres questions des journalistes, M. Gérin-Lajoie a fait les déclarations suivantes:

— Il tiendra, mardi, une importante conférence de presse (au cours de laquelle, semble-t-il, seront précisées les intentions du gouvernement provincial en matière d'éducation: commissions d'étude, bourses aux étudiants universitaires, etc.).

— Le gouvernement fédéral n'a encore fait aucune proposition officielle au gouvernement provincial au sujet du canal Soulanges.

— Le gouvernement provincial n'a pas encore défini de politique précise au sujet des Bourses du Commonwealth et au sujet d'une éventuelle récupération du tiers approximatif de la cagnotte fédérale constituée pour ces bourses d'étude dans le but de l'appliquer aux échanges universitaires entre le Canada français et les pays de langue française. Ce problème, comme un certain nombre d'autres, ne pourra éventuellement que s'intégrer dans le plan d'ensemble dont le gouvernement de Québec travaille activement à mettre en place les éléments d'élaboration.

Mort de l'éditeur du 'Republican-American'

WATERBURY, Connecticut. (PA) — M. William J. Pape, éditeur du quotidien "Republican-American" est mort hier à l'âge de 87 ans à la suite d'une courte maladie.

M. Pape a obtenu pour son quotidien, en 1940, le prix Pulitzer pour les services rendus au public par sa campagne, dans les années '30, contre la corruption dans les affaires municipales. Son journal paraît le matin et le soir.

COMPTANT

immédiat pour comptes recevables, ventes à crédit

Nous mettons à votre service nos nombreuses années d'expérience dans le financement des ventes directes.

COMMODITY DISCOUNT LTD.

5757, Decelles — RE. 9-2287

AVIS

A PARTIR DU 1er FEVRIER NOTRE BUREAU DE LA RUE STE-CATHERINE SERA TRANSFERE A

1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274

J. HENRY RICHARDSON, O.D.

J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.

autrefois ELITE OPTICAL

★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

LUNDI MARDI MERCREDI

A&P ACHATS-BONIS

LES 30, 31 JANVIER ET 1er FEVRIER

L'ARGENT est encore la meilleure chose à EPARGNER !

A&P NE VEND QUE LE PLUS BEAU BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE

BIFTECK DE PALERON CHARNU

ROGNONS DE BOEUF DE CHOIX

lb 49c

BANANES - - - 2 lbs 29¢

NO. 1 JAUNE DORE

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

A&P Super-Marchés

A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Simpson MONTREAL



Offre spéciale de lancement !

"Bathe 'N Glow"

6 on. 2.50

Huile pour le bain, tout particulièrement recommandée pour les épidermes secs ! Elle adoucira l'eau de votre bain et laissera votre peau douce et lisse au toucher. Un échantillon d'essai est offert avec chaque format de 6 on.

Aussi 2 on. $1 12 on. 3.95

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 3-7221

SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE — Rayon 701

Plus qu'une vogue - C'EST UN SUCCÈS !



Les Canadiens préfèrent les lignes profilées et élégantes de la Plymouth. Ils préfèrent le moteur Six incliné qui agit comme un Huit. Ils préfèrent aussi la structure monocoque "Unibody", la suspension Torsion-Aire, la beauté et la qualité solides. Le nombre sans cesse plus grand de Canadiens qui choisissent la Plymouth confirme ce succès. Non seulement ils préfèrent la Plymouth mais ils l'adoptent aussi d'emblée. Voyez votre dépositaire Plymouth dès demain.

CP-761AP

LA SOLIDE ET BELLE PLYMOUTH

Qualité un produit de la technique Chrysler Corporation

GARANTIE DE 12,000 MILLES OU D'UN AN ENTIER (selon le cas qui arrive le premier)

Voyez votre dépositaire local Plymouth-Valiant

CLERMONT MOTORS LIMITED
5363 St-Denis — Montréal 34
CR. 9-6301

VAL MORIN MOTORS LTD.
1400, boul. Labelle — St-Martin, Qué.
MU. 1-1641

LANROL MOTORS (1960) LIMITED
1646 Ste-Catherine ouest — Montréal
WE. 7-8951

GIRARD AUTOMOBILE INCORPOREE
372, avenue Victoria — Westmount
HU. 9-5748

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100, boul. Décarie — Montréal
RE. 1-3701

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE
2175, avenue Papineau — Montréal 34
LA. 6-6691

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE
8055, boul. Lajeunesse — Montréal
CR. 9-4517

LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE
3940, rue Adam — Montréal 4
LA. 6-1651

PIERREFONDS AUTOMOBILE LTEE
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — NA. 6-3821
14350, boul. Gouin ouest

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE PLYMOUTH-VALIANT POUR DES AUTOS USAGÉES DE "PREMIÈRE QUALITÉ"



9287—Idéal en tout temps — Vous la porterez à l'automne comme au printemps. Donnant une allure élégante, le boléro ne fait qu'ajouter à la coupe jeune de cet ensemble. Le corsage de la robe est à encolure carrée et dégage bien la nuque. Grandeurs : 12, 14, 16, 28, 20. **Prix 43 cents taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

M. Phillips, président du Press Club d'Ottawa

OTTAWA. (PC) — M. Bruce Phillips, des "Southam News Services", a été élu président du Press Club d'Ottawa samedi dernier; il succède à Jean-Paul Charbonneau, du journal Le Droit, d'Ottawa, qui occupait ce poste depuis deux ans.

Les autres membres de la direction du Press Club d'Ottawa sont: MM. Gordon Lomer, de l' "Ottawa Journal", vice-président; Langevin Côté, du "Globe and Mail", de Toronto, secrétaire; Ben Malkin, de l' "Ottawa Citizen", trésorier, et Walter Smith, du Canadien National, secrétaire correspondant.

DOCUMENT

SUITE DE LA PAGE 10

tière déjà existante et vivante — car la foi catholique nous oblige à maintenir l'immédiate création des âmes par Dieu —, dans l'état actuel des sciences et de la théologie, soit l'objet de recherches et de discussions de la part des savants de l'un et l'autre partis, de telle sorte que les raisons qui favorisent ou combattent l'une ou l'autre opinion soient examinées et jugées avec le sérieux nécessaire, modération et mesure; à la condition toutefois que tous soient prêts à se soumettre au jugement de l'Eglise, à qui le Christ a confié le mandat d'interpréter avec autorité les Ecritures et de protéger la foi. Certains outrepassent cette liberté de discussion en faisant comme si on avait déjà établi, de façon absolument certaine, avec les indices que l'on a trouvés et ce que le raisonnement en a déduit, l'origine du corps humain à partir d'une matière déjà existante et vivante; et cela, comme s'il n'y avait rien dans les sources de la révélation divine qui, en ce domaine, impose la plus grande modération et la plus grande prudence."

(Cattin-Conus, "Aux Sources de la Vie Spirituelle", pp. 250-1)

La synthèse entre les hypothèses de la science au sujet de l'évolutionnisme et les affirmations de l'Ecriture au sujet de la création de l'homme se fait donc dans une **invitation à la recherche,** tant pour les savants que pour les exégètes.

(A suivre demain)

FIN de SEMAINE à NEW YORK

$5.50

PAR JOUR, PAR PERSONNE (3 PAR CHAMBRE) Y compris salle de bain privée, déjeuner complet, toutes taxes !

$6.75 par jour, par personne, 2 dans 1 chambre double (ajouter 50¢ par personne, pour lits jumeaux).

Hall d'entrée réaménagé. Entrée d'auto privée. Par réservation seulement (pour 1 à 3 jours — vendredi à dimanche.

A MONTREAL TELEPHONEZ A UNIVERSITY 1-1080

Commodore

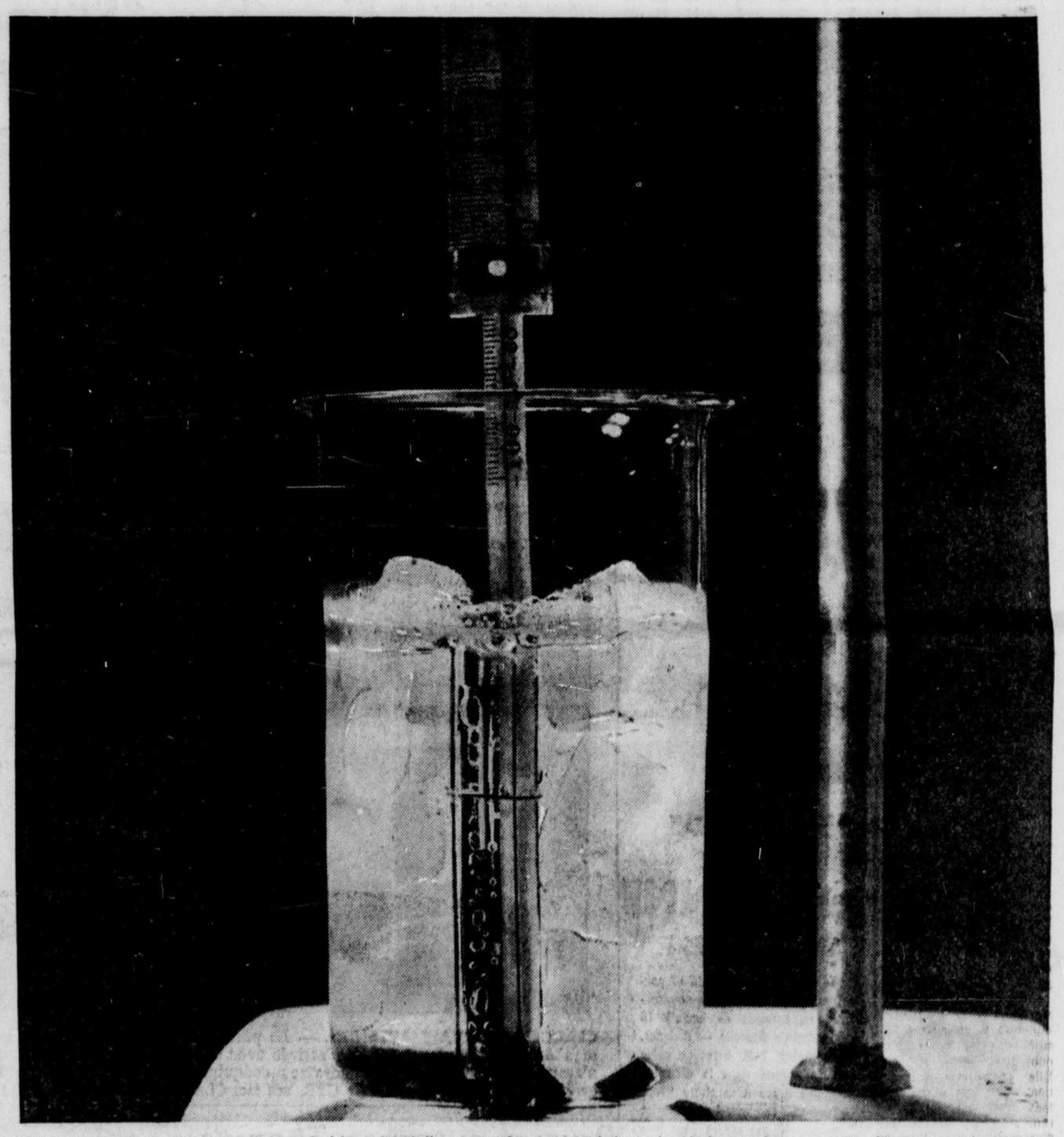
BULLETIN:

Un ingrédient remarquable, qui bouillirait dans un réfrigérateur, sert dans la Super Shell à assurer un démarrage rapide et un rendement maximum par les plus grands froids à Montréal

La formule des 9 ingrédients de l'essence Super Shell est modifiée à chaque saison pour vous procurer un rendement maximum à n'importe quelle température.

En hiver, l'essence Super Shell est dosée d'une quantité supplémentaire de butane—un ingrédient si avide d'action qu'il bouillirait et se vaporiserait à vos yeux, si vous pouviez l'extraire de la formule Super Shell. Le butane bouillirait véritablement à l'intérieur de votre réfrigérateur.

Dans l'essence Super Shell, le butane vous donne une mise en marche plus rapide par temps froid. L'accumulateur ne s'épuise pas—non plus que votre patience.



Un butane bouillant . . . sur glace. Les savants des laboratoires Shell soumettent le butane à l'épreuve du point d'ébullition pour en vérifier la volatilité; le butane est cet ingrédient de l'essence Super Shell qui assure un démarrage rapide. Ils versent du butane liquide dans une éprouvette. Dès qu'il commence à bouillir, ils vérifient le thermomètre. Ci-dessus, on voit le butane qui bout et se vaporise à 31.1°F. Cette avidité d'action est fort avantageuse par temps froid.

SI PAR TEMPS froid vous avez quelque difficulté à mettre le moteur en marche, l'essence que vous utilisez en est peut-être la cause.

Cette essence ne se volatilise peut-être pas aussi rapidement qu'elle le devrait. Ainsi elle a quelque difficulté à lancer le moteur, jusqu'au moment où elle commence à se volatiliser et à se mêler avec l'air dans le carburateur.

Comment font les savants Shell pour vous assurer un démarrage rapide

Les savants des laboratoires Shell s'attaquent au problème du démarrage en ajoutant à l'essence Super Shell une dose supplémentaire de *butane* dès qu'arrive la saison froide. Le butane est excessivement *volatile*—c'est-à-dire qu'il se transforme de liquide en vapeur très aisément.

C'est le même changement qui se produit quand l'eau bout et devient vapeur. *Le butane cependant bout et se vaporise à 31.1°F.—soit à une température inférieure à celle que vous trouvez à l'intérieur de votre réfrigérateur.* Chez Shell, on doit emmagasiner le butane sous pression pour l'empêcher de se vaporiser spontanément.

Vous pouvez imaginer les effets de cet ingrédient remarquable dans l'essence Super Shell. La volatilité de l'essence se décuple de façon dramatique. Le moteur tourne en un clin d'oeil. Vous n'épuisez pas l'accumulateur —non plus que votre patience.

Le butane offre aussi des avantages en été—un léger paradoxe

Les experts en raffinage Shell ajoutent toujours une certaine quantité de butane à l'essence Super Shell—même en été. Ceci peut sembler paradoxal, mais ne l'est pas vraiment.

Le butane outre sa volatilité possède aux températures élevées des qualités antidétonantes remarquables. Ainsi cet ingrédient qui facilite le démarrage en hiver est également avantageux en été. Il contribue à améliorer le rendement de votre voiture aussi bien en juin qu'en janvier.

Maintenant que vous connaissez un peu le butane, pourquoi ne pas prendre deux minutes de plus et vous renseigner sur les 8 autres ingrédients de l'essence du jour Super Shell? Cette lecture est essentielle, si vous désirez connaître le secret du rendement maximum.

Ingrédient 2: TCP—une puissance accrue, un meilleur rendement-milles, une durée prolongée des bougies

L'essence Super Shell contient maintenant cet additif fameux, destiné dès son origine à l'essence aviation.

L'additif TCP peut donner à votre voiture jusqu'à 15 pour cent plus de puissance, 17 milles de plus par plein d'essence et une double durée des bougies.*

Le TCP de qualité aviation neutralise l'effet nocif des dépôts qui se forment dans le moteur. Il les empêche de chauffer au rouge—une cause majeure de la perte de puissance. Il les empêche aussi de dévier l'étincelle—une cause majeure des ratés du moteur.



Une épreuve démontre comment le TCP neutralise l'effet des dépôts de moteur chauffés au rouge. On a chauffé électriquement le piston illustré ci-dessus et on y a placé des dépôts de deux sortes. Le dépôt incandescent à gauche n'est *pas* neutralisé par du TCP. Le dépôt à droite *l'est.* L'effet du TCP est d'éliminer toute incandescence des dépôts de moteur.

Ingrédient 3: Essence de craquage catalytique—de la puissance qui ronronne

Il s'agit d'un pétrole littéralement "craqué" sous une température de 1000 degrés et un procédé catalytique, dont les molécules plus lourdes ont éclaté en molécules plus légères et plus énergiques.



Un employé de Shell vérifie la fournaise qui préchauffe le pétrole avant que ce dernier passe au craquage catalytique. De près, le ronflement de la fournaise est un bruit d'enfer.

Il en résulte un ingrédient à indice d'octane supérieur, qui fait ronronner le moteur avec puissance, dès que vous donnez du pied.

NOTE: Dans le "craquage catalytique", on emploie un catalyseur—soit une substance qui a la propriété mystérieuse de modifier les molécules sans s'altérer.

Ingrédient 4: Alcanes lourds—de la puissance et de l'économie à toutes les vitesses

Les savants des laboratoires Shell vous diront que l'essence peut être "*instable*".

Voilà leur description peu flatteuse d'une essence "capricieuse", dont le rendement est satisfaisant à faible vitesse, mais qui cause du cognage et une perte de puissance à l'accélération.

Ces techniciens ajoutent donc à l'essence Super Shell des alcanes lourds. Cet ingrédient est reconnu pour sa "*stabilité*". Il maintient un indice d'octane suffisamment élevé pour dégager une puissance sans cognage à n'importe quelle vitesse.

NOTE: Les alcanes lourds possèdent l'avantage de réduire la consommation d'essence. Le moteur peut les consommer lentement—tout en dégageant la puissance voulue.

Ingrédient 5: Mélange antidétonant —une résistance plus grande au cognement

Vous pourriez supposer que deux ingrédients à indice d'octane supérieur suffiraient à donner un rendement sans cognage. Mais les savants des laboratoires Shell ont une oreille de musicien.

Ils exigent l'addition d'un mélange antidétonant. Ce mélange est si efficace qu'une cuillerée à thé par gallon d'essence augmente l'indice antidétonation par sept points.

Ce mélange joue un rôle difficile, celui de régler la combustion de façon que la Super Shell donne à chaque piston une poussée ferme et uniforme—plutôt qu'un à-coup qui causerait le cognage.

Ingrédient 6: Mélange de pentanes —un réchauffage rapide par temps froid

Les pentanes proviennent du fendillement de l'essence, un peu comme le petit bois d'allumage vient d'une bûche fendue.

Dans ce cas, les "bûches" sont les lourds hydrocarbures du pétrole. Un procédé spécial transforme leurs molécules de "bûches" à combustion lente en "petit bois" à feu vif.

RÉSULTAT NET: Un réchauffage rapide et un rendement maximum du moteur en peu de temps.

Ingrédient 7: Antigivre—la prévention des arrêts causés par le givrage du carburateur

La formule de l'essence Super Shell est modifiée jusqu'à huit fois par an dans votre région pour compenser les variations de la température. Quand cette dernière est susceptible de baisser à moins de 45 degrés, on ajoute à l'essence un ingrédient antigivre.

Pourquoi un antigivre à 45 degrés? Parce que, même à cette température, le givre peut se former dans le carburateur tout comme dans votre réfrigérateur. Il peut alors étouffer le moteur.

Ingrédient 8: Antigomme—le maintien de la propreté du système d'alimentation

Même l'essence la plus pure peut former une gomme à l'entreposage. Cette gomme peut ensuite obstruer le carburateur, la tuyauterie et la pompe à essence. Avec l'essence Super Shell, pas de souci. Un ingrédient antigomme prévient l'inconvénient.

Cet agent agit tel un constable qui contrôle une foule. Il surveille les éléments subversifs, les empêche de se grouper et de former de la gomme.

L'essence Super Shell élimine à tout jamais les moteurs gommés.

Ingrédient 9: "Platformate"—une puissance accrue, un meilleur rendement-milles

Shell utilise une quantité de platine catalyseur évaluée à un million de dollars pour produire le "Platformate". Heureusement pour vous et pour nous, le précieux métal peut servir maintes et maintes fois.

Ce procédé au platine, qui donne son nom au "Platformate", modifie la structure chimique du pétrole et forme des composés très puissants, tels que le benzine, le toluène et le xylène.

Ces trois composés seuls donnent 7 pour cent plus de puissance utilisable par gallon que la meilleure essence aviation à indice d'octane 100.

Ne vous y trompez pas. Cette puissance n'est pas désordonnée. Au contraire. L'énergie du "Platformate" est contrôlée par les huit autres ingrédients de l'essence Super Shell; elle y est si bien ordonnée qu'on pourrait en ignorer la présence, si le rendement-milles n'en trahissait pas l'effet. Alors sa présence ne fait plus de doute.

Eprouvez vous-même l'essence Super Shell

Essayez l'essence Super Shell la prochaine fois que vous ferez le plein. Vous constaterez une différence dans le *rendement* et le *ronflement* de votre moteur.

Cette différence, c'est le *rendement maximum.*

SHELL

UN BULLETIN DE LA DIVISION DES RECHERCHES SHELL

SHELL-361AF

*TELLE EST LA MARQUE DE COMMERCE SHELL QUI IDENTIFIE CET ADDITIF UNIQUE DE L'ESSENCE, PERFECTIONNÉ PAR LA DIVISION DES RECHERCHES SHELL. BREVET 1955.

SPORTS

Un but tardif de Béliveau évite la défaite du Canadien à Chicago

CHICAGO. — Pour Jean Béliveau, le 20e but de la saison s'est fait longtemps attendre mais il ne pouvait choisir un moment plus opportun pour l'enregistrer. En faisant scintiller la lumière rouge à 18:12 du dernier engagement, Béliveau a permis au Canadien d'annuler 1 à 1 à Chicago devant 15,981 spectateurs. En évitant une défaite au Tricolore, Béliveau a fait d'une pierre deux coups. Il a permis au Bleu Blanc Rouge de partager la première place avec l'autre club canadien: le Toronto. Le Tricolore a cependant deux parties de plus à disputer que les Leafs.

Duel Hodge-Hall

Le match a été marqué par un intéressant duel entre les gardiens de buts Charlie Hodge et Glenn Hall. Jouant avec un flegme déconcertant, Hodge a découragé on ne sait plus combien de fois les plus courageux des francs-tireurs du Chicago.

Reg Fleming est l'homme qui a semblé fouetter l'ardeur du Chicago. Cet ancien joueur du Canadien a réchauffé le banc des joueurs au cours des trente-cinq premières minutes de la partie, mais à sa première visite sur la glace, il a remplacé Eddie Litzenberger et donnait l'impression d'avoir pris des stimulants. Il a permis à ses coéquipiers de garder la rondelle dans la zone du Canadien et Hodge fut alors forcé de bloquer des lancers consécutifs de Mikita et MacDonald. Al Arbour a pris on ne sait comment le retour d'un lancer et a réussi à loger le disque dans les buts d'un Hodge sans défense. Au cours de la soirée, Hodge a bloqué 31 lancers.

A l'autre bout de la patinoire, Hall a repoussé 35 fois la rondelle et a exécuté plusieurs tours d'acrobatie. Il fut particulièrement brillant contre Gendron, Moore et Provost.

Moins de deux minutes avant la fin, Jean-Guy Talbot a porté le disque dans le territoire du Chicago et a passé la rondelle à Jean Béliveau. Le spectaculaire joueur de centre s'est approché et a décoché un lancer rapide et précis dans le coin droit de la cage.

Retour prochain de Harvey

Bill Head, directeur de la clinique du Forum, a laissé entendre que Doug Harvey pourrait revenir au jeu, jeudi, alors que le Canadien tiendra un rendez-vous avec les Rangers au Forum. Bernard Geoffrion ne jouera pas avant deux semaines.

Porte close au Forum

La chambre des joueurs du Canadien est restée close aux journalistes pendant plusieurs minutes. On pouvait entendre la voix de tonnerre de Toe Blake sans pouvoir saisir un traître mot. Blake n'était pas satisfait du match nul de 3-3 après avoir vu son club prendre une avance de 2-0 et avoir assisté à une des très belles performances de Charlie Hodge, particulièrement dans la deuxième période alors que les Red Wings avaient l'impression de se heurter à la muraille de Chine, une fois arrivés dans le territoire du Canadien.

Pourtant si le Canadien avait réussi à gagner cette partie, Blake aurait certainement fait les éloges de la recrue Cliff Pennington, qui a marqué un but à son baptême de feu dans la Ligue Nationale et aurait longtemps chanté les louanges du jeune Ralph Backstrom, qui avait marqué deux buts.

Howe gâche la scène

Mais voilà, Gordie Howe est venu gâcher le spectacle 25 secondes avant le coup strident de la sirène marquant la fin du match.

Misant le tout pour le tout, Sid Abel avait laissé grande ouverte la porte des buts, remplaçant Terry Sawchuk par un joueur d'attaque. Avec six joueurs offensifs, les Red Wings ont déclenché une attaque désespérée. Les preneurs aux livres étaient prêts à offrir du 100 pour 1, que le Détroit ne compterait pas. Soudainement tout a changé. Saisissant une rondelle égarée à la ligne bleue, Howe a donné un mouvement du poignet et a suivi avec attention la trajectoire de la rondelle. Le disque a trouvé son chemin parmi au moins une

Voir BELIVEAU en page 38

Compteurs du Canadien

	N.-Y.	Bost.	Tor.	Dét.	Chi.	B.	A.	Pts
Geoffrion	7—7	5—7	7—10	5—4	3—7	27	35	62
Moore	8—2	7—4	4— 9	5—7	6—6	30	28	58
Béliveau	3—9	1—3	3—11	6—9	7—5	20	37	57
Richard	2—5	6—7	6— 7	3—6	1—3	18	28	46
Hicke	1—5	3—6	4— 4	2—2	4—3	14	20	34
Bonin	1—5	1—1	4— 7	1—7	1—2	8	22	30
Harvey	1—8	0—2	1— 4	1—4	0—4	3	22	25
Talbot	2—3	0—4	2— 4	0—4	0—4	4	19	23
Backstrom	3—3	2—3	2— 2	3—3	1—2	10	13	23
x—Gendron	0—3	1—2	5— 2	1—2	0—1	7	10	17
Tremblay	1—1	1—2	0— 2	1—0	2—1	5	6	11
Marshall	0—0	0—2	1— 1	1—2	2—1	4	6	10
Langlois	0—5	0—1	0— 1	1—1	0—1	1	9	10
Johnson	0—0	0—3	0— 1	0—2	1—3	1	9	10
Provost	2—0	2—1	0— 0	2—1	1—0	7	2	9
Goyette	4—1	0—0	0— 0	1—0	1—1	6	2	8
Rousseau	1—1	0—0	0— 0	0—1	0—0	1	2	3
Turner	0—0	0—0	0— 0	1—1	0—0	1	1	2
Gauthier	0—0	0—0	0— 1	0—0	0—0	0	1	1
J. Tremblay	0—0	0—0	1— 0	0—0	0—0	1	0	1
Pennington	0—0	0—0	0— 0	1—0	0—0	1	0	1

x—Gendron avait un record de 1—7 avec Boston.

CANADIEN 1 — CHICAGO 1

CANADIEN — Buts: Hodge; **défenses:** Langlois, J. C. Tremblay, Johnson, Turner, Talbot; **avants:** Moore, Béliveau, Bonin, Backstrom, Hicke, Pronovost, Richard, Goyette, G. Tremblay, Marshall, Gendron, Pennington.

CHICAGO — Buts: Hall; **défenses:** Pilote, Vasko, Arbour, Evans, Fleming; **avants:** M. Balfour, Hay, Hull, Sloan, Murphy, Litzenberger, McDonald, Nesterenko, E. Balfour, Mikita.

Arbitre: Ed Powers; **juges de lignes:** Neil Armstrong, Bill Friday.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Chicago: Arbour (Mikita, McDonald) 16:31
Aucune punition.

Troisième période

2—Canadien: Béliveau (Talbot) 18:12
Punitions: Bonin, Arbour 11:45.

Arrêts

Hodge	9	11	11	—31
Hall	13	7	5	—35



photos LA PRESSE

LES SMOKE EATERS EN ESCALE A MONTREAL — Les joueurs canadiens qui représenteront le Canada au prochain tournoi mondial de hockey, en Suisse, ont passé deux heures à Montréal, au cours de la nuit, avant de repartir pour Londres. On reconnaitra dans le groupe, l'instructeur-joueur DAVID KROMM, SETH MARTIN, HARRY SMITH, CLAUDE CYR, GEORGE FERGUSON et C. HOCKLY.

A son départ pour le tournoi mondial de hockey, l'instructeur du Trail dit:

"Si vous vouliez être certain d'avance de la victoire, il fallait envoyer le Canadien"

par **Marcel DESJARDINS**

"A ceux qui me demandent si nous sommes certains de remporter les honneurs du tournoi mondial de hockey, je réponds : si vous vouliez être certain, le Canadien de Montréal était le club à envoyer en Europe."

Mais Robert David Kromm, de Calgary, le joueur-instructeur du Trail, qui nous parlait ainsi hier soir au cours d'un bref arrêt à l'aéroport de Dorval avec son équipe qui ira représenter notre pays au tournoi mondial en Suisse, ne manque pas de confiance dans son club.

"Nous n'avons aucune grande vedette avec nous mais nous avons le désir, la détermination et l'esprit de corps qui devraient nous conduire au succès là-bas. Nous allons en Europe pour reprendre le championnat mondial. C'est là notre tâche. C'est le but que nous visons. Rien de moins !

"Ce n'est pas une partie de plaisir ! Nous allons là pour accomplir une besogne, une grande besogne. C'est une opportunité qui ne se présente qu'une fois dans la vie d'un homme. A chacun de nous de la saisir, de nous montrer à la hauteur de la circonstance.

Effort d'ensemble

"C'est un effort d'ensemble qui nous conduira au succès. Nous avons un club d'excellents patineurs. C'est aussi un club qui possède un remarquable jeu d'ensemble. Nous avons cinq joueurs de défense pouvant facilement se porter l'attaque. Nous en avons deux qui sont capables d'appliquer de solides mises en échec. Nous allons jouer du robuste hockey."

Kromm a déclaré que son club a défait l'équipe de Russie, l'an dernier, qu'il est capable de répéter l'exploit cette année. "Nous connaissons son style de jeu." Mais il s'empresse d'ajouter qu'il s'attend à une forte opposition aussi de la part des équipes de la Suède et de la Tchécoslovaquie. Il tient à souligner un détail très important : son club jouera chacune de ses parties comme si le championnat était en jeu dans cette même rencontre. Nous partons avec un excellent solgan : "Ramenons le championnat mondial au Canada".

L'instructeur du Trail nous a déclaré qu'il avait une grande confiance dans Claude Cyr, le gardien de buts que l'organisation du Canadien a eu l'amabilité de lui prêter. Il a joué pour nous à Regina et il m'a fort impressionné.

Le cas Lagacé

Lorsque nous lui avons demandé de nous causer du cas de Michel Lagacé, il a répondu en nous priant de lui donner notre opinion sur ce joueur. "Il est encore possible qu'il joue avec nous. Si un des joueurs était blessé ou malade, je le ferais certainement venir. J'espère bien qu'il se tiendra prêt." Lagacé est un ancien joueur de l'Université Laval de Québec que le président Robert Lebel, de la Fédération Internationale de hockey sur glace avait recommandé au Trail. La direction de ce club avait agréé à la condition toutefois que Lagacé puisse se rapporter au club au début de janvier. Mais l'ancien étudiant avait déclaré qu'il ne pouvait s'absenter pour une aussi longue période car

Voir LE TRAIL en page 38

FORUM
CE SOIR à 8 h.
LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE
LACHINE vs N.D.G.
Prix : entrée, 50¢ ; enfants, 25¢
Billets en vente ce soir à 7 heures

ENNEIGÉ?



LE CHASSE-NEIGE
TORO "SNOW HOUND"



DEBLAIE 1 TONNE EN 2 MINUTES !

Ce chasse-neige large de 17 pouces mord dans la neige poudreuse ou entassée de jusqu'à 16 pouces de hauteur — il lance, en réalité, 1100 livres de neige à la minute dans la direction voulue grâce à sa chute "Toro Turret". Le manche motorisé (Power-Handle) séparé peut être utilisé pour actionner les autres machines Toro pour l'entretien de la cour et de la pelouse printemps, été et automne.

TORO

Distributeur exclusif pour le Québec

AGRI-TECH INC.

2025, chemin Chambly, Cité de Jacques-Cartier, P.Q.

OR. 4-4967

BEAUDRY Enrg.
119 rue ST-CHARLES O.
Longueuil — OR. 4-6888
VENTE ET SERVICE
ACCESSOIRES ELECTRIQUES

QUINCAILLERIE PAQUETTE & GUAY
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU — MO. 9-7151

EDDY L. BOILEAU
87, boul. SCRAIRE
Ville Ile-Perrot
GL. 3-8121

Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
SERVICE DES COMMANDES POSTALES
301 RUE CRAIG, OUEST

EN VENTE CHEZ dupuis frères
865 EST, RUE STE-CATHERINE
VI. 2-5151

THOMSON-VANIER EQUIPMENT CO.
739 DE LA MONTAGNE
UN. 6-3386

R. A. FORTIER LIMITÉE
12080, RUE REED
CARTIERVILLE FE. 4-4410

Val Royal
12200, boul. Reed, Cartierville
FE. 4-5320
11401, boul. Pie IX — DA. 2-7341



CLAUDE CYR ETAIT ATTENDU. — Le père et le frère attendaient le gardien de buts Claude Cyr à son arrivée avec le club Trail à Dorval. Cyr qui n'avait pas son passeport rejoindra ses coéquipiers un peu plus tard. De gauche à droite, M. ROLLAND CYR, ses fils CLAUDE et RAYMOND.

Brumel surpasse Thomas

Bruce Kidd gagne l'épreuve de deux milles en 8:58.2

WINNIPEG. (UPI) — Bruce Kidd, un brillant coureur de 17 ans, a gagné l'épreuve de deux milles en 8:58.2, samedi, à un concours d'athlétisme organisé par la Légion canadienne, et il a ensuite enlevé les honneurs de la course d'un mille. Son temps pour le mille a été de 4:12.1.

Kidd, un étudiant d'école supérieure de Toronto, a fait bondir l'assistance de 6,500 spectateurs, quand il a devancé le meneur Jim Irons dans les dernières 60 verges, de l'épreuve d'un mille.

Le 14 janvier, Kidd avait attiré l'attention des observateurs sur lui en gagnant une épreuve de deux milles en 8:49.2. Samedi, il a mené pendant les 17 derniers tours de la course de 22 tours.

Le record du monde pour les deux milles à l'intérieur appartient à Murray Halberg, de la Nouvelle-Zélande, avec un temps de 8:34.2. Le record canadien de 9:04 avait été réussi à Montréal par Don McEwan en 1952.

Exploit de Brumel

LENINGRAD. (AFP) — C'est au cours d'une réunion organisée par la société sportive de "bourevesnisk" de Leningrad que l'étudiant moscovite Valeri Brumel a battu la meilleure performance mondiale et européenne à l'intérieur en franchissant 2 m 25 en hauteur (la fédération Internationale d'athlétisme ne reconnait pas les records établis en salle.

Brumel débuta à 1 m 95 puis progressivement demanda : 2 m 00, 2 m 05, 2.10, 2 m 13, 2 m 16. Au premier essai il échoua à 2 m 21 mais il passa au second et finalement il réussit 2 m 25 dans le premier saut.

Le record du monde en plein air est détenu par l'Américain John Thomas avec 2 m 22 le 1 juillet 1960 à Palo Alton (Thomas avait franchi 2 m 228 mais sa performance fut ramenée à 2 m 22).

(AFP) — L'exploit de Brumel équivaut à sept pieds, quatre pouces et demi.

"Je me prépare depuis cinq ans à un saut du genre", a dit Brumel après son exploit. "Je veux réussir un saut de sept pieds, cinq pouces, en plein air, l'été prochain."

Thomas au 2e rang

A Boston, John Thomas a appris peu avant de se mettre à l'oeuvre l'exploit de Valery Brumel, un de ses adversaires de Rome.

Thomas était l'ancien détenteur du record mondial avec un exploit de sept pieds, trois pouces et trois quarts. Thomas a sauté sept pieds et trois pouces samedi.

"Je ne pensais pas à Brumel quand j'ai sauté", a déclaré Thomas. "Le Russe a réussi un bel exploit. Je savais qu'il était possible de faire mieux et je ne vois pas pourquoi je ne pourrais réussir moi-même un saut du genre."

Voir BRUCE KIDD en page 38



BRUCE KIDD



DE KUYPER



BLENDED GIN — DISTILLÉ AU CANADA





par son MULTI-MÉLANGE parfait

Le secret d'une bière de bon goût, DOW le possède. Dans chaque verre de DOW, vous retrouverez cette saveur que vous aimez . . . cette saveur toujours uniforme grâce au multi-mélange parfait de DOW qui réunit 36 brassages en une seule bière. Voilà pourquoi si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage!

Dow

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

Le Ski

Toby Rankin, vedette du combiné du club Ptarmigan

ST-SAUVEUR. — Toby Rankin, un porte-couleurs du club Martian, n'a laissé aucun doute planer sur sa victoire au combiné du club Ptarmigan disputé ici en fin de semaine. Vainqueur au slalom géant samedi dans le groupe senior B Rankin a répété son exploit au slalom spécial pour facilement s'assurer de sortir vainqueur.

Dans la catégorie senior C, la lutte s'est cependant faite entre Hans Geier et Guy Baervoerts, tous deux du club Snow Eagle de St-Jovite. Si Geier avait triomphé au slalom géant la veille, son coéquipier lui a damé le pion au slalom mais une 3e place samedi devait le reléguer au 2e rang du combiné gagné par Geir.

Chez les féminines, Carmen Monette, de Val David, avec une victoire au slalom géant et une 2e position au slalom, a fini en tête au combiné senior C. La petite Joan Eakin a gagné les deux épreuves du junior C, tout comme l'a fait Joanne Taylor dans le senior B.

Voici les résultats dans chacune des catégories :

SLALOM GEANT

Junior "B", dames

1—**Anne Graham**, (McGill) 57.3.

Senior "B", dames

1—**Joanne Taylor**, (Ski Jays) 54.3 ; 2—Thérèse Bourque, (Epervier) 58.7.

Junior "C", dames

1—**Joan Eakin**, (Ski Jay) 1.01.7 ; 2—Cathie Algie, (Ptarmigan) 1.02.7 ; 3—Penny Drury, (Ski Jay) 1.03.3 ; 4—Louise Fortin, (St-Sauveur) 1.03.5 ; 5—Eve Sise, (Ski Jay) 1.03.8 ; 6—Lynn Eakin, (Ski Jay) 1.06.7 ; 7—Joanne Humphrey, (Ski Jay) 1.08.6 ; 8—Ingrid Hall, (McGill) 1.08.9 ; 9—Aline Bernard, (U. de M.) 1.09.9 ; 10—Susan McTaggart, (Ski Jay) 1.10 2.

Senior "C", dames

1—**Carmen Monette**, (Val David) 1.03.2 ; 2—Sunny Gemma, (Snow Eagle) 1.04.1 ; 3—Joan McIntyre, (McGill) 1.05.4 ; 4—Louise Simard, (U. de M.) 1.19.5.

Junior "B", messieurs

1—**Peter Howlett**, (Nordik) 52.5 ; 2—Nels Badenduck, (Val David) 52.6 ; 3—Sean Booth, (St-Sauveur) 53.2.

Senior "B", messieurs

1—**Toby Rankin**, (Martian) 49.7 ; 2—John Fuller, (Martian) 52.3 ; 3—Larry Lang, (Ste-Agathe-des-Monts) 53.4 ; 4—M. Wiegele, (Mont-Tremblant) 53.5 ; 5—Peter Huber, (Ptarmigan) 53.5 ; 6—O. Skorzewskie, (Ptarmigan) 54.1 ; 7—Peter Dowie, (Ptarmigan) 54.7 ; 8—Jean Bernard, (U. de M.) 55.1 ; 9—Denis Demers, (Ptarmigan) 55.6 ; 10—Claude Boncard, (Ste-Adèle) 56.5.

Junior "C", messieurs

1—**Roland Beaulieu**, (Ste-Marguerite) 53.6 ; 2—Cris Howlette, (Nordic) 54.9 ; 3—John Wyatt, (L. C. C.) 55.0 ; 4—Doug Wyatt, (L. C. C.) 55.1 ; 5—Bob Love, (St-Saveur) 55.4 ; 6—Bob Shelso, (St-Sauveur) 57.6 ; 7—Michel Charrest, (U. de M.) 57.8 ; 8—Randy Silky, (Ste-Marguerite) 59.2 ; 9—Jim Stokes-Rees, (Mont-Tremblant) 59.5 ; 10—Jim Davidson, (St-Sauveur) 59.9.

Senior "C", messieurs

1—**Hans Geier**, (Snow Eagle) 50.2 ; 2—Einer Aas, (Snow Eagle) 51.5 ; 3—Guy Baervoerts, (Snow Eagle) 52.0 ; 4—Ted Clark, (Mont-Tremblant) 55.6 ; 5—Bob Elmslie, (Martian) 56.0 ; 6—Gérald Simond, (U. de M.) 56.2 ; 7—Paul Frenette, (Ptarmigan) 57.3 ; 8—Eddie Eustace, (Mont-Tremblant) 57.7 ; 9—Don Hayes, (Ptarmigan) 58.0 ; 10—Tom Rogers, (Martian) 58.1 ; 11—Louis Barot, (Epervier) 58.8 ; 12—Guy Boisvert, (Ste-Adèle) 58.8.

SLALOM

Junior "B", dames

1—**Anne Graham**, (McGill) 1.21.7 ;

Senior "B", dames

1—**Joanne Taylor**, (Ski Jay) 1.04.6 ; 2—Thérèse Bourque, (Epervier) 1.10.3.

Junior "C", dames

1—**Joan Eakin**, (Ski Jay) 1.07.6 ; 2—Lyn Eakin, (Ski Jay) 1.11.6 ; 3—Louise Fortin, (St-Sauveur) 1.16.0 ; 4—Eve Sise, (Ski Jay) 1.17.6 ; 5—Penny Drury, (Ski Jay) 1.17.7 ; 6—Claudia Bierman, (Ski Jay) 1.19.3 ; 7—Jill Foote, (McGill) 1.19.4 ; 8—Aline Bernard, (U. de M.) 1.22.0 ; 9—Susan McTaggart, (Ski Jay) 1.38.4.

Senior "C", dames

1—**Louise Simard**, (U. de M.) 1.21.9 ; 2—Carmen Monette, (Val David) 1.23.1 ; 3—Joan McIntyre, (McGill) 1.23.5 ; 4—Sunny Gemma, (Snow Eagle) 1.25.7.

Junior "B", messieurs

1—**Sean Booth**, (St-Sauveur) 1.01.1 ; 2—Peter Howlett, (Nordik) 1.06.6 ; 3—Stuart Holland, (Val David) 1.13.0 ; 4—Nels Badenduck, (Ste-Agathe) 1.13.7.

Senior "B", messieurs

1—**Toby Rankin**, (Martian) 56.5 ; 2—M. Wiegele, (Mt-Tremblant) 58.3 ; 3—John Fuller, (Martian) 59.4 ; 4—Larry Laing, (Ste-Agathe) 1.01.1 ; 5—Denis Demers, (Ptarmigan) 1.01.4 ; 6—Peter Huber, (Ptarmigan) 1.03.0 ; 7—Fernand Beaudry, (Epervier) 1.04.2 ; 8—Raymond Raymond, (Epervier) 1.04.4 ; 9—Peter Dowie, (Ptarmigan) 1.04.6 ; 10—O. Skorzewski, (Ptarmigan) 1.04.7.

Junior "C", messieurs

1—**Roland Beaulieu**, (Ste-Marguerite) 1.02.2 ; 2—Mike Stanger, (McGill) 1.03.5 ; 3—Chris Howlett, (Nordik) 1.04.2 ; 4—Michel Charest, (U. de M.) 1.04.4 ; 5—John Wyatt, (L. C. C.) 1.05.7 ; 6—Bob Love, (St-Sauveur) 1.05.8 ; 7—Doug Wyatt, (L. C. C.) 1.05.9 ; 8—Mike Annett, (St-Sauveur) 1.06.1 ; 9—Randy Silkey, (Ste-Marguerite) 1.07.2 ; 10—Bob Shelso, (St-Sauveur) 1.08.3.

Senior "C", messieurs

1—**Guy Baervoerts**, (Snow Eagle) 57.4 ; 2—Hans Geier, (Snow Eagle) 58.1 ; 3—Einer Aas, (Snow Eagle) 58.8 ; 4—Paul Rutzler, (Snow Eagle) 1.00.9 ; 5—Ted Clarke, (Mt-Tremblant) 1.02.3 ; 6—Chas. Payer, (Epervier) 1.03.4 ; 7—Jock Craig, (Snow Eagle) 1.04.9 ; 8—Bob Elmslie, (Martian) 1.05.0 ; 9—Don Beattie, (Mt-Tremblant) 1.05.2 ; 10—Paul Frenette, (Ptarmigan) 1.05.8.

Hecher triomphe

SAINT-GERVAIS. (AFP) — L'Autrichienne T. Hecher, a remporté ce matin la descente du Criterium international féminin de Saint-Gervais, devant la jeune Madeleine Bochatay, de Saint-Gervais, révélation de cette course. Voici le classement officieux :

1—**Traudl Hecher (Autriche)** 2'07" 80/100
2—**Madeleine Bochatay (France)** 2'08" 01/100
3—**Heidi Biebl (Allemagne)** 2'08" 25/100

A Sestrières

SESTRIERES. (AFP) — Classement de l'épreuve de slalom géant masculin et féminin du derby international des Citadins, qui s'est disputée samedi au Sestrières :

Hommes

1—**Piero Chiantelassa (Ita.)** 1'20" 5
2—**Italo Viola (Ita.)** 1'21" 3
3—**Roberto Baglioni (Ita.)** 1'21" 8
4—**Carlo Schenone (Ita.)** 1'22"
5—**Jean Mounier (Sas, Suisse)** 1'23" 2
6—**Prince Karim Aga Khan (G.B.)** 1'23" 6

Femmes

1—**Tania Heald (G.B.)** 1'17"
2—**Cinthia Petre (G.B.)** 1'17" 2
3—**Vera Schenone (Ita.)** 1'17" 6
4—**Laura Oriard des Ambrois (Ita.)** 1'18" 1
5—**Mary Cannel (G.B.)** 1'18" 6

Défaite de Mme Streit

Hollywood, Flo., (PA) — Phyllis Preuss, de Pompano Beach, Flo., et sa partenaire Barbara Williams, de Richmond, Californie, ont causé une très vive surprise en éliminant les championnes 1959 du tournoi féminin quatre balles, Marlene Streit, de Toronto, et Ann Casey Johnstone, de l'Iowa, par 3 et 2 dans la finale de la 16e reprise annuelle du tournoi.

Mlles Preuss et Williams ont fait preuve de grand brio sur les verts pour prendre les devants par 1 trou après 18 et augmenter cet avantage à deux trous au 23e vert. Au 25e, elles dominaient par 3 trous.

Mlle Preuss avait perdu en finale aux mains de Mme Streit au tournoi Helen Lee Doherty la semaine dernière. Mlle Williams est championne amateur de Californie depuis 1959.

Shawinigan gagne, 6-3

SHAWINIGAN. (PC) — Les Cataractes de Shawinigan ont défait hier les Rangers de St-Hyacinthe au compte de 6-3, dans une joute de la ligue Provinciale junior.

Jean-Claude Joncas, Alain Champagne, Pierre Lord, André Gélinas, Jean-Claude Argouin et André Chamberland ont marqué les buts des Cataractes.

Pour les Rangers, Jacques Vaillancourt a enregistré deux buts et fourni un assist. Denis Lamarre a été l'autre compteur des perdants.

A Trois-Rivières, les Reds ont déclassé le Canadien de Montréal-Nord, 9 à 1.

St-Hyacinthe 3 — Shawinigan 6

Première période

1—Shawinigan: Joncas (Chamberland, Bourassa) 5:46
2—Shawinigan: Champagne (Joncas, Cloutier) 10:35
3—Shawinigan, Lord (Argouin, Pronovost) 11:02
4—St-Hyacinthe, Lamarre (Marier, Vaillancourt) 13.28
5—St-Hyacinthe, Vaillancourt (Jarry) 18:58
Punitions : Charbonneau 5:28, Poisson 6:25, Pronovost 11:40 et 17:55.

Deuxième période

6—Shawinigan, Gélinas (Lord, Argouin) 3:30
7—St-Hyacinthe, Vaillancourt 8:16
Punitions : Lord 4:26, Chaznon 5:11, Lamarre 5:51, Chamberland 5:51, Pronovost 13:10, Vaillancourt 13:15, Champagne 15:17, Carier 16:30.

Troisième période

8—Shawinigan, Argouin (Lord, Gélinas) 2:23
9—Shawinigan, Chamberland (Champagne, Joncas) 5:54
Punitions : Bibeau 5:50, Poisson 12:25, Vaillancourt 19:41, Lord 19:41.

Montréal-Nord 1 — Trois-Rivières 9

Première période

1—Trois-Rivières, Dolbec (Boucher, Bolduc) 1:28
2—Trois-Rivières, Boucher (Baril) 5:50
3—Trois-Rivières, Descormiers (Dufour, Harvey) 6:55
4—Montréal-Nord, Leduc (Lafond, L'Archevêque) 14:11
5—Trois-Rivières, Dufour (Descormiers) 15:42
6—Trois-Rivières, Gosselin (Dufour, Bolduc) 17:33
Punitions : Gosselin 7:01, Trudeau 10:15, Dolbec 11:25, Trudeau 16:13, Boucher 17:15, Degrandpré 17:24.

Deuxième période

7—Trois-Rivières, Harvey 4:40
8—Trois-Rivières, Dufour (Baril, Boucher) 18:54
Punitions : Perreault 6:51, Gaulin et Perreault 14:07, Black et Lafond 17:24, Venne 18:33.

Troisième période

9—Trois-Rivières, Dolbec (Boucher, Bolduc) 12:09
10—Trois-Rivières, Boucher (Black) 18:53
Punitions : Bolduc 1:49, Baril 4:24, Dufour (majeure) 14:50, Leeuver (majeure) 14:50, Lafleur 17:09, Degrandpré 18:23.

TROPHÉES

Hemsley's vous en offre le plus grand choix à prix de gros

SPECIAUX EN VEDETTE

VERRES de 'QUILLES' depuis .35
CUILLERS depuis .30
TROPHEES ET COUPES DE "QUILLES" depuis 1.50
CENDRIERS depuis .35

TROPHEES de présentation jusqu'à $300

On trouvera chez Hemsley's un choix complet de trophées et insignes de sport ainsi que tout un assortiment d'articles pour cadeaux.
SUR COMMANDE : insignes de curling et d'écoles. Dessins gratuits.
GRATIS ! Catalogue de trophées Hemsley's. Téléphonez, écrivez ou passez chez

HEMSLEY'S
RAYON DES TROPHEES
(Service de gros)
394, rue St-Jacques Ouest
VI. 2-9651



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

SI PRES ET SI LOIN... — Le sympathique Charley Hodge a présenté l'une de ses belles performances de la saison samedi soir au Forum, se signalant particulièrement lorsqu'un membre du club Détroit s'approchait seul devant lui. Ici, c'est **NORM ULLMAN** qui vient tenter sa chance, mais Hodge a bloqué. Détroit et Canadien ont fait match nul, 3 à 3. De gauche à droite, **HODGE, ULLMAN, GILLES TREMBLAY** et **TOM JOHNSON.**

Par une victoire à New York, le Toronto rejoint Canadien en tête

Les Maple Leafs de Toronto ont poursuivi leur allure victorieuse sur la glace du Madison Square Garden de New-York hier soir pour triompher des Rangers par 4-1 et ainsi passer sur un pied d'égalité avec le Canadien en tête du classement. Le Tricolore a annulé 1-1 hier soir à Chicago après une joute nulle de 3-3 contre le Détroit samedi soir au Forum.

Le vétéran Red Kelly a profité d'une salle comble pour déjouer Lorne Worsley à deux reprises. Les vétérans Bert Olmstead et Allan Stanley ont ajouté les deux autres buts des Leafs. Pour les Rangers, qui en étaient seulement à leur deuxième défaite dans leurs neuf dernières parties, ont obtenu leur unique but sur un lancer de Floyd Smith. Ce dernier en était à son premier but dans la Ligue Nationale. Johnny Bower a réussi 30 arrêts pour les Torontois contre 39 pour son rival Worsley qui en a effectué 205 dans ces cinq dernières joutes.

But décisif

Samedi à Toronto, les Leafs étaient venus de l'arrière pour l'emporter par 2-1 aux dépens des Black Hawks de Chicago devant 13,764 spectateurs.

Un but du capitaine George Armstrong sur un jeu de puissance au milieu de la troisième période, son 12e de l'année, a mis fin à un enlevant duel entre Bower et Glenn Hall.

Le Chicago, demeuré sans une victoire en cinq parties sur la glace du Maple Leaf Gardens, a annulé 1-1 avec le Canadien chez lui hier soir. Ron Murphy a compté l'unique but des Hawks samedi tandis que la recrue Bob Nevin a nivelé les chances du 2e engagement, en plus de préparer le but décisif d'Armstrong.

A Boston, les Red Wings de Détroit ont pris les devants par 3-0, puis ont réussi à tenir l'adversaire à un seul but pour l'emporter par 3-1, à la suite de leur joute nulle de 3-3 contre le Canadien samedi soir.

Sawchuk brille

Alex Delvecchio, Al Johnson et Norm Ullman ont marqué les buts des vainqueurs. Terry Sawchuk, qui en était à sa première partie de la saison à Boston, a affiché une superbe tenue dans le filet des Red Wings.

Le Détroit, qui s'aggripe à la quatrième place du classement afin de s'assurer une place aux séries éliminatoires, en était seulement à sa deuxième victoires au cours de ses neuf dernières joutes. Les Bruins occupent le dernier rang.

Sawchuk, qui cède généralement sa place à son adjoint Hank Bassen lorsque les Red Wings jouent à Boston, a bloqué 27 lancers et a ravi des buts quasi certains à André Pronovost, Charlie Burns, Jerry Toppazzini et Johnny Bucyk. Ce dernier a privé Sawchuk d'un blanchissage lorsqu'il a compté à la fin de la deuxième période devant une salle comble de 13,909 spectateurs.

Fontinato absent

Le président Clarence Campbell, était l'un des 15,925 spectateurs à la joute des Leafs à New-York. Il est en route pour la réunion annuelle des gouverneurs de la N.H.L. à Palm Beach en Floride, mardi.

Si plusieurs prévoyaient une reprise du combat entre un joueur des Leafs et le pilier Lou Fontinato, ils ont été désappointés car ce dernier n'était pas en uniforme. Le gérant général Muzz Patrick l'a retiré de l'alignement du fait qu'il n'était pas complètement remis d'une coupure à une jambe subie à Toronto il y a 12 jours. Fontinato déclare savoir qui

Voir TORONTO en page 38

DIMANCHE

Toronto 4 — New-York 1

TORONTO — Buts : Bower; Défenses : Horton, Baun, Hillman, Brewer, Stanley; Avants : Kelly, Regan, Duff, Armstrong, Nevin, Stewart, Keon, Olmstead, Shack, Mahovlich.
NEW-YORK — Buts: Worsley; Défenses: Howell, Hanna, Spencer, Johns, Price; Avants: Sullivan, Bathgate, Prentice, Hannigan, Ingarfield, Wilson, Smith, Cullen, Hebenton, Henry, Hampson.
Arbitre: Udvari; Juges de lignes: Frampton, Alanas.

Première période

1—Toronto, Olmstead (Shack, Keon) 5.19
2—Toronto, Stanley (Armstrong, Regan) 8.06
3—New-York, Smith (Hanna, Ingarfield) 12.19
Punitions: Mahovlich 2.30, Brewer 9.07, Howell 18.27.

Deuxième période

4—Toronto, Kelly (Nevin) 14.12
5—Toronto, Kelly 19.54
Punitions: Brewer 3.41, Price 6.34, Mahovlich 14.41.

Troisième période

Aucun but.
Punitions : Baun 9.57.

Arrêts

WORSLEY 18 10 11—39
BOWER 11 11 8—30
Assistance : 15,925.

Votre vue est à surveiller

Les insuffisances de vision chez les usagers de la route publique les rendent, dans un faible pourcentage, inaptes à la conduite d'un véhicule-moteur. Cette faute peut être corrigée, et elle l'est généralement par des lunettes. Le Comité provincial de la sécurité routière (Prudentia) souligne ici que cette capacité de vision insuffisante empêche le conducteur de réagir à temps dans une situation difficile, d'où de fréquents accidents. Dans la période que nous traversons, il faut une vue excellente pour conduire une voiture ; de là l'importance pour tout conducteur de subir un examen visuel à divers intervalles.

HR HOLT RENFREW MEN'S SHOP

UNE PRESENTATION D'IMPORTANCE POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!

COMPLETS pour MESSIEURS

LUXUEUSE COUPE SUR MESURES

74.50

(DEUX-PIÈCES)

PRIX RÉGULIERS DE $110 À $125

Des complets de qualité taillés sur mesures sont l'exception à ce prix inusité . . spécialement lorsque sont compris

DEUX ESSAYAGES POUR UN AJUSTEMENT PARFAIT

Coupe méticuleuse et *boutonnières faites à la main* . . toujours le gage d'un complet de qualité.

Le choix des derniers modèles conformes aux besoins individuels et aux préférences personnelles . . y compris le modèle Holt Renfrew *exclusif, à ligne d'épaule naturelle.*

Choisissez parmi un vaste assortiment de tissus importés de haute qualité en tissures classiques . . comprenant les nouvelles tissures de la saison, dans toutes pesanteurs et couleurs.

Pas de surplus pour tailles fortes jusqu'à 46

PANTALON SUPPLÉMENTAIRE, 24.50 . . VESTON, $10

* * *

L'OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR UNE SEMAINE . . JUSQU'À SAMEDI LE 4 FÉVRIER

EGALEMENT AUX MAGASINS H.R. DES
CENTRE D'ACHAT DE ROCKLAND
ET
CENTRE D'ACHAT DE DORVAL

HOLT RENFREW THE Men's Shops

Stationnement gratuit — Sherbrooke et de la Montagne

GRANDE VENTE MOTORAMA

faites une promenade d'essai et examinez la série complète de

PONTIAC

et

CADILLAC

durant la vente Motorama d'un mois de Mid-Town Motor Sales Ltd.

ET N'OUBLIEZ PAS : le volume considérable de ventes de Mid-Town vous assure les plus bas prix.

MID-TOWN MOTOR SALES
1395 OUEST, BOUL. DORCHESTER, coin Bishop, MONTREAL, UN 6-9981



La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

Le Royal perd devant une assistance record

L'idée d'organiser une journée pour les enfants à l'occasion de la clôture de la semaine du hockey mineur à travers le pays aura permis au Royal d'enregistrer une foule record. Mais les joueurs de Floyd Curry ont été impuissants à offrir une victoire aux 12,747 personnes venues les acclamer, baissant pavillon par 3-0 devant les Wolves de Sudbury.

L'assistance à la joute d'hier au Forum constitue un nouveau record dans les annales de la Ligue Professionnelle de l'Est. Elle surpasse de 2,500 le record précédent, enregistré le printemps dernier lors d'une joute éliminatoire entre le Royal et le Sudbury.

Les chances du Royal de participer aux éliminatoires ont ainsi subi un autre dur coup. L'équipe de Curry s'enlise plus profondément au dernier rang et devra subir une transformation complète afin de prolonger ses activités. Le Royal est à quatre points du Sudbury et à huit du Kingston, détenteur de la quatrième position.

Cleland Mortson, Ken Girard et Don McGregor ont tour à tour déjoué Jacques Plante. Ce dernier, à sa cinquième partie dans la Ligue de l'Est, a maintenant alloué quatorze buts. Depuis que le Canadien a cédé Plante au Royal, l'équipe a décroché deux victoires, subi deux défaites et annulé une fois.

McNamara brille

Gerry McNamara a écarté 30 lancers pour mériter son deuxième blanchissage de la saison. Plante, d'autre part, a réussi 33 arrêts.

Quand McGregor a marqué son but, Plante s'était aventuré à l'extérieur de ses buts et sa tentative de pousser la rondelle dans le coin a échoué. McGregor a facilement logé le disque dans le filet désert.

Le Royal quitte la métropole pour un voyage de six parties et sera de retour au Forum le 14 février contre le Canadien de Hull.

Le poney tiré au sort à l'occasion de la journée des enfants, a été gagné par Murray Tanzer, du 986 rue Davaar.

SUDBURY — Buts: McNamara; défenses: Hendrickson, Price, Healey, McGregor, Burton; avants: Pappin, Mortson, Stanklewitz, Girard, Martin, Sleaver, Cleary, Bettio, Van Impe.

ROYAL — Buts: Plante; défenses: Tardif, Harper, Roberts, Clune; avants: Sawicki, Cressman, Burchell, Mork, Connelly, Szura, Bradley, Grigg, Hogan, Morrissette.

Arbitre: Loring Doolittle; juges de lignes: Frank Daingeault, Howie Harvel.

PREMIERE PERIODE

1—Sudbury, Mortson (Pappin, McGregor) 9:32
Punitions: Mortson, 4:45; Harper, 7:25; Bettio (deux mineures), 12:34, Roberts, 12:34.

DEUXIEME PERIODE

2—Sudbury, Girard (Bettio, Van Impe) 1:02
Punition: Stanklewicz 16:13.

TROISIEME PERIODE

3—Sudbury, McGregor (Bettio) 1:37
Punition: Stanklewicz, 10:01.

ARRETS

McNamara	9	13	8—30
Plante	12	12	9—33

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Métropolitaine

Lachine à N.D.G. (Forum) 8 h.

Ligue Dépression

Totem à Grads — 8 h.
Sages à Hobos — 9 h. 30

Ligue Métropolitaine spéciale

Snowdon à St-Eusèbe (Forum)—7 h.

DIMANCHE

Ligue Nationale

Canadien 1 — Chicago 1
Toronto 4 — New York 1
Détroit 3 — Boston 1

Ligue Américaine

Hershey 1 — Providence 3
Québec 3 — Buffalo 4
Springfield 3 — Rochester 6

Ligue de l'Est

Sudbury 3 — Royal 0
Sault-Ste-Marie 2 — Hull 3
Kingston 3 — Kitchener 5

Ligue Métropolitaine

Rosemont 1 — Lachine 5
Sorel 4 — St-Jérôme 5
N.D.G. 2 — National 5
Valleyfield 2 — Verdun 3

Ligue Provinciale Junior

Montréal-Nord 1 — Trois-Rivières 9
St-Hyacinthe 3 — Shawinigan 6

SAMEDI

Ligue Nationale

Chicago 1 — Toronto 2
Détroit 3 — Canadien 3

Ligue Américaine

Québec 2 — Hershey 5
Buffalo 1 — Cleveland 2
Springfield 3 — Providence 2

Ligue de l'Est

Kitchener 3 — Kingston 3

Ligue Senior A d'Ontario

Strathroy 2 — Chatham 1

Ligue Junior A d'Ontario

Peterborough 3 — St-Catharines 4

Ligue Interuniversitaire

Carabins 3 — Laval 4

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	50	34	16	0	238	137	68
Cleveland	48	26	22	0	154	134	52
Hershey	47	23	22	2	141	134	48
Buffalo	46	22	23	1	169	176	45
Rochester	46	20	23	3	153	160	43
Québec	46	20	25	1	144	168	41
Providence	50	18	32	0	154	224	36

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	44	31	9	4	189	105	66
S. Ste-Marie	48	22	19	7	167	169	51
Kitchener	47	20	19	8	163	167	48
Kingston	46	19	22	5	182	191	43
Sudbury	49	16	26	7	171	204	39
Royal	48	12	25	11	114	150	35

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	31	19	5	7	135	126	45
Lachine	29	19	6	4	150	88	42
National	30	15	11	4	127	104	34
Sorel	31	14	13	4	135	149	32
Verdun	30	12	16	2	131	127	26
N.D.G.	31	10	17	4	119	173	24
Rosemont	31	7	15	9	118	141	23
Valleyfield	31	7	20	4	110	147	18

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	Pts
As Juniors	32	24	8	0	48
Citadelles	29	19	10	0	38
Shawinigan	29	17	11	1	35
T.-Rivières	32	13	19	0	26
St-Hyacinthe	30	8	21	1	17
Mont.-Nord	28	8	20	0	16

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	7	6	1	0	53	22	12
Laval	6	4	2	0	21	17	8
McGill	7	2	5	0	22	42	4
Carabins	5	1	4	0	22	36	2

Serge Desbiens compte 7 buts

Le St-Jean-Vianney bantam a décroché sa 20e victoire consécutive, déclassant le St-Barthélemy 14 à 0. Serge Desbiens a compté sept fois, portant son total de buts à 53. Il a accumulé 31 assistances.

Le gardien de buts Claude Lefébvre a mérité son quatorzième blanchissage.

Dans la section juvénile, le St-Jean-Vianney a défait le Ledoux, 3 à 1. Michel Blanchard, Robert Forget et Robert Desrochers ont marqué les buts des vainqueurs.

Le Juvénile clôturera sa saison régulière ce soir alors qu'il disputera la victoire au Comité des Jeunes. Une victoire du St-Jean-Vianney placerait les deux clubs sur un pied d'égalité au premier rang.

ANNONCE

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!



pour l'estomac

DANS LA LNH

DIMANCHE
Canadien 1 — Chicago 1
Toronto 4 — New York 1
Détroit 3 — Boston 1

SAMEDI
Détroit 3 — Canadien 3
Chicago 1 — Toronto 2

Parties gagnées et perdues

	Ca.	Ch.	NY	Bo.	Dé.	To.	Vic.
Canadien	—	4	7	6	4	6	27
Chicago	2	—	4	5	5	4	20
New York	2	3	—	4	3	1	14
Boston	1	3	1	—	2	4	11
Détroit	3	3	5	5	—	2	18
Toronto	4	6	8	6	3	—	27
Défaites	13	18	25	28	18	15	117

Joutes nulles

	Ca.	Ch.	NY	Bo.	Dé.	To.	Tot.
Canadien	—	3	0	2	3	0	8
Chicago	3	—	3	2	3	0	11
New York	0	3	—	2	2	1	8
Boston	2	2	2	—	1	3	10
Détroit	3	3	2	1	—	4	13
Toronto	0	0	1	3	4	—	8
Total	8	11	8	10	13	8	58

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Canadien	48	27	13	8	170	129	62
Toronto	50	27	15	8	166	132	62
Chicago	49	20	18	11	135	131	51
Détroit	49	18	18	13	135	147	49
New York	47	14	25	8	130	156	36
Boston	49	11	28	10	124	167	32

DIMANCHE
LIGUE TRANSPORTATION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Police	14	9	5	0	68	67	18
Rosemont	14	8	6	0	70	47	16
Hydro-Que.	14	7	6	1	50	66	15
C.N.	14	3	10	1	62	69	7

En accordant la franchise à Syracuse

"Les magnats de la Ligue Internationale ont commis une grave erreur" Shaughnessy

NEY-YORK. (PC) — Si la réunion des magnats de la Ligue Internationale aurait pu être retardée d'une journée ou deux, la franchise des Royaux de Montréal n'aurait pas été transférée à Syracuse. C'est du moins l'opinion de Frank Shaughnessy, ancien président de la Ligue Internationale qui s'est dévoué corps et âme pour tenter de sauver la cause du baseball à Montréal, une tâche qui semblait au tout début comme désespérée.

Shaughnessy a déclaré hier que s'il n'avait pas été retardé dans sa tentative de rejoindre un bailleur de fonds qui était absent, la semaine dernière, les Royaux auraient conservé leur franchise à Montréal.

"J'ai tenté sans succès de rejoindre un bailleur de fonds et je n'avais pas assez d'assurance à présenter aux directeurs qui ont décidé d'accorder la franchise à Syracuse, mais aujourd'hui, alors que la décision est prise, je suis en mesure de présenter des chiffres sur la table. Les gouverneurs de la ligue ont eu peur. Ils craignaient tous de de pas pouvoir présenter huit clubs en 1961 et ils ont tout de suite admis "Syracuse", a dit Shaughnessy.

Même si la ville de Syracuse a obtenu la franchise, je ne désespère pas de ramener la franchise à Montréal. Le groupe de Syracuse doit présenter une garantie de $25,000 d'ici le 15 février. Si le groupe ne peut fournir ce montant d'argent, Montréal aura son mot à dire aux directeurs. Je suis persuadé que les directeurs de la Ligue Internationale ont commis une grosse erreur en enlevant la franchise des Royaux à une ville de 2,000,000 d'âmes, pour la donner à une petite ville telle que Syracuse", a déclaré Saughnessy.

La franchise des Royaux sera vendue aux directeurs du nouveau club Syracuse pour $50,000.

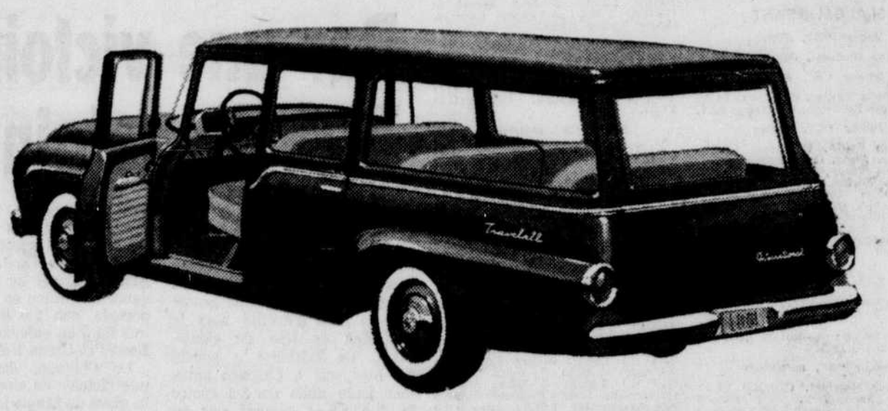
Shaughnessy a déclaré que sa parole d'honneur comme ancien président de la Ligue Internationale n'a pas été prise au sérieux par les directeurs. Naturellement, Shaughnessy n'avait pas droit de voter.

Shaughnessy a ajouté qu'il avait demandé jusqu'à demain (mardi) pour donner des preuves évidentes qu'il avait recueilli assez d'argent pour faire opérer les Royaux à Montréal. "Les directeurs n'ont pas voulu rien écouter. J'ai fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, mais un homme de Syracuse est arrivé à l'assemblée et a présenté des offres alléchantes aux directeurs et ils l'ont immédiatement accueilli comme un bienfaiteur", dit-il.

Tommy Richardson, nouveau président de la Ligue Internationale, a déclaré après l'assemblée que le club Syracuse deviendrait la propriété des citoyens de la ville. Francis Judkins, l'assistant du maire Anthony Henninger, de Syracuse, a déclaré aux directeurs que 2,000 lettres signées par des partisans de baseball avaient été reçues à l'hôtel de ville de Syracuse pour réclamer une franchise dans la Ligue Internationale.

Syracuse revient dans la Ligue Internationale après une absence de six ans. Cette ville a fait partie puis s'est retirée de la Ligue Internationale à plusieurs reprises depuis 1884.





Essayez les

NOUVEAUX Camions légers INTERNATIONALS

NOUVELLE silhouette surbaissée

Dotés de lignes magnifiques, les nouveaux International ont été surbaissés de 5 pouces dans certains cas. Et pourtant, la hauteur intérieure de la cabine est plus grande. De plus, le silencieux et le réservoir à essence ne dépassant pas sous le châssis, le dégagement au-dessus du sol est plus grand.

NOUVEAU confort

La nouvelle suspension à ressorts International amortit les cahots des plus mauvaises routes. Grâce à leur empattement allongé, les nouveaux International poids léger sont encore plus confortables et leur poids est mieux réparti.

NOUVELLE facilité de conduite

Cinq minutes passées au volant suffiront pour vous convaincre que ces camions légers se conduisent véritablement "du bout du doigt". Maniables, dociles, c'est un *véritable plaisir* que de conduire les camions légers International.

NOUVEAUX en tout

Nouveauté . . . voilà le mot qui caractérise la série complète des camions légers International à moteurs V-8 ou 6 cylindres. Essayez le nouveau pick-up aujourd'hui même. Et ne manquez pas le magnifique et nouveau station-wagon Travelall.



INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED

7050, CHEMIN UPPER LACHINE, MONTREAL, P.Q.
5615, BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL, P.Q.



LA PORTE EST OUVERTE - *VENEZ FAIRE UN ESSAI*



LA PORTE EST OUVERTE - *VENEZ FAIRE UN ESSAI*



LA PORTE EST OUVERTE - *VENEZ FAIRE UN ESSAI*

A MA BAIE MOTOR SALES
Pierrefonds, Qué.
MU. 4-4400

Lucien DAGENAIS & SES FILS LTEE
FABREVILLE, Qué.
NA. 5-2416

GARAGE ROLLAND FORTIER
ST-JEAN, Qué. FI. 8-2134

HENRI GIRARD LIMITEE
1470, RUE KING O.
SHERBROOKE — Tél. LO. 9-6341

HILAIRE LAPOINTE
JOLIETTE, Qué.
PL. 3-3980

ADRIEN PHANEUF
UPTON, Qué.
Tél.: 82

SARRAZIN AUTO LTEE
L'Annonciation, Qué.
Tél.: 75

GARAGE BEAUCHEMIN
PONT-VIAU, Qué.
MO. 9-7145

HECTOR DELORME
FARNHAM, Qué.
AX. 3-5310

FORTIER AUTO LTEE
201 Dorion, Drummondville
GR. 2-3353

EMILIEN L'ABBE
DISRAELI, Qué.
Tél.: 260 - R - 2

LOISELLE ET LEGAULT ENR'G.
HUNTINGDON, Qué.
CO. 4-2266

GARAGE LIONEL POIRIER ENR'G
Danville, Qué TE. 9-2721

PAUL VIAU LTEE
Valleyfield, Qué.
FR. 3-3003

Garage Charest & Frères Inc.
1690, Notre-Dame Tél. FR. 6-3754
TROIS-RIVIERES

GARAGE DEMERS ENR'G.
St-Hyacinthe, Qué.
PR. 4-4194

GARAGE Paul Gagnon LTEE
Mont-Laurier, Qué.
Tél.: 196

LACHUTE FARM EQUIPMENT
Lachute, Qué. LO. 2-2200

NICOLAS AUTO LTEE
ST-JEROME, Qué.
GE. 2-9773

RAINVILLE AUTO INC.
Enrg.
M. Lavoie, M. Proulx, props.
8 AVENUE CITY — Tél.: FR. 2-5424
Granby

Camille VILLIARD INC.
YAMASKA QUE. Tél. 69

EDMOND CRETE
ST-MALO, Qué.
Tél.: 20

H. DUBOIS & Fils Ltée
ST-REMI, Qué.
OX. 2-2441

GARAGE WHITE ROSE
SHAWINIGAN FALLS, Qué.
LE. 6-3300

GARAGE P.-E. LAGUE
P.-E. LAGUE, prop.
1748, Chemin Chambly
OL. 8-1366 — CHAMBLY

NORDEST AUTO LTEE
STE-AGATHE, Qué.
Tél.: 326 - 2676

RENAUD MOTOR SALES
RENE RENAUD, prop., 29 Harwood
DORION BE. 4-3726

ROGER VILLEMAIRE
ST-ROCH, Qué.
Tél.: 832 - 2241

Georges Dagenais
811 ST-JOSEPH — Tél. 57
STE-MARTINE
Résidence: BEAUHARNOIS
89 ST-CHARLES — Tél. CO. 8-3455

RAYMOND FONTAINE INC.
Cowansville, Qué.
Tél.: 283

GARAGE D. GINGRAS
Donat GINGRAS, prop.
69, 2e RUE — Tél. FI. 7-7515
OL. 8-8991
IBERVILLE, QUE.

LANCTOT SERVICE STATION LAPRAIRIE
Comté Laprairie
OL. 9-1972 — NE. 2-1960

FERNANDO PAQUETTE
ST-JOVITE, Qué.
Tél.: 425 - 3353

EDOUARD ST-JACQUES
VERCHERES, Qué.
LU. 3-3144

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

d'un SPORT à l'autre

Laurence Owen, une jeune fille de 15 ans, a gagné le championnat senior de patinage artistique des E.-U.... le championnat senior pour couples a été remporté par Maribel Owen et Dudley Richards et enfin le titre senior masculin est allé à Bradley Lord, 21 ans, de Boston . . . **dans le même domaine du patinage de fantaisie, la Hollandaise Soujkje Dijkstra l'a emporté devant l'Autrichienne Regine Heitzer et la Tchèque Jana Mrazkova . . . les Britanniques Doreen Denny et Courtney Jones ont été couronnés champions de danse et Alain Giletti, de France, est sorti victorieux chez les messieurs . . .** Les Rams de Los Angeles ont cédé le quart Billy Wade aux Bears de Chicago et ils ont obtenu en retour les services du demi Eric Barnes . . . peu après avoir obtenu Barnes, les Bears l'ont renvoyé aux Giants de New-York desquels ils ont eu en échange Lindon Crow, un demi défensif . . .



LAURENCE OWEN

André Kouprianoff a gagné l'épreuve de 5,000 mètres de la compétition internationale de patinage de vitesse qui s'est déroulée à Valkeakoski, en Finlande . . . dans l'ensemble des épreuves, la victoire a toutefois été remportée par Toivo Salonen . . . Kouprianoff a pris la deuxième place . . . l'Anglais Bobby Wilson a gagné le championnat de tennis de simples d'Allemagne, en battant le Suédois Ulf Schmidt en cinq sets . . . **le Polonais Jersy Wojnar a gagné le championnat du monde de luge, devant l'Allemand Hans Plenk . . . l'équipe Hecht — Seidnekranz a gagné le championnat d'Allemagne à deux . . . le champion du monde de bobsleigh à deux et à quatre Eugenior Monti et son coéquipier Rigoni ont remporté le championnat d'Italie . . .** Rod Laver et Roy Emerson seront les adversaires de la finale des championnats de tennis d'Australie, aujourd'hui à Sydney . . . Emerson a battu Fred Stroll en trois sets et Laver a éliminé Barry Philipps également en trois sets . . .



ROY EMERSON

Vince Shome, ancien champion new-yorkais des Golden Gloves, a remporté sa quatrième victoire consécutive, battant Lenny Sparks, de Halifax, le champion junior mi-moyen du Canada . . . l'ancien champion mondial poids lourd Ingemar Johansson, qui se prépare à rencontrer de nouveau le titulaire Floyd Patterson a l'intention d'exclure le public et les journalistes de deux séances d'entrainement par semaine d'ici le combat . . . le Suédois veut corriger secrètement ce qu'il prétend être les deux erreurs qui lui ont été fatales en juin dernier . . . **le quart Dick Thornton portera les couleurs des Blue Bombers de Winnipeg la saison prochaine . . . ce joueur vient des Cardinaux de St-Louis . . .** Joe Carr, de Dublin, trois fois gagnant du trophée de golf amateur britannique a reçu la décoration Bob Jones de l'association de golf des Etats-Unis accordée pour la première fois à un étranger . . . **Greta Andersen a abandonné sa tentative de traverser à la nage le détroit Molokai . . . la nageuse avait déjà franchi 20 des 26 milles quand son entraineur et mari John Sonnichsen lui a demandé d'abandonner . . .**



GRETA ANDERSEN

Les athlètes de Montréal en vedette au congrès international de la raquette

par Paul-Emile PRINCE
envoyé spécial de LA PRESSE

LEWISTON, Me. — La grande famille des raquetteurs groupant quelque 4,000 membres tant du Canada que des Etats de la Nouvelle-Angleterre se disperse lentement aujourd'hui après les trois jours de festivités du congrès international de la raquette. Si les souvenirs que laissera cette fête sont multiples, il en est un que tous partageront en commun. C'est celui d'une rencontre animée, mais trop courte.

Paradant à travers les rues de la ville, affichant avec orgueil les couleurs de leur club respectif et semant partout leur enthousiasme communicatif sur leur passage, les gais lurons ont vécu pleinement ces trois jours et retournent chacun à son travail, peut-être un peu plus fatigués mais animés d'un nouvel enthousiasme.

Pour les athlètes, des souvenirs inoubliables se joindront aux précédents, ceux d'une forte compétition, de deux nouveaux records mondiaux établis et d'un autre égalé.

Quelques marcheurs, tels Jos Maurice, de Montréal ; Charles Delorme et Gilles Laliberté, de Sherbrooke, et deux autres de Rumford, Me., qui ont fait écho au courage des anciens marcheurs des bois, garderont le souvenir d'avoir attiré l'attention du public sur le sport le plus ancien au Canada et fait montre des qualités de ces fondateurs de notre pays.

Nicola Marone, le grand favori du club des Francs Amis de Montréal, a remporté les honneurs de l'épreuve principale, la marche de 5 milles, mais Roland Michaut, du même club, a été la vedette des compétitions sportives en établissant un record de 2 min. 49 sec. dans la course de 880 vgs en plus de gagner le mille pour hommes et le 3 milles.

Disqualifié dans la marche forcée de 5 milles où il avait terminé 3e, Michaut nous avait dit : "Je me vengerai". Les rivaux de Michaut devaient bientôt être témoins de cette douce vengeance.

L'autre record était établi par un autre des Francs Amis, André Jolicoeur, qui brisait son propre record dans le 220 vgs. Il partageait par le fait même la vedette avec son coéquipier Roland Michaut, en gagnant en plus le 440 vgs.

L'honneur d'égaler un record échouait à un autre membre des Francs Amis, Nicole Murray, la favorite, dans le 100 verges dames. Ces victoires, jointes à celle de Gilles Doyon, du même club, dans le 440 vgs hommes junior, et à Guy Bigras dans le 100 verges à obstacles, donnaient facilement aux Francs Amis les honneurs de la journée.

Le club de raquetteurs de Pittsfield, N. H., causait probablement la plus forte surprise de la journée en enlevant les 2e et 3e places dans le 100 vgs dames, le 200 vgs dames, la 2e place dans le 100 vgs hommes junior et une 3e place dans le 440 vgs hommes junior et le 440 vgs hommes junior.

La liste des succès de chacun ou des efforts méritoires serait longue, mais pour plusieurs raquetteurs la parole de Coubertin semble bien juste : "L'important n'est pas tant de vaincre que de participer.

100 verges, dames

1—Nicole Murray, Les Francs Amis, Montréal ; 2—Nancy Wheeler, Pittsfield, N. H. ; 3—Joan M. Genest, Pittsfield, N. H.
Temps : 15 secondes. Egale le record mondial de 15 secondes détenu par Louise Huot, Le National, 1957.

100 verges, hommes jr

1—Gilles Doyon, Les Francs Amis, Montréal ; 2—Richard-A. Zinn, Pittsfield, N. H. ; 3—Christophe Dulude, Les Francs Amis, Montréal.
Temps : 14.4 secondes.

880 verges, hommes sr

1—Roland Michaut, Les Francs Amis ; 2—Jean-Guy Giroux, Les Francs Amis ; 3—Regis Forel, Les Francs Amis.
Temps : 2 minutes 49 secondes. Nouveau record. Ancien record : 2 minutes, 53 sec. Record détenu par Pierre Charlebois en 1948.

200 verges, dames

1—Nicole Murray, Les Francs Amis, Montréal ; 2—Nancy Wheeler, Pittsfield, N. H. ; 3—Joan Genest, Pittsfield, N. H.
Temps : 32.6 secondes.

1 mille — hommes sr

1—Roland Michaut, Les Francs Amis, Montréal ; 2—Jean-Guy Groulx, Les Francs Amis, Montréal ; 3—Jules Lévesque, Le Québecois, Québec.
Temps : 6 minutes 18 sec.

3 milles, hommes sr

1—Roland Michaut, Les Francs Amis, Montréal ; 2—Regis Forel, Les Francs Amis, Montréal ; 3—Jules Lévesque, Le Québecois, Québec.
Temps : 21 min., 9 secondes.

Marche forcée, 5 milles

1—Nicola Marone, Francs Amis, Montréal ; 2—Guy Bigras, Francs Amis, Montréal ; 3—Benito Quatela, Francs Amis, Montréal ; 4—Jean-Guy Groulx, Le Laurentien ; 5—Mario Francescutti, Le Laurentien ; 6—Joseph Dubé, Francs Amis ; 7—Ivan Schanck, Le Laurier ; 8—Raymond Deschênes, Francs Amis ; 9—Lionel (Milko) Martel, Le Laurier ; 10—Gerry Loiselle, Francs Amis.
Temps : 47 min. 8 sec. Disqualifié : Roland Michaut.

100 verges obstacles — hommes

1—Guy Bigras, Franc Amis ; 2—Marcel Desnoyers, Francs Amis.
Temps : 19 secondes.

220 verges — hommes sr

1—André Jolicoeur, Francs Amis ; 2—Brian Donnelly, Le Québecois ; 3—Ralph Perrino, Pittsfield, N. H.
Temps : 25.6 sec. Ancien record : 27.1 sec., par André Jolicoeur, Montréal, 1960.

1 mille, marche — dames

1—Nicole Murray, Francs Amis ; 2—Louise Godin, Le Laurier ; 3—Gloria Venafro, Francs Amis ; 4—Jocelyne Murray, Francs Amis ; 5—Thérèse Loiselle, Francs Amis.
Temps : 11 min., 48.5 secondes.

440 verges — hommes sr

1—André Jolicoeur, Francs Amis ; 2—Brian Donnelly, Québecois ; 3—Ralph Perrino, Pittsfield, N. H.
Temps : 1 min., 10 secondes.

440 verges — hommes jr

1—Gilles Doyon, Francs Amis ; 2—Christophe Dulude, Francs Amis ; 3—Richard Zinn, Pittsfield, N. H.
Temps : 16.4 secondes.

Gary Player triomphe à l'omnium San Francisco

SAN FRANCISCO, (PA) — Gary Player, d'Afrique du Sud, a joué avec grand brio pour réussir un 65, six sous la normale, et s'assurer la victoire à l'omnium international San Francisco d'une bourse de $57,000.

Le golfeur âgé de 25 ans de Johannesbourg a dépassé trois rivaux américains avec des birdies consécutifs aux 15e, 16e et 17e vert pour ainsi l'emporter sur George Bayer, Al Geiberger et Don Whitt qu'il a devancé de façon systématique. Il a ainsi remporté sa première victoire majeure depuis l'omnium du Kentucky en 1958, méritant le premier prix de $9,000. Player a fini deux coups devant Bayer et Whitt qui ont fini à 274 tandis que Geiberger et Don January ont terminé à 275.

Ted Kroll, qui menait avec George Bayer à la fin de la 3e ronde avec 203, a joué un 73 pour 276, ex aequo avec Jay Hebert.

Le vétéran Stan Leonard, de Vancouver, a fini sur un pied d'égalité avec Arnold Palmer, Ken Venturi, Jack Burke et Bill Casper, tous à 277. Chacun a gagné $1,500.

Guy Périllat de nouveau vainqueur

MEGEVE, France. — Champs de neige différents, pistes variées mais toujours le même résultat. Il en est ainsi depuis le début de la saison internationale de compétition au ski européen. Encore en fin de semaine, cette fois à Mégève, le champion mondial du combiné alpin Guy Périllat a glané les plus grands succès.

Vainqueur à la descente et au combiné, le soldat-skieur du Montenvers vient d'accumuler son troisième triomphe majeur de suite en s'assurant les honneurs du concours pour la coupe Emile Allais. Même s'il a fini en 2e place au slalom, gagné par le spectaculaire jeune Autrichien Pepi Stiegler, Périllat l'a emporté au combiné devant son compatriote Adrien Duvillard, tout comme il l'avait fait lors du Hahnenkamm et du Lauberhorn en Autriche.

Egon Zimmerman, d'Autriche, a fini 3e au combiné suivi du Suisse Roger Staub alors qu'Albert Gacon, de France, s'est mérité la 5e place. Le skieur canadien Rodney Hebron, de Rossland, C.-B., s'est classé 19e.

Stiegler a négocié le tracé de slalom en 59.5 et 59.1 pour 118.6, soit 1.2 seconde sur Périllat (60.3 et 59.5). Adolphe Mathis, de Suisse, a fini 3e en 121.5 suivi d'Albert Gacon, 122 et Egon Zimmerman, fils, d'Autriche, en 122.5.

Darcy Marsh, d'Ottawa, a terminé au 25e rang en 129.9 (65.7 et 64.2) tandis que Hebron s'est classé 33e en 63.5 et 72.5 pour 136.0 secondes.

Le Collège des Eudistes défait le Joliette, 5-0

Le Collège des Eudistes a décroché une victoire de 5-0 aux dépens du Joliette, dans la Ligue Intercollégiale section "A".

Jacques Letellier, Jean Bourque, Yvon Lacoste, Gilles St-Denis et Michel Robin ont enregistré les buts.

Dans la section 'B", le Collège de Montréal a défait les Eudistes, 6 à 2 tandis que dans la division bantam, les Eudistes ont eu raison du Grasset, 4 à 2.

Première période

1—Eudistes, Letellier (Bernard) 7:03
Punitions : Desjardins, 2:09 ; Simard, 5:14 ; Robin, 12:05 ; Vincent, 12:26 ; Marcelet, 13:00.

Deuxième période

2—Eudistes, Bourque (Toupin, St-Denis) 6:32
3—Eudistes, Lacoste 8:54
4—Eudistes, St-Denis (Bernard, Ruel) 13:13
Punitions : Deslauriers, 5:02 ; Réhaume, 5:34 ; Simard, 6:46 ; Robin, 9:15 ; Desjardins, 10:25 ; Desrosiers, 10:25 ; Vincent, 13:04.

Troisième période

5—Eudistes, Robin (Réhaume) 10:24
Punitions : Robin, 1:12 ; Lecuyer, 1:12 ; Vincent, 3:08 ; Bernard, 3:33 ; Desjardins, 4:43 ; Toupin, 13:04.

Le Rosemont songe à quitter la Ligue Métropolitaine Jr

par Gilles TERROUX

Une nouvelle bombe vient d'éclater à la Ligue de hockey Métropolitaine. Après les bagarres générales qui sont survenues ici et là, après l'annonce d'une grève des arbitres, voilà qu'une équipe décide d'aller évoluer dans un autre circuit. Le comité exécutif du club Rosemont s'est en effet réuni hier soir et, après une vingtaine de minutes de délibérations, a pris la décision de retirer son équipe des cadres de la Ligue Métropolitaine et de faire application à la Ligue Provinciale Junior.

Le président Paul-Emile Guilbault a toutefois précisé que son équipe terminera la saison dans le circuit métropolitain.

"La mauvaise administration du circuit nous a poussé à agir. Il est inconcevable que le président de la Ligue détienne également le poste de président du comité des arbitres. En de telles circonstances, Alex McKellar ne peut accomplir un travail vraiment profitable. La direction de l'équipe est déçue de l'administration de la ligue et nous sommes convaincus de faire beaucoup mieux dans un circuit mieux organisé", a commenté M. Guilbault.

Ce dernier tient à préciser que la tenue de l'équipe n'a rien eu à voir dans la décision. "Le fait d'occuper le septième rang est secondaire. Nous aurions agi de la sorte même si nos joueurs occupaient la tête du classement", dit-il.

Le cas des arbitres

La situation qui règne chez les arbitres soulève également le club Rosemont. "Incompétent, est le seul terme pour qualifier ceux qui remplacent les grévistes. La tenue de Charles Jarvis, à Lachine, hier après-midi, a été tout simplement lamentable", a précisé le président du Rosemont.

Une demande officielle à la Ligue Provinciale devait quitter le quartier général de l'équipe ce matin. Les chances du Rosemont d'être accepté dans ce nouveau circuit sont excellentes si l'on considère qu'en vue de la saison prochaine, la ville de Québec a fermement l'intention d'inscrire une seule équipe. Les Bombers représenteraient alors le sixième club, se joignant à la nouvelle équipe de Québec, aux Cataractes de Shawinigan, aux Reds de Trois-Rivières, aux Rangers de St-Hyacinthe et au Canadien de Montréal-Nord.

St-Jérôme vainqueur

Hier, les Alouettes de St-Jérôme ont conservé leur avance de trois points sur les Maroons de Lachine en triomphant des Royaux de Sorel, 5-4. Les Maroons ont défait le Rosemont, 5-1 ; le National a eu raison des Maroons de Notre-Dame-de-Grâce, 5-2 et les Maple Leafs de Verdun ont décroché une victoire de 3-2 aux dépens des Braves de Valleyfield.

Le Lachine affrontera ce soir le Notre-Dame-de-Grâce au Forum.

N.D.G. 1, NATIONAL 3

Première période

1—National: Giroux 3:31
Aucune punition.

Deuxième période

2—National: Boucher (Lirette, Malette) 1:25
3—N.D.G.: Matthew (Gravel) 2:34
4—National: Ouimet (Raymond) 12:12
Punitions: Degagné 2:08, Fortin 6:02, Gross 9:56, Giroux 12:47, Gross 15:51, Christiano 17:02, Pleuffe 19:38.

Troisième période

5—N.D.G.: Matthew (Gross et Kurtz) 0:42
6—National: Delage (Paul, Fortin) 3:43
7—National: Fortin (Boudreau) 6:42
Punitions: Daoust 8:17, DeGagné (deux mineures) et Christiano mineure) 18:01.

ROSEMONT 1, LACHINE 5

Première période

Aucun but
Punitions : Cyr, 6:39 ; Houston, 10:27.

Deuxième période

1—Lachine : Cournoyer, (St-Onge, Golding) 1:18
2—Rosemont : Guilbault, (Ballard, Thiffault) 16:03
Punitions : Campeau, 6:44 ; Martimbeault et Gingras, 11:22 ; Clavet, 16:47 ; Cyr, 16:47 ; Dicaire, 19:18.

Troisième période

3—Lachine : Gingras, (Gagnon) 1:11
4—Lachine : Golding, (Cournoyer, St-Onge) 3:43
5—Lachine : Clavet, (Gingras) 7:23
6—Lachine : St-Onge, (Cournoyer, Golding) 11:39
Punitions : Campeau, Gingras 7:23 ; Ballard, 8:41 ; Houston 8:41 ; Martimbeault, Dicaire 8:41 ; Séguin, 9:19 ; Carpenter, 17:16 ; Girard, Doré, 17:20.

VALLEYFIELD 3, VERDUN 5

Première période

1—Verdun : Poxon, (Cleary) 14:36
Punitions : Fortier, 6:09 ; R. Bourcier, 12:41 ; Lemaire, 19:24.

Deuxième période

2—Valleyfield : Tessier, (Rochefort, Fortier) 10:22
3—Valleyfield : Fortier, (Lebeuf, Felx) 19:27
Punitions : Brunelle, 7:24 ; Aubry, 9:53 ; McKenna, 10:38 ; Cleary, Averille, Cyrenne, (maj.) et Paiement, (maj. et match) 19:51.

Troisième période

4—Verdun : R. Bourcier, (Chubb, McKellar) 2:45
5—Verdun : Poxon, (R. Bourcier, Chubb) 10:18
Punitions : Averille, 10:06 ; Chubb, 14:08 ; Chiasson, 16:56.

SOREL 4, ST-JEROME 5

Première période

1—Sorel, Arpin (Cartier et R. Leblanc) 10:25
2—St-Jérôme, Charlebois (Hébert) 16:11
Punitions : Lecuyer 6:31, Grampré 6:31, Charlebois 8:20, Cardin 13:44, Nadeau 14:38.

Deuxième période

3—St-Jérôme, Hébert (Granger et Lambo) 1:35
4—St-Jérôme, Bélisle (Hébert et Charlebois) 6:28
5—St-Jérôme, Bélisle (Lemaire et McDonald) 13:53
6—Sorel, G. Leblanc (Cardin) 18:02
7—Sorel, B. Leblanc (Cardin) 19:33
8—St-Jérôme, Hébert (Charlebois) 19:54
Punitions : Bibeau 2:31, Nadeau 4:06, Cardin 4:50, Lemieux 6:54, Bélisle (deux mineures) 7:58, G. Leblanc 7:58, Lemieux 9:24, Guilbault (mineure et majeure) 15:34, Grégoire (majeure) 15:34, Charlebois 16:54.

Troisième période

9—Sorel, Cardin (Arpin) 5:42
Punitions : Gendron 8:37, 8:06.

HOMMES D'AFFAIRES — RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

LES PRÊTS ALLANT JUSQU'À $25,000 ET JUSQU'À DIX ANNÉES POUR REMBOURSER SONT DISPONIBLES PAR L'ENTREMISE DE VOTRE BANQUE POUR L'AMÉLIORATION OU L'ACHAT D'OUTILLAGE; AINSI QUE POUR LA RÉNOVATION, LA RÉPARATION OU L'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX. INFORMEZ-VOUS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE BANQUE.

FAITES-LE DÈS MAINTENANT



Durant les mois d'hiver, les hommes de métier sont moins occupés et peuvent exécuter un meilleur travail—et souvent *beaucoup plus économiquement*. ✲ Il y a une autre bonne raison d'agir dès maintenant. Les prêts pour l'amélioration des habitations peuvent maintenant être obtenus en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, jusqu'à concurrence de $4,000, et sont remboursables sur une période allant jusqu'à 10 ans. La loi vise aussi les maisons de location et les maisons d'appartements. Des prêts spéciaux pour l'amélioration des fermes sont également disponibles, jusqu'à concurrence de $7,500, et sont remboursables sur une période allant jusqu'à 10 ans. ✲ Adressez-vous à votre banque dès maintenant pour plus amples renseignements.

POUR OBTENIR AIDE ET CONSEILS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
PUBLICATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL, CANADA

6052F

Aidez aux sans-travail — Faites faire vos travaux maintenant
CORPORATION DES MAITRES ELECTRICIENS
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
4073, RUE ST-HUBERT LA. 3-2103

Aidez la campagne d'emploi d'hiver en vous procurant les matériaux chez les marchands ci-dessous :

PROCUREZ-VOUS LE BOIS ET LES MATERIAUX CHEZ
FONTAINE & LEVESQUE Inc.
7502, 18e avenue, VILLE ST-MICHEL — RA. 8-3663
SUCCURSALE : ST-VINCENT-DE-PAUL
5, MONTEE MASSON — NO. 1-7721

POINTE CLAIRE LUMBER LTEE
• 1922 •
CENTRE D'AMELIORATIONS DES MAISONS
PLANS • MATERIAUX • MENUISIERS • FINANCE
Coin Blvd Metrop. & Cartier OX. 5-3328

Z. Charbonneau ENRG.
Bois et matériaux de construction
63 est, rue Guizot
DU. 8-4915 - DU. 8-1411

OMER DESERRES
1406, rue ST-DENIS 6955, rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON AV. 8-0251

R. Emard Inc.
SPECIALITE : PANNEAUX POUR FINIR LES SOUBASSEMENTS
5187 Papineau LA. 2-8110

L. A. FRENIERE & FILS
6720 ave PAPINEAU
CR. 2-1933 CR. 7-4418
6028 RUE PAPINEAU

CLAUDE GAGNE
321, boul. des Prairies
Laval-des-Rapides
MO. 9-7141

Gavard
BUILDERS SUPPLIES DIVISION
LES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE
475, BOUL. TASCHEREAU
BROSSARD, QUE. — OR. 6-1833

National
BUILDERS SUPPLY LIMITEE
150 ouest, Beaubien, CR. 6-2511
667 Galt (Verdun) PO. 9-4581

LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITEE
159 OUEST, RUE JEAN-TALON
Montréal
CR. 3-1781

PAQUETTE & GUAY
QUINCAILLIERS
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU - MO. 9-7151

Vve Alb. TRUDEAU
6541 BOUL. ST-LAURENT
CR. 3-3601

Val Royal
12200, boul. Rend FE. 4-5320
CARTIERVILLE
11401, boul. Pie-IX DA. 2-7341

ROY et FILS
LTEE
Etablie depuis 1924
tous genres de tapis nettoyés par experts à domicile ou à l'atelier
Réparations — Anti-mites
Notre ouvrage est garanti et vos tapis sont assurés
CR. 3-3341
6260, rue ST-HUBERT

Peinture
Réparations
J. P. BENOIT
LIMITEE
PEINTRE DECORATEUR
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Estimation sur demande
2679 SHERBROOKE EST
LA. 4-7339

EDGAR MILOT
INC.
PEINTURE ET REPARATIONS GENERALES
6033, rue PAPINEAU
CR. 4-4343

Menuiserie
Réparations générales
Gérard Desgagnés
CONTRACTEUR - MENUISIER
6223, rue ALMA
CR. 1-2989

MENUISERIE
COULOMBE
1010, BOUL. O'BRIEN
ST-LAURENT — RI. 7-6308
Bois et matériaux de construction

PAUL-EMILE CORRIVEAU
MENUISIER
réparations générales
3463, rue DELORIMIER
LA. 3-4880

ARTHUR LACHAPELLE
MENUISERIE GENERALE
12154, boul. O'BRIEN
FE. 4-8574

NADEAU N.C. CONSTRUCTION ENR.
Rénovation et ouvrage neuf
Salles de jeux — Cuisines modernes
Ouvrage garanti
10369 St-Michel, Mtl-Nord
DA. 2-2950

PARADIS & FRERES
Menuiserie générale
Spécialité : Finition
Construction neuve
5229 JEANNE D'ARC
RA. 1-5247

Electriciens
MAURICE BONENFANT
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
SPECIALITE
SERVICE D'URGENCE DE 24 HEURES
INDUSTRIEL — COMMERCIAL RESIDENTIEL
VI. 2-4925
128 VILLENEUVE OUEST

RAYMOND BRASSARD CIE
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Installations commerciales et résidentielles
Spécialité : Réparations
Jour, RA. 8-1479 soir, DU. 7-2736
8831 RUE LAJEUNESSE

GUY BOURGAULT
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
REPARATIONS ET INSTALLATIONS
ESTIMES GRATUITS
8975, rue ST-URBAIN
DU. 8-7854

J.-A. St-Amour
LTEE
Etablie depuis plus de 60 ans
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
Installations et réparations
6575, rue ST-DENIS
CR. 4-8341

Tapis et carpettes
Nettoyage et réparations
CHAMPAGNE
NETTOYEUR
TAPIS - CARPETTES
CHESTERFIELDS
Fait sur place ou à l'atelier
6272, boul. ST-LAURENT
CR. 4-5419

HERVE DESROCHES
ENR.
NETTOYEURS
TAPIS - CARPETTES
CHESTERFIELDS
Ouvrage fait sur place
Entièrement garanti
LA. 7-0481
926 est, rue ONTARIO

JOLICOEUR
pour
LAVAGE
NETTOYAGE
DE TOUT GENRE
LA. 1-2161
Succursale au centre d'achats
ROCKLAND

EATON—COMPOSEZ VI. 2-9211



ROBES COQUETTES EN COTON IMPRIME

SPECIAL MARDI **4.99**

Tailles 16½ à 24½ — les deux provenant de séries plus chères.

A. Modèle sans col, à décolleté en pointe, boutonnant à la taille, ceinture étroite, une poche côté. Piqué de coton à nouveaux motifs en bleu français ou rose camelot.

B. Modèle tunique à devant croisé, encolure à revers, poches à large rabat, ceinture simili-cuir noir. Motifs de treillis et de fleurs en bleu français, lilas ou rose camelot.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME



Hommes no 448
Dames no 498

Hommes no 433
Dames no 485

No 482



Venez rencontrer
MADAME HELEN GENIK

Conseillère en tricot de Mary Maxim

Mme Genik sera chez Eaton en personne au rayon de la laine tous les jours à partir de mardi le 31 janvier jusqu'au samedi 4 février et elle sera heureuse de répondre à vos questions.

De 9 h. 30 a.m. à 1 heure et de 2 heures à 5 heures.

RAYON 224, AU QUATRIEME

LAINE EPAISSE "MARY MAXIM"

Une variété de couleurs

LA NORTHLAND

Worsted 4 brins, irrétrécissable. Blanc comme neige, écarlate, marine, royal, gris, brun, faon, jaune, rouille, noir, vert paddy, vert épinette, havane, bleu Danube, beige chiné, brun tweed, faon tweed, vert tweed, gris tweed, tweed noir/gris, pourpre et rouge foncé.

l'écheveau de 4 oz **1.10**

LA "CLOUDSPUN"

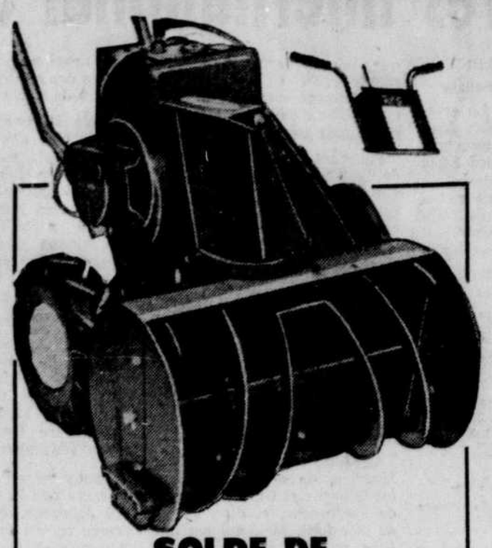
Laine douce et de belle qualité! Blanc, rose, corail, noir, gris, marine, royal, turquoise, bleu lotus, vert rustique, brun toscan, brun automne, beige, jaune, rouge vin, rouge cocktail, rose foncé, tweed beige, biscuit.

l'écheveau de 2 oz **.69**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 224, AU QUATRIEME

EATON VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT



SOLDE DE SOUFFLEUSES

Marque REO, automotrices. Moteur 4 cycles de 3 c.v. Déblaie une largeur de 20". Dispositif rejetant la neige en n'importe quelle direction. Démarrage rapide. Contrôle d'un seul bouton pour tout le mécanisme. Pneus semi-pneumatiques.

REG. 259.50
SPECIAL MARDI **219.50**
10.66 par MOIS (24 mensualités)

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Sur achats par plan budgétaire. Taxe payable à l'achat.

RECONSTRUITES

Modèles reconstruits à solder. Plusieurs marques, toutes à auto-propulsion avec moteur de 4 cycles.

SPECIAL MARDI **129.50**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 253, AU QUATRIEME



C.I.L. EN BLANC

3 finis intérieurs au choix

Semi-mate en blanc: Pour murs, plafonds, boiseries, etc., où on désire un fini lavable, légèrement brillant.

Mate en blanc. Pour murs et plafonds. Donne un fini mat.

Latex en blanc. Pour murs et plafonds. Facile à appliquer — sèche en 30 minutes.

Prix de la Vente Semestrielle, le gallon **4.89**

RAYON 274, AU QUATRIEME

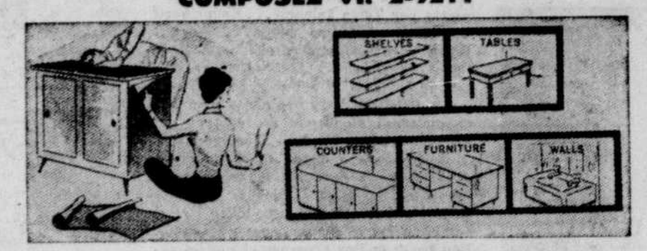
TUBES DE COULEUR POUR LA TEINTER

Existent dans un grand choix de coloris, comprenant du jaune-clair, du vert-clair, bleu-clair, rose, gris, ivoire, rose foncé, pêche.

Prix de la Vente Semestrielle, le tube **.49**

RAYON 274, AU QUATRIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211



OFFRE SPECIALE D'INTRODUCTION

"MAGIC COVER"

Attrayant revêtement fabriqué d'une combinaison de feuille d'aluminium et de vinyl. Pour recouvrir tables, comptoirs de cuisine, tablettes, etc., que l'on désire protéger de la chaleur. Auto-adhésif, lavable, facile à manipuler, flexible. S'adapte facilement aux angles, aucune colle nécessaire. Largeur 27", Coloris et dessins nombreux.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE la verge **1.99**

"Magic Cover" 18", qualité courante. En vinyl, auto-adhésif, coloris nombreux. Lavable, solide et flexible. Prix de la Vente Semestrielle, la verge **.59**

Mlle COLLEEN PRIMROSE

démonstratrice pour "Magic Cover", sera chez Eaton, au 4ème étage, pour vous donner tous détails et vous conseiller.

DE 9 H. A 5 H. MARDI, 31 JANVIER ET MERCREDI, 1er FEVRIER

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS (RAYON 274), AU QUATRIEME

Magasin du Sous-Sol EATON



Gaines "Hip-eze" par "Reduce-eze" avec double glissière!

Dentelle de nylon blanche à 2 glissières à action contraire qui permet l'usage facile. Cette gaine soutient et contrôle confortablement toutes les sections de votre corps tout en vous donnant une allure fière. Ceinture intérieure REDUCE-EZE (panneaux de caoutchouc recouverts de finette) s'entrecroisant devant. AUSSI: GAINE-CULOTTE au même prix.

4.98 CH

COMPOSEZ VI. 2-9211

Largeurs	petite	moyenne	grande	gr. X	gr. 2X	gr. 3X	gr. 4X	gr. 5X
Tailles	24-26	27-28	29-30	31-32	33-34	35-36	37-38	39-40
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42	43-44	45-46	47-48	49-50

(909)

Bas nylon sans coutures



la paire **.69** 3 paires 1.99

Un autre grand achat spécial EATON! Très belles teintes printanières. 400 aiguilles, 15 deniers, micro-maille. Belle qualité. 8½ à 11 • Vison • brun mi-foncé • anthracite • blanc • gris clair • brun foncé • coco • beige lustré.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(901)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Robes de coton importées



"Rinse'n'Ready"

Nouveaux et attrayants dessins de printemps de New York

12 à 20
16½ à 24½
chacune **3.99**

Cotonnades américaines faciles d'entretien ne nécessitant que peu ou pas de repassage. Deux styles nouveaux. Attrayantes jupes godées et taille de belle coupe.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(941)

A. Impressions "Pièces et Morceaux" style cocher. Fermeture boutonnant sur le côté vers l'avant. Col châle, grandes poches, manches à même. Gris et brun. 12 à 20, 16½ à 24½.

B. DESSINS DE FLEURS. Style à enfiler. Fermeture boutonnant devant sous la ceinture. Belles garnitures. Bleu et beige. 12 à 20 et 16½ à 24½.



Couvre-chaussures, bottillons à solder!

Rég. 5.99 — 8.99 la paire

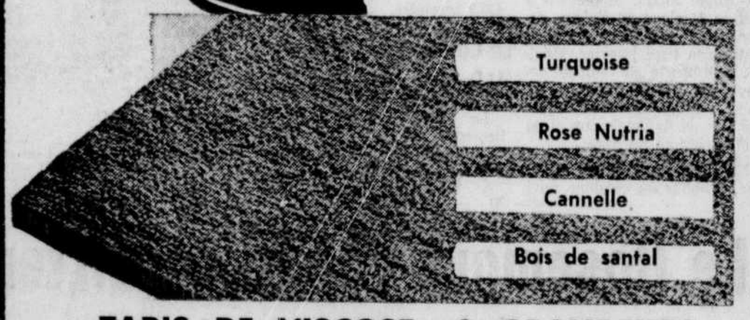
SPECIAL MARDI, LA PAIRE

3.99 à 5.99

Solde de fin de saison pour dames. Tissus variés. Styles et talons variés. Noir et brun, 4 à 10 dans le lot. Pas tous les modèles dans chaque pointure et coloris.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

(937)



TAPIS DE VISCOSE -- 3 GRANDEURS

Envers de Latex! Teints!

Tapis de style moderne en rayonne de viscose garnis de houppes. Couleurs incrustées. Dos à "Latex" prévenant le dérapage. Choix de quatre couleurs.

6' x 9' **18.49** 9' x 10' **28.99** 9' x 12' **35.99**

TAPIS DE VESTIBULE ASSORTI 27", la verge **2.25**

Disponibles aussi sur demande:

9' x 15' **45.95** 9' x 18' **55.95**

(967)



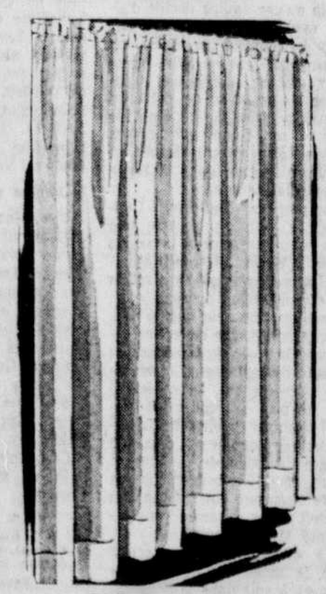
Tentures

Soldées de séries du fabricant de prix plus élevés

Env. 48" x 90". Satin (rayonne) antique ou rayonne épaisse de qualité. Dessins floraux (dont un seul illustré), modernes et scéniques. Fonds de blanc, beige, vert, rose foncé, turquoise, etc. la paire **8.44**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(967)



Rideaux

Bien en dessous du prix habituel!

42" x 54"	42" x 72"	42" x 81"
42" x 63"		42" x 90"
la paire	la paire	la paire
2.49	**3.09**	**3.29**

"DACRON" facile d'entretien en blanc. Convenant à n'importe quelle pièce. Enveloppés dans du polythène. Dimensions approximatives.

967



M. J. A. WELDON

La Croix-Rouge:

M. J.-A. Weldon nommé président

Un financier en vue de Montréal, M. J. A. Weldon, a accepté de présider la campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge canadienne pour la région métropolitaine de Montréal. Telle est la nouvelle annoncée par M. Aristide Cousineau, président de la division du Québec de cette société.

L'objectif de la campagne locale, qui se poursuivra du 18 mars au 1er avril prochain, est de $870,000, tandis que celui de la province tout entière a été fixé à $1,299,655.

M. Weldon est vice-président, directeur et secrétaire financier de W. C. Pitfield & Company Limited, courtiers en placements, de Montréal; vice-président et directeur de la compagnie de papier Rolland, et associé de la maison Hugh Mackay & Company.

Originaire de Winnipeg, où il poursuivit ses études, M. Weldon a toujours porté un très vif intérêt aux initiatives charitables depuis son arrivée à Montréal en 1924, notamment comme président de la campagne de souscription des oeuvres de charité catholiques en 1956 et à titre de membre du conseil d'administration de l'hôpital St. Mary.

M. Weldon a des états de services distingués avec l'armée canadienne, ayant été décoré de la Croix Militaire, lors de la première grande guerre.

Il a été décoré de l'Ordre de l'Empire Britannique, décoration qui lui fut décernée pour précieux services rendus durant le second grand conflit mondial, tant au quartier général du CARC qu'au ministère des Munitions et Approvisionnements.

Métal lourd

(PC) — La densité de l'osmium, métal de la famille du platine, atteint 22.5, ce qui en fait le plus lourd élément connu.

SOULAGEMENT DE LA TOUX ET DU CATARRHE DUS AUX RHUMES



ANNONCE

Pourquoi la laine rétrécit-elle?

Est-ce l'effet de savons trop forts, d'eau trop chaude ou de brassages trop longs? Tous ces facteurs sont néfastes à la laine mais pour laver les lainages sans qu'ils ne feutrent ni ne rétrécissent rien n'est comparable à ZERO, le savon conçu spécialement pour les lainages. Lorsque vous utilisez ZERO, chandails, couvertures, layettes et tricots délicats deviennent plus doux, durent plus longtemps et retrouvent un nouvel éclat. Procurez-vous vite un paquet de ZERO orné d'un grand "Z" rouge.

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin

CONSTIPATION

ANNONCE

N'avez-vous pas honte d'être obèse?

WINNIPEG, MAN. Nous aimons tous qu'on nous apprécie, qu'on nous admire, qu'on nous envie. Malheureusement, les personnes trop grosses sont désavantagées au point de vue apparence, santé et actions. On les envie rarement. Pour regagner une sensation de jeunesse et attirer rapidement les regards admiratifs de vos amis, il vous suffit de perdre votre excès de poids. Pourquoi attendre à demain pour commencer? Allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran. Vous remarquerez très vite des résultats, sinon votre argent vous sera remboursé par le fabricant.

"J'ai beaucoup plus confiance en moi depuis que j'ai perdu 15 livres. Tous mes amis me disent que mon apparence est bien meilleure, alors qu'auparavant, j'en avais honte. Je n'avais aucun désir de me faire de nouveaux amis, ni de sortir. Maintenant, je me sens mieux sous plus d'un rapport et je comprends que j'aurais dû essayer le Plan Naran il y a longtemps." C. Ryan, Winnipeg.

EATON-VEDETTES DE LA VENTE SEMESTRIELLE!

POÊLES ÉLECTRIQUES, LESSIVEUSES AUTOMATIQUES FOURNAISES À HUILE – À PRIX RAREMENT VUS!

Voyez ces appareils au 5ème étage.



MODELE HORS SERIE A "ROASTMETER"

229.95

11.16 PAR MOIS (24 mensualités)

- La tige du thermomètre à viande enregistre la température interne pendant le rôtissage ou le grillage.
- Un avertisseur sonne quand la viande est: saignante, à point ou bien cuite.
- Fini les viandes coûteuses à cuisson ratée.

MEME MODELE AVEC BROCHE ROTISSERIE
209.95
10.19 par mois (24 mensualités)

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

199.95

12.61 PAR MOIS
(18 MENSUALITÉS)

SERIE EXTRAORDINAIRE VIKING ELECTRIQUES 30"

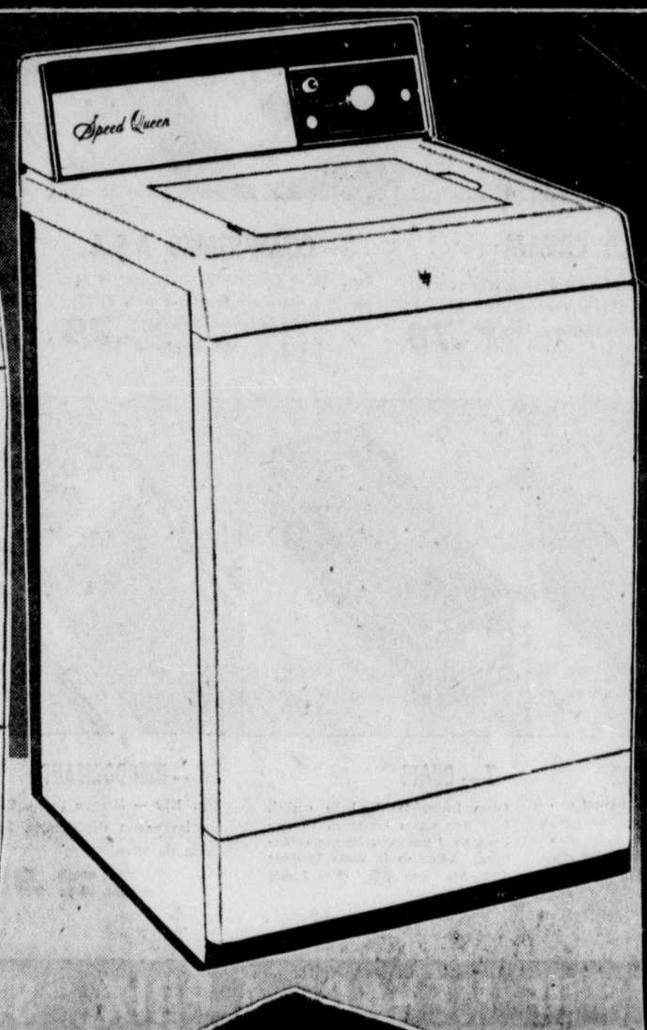
Réalisez votre rêve en achetant un poêle VIKING électrique... Menus succulents, pâtisseries, mets fins, se cuiront sans calculs, ni labeur, grâce à une minuterie qui s'en chargera pour vous.

Notez les caractéristiques:

- Chronomètre, minuterie, compte-minutes électriques combinés.
- Eléments de surface microtube à chauffe rapide.
- Porte du four et guides des clayettes amovibles.
- Prise de courant à minuterie automatique.
- Surface formant cuvette pour rattraper les liquides renversés.
- Four éclairé à large hublot.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE 199.95
Si vous ne pouvez venir,
COMPOSEZ VI. 2-9331, local .471-472
et un représentant qualifié Eaton vous rendra visite

CUISINIERES (RAYON 256), AU CINQUIEME



PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

239.95

11.65 PAR MOIS
(24 MENSUALITÉS)

"SPEED QUEEN" 1961 EN QUANTITE LIMITEE!

Pourquoi vous astreindre à la corvée si désagréable du lavage alors que vous pouvez profiter de ces magnifiques appareils automatiques? Profitez de cette offre spéciale pour vous offrir une "SPEED QUEEN" 1961. Plus de manipulations qui abîment les mains!

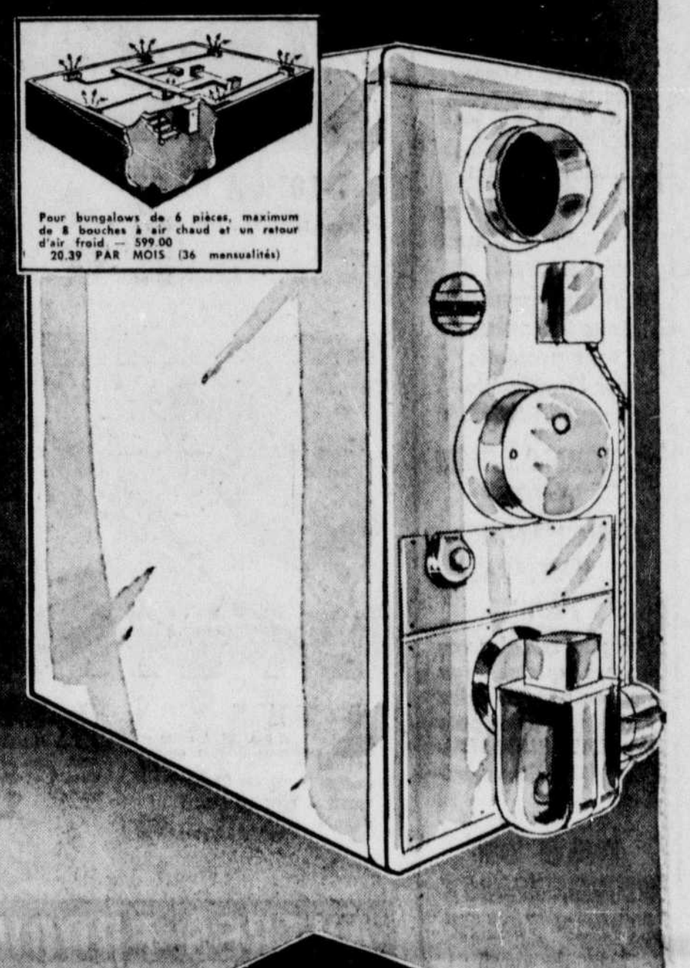
- Châssis et couvercle émail recuit et dessus porcelaine.
- Cuve de rotation et de vidange émail-porcelaine
- Deux cycles de lavage pour tissus courants et lainages ou soie.
- Trois températures d'eau: chaude, tiède, froide.
- Toute opération peut être omise, raccourcie ou répétée.
- Trappe à charpie dans l'agitateur.

Installation et service d'entretien garanti pendant un an dans Montréal et sa banlieue.

- Dimensions: largeur 25⅝", profondeur 28", hauteur 36".

EQUIPEMENT DE BUANDERIE DOMESTIQUE (RAYON 257), AU CINQUIEME

Pour bungalows de 6 pièces, maximum de 8 bouches à air chaud et un retour d'air froid — 599.00
20.39 PAR MOIS (36 mensualités)



PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

579.00 POUR BUNGALOW DE 5 PIÈCES

19.71 PAR MOIS
(36 MENSUALITÉS)

FOURNAISE "TECO" A AIR CHAUD INSTALLATION FAITE DANS UNE JOURNEE

Débit maximum: 95,000 BTU

Avec les installations à huile, vous éliminerez la corvée des cendres, les coffres à charbon malpropres, sans compter les canalisations disgracieuses dans les sous-sols. Et vous profitez d'un chauffage uniforme agréable, entièrement automatique. Il suffit de régler le thermostat à la température désirée et de l'oublier. Votre fournaise TECO se charge du reste!

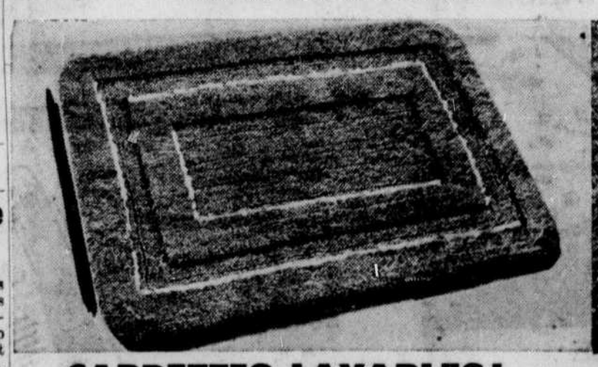
LE PRIX COMPREND: Le service d'entretien et une garantie de 2 ans sur le brûleur et les contrôles. Maximum de 6 bouches à air chaud et un retour d'air froid.

Toutes les ventes sont sujettes à une visite préalable sur les lieux.

BRULEURS TECO

Transformez votre fournaise à charbon en un chauffage à l'huile avec contrôles automatiques. Le prix de conversion comprend l'enlèvement des grilles et des briques, le nettoyage de la fournaise, l'installation de la chambre de combustion, les contrôles et un réservoir de 200 gallons pour l'huile. **PLUS** une garantie de 2 ans sur les pièces et service. **PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE — installé** **269.00**

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (RAYON 456), AU CINQUIEME.



CARPETTES LAVABLES!

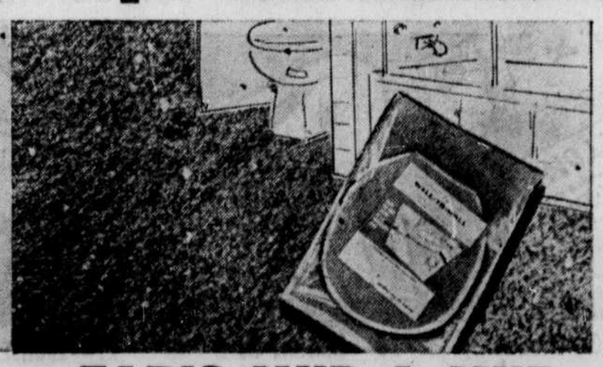
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

Robustes tapis de coton "Argyle", rectangulaires, lavables, à envers antidérapant. Fabrication à fibres rasées et bouclées. Coloris gais: blanc-gris, turquoise, brun, bleu français, blanc/noir ou noir. Existent en 4 dimensions.

24" x 36"	36" x 60"
4.95	11.95
27" x 48"	4' x 6'
7.49	19.95

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME.



TAPIS MUR A MUR

POUR SALLE DE BAIN

Prix de la vente semestrielle, chacun 9.95

Nécessaire comprenant un tapis en épaisse peluche coton lavable de 5' x 6', envers latex antidérapant, couvre-siège assorti, papier patron et instructions de pose. Noir, blanc, turquoise, cannelle, gris, aqua, corail, rose pâle, rose cendré, vert chasseur, rouge, vert pâle, bleu, blanc-gris, coco, brun ou ton or.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME.

SOLDE! REFRIGERATEURS! CONGÉLATEURS!

FINS DE SÉRIES DE MODÈLE 1960

Grande vente en vue de faire place au nouveau stock. Cette liste est incomplète. Les quantités sont limitées. Quelques modèles légèrement égratignés, **mais TOUS sont vendus avec garantie EATON de 5 ans sur les compresseurs.** La capacité indiquée se réfère à l'espace **NET** utilisable. Comparez avant d'acheter!

2 seulement. VIKING combiné, 9 pi. cu. Modèle 960T. **Prix de la Vente Semestrielle** **215.95**

8 seulement. VIKING, réfrigérateur 11.9 pi. cu. Modèle 6012. **Prix de la Vente Semestrielle** **199.95**

3 seulement. VIKING 21 pi. cu., congélateur domestique vertical V6021. **Rég. 389.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **339.95**

2 seulement. VIKING combiné 11.7 pi. cu. Modèle 1260T. **Rég. 289.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **259.95**

2 seulement. WESTINGHOUSE, réfrigérateur 11 pi. cu. Modèle RRA 11. **Rég. 269.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **229.95**

3 seulement. FRIGIDAIRE, réfrigérateur 11 pi. cu. Modèle D511C60. **Rég. 249.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **224.95**

5 seulement. VIKING 15 pi. cu. 2 portes. Combiné, modèle 1560D. **Rég. 449.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **399.95**

6 seulement. VIKING 13 pi. cu., congélateur. Modèle coffre H6013. **Rég. 259.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **219.95**

4 seulement. VIKING combiné à deux portes, capacité 20 pi. cu. modèle 2060D. **Rég. 529.95** **Prix de la Vente Semestrielle** **459.95**

Voyez également des modèles reconditionnés depuis **89.00** à **109.00** vendus avec garantie de 1 an sur le compresseur.

REFRIGERATEURS ET CONGELATEURS (RAYON 259), AU SIXIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

vente spotlight

EATON — ARTICLES DE TOILETTE

REZ-DE-CHAUSSEE

COMPOSEZ VI. 2-9211

EATON
OUVERT LE VENDREDI jusqu'à 9 h.

OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE, de 9 h. à 5 h. 30

Deux derniers jours LUNDI et MARDI

Faites vos emplettes en toute confiance chez EATON... souvenez-vous que tous vos achats sont protégés par l'immuable garantie EATON :

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

Pourquoi retardez vos achats, quand vous pouvez profiter des facilités de paiements du PLAN BUDGETAIRE EATON. Souvenez-vous...

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Taxe de vente payable à l'achat

LA VENTE SPOTLIGHT EATON

TAPIS HADDON HALL "VANCOUVER" RETORS
LAINE ET NYLON
se continue mardi
REG. 11.95 la verge carrée
PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT
9.98
la verge carrée

LA CAVALCADE DES VOITURES SPORT 1961

Au 5e étage jusqu'au 31 janvier.

Ne manquez pas cette dernière occasion de voir ce qu'il y a de nouveau dans l'industrie automobile. 25 magnifiques voitures sont présentement montrées avec les vêtements et les accessoires sport qu'elles inspirent et l'équipement choisi du Centre des sports, des rayons de vêtements pour hommes, des rayons de modes féminines et du rayon des bagages.

CHEZ EATON, AU CINQUIEME

RABAIS 20% SUR CES MARQUES EATON RENOMMÉES!

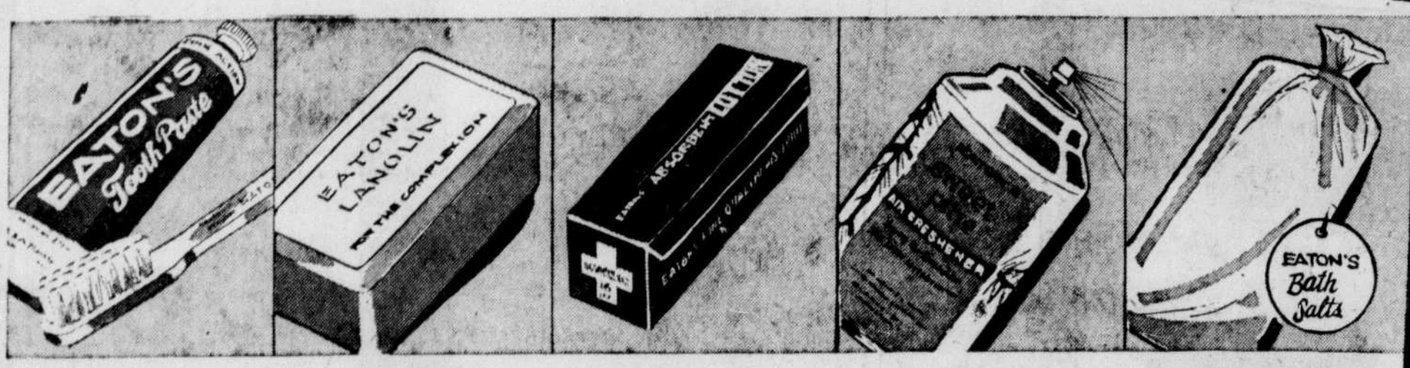


1—LOTION 16 OZ
Marque Eaton. Rég. 1.00. Adoucit les mains, combat les gerçures.
Prix de la vente Spotlight, 16 oz **.79**

2—COLD CREAM
Marque Eaton. Pour le démaquillage et le nettoyage de tous genres de peau. Rég. .98
Prix de la vente Spotlight, 14½ oz **.78**

3— COMPRIMES A.S.A.
Rég. .98 — Comprimés A.S.A. pour le soulagement des maux de tête et de la douleur.
Prix de la vente Spotlight, 500 comprimés **.78**

4— SHAMPOOING
Rég. 1.25 — Shampooing "Egg-Creme" aux oeufs. Mousse abondamment. Assouplit la chevelure.
Prix de la vente Spotlight, 16 oz **.99**



5— DENTAIRES
Pâte dentifrice. Rég. .35. A action antizyme combattant la carie dentaire.
Prix de la vente Spotlight — 2½ oz **2 pour .56**
BROSSE A DENT EN NYLON Rég. .39 Spécial **2 pour .61**

6— SAVONS 3 OZ
A base de lanoline. Délicatement parfumé. Tons : vert, jaune, rose pâle, blanc. 3 oz chacun. Prix de la vente Spotlight **12 savons pour .78**

7— OUATE
Coton hydrophile de belle qualité. Pour tous usages ménagers. En rouleaux de 3 grosseurs. Marque renommée. Prix de la vente Spotlight 4 oz **.49** - 8 oz **.89** - 16 oz **1.49**

8— DESODORISANT
Rég. 1.19 — Marque Eaton. Combat les odeurs déplaisantes. Sous forme de vaporisateur.
Prix de la vente Spotlight, 10 oz **.95**

9— SELS DE BAINS
Rég. .89 — Format économique. Parfumés à la lavande, rose ou sapin. Adoucit l'eau.
Prix de la vente Spotlight, sac 5 livres **.71**

10—HUILE DE FOIE DE MORUE
Rég. 1.79 les 200 capsules
PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT
Les 200 pour **1.43**

Huile de foie de morue sous forme de capsules faciles à prendre. Augmente la résistance de l'organisme l'hiver.



11—HUMIDIFICATEURS ATLAS
Avec interrupteur de sûreté
PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT
5.77

Excellent pour les mois d'hiver. Vaporise pendant 8 à 10 heures environ. Interrupteur automatique. Récipient verre, et cordon de 6 pieds.



AUTRES PRODUITS DE MÉNAGE À PRIX "SPOTLIGHT"



15— ELECTRIQUES
Coussins électriques, à 3 allures, commandés par thermostat. Housse coton rose ou vert. Fabrication connue. Environ 11" x 14" avec cordon de 5 pieds.
Prix de la vente Spotlight **4.77**

16— VIBRO-MASSEURS
Vibro-masseurs électriques à 3 applicateurs pour massages faciaux, musculaires et du cuir chevelu.
Prix de la vente Spotlight, cordon compris **6.75**

17— SECHOIRS
Marque Berkley, seulement chez EATON. Avec commutateur "chaud" et "froid". Support et cordon de 6 pieds.
Prix de la vente Spotlight **6.97**

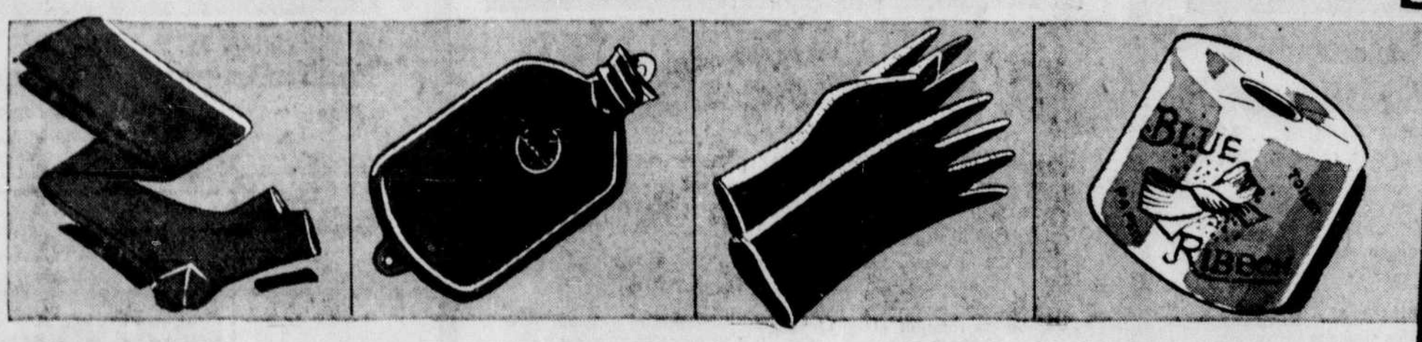
18— DENTIFRICES
Pâtes dentifrices "WRIGLEY" "Spearmint". Approvisionnez-vous pour la saison en profitant de ces très bas prix. Prix de la vente Spotlight, format géant (95 grammes) **3 pour .79**

12—SERVIETTES HYGIENIQUES
Paquet format économique

Serviettes hygiéniques douces et absorbantes, fabriquées spécialement pour EATON par une maison connue. Paquet de 48 serviettes.

PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT
CHACUN **1.29**
2 pour 2.47





19— BAS ELASTIQUES
Soutiennent et combattent la fatigue de la jambe. Elastique nylon. Bouts ouverts. Hauts coton. Petits, moyens, grands.
Prix de la vente Spotlight la paire **5.87**

20— BOUILLOTTES
Robuste fabrication en caoutchouc. Importées d'Angleterre. Avec bouchon étanche. Rouge, bleu ou vert.
Prix de la vente Spotlight **.96**

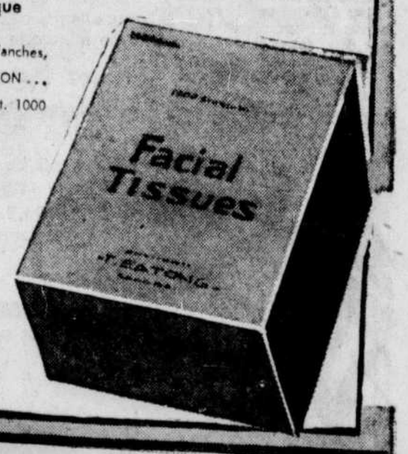
21— GANTS DE MENAGE
En caoutchouc. Fabriqués en Angleterre expressément pour EATON. Excellents pour protéger les mains des travaux de ménage.
Prix de la vente Spotlight **.75 _ 2 paires 1.47**

22— "BLUE RIBBON"
Papier hygiénique blanc, souple. Emballage en rouleaux individuels. Environ 6 oz.
Prix de la vente Spotlight
8 rouleaux de 600 feuilles **.99** — 100 rouleaux **11.95**

13—POUR DEMAQUILLAGE
Grande boîte économique

Serviettes de papier, douces, blanches, fabriquées spécialement pour EATON... Marque connue. Boîte grand format. 1000 serviettes.

PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT, CHACUNE **.67**
2 pour 1.27





23— THERMOMETRES
Une nécessité dans tout foyer. Thermomètres cliniques, environ une minute, de fabrication anglaise.
Prix de la vente Spotlight **.98**
2 pour 1.87

24— POUR DENTIERS
Brosses spéciales, marque anglaise, pour l'entretien des dentiers. Soies nylon blanches. Faciles à tenir.
Prix de la vente Spotlight **2 pour .59**

25— SAVON WILLOW
Savon de toilette, importé d'Angleterre. Formule riche à base de lait et d'huile d'amandes douces. Chaque savon emballé individuellement, environ 3 oz. Prix de la vente Spotlight **12 pour .89**

26— CHAMOIS No 2
Peaux de chamois (mouton), qualité No 2. Importées d'Angleterre. Pratiques pour le lavage des fenêtres, autos, etc. Environ 17" x 18".
Prix de la vente Spotlight, chacun **.99**
2 pour 1.89

27— EPONGES
Eponges absorbantes et commodes pour les usages ménagers. Munissez-vous à ce bas prix. Grandeur 7½" x 4½" x 2¼".
Prix de la vente Spotlight, chacune **.89**
2 pour 1.69

14—CRISTAUX ANTI-MITES
Pour protéger les vêtements

PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT
4 lb **1.33**
2 lb **.69**

Cristaux de paradichlorbenzène, pour protéger les vêtements contre les mites. Peuvent être pulvérisés sur les tapis avec la soufflerie de l'aspirateur.



COMPOSEZ VI. 2-9211 -- SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

En raison de l'importance de cette vente, nous ne pouvons promettre des livraisons aussi rapides que d'habitude elles seront néanmoins faites aussi promptement que possible !

ARTICLES DE TOILETTE (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Heures d'affaires EATON 9 h. à 5 h. 30 — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. — Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30

CAHIER No 2
77e ANNEE — No 90

QUEBEC
SAGUENAY — LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 30 JANVIER 1961

MAURICIE
CANTONS DE L'EST

PAGES 21-40

Québec

Scission définitive chez les représentants de commerce

QUEBEC. (par **Marc Faguy**) — La scission est maintenant définitive parmi les représentants de commerce de la ville de Québec, alors que plus d'une centaine d'anciens membres de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce (APCV) ont élu, samedi après-midi, au restaurant La Porte St-Jean le premier bureau de direction d'un nouveau groupement formé le 15 novembre dernier, l'Association professionnelle des représentants de commerce (APRC). Le sérieux de cette division est démontré lorsque l'on considère que cinq anciens présidents de la section de Québec de l'Association provinciale se sont déclaré solidaires avec les instigateurs du nouveau groupement.

Les raisons de la mésentente proviennent d'une perspective tout à fait différente du rôle que doit jouer, selon les membres, une association professionnelle. Les dirigeants de l'APRC insistent, en effet, pour que des efforts plus persistants soient entrepris par l'Association qui les représente afin d'améliorer le statut professionnel de leur profession. De plus l'APRC, dont les visées sont de s'étendre aux principales villes de la province, entend préconiser une décentralisation des activités de leur association pour accorder une autonomie beaucoup plus grande aux différentes sections qui seraient établies dans chaque ville. Ce ne serait qu'à une époque future non encore déterminée, que les directeurs actuels de l'APRC songeraient à unir les diverses sections en une fédération tout en réservant la plus grande place possible à l'autonomie des sections.

La division n'a pas été consommée sans difficultés alors que plusieurs membres de l'Association provinciale, section de Québec, ont fait connaître leur opinion sur la naissance d'une deuxième association. Selon eux la scission signifie tout simplement un recul pour les représentants de commerce. L'unité d'action sera impossible selon M. Pierre Delisle ancien directeur de l'APCV et ce seront les voyageurs de commerce en général qui en souffriront, a-t-il déclaré.

De son côté M. Roger Falardeau, qui a été élu président du nouveau groupement, a déclaré qu'il était inutile pour eux de demeurer membres de l'Association provinciale puisque cette dernière ne répondait plus à leurs aspirations. "Nous avons l'intention, ajouta-t-il, d'amener plusieurs réformes qui relèveront le statut professionnel de notre groupement. Nous tenterons d'organiser des cours qui seront plus appropriés aux fonctions nouvelles que comporte la profession des représentants de commerce. Dans le passé, des cours de vente suffisaient puisque notre rôle se limitait à ce champ d'activités. De nos jours ce n'est plus vrai car nous devons aussi faire des études de marché pour la compagnie que nous représentons. Aussi, vu la complication des tâches du re-

Voir SCISSION en page 22

Seule une aide fédérale aux armateurs évitera la ruine de nos chantiers maritimes

M. Maurice Bourget

OTTAWA. (**M.G.**) — Pour sauver de la ruine les chantiers maritimes du Canada, le député de Lévis aux Communes, M. Maurice Bourget, a proposé, une aide fédérale directe aux armateurs.

Les chantiers maritimes périclitent, dit-il. Chez moi, à Lauzon, nous avons deux chantiers maritimes. Dans l'un, il y a actuellement 746 employés alors qu'il y en avait plus de 1,300 à pareille date, l'an dernier. La situation n'est guère meilleure dans les 16 ou 17 autres chantiers du pays.

Cette baisse de l'emploi aux chantiers maritimes, M. Bourget l'attribue au coût élevé de la construction des navires, coût plus élevé au Canada que dans les pays d'Europe. Pour inciter les armateurs à faire construire leurs navires au Canada, le député de Lévis invite le gouvernement à leur consentir des prêts.

"Une compagnie qui désirerait faire construire un navire au Canada, dit-il, devrait verser un montant initial égal à 20 ou 25 p. 100 du coût total du navire. Le reste de la somme requise proviendrait d'un prêt direct de l'Etat et serait remboursable en huit ou dix ans, avec intérêt raisonnable".

Chemins de fer

Dans un autre ordre d'idée, le député de Lévis a invité le ministre des Transports, M. Balcer, à songer à une nouvelle distribution géographique des divisions administratives des Chemins de fer nationaux du Canada.

Un changement qui s'impose certainement, croit M. Bourget, est celui de la ligne de démarcation entre la région atlantique et la région du Saint-Laurent.

Présentement, tout ce que possède le Canadien National, de Lévis à l'extrême est du pays relève de la division administrative de l'Atlantique dont les bureaux se situent à Saint-Jean (T.-N.), Campbellton et Moncton (N.-B.).

Il serait plus logique, croit M. Bourget, de placer toutes les voies québécoises de Lévis à la frontière du Nouveau-Brunswick sous l'administration de la division du Saint-Laurent.

"Le gouvernement reconnaîtra, dit-il, qu'on obtiendrait de meilleurs résultats à tous points de vue si les employés pouvaient transiger avec de hauts fonctionnaires qui ont les mêmes habitudes qu'eux, les mêmes lois et la même langue."

Pour tout ce secteur qu'on retirerait de la division Atlantique, on pourrait conserver le bureau de division qui existe à Lévis et, si c'est nécessaire, on pourrait en établir un autre à Rivière-du-Loup, Rimouski ou Mont-Joli.

Les employés

Le progrès technique et le ralentissement des affaires se manifestent aussi bien dans les chemins de fer que dans les autres industries. Le député de Lévis propose, en terminant son discours, certains adoucissements ou remèdes aux mises à pied des employés.

Trois raisons semblent à la base des congédiements, dit-il. La première est la réorganisation et la centralisation des services. La deuxième provient des nouveaux développements techniques, et la troisième est due à la pratique adoptée par les Chemins de fer nationaux de faire exécuter certains travaux par d'autres compagnies.

Aux maux qui découlent de cet ensemble de faits, M. Bourget propose trois remèdes. Premièrement, un comité devrait veiller à préparer les employés à s'adapter à d'autres emplois, lorsqu'on prévoit devoir les congédier.

Deuxièmement, il faudrait offrir aux employés des cours spécialisés afin d'améliorer la qualité de leur travail et assurer une augmentation de la production.

Troisièmement, le Canadien National devrait faire lui-même certains travaux qu'il confie à l'entreprise privée.

"On pourrait, de cette façon, éviter la mise à pied de nombreux employés", assure le député.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



PLUS REGAILLARDI QUE NOS ARRIERE-GRANDS-PERES en pareille circonstance, Jacques Labrecque est arrivé à Québec. Il vient visiter "la parenté", dans "le temps du Carnaval". La population québécoise l'a chaleureusement accueilli. Il est arrivé en plein festival de la basse-ville. Le premier ministre, M. Lesage, le maire de Québec et tous les officiers du Carnaval lui ont souhaité la bienvenue. Ci-haut, le premier ministre et le voyageur, Jacques Labrecque.

Jacques Labrecque au Carnaval pour rendre visite à la "parenté"

QUEBEC. (par **J. K.**) — Après 17 jours d'un voyage de 325 milles, qui l'a conduit de Montréal à Québec.

Question de prendre un raccourci, Jacques Labrecque, rougeaud il va sans dire, est arrivé à Québec pour célébrer le Carnaval. Question de visiter "la parenté", précise-t-il . . .

Pour lui, ce voyage a été des plus impressionnants. Il en ressort, dit-il, plus jeune, tant sur le plan moral que physique. Les gens ont communiqué à l'esprit que je voulais répandre et ils ont été enthousiastes. Ce dynamisme, moi aussi j'en ai ressenti les effets par un retour des choses. Ainsi s'exprimait en substance Jacques Labrecque, enthousiasmé malgré la fatigue inévitable de pareille entreprise.

Pourquoi ce voyage ? Pour "attirer l'attention du public sur le répertoire de chansons folkloriques et de chansons purement canadiennes. C'est une façon honnête de faire une publicité saine à un répertoire sain".

Pour réussir à parcourir 325 milles, pour venir de Montréal à Québec, il faut bien, volontairement ou non, se tromper de routes de temps en temps . . . C'est de cette façon que Labrecque a passé tour à tour par Beloeil, St-Hyacinthe, St-Hilaire, Rougemont, Granby, Waterloo, Magog, Sherbrooke, Asbestos, Victoriaville, Plessisville, Guadeloupe, la Beauce, St-Henri et la Vieille Capitale.

Le voyage est terminé, les festivités commencent à Québec, le Carnaval se termine le Mardi gras, c'est là la moindre originalité de notre carnaval, Jacques Labrecque y sera. S'il a chanté 17 fois de suite, au cours de son voyage, soit une fois par jour, à Québec il en fera probablement tout autant, avant de prendre une manière de petit repos . . .

Le concert symphonique au Colisée: Un double succès

QUEBEC. (**M. L.**) — Le concert symphonique présenté, samedi soir, au Colisée, dans les cadres du 7e Carnaval d'hiver de Québec a remporté un double succès : Succès d'assistance et succès de réalisation. Quand on constate que c'est la 1ère fois que le public québecois est appelé à participer à une soirée de ce genre, on doit considérer comme très satisfaisant une assistance de 3,500 personnes.

Si on leur donne la chance d'assister plus souvent à des concerts gratuits ou à prix substantiellement réduit, nos gens en prendront l'habitude et répondront en plus grand nombre d'une fois à l'autre.

Pourvu qu'on lui offre des concerts de bonne tenue : celui de samedi se tenait dans une bonne moyenne. Parlons d'abord de l'acoustique, un item qui peut tout gâcher et qui inquiète toujours à l'avance quand il s'agit de concert dans une vaste enceinte comme celle du Colisée. Elle était quasi parfaite. Quelques notes aiguës de piano qui avaient perdu de leur pureté, c'est tout ce qu'on peut reprocher. De toute façon, rien qui dérange vraiment l'audition. L'atmosphère ? Certainement meilleure que celle du Symphony Hall où se donnent les Boston Pops.

Le programme d'ailleurs avait été conçu en fonction de cette atmosphère: De la musique brillante, un peu sentimentale dans de courts passages, et un pianiste fougueux qui est en même temps un chef d'orchestre plutôt sobre dans ses gestes. Curieux contraste chez José Iturbi. Cette sobriété est caractéristique de toute son attitude. Lorsqu'il est assis au piano, il dirige soit d'une main soit des mouvements de tête très significatifs, lorsque ses deux mains sont sur le clavier.

Nous avons toutefois remarqué que l'Orchestre symphonique de Québec habitué à une direction plus normale avait été décontenancé à plusieurs reprises, notamment au début de la Fantaisie hongroise, de Liszt. Ce dédoublement de personnalité de José Iturbi s'est aussi manifesté dans la Rhapsody in Blue de Gerswin, dans laquelle le pianiste s'est montré un peu trop brouillon : Nous connaissions déjà par ses disques les interprétations fantaisistes de José Iturbi, et nous l'avons retrouvé tel que nous l'imaginions. Par contre, il a insufflé de la vie à l'orchestre qui a eu parfois de la peine à capter son rythme intransigeant. Il semble qu'on a exa-



JOSE ITURBI

géré l'allure "jazz" dans l'introduction de la Rhapsody, mais . . . c'était amusant, et bien dans l'esprit du Carnaval.

Baguette en main, Iturbi a dirigé l'orchestre avec maîtrise pour les hymnes nationaux, l'ouverture "Egmont" de Beethoven, qui a été dignement rendue ; "Esquisses méditerranéennes" de Magenti, une agréable suite à l'arôme espagnol ; "Chanson triste" de Ros, dans laquelle on trouve des réminiscences debussystes ; le "Tricorne" de Manuel de Falla, musique de ballet dynamique et colorée ; et la première de "Prélude à un carnaval" de Michel Perrault, pour choeur et orchestre, donnée avec le concours de la chorale de l'université Laval. Cette oeuvre écrite spécialement pour l'Orchestre symphonique par un des nôtres, utilise des airs de folklore harmonisés et développés savamment, et se termine par un brillant final sur la chanson du Carnaval. Si cette pièce de circonstance n'a pas la finesse du trio du même auteur que nous avons hautement apprécié l'an dernier, elle cadrait bien dans l'atmosphère de ce concert populaire.

Durant la pause, M. François Bernier, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec, a fait connaître les 17 gagnants de la rafle organisée par le comité féminin de l'Orchestre. Les noms des nouveaux propriétaires des tableaux mis en rafle, de même que ceux des peintres qui les ont brossés, ont été tirés simultanément par des personnalités présentes au concert et par les sept duchesses qui ajoutaient leur charme personnel à celui de cette soirée bien réussie. Voici ces noms : Mme Georges Poitras, 905, rue Bégin, toile de Roland Truchon; Mme Louis Auger, 1220, rue des Pins, toile de Paul Brien; Mme Alfred Matte, 980, rue Raymond-Casgrain, toile de Claude Picher; Mme Pierre Côté, rue Chaumont, toile de Jean Lebeouf; M. Réal Boucher, 334, rue St-Jacques, Asbestos, toile de J.-B. Soucy; docteur Claude Delisle, toile de G.-H. Duquet; M. Claude Walsh, 680, Côte d'Abraham, toile de Benoit Côté; M. Georges Trottier, 1239, rue St-Cyrille, toile de Rachel Brochu; Mme Fernand Bussières, 1885, rue Sheppard, toile de René Richard; Mme Marian Brooke, Sillery, toile de Iacurto; M. Réal Rondeau, 71, rue St-Pierre, toile de Edmund

Voir ITURBI en page 22

Le feu RAVAGE une MAISON à Charlesbourg-Ouest

QUEBEC. (**M.F.**) — Un incendie, qui s'est déclaré tôt dans la nuit de samedi à dimanche, a causé des dommages matériels élevés à la propriété de M. Magella Ampleman, située au 52, boulevard St-Joseph, à Charlesbourg-Ouest. Le feu a débuté dans la cave. Il s'est propagé rapidement à toute la maison. Les pompiers de Lorretteville ont dû lutter contre l'élément destructeur pendant plus de deux heures avant de maîtriser l'incendie.

Un peu plus tôt dans la soirée, un autre feu s'était déclaré dans un hangar de la ferme-école des animaux à fourrure de St-Louis-de-Courville.

L'architecte doit aider à former la civilisation NAISSANTE

-- M. Jacques Simard

QUEBEC. (**G.P.**) — Bien sûr, l'architecte a traduit fidèlement la Grèce dans ses monuments, si bien qu'à ces monuments s'identifie la civilisation grecque. Il en va de même pour les cathédrales du Moyen-Age et les palais de la Renaissance.

Mais il n'en va pas de même aujourd'hui. Comment l'architecte peut-il répondre aux besoins de son temps, alors que ce dernier est en voie de formation et n'a pas même pris conscience de lui-même ?

Parlant au congrès de l'Association des architectes de la province, au Manoir St-Castin, M. Jacques Simard, président de l'Association canadienne d'urbanisme, a posé la question : "Le rôle de l'architecte ne serait-il pas plutôt de précéder son temps et d'aider par sa vision à former la civilisation naissante ?"

Son départ doit être de la personne humaine, unité, individu, certes, mais placée dans un contexte. La maison de l'homme, comme l'homme lui-même, doit avoir son intérieur, son arcane, son mystère. Mais la maison de l'homme, comme l'homme lui-même, existe en groupe. Il faut donc que la maison de l'homme fasse, elle aussi, partie de la communauté.

M. Simard a rappelé que la civilisation du passé était une oeuvre humaine. Mais, pour lui, celle qui se prépare, s'élabore dans le désordre, et s'emparant de l'objet sans chercher à le comprendre dans l'ensemble, qui lui donne la vie, elle le dissèque, en classe les morceaux, lui trouve une formule sans pour autant en saisir les liens intérieurs.

S'il est vrai que la valorisation de la personne humaine est possible dans un milieu à l'échelle de l'homme, si pour résumer, "l'homo technicus" est l'unité de base de la cité nouvelle et l'agent de son aménagement, il faut conclure que le politique, l'urbaniste, l'architecte agissent en son nom, par personne interposée.

M. Simard note qu'il s'ensuit que le politique éclairé n'élaborera ses lois, son gouvernement qu'en tant que les techniques à sa disposition tiendront compte de la personne humaine et permettront son développement ; c'est-à-dire que les communautés humaines existantes doivent être respectées dans la cité ; bien plus, elles doivent être reconstituées là où le gigantisme urbain a rongé son tissu.

Au niveau administratif, M. Simard voit oeuvrer des cadres supérieurs là, mais seulement là, où la tâche dépasse les possibilités de la communauté d'agir pour le bien commun. Un tribunal d'appel peut juger si l'autodétermination de la communauté dépasse les limites de sa liberté au détriment de l'ensemble.

Or, dans cette société aux multiples communautés fédérées et étagées pour sa gouverne en divers échelons concentriques, dont le centre est encore et sera toujours l'homme, que doit apporter l'architecte ?

Le président de l'Association canadienne d'urbanisme répond qu'il doit précéder son temps, aider à former la civilisation naissante.

L'enseignement de l'architecture:

Trop de "virtuosité", pas assez d'humanisme

-- M. Noël Mainguy

QUEBEC. (**G.P.**) — Un coup de barre devra secouer l'enseignement des écoles d'architecture de la province pour qu'enfin l'architecte puisse affirmer sa présence dans la cité. Pour cela, il est primordial que ces écoles aient un caractère universitaire et forment des équipes de chercheurs s'intéressant de plus en plus à l'urbanisme et à tous les problèmes où l'unité de mesure est l'homme et pas uniquement le pied et le pouce.

Le directeur de l'Ecole d'architecture de Québec, M. Noël Mainguy, défendant cette thèse à l'occasion du congrès de l'Association des architectes de la province de Québec, au Manoir St-Castin, a constaté que depuis une dizaine d'années, les écoles d'architecture de la province se sont plus préoccupées de reproduire des virtuoses de la colonne grecque et du grand axe de la composition, que de fournir à la société des spécialistes situés dans la réalité contemporaine.

Selon M. Mainguy, il faudrait toutefois éviter le danger, en croyant corriger l'erreur, de changer uniquement la forme de la virtuosité, sans modifier l'esprit de la recherche et verser alors dans l'académisme contemporain.

Pour lui, les formules toutes faites, même si elles sont bien fonctionnelles, économiques, et en accord avec tous les clichés d'aujourd'hui, sont aussi pourries et dangereuses que l'académisme classique qu'il venait de rejeter.

A cause des progrès de la technique et du développement rapide des villes, la profession aura besoin pour demain d'une élite d'architectes, aussi techniciens que plasticiens et autant les deux qu'urbanistes véritables.

Les écoles devront faire en sorte que l'architecture revienne aux architectes en favorisant la recherche sur les différents aspects plastiques et techniques de la profession, principalement sur la structure qui, plus qu'à n'importe quelle époque, influe sur la forme.

M. Mainguy a noté que tant de domaines n'ont pas été exploités ou ont été si souvent laissés à l'entreprise commerciale étrangère que l'architecture québécoise, reflet de la société, présente souvent un vocabulaire de formes aussi incohérent que celui de la langue, autre indice de la simplicité perdue.

Le congrès de l'an prochain à Montréal

QUEBEC. (**G.P.**) — L'an prochain, le congrès de l'Association des architectes de la province aura lieu à Montréal, et sera plus spécialement sous la responsabilité de la société des architectes de Montréal et du cercle d'études architecturales.

Ce deuxième d'une série de six congrès, sous le thème général "1967, fête du centenaire de la Confédération", portera sur les grands ensembles architecturaux, impliquant le plan masse et les bâtiments publics, administratifs et commerciaux.

L'héritage du Vieux Québec est reconnu

QUEBEC. (**G. P.**) — Le congrès de l'Association des architectes de la province a reconnu l'importance de l'héritage culturel et historique du Vieux Québec, ainsi que la nécessité d'un réaménagement économique et fonctionnel.

Cela pour adopter une résolution demandant au gouvernement d'insister auprès de la Commission d'embellissement, *en voie de formation*, pour qu'elle mette en oeuvre un programme défini permettant à la préservation de cet héritage et le développement normal de la ville.

Après avoir reconnu l'importance du programme de la Commission d'embellissement et d'aménagement de la capitale, l'Association lui a offert sa pleine collaboration.

Re: l'hôpital St-Ambroise de Loretteville

Le Dr L. Larochelle répond

QUEBEC. (G.P.) — Le Dr Léopold Larochelle, fondateur et administrateur de l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, dont le ministère de la Santé réclame la tête, demande à nouveau une enquête sur son administration, tant pour prouver son innocence que pour se justifier aux yeux de l'opinion publique.

A la suite de l'article paru sur le sujet dans notre édition de samedi, le Dr Larochelle a tenu à répondre au ministère de la Santé dans les termes que nous reproduisons textuellement.

"Un petit avocat, fonctionnaire de la Santé, Me Frédéric St-Pierre, aussi obscur de nom que de fonction, s'est fait l'interprète de ce ministère dans le différend qui m'oppose à ses responsables. Connaissant ce monsieur mieux qu'il ne peut le croire, je respecterai sa situation qui l'oblige, comme tant de mercenaires, à répéter aveuglément la leçon qu'on leur a apprise. Mais tout de même, je me contenterai de lui dire que je n'éprouve aucune honte à comparer ma vie, mes réalisations, mes qualifications, etc., à l'obscur silence ou à la mince trace que son passage sur la terre aura pu laisser.

"Tant qu'au gros bonnet (pour le moment du moins) qui se cache dans son ombre, il me fait plaisir de lui laisser savoir que pour un homme peu intelligent, mauvais administrateur, pour ne pas dire malhonnête, que je puis être, il est malheureux qu'il ne se soit pas renseigné au préalable, il aurait pu éviter ce malheur.

"Il verra que mes qualifications valent au moins les siennes, et qu'il me ferait plaisir de le rencontrer au micro pour parler d'assurance - hospitalisation et d'administration hospi-

Voir HOPITAL en page 22

JACQUES TARDY O. D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE • ASSISTE D'OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Suc. 921 est, STE-CATHERINE — VI. 2-3646



FETE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, PATRON DES JOURNALISTES — A l'occasion de la fête de saint François de Sales, les journalistes de la ville de Québec ont assisté, samedi, à une messe célébrée en la chapelle des Missionnaires du Sacré-Coeur par le chanoine P. E. Crépeault. Une réception a suivi au Cercle universitaire à laquelle assistaient plusieurs personnalités du monde du journalisme. Nous apercevons sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Gérard Fecteau, directeur des relations extérieures au poste de télévision CFCM-TV, M. Gabriel Gilbert, représentant du Soleil. Mgr P.-E. Gosselin, directeur de l'Action Catholique, M. Benoit Massicotte, président du Syndicat des journalistes de la ville de Québec et Mgr P. E. Crépeault qui a célébré la messe.



INSCRIVEZ
VOS ENFANTS A NOS COURS
6e, 7e EN UN AN
8e, 9e EN UN AN
10e, 11e EN UN AN
12e EN UN AN
COURS du JOUR et du SOIR
EXAMENS du DEPARTEMENT de l'INSTRUCTION PUBLIQUE
COLLEGE VILLE-MARIE
1380 rue GILFORD LA. 5-2516
ENTRE GARNIER ET DE LANAUDIERE
LOCATION de notre salle pour RECEPTIONS, DANSE, MARIAGE.
LA. 5-2516

Faites RECOUVRIR vos MEUBLES chez
Quintal CHESTERFIELD CO.
REMBOURREURS — Maurice Quintal, prop.
2 MCX, PRIX A PARTIR DE
$79
- Rembourrage de meubles : studio, chesterfield, davenport, sectionnel
- Neuf — Réparation
- Remodelage
- Ouvrage garanti
- Facilités de paiement
- Les prix les plus bas en ville



2315 est, ONTARIO
LA. 3-0736
Estimés gratuits
Venez voir nos SPECIAUX à la salle d'échantillons

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487



BAL DES ETUDIANTS DE LA FACULTE DE COMMERCE DE LAVAL — Sous la présidence d'honneur de M. André Rousseau, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, s'est tenu, samedi soir, à la grande salle du Château Frontenac, le bal annuel de la faculté de commerce. On remarque sur la photo, la présence de M. Jean Champoux, M. André Rousseau, M. André Monnier, et M. Michel Camirand président de la faculté de commerce. Assises, dans l'ordre habituel, Mme Jean Champoux, Mme André Rousseau, Mlles Louise Caza et Michelle Poulin.

John Kelly, de Québec, présente sa collection de modes 'CARNAVAL'

QUEBEC. (par **L.A.**) — Carnaval, Mardi-Gras, Carnaval... à Québec, c'est tout un festival. Compétitions sportives, démonstrations en plein air, bals travestis attirent les foules pendant la période de festivités commencée ces jours derniers.

Cependant, les Québécois sont aussi fort occupés par les nombreuses et brillantes réceptions mondaines qui se multiplient dans les endroits chics et les salons de la classe bourgeoise.

Alors que les "teen-agers" vont sautiller sur la place publique, vêtues de chauds manteaux sport et de tuques barriolées, leurs ainées doivent penser aux élégantes toilettes destinées à faire ressortir la beauté féminine et à ajouter de l'éclat aux manifestations sociales.

C'est en songeant à cet aspect de la période carnavalesque que John Kelly, un jeune créateur de modes de la Vieille Capitale, a présenté, samedi après-midi, aux représentants de la presse, sa collection "CARNAVAL".

La tristesse ayant été mise hors la loi, il est tout à fait normal que les robes soient confectionnées dans de riches tissus aux coloris brillants et gais. Pour être dans la note vous devrez porter, madame, du rose, du rouge clair, du bourgogne.

La robe de bal baptisée "Valentine" est coupée dans une pure soie d'un rose très doux. Le corsage cintré est souligné d'arabesques de perles satin rosées et de pierres du Rhin. La volumineuse jupe de tulle illusion évoque d'interminables valses au bras d'un cavalier qui vous fait tourner, tourner, tourner . . .

Un fourreau de soie brochée rouge flamme, entièrement parsemé de pierreries, c'est "coeur de février". Jupe moulante, taille bien dessinée, corsage agrémenté d'un mouvement drapé qui accentue le buste et forme un demi-noeud.

Pour le dîner, on propose un ensemble de nouveau tissu parigotte, une lourde soie couleur rouge corrida qui emprunte la chaude nuance du vin de Bordeaux. La jupe est étroite et le corsage de dentelle blanche est recouvert d'une jaquette droite d'une grande simplicité de lignes.



VALENTINE — Toute parée pour le bal de la St-Valentin, cette jeune fille arbore une création de John Kelly. Le jeune couturier québécois a dessiné cette classique robe de bal de style débutante, pour le bal "noir et blanc" qui aura lieu au Château Frontenac le 13 février.

Le calendrier artistique

QUEBEC. (par **André Sirois**) — Cette semaine, commencera dans le cadre des manifestations du Carnaval d'hiver le Festival d'art dramatique des collèges classiques et aura lieu le vernissage d'une importante exposition de Claude Girard, à "La Huchette".

Aussi sera présentée, vendredi soir, la troisième séance de projection de "Cinéart Neuve-France" : "Tirez sur le pianiste" de François Truffaut.

Les activités de la semaine seront, à peu d'augmentations près, les suivantes :

Lundi : "Jazzmo" à la "Boite à chansons".

Mardi : A la tribune des Mardis universitaires, Adrien Pouliot et une causerie intitulée "Derrière le rideau de fer", à ne pas manquer.

Mercredi : Le premier février, vernissage de l'exposition de Claude Girard à "La Huchette"; et ouverture d'une exposition au foyer du Palais Montcalm.

Vendredi : Spectacle à la "Boite à chansons" et "Tirez sur le pianiste" de François Truffaut, à "Cinéart Neuve-France".

Cinéart Neuve-France

Après deux séances de projection : "L'Amérique insolite" et "Le Testament d'Orphée", "Cinéart Neuve-France" s'avère avec une brillante évidence l'organisation artistique la plus intéressante de celles fondées à Québec depuis longtemps.

Par le nombre de cinéphiles et par l'enthousiasme des spectateurs moindre pour "Le Testament d'Orphée" à ces deux représentations, il est évident que ce ciné-club, le seul ici ouvert au grand public, comble une lacune dans les manifestations artistiques québécoises.

Si, hier soir, "Le Testament d'Orphée" a déçu même les fidèles de Cocteau, il n'en a pas moins intéressé les admirateurs de techniques et de trucs cinématographiques et son choix n'est même pas discutable : Il fallait que les Québécois le voient n'aurait-ce été que pour savoir . . .

D'ailleurs, cette qualité dans le choix est la grande force du premier programme de "Cinéart" : Parmi les autres films à venir, on voit : "Tirez sur le pianiste" de Truffaut ; "Le Trou" de Jacques Becker ; "Trois Hommes dans Manhattan" de Melville et une grande primeur américaine.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Sur la route
6:20—Court métrage
6:24—10 Minutes de vérité
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Misez Juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres
11:59—Fin des émissions

DEMAIN

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:19—Vive le Carnaval
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Bucky & Pepito
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—The James Bros of Missouri
6:00—Provincial Affairs
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
4:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Don Messer Jubilee
8:00—Bold Venture
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Festival '61 presents "Omnibus"
10:30—Enquiry
11:00—CBC-TV News
11:14—Late Show : "Are You With It"
12:47—Sign Off

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music break
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Gene Autry
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:00—Tugboat Annie
8:00—The Chevy show
9:00—Front page challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Close-up

Carnet mondain

Le monde officiel

Mme Jean Lesage passe deux jours à Montréal et rehausse de sa présence le diner offert ce soir par la Fondation du Québec des maladies du coeur.

Le consul général de Belgique, M. Emile Rasson est attendu à Québec demain.

M. et Mme Emile Roland ont reçu à leur résidence, ces jours derniers, en l'honneur d'un groupe d'étudiants étrangers en visite à Québec.

Mlle Lucienne Saillant a reçu à l'heure du thé, samedi après-midi, à sa résidence, rue St-Cyrille.

Mme J.-W. Ouellet et Mme Edmond Paquet, aidées de Mme Thomas Brisson et de Mme J.-A. Prévost, servent le thé, cet après-midi, à la réception du club de curling Cambrai, *section féminine*.

Mariage Boudreau-Cloutier

Le mariage de Mlle Andrée Cloutier, fille de M. et de Mme J.-Arthur Cloutier, avec M. et de Mme J.-Arthur Cloutier, avec M. Delbert Boudreau, fils de M. et de Mme Alfred-Henri Boudreau, de Mont-Joli, a été béni samedi matin à dix heures, en l'église St-Dominique, par le R. P. Raymond-Marie Martineau. Pour la circonstance, des corbeilles de pompons et de glaieuls fleurissaient le sanctuaire. Pendant la messe, Mlle Joyce Boudreau a interprété un programme de chant, Mme Fréchette a exécuté quelques soli de violon et Mme Jeanne de Varenne Gosselin touchait l'orgue.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de poult-de-soie blanc neige à corsage allongé souligné d'une encolure italienne; l'ampleur de la jupe était dirigée vers l'arrière par des plis sur les côtés. Son voile de tulle illusion était retenu par un béguin de poult-de-soie. Elle tenait un bouquet colonial composé de jacinthes entourées de pétales de lys.

M. Alfred-Henri Boudreau servait de témoin à son fils et MM. Michel Cloutier et Gérard Brouard plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités à l'hôtel Carillon. Les nouveaux époux partirent ensuite pour New-York. Pour voyager, la mariée portait une robe de fin lainage bleu de roi, un chapeau de satin de même nuance orné de fleurs à l'arrière et des accessoires gris. A leur retour, M. et Mme Delbert Boudreau résideront à Sept-Iles.

Déplacements

M. J.-H. Biggar, de Toronto, est attendu à Québec demain, à l'occasion de la réunion annuelle des visites interprovinciales.

M. et Mme L. Roberge, de Montréal, étaient inscrits au Château Frontenac, la semaine dernière.

Mlle Andrée Lecompte, de Victoriaville, était de passage à Québec en fin de semaine à l'occasion du bal des étudiants en médecine.

M. et Mme Paul Lambert sont retournés à Montréal après avoir assisté au congrès annuel des architectes tenu en fin de semaine au Lac Beauport.

M. et Mme Elzébert Laforest *ont passé quelques jours dans la Métropole*, les invités de M. et de Mme Damien Gingras, d'Outremont.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Boudreau-Cloutier célébré samedi matin à Québec, on remarquait : M. et Mme Alfred-Henri Boudreau et M. et Mme Kenneth Boudreau, de Mont-Joli ; M. et Mme Fernand Bugeault, de Rimouski ; Dr et Mme Pierre Lallier, de Labelle ; M. Henri-Benoit Cloutier, de Chicoutimi ; M. et Mme Lucien Beaulieu, de Sept-Iles.

M. et Mme Glen Woolley, de Toronto, sont attendus à Québec demain à l'occasion de la réunion des visites interprovinciales.

M. et Mme René Poirier sont retournés à Gaspé après avoir passé quelque temps à Québec.

M. et Mme Paul Lambert, de Montréal, étaient de passage à Québec en fin de semaine, à l'occasion du congrès des architectes.

M. et Mme Claude Simard sont retournés à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et Mme Léo Dutrisac.

M. et Mme Comtois sont de retour d'un séjour d'une semaine à Montréal.

La fanfare du Massachusetts Institute of Technology va donner un concert à Québec

QUEBEC. (par **A. S.**) — Pour la première fois depuis plusieurs années un orchestre d'étudiants américains viendra donner un concert dans la Vieille Capitale.

L'orchestre du Massachusetts Institute of Technology viendra à Québec donner un concert au Palais Montcalm, le 5 février prochain.

Cet orchestre est ce qu'on appelle aux Etats-Unis un "concert band" et qu'on nomme parfois ici "une fanfare de concert" ; c'est-à-dire qu'il est composé d'instruments à percussion et d'instruments à vent.

Il présentera un choix de morceaux d'orchestre militaires allant de "Jéricho" de Gould à une marche militaire de Beethoven en passant par des mélodies folkloriques américaines.

Les 70 ou 75 étudiants du MIT séjourneront à Québec les 4 et 5 et ils y seront reçus par les étudiants de l'Université Laval. Le MIT est l'équivalent de Harvard dans le domaine scientifique et il serait la contrepartie américaine de l'école polytechnique.

Le programme de ce concert sera le suivant : Marche militaire en D, de Beethoven; Ouverture pour orchestre en C de Mendelssohn; Prélude et allégro, de Vittorio Giannini; Thème et variations, opus 43a de Schoenberg; Jéricho, de Gould; George Washington Bridge, de Schumann, First suite in E for military band, de Holst; Dionysiaques, opus 62, de Schmitt; Suite of old american dances, de Bennett ; Prelude and happy dance, de Kasdin; et Marche baroque, de Kasdin.

Cinéma

BIENVILLE — "Les bagnards de Botany Bay", (technicolor) : 6.30, 9.50 h. Nouvelles : 7.50 h. "La Maja nue", (technirama, technicolor) : 8.05 h. Fin : 11.10 h. Dimanche : Matinée à 1.30 h.
CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h.; sujets courts à 1h., 3.30, 6 h., 8.30 h. "Butterfield 8", (109 min.) Metrocolor, Cinemascope, à 1.35, 4.05, 6.35, 9.10 h.
CARTIER — "Hiroshima, mon Amour" : 1 h., 4 h., 6.55, 9.55 h. Nouvelles : 2.15, 8.10 h. "La millième fenêtre" : 2.25, 5.25, 8.20 h. Annonces : 3.50, 9.50 h. Fin : 11.10.
CINEMA DE PARIS — "Le conquérant solitaire" : 12.30, 4.25, 8.20 h. "Sylviane de mes nuits" : 1.55, 5.55, 9.50 h. Actualités : 3.50, 8.10 h.
CINEMA DE LEVIS — "Les naufrageurs", (cinémaScope) : 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Escapade au Japon", (cinémaScope) : 8 h. Dimanche : matinée à 1.30 h.
CLASSIC — "Passeport pour la honte" : 12.45, 3.45, 6.45, 9.35 h. "Liane la sauvageonne" : 2.20, 5.10, 8.10 h. Fin : 11.05 h.
EMPIRE — Nouvelles et sujets courts : 3.10, 7.10 h. "The green-eyed blonde" : 3.35, 7.35 h. Previews : 4.50, 8.45 h. "The sun downers" : 1 h., 4.55, 8.50 h. Continuel de 1 h à 11.05 h.
ETCHEMIN — "L'ennemi silencieux"; "C'est pas une vie Jerry" (couleurs).
IMPERIAL — Sujet : 1 h., 4.24, 7.48 h. "L'esclave de l'amour" : 1.03, 4.27, 7.51 h. "L'enfer des tropiques", (cinémaScope) : 2.31, 5.55, 9.19 h.
LAIRET — 'Hiroshima, mon Amour' 1 h., 4 h., 6.55, 9.55 h. Nouvelles : 2.15, 8.10 h. "La millième fenêtre" : 2.25, 5.25, 8.20 h. Annonces : 3.50, 9.50 h. Fin : 11.10 h.
LAURIER — "La petite maison de thé", (cinémaScope, couleurs) : 1.15, 5 h., 9.05 h. Nouvelles : 3.15, 7 h., 8.40 h. "Tarzan et le safari perdu", (cinémaScope, couleurs) : 3.40, 7.20 h. Fin : 11.05 h.
PIGALLE — "Asphalte" : 12.10, 3.37, 6.41, 10.08 h. "L'oiseleur" : 1.44, 5.11, 8.38 h. Actualités : 3.27, 8.26 h.
PRINCESSE — "Virage du diable", (VistaVision) : 1 h., 3.53, 6.46, 9.39 h. Sujet : 2.21, 5.14, 8.07 h. "Les Paras ont sauté" : 2.34, 5.27, 8.20 h.
RIALTO — Nouvelles et sujets courts : 1 h., 4.20, 7.45 h. "Trafics à Rio" : 1.25, 4.45, 8.10 h. "La ronde de l'aube" : 2.50, 6.15, 9.35 h. Fin : 11 h. 10.
SILLERY — "Ces dames préfèrent le mambo" : 6.30, 9.50 h. "Rue des Prairies" (couleurs) : 8.20 h. Fin : 11.35 h.
VICTORIA — "Passeport pour la honte" : 12.45, 3.45, 6.35, 9.35 h. "Liane : la sauvageonne", (couleurs) : 2.20, 5.10, 8.10 h. Continuel de 12.45 à 11.05 h.

Convocations

Carnaval — 8 h. 30, au colisée, proclamation et couronnement de la reine du Carnaval.
Institut Canadien — 8 h. 30, conférence de M. Louis-Edmond Hamelin, directeur de l'Institut de géographie de Québec. Sujet : "Huit cents milles au nord du cercle polaire : Le Spitzberg".

DEMAIN

Club Rotary de Québec — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire.
Visites interprovinciales — 12 h. 30, déjeuner suivi de l'assemblée annuelle.

Mgr Jean-Marie Fortier à l'Amicale de l'Ecole secondaire de Limoilou

QUEBEC. — (par **A. S.**) — "Rappelons-nous toujours que nous sommes portés sur les épaules de nos devanciers. Quand je considère où je suis rendu actuellement, je me dis que je n'ai aucun mérite particulier parce que, toujours, j'ai été porté par l'abnégation de centaines de personnes", a déclaré hier midi Mgr Jean-Marie Fortier, nouvel évêque auxiliaire de Sainte-Anne de la Pocatière.

Parlant à l'occasion du diner de l'Amicale des anciens de l'Ecole secondaire de Limoilou, dont il a été pendant trois ou quatre ans aumônier, Mgr Fortier a évoqué, hier midi, la noblesse du rôle des éducateurs et les devoirs des anciens envers leurs institutions.

Il a rappelé la déclaration que faisait S. S. Clément XI après avoir assisté à un cours ordinaire donné par un professeur de classe primaire : "Monsieur, vous m'aidez à remplir mon rôle. Vous accomplissez ce que je ne peux pas faire seul : vous sanctifiez une société humaine".

"Puisque Pie XII a déjà fait lui aussi une déclaration analogue, continue Mgr Fortier, je peux bien à titre d'évêque élu de Pomaria et d'évêque auxiliaire de Sainte-Anne de la Pocatière assumer ces paroles à votre sujet".

Il a profité de l'occasion pour remercier la congrégation des Frères du Sacré-Coeur de lui avoir donné pour son sacre des ornements strictement pontificaux ainsi que des "offrandes qui sont plus que symboliques".

HOPITAL

(SUITE DE LA PAGE 21)

talière. Je lui permettrai d'apporter ses dictionnaires, me contentant pour ma part de n'utiliser que les ressources de ma faible intelligence.

"D'ailleurs, dans le présent litige comme sur bien d'autres questions, je sais de sources autorisées, qu'il diffère d'opinion avec la plupart de ses collègues, et qu'il constitue une ombre malheureuse dans l'équipe du tonnerre".

"S'il n'en était pas ainsi, il m'aurait accordé l'enquête que je lui demande depuis le 28 juillet 1960, sur les affaires de l'hôpital St-Ambroise de Loretteville : enquête menée, non pas par des vieillards, comme dans la cause de la "chaste Suzanne", mais bien par des gens qualifiés en administration hospitalière, expérimentés, indépendants et non par des valets. Si l'on m'a refusé cette enquête que je réclame, acceptant à l'avance de résigner mes fonctions si l'on me prend en défaut, c'est que l'on a peur de la vérité.

"Comment concilier l'opinion du gros bonnet du parti libéral, venu quérir ma collaboration en mai 1960, pour permettre un triomphe, quasi impossible de leur cause dans le comté de Québec à moins d'avoir l'appui d'un homme intègre, aimé, populaire, droit et intelligent, et qu'on me supplia d'être cet homme, avec l'opinion de ce haut placé aujourd'hui ?

"Est-ce que l'équipe du tonnerre aurait pu commettre une telle bévue ?

"Comment les hautes intelligences du parti, les Lesage, les Lapalme, les Gérin-Lajoie, les René Lévesque, les Hamel etc., auraient-ils pu se tromper à ce point. Sinon, comment peuvent-ils continuer à proclamer dans la province le respect de la démocratie en refusant à un homme libre et indépendant la faveur qu'il réclame d'une enquête complète, juste, honnête et compétente qui lui permette de se justifier aux yeux de l'opinion publique ?

"Comment expliquer à leurs yeux le fait que j'aie été assez généreux d'offir, dans l'intérêt de mon hôpital, ma démission en septembre 1960, si cela pouvait arranger les choses, et que l'on m'a répondu :

Du côté des Oblates : si vous partez, nous partons également, car votre présence ici est indispensable, et votre départ causerait un scandale dont nous ne pourrions survivre.

Et du côté du ministère de la Santé :

"Tu t'es trop sacrifié pour cette oeuvre et tu dois rester à ton poste".

(Signé) Dr Léopold Larochelle.

ITURBI

(SUITE DE LA PAGE 21)

Alleyn; M. Adrien Dufresne, 505, rue Royale, Beauport, toile de Jacqueline Morency; Mme Lorenzo Paré, 950, rue Louis-Fréchette, toile de Denis Lajambe; M. Louis de G. Benoit, 24, rue Moreau, toile de Arist Gagnon; M. G.-R. Gilbert, 580 est, 66e rue, toile de André Garant; M. Oscar Gilbert, toile de Paul Lacroix; Mme Robert Nadeau, toile de Denys Morisset.

Distribution plus "généreuse" des "billets de stationnement"

QUEBEC. (J.D.) — Le directeur du Service de la circulation et toute personne qu'il désignera pourront désormais distribuer des "billets de stationnement", en vertu d'un amendement à la charte de Montréal adopté jeudi soir par le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Lorsque cette clause a été étudiée, le premier ministre M. Jean Lesage a demandé au maire Jean Drapeau si les policiers de Montréal s'y opposeraient. Le maire a répondu que non, du moment que ces employés ne seraient pas des agents de la paix.

Le député de Maisonneuve, M. Lucien Tremblay (UN) a demandé au maire si c'était là le fruit "d'une première recommandation de Scotland Yard et de la Préfecture de police de Paris ?" (allusion à MM. Way et Gaubiac).

—"Peut-être pas, de répondre le maire, mais je puis vous dire que j'ai constaté que ça existe à Londres."

SCISSION

(SUITE DE LA PAGE 21)

présentant de commerce, nous voulons en venir à exiger des qualifications plus hautes des membres de notre profession.

"Enfin, de continuer M. Falardeau, nous croyons que l'action du groupement doit être faite surtout sur le plan local ou régional et non pas seulement par le bureau central comme c'était le cas avec l'APCV. Pour y arriver, nous avons besoin de garder une partie plus importante des revenus fournis par les cotisations des membres. Avec l'ancienne association, sur une cotisation de $15 nous devions en donner $7 au bureau principal de Montréal."

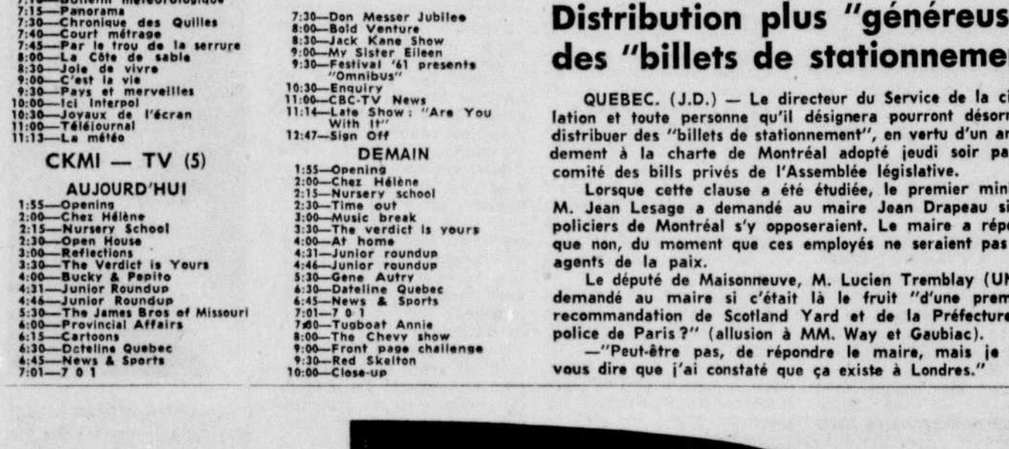
Elections

Outre M. Roger Falardeau qui a été élu président de l'Association, les autres nominations sont MM. André Gauvin et Joffre Langevin, respectivement 1er et 2e vice-présidents, Jacques Rochette, secrétaire, et Edmond Rousseau, trésorier. L'exécutif a été choisi parmi les 12 directeurs qui avaient été précédemment élus par les membres qui étaient en règle avec l'Association. Ces directeurs sont MM. T.D. Vézina, J.M. Delisle, Benoit Morin, J.-J. Côté, Henri Gagnon, Claude Bouchard et Paul Jinchereau.



BAL ANNUEL DE LA FACULTE DE DROIT — M. Davie Fulton, ministre fédéral de la Justice, a présidé, samedi soir, le bal annuel de la faculté de droit de l'université Laval qui a eu lieu au Château Frontenac. Nous apercevons sur la photo plusieurs des personnalités qui assistaient à cet événement mondain. De gauche à droite, 1ère rangée : Mme Louise Hudon-Duquet, Mme Davie Fulton, Mlle Murielle Lagacé, reine de la faculté de droit, et Mme Jacques Flynn. Seconde rangée, Me Jacques Flynn, orateur adjoint de la Chambre des communes, Me Guy Hudon doyen de la faculté de droit, M. Davie Fulton et M. Robert Wells président de la faculté de droit.

Une petite fiat fait du chemin



Votre capital, par exemple, qui vous permet d'acheter une voiture formidable. Un gallon d'essence fait du chemin (50 milles et plus). Les pièces aussi car elles ne s'usent pas pour ainsi dire. Les passagers aussi feront du chemin (sur quatre sièges confortables de caoutchouc mousse). Et, vous ferez du chemin, rendant de nouveau agréable, promenade (et stationnement).

fiat
DISTRIBUÉE PAR CHRYSLER

LANROL MOTORS (1960) LTD. 1646 ouest, rue Ste-Catherine Montréal, Québec
LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE 3940, rue Adam Montréal, Québec
TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE 2175 ave Papineau Montréal 34, Québec
MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC. 6100 boul. Décarie Montréal, Québec
VAL MARTIN MOTORS LTD. 1400 boul. Labelle St-Martin, Québec

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Le Dr Roland Lombard remporte les 3 étapes du dog-derby international

Le Dr Roland Lombard, d'Auburndale, Mass., a remporté chacune des trois étapes du grand dog-derby international de Québec pour s'assurer haut la main le magnifique trophée Pain Léo et une bourse de $1,500. Le vétérinaire américain, qui possède un attelage de 10 chiens esquimaux, a pris un temps de 6 heures, 34 minutes, 20 secondes pour la distance de 85 milles parcourue en trois jours. Le vainqueur de Ste-Agathe se mettra maintenant en route pour l'Alaska où il participera à la course qui va de Fairbanks à Anchorage.

Keith Bryar, de Center Harbor, N.H., a terminé au deuxième rang dans chacune des étapes pour se mériter une bourse de $725 à 7 minutes 16 secondes du vainqueur. Le plus jeune concurrent, Paul Jordan, de Laconia, N.H., âgé de 16 ans, a pris le troisième rang. Le premier musher de la région de Québec a été Marcel Plante, de Lauzon. Le vétéran Ernest Brunet, de Pointe-Gatineau, s'est mérité la troisième place dans la dernière étape pour obtenir le cinquième rang au classement général. Charles Gilbert, de Stittsville, Ont., complète le big-six, suivi dans l'ordre de Rosario Paré, de Ville-Montmorency, Claude Carrier, de Québec, et Charles Martel de Loretteville.

Mme Nazaire Bouffard, de Québec-Ouest, qui courait sous les couleurs de la maison O'Keefe, a terminé première chez les dames, devançant de plus de 45 minutes la seule autre concurrente, Mme Jean Bryar. Il y avait 22 concurrents le premier jour et 17 ont terminé les trois étapes.

Une foule estimée à 12,000 spectateurs a suivi la course dans l'estrade du club de course sous harnais et le long du parcours. Ceux qui étaient à la piste locale ont pu assister de plus à la parade du Bonhomme Carnaval, du président du carnaval, M. Maurice D'Amours, et des duchesses en "cutters", ainsi qu'à des courses de "ski-doos". Les responsables de cette activité sportive du Carnaval d'Hiver de Québec sont Jacques-J. Gravel, Henri Bertrand et Robert Cloutier qui ont encore une fois vu leurs efforts couronnées de succès.

Les résultats

2ème ETAPE

1. Dr Roland Lombard	2.09.45
2. Keith Bryar	2.17.01
3. Paul Jordan	2.25.52
4. Marcel Plante	2.30.03
5. Ernest Brunet	2.34.48
6. Charles Gilbert	2.36.03
7. Claude Carrier	2.37.19
8. Rosario Paré	2.42.31
9. Charles Martel	2.44.29
10. Paul-Eugène Tête	2.50.25
11. William Belletête	2.50.31
12. James Briggs	2.52.11
13. Raymond Fortin	2.55.12
14. Mme Nazaire Bouffard	3.00.35
15. Jean-Marc Gosselin	3.05.44
16. Claude Goulet	3.10.54
17. Mme Jean Bryar	3.12.23
18. Malcolm MacDougall	3.14.46
19. Claude Drolet	3.16.45

3ème ETAPE

1. Dr Roland Lombard	2.13.04
2. Keith Bryar	2.16.58
3. Ernest Brunet	2.19.50
4. Paul Jordan	2.24.07
5. Marcel Plante	2.29.29
6. Rosario Paré	2.33.00
7. Charles Gilbert	2.33.23
8. Charles Martel	2.35.35
9. Claude Carrier	2.40.56
10. Mme Nazaire Bouffard	2.44.10
11. William Belletête	2.45.20
12. Paul-Eugène Tête	2.45.43
13. James Briggs	2.50.15
14. Raymond Fortin	2.56.32
15. Mme Jean Bryar	3.00.42
16. Claude Goulet	3.02.34
17. Malcolm MacDougall	3.14.48
18. Claude Drolet, abandon.	

TOTAL DES TROIS ETAPES

1. Dr Roland Lombard, Auburndale, Mass.	6.34.20
2. Keith Bryar, Center Harbor, N.H.	6.49.18
3. Paul Jordan, Laconia, N.H.	7.15.03
4. Marcel Plante, Lauzon	7.25.08
5. Ernest Brunet, Pointe-Gatineau	7.25.56
6. Charles Gilbert, Stittsville, Ont.	7.35.24
7. Rosario Paré, Montmorency	7.46.07
8. Claude Carrier, Québec	7.58.08
9. Charles Martel, Loretteville	8.04.26
10. William Belletête, Jaffrey, N.H.	8.21.04
11. Paul-Eugène Têtu, St-Agapit	8.26.19
12. Mme Nazaire Bouffard, Québec-Ouest	8.26.38
13. James Briggs, Wonalancet, N.H.	8.39.42
14. Raymond Fortin, Québec	8.51.50
15. Mme Jean Bryar, Center Harbor, N.H.	9.13.08
16. Claude Goulet, Lac Beauport	9.18.48
17. Malcolm MacDougall, Montréal	9.32.28



LES VALEUREUX VAINQUEURS — Le président du Dog-Derby International, Jacques-J. Gravel, remet le trophée Pain Léo au vainqueur de cette classique de 85 milles le Dr Roland Lombard, d'Auburndale, Mass. A droite se trouve Mme Nazaire Bouffard, la gagnante chez les dames.

Victoire du Rouge et Or contre l'Université de Montréal, 6 à 3

(J.M.P.) — Samedi après-midi à l'aréna de l'OTJ, le Rouge et Or de Laval a remporté une victoire de 6-3 contre les Carabins de l'U. de Montréal pour balayer ainsi les honneurs de la série "Home and Home" que se sont disputée les deux équipes canadiennes-françaises du circuit interuniversitaire. On sait que vendredi soir, à l'aréna Paul-Sauvé, Laval avait gagné par 3-2.

La partie de samedi s'est disputée à vive allure et a donné lieu à du jeu ouvert où les gardiens de buts Vanasse et Grenier ont démontrer leur savoir-faire. Malgré le jeu ouvert, la mise en échec fut vigoureuse, pour ne pas dire rude, et les arbitres Turcotte et Forgues durent imposer 21 punitions dont une punition de match à Dufour, des Carabins.

Le premier trio du Laval composé de Duguay, Michaud et Arsenault n'était sur la glace que depuis une minute lorsque le joueur de centre Duguay frappa le poteau des buts. Au cours de la même attaque, Guy Leblanc réussit à conserver la rondelle dans la zone adversaire, relaya à Duguay posté à droite des filets. Le centre du Rouge et Or passa à Arsenault qui ne manqua pas la cible de dix pieds.

A la onzième minute, alors que le pilote Jean-Paul Poulin effectuant des changements à ses lignes d'attaque, Claude Duguay prit possesion de la rondele dans sa zone et tout en feignant d'attendre que ses compagnons de ligne le rejoignent sur la glace, continua son chemin jusqu'à la ligne bleue adversaire où il décocha un lancer frappé que Vanasse n'eut aucune chance de bloquer. Au cours de cette période initiale où le Rouge et Or eut un avantage marqué, Vanasse a reçu 19 lancers contre 9 pour Grenier.

Les hommes du pilote Bleau comptèrent le premier but de la période médiane alors que Michel Roy était au pénitencier. R. Mongeon compta, aidé de Bélisle et Dufour. 33 secondes plus tard, Yvon Paquet redonna une avance de deux points aux Québécois en comptant le plus beau but de la joute après une échange de passe avec Romain Chrétien et Guy Leblanc. Les esprits commencèrent à s'échauffer et à la faveur de punitions à Blouin et Bastien des Carabins, Claude Duguay enregistra le quatrième but du Laval à 7.47. Pierre Thivierge n'était sorti du pénitencier que depuis dix secondes lorsqu'André Arsenault s'échappa. Après avoir raté un premier lancer, Arsenault ajusta son tir et déjoua Vanasse sur un lancer bas. A la treizième minute, Romain Chrétien et Cree en vinrent aux coups. Lorsque quelques spectateurs voulurent se mettre de la partie, R. Dufour des Carabins sauta sur la glace, venant du banc de son équipe. Après une brève altercation avec l'arbitre J.-P. Turcotte, Dufour reçut une punition de mauvaise conduite. Lorsque le joueur des Carabins voulut montrer son mécontentement en lançant des qualificatifs peu flatteurs aux officiels, il fut expulsé de la joute. Après que l'ordre eut été rétabli, le capitaine R. Hébert mit fin au pointage de cette période en déjouant Maurice Grenier après avoir reçu une passe de Hamel à l'embouchure des filets. Chaque équipe eut 13 lancers.

La dernière période donna lieu à du jeu terne pendant les dix premières minutes par suite de la série de punitions imposées aux deux équipes. José Michaud, sortant du banc du pénitencier, s'empara d'une rondelle égarée. Il patina dans la zone de l'U.M. et décocha un revers qui trouva le fond des filets après avoir échappé à la mitaine de Vanasse. L'homonyme du capitaine du Rouge et Or, Claude Duguay, mit fin au pointage de la partie à la dix-septième minute en enregistrant le dernier but des vaincus sur un lancé voilé.

Le trio Arsenaul-Duguay-Michaud a figuré au sommaire pour cinq des six points du Rouge et Or tandis que Guy Leblanc a connu une excellente partie à la défense tout en récoltant trois aides. Mongeon et Hébert ont été les meilleurs des perdants. La prochaine joute du Rouge et Or a lieu mercredi le 8 février à Montréal contre l'U. Montréal et la prochaine joute locale, mercredi le 15 contre le même adversaire.

ALIGNEMENTS

U. de Montréal — Buts : Vanasse. Défenses : Duguay, Hebert, Bastien et Lavigne. Avants : Mongeon, Melançon, Blouin, Landreville, Dufour, Hamel, Lacasse, Belisle, Verrier et Cree.

Univ. Laval — Buts : Grenier. Défenses : Ferron, Young, Thivierge, Leblanc et Frigon. Avants : Duguay, Michaud, Paquet, Veillette, Chrétien, Arsenault, Michel Roy, Bazin et Bernard Roy.

Arbitres : J.-Paul Turcotte et Robert Forgues.

PREMIERE PERIODE

1—Laval : Arsenault (Duguay, Leblanc) 1.23
2—Laval : Duguay (sans aide) 11.37
Punitions : Lacasse 12.45, Paquet 14.42, Hamel 18.01 et Arsenault 19.53.

DEUXIEME PERIODE

3—Montréal : Mongeon (Belisle, Dufour) 4.27
4—Laval : Paquet (Chrétien, Leblanc) 5.00
5—Laval : Duguay (Arsenault) 7.46
6—Laval : Arsenault (Leblanc) 11.54
7—Montréal : Hébert (Hamel, Landreville) 17.33
Punitions : Roy 3.45, Blouin 6.21, Bastien 7.17, Thivierge 9.44, Chrétien et Cree (majeures) 13.21, Dufour (match) 13.21, Frigon 18.45 et Bastien 19.23.

TROISIEME PERIODE

8—Laval : Michaud (sans aide) 12.52
9—Montréal : Duguay (sans aide) 17.06
Punitions : Bazin 2.27, Roy 6.07, Michaud 10.45, Melançon 10.45, Ferron 11.02, Thivierge 15.02, Michaud 18.43 et Lacasse 18.43.

LANCERS CONTRE

Vanasse	19	13	7—39
Grenier	9	13	16—38

Note d'Ottawa sur l'étude du cap Diamant

QUEBEC. (par J. K.) — Le maire, son honneur Wilfrid Hamel, a reçu une note confidentielle d'Ottawa, l'informant des progrès réalisés par les spécialistes dans l'étude qu'ils font actuellement de la situation de la falaise du cap Diamant. Apparemment, des failles se seraient produites dans le cap et pourraient éventuellement devenir dangereuses.

Le maire n'a pas divulgué le contenu du message d'Ottawa, car "il est dangereux de donner des renseignements alors qu'ils sont incomplets", mais il a déclaré que des renseignements plus complets lui parviendraient bientôt. Ils seront alors rendus publics.

De nombreuses expertises ont été faites dans la falaise alors que de nouvelles seront entreprises au cours des prochaines semaines.

Le maire a en outre précisé que l'étude qui était faite était très poussée.

Les assises pour avoir possédé de faux billets

QUEBEC. (M.F.) — La poursuite aux faux billets se continue dans la Vieille Capitale. Hier c'était au tour d'un habitué du Palais de Justice à comparaitre cette fois sous une accusation de possession de faux billets de $10. Subissant son enquête devant le juge Achille Pettigrew, Wenceslas Landry, un Québecois résidant sur la rue Hamel, a été envoyé au prochain terme des assises criminelles. Le prévenu aurait eu en sa possession pour $1000 de faux billets et se serait fait mettre la main au collet après avoir réussi à passer deux de ces billets à des chauffeurs de taxi.

En attendant son procès, Landry pourra retrouver sa liberté sous un cautionnement de $950 sur immeubles.

Buffalo et Hershey sont victorieux contre les As

BUFFALO. (PA) — Un but de Phil Maloney avec 12 secondes a faire a donné, hier soir, aux Bisons de Buffalo une victoire de 4-3 sur les As de Québec, dans une joute de la ligue Américaine. Les Bisons, grâce à leur victoire, sont demeurés en quatrième place dans le classement.

Bob Courcy a marqué deux des buts des Bisons dans la dernière période. Son deuxième a porté le compte x 3-3.

Le premier but de Courcy avait donné à Buffalo une avance de 2-1, mais les As comptèrent deux buts à 40 secondes d'intervalle et prirent les devants. Frank Martin a enregistré le premier, Michel Labadie le deuxième.

Billy Dea a ouvert le pointage pour Buffalo après 16 secondes de jeu de la première période, mais Labadie a égalé le compte dans la deuxième.

Juste avant le but décisif de Maloney, Gerry McNeil, le gardien de buts des As, a effectué un brillant arrêt devant Dea qui se trouvait seul devant lui. Le disque eut ensuite le temps d'aller dans la zone du Buffalo et de revenir dans celle des As, où Ron Ingram lança sur McNeil. C'est le retour de ce lancer que Maloney enregistra le but de la victoire.

Denis Dejordy a bloqué 31 lancers dans la cage des Bisons, soit dix de plus que McNeil.

QUEBEC — Buts : McNeil; défenses : Martin, Bédard, Morrison, Labrosse, Collins; avants : Corcoran, Leclair, Mackell, Harvey, Lewicki, Barlow, O'Brien, Cossette, Labadie, Bailey.

BUFFALO — Buts : Dejordy; défenses : Barkley, B. Wilson, Bergman, Ingram, Hillman; avants : Maloney, Gamble, L. Wilson, Hicks, Cullen, Dea, Hadfield, Maki, Courcy, Hoekstra.

Arbitre : Ashley; juges de lignes : Strong, Bell.

Première période

1—Buffalo, Dea (Maki, Maloney) 0.16
Punition : Barlow 8.54.

Deuxième période

2—Québec, Labadie (Morrison, Harvey) 10.21
Punition : Martin 15.32.

Troisième période

3—Buffalo, Courcy (Maloney, Dea) 4.44
4—Québec, Martin 8.16
5—Québec, Labadie (Harvey) 8.46
6—Buffalo, Courcy (Hoekstra, Cullen) 11.20
7—Buffalo, Maloney (Dea, Ingram) 19.48
Punitions : Maki 0.48, Morrison 16.43, Barkley 17.43.

Arrêts :

Dejordy	10	14	7—31
McNeil	9	9	5—23

HERSHEY. (AP) — Les Bears de Hershey ont remporté leur troisième victoire consécutive dans la ligue Américaine, samedi soir, en disposant des As de Québec 5-2.

Les Bears qui ont eu un avantage de 42-27 dans les lancers, sont demeurés ainsi dans la course pour l'obtention de la seconde position avec les Barons de Cleveland. Hershey occupe actuellement la troisième place. Le club a gagné cinq des six dernières parties.

Les As ont été menaçants seulement une fois au cours de la joute quand ils ont réduit l'avance du Hershey à un but dans les dernières minutes de la seconde période.

Ray Kinasewich et Jack Mc Intyre ont compté tour à tour en l'espace de moins de deux minutes au cours de la première période. Au début de la deuxième période, le joueur de défense Harry Yanosik a laissé partir un lancer de 40 pieds a porté le compte 3-3.

Québec est venu de l'arrière sur des buts de Fleming Mackell et Michel Harvey pour ainsi faire pression sur les Bears mais dans la dernière période Hec Lalande et Les Duff ont compté chacun en l'espace d'une minute.

Sans le travail extraordinaire de McNeil dans la dernière période, les Bears auraient compté au moins trois ou quatre buts de plus. Hershey a lancé 18 fois sur McNeil dans les dernières 20 minutes. Les As ont joué cinq minutes à court d'un homme dans cette période à la suite d'une punition majeure à Bob Bailey pour avoir tenu son bâton trop élevé à l'endroit de Buchy Hollingworth.

ALIGNEMENT

Québec — But : McNeil; défenses : Martin, Bédard, Labrosse, Collins, Morrison; avants : Bailey, Corcoran, Leclair, Mackell, Harvey, Lewicki, Barlow, O'Brien, Cossette, Labadie.

Hershey — But : Perreault; défenses : Hollingworth, Réaume, Zeidel, Mathers, Yanosik; avants : Hynes, Nykoluk, Conacher, Kinasewich, Lalande, Marshall, McIntyre, Duff, McKenzie.

Arbitre : Pavelich; juges de ligne : Fasnacht, Anselm.

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey, Kinasewich (Zeidel) 12.02
2—Hershey, McIntyre (Hynes, Lalande) 13.27
Punitions : Bailey 1.01, Duff 7.20.

Deuxième période

3—Hershey, Yanosik (Marshall, Conacher) 3.51
4—Québec, Mackell (Lewicki, Collins) 17.00
5—Québec, Harvey (Bédard, Corcoran) 18.12
Punitions : Bédard 2.12, Yanosik 11.03, Harvey 19.19.

Troisième période

6—Hershey, Lalande (Conacher, Hynes) 11.21
7—Hershey, Duff (Nykoluk, McKenzie) 12.45
Punition : Bailey (majeure) 13.22.

ARRETS

McNeil	7	12	18—37
Perreault	9	10	6—25

Ils goûtent à la garcette...

QUEBEC. (M.F.) — Deux Chicoutimiens, frères de sang, en voyage à Québec, ont goûté pour la première fois de leur vie à la garcette. Arrêtés au restaurant l'Etape dans le parc National, les deux frères Vaillancourt n'ont pas obtempéré aux ordres de l'officier de la route qui leur avait adressé la parole. Les deux prévenus ne se contentèrent pas d'une résistance passive et le policier fut dans l'obligation de se servir de sa garcette pour maîtriser les deux récalcitrants.

Samedi matin, c'est un tableau pitoyable que présentait l'un d'entre eux au moment de sa comparution. L'oeil recouvert d'un pansement, boitant de la jambe gauche, l'inculpé plaida coupable à l'accusation d'assaut sur un officier de la paix. Les deux furent condamnés à une amende de $25 par le juge Garon. Quant à l'accusation de conduite d'un véhicule, alors que les facultés sont affaiblies, les deux ont plaidé de leur innocence, pour la simple et bonne raison que personne ne se souvenait lequel des deux était au volant de l'automobile au moment de l'infraction, même pas l'officier de la route.

SPORTS

Le Red Cap est seul au 2e rang dans l'Intermédiaire

Grâce à une victoire de 4 à 2 sur le Pierre Tardif, le Red Cap est monté seul au deuxième rang de la ligue Intermédiaire Québec-District. Dans une partie surveillée par Cliff Fletcher, un des éclaireurs du Canadien, Pierre Noël a mené le bal avec deux buts alors que Bouchard et Lippé réussissaient les autres. Serge Noël et Jacques Lachance ont marqué pour les perdants.

Il a semblé à un moment de la deuxième joute qu'on assisterait à une égalité à trois clubs au premier rang, mais une poussée de deux buts sans réplique du royal 22e Régiment à la troisième période a permis aux militaires de disposer de l'Institut Denys 4 à 3 et de demeurer seuls en tête de la ligue. Ringuette, Homier, Vallée et Gagnon ont marqué pour le camp Valcarier; Savard, Gagnon et Thivierge pour les étudiants.

Après 22 programmes, le classement se lit comme suit: Armée 25 ; Red Cap 23 ; Institut Denys 21 et Pierre Tardif 19.

Première partie

Première période

1—Red Cap, P. Noël (Bouchard, Talbot) 7.54
2—Pierre Tardif, S. Noel (Daigle, Samson) 8.27
3—Red Cap, Lippé 11.28
Aucune punition.

Deuxième période

4—Red Cap, Bouchard (Talbot) 19.05
5—Red Cap, P. Noël (Leliec) 19.32
Punitions : Pichette, 4.04 ; P. Noël, 7.33 ; Daigle, 19.02 ; Samson, 19.55.

Troisième période

6—Pierre Tardif, Lachance 19.19
Punitions : P. Noël, 6.09 ; Talbot, 15.38 ; Pichette, 18.44 ; Chouinard, 18.58.

DEUXIEME PARTIE

Première période

1—Royal 22ème, Ringuette (Lanoue, Gagnon) 6.41
2—Inst. Denys, Savard (Devillers, Gagnon) 13.37
3—Royal 22ème, Homier (Vallée, Landriault) 14.17
Punition : Couture, 18.32.

Deuxième période

4—Inst. Denys, Gagnon 0.42
5—Inst. Denys, Thivierge (Savard) 14.44
Punitions : Savard, 3.30 ; Gagnon, 13.50.

Troisième période

6—Royal 22ème, Vallée 5.57
7—Royal 22ème, Gagnon (Landriault) 14.01
Aucune punition.

Difficultés sur le fleuve

La glace résiste partout !

QUEBEC. (G.P.) — Si la navigation d'hiver doit faire ses preuves, c'est cette année qu'elle les réalisera.

De l'opinion des 92 membres de l'Association des propriétaires de navires du St-Laurent, en congrès à l'hôtel Victoria, les conditions de navigation sont les plus dures rencontrées sur le fleuve depuis plusieurs années.

On explique que la température qui s'est amusée en-dessous de zéro depuis le 15 décembre est rendue encore plus accablante pour les navigateurs par l'absence de vent, ce qui a pour résultat la formation d'une carapace de glace unie sur le fleuve.

Lorsque le vent se met de la partie, la glace se jette d'un côté ou de l'autre et les navires peuvent emprunter celui où les embâcles sont le moins solides. Mais cette année, elles résistent sur toute la largeur du fleuve.

Festival de Laval du 2 au 5 février

QUEBEC. (par A. S.) — Le festival des étudiants de l'université Laval aura lieu, cette année, du 2 au 5 février. Une place importante doit être accordée aux manifestations culturelles et c'est un concert donné par l'orchestre du Massachusetts Institute of Technology qui terminera ce festival.

Le procès Eichmann

JERUSALEM. (AFP) — Le gouvernement israélien fera tout son possible pour que le procès d'Adolf Eichmann commence, comme prévu, le 15 mars prochain, apprend-on à l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu hier matin, et a été consacré en grande partie à l'examen de cette affaire.



CHAMPIONS NATIONAUX DE SOUQUE A LA CORDE — A l'occasion du carnaval de la basse-ville, on a couronné l'équipe qui a remporté le championnat canadien de souque à la corde, reconnu par l'A.A.U. cet honneur est allé à l'équipe tav. Durocher qui a décroché la finale de la classe poids-lourd. De g. à dr., J.-C. Lévesque, P.-E. Boilard, l'organisateur du festival de la basse ville, Ernest Roy, Paul-E. Barbeau, Magella Pleau et Lucien Falardeau.

Aide réclamée pour la construction navale

QUEBEC. (G. P.) —L'établissement d'une politique d'aide à la construction navale a été demandé par résolution de l'Association des propriétaires de navires du St-Laurent, en congrès à l'hôtel Victoria.

Ce que l'organisme veut, ce ne sont pas des subventions ou des dons, mais plutôt des prêts à longs termes et taux d'intérêts réduits. Le ministre des Transports, M. Léon Balcer, a déjà annoncé un projet de loi sur la question et l'association a tenu à lui laisser connaître son point de vue.

Son conseiller juridique, Me Léopold Langlois, a souligné qu'après bien des hésitations, la Banque d'expansion industrielle s'est un peu ouverte à la construction maritime, soulignant toutefois que son action est encore bien insuffisante. Il faut, selon lui, étendre le plus possible la portée des prêts.

Il est aussi impérieux, dans l'esprit de l'association, d'établir des prêts à longs termes pour le refinancement et l'acquisition de navires sur le marché libre de la finance.

"Jusqu'à date, a-t-il dit, l'industrie a progressé malgré les gouvernements. Il serait temps qu'elle prenne de l'ampleur avec eux."

Deux ans de pénitencier pour vol dans un magasin

QUEBEC. (M.F.) — Roger Barbeau du 415, St-Dominique à Québec a été condamné vendredi à deux ans de pénitencier après avoir plaidé coupable à un vol par effraction commis dans un magasin de marchandises sèches, Elzéar Fortier Ltée. Le délit a été commis le 7 avril dernier, alors que Barbeau s'est enfui avec plusieurs manteaux et autres vêtements d'une valeur totale de $1,000 environ.

Le prévenu qui avait opté au début pour un procès devant jury a changé son fusil d'épaule et a décidé d'être jugé par un juge seul devant qui il a admis sa culpabilité.

Complétant le tableau des accusations les plus diverses, un autre individu a été inculpé sous plusieurs accusations de vols de troncs d'église. Le prévenu, Georges Chauvette de Trois-Rivières, a plaidé coupable immédiatement et a été condamné à 30 jours de prison par le juge Garon. Il avait ainsi réussi à dépouiller les fabriques de Dosquet et St-Nicolas pour une somme de $20 en tout.

Ouverture du 48e bonspiel international de Québec

QUEBEC. — Depuis 9 h. 30 ce matin, 500 curlers de l'est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre sont à l'oeuvre sur les 22 glaces de la ville et de la région de Québec, en vue de s'assurer le trophée du lieutenant-gouverneur ou l'une des 13 autres coupes, offertes en concours dans le 48e grand bonspiel international de Québec.

Le tournoi est limité à 128 équipes et voici comment elles sont réparties: Ontario 47, ville de Québec 26, autres clubs de la province 25, Nouvelle-Ecosse 13, Nouveau-Brunswick 9, Etats-Unis 4, Ile du Prince-Edouard 2 et Terreneuve 2. Au cours de la cérémonie de bienvenue, présidée hier soir au Château Frontenac par S. H. le maire Wilfrid Hamel, on a remis des certificats et insignes à 75 membres du "Club de la décennie". Parmi ces curlers, qui ont pris part au bonspiel depuis dix ans ou plus, on notait Charles Fyon, H.-C. Fortier, Ary Condie, Charles Dickenson et E. W. Spriggs.

Une dizaine de comités ont été mis sur pied pour la bonne marche de l'activité aussi bien sociale que sportive. Le président général est M. Gerard Venne. La responsabilité du tirage repose sur les épaules de Marc St-Hilaire, qui est assisté au quartier général par Pierre Desrochers, Mlles G. Thibault et Claire Lépine, et à la Chambre des journalistes par Jacques Gourdeau.

On présentera aujourd'hui les deux premières rondes de l'Oméga et du Château et la première ronde du François Jobin. Les joutes ont lieu à 9 h. 30, 11 h. 45 et 2 heures pour la première ronde. La plupart de curlers ont passé la fin de semaine à Québec, pour assister aux festivités du carnaval et, même si la remise des prix aura lieu samedi prochain, nombre d'entre eux ont maintenu leurs réservations jusqu'au dimanche pour voir la fameuse course de canots.

POUR APPRENDRE A PARLER L'ANGLAIS CORRECTEMENT



SUIVEZ LES COURS DE ICA L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.

une école de cours du soir officiellement reconnue. Sa METHODE EXCLUSIVE, éprouvée par des milliers de militaires et de civils, permet à des gens de tout âge de PARLER L'ANGLAIS AVEC ASSURANCE PAR UN PROCESSUS NATUREL. De plus, chacune de ses classes ne groupe que 12 ELEVES SEULEMENT, ce qui favorise les PROGRES EN CONVERSATION. Enfin, grâce à un TEST ORAL ses élèves sont classés en trois degrés : élémentaire, intermédiaire ou avancé. LE PRIX EST MODIQUE et comprend les frais de documentation et de diplôme. A cause des avantages uniques qu'il offre à ses élèves, l'ICA n'a cessé de multiplier SES COURS AUX QUATRE COINS DE MONTREAL.

NORD : 575 est, JARRY, et CENTRE ST-EDOUARD, 6513 St-Denis, angle Beaubien;
SUD : CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION, 4625 Papineau, au nord de Rachel ;
EST : 2344 MONSABRE au sud d'Hochelaga ;
OUEST : COLLEGE STE-MARIE, 1180, rue Bleury, au sud de Ste-Catherine
Vous ne perdrez pas votre temps à écrire, VOUS PARLEREZ !

RENSEIGNEMENTS CR. 9-0678 OU CR. 4-2396

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



L'ECOLE NORMALE SE PROMENE — Voulant sans doute mettre en pratique l'adage qui veut que les voyages forment la jeunesse, les normaliens de Jonquière se sont rendus dernièrement visiter la centrale hydro-électrique de Shipshaw. C'est la première photographie de groupe des 70 élèves qui fréquentent cette école normale de garçons qui a soulevé bien des discussions.

Dans la création industrielle

Le Saguenay n'a avancé qu'à pas de tortue au cours des derniers 20 ans

par André Fortin

CHICOUTIMI — Prenant la parole devant les membres de la Chambre de commerce régionale du district du Saguenay, M. Charles-Henri Desbiens, président de l'organisme, a mis son auditoire devant un fait qu'il a qualifié d'anomalie, à savoir que "nous mettons chaque jour, depuis 20 ans, sur le marché du travail, des bras et des cervaux nouveaux, et dans le domaine de la création industrielle, dans ces vingt ans, nous n'avons avancé qu'à pas de tortue . . .

"Pourtant chez nous, les ressources naturelles sont abondantes, nos moyens de communications sont adéquats, notre main-d'oeuvre est habile, notre organisation sociale est excellente, nos institutions commerciales sont très modernes. Nous ne manquons pas de gens assez fortunés pour édifier des industries secondaires. Mais nous attendons, depuis vingt ans, que d'autres viennent réaliser pour nous, chez nous, ce que nous serions en mesure de réaliser nous-mêmes, s'il existait un climat favorable envers l'industrie."

Selon le président de la chambre, pour créer ce climat favorable nécessaire, il faut d'abord comprendre et connaître les industries que nous possédons et surtout collaborer avec elles.

M. Desbiens prenait la parole à la suite d'une visite de la Chambre de commerce régionale du Saguenay aux chantiers de la Price Brothers, en fin de semaine.

"Organismes de promotion économique, les chambres de commerce se doivent de travailler constamment à créer une atmosphère favorable à l'industrie. Ceux qui les dirigent doivent prendre leurs responsabilités avec fermete et courage, agir consciencieusement, sagement et efficacement."

M. Desbiens affirma ensuite que c'est un devoir des chambres de commerce de "créer un climat favorable à l'industrie"; devoir envers elles-mêmes et envers le public. A ce propos, il ajouta qu'il était heureux de constater que nos chambres font, en général, un excellent travail.

En terminant, le président souligna que le but de la chambre régionale est de travailler à l'avancement économique du Saguenay et que cette année, on étudiera en particulier, les problèmes de l'entreprise privée.

Université populaire pour bientôt, à Alma

ALMA. (P. T.) — Le président du Jeune commerce d'Alma, M. Paul Auprix, a annoncé en fin de semaine que les cours d'université populaire, qui sont inaugurés cette année, auront pour but de former les membres selon un des principes du mouvement. C'est M. Jean-Louis René qui aura la présidence de ce nouveau mouvement ; il sera assisté de MM. Jean-Jacques Poulin, Jean Fournier, Delano Boily, Guy Tremblay, Marcel Beaurivage, Normand Belley et Louis-Clément Hudon.

Le but premier de l'université populaire est l'éducation des membres du Jeune commerce. Cependant, ce mouvement veut également faire profiter toute la population de certains avantages de ces cours ; c'est pourquoi il présentera une série de conférences afin d'instruire la population sur des sujets touchant à différentes sphères de l'activité humaine et sociale. La première conférence aura lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville d'Alma, le 8 février, et sera suivie d'un forum. Le conférencier invité sera S. H. le maire Paul-Emile Harvey, qui traitera des "problèmes d'une cité avec un budget millionnaire".

La deuxième conférence aura lieu le 15 février, alors que le notaire Raymond Lapointe développera les "bienfaits du système coopératif". Le 22 février, pour le troisième cours, la population aura le plaisir d'entendre un représentant de la compagnie du Bell Telephone donner des précisions sur les "développements récents dans le domaine des communications". Cette série de conférences se terminera le 1er mars, alors que M. Paul Robitaille, président du Granit National Limitée, parlera du "fonctionnement et des avantages de la petite industrie dans une région comme la nôtre".

Le président Paul Auprix ainsi que l'organisateur de ces conférences, M. Jean-Louis Réné, ont insisté pour que la population profite de ces conférences qui promettent d'être des plus intéressantes.

"Accrochage" avec les Créditistes à une assemblée du Nouveau Parti

JONQUIERE. (M. T.) — Poursuivant son programme, le service d'éducation du Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean des Syndicats nationaux tenait, hier, une journée d'étude sur le Nouveau Parti, au couvent Nôtre - Dame - du - Sacré - Coeur, à Jonquière.

Cette journée d'étude, qui devait porter uniquement sur le Nouveau Parti, a failli tourner, à un moment donné, en exposé et en critique de la doctrine du Crédit social, "2e Edition", comme quelques-uns l'ont appelé.

Un membre présent a voulu savoir s'il était vrai que le Crédit social était démocratique et contenait dans son programme les idées du Nouveau Parti. MM. Jean-Claude Lebel, organisateur du futur Nouveau Parti et conférencier invité, a répondu dans la négative, quant à la forme démocratique du Crédit social.

Par la suite, il a rappelé qu'il y avait déjà dans notre économie création d'argent par la Banque du Canada chaque fois que le gouvernement décrète un emprunt. Il a aussi affirmé que le Crédit social ne pouvait rien pour régler le chômage à long terme en se basant sur une certaine planification économique.

D'une chose à l'autre, M. Lebel a fini par se faire dire qu'il n'était pas au courant de la doctrine créditiste et encore moins de l'économie du pays. Comme il l'a dit lui-même, M. Lebel a étudié l'économique. Inutile d'ajouter qu'il est tout simplement resté estomaqué de la remarque précédente.

Finalement, les quelques créditistes présents ont semblé prendre le plancher. Ils ont notamment reproché aux syndicats de ne pas organiser de journée d'étude sur le Crédit social et invité l'orateur à écouter leur chef Réal Caouette qui devait être aux prises avec Michel Chartrand, hier, sur les ondes de Radio-Canada.

On aurait pu encore parler longtemps du Crédit social sans un rappel à l'ordre du président de l'assemblée, M. Pierre-Julien Martel, aidé de M. Roland Martel, qui permit aux participants de continuer à discuter sur le Nouveau Parti.

Inauguration du nouveau palais de justice à Alma

ALMA. (P.T.) — C'est le juge Jean-Charles Simard, de Chicoutimi, qui a inauguré en fin de semaine le nouveau palais de justice d'Alma, alors qu'il a présidé la Cour du Magistrat à cet endroit. Cependant, l'inauguration officielle de la Cour au palais de justice n'aura lieu qu'en mars prochain et donnera lieu à une imposante démonstration.

Dès l'ouverture de la Cour, Me Gaston Harvey a félicité Me André Gauthier, qui vient d'être fait conseil de la reine. Le juge Simard a également présenté ses félicitations à Me Gauthier.

Le juge Simard a prononcé plusieurs jugements au cours de la journée, dont voici les principaux :

Trois accusés ont été condamnés à des amendes variant de $25 à $50 et les frais, ou quelques jours de prison pour avoir négligé de produire leur rapport d'impôt à temps. Trois autres, qui avaient fait de fausses déclarations pour obtenir des prestations d'assurance-chômage, ont été condamnés à de fortes amendes et aux frais ou à la prison.

Il y eut également plusieurs condamnations pour conduite sans permis, pour excès de vitesse et pour avoir vendu de la boisson à des mineurs.

Le principal jugement avait trait à un jeune homme de St-Bruno qui était accusé d'avoir entravé le travail de la Gendarmerie royale et d'avoir frappé le caporal Liboiron dans l'exercice de ses fonctions. Sur le premier chef d'accusation, il a été condamné à $50 d'amende ou 8 jours de prison alors qu'il a obtenu une sentence suspendue dans l'autre cas.

Pour un meilleur débouché vers le Lac-Saint-Jean

ALMA. (P.T.) — La Chambre de commerce d'Alma est venue ajouter ses revendications à celles de nombreuses autres associations pour demander une amélioration à l'intersection de la route d'Hébertville et du boulevard Talbot, dans le Parc des Laurentides.

La Chambre d'Alma a d'abord demandé la réfection complète de cette intersection afin de donner une meilleure entrée vers le Lac-St-Jean. Elle a de plus demandé une meilleure signalisation afin d'indiquer clairement la route du Lac-St-Jean; on a insisté pour que les indications du boulevard Hébert vers le Lac-St-Jean soient placées à partir de l'étape.

On en a profité pour demander également que soient posés des panneaux indiquant les distances entre divers points afin de guider les automobilistes.

Le Syndicat touristique du Lac-St-Jean, pour sa part, avait déjà fait un travail sérieux à ce sujet et avait même fait préparer des plans pour l'amélioration de cette intersection. Il s'agissait d'une voie élevée pour le boulevard Talbot avec viaduc et rond-point pour le boulevard Hébert. Il est possible que cette étude soit remise de l'avant et que l'on se serve de ces plans pour demander au ministère de la Voirie d'améliorer cette intersection.

Jean-J. Tremblay au pénitencier

CHICOUTIMI. (A.F.) — Jean-Jacques Tremblay, 24 ans, n'avait pas de pied-à-terre fixe dans la région. Le juge Gérard Simard s'est chargé de lui en trouver un pour au moins deux ans . . . au pénitencier.

Le prévenu avait d'abord nié sa culpabilité à quatre chefs d'accusations d'effraction et vol. Il est revenu sur sa décision et a avoué sa culpabilité. Pour commettre ses méfaits, l'inculpé a parcouru une partie de la région de Chicoutimi. C'est un récidiviste qui est apparu plusieurs fois au palais de justice.

Les derniers délits qui ont fait déborder le vase sont : à St-Ambroise, vols d'instruments à souder, d'une valeur de $300, propriété de M. Ulderic Gilbert ; à Chicoutimi, vol de l'auto de M. Guy Carrier et dommages à ce véhicule pour une valeur de $75 ; à Chicoutimi, vol d'un projecteur de $285. Ces délits ont été perpétrés le lendemain de Noël.

Présentation des quatre duchesses d'Isle-Maligne

ALMA. (G.P.) — Il y avait vraiment une atmosphère de carnaval, lors de la dernière partie des Aiglons, hier après-midi, en l'aréna d'Alma. En plus du bonhomme Carnaval de Dolbeau, qui a été présenté officiellement à la population, dès le début de la rencontre, il faut ajouter que les quatre duchesses d'Isle-Maligne, ont également été présentées à l'assistance.

Ces duchesses sont Mlles Claire Dessureault, Claudette Côté, Marthe Dallaire et Cécile Belley.

Avec les Jeunesses musicales

Le saxophoniste Brodie se couvre de succès

CHICOUTIMI. (A.T.) — Des applaudissements bien nourris ont accueilli, hier soir, à Chicoutimi, le saxophoniste Paul Brodie, invité des Jeunesses musicales du Canada. Paul Brodie a présenté à un auditoire enthousiaste, groupé dans la salle académique du Petit Séminaire, une remarquable démonstration des possibilités trop méconnues du saxophone. Précisons tout de suite que M. Brodie a été merveilleusement soutenu dans ses interprétations par Colombe Pelletier, pianiste. Ces deux artistes ont su grouper leurs efforts dans une belle harmonie et présenter un concert qui a soulevé des commentaires très élogieux.

Paul Brodie avait groupé des oeuvres de Bach, Haendel, Eugène Bozza, Tchérépine, Vellones, Ibert, Lantier, Granados et Milhaud. Une oeuvre de Jacques Ibert, "Histoires", a particulièrement retenu l'attention.

Imitant l'exemple de milliers d'autres mélomanes, le public chicoutimien a répondu avec enthousiasme au saxophone de Brodie, un bel instrument de concert, pouvant interpréter le répertoire des grands maîtres classiques, aussi bien que les chefs-d'oeuvre de l'école contemporaine.

En fait, la grande leçon que le public était invité à tirer de cette brillante démonstration de finesse et de savoir-faire, est certes que le saxophone est capable d'étonnantes possibilités dans les mains d'un Brodie, que sa sonorité peut être étonnamment différente de ce que l'on entend habituellement.

Elections au syndicat des employés de la Consol, de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C.W.) — Les membres du Syndicat national des employés de bureau de la Consolidated Paper Corporation Limited ont réélu M. Salmon Tremblay comme président de leur syndicat, pour un troisième terme consécutif, lors de l'assemblée annuelle des membres, tenue la semaine dernière, au Palais municipal de Port-Alfred.

Fernand Côté a été élu vice-président, tandis que MM. Roger Audet et Paul Gobeil occuperont les postes de secrétaire et de trésorier du syndicat, M. Laurent Garceau occupera celui de vérificateur.

Le président réélu, M. Tremblay a remercié ses compagnons de travail de cette nouvelle marque de confiance à son égard et il a félicité les autres membres élus au bureau de direction.

On dérobe $5,000 à Naudville

Epidémie de vols de coffres-forts

NAUDVILLE. (P. T.) — L'épidémie de vols de coffres-forts qui dure dans la région du Saguenay depuis quelque temps, continue de s'accentuer malgré le travail de la Sûreté provinciale aidée de forces policières municipales. Il semble qu'il s'agirait dans chaque cas, du même groupe de bandits, puisque partout les tactiques sont les mêmes, sauf qu'ils opèrent chaque fois à des endroits différents.

La semaine dernière, on signalait que les coffres-forts des gares de Desbiens et d'Hébertville-Station avaient été éventrés et que les bandits s'étaient enfuis avec leur contenu. D'autres vols semblables avaient été signalés dans la région de Chicoutimi et dans Roberval, quelque temps auparavant.

Cette fois, c'est à Naudville que ces bandits ont opéré. Dans la nuit de vendredi à samedi, ils sont entrés avec effraction dans le magasin de la coopérative de Naudville et se sont emparés d'une somme d'environ $5,000 après avoir enfoncé le coffre-fort ; il s'agissait de la recette en argent de la journée de vendredi.

A la suite de ces nombreux vols dans la région, des hommes d'affaires vont tenter dès la semaine prochaine de former un association de citoyens pour étudier la situation et faire par la suite des représentations aux autorités afin qu'on prenne les mesures nécesaires pour arrêter ces bandits et faire cesser cette vague de vols dans la région.

M. G.-G. Lacasse, propriétaire des magasins Cadorama, qui lui-même a été victime d'un vol de plus de $25,000 en bijoux et diamants, il y a un peu plus d'un mois, a déclaré qu'il allait appuyer ce mouvement de toutes ses forces et qu'il était même prêt à offrir une somme d'argent imposante pour toute personne qui aiderait à retracer les voleurs.

Editorial

Pour une cour de Bien-Etre social

Pour qui fréquente quelque peu le Palais de justice ou en suit les débats par l'entremise des journaux, il semble bien que la situation au domaine de la délinquance juvénile se détériore de plus en plus. On en est rendu à voir défiler, devant l'un ou l'autre de nos magistrats, presque chaque jour, quelque jeune bandit en herbe. On en voit même parader parfois une demi-douzaine, plus ou moins acoquinés en bande de leur façon.

Ce sont les vols surtout qui les amènent en ce lieu sévère. Mais d'aucuns ne reculent absolument pas devant les effractions, le massacre des meubles ou autres déprédations, qui stupéfient les auditeurs des séances. C'est devenu une tâche onéreuse, pour les juges, que de présider à de telles auditions. Sans compter que tout ce temps pourrait s'employer à ce qui devrait les retenir avant tout, les sessions de cour de la paix et de cour civile.

Aussi sont-ils les premiers à désirer l'établissement d'une cour de Bien-Etre social, avec la nomination d'un juge, qui y serait attaché uniquement et les déchargerait d'autant dans leur lourde besogne. Ce serait un spécialiste en réhabilitation et il aurait le pouvoir et . . . le temps de régler ces cas difficiles; de placer soigneusement ces jeunes dévoyés, afin de les aider à reprendre pour de bon le droit chemin dans la vie.

Il pourrait aussi s'occuper des causes de désaccord familial, qui sont souvent à l'origine d'une adolescence manquée.

Hélas, il y a longtemps qu'on parle d'une institution pareille. On a même prétendu, en certains milieux, que le fait allait se produire d'un mois à l'autre. Rien ne paraît encore moins sûr. Mais, puisque la nécessité, de l'avis de tous ceux qui sont renseignés sur ce point, en est devenue une évidence, voire une urgence, il faudrait exercer les pressions voulues pour qu'elle se réalise.

Voilà pourquoi LA PRESSE croit de son devoir d'attirer à son tour, l'attention de qui de droit sur le sujet et de mêler sa voix à toutes celles qui ont réclamé ou réclament encore cette institution. A quand l'institution d'une cour de Bien-Etre social à Chicoutimi.

Antoni Joly

Magnifique travail de la banque de sang de la baie des Ha ! Ha !

PORT-ALFRTD. (par **William Coutlée**) — Une jeune fille de Port-Alfred, Mlle Alma-Rose Munger, fille de M. et Mme Ernest Munger, aura peut-être la vie sauve grâce à 11 généreux donateurs de la banque de sang de la Baie des Ha ! Ha !

C'est à la suite d'une délicate opération au coeur de la patiente que le président de la banque a dû recourir à 11 membres de l'organisation dont la catégorie de sang est la même que celle de Mlle Munger (A rh. positif). Il arrive, à plusieurs reprises durant l'année, que certaines persones ont recours à cette banque, pour des cas d'urgence et spéciaux comme celui-ci.

Début de la banque

La Banque de sang de la Baie des Ha! Ha! a été fondée en 1949, sur une suggestion de M. R. A. Foster, alors chef électricien à la Consolidated Paper Corporation de Port-Alfred, dans un but purement humanitaire, afin de recueillir du sang de donneurs bénévoles de la baie, pour le distribuer gratuitement aux malades qui en ont besoin. Son oeuvre, l'une des plus belles et, en passant, l'une des plus actives et des mieux organisées de la province et du Canada, a eu des débuts difficiles. En 12 ans, elle a groupé au-delà de 800 membres de toute catégorie de sang. M. Paul Loriot, décédé, en a été le président-fondateur et s'y est dévoué sans compter. L'organisation est patronnée par les membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb de la baie, conseil 2762.

Depuis 1955, date de la mort du président-fondateur, c'est M. Arthur Marquis, de Port-Alfred, qui travaille sans relâche à la continuation de cette oeuvre de bienfaisance et assume la présidence. Il est soutenu — (et l'on peut appuyer sur ce mot) — dans sa tâche, par MM. Bertrand Legendre, également de Port-Alfred, l'un des membres les plus actifs de ce comité, qui ne compte ni ses heures si ses pertes de temps, pour la bonne marche du comité.

Que fait le comité pour défrayer les dépenses de voyage et d'organisation qu'occasionne la banque ? Vers le mois d'octobre chaque année, il organise une collecte, dans toutes les familles de la baie des Ha ! Ha ! en plus des contacts avec les corps publics, les associations, etc. . . Comme la banque est disponible à ceux qui en ont besoin, dans le district de Bagotville jusqu'au Petit Saguenay, toutes les personnes qui veulent contribuer à cette oeuvre humanitaire sont toujours les bienvenues. Le président remercie tous ceux qui contribuent, de proche ou de loin, à la banque. Sans oublier les dirigeants des compagnies et des corps publics qui se plient volontiers aux exigences et au succès de l'oeuvre.

Les besoins

D'après les statistiques compilées, il semble que le besoin de sang s'est moins fait sentir durant l'année qui vient de s'écouler. Environ 450 chopines ou 420 c.c. ont été recueillies durant 1960, comparativement à environ 560 en 1959, et 410 en 1958. C'est une diminution d'environ 110 chopines sur l'année précédente.

Parmi les membres du comité de la baie des Ha ! Ha !, deux ont versé plus de 43 fois de ce précieux liquide. Un nombre assez considérable y est allé plus d'une trentaine de fois.

Prochaines cliniques

JONQUIERE. (M.T.) — L'unité sanitaire de Jonquière-Kénogami tiendra des cliniques de puériculture, d'immunisation D.C.T., et contre la polio aux dates et endroits suivants, la semaine prochaine.

Lundi : à St-Ambroise, dans la salle du couvent, de 2 h. à 3 h.

Mardi : à Jonquière, à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. 30.

Mercredi : à Kénogami, à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. 30 ; à St-Léonard, dans la salle de l'école, de 2h. à 3 h.

Jeudi : à Arvida, à l'école St-Joseph, de 2 h. à 3 h. ; à St-Nazaire, dans la salle du collège, de 2 h. à 3 h. ; à Jonquière, à l'unité sanitaire, de 9 h. à 12 h. et de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Un prêtre chante sa première grand'messe

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le R. P. Bernard Tremblay, des Pères blancs d'Afrique, fils de M. et de Mme Adélard-Louis Tremblay, du rang St-Jean-Baptiste, à Chicoutimi, qui avait été élevé au sacerdoce, la veille, par Mgr Paré, a chanté la grand-messe de 10 heures, hier, à la cathédrale. Il était assisté de M. l'abbé Louis-Philippe Savard, du séminaire, et de M. Jean-Marc Lapointe, ecclésiastique, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Au sanctuaire, on remarquait la présence de Mgr Léon Maurice, P.A., vicaire général du diocèse, de Mgr Georges-Henri Dufour, supérieur du grand séminaire, et de M. le chanoine Eugène Perron, procureur du petit séminaire, ainsi que de tous les étudiants du grand séminaire, dont le choeur alternait avec celui de la paroisse dans l'exécution de la partie dite propre du temps du chant sacré. La chorale rendit, en outre, une messe polyphonique sous la direction de M. Roland Bergeron, maître de chapelle. Mlle Jeanne Tchernoff touchait l'orgue.

La nef était remplie de fidèles de la paroisse venus ainsi rendre hommage (en même temps qu'à Dieu) à un enfant de la paroisse. Environ 300 parents et amis du nouveau prêtre occupaient des sièges réservés.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de Saint-Jérôme-de-Métabetchouan.

Il y eut ensuite banquet, à l'hôtel Chicoutimi avec aussi environ 300 convives. Des allocutions y furent prononcées par le héros du jour et par M. le chanoine Perron, au nom du petit séminaire; M. l'abbé Savard, pour le grand séminaire; par le curé de Saint-Jérôme; par M. l'abbé Joseph Boies, au nom des prêtres de la cathédrale; et par le R. P. Yves Gaudreault, également des Pères blancs.

Pour l'instant le nouvel ordonné retourne à ses études, au scolasticat de la communauté, à Ottawa. Il sera ensuite assigné à quelque mission mais seulement à l'été, probablement.

Nécrologie

Mlle ALICE BERGERON

Est décédée à Chicoutimi, le 29, Mlle Alice Bergeron, domiciliée au numéro 292 de la rue Price, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 304 est de la rue Racine. Le service funèbre sera chanté mardi, à la Cathédrale, à 10 heures, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 28 au 3 fév.) : Virginité ; Les Motards.
Cartier (du 29-30-31 janv.) : Classé tous risques ; Le combat mortel de Tarzan.
Impérial (du 28 au 3 fév.) : Un trou dans la tête ; Au fil de l'été.

BAGOTVILLE

Saguenay (du 28-29-30 janv. incl.) : Crime au musée des horreurs ; L'énigme de la jungle.

JONQUIERE

Centre : La fille de Capri : La sentence (28, 29, 30, 1, 2, 3).
Bellevue : La plus grande aventure de Tarzan ; Les amours de Capri (28, 29, 30, 1, 2, 3).

KENOGAMI

Princess : Une fille qui promet ; Lune de miel au Brésil (29, 30, 31).

ARVIDA

Palace : The Cossacks ; Stranger in my arms (30, 31).

ALMA

Alma : Bravados ; Il était un petit navire (29 au 31).

ROBERVAL

Diana : L'étoile brisée ; Trapèze (29, 30, 31).

CKRS-TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la fin
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roi
5:30—Opération mystère
6:00—Rin tin tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Le petit musicien
7:30—Histoire de rire
7:45—C'est une chanson
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Arts et Lettres
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front page challenge
2:00—La mot de la fin
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Souvenir de voyage
6:15—Sans arrêt ni bouquin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Deux sur trois Cadorama
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions



DES JEUNES QUI S'OCCUPENT DE LA JEUNESSE — La J.O.C. d'Alma est reconnue comme l'un des meilleurs et plus actifs mouvements de jeunesse de toute la province, tant par ses réalisations que par son programme d'action pour l'avenir. Voici les responsables du mouvement, qui mûrissent encore de nouveaux projets. Ce sont, de gauche à droite, Yvon Girard, propagandiste; Emilio Plourde, président; Marcel Tremblay, trésorier, et Rémi Bergeron, secrétaire.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

La méthode sûre Kellogg donne les résultats que vous attendez du son

- La préparation de son entier qui aide des millions de personnes.
- Assure le volume nécessaire à une bonne santé.
- Les filaments dorés et croustillants d'All-Bran ont la délicieuse saveur des muffins au son, (grâce à la recette secrète de Kellogg).
- Produit peu de calories mais fournit le volume alimentaire nécessaire dans un régime amaigrissant.



ALL-BRAN Kellogg

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



AU FILTRE MUNICIPAL. — Le maire de Chicoutimi a visité dernièrement les installations nouvelles de l'usine de filtration. Ces travaux, dont l'installation mécanique seule a entraîné des déboursés de $300,000, doubleront la capacité de l'usine de filtration de Chicoutimi. De gauche à droite, on reconnaît : MM. Albert Tremblay, journaliste à LA PRESSE, Léopold Fortin, gérant municipal, M. Rosaire Gauthier, M. Bertrand Tremblay, journaliste et M. Gaston Carrier, greffier de la ville de Chicoutimi.

Dans la voie de la refrancisation

D'heureuses suggestions ressortent de la conférence au sommet de la SSJB

ALMA. (**P. T.**) — Plus d'une centaine de délégués venus de toutes les sections de la société St-Jean-Baptiste régionale ont pris une part active à la "conférence au sommet", qui a eu lieu hier à Alma, sous la présidence de M. Maurice Côté, de Chicoutimi-Nord. Outre les dirigeants de la régionale, on remarquait également la présence de Mgr Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay et aumônier diocésain de la SSJB régionale.

Cette réunion importante avait pour but de lancer une grande campagne de refrancisation dans toute la région et de trouver les moyens pour obtenir la plus grande efficacité auprès de toute la population. Au cours de l'après-midi, il y eut plusieurs suggestions heureuses qui ont fait l'objet du forum et qui ont été résumées par Mgr Tremblay, à la fin de la journée.

Après avoir constaté avec satisfaction combien on se préoccupait d'améliorer la langue parlée, Mgr Tremblay a déclaré : "Il faut chez nous, dans la Société St-Jean-Baptiste, qui est appelée à rayonner partout, changer l'idéal. Il nous faut l'idéal du français pour être maîtres ; il nous faut avoir la certitude de posséder un trésor que nous devons conserver et avoir conscience qu'il nous faut transmettre ce trésor aux générations qui nous suivront. Nos efforts doivent donc tendre à transmettre une langue si saine ; pour cela, il faut l'assainir puisqu'elle est contaminée."

"Il faut faire de cette campagne de refrancisation, dit en terminant l'aumônier diocésain, un apostolat chrétien, parce que nous aidons notre prochain à devenir meilleur, parce que nous aidons notre peuple à être plus parfait."

M. l'inspecteur Lionel Girard, qui avait été appelé à tirer les conclusions de cette rencontre, a précisé que cette campagne de refrancisation était un problème d'initiatives personnelles. "Au lieu d'être passifs, dit-il, il faut nous battre pour revendiquer nos droits."

Suggestions

Après une conférence très intéressante présentée par M. Joseph-Albert Perron, de Dolbeau, le forum a porté sur plusieurs suggestions qui feront l'objet d'études de la part de l'exécutif.

On a suggéré, par exemple, que cette campagne de refrancisation commence au foyer, où les parents devraient donner l'exemple. On a même prétendu que cette campagne va plus loin que la famille puisqu'il faut que chaque individu prenne sa part de responsabilité.

On a mentionné encore qu'il ne faut pas tomber dans l'excès et qu'il faut garder certains termes propres à notre région; il faut commencer par corriger les anglicismes. On a protesté contre les autobus scolaires qui portent encore l'inscription : "school bus" et on a demandé aux commissions scolaires d'insister pour le respect du français, même sur ces véhicules.

Un bureau de renseignements

Une des plus heureuses suggestions a été la demande de créer un "bureau de renseignements" à l'échelle régionale, qui aiderait à trouver des noms pour de nouvelles raisons sociales, des hôtels, des restaurants et autres, ce qui aiderait considérablement la population à se refranciser. On a souligné plusieurs efforts heureux dans ce domaine, mais il s'agissait d'efforts isolés. Cette suggestion a été fort bien accueillie et sera probablement mise en pratique par la régionale.

On a également suggéré d'organiser une semaine du français qui pourrait coïncider avec la fête de la Saint-Jean-Baptiste, ce qui donnerait plus de sens à cette fête aux yeux de la population.

La journée s'est terminée par un banquet servi à la maison des étudiants, au cours duquel le président régional a présenté une conférence sur la refrancisation.

Blessé gravement dans un accident de la route

CHICOUTIMI. (**A.J.**) — Un grave accident de la route a fait un blessé, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

La victime porte le nom de Marcel Laroche et demeure au 307 est, de la rue Jacques-Cartier, à Chicoutimi. Il était à réparer une crevaison à son véhicule, au boulevard Talbot, lorsqu'un chauffard l'a heurté violemment, a causé de sérieux dommages à son automobile et s'est enfui.

TOUS BILLETS EMIS AUX TARIFS OFFICIELS
VOYAGES HONE TOURS
1460 avenue UNION
MONTREAL 2
VI. 5-8221

Une visite aux bûcherons

Les hommes et les chevaux tels qu'ils apparaissent au chantier

par **André FORTIN**

CHICOUTIMI. — Même avec l'utilisation des méthodes les plus modernes, la rude "poésie" du bûcheron demeure toujours réelle : excepté que ce n'est plus ce solide gaillard que l'on admire, mais le cheval son aide que l'on plaint.

Quand cinquante citadins visitent ensemble un chantier forestier à 50 milles de la civilisation — j'étais de ces cinquante — une impression générale se dégage : 50 paires d'yeux qui sont autant de miroirs de sentiments différents et qui s'infiltrent comme des intrus dans la vie légendaire du travailleur de la forêt. Ce monde fantastique est difficile d'approche et quand nous y entrons nous sommes perdus, fascinés, n'ayant plus aucun sens des directions. Nous suivons le guide qui nous conduit dans un pays que nous ne comprenons pas, pas même ses habitants.

Ce n'est pas un conte de fée, que les membres des Chambres de commerce de la région, ont vécu samedi dernier, mais bien une réalité méconnue que nous avons découverte durant une journée, et que 1,000 hommes affrontent tout l'hiver et une bonne partie de l'automne et du printemps. Nous nous trouvions aux limites des Laurentides, sur la rivière Picauba, où la compagnie Price Brothers dirige des chantiers. Ce secteur des chantiers se dit de la subdivision de Kénogami-Sud, qui couvre un territoire de 758,953 acres, propres à la productivité forestière.

En forêt

Deux confortables autobus de la compagnie, bien chauffés et habilement conduits, nous ont emmenés à travers des chemins tortueux, mais bien entretenus, au coeur même des travaux. J'aurais voulu entrer à l'intérieur de chaque visiteur pour voir ce que chacun a éprouvé, car, on ne peut pas manquer de ressentir quelque chose au contact de la vie rude et obscure de ces hommes, qu'on appelle bûcherons, qui, à force de bras, de jambes, de cris, arrachent à la nature le bois qu'elle offre à un prix qui se calcule à la mesure de l'homme, de la machine ... et du cheval.

Evidemment, le cheval, même à l'état sauvage, a toujours été un animal "sympathique". Si cette bête n'est plus guère employée en ville, elle rend des services que seul le bûcheron peut apprécier à sa juste valeur, en forêt. Notons simplement qu'on utilise 500 chevaux à la subdivision Kénogami-Sud. Lors de la visite de samedi, nous avons vu de ces animaux à l'oeuvre.

On en voyait partout, sous le couvert de la forêt, près de longues cordes de bois, nous en avons côtoyé en chemin, quand nous descendions des autobus ; nous pouvions même les caresser ... Quelques-uns et quelques-unes l'ont fait. Vous ne pouvez pas vous imaginer comme le cheval a attiré l'attention et surtout suscité des plaintes profondes de certaines âmes tendres : "Pauvre bête..." "Si ce n'est pas cruel de voir ça..." "Ça fait donc pitié..."

D'autres, plus farceurs, criaient : "Je ne voudrais pas être un cheval ..." Certes, ces animaux robustes que nous avons vus, arc-boutés sur leurs puissants jarrets arrière, tout givrés, mais tirant ferme de lourdes charges de bois, invitaient à la compassion, et portaient les spectateurs à haïr le conducteur de la charge.

Heureusement, on ne pouvait s'attarder à regarder un seul cheval et à gémir sur son sort. Le mouvement de va-et-vient des autres percherons, les uns libres de tout harnachement, les autres avec des traîneaux vides, les chenillettes, les camions, les tracteurs, pour s'émerveiller devant tout autre chose, faisaient oublier les "misères" du cheval.

Evidemment il n'y avait pas que les chevaux. Le chantier que nous avons visité possède 35 autos-neige, 45 tracteurs et 40 camions. Environ 60 pour cent du bois coupé est transporté mécaniquement à la rivière, par des autos-neige, des camions, etc.

Mais pendant qu'on "parlait" du cheval, — on a tellement peu l'occasion d'en parler, et d'en voir, de nos jours, — attention, je ne dis pas "joual" mais cheval — que faisaient les hommes, les bûcherons ? Il y en a encore, des bûcherons, vous savez ; 980 sont employés dans la subdivision Kénogami-Sud.

Eh bien : les bûcherons, ils conduisaient les chevaux, pas toujours dociles; manoeuvraient de lourds billots qu'on chargeait et déchargeait; en somme, comme tout le reste du mécanisme, ils étaient occupés au charroyage du bois vers la rivière. Ils trimaient dur. La coupe est terminée depuis le mois de décembre. Au visage noirci par le froid et le soleil, ces hommes vivent dans l'océan pas toujours calme de la forêt, comme des poissons dans l'eau; ces hommes manoeuvrent la "pitoune" comme de rien; ces hommes sont bâtis à la mesure de nos géants, le sapin et l'épinette; ces hommes, nous ne les comprenons pas, nous ne les comprendrons jamais. On se contente de dire: "Je ne sais pas comment ils font ..."

Il va sans dire que la vie en forêt est aujourd'hui plus confortable — dans les camps — qu'il y a quelques années. Les vieux bûcherons encore sont là pour le dire. Nous nous en sommes rendu compte nous-même : chauffage central; électricité; avantages de transports et de communications avec la ville; nourriture que je qualifierai de royale ; outillage moderne, etc.

Tout ça, c'est bien beau; mais l'arbre de 10 à 20 pouces de diamètre pousse toujours bien enraciné dans le sol : la neige, le froid, le vent, la nature hostile, quoi qu'on en dise, se déchaînent aussi durement qu'il y a cinquante ou 100 ans. Les bûcherons sont des hommes comme dans ce temps-là et, aujourd'hui tout comme hier, ils se battent contre la nature. Le combat est aussi ardu même si entre les rondes le repos est plus doucereux.

La vie de ces hommes est admirable et provoque une certaine envie; ils sortent de l'atmosphère souillée des villes pour aller se purifier au contact, parfois cruellement glacé, de la nature.

A Arvida

Brillants succès au carnaval étudiant

ARVIDA. (**P.B.**) — Le carnaval étudiant, qui s'est déroulé à Arvida samedi le 28, a connu d'éclatants succès. Un programme des plus variés a permis à plus de 400 étudiants de participer aux diverses manifestations. Une telle initiative est le fruit d'un travail intense de la part des dirigeants de l'A.J.E.A. dont le président actuel est M. Claude Perron.

Vers 2 h., les étudiants des villes de Chicoutimi, Jonquière et Kénogami, se sont rendus au Centre récréatif d'Arvida pour procéder à la répartition des divers endroits où les intéressés pourront pratiquer le sport qu'ils préfèrent.

Ainsi, nous vîmes 2 équipes fréquenter le gymnase de l'école St. Patrick pour se disputer une joute de ballon-panier, alors que 2 autres équipes évoluèrent au gymnase de l'école Guillaume-Tremblay. Une douzaine d'équipes, dont 6 composées de filles, ont pratiqué le ballon-balai sur les patinoires des 4 paroisses d'Arvida. Les salles de quilles du centre et du Palace hébergèrent une douzaine d'équipes, dont les joueurs essayèrent tant bien que mal d'abattre et même d'établir certains records. On évoluait par équipes composées de 5 ou 6 membres et une saine fraternité existait entre tous les quilleurs.

Sur les glaces du curling du Centre récréatif, une vingtaine d'adeptes ont fait leurs preuves. Enfin, les plus jeunes s'en donnèrent à coeur joie sur la patinoire de l'aréna spécialement réservée pour tous ceux et celles qui désiraient patiner.

A 4 h. tous les étudiants se rendirent à l'auditorium du Centre pour assister à la projection d'un film intitulé "Le clown du roi", avec Jerry Lewis.

A 6 h. 30 un souper très consistant fut servi et tout étudiant, moyennant un déboursé de $0.25, pouvait se procurer des sandwiches, liqueurs, crème glacée et pâtisseries.

Vers les 8 h. on procéda aux chants de groupes et quelques-uns exécutèrent des danses folkloriques.

Enfin, à 9 h. le Bonhomme Carnaval, accompagné des duchesses d'Arvida et de Kénogami, ouvrit officiellement la danse qui se clôtura à 11 h. précises.

Convocations

CHICOUTIMI — Ce soir, souper du club Kiwanis de Chicoutimi, à l'hôtel Champlain à 6 h. 15.

Ce soir dans la paroisse de la Cathédrale, réunion des chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Coeur.



EXPOSITION DE CERAMIQUE — Organisée par Mme Lorenzo Gaudreault, directrice de l'Institut des Beaux-Arts, c'était la première exposition du genre à Jonquière. De gauche à droite, MM. Marcel Lapointe, de Chicoutimi; Yvan Landry, ce céramiste est professeur à l'Institut des BeauxArts; Mme Gaudreault et M. Alfred Gauthier, président de la Chambre de commerce de Jonquière. L'artiste signe ses oeuvres Landryvan et exposait enfin de semaine à l'hôtel Deauville.

EASTERN
offre le premier et l'unique service
par JETS DC 8-B
vers MIAMI
SANS CHANGEMENT D'AVION
NEW YORK
60 MINUTES SEULEMENT—2 ENVOLÉES QUOTIDIENNES DIRECTES



ENVOLEZ-VOUS À BORD DES JETS DC 8-B D'EASTERN...LES JETS DE SUPER-FORCE

CHOISISSEZ LE LUXUEUX GOLDEN FALCON OU LE JET TOURISTE ÉCONOMIQUE
Départ quotidien à 10:00 A.M., arrivée à New York à 11:00 A.M., arrivée à Miami à 2:20 P.M. Jet Touriste de jour vers Miami $86.00, vers New York, $23.00 seulement. Jet Touriste de nuit vers New York, $21.00 seulement. Départ quotidien à 10:30 P.M., arrivée à New York à 11:30 P.M.

EN PLUS—LE PREMIER ET L'UNIQUE SERVICE DIRECT
PALM BEACH
par les Golden Falcon Prop-Jet d'Eastern

RÉSERVEZ MAINTENANT!
Téléphonez à VI. 9-2201 ou à votre AGENT DE VOYAGE—Guichet des billets: 1409 rue Peel ou à l'Hôtel Reine Elizabeth
9078F

VOYAGEZ par EASTERN

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

JONQUIERE, (R.H.) — Les Citadins d'Arvida sont méconnaissables depuis qu'ils sont dirigés par leur nouvel instructeur Roger Sarda. Vendredi, les jeunes Arvidiens ont défait de façon retentissante les Castors de Dolbeau, au compte de 9 à 3. Dimanche après-midi les Citadins ont poursuivi leur regain d'énergie en limitant les Marquis de Jonquière à une victoire serrée de 6 à 5.

La venue d'un nouvel instructeur à Arvida semble actuellement être très favorable à l'équipe, et les joueurs fournissent le maximum de leur rendement, chose qui était très rare, malheureusement sous le régime des Claude Gagnon et Bill Bilodeau. Ce fait explique peut-être les difficultés de l'équipe, alors qu'elle était dirigée par Claude Gagnon. Avec le changement d'instructeur, les jeunes porte-couleurs se sont aperçus, du moins pour le moment, que pour remporter des victoires, il leur fallait donner toute leur énergie, 60 minutes durant.

Nous croyons personnellement que même si présentement les Citadins se sont améliorés au plus haut point, le changement d'instructeur ne sera pas suffisant pour mériter une place dans les séries éliminatoires. A notre avis, un tel chambardement dans la gouverne du club aurait été de beaucoup plus satisfaisant s'il avait été effectué dans la première moitié de la cédule. Présentement, Roger Sarda ne peut effectuer de changements sur l'équipe, il doit se contenter des effectifs présents, puisque la date limite pour la signature des contrats est maintenant échue.

Si l'on se base sur les deux premiers résultats obtenus par l'équipe en fin de semaine dernière, il est à prévoir que les Citadins causeront de sérieux obstacles aux autres équipes du circuit, et changeront les plans de bien des instructeurs adversaires. Nous nous joignons à tous les sportifs de la cité de l'aluminium pour souhaiter aux Citadins, et à leur nouveau pilote, une fin de saison des plus satisfaisantes, afin que la nouvelle campagne de l'an prochain soit des plus encourageantes, à la suite du travail entrepris à la fin de la présente saison.

Réalités

Les journalistes de la région démontreront leurs capacités au hockey demain soir, au Palais des sports, alors qu'ils affronteront une équipe du Jeune commerce de Kénogami. Pour un, le confrère Gérard Potvin s'entraine depuis une semaine avec les Aiglons d'Alma, en vue de cette joute . . . Les admiratrices de Claude Vaillancourt seront servies à souhait puisqu'il évoluera dans les filets à trois reprises en deux jours. Lundi soir, notre "don Juan" protègera la cage des journalistes, et par la suite, celle de l'équipe de Potvin et Bouchard. Mardi soir, Claude tentera de contenir les attaques des Marquis, alors qu'il évoluera dans les filets des anciens porte-couleurs de l'équipe. L'ami Vaillancourt nous déclarait hier qu'il serait à la disposition des collectionneurs pour accorder des autographes . . .

René Harvey, le président du carnaval d'hiver de J.K.A., Yvon Martel, arbitre en chef de la QAHA pour le circuit junior régional, ainsi que Robert Larouche, président régional du Jeune commerce, agiront comme arbitres, lors de la joute *opposant les Scribes et le Jeune commerce de Kénogami* . . . L'instructeur Marcel Dufour a perdu plusieurs livres, alors qu'il a participé à une séance d'entrainement des Marquis, en fin de semaine dernière . . . L'entraineur doit maintenant être satisfait, puisque son nom a été publié dans cette chronique . . . Ce fut peut-être un moment d'inattention de notre part . . . Il semble que les médecins du confrère Denis Tremblay lui ont interdit de poursuivre son entrainement intensif à la marche . . . Nous offrons nos plus sincères félicitations à Mme Yvon Caron qui vient de donner naissance à des triplets. Bon courage à Yvon . . .

M. J.-R. Théberge président honoraire du Jeune commerce

ARVIDA. (J. P.) — M. J.-R. Théberge, homme d'affaires bien connu de Chicoutimi et des environs, a été nommé premier président honoraire du Jeune commerce du Saguenay ; c'est ce qu'a annoncé le président régional, M. Robert-G. Larouche, au cours d'une conférence de presse, tenue hier soir, au Saguenay Inn, à Arvida.

Cette manifestation, organisée dans le cadre de la Semaine régionale du Jeune commerce, avait pour but principale de présenter au public le premier président d'honneur en même temps que de rencontrer le président provincial, Me Claude Bisson.

M. Larouche a présenté M. Théberge en disant que la nouvelle de cette nomination ne peut que rehausser le prestige du mouvement JC, tant dans la région qu'à l'extérieur. Il a fait remarquer que le nouveau président honoraire sera un précieux conseiller.

Natif du comté de Matane, M. Théberge vint s'établir dans la région de Chicoutimi en 1927, y ayant été attiré par les perspectives de développement. Après quelques années, soit en 1939, M. Théberge fonde une première compagnie sous la raison sociale de J.-R. Théberge Limitée, engagée dans l'exécution de travaux de tous genres. Cette entreprise est d'ailleurs largement connue depuis longtemps. Son équipement est considérable et très moderne. Poursuivant sa contribution au développement de la région, le nouveau président honoraire du JC du Saguenay fondait, en 1943, une deuxième société, la Dunbrick Limitée, engagée dans la fabrication de produits de béton.

Béton

Président et propriétaire des deux entreprises déjà mentionnées, M. Théberge l'est également de la compagnie Boulevard Moteurs Limitée, qu'il mit sur pied en 1946. En 1956, J.-R. Théberge Limitée et Belle Construction Limitée d'Alma s'unissaient pour former la compagnie du même nom dans le but d'exécuter des contrats importants pour l'Alcan.

Malgré ses occupations, M. Théberge aime à donner son temps aux oeuvres sociales ou autres. Il est en effet Chevalier de Colomb au 4e degré, membre du Club de la Garnison de Québec et du club St-Denis de Montréal. Il a également été membre de la Chambre de commerce de Chicoutimi, du club Richelieu et conseiller municipal de Chicoutimi de 1942 à 1944.

M. Théberge a donc pris une part active au développement de la région au cours des 20 dernières années. Marié à dame May Grenon, il est le père de 6 enfants.

A la suite de M. Larouche, M. Théberge s'est montré très heureux de l'honneur que lui ont fait les dirigeants du Jeune commerce. Il a déclaré avoir accepté la nomination: "Si nous, les hommes d'âge mûr n'aidons pas les jeunes, qui les aidera, alors? Les jeunes nous délaisseront à leur tour si nous, les plus vieux, les délaissons. Je me ferai toujours un plaisir de vous aider de mon expérience et de mes conseils."

Me Claude Bisson, le président provincial du J.C., a dit ensuite tout le plaisir de se retrouver au Saguenay; il a parlé du travail accompli par le Jeune commerce sur le plan local, régional et provincial. Il a mentionné que la Fédération Jeune commerce fête, cette année, son 25e anniversaire de fondation. Les 7 chambres affiliées qu'elle réunissait en 1936 se sont multipliées et aujourd'hui, elles sont 120 avec plus de 10,000 membres, répartis dans 18 régions.

Victoire des Mineurs sur les Papetiers

WINDSOR — Les Mineurs d'Asbestos ont triomphé hier après-midi des Papetiers de Windsor au compte de 4 - 1 dans une joute régulière de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Malgré cette défaite, les Papetiers demeurent en tête du circuit Dr Roland Bernier.

Pour l'une des rares fois, le jeu a été dénué de rudesse et seulement neuf punitions ont été décernées, dont cinq mineures.

M. Codère a évité le blanchissage à Windsor en comptant à 18.30 de la deuxième période, aidé de Spénard et Daigneault.

Première période

1—Asbestos, G. Champagne (Rousseau et Roux) Aucune punition.

Deuxième période

2—Asbestos, J. Vincent 6.45
3—Windsor, M. Codère (Spénard et Daigneault) 18.30
Punitions : M. Beaudet 1.30, J.-C. Lemay 10.25.

Troisième période

4—Asbestos, J. Vincent (Patry et Champagne) 7.13
5—Asbestos, J. Champagne (Lavigne) 18.05
Punitions : A. Janelle 7.50, J. Champagne 8.55, G. Spénard 10.30, M. Bachand 13.15, G. Rousseau 13.15, Bachand et Rousseau (cinq minutes) 13.15.

4 buts et 5 aides pour Guy Gagnon

Brillante performance des Aiglons d'Alma contre les Castors, 11 à 2

ALMA. (G.P.) — Les Aiglons d'Alma ont connu une fin de semaine parfaite, avec deux victoires en autant de parties. La dernière, et non la moins impressionnante, a été remportée hier après-midi en l'aréna d'Alma, alors que les hommes de Jules Tremblay ont écrasé les Castors de Dolbeau 11 à 2.

Le solide capitaine Guy Gagnon, des Aiglons, a pris la part du lion dans ce triomphe décisif. Il a en effet récolté quatre buts et 5 assistances, améliorant sensiblement ses chances dans le classement des compteurs. Il est impossible d'établir pour le moment la position de Gagnon, mais définitivement il a gravi plusieurs échelons à la suite de cette solide performance. Il faut souligner, par ailleurs, l'excellent rendement de Régis Naud, qui a compté deux fois, en plus de fournir quatre passes. Naud a été particulièrement adroit sur les premiers et deuxième buts de son club, qu'il a fabriqués avec une remarquable maîtrise.

Outre Guy Gagnon et Régis Naud, qui ont compté 6 buts, les autres marqueurs d'Alma ont été Luc Tessier, Serge Daigle, Jean Maillard, Gilbert Harvey et Gaston Dufour. Les seuls joueurs à tromper la vigilance de Jacques Laforest ont été André Lamontagne et Rosaire Leclerc.

La joute s'annonçait contestée, comme toutes les rencontres précédentes, opposant Dolbeau et Alma, et la première période s'était terminée avec une mince avance de 2 à 1 pour les Aiglons. Cependant, ces derniers devaient éclater dans la deuxième, avec deux buts rapides, et ils ont continué leur poussée victorieuse dans le dernier engagement.

Commencée dans une atmosphère de carnaval, la joute s'est terminée sur une note peu sérieuse, alors que le public a pu assister à une bagarre presque générale, à moins de cinq minutes de la fin. Jusque là, la joute avait été relativement paisible et l'officiel Gerry Huot était intervenu à de rares reprises. A la suite de cette bagarre, le bilan des punitions s'établit à sept mineuses, 6 punitions majeures de 5 minute est trois punitions de dix minutes pour mauvaise conduite.

On se souviendra que, vendredi soir, les Aiglons d'Alma avaient remporté une victoire de 2 à 0 sur le National de Port-Alfred. A la suite de cette victoire de 11 à 2, alors que le National était inactif, les hommes de Jules Tremblay se rapprochent à deux points seulement de la première position.

La prochaine partie des Aiglons aura lieu mardi soir, à Dolbeau même, et il sera intéressant de suivre le résultat de cette série "home and home".



TROIS JEUNES FILLES se disputeront les honneurs d'être choisie reine du Carnaval de Port Alfred et Bagotville. Elles représentent les couleurs de trois associations différentes et l'élue sera tirée au sort après la compilation des présences aux soirées spécifiques de chaque groupement. Le couronnement aura lieu le 14 février prochain. De gauche à droite, **HUGUETTE PARENT,** patronnée par les Frontiersmen; **CLAICY GAGNE,** par le centre de ski Mont-Mars et enfin l'Harmonie St-Edouard appuie **DIANE DE LA DURANTAYE.**

De justesse, par 6 à 5

En battant les Citadins d'Arvida les Marquis passent en 2e place

JONQUIERE. (R.H.) — Les Marquis ont remporté une victoire contestée de 6 à 5, sur les Citadins d'Arvida, hier après midi, au Palais des sports. Cette joute était très importante pour le clan de Marcel Dufour, car une défaite l'aurait rejeté en 3e position derrière le National de Port-Alfred et les Aiglons d'Alma.

La ligne de recrue, composée de André Girard, Gaétan Duchesne et Marcel Simard, s'est signalée à son tour, alors que ses trois membres ont participé à deux des cinq buts des Marquis. André Girard s'est distingué à deux reprises, venant égaliser le compte 4 à 4, au début du dernier engagement, et par la suite assurer une victoire, avec le 6e point, quatre minutes avant la fin de la rencontre.

Les Citadins étaient vraiment méconnaissables, et les spectateurs présents étaient tous unanimes à prétendre que les jeunes Arvidiens ont joué leur meilleure rencontre depuis le début de la présente saison. André Vallières a dirigé l'attaque des Citadins avec deux buts, les autres appartenant à André Painchaud, Bernard Lavoie et Guy Grenier.

Chez les Marquis, outre André Girard et Normand Rivard qui ont réussi chacun une paire de buts, les autres compteurs ont été André Tremblay, Ghislain Gagné. Gagné s'est de plus mérité trois assistances.

Les Marquis ont pris une avance de 2 à 1, au cours de la première période, mais cependant les Citadins se sont ressaisis au cours de l'engagement suivant pour prendre les devants par 4 à 3. Le jeu est devenu plus serré dans l'engagement final, mais les Marquis se montrèrent plus opportunistes malgré un magnifique travail de Marcel Sénéchal dans les filets adverses.

A la suite de cette victoire, les Marquis sont présentement installés au second rang du classement, à deux points des meneurs, le National de Port-Alfred, tout en ayant l'avantage d'avoir deux rencontres de plus à jouer. La prochaine rencontre locale des Marquis sera présentée vendredi soir, alors que les Citadins seront à nouveau les visiteurs pour une troisième fois d'affilée.

Le bonspiel mixte

L'équipe de Ford Loucks remporte le championnat

ARVIDA. (P.B.) — Sur un jeu-clé exécuté avec une grande intelligence, le capitaine Ford Loucks a mis un terme aux espoirs de ses adversaires. Il a conduit son équipe aux grands honneurs du championnat régional, lors du premier bonspiel mixte organisé dans la région.

Cette grande classique de curling, qui s'est déroulée samedi soir sur les toutes nouvelles glaces du Saguenay Country Club d'Arvida, a connu un franc succès pour se terminer par une soirée dansante et une remise officielle du trophée symbolique, ainsi que des divers cadeaux aux vainqueurs.

La lutte fut très serrée et les deux équipes arvidiennes à se rencontrer en finale eurent à user des plus savantes tactiques pour réaliser les meilleurs jeux. Toutefois, le capitaine Loucks y alla d'un jeu d'adresse, qui déjoua les calculs de l'adversaire et assura définitivement le triomphe à ses partenaires. En effet, le compte demeura égal jusqu'à la fin et ce ne fut que la dernière pierre lancée par le capitaine Loucks, qui scella l'issue de la rencontre.

En devenant les champions de ce bonspiel mixte, l'équipe du capitaine Ford Loucks, qui fut admirablement soutenu dans son travail par Helen Loucks, Eldie Coulthart et Gertrude Coulthart, devra maintenant participer au bonspiel mixte provincial, qui se tiendra à Québec, du 28 février au 4 mars. Ce tournoi provincial donnera l'occasion à 8 autres équipes, championnes dans leur district, de se disputer les grands honneurs du championnat.

Le triomphe fut bien mérité puisque le capitaine Loucks et ses partenaires eurent fort à faire en finale contre l'équipe formée du capitaine Bill White, Acona MacDonald, Oscar Gislasen et Julie Savoyja. Les deux équipes en présence ont offert une très belle performance, mais il fallait un jeu classique de dernière minute pour déterminer le grand champion.

La remise du trophée fut faite par son honneur le maire Georges Hébert d'Arvida. Certains cadeaux furent distribués aux heureux gagnants par Yvon Gagnon, gérant du district pour le commanditaire de ce tournoi de curling.

Le Port-Alfred juvénile gagne une victoire facile

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Le Port-Alfred juvénile a remporté une victoire facile de 9 à 2 contre l'Académie commerciale de Québec, samedi, au Palais municipal.

Les vainqueurs ne se sont pas souciés de leurs adversaires plus gros et plus pesants pour prendre rapidement les devants, dès la période initiale, par 6 à 1.

Toutefois, les protégés de l'instructeur Yves Boucher ont pris conscience de la valeur de nos athlètes locaux et forcèrent le jeu au second vingt. Cependant, le cerbère Steven Larouche les tint en respect, ne leur allouant qu'une seule marque.

A l'engagement final, les gagnants ajoutèrent deux autres points au tableau sans réplique aucune de la part des académiciens.

Le jeune Gilles Délisle s'est signalé à l'offensive, réalisant le truc du chapeau. Germain Potvin, J. Bouchard, Camil Tremblay, Jean-Marie Babin, Michel Massé et Richard Bouchard complétèrent le compte.

Jacques Fournier enfila tous les buts des perdants. L'instructeur Yvan Tremblay s'est déclaré satisfait de la tenue de ses joueurs et, naturellement, il n'a pas caché sa joie par suite d'une victoire contre un rival supposé supérieur. Plusieurs centaines d'amateurs, la plupart des jeunes, assistèrent à une joute intéressante.

Arbitre : Gilles Marquis; juges de lignes : Michel Desgagné et Michel Truchon.

Alignements — Québec, buts : F. Roy; déf. : Ray Bouloin et Jean Dumont; avants : Jacques Fournier, Jean Brousseau et Boulanger; subs : Dion, G. Tremblay, Normand, Legros, Lachance, A. Bernard, R. Fortin et Y. Derome.

Port-Alfred, buts : S.-L. Larouche; déf. : Gilot et M. Massé; avants : Germain Potvin, Gilles Délisle et Ghislain Potvin; subs : R. Bouchard, Y. Boudreault, G. Tremblay, L. Dahl, J. Bouchard, P. Charest, J.-M. Babin et O. Bouchard, M. Brassard.

SOMMAIRE

Première période

1—Port-Alfred: Délisle (Bouchard) 2:00
2—Port-Alfred: Bouchard (Dahl, Potvin) 2:30
3—Québec: Fournier (Tremblay, Derome) 6:05
4—Port-Alfred: Délisle (Bouchard, Potvin) 7:02
5—Port-Alfred: Potvin 13:35
6—Port-Alfred: Délisle (Potin, Tremblay) 17:00
7—Port-Alfred: Tremblay (Charest) 18:30
Punitions: Blouin, Fortin, Charest, Dahl.

Deuxième période

8—Québec: Fournier (Tremblay, Derome) 6:43
9—Port-Alfred: Babin (Charest) 18:47
Punitions: Massé, Boulanger, Dahl, Délisle.

Troisième période

10—Port-Alfred Bouchard (Délisle, Potvin) 7:39
11—Port-Alfred: G. Potvin 9:25
Punitions: Dion, Tremblay (2), Massé.

Arrêts

Roy	13	8	8—29
Larouche	9	14	7—30

Six personnes blessées dans un accident

HEBERTVILLE. (P. T.) — Un accident d'automobiles, survenu dans la nuit de samedi à dimanche entre Hébertville-Station et Notre-Dame d'Hébertville, a impliqué cinq véhicules et a causé des blessures à six personnes, dont deux ont dû être hospitalisées.

L'accident est survenu alors que le conducteur d'une camionnette s'endormit en bordure du chemin, après avoir arrêté sa voiture. Un automobiliste de Naudville, qui rencontrait un camion à cet endroit, précipita la camionnette dans le fossé. Pendant que l'officier de circulation Arthur Grenier faisait les constatations d'usage, deux autres véhicules vinrent s'immobiliser près du lieu de l'accident afin d'aider ceux qui avaient besoin de secours.

Une trentaine de minutes plus tard, alors que les quatre véhicules étaient encore sur les lieux, un automobiliste de Roberval entra en collision avec deux des véhicules stationnés près de l'accident et les endommagea fortement. Comme résultat, trois des véhicules sont une perte complète. La circulation a été paralysée à cet endroit pendant près d'une heure, sous un froid de 28 sous zéro.

Autre accident

Un autre accident est arrivé hier soir, entre St-Bruno et Hébertville, alors qu'une automobile remplie de jeunes joueurs de hockey d'Hébertville qui revenaient de St-Bruno, est entrée en collision avec une autre voiture qui sortait d'un chemin de côté. Il y eut plusieurs blessés mais personne gravement; les véhicules sont fortement endommagés.

Ecole de 22 classes pour Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI-NORD, (AF) — L'école secondaire de Chicoutimi-Nord, dont la construction doit commencer dans quelques mois, comportera 22 classes au lieu de 16.

Les commissaires ont appris cette nouvelle au cours d'une visite qu'ils ont faite récemment au département de l'Instruction publique. L'architecte Jacques Coutu, qui a été chargé d'en tracer les plans, devra apporter des changements à la première esquisse conçue pour 16 classes.

Selon les autorités scolaires de la ville, l'école de 22 classes répondra mieux aux besoins.

Il semble bien que les travaux de construction de ce vaste et moderne édifice commenceront dès l'été prochain.

L'équipe du Arvida High School gagne le championnat provincial de curling

QUEBEC. — Le championnat provincial interscolaire de curling a été remporté, après une *ronde supplémentaire*, par le Arvida High School qui a disposé en semi-finale spéciale du Mont-Royal par 7 à 5, et en finale du North Hatley par 14 à 7. L'équipe championne qui représentera la province à Prince George, Colombie-Britannique, le mois prochain, dans le championnat canadien, était dirigée par H. Calder. Elle se compose du skip Andy Krycko, de Ron Washburn, Bill Langdon et Don Cameron.

La ronde supplémentaire a été rendue nécessaire quand Arvida, Montréal et North Hatley remportaient leurs rencontres de sixième et septième rondes du tournoi-rotation, alors que le Quebec High School perdait leurs deux joutes. Les hommes d'Andy Krycko prirent la tête le matin en disposant des protégés de Richard Vroom, 11 à 9, puis y demeurèrent en battant l'Académie La Salle de Trois-Rivières par 15 à 5. Le Mont-Royal disposa d'abord de Huntingdon, 14 à 5, puis de Baie-Comeau, 7 à 6.

Les représentants des Cantons de l'Est triomphèrent des Trois-Rivières, 13 à 10, et de Huntingdon, 19 à 2.

C'est Malartic qui élimina Québec avec un triomphe de 10 à 8, mais les porte-couleurs de l'Abitibi avaient perdu toute chance au championnat avec une défaite de 12 à 10 aux mains du McCormick High School, le matin. Les vainqueurs ont reçu le trophée Pepsi Cola des mains de John Coleman, en charge du nouveau programme sportif junior lancé par cette firme.

Sixième ronde

Malartic 10, Baie Comeau 12
Montréal 14, Huntingdon 5
Québec 9, Arvida 11
North Hatley 13, Trois-Rivières 10.

Septième ronde

Montréal 7, Baie Comeau 6
Malartic 10, Québec 8
North Hatley 19, Huntingdon 2
Trois-Rivières 5, Arvida 15.

Classement après le tournoi-rotation.

	T.	P.
Arvida	5	2
Montréal	5	2
North Hatley	5	2
Malartic	4	3
Québec	4	3
Trois-Rivières	3	4
Baie-Comeau	2	5
Huntingdon	0	7

Semi-Finale

Arvida 7, Montréal 5

Finale

Arvida 14, North Hatley 7.

Les Marquis et les Aiglons talonnent de près le National

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Les Marquis, de Jonquière et les Aiglons, d'Alma, ont affiché un record intact au cours des rencontres de la dernière semaine d'activité de la ligue junior Saguenay - Lac-St-Jean, pour talonner de plus près le National, de Port-Alfred. En effet, les Aiglons et les Marquis sont sur un pied égal en seconde position, deux marques seulement derrière les meneurs.

Depuis quelques esmaines les exploits individuels demeuraient plutôt ordinaires, mais les récentes joutes ont permis d'abord la réalisation d'un blanchissage de Jacques Laforest aux dépens des puissants Nationaux. Puis, Guy Gagnon profita d'une autre débandade des Castors, pour s'affirmer avec quatre filets et cinq passes.

Ces mêmes Castors donnèrent l'occasion au trio Bouchard-Tremblay-Gagnon de prendre la vedette, mardi, avec huit des dix buts du National. Ben Bouchard, toujours en tête des compteurs, récolta la part du lion avec le truc du chapeau en plus de quatre aides. Gratien Guimond s'illustra lui-aussi, vendredi, en obtenant le tour du chapeau contre les Castors. Les hommes de Jack Bellemarre ont sûrement connu leur pire semaine de la saison, avec trois cinglantes défaites de 11-2, 10-2 et 9-3. Le nouveau cerbère Yvon Laprise a vu du "caoutchouc" à volonté et la lumière rouge s'alluma à trente occasions, derrière son dos. De quoi attraper un coup de soleil, n'est-ce pas . . .

Malgré tous ces exploits d'équipes ou individuels, la plus grande nouvelle des derniers sept jours est sans contredit le chambardement complet à la direction des Citadins d'Arvida.

Roger Sarda, une ancienne vedette de la défunte ligue senior A. Saguenay-Lac-Saint-Jean, a succédé à Claude Gagnon au poste d'instructeur, tandis que John Binet a remplacé Raymond Bilodeau, à la gérance.

Une équipe transformée et la détermination au travail sous les directives d'un nouveau pilote, les Citadins offrirent un superbe cadeau à leur moniteur Roger Sarda par un beau gain de 9-3 contre les Castors. Même s'ils subissaient un échec de 6-5 contre les Marquis hier, les porte-couleurs de la cité de l'aluminium affichèrent une tenue très satisfaisante. L'objectif de la nouvelle autorité est de placer les Citadins dans les éliminatoires. Le club le plus direct à la formation des Castors, de Dolbeau, qui montrent une priorité de 10 points dans le classement. — Le calendrier est loin d'être terminé et les nouveaux dirigeants ont encore de l'espoir.

Résultats

VENDREDI

Alma 2, Port-Alfred 0
Arvida 9, Dolbeau 3

HIER

Alma 11, Dolbeau 2
Jonquière 6, Arvida 5

Classement

	J	G	P	N	P	C	Pts
Port-Alfred	34	18	12	4	182	128	40
Alma	33	17	12	4	150	126	38
Jonquière	32	17	11	4	186	122	38
Dolbeau	34	15	17	2	133	220	30
Arvida	33	8	21	4	134	189	20

DEMAIN

Arvida à Port-Alfred
Alma à Dolbeau

Bonspiel mixte au Mont-Apica

MONT-APICA. (P.T.) — Un "bonspiel" mixte de curling et un tournoi de dards ont eu lieu en fin de semaine à la station de l'aviation au Mont-Apica, dans le parc des Laurentides. Ces tournois mettaient aux prises les Chevaliers de Roland Hébert, de Jonquière et une équipe choisie de la station de radar.

La lutte fut très contestée, cependant, l'équipe du skip Frank Rapin, du Radar, se composant de son épouse et de M. et Mme Red Windmill, remporta les honneurs du tournoi et se mérita le trophée offert à cette occasion.



EN ROUTE POUR PRINCE GEORGE, C.B. — Ces jeunes du **ARVIDA HIGH SCHOOL** effectueront le mois prochain un voyage qui fera l'envie de tous les jeunes Canadiens en représentant la province de Québec au championnat canadien interscolaire de curling qui se tiendra à Prince George, C.-B. Ils ont remporté le championnat provincial après une ronde supplémentaire à Québec en fin de semaine. De gauche à droite : le skip Andy Krycko, le troisième Ron Washburn, le deuxième Bill Lang, don et le lead Donald Cameron. Les représentants du Lac St-Jean ont éliminé Mont-Royal en semi-finale et North Hatley en finale.

L'activité au Centre d'Arvida

ARVIDA. (P. B.) — Voici le programme de l'activité qui se déroulera au Centre récréatif d'Arvida cette semaine; le tout fourni par le gérant Laurent Bouchard.

Lundi soir le 30 : à 8.30 h. Hockey Jeune commerce. Jonquière vs Arvida.

Mardi le 31 : de 4.30 h. à 5.30 h. Patinage de fantaisie (Mme Buchli) élèves français. De 6.30 h. à 7.30 h. hockey "Kiwanis". A 8.30 h. hockey "Amicale F.I.C.".

Mercredi le 1er fév. : à 8.30 h. hockey "Amicale F.I.C."

Jeudi le 2 fév. : de 1 h. à 4 h. Séminaire de Chicoutimi. De 4.30 h. à 5.30 h. patinage de fantaisie (Mme Buchli) élèves anglais.

Vendredi le 3 : de 4 h. à 6 h. hockey "Brigade scolaire". A 7 h. Circuit Boulianne.

Samedi le 4 : de 10 h. à 12 h. hockey "Parc Powell". De 1 h. à 2 h. O.T.J. Ste-Thérèse. De 2 h. à 4 h. O.T.J. St-Philippe. De 6 h. à 8 h. Association des professeurs. A 8 h. patinage (adultes).

Tout le monde acclame
MONSIEUR
VAN KAMP
et son célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.



10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411





DERAILLEMENT SPECTACULAIRE — Au moins une vingtaine de wagons ont quitté la voie des Chemins de fer nationaux, à bonne heure samedi matin, au nord-ouest de Louiseville. Il s'agit de voitures à marchandises faisant partie d'un convoi se dirigeant de Montréal vers Québec. Plusieurs wagons pétroliers ont été renversés dans les champs d'alentour et ont éclaté en flammes. Ces deux photos nous font voir une partie de la scène, quelques heures après l'accident.

Aucun blessé parmi les employés du convoi

Quatorze wagons-citernes ont déraillé à Saint-Barthélemy

LOUISEVILLE. (Par **Marius Dupuis**) — Un déraillement est survenu vers 3 h. 30, samedi matin, entre St-Edmond et St-Barthélemy, dans le comté de Berthier, à quelque quatre milles au nord de la localité de St-Viateur, ou deux milles à l'ouest de St-Barthélemy.

Quatorze des 69 wagons-citernes, chargés d'huile à chauffage ou de gazoline, appartenant aux Chemins de fer nationaux, ont soudainement quitté la voie ferrée. Les cinq employés de ce convoi n'ont subi aucune blessure.

Au moment de l'accident, le convoi de marchandises filait à une vitesse de 50 milles à l'heure, se dirigeant vers Joffre près de Québec, ayant quitté Montréal quelques heures auparavant. A un certain moment, les wagons-citernes arrière quittèrent la voie ferrée pour ensuite donner contre les poteaux chargés de fils électriques, produisant ainsi l'explosion de deux convois chargés d'huile à chauffage ou de gazoline.

Dès 11 heures samedi matin, une centaine d'hommes sous la direction de M. J. L. McGregor, de Garneau, et M. J. W. Nortley, de Montréal, arrivaient sur les lieux pour travailler à libérer la voie principale des débris de l'accident. On estimait qu'il faudrait plus de 12 heures avant que la situation soit redevenue normale.

Pour se rendre à l'endroit de la tragédie, il fallait nécessairement emprunter les champs, à pied. Quelques heures plus tard, des cultivateurs des alentours établirent la navette à cheval entre le chemin accessible aux automobiles et l'endroit où avait eu lieu le déraillement. La distance était d'environ deux milles.

Les 14 wagons de marchandises sont des pertes totales. Pour en définir exactement le coût, il faudrait établir la valeur du contenu des wagons-citernes, les dommages causés à la voie, le matériel nécessaire à la réparation et aussi les salaires qu'on devra verser aux nombreux employés affectés à ce travail.

Des agents de police des chemins de fer surveillaient les lieux et empêchaient les curieux de s'approcher trop près, craignant d'autres explosions toujours possibles.

Hier encore on ne connaissait pas la cause de l'accident.

"Il faut des institutions fortes gardiennes de l'orthodoxie"

Vibrant plaidoyer de Mgr Pelletier pour "l'Université de la Mauricie"

TROIS-RIVIERES. (D. M.) — S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a affirmé hier la nécessité d'une université à Trois-Rivières. C'était la première fois que le prélat appuyait le projet d'un plaidoyer en public. Il l'a fait à l'occasion de la bénédiction de deux nouveaux pavillons au Séminaire St-Joseph.

"Nous n'avons pas le droit, a déclaré Mgr Pelletier, de négliger le capital humain, de laisser se perdre des talents. Nous savons, a-t-il poursuivi, que des centaines de jeunes veulent accéder au niveau universitaire mais n'ont pas les moyens de parfaire leurs études à l'étranger. Cette voix de la jeunesse talentueuse qui désire s'instruire, ces cris des nombreuses familles ouvrières de chez nous, nous les entendons, a affirmé l'évêque, et c'est pourquoi, a-t-il conclu, nous voulons implanter une université chez nous, à Trois-Rivières.

"Le séminaire de Trois-Rivières, avait-il d'abord rappelé, a été bâti parce que des êtres compétents se sont penchés sur la jeunesse de Trois-Rivières; un projet d'université à Trois-Rivières est né de ce même sentiment, de ce même désir de compétence".

Après avoir fait l'éloge des institutions collégiales "qui ont été autant de sanctuaires de vérité et de vie, Mgr Pelletier fait remarquer que l'éducation ne doit pas être le jouet de formules d'essai, mais le fruit d'expériences muries".

"Dès le début, a rappelé Mgr Pelletier, les Jésuites et Mgr de Laval ont eu l'ambition de doter la colonie naissante de sanctuaires où les esprits viendraient puiser la vérité qui libère afin d'installer chez nous une phalange d'éclaireurs pour que les nôtres puissent accomplir la sublime mission que nous a confiée la Providence.

"Nous vivons, a dit encore le prélat, dans un siècle où tout est rapide, où les inventions se succédant créent presque de la confusion. Nous sommes pris d'un enthousiasme fébrile. Aussi est-ce un besoin de faire connaître les valeurs de l'esprit. Toute invention matérielle, est vouée à la vie ou à la mort. Si l'esprit qui invente a d'abord le dessein de servir Dieu, dans le but d'améliorer le progrès et le bien-être pour le monde, alors il a toutes les garanties d'avancement.

"Pour que cette lumière trouve place dans les cerveaux, il faut des institutions fortes, gardiennes de l'orthodoxie; il faut que l'on enseigne aux élèves que l'esprit dépasse la matière, que l'honnêteté doit marquer leurs actes". C'est à ce moment que Mgr Pelletier a vanté les institutions du Québec; "nos séminaires, a-t-il dit, ont été les piliers de nos traditions".

Le maire J.-A. Mongrain fut l'un des trois orateurs à adresser la parole à la foule d'invités réunis dans la spacieuse et moderne bibliothèque du séminaire. Le premier magistrat demanda si les responsables d'aujourd'hui ne sont pas en train de créer des conditions trop faciles pour les jeunes de cette génération. "Mais en contemplant ces institutions somptueuses qui sont maintenant données à la jeunesse et qui nous amènent à cette réflexion, il faut considérer que c'est surtout la valeur des vertus enseignées qui en fait la richesse".

"Nous sommes infiniment rassurés, a dit M. Mongrain, de voir que la sainte Eglise a maintenu cette orthodoxie qui permet aux élèves de nos institutions de blinder leur caractère, de tremper leurs vertus".

Il a assuré le chef spirituel du diocèse de l'appui intégral des maires de toute la Mauricie de même que des conseils municipaux et des corps publics à l'endroit du projet universitaire.

Le supérieur du séminaire St-Joseph, le chanoine Albani Mélançon, avait rappelé dans son allocution que l'éducation est un droit des parents, de l'Eglise et de l'Etat. "Il faut louer, dit-il, nos gouvernants, quels qu'ils soient, qui se sont toujours efforcés de respecter ces droits.

Il a rappelé que le séminaire St-Joseph fut fondé par des laïcs, ce qui est tout à leur honneur.

Précisant que le séminaire compte présentement 800 élèves, le supérieur se demanda ensuite si un plus grand nombre d'élèves ne mettrait pas plutôt en péril l'âme qui préside à cette institution.

Les deux nouveaux pavillons ouverts en septembre sont voués doublement à la culture de l'esprit et à celle du corps. Une aile contient le gymnase, des allées de quilles, une salle de culture physique et une salle de douches.

L'autre comprend au rez-de-chaussée un amphithéâtre, un laboratoire de biologie, une salle de géographie, six salles de réunion; au premier étage, un laboratoire de physique, un laboratoire de langues, deux classes universitaires, trois classes collégiales; enfin au troisième étage, sept salles collégiales, une bibliothèque, deux salles de réunion et un atelier de reliure.

Il est bien vrai l'adage qui veut une âme saine dans un corps sain et le régime du collège le démontrait éloquemment alors que la cérémonie de bénédiction se déroulait dans la magnifique bibliothèque ornée de livres savants, des élèves *disputaient une bienfaisante* partie de ballon-panier dans le gymnase du pavillon attenant.

On récolte de l'argent pour les Tibétains

SHAWINIGAN. — Les membres du club Rotary local ont commencé la semaine dernière à récolter le plus d'argent possible pour procurer des fournitures de classe et syllabaires hindi-anglais-tibétains, qui seront distribués par l'intermédiaire de l'organisation "CARE".

M. A. Watier s'est chargé de recueillir les fonds nécessaires pour compléter un ou plusieurs empaquetages dont le coût sera de $100 chacun, pouvant accommoder 25 étudiants. D'ailleurs M. Watier est le président canadien du projet "Care-Rotary" qui réunit les clubs Rotariens du district no 779.

L'assimilation des réfugiés tibétains en Inde cause de graves problèmes. Plusieurs des réfugiés sont illettrés. C'est pourquoi l'organisation CARE pourvoit à la fourniture de matériel de classe, permettant ainsi à ces gens de s'assimiler plus facilement et de gagner honorablement leur vie.

Les colis CARE en provenance des clubs Rotary canadiens porteront l'insigne de la feuille d'érable, puisqu'ils seront distribués par l'entremise de l'organisation centrale canadienne.

Le curling chez nos étudiants

TROIS-RIVIERES. — La ligue de curling interscolaire de Trois-Rivières a présenté quatre rencontres samedi, au lieu de huit, parce qu'une équipe de l'Académie La Salle disputait le championnat aux autres clubs dans le bonspiel provincial des étudiants.

Les parties ont eu lieu sur les glaces du Three Rivers Curling Club.

Le résultat a été le suivant : MacLaurin 5, Tebbutt 11 ; *Vroom 4, Pond 8 ; Villemure* 11, Trachy 3 ; St-Arnaud 4, Dufresne 6.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

A la St-Jean-Baptiste

"Nous serons d'autant plus forts que nous serons unis"

— M. Sarto Marchand

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) — Dimanche soir, au Château de Blois, le lt-col. Sarto Marchand, président des distilleries Melchers, était le conférencier au premier d'une série de trois dîners de la Société St-Jean-Baptiste et portant sur l'économique. M. Marchand a révélé, à cette occasion, d'étranges vérités.

Ainsi, il a dit que, sur 510 millions de primes payées dans le Québec en 1958, une part de 18 pour cent est versée à des compagnies canadiennes-françaises, tandis que d'autres compagnies canadiennes en reçoivent 38 pour cent et les compagnies américaines 28 pour cent ; les autres 19 pour cent sont versés à des compagnies de quatorze autres pays. Il a ajouté que Melchers, la seule distillerie canadienne-française touche 8 pour cent du marché québécois, alors qu'avec les mêmes produits Melchers est favorisé de 70 pour cent du marché dans les autres provinces canadiennes.

M. Marchand a parlé du rôle de la commission d'expansion économique, un organisme créé par la Société St-Jean-Baptiste. Il a proposé certains remèdes au développement économique des Canadiens français.

Le conférencier, présenté par Me Richard Rioux, président de la commission d'expansion économique, et remercié par M. Henri Ferron, C.A., s'est fait avant tout l'apôtre de la solidarité. Il a demandé à ses compatriotes de considérer le rôle important des banques à charte et des caisses populaires, qui, chacune dans leur domaine, rendent d'éminents services. Il a insisté pour que les Canadiens français confient leurs assurances à des entreprises de chez nous.

Rappelant que le Canada est formé de deux groupes ethniques, M. Marchand a dit que nous serons forts si nous sommes unis, d'abord comme entité distincte et ensuite en un tout.

Me Eugène Therrien, de Montréal, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, a prononcé une brève allocution sur les buts de la commission d'orientation économique. Le dîner, qui groupait quelques centaines de convives, était sous la présidence de M. Edouard Biron.

Le long du fleuve

Au Cap: Un mur de soutènement bientôt réparé

OTTAWA. — Au coût de $55,272, la maison Allmo Paving Limited, de Québec, réparera un mur de soutènement, le long du St-Laurent, au Cap-de-la-Madeleine, annonce le ministère des Travaux publics.

Les travaux, qui dureront dix mois, s'étendront sur une distance de 5,350 pieds et sont destinés à mettre fin à l'érosion qui se produisait sous l'effet des vagues qui ont déjà ébranlé un mur existant large de quatre pieds.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-Matinée.
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour, Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opérations mystères
6:00—Caméra 13...
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination-Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Les hors la loi
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions.

DEMAIN

7:15—Ciné-Matinée
8:45—Pour vous, Madame...
9:30—Bonjour, Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13...
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et Merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions.

Journal ancien

(PC) — Le premier journal d'Amérique du Sud fut imprimé à Lima en 1594.

Le papier Multivent a sa raison d'être



Ce n'est pas sans raison, sans bonne raison que la Rembrandt vous donne une plus riche saveur de tabac qu'aucune autre cigarette. Et cette raison est bien simple. Seule la Rembrandt possède Multivent... ce papier extra léger dont la légèreté est même augmentée par les pores microscopiques dont il est criblé. L'air aspiré par ces pores rafraîchit tout naturellement chaque bouffée. Vous fumez donc une cigarette plus fraîche, sans goût de papier. Si vous appréciez un bon tabac, vous préférerez Rembrandt, dont la saveur est plus riche.

Multivent...la raison qui donne à Rembrandt sa saveur plus pure

TOUS DROITS RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Où en est-on avec...

Le nom de Shawinigan-Sud?

Le village de Shawinigan-Sud, qui s'apprête à devenir ville ou cité, gardera certes son nom "Shawinigan-Sud". Des sondages dans l'opinion publique, chez d'anciens membres de la corporation municipale de cette localité, chez les hommes d'affaires aussi bien de Shawinigan-Sud que d'ailleurs ne laissent aucun doute là-dessus : "Il n'y a aucun avantage à changer de nom", encore moins de revenir au doux nom de "Almaville", tel qu'on désignait Shawinigan-Sud avant 1947.

Les raisons qui ont amené les autorités municipales à troquer le nom d'Almaville pour celui de Shawinigan-Sud, en 1947, sont aussi valables aujourd'hui que dans ce temps-là. Les buts n'ont peut-être pas été atteints, du moins celui qui prévoyait que bientôt Shawinigan-Sud serait annexée à Shawinigan. Le "truc" a réussi à "Shawinigan-Nord" et à "Shawinigan-Est", deux municipalités annexées il y a plus de trois ans.

"Si Shawinigan-Sud est une municipalité distincte de Shawinigan, pourquoi alors ne pas changer de nom ?" se disent certaines personnes. D'autres soutiennent que tôt ou tard, Shawinigan annexera Shawinigan-Sud, "la ville-dortoir" de Shawinigan. On se demande même comment il se fait que le "Grand Shawinigan" ne devienne pas "Shawinigan" tout court. Les administrateurs municipaux, eux, tentent de répondre à cette question.

Ils considèrent qu'au point de vue financier, Shawinigan-Sud serait un fardeau pour Shawinigan. Puisque Shawinigan-Sud, avec ses 12,000 âmes, se débrouille assez bien malgré le marasme financier qui cause des maux de tête à son conseil, pourquoi alors faire des annexions toujours coûteuses, car on a les chiffres en mains pour justifier que Shawinigan-Est, par exemple, fut un fardeau lourd à porter pour Shawinigan et que même aujourd'hui tous les angles ne sont pas polis.

La ville de Shawinigan a grandi trop vite. D'accord. C'est une ville industrielle que son électricité a favorisée jusqu'à présent. Ses limites d'abord restreintes, ont forcé plusieurs familles à s'établir dans les parages de la ville. C'est ainsi que Shawinigan-Sud a vu sa population doubler en peu d'années. Les citoyens de Shawinigan-Sud sont bien plus des citoyens de Shawinigan qui sont intéressés à voir progresser cette ville, parce que c'est là qu'ils trouvent leur gagne-pain (dans une proportion de plus de 70 pour cent). Ils ont contracté des emprunts élevés pour construire leur maison à Shawinigan-Sud, pour la seule raison que la ville de Shawinigan était, à un certain moment, étouffée dans ses limites territoriales.

Les conseillers de Shawinigan, probablement très bien intentionnés, ont résolu le problème ! Ils ont annexé les territoires environnants où il y avait possibilité d'expansion domiciliaire. Ils n'ont pas pensé — ou tellement peu — qu'il était plus sage d'annexer tout d'abord le territoire qui s'était développé à cause justement du manque de prévoyance des administrations antérieures.

Et c'est pour cette raison que Shawinigan-Sud a de la difficulté à s'administrer. C'est Shawinigan qui retire toutes les taxes des compagnies, mais c'est Shawinigan-Sud qui doit payer pour donner les services aux particuliers qui sont avant tout des citoyens de Shawinigan.

Pourquoi ne pas considérer encore la question d'annexion ? Pourquoi ne pas faire du Grand Shawinigan la ville de "Shawinigan" tout court qui compterait une population de 44,000 âmes et se placerait ainsi parmi les principales villes du Québec ? Pourquoi poser ces questions, puisque l'on sait qu'à Shawinigan le fauteuil est tellement confortable qu'il est difficile de se lever, même pour tendre la main à Shawinigan-Sud ?

J. L.

Unanime

Le Conseil vote $500,000 pour le projet de l'Ile St-Quentin

par Gérard BOULAY

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, sur proposition des échevins Bourget et Giguère, en première et deuxième lectures, le projet d'un pont entre les îles St-Christophe et St-Quentin, et l'aménagement de cette dernière en plage familiale, au coût de $500,000 dollars. Les propriétaires fonciers seront invités à se prononcer lors d'une assemblée publique tenue le jeudi, 9 février, à 7 h. 30 à l'hôtel de ville

Cette mesure sociale, au service de la famille ouvrière, qui ne peut se payer le luxe de vacances dispendieuses, permettra à la population des travailleurs de se prélasser à peu de frais pendant la belle saison sur une plage naturelle, à l'estuaire de la rivière St-Maurice.

Depuis bientôt dix ans, les promoteurs de l'entreprise, M. Jean-Baptiste Cloutier en tête, n'ont jamais lâché prise. Ils ont tâché de faire comprendre toute l'importance d'une plage familiale pour tous. Les administrations précédentes ont répété successivement les enterrements de première classe.

Le retour du maire Mongrain

Il fallait le retour du maire Mongrain pour faire aboutir le projet. M. Mongrain avait inscrit ce projet à son programme électoral et la population l'a accepté par une majorité écrasante. En raison de la loi, il faudra de nouveau le soumettre au peuple. L'assemblée publique aura lieu le 9 février. Si 40 propriétaires, ou plus, s'y opposent, il faudra un référendum, dont la date sera fixée par le conseil municipal.

Les turbulents

Déjà, le maire a fait accepter son projet lors de sa fulgurante campagne électorale, mais il rencontre, dit-on des opposants. On prétend en certains milieux qu'une secte politique ferait présentement des siennes pour grouper 40 opposants. Si cette mesure aboutit, les contribuables devront en solder les frais.

C'est le droit de chacun de s'opposer à un projet d'intérêt public, mais c'est parfois un droit dispendieux pour la communauté. Lors de l'élection du maire Mongrain, la population s'est prononcée dans des proportions fantastiques en faveur du projet de l'Ile St-Quentin. M. Mongrain, on s'en souvient, a obtenu plus de 5,000 voix de majorité. Il faut cependant que les propriétaires fonciers ratifient la mesure. Un référendum est une mesure coûteuse pour les contribuables.

Cet appareil légal exige des frais considérables pour sa mise en branle. C'est en définitive les citoyens qui doivent solder la note. Il serait regrettable qu'une minorité turbulente, — qui sera probablement la première à bénéficier des avantages de la plage familiale de l'Ile St-Quentin, en attendant le paiement des "dividendes", — vienne imposer à la collectivité le fardeau d'un référendum qui ne changera probablement rien au projet déjà approuvé par le peuple lorsque M. Mongrain en fit l'un des enjeux de sa campagne à la mairie.

Le maire Mongrain a déclaré que l'intérêt public devait primer l'intérêt privé et que les objections de St. Maurice River Boom, — dont le contrat expire avec le fédéral, — devaient être subordonnées à celles de la population. Le maire a ajouté qu'il avait rencontré le sénateur Léon Méthot à ce sujet. Le sénateur a souligné récemment devant le club Richelieu, le rôle spécifique du Sénat : protéger l'intérêt des petits.

Dans le projet de l'Ile St-Quentin, le maire Mongrain souhaite pouvoir profiter des avantages des travaux d'hiver dont 90% de la main-d'oeuvre sont payés par les gouvernements fédéral et provincial, et il voudrait profiter de cet avantage pendant au moins 1½ mois. D'ailleurs le projet du pont de l'Ile St-Quentin a déjà été approuvé par Ottawa, comme travaux de chômage, et automatiquement par Québec.

Le maire est d'opinion que la construction du pont entre les îles St-Christophe et St-Quentin, doit se faire parallèlement à l'aménagement de l'île. Sur l'île, il reste environ 100,000 verges carrées à défricher et à essoucher, plus des travaux d'aqueduc, installation de bornes-fontaine, etc.

En séance publique, le conseil a approuvé à l'unanimité en première et deuxième lectures le projet du pont et de l'aménagement de l'Ile St-Quentin au coût d'un demi-million de dollars. Mesure sociale par excellence, on ne doute aucunement que les propriétaires de Trois-Rivières n'y fassent aucune objection. Notre ville comblera ainsi une lacune et contribuera au bonheur du petit peuple.



UN HOMMAGE A M. J.-A. RICHARD — Le député du comté de St-Maurice-Laflèche aux Communes, M. J.-A. Rich ard, a été le héros d'une fête samedi soir, organisée par le Cercle libéral féminin de Grand'Mère, dont la présidente (à droite) est Mlle Marcia Prud'homme. M. Richard était accompagné de son épouse (à gauche).

Un exposé de M. Hamel sur l'assurance-hospitalisation

SHAWINIGAN — Les députés ministériels et les ministres du gouvernement provincial semblent s'être donné le mot pour parler de l'assurance-hospitalisation, expliquer son fonctionnement et aider la population à profiter pleinement de cette loi sociale. Le député du comté de St-Maurice, M. René Hamel, a abordé cette question une autre fois, samedi soir, au cours d'une soirée organisée par les dames libérales de Grand'Mère en hommage au député fédéral du comté de St-Maurice-Laflèche, M. J.-A. Richard.

L'assurance-hospitalisation provinciale "qui est le plus beau plan au monde", disait M. Hamel, profitera à tous ceux qui demeurent au Québec depuis au moins trois mois, et ils pourront bénéficier de ce service, même lorsqu'en voyage, ils seront traités dans un pays étranger. "Tous peuvent entrer à l'hôpital, se faire traiter et en sortir . . . et payer . . . zéro", commentait le député.

Tous les services de l'hôpital sont gratuits (chambre, médicaments, rayons-X, etc.). Ceux qui désirent une chambre privée doivent payer un supplément de $7 ($8 à Montréal) et pour une chambre semi-privée, $4 ($5 à Montréal). "Si quelqu'un désire une "chambre de luxe", avec suite, il doit naturellement payer plus cher".

Le gouvernement s'engage par ailleurs à payer la différence aux hôpitaux qui à la fin de l'année démontreront un déficit d'opération, par suite de l'application de l'assurance-hospitalisation.

M. Hamel a parlé aussi des primes. Le gouvernement provincial a décidé de financer son plan d'assurance-hospitalisation autrement que par une prime, car l'expérience dans d'autres provinces ne semblait pas trop concluante, "parce que ceux qui ont le plus besoin d'hospitalisation ne sont pas capables de payer une prime".

Quant au dépôt qu'exigent des hôpitaux à l'hospitalisation d'un patient dans les chambres privées au semi-privées, ou sans la recommandation du médecin, M. Hamel a dit que dans ce domaine c'est la responsabilité de l'hôpital. "Rien ne les oblige à exiger un dépôt".

M. Hamel a aussi démontré que les travailleurs aussi bien que les cultivateurs ne seront pas particulièrement touchés par l'augmentation de l'impôt, contrairement à ce que soutenait l'opposition.

Par la victoire de Bert Hodges

Shawinigan représentera la Mauricie au tournoi provincial de curling

SHAWINIGAN. — Pour la deuxième année consécutive, une équipe de Shawinigan représentera la région de la Mauricie au grand tournoi provincial qui se déroulera à Québec du 7 au 12 février. En effet, le rink Bert Hodges est sorti vainqueur, samedi dernier, de la ronde régionale dans le Tournoi Briar, en battant Claude Landry du Club Laviolette, 10-9, lors de la rencontre décisive qui a nécessité un but supplémentaire.

Cette rencontre a encore été plus intéressante que celle disputée il y a deux semaines au Club de Curling Shawinigan. A la fin des rencontres régionales éliminatoires, les équipes de Bert Hodges et de Claude Landry étaient sur un pied d'égalité. Ces deux équipes ont dû disputer un match à finir de 12 bouts pour déterminer l'équipe qui représentera la Mauricie aux rencontres pour le championnat provincial à Québec du 7 au 12 février. Les deux équipes avaient terminé la série régionale avec un record de quatre victoires et une défaite.

Une foule nombreuse d'amateurs de curling a été témoin de la victoire du rink Bert Hodges, samedi dernier. La rencontre a été très chaude et à un certain moment plusieurs pensaient que Claude Landry en sortirait victorieux, menant même 9-8 au 11e bout. Le vieux



BERT HODGES
skip de Shawinigan

renard et vétéran Bert Hodges n'avait pas cependant dit son dernier mot. Au 12e bout, il a construit magnifiquement son jeu, permettant à son équipe d'égaliser le pointage 9-9. Un bout supplémentaire devait alors être joué. Bill Wallace, le 3e de Bert Hodges a réussi une magnifique pierre que Marcel Tourville, le 3e de Claude Landry, n'a pu déloger sur son premier lancer. Bill Wallace a ensuite placé une pierre de garde. Tourville a ensuite réussi son lancer, mais sa pierre est sortie quelque peu de la zone de pointage. Bert Hodges a alors placé un "garde" sur sa première pierre, mais Claude Landry a réussi un "draw" parfait. Sur son deuxième lancer, qui assura la victoire à son équipe, Bert Hodges a délogé celle de Claude Landry, sa pierre glissant ensuite à gauche devant le garde qu'avait placé Bert Hodges. La tension était grande et le lancer de Claude Landry pouvait assurer la victoire à son équipe, mais il ne put faire mieux que de déloger une seule pierre et la victoire allait à l'équipe de Shawinigan.

La rencontre a débuté lentement, Hodges prenant une avance de 2-0 qu'égalisa Claude Landry au bout suivant. Au 4e bout, Hodges redonna l'avance à son club, 3-2, mais Claude Landry prit l'avance 4-3 au 5e, puis de 6-5 au 7e. Bert Hodges compta deux points au 8e pour prendre l'avance de 7-6, mais Claude Landry enregistra deux points et prit une avance de 9-8 au 11e bout.

Après cette rencontre, Claude Landry était visiblement déçu. Il a déclaré que son rival Bert Hodges avait été plus opportuniste que lui dans les derniers bouts. "Nous avons eu plusieurs chances de nous échapper durant la rencontre, mais nous n'avons pu en profiter," mentionna Claude Landry. Quant à Bert Hodges, ce vétéran était visiblement heureux. "C'est ma plus belle victoire, celle qui me donne le plus d'émotion," dit-il. "Nous ferons mieux que l'année dernière au tournoi provincial," assura-t-il.

A la Commission des liqueurs de Louiseville

LOUISEVILLE. (M. D.) — Trois des sept employés de la Commission des liqueurs de Louiseville, MM. Alfred Paquin, Dionis Lesage et Zéphirin Pratte ont été remerciés de leurs services. Ils ont comme successeurs, MM. Normand Martin, Georges-Etienne Gravel et Léo-Paul Marion, supplémentaires embauchés au début de décembre dernier, en vue de la période des Fêtes.

Le personnel de notre commission des liqueurs sera donc composé de MM. Denis Juneau, gérant, Georges-Etienne Gravel, Normand Martin et Léopold Marion, préposés aux guichets.

7e victoire consécutive

Les Cats sont à un seul point des Citadelles, au second rang

SHAWINIGAN. (J.-M. H.) — Les Cataractes ont remporté leur septième victoire consécutive en battant, hier après-midi, les Rangers de St-Hyacinthe 6-3. Par suite de cette victoire, les Cataractes se sont accrochés à un seul point de la deuxième position détenue par les Citadelles. Les deux clubs se rencontreront mercredi à Québec.

Les Cataractes de Jack St-Onge ont continué leur poussée victorieuse hier après-midi à l'aréna local. Cette fois, les victimes étaient les Rangers de St-Hyacinthe d'Yvan Prud'homme, qui n'ont pu enrayer cette marche victorieuse. Les Rangers ont été menaçants à maintes reprises mais n'ont pu déjouer la défensive des Cats et de Roger Matteau qui s'est montré à la hauteur de la situation. Par contre, l'offensive a été plus opportuniste que celle des Rangers en enfilant des buts lors de punitions. Les buts des Cataractes ont été enregistrés par six joueurs différents, soit Joncas, Champagne, Lord, Gélinas, Argouin et Chamberland. Vaillancourt avec deux buts et Lamarre ont marqué ceux des Rangers. C'est donc une victoire d'équipe que les Cataractes ont remportée hier.

Les deux premières périodes ont offert du jeu intéressant alors que les deux équipes ont attaqué tour à tour, mais la troisième reprise n'a pas donné lieu à du jeu très sensationnel. Dans la première période, les Cataractes ont pris une avance de 3-2, grâce aux buts de Joncas, Champagne et Lord. Lamarre et Vaillancourt se sont partagé ceux des Rangers. Les Cats ont nettement dominé dans les dix premières minutes de jeu, mais les Rangers ont terminé très fort et la défensive a dû être vigilante pour empêcher les joueurs d'Yvan Prud'homme d'égaliser le pointage.

Dans la deuxième reprise, chaque club a compté, soit par Gélinas et Vaillancourt. Gélinas a enregistré le plus beau but de la joute, sur des passes de ses coéquipiers Lord et Argouin. Il a déjoué avec sang-froid remarquable le cerbère des visiteurs, qui a été impuissant contre lui. Plusieurs punitions ont été distribuées mais n'ont eu aucune influence dans le pointage. Deux punitions consécutives infligées à Champagne et Carrier, des Cats, ont bien failli être coûteuses. Pronovost et Matteau ont cependant été très solides pour empêcher les Rangers de compter.

Dans la période finale, on a assisté à du jeu plutôt terne. Bien que les Rangers ont essayé en vain d'égaliser le pointage, ils ne furent pas trop brillants dans leur jeu d'ensemble. Il faut dire toutefois que les Cataractes ont été très solides sur la défensive. Argouin et Chamberland ont ajouté deux autres buts au pointage des Cats. Le but de ce dernier a été marqué durant une punition à Bibeault des visiteurs. En effet, seulement quatre secondes étaient écoulées lorsque Chamberland a déjoué Pageau avec l'aide de Champagne et Joncas.

J. Saunders mène son équipe à la victoire

SHAWINIGAN. — Le rink John Saunders a remporté en fin de semaine les honneurs du bonspiel Gerry Désaulniers, disputé la semaine dernière au club de curling de Shawinigan-Est. 32 équipes participaient au bonspiel, qui a été suivi par une foule nombreuse de spectateurs.

Après une lutte acharnée d'une semaine de la part des 32 équipes qui y ont participé, le rink John Saunders s'est vu décerner le trophée Gerry Désaulniers pour sa victoire dans la joute principale. Dans le Consolation, c'est le rink Gaston Marineau qui l'a emporté. Dans la joute principale, le rink John Saunders a disposé en finale du rink Alfred Pellerin 8-2. L'équipe vainqueur était composée du skip John Saunders, Bruno Lenerduzzi, 3e, Bruno Laroche, 2e et Gaston Perron, lead. Les finalistes étaient : Alfred Pellerin, skip, G. Monette, 3e, A. Lemarier, 2e et P. Coutu, lead.

Dans le Consolation, le rink Gaston Marineau a défait celui d'Emilien Lebrun 7-4, en finale. L'équipe vainqueur était formée de Gaston Marineau, skip, Marcel Michaud, 3e, M. Pellerin, 2e et J.-Ls Beaulieu, lead, tandis que les finalistes étaient : Emilien Lebrun, skip, René Meunier, 3e, Antonio Lo-ranger, 2e et G. Drouin, lead.

Immédiatement après les finales du bonspiel, en l'absence du donateur du trophée, M. Gerry Désaulniers, blessé récemment dans un accident d'automobile, M. Jacques Lefebvre a remis le trophée aux vainqueurs, accompagné de M. De Roche, et en compagnie du Dr R. Jacques, président du club, et de M. Emile Larocque, président du comité des rencontres.

Huis clos provisoire sur la question

Projet de $1,000,000 pour le nouveau marché

TROIS-RIVIERES, (G.M.B.) — Pour respecter le huis clos imposé par le maire Mongrain, concernant l'avenir du marché aux denrées, il nous est impossible de donner des détails sur la viste d'une importante entreprise financière et de son client québecois sur un projet de l'ordre d'un million de dollars sur la place du marché aux denrées, rue des Forges. L'homme d'affaires ne peut encore dire la nature de son projet, avant de connaître la qualité du sous-sol qui recevra l'édifice, et il faudra que des experts étudient la tendance du marché local.

De son côté, la cité devra envisager l'éventualité d'un déménagement du marché, si elle en juge la nécessité. De toute façon, il s'agit d'un client sérieux, disposé à accepter les exigences locales et d'un projet que le maire Mongrain prévoit pouvoir réaliser à brève échéance. Lorsque le huis clos sera levé, la population en saura davantage.

C'est un compte courant qui m'est le plus utile!
Moi, c'est un compte de chèques personnels!
Moi, c'est un compte d'épargne!



Lequel des trois comptes vous serait le plus utile?

Tirez-vous le meilleur parti possible de votre compte de banque? Votre compte est-il celui qui convient le mieux à vos besoins?

A la Banque de Montréal, les comptes d'épargne, les comptes de chèques personnels et les comptes courants offrent tous des avantages particuliers, selon la façon dont vous comptez employer l'argent que vous déposez.

La façon la plus sûre de choisir le ou les comptes qui vous conviennent exactement est de lire la petite brochure de la B de M intitulée "Les bons comptes font les bonnes économies". Elle explique la différence entre ces divers comptes et la façon idéale de les employer. Il suffit de la demander.



Mon argent, je le dépose à... "MA BANQUE"
B de M

...Demandez votre exemplaire à votre succursale de la B de M

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Il y a 74 SUCCURSALES de la B de M. pour vous servir dans le district de MONTREAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Une première victoire par 9 à 1

Les Reds réussissent à déclasser Montréal-Nord



LA REINE DU PETIT POISSON — Mlle Huguette Goulet a été couronnée samedi la reine des petits poissons des chenaux, à Ste-Anne-de-la-Pérade. Cette cérémonie mettait officiellement fin au carnaval annuel d'hiver à cet endroit. Cette photo nous fait voir sa majesté Huguette Première au moment de son couronnement par M. Roland Hivon, le président du comité d'organisation et de promotion du carnaval.

TROIS-RIVIERES. — Les Reds, pilotés par Jos. Ferron, ont finalement décroché une première victoire de la saison contre les Canadiens de Montréal-Nord, hier au Colisée, en déclassant leurs rivaux au compte de 9-1 devant plus de 1,000 spectateurs des plus enthousiastes.

M. Bob Lebel, ancien maire de Chambly, aujourd'hui président de la Fédération internationale de hockey sur glace et vice-président de la CAHA, a mis la rondelle au jeu. Il était accompagné de plusieurs invités d'honneur.

Marc Dufour, qui devient une menace constante, a brillé d'un vif éclat pour les Trifluviens avec deux buts et autant d'assistances. Claude Boucher, le champion compteur, a continué sa poussée vertigineuse, comptant deux buts en plus de réussir trois assistances. Jacques Dolbec a aussi fait plus que sa part avec une couple de buts. Descormiers, Harvey et Gosselin ont été les autres compteurs des Reds.

Leduc a évité le blanchissage au Montréal-Nord au milieu de la première période, en acceptant une passe parfaite de notre joueur de défense Albert Baril, posté devant les filets de Jim Bégin. Ce dernier fut impuissant à arrêter le lancer précis du Montréalais.

L'arbitre Roger Landry a dirigé la joute avec maîtrise, distribuant un total de 18 punitions dont 11 aux protégés de Jos. Ferron. Lécuyer, du Montréal-Nord, et Marc Dufour, des Reds, se sont battus et ils reçurent chacun une majeure. C'est Lécuyer qui commença cette courte bataille. Trudeau, des visiteurs, vint par en arrière pour rudoyer Dufour dans l'échange mais il s'en tira sans punition.

La joute fut l'une des plus rapides de la saison et pas trop rude en dépit des nombreuses punitions imposées par l'arbitre.

Voici les alignements des deux clubs ainsi que le sommaire de la joute :

MONTREAL-NORD — Buts : Paquette ; défenses : De Grandpré et Trudeau ; centre : Fortaich ; ailes : Lécuyer et Leduc.

Subs : L'Archevêque, Gaulin, Leadhead, Drouin, Lafond, Mondoux, Charbonneau, P. L'Archevêque.

TROIS-RIVIERES — Buts : Bégin ; défenses : Baril et Gosselin ; centre : Bolduc ; ailes : Boucher et Dolbec.

Subs : Desilets, Black, Lafleur, Descormiers, Perreault, Carle, Dufour, Harvey, Lehouiller et Lafrance.

Arbitre : Roger Landry.

Juges de lignes : Gaston Barrette et Rosaire Guimond.

Première période

1—T.-Rivières, Dolbec (Boucher, Bolduc) 1:28
2—T.-Rivières, Boucher (Baril) 5:50
3—T.-Rivières, Descormiers (Dufour, Harvey) 6:35
4—Mil-Nord, Leduc (Lafond, L'Archevêque) 14:11
5—T.-Rivières, Dufour (Descormiers) 15:42
6—T.-Rivières, Gosselin (Dufour, Bolduc) 17:33

Punitions : Gosselin, 7:01 ; Trudeau, 10:15 et 16:13 ; Dolbec, 11:35 ; Boucher, 17:15 ; DeGrandpré, 17:24.

Deuxième période

7—T.-Rivières, Harvey 4:40
8—T.-Rivières, Dufour (Baril, Boucher) 18:54

Punitions : Perreault, 6:51 et 14:07 ; Gaulin, 14:07 ; Black, 17:24 ; Lafond, 17:24 ; Vennes, 18:33.

Troisième période

9—T.-Rivières, Dolbec (Boucher, Bolduc) 12:09
10—T.-Rivières, Boucher (Black) 18:53

Punitions : Bolduc, 1:49 ; Baril, 4:20 ; Dufour et Lecuyer (majeures), 14:50 ; Lafleur, 17:09 ; Degrandpré, 18:23.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Plusieurs équipes de la région se rendront dès la fin de semaine prochaine dans la Vieille Capitale, participer au tournoi international de hockey, dans la catégorie Pee Wee, une initiative de M. Gérard Bolduc, vice-président de l'Association de hockey amateur du Québec. Grand'Mère aura un groupe assez bien représentatif pendant que Claude Mongrain, moniteur en chef des ligues mineures de hockey de l'O.T.J. et représentant des circuits de jeunes auprès de la Q.A.H.A., a réussi à former une équipe qui saura faire honneur à la cité trifluvienne. Nous accompagnerons ces jeunes espoirs locaux dans leur tentative pour se classer avantageusement dans leur catégorie. Toutes les joutes auront lieu à l'ancien colisée de Québec, qui est aujourd'hui le centre du hockey des jeunes dans la cité de Champlain.

Johnny Gagnon, éclaireur des Rangers de New-York, qui a déjà porté les couleurs d'une équipe trifluvienne aux environs de 1925, a déjà porté à l'attention de ses supérieurs, l'idée que le club Pee Wee de Trois-Rivières soit patronné par eux. Johnny, qui a toujours porté sa sympathie pour la région, a avisé Claude et les autres promoteurs de l'organisation de cette équipe, que les Rangers vont s'occuper spécialement d'elle. Nous souhaitons donc à ces jeunes ambassadeurs de bonne entente bien des succès et espérons que dans la victoire comme dans la défaite, ils sauront se montrer de chics gars. D'ailleurs, André Pleau, joueur des Lions de Trois-Rivières, a accepté d'être l'instructeur de l'équipe et son expérience devrait grandement servir à cette jeunesse.

Les activités dans le cadre du grand carnaval d'hiver de la paroisse Ste-Marguerite sont commencées et chaque soir, des milliers de Trifluviens se rendront sur les terrains des Loisirs afin de prendre une part active à toutes les attractions. On pourra alors patiner, descendre la glissoire en traîne-sauvage, danser sur la glace, se costumer afin de gagner des prix à la mascarade, et voir se dérouler des joutes de hockey, de ballon-balai, des courses cyclistes et autres. Ste-Marguerite sait toujours s'amuser et amuser les autres, voilà pourquoi nous croyons que cette semaine, la gaieté régnera dans cette paroisse si progressive de Trois-Rivières.

Nous avons été surpris du ton un peu politique de Me Yves Gabias lors de la réception des journalistes qui participaient au bonspiel provincial, à l'hôtel de ville du Cap-de-la-Madeleine. Franchement, il aurait pu se passer de ses propos aigre-doux envers LA PRESSE.

Plusieurs équipes de curling de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère et de Louiseville nous ont quitté hier pour Québec où ils doivent commencer dès aujourd'hui des rencontres importantes dans le cadre du bonspiel international pour l'obtention de plusieurs trophées. Toujours dans le domaine du curling, nous demandons aux journalistes de Québec et de Sherbrooke qui sont intéressés à réorganiser un circuit sur les mêmes bases que celui de Trois-Rivières, de communiquer avec moi et alors je me rendrai les rencontrer pour discuter de la chose. Ceci a pour but de préparer ces ligues pour que l'an prochain, une compétition provinciale soit mise sur pied pour les joueurs seulement qui évoluent dans ces circuits.

L'an prochain, on assistera à un VRAI bonspiel des journalistes

par GUY BOURDON

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Il faudra décidément que les journalistes s'en mêlent. Et ils semblent décidés de s'en mêler. Dès cette semaine ils commenceront les préparatifs en vue du prochain bonspiel dit des journalistes. Chroniqueurs sportifs en tête, suivis et encouragés par tous les autres rédacteurs et employés des différents média d'information, ils ont décidé que la plaisanterie a assez duré.

Malgré toutes les précautions prises avant de décider même de la date du dernier bonspiel des journalistes, au Cap-de-la-Madeleine, les curlers "bona fide" appartenant à des équipes formées au sein des salles de rédaction ou tout au moins au sein du personnel des agences d'information, ont vu leur titre profané et coiffé sur toutes les têtes. Comme consécration suprême, les véritables journalistes ont assisté, samedi soir, à la remise des trophées dont le principal est allé à une équipe ne comptant aucun journaliste dans ses rangs. Et non contents d'applaudir des curlers qui, en dépit de leurs droits et des règlements, n'étaient pas des leurs, les journalistes ont constaté qu'au moins trois des quatre membres de l'équipe victorieuse avaient été soigneusement triés sur le volet parmi les skips des principaux clubs de curling de la Mauricie.

Etrangers chez eux

Tout au cours de la semaine, les journalistes, les vrais, ceux qui gagnent leur sel à écrire dans les colonnes d'un journal, se sont sentis comme des étrangers au club de curling du Cap-de-la-Madeleine. A certains moments, on n'en comptait pas deux dans une foule de plusieurs centaines de participants et d'organisateurs.

Pour la sixième année consécutive, ils ont été les dindons de la farce. Et, comme il se devait, ils ont été vaincus. Mais perdre une partie n'a jamais provoqué d'amertume chez les journalistes. Ce qui les a incités à prendre désormais leur destinée en main, en ce qui concerne le curling, tout au moins, c'est l'assurance que selon le système actuel il est mathématiquement impossible pour eux de remporter la victoire et qu'il faut escompter une chance très capricieuse pour simplement figurer un peu convenablement dans le résultat.

Les journalistes ont été étrangers chez eux aussi au cours de toutes les festivités commandées en leur nom pendant la semaine et où on pouvait les compter sur les doigts d'une seule main parmi des centaines de personnages qui évoluaient dans des équipes dites de journalistes. On y remarquait des garagistes, des techniciens, des agents de publicité, des représentants de maisons d'affaires et des commis de bureaux.

On y remarquait aussi un nombre trop grand de curlers de grande expérience qui ne pouvaient certes pas être des journalistes, attendu que les occupations de ces derniers ne leur permettent de pratiquer aucun sport d'une façon systématique et continue.

La faute à eux

Les journalistes s'étaient promis, dès la deuxième année de leur bonspiel provincial, qu'ils allaient empêcher qui le veut de se coiffer de leur titre, sachant fort bien que les médecins, par exemple, s'ils décidaient d'organiser un bonspiel, n'accepteraient que des médecins au sein de leurs équipes. D'une année à l'autre, les règlements furent théoriquement plus sévères mais les événements qu'ils viennent de vivre leur prouvent qu'il est impossible de refuser ceux qui ne portent pas la robe nuptiale tant et aussi longtemps qu'ils ne contrôleront pas eux-mêmes l'organisation de cette compétition annuelle. Il est vraiment trop difficile, pour un profane, de faire la différence entre un journaliste et celui qui ne l'est pas, avec le résultat que n'importe qui peut impunément se livrer à l'imposture.

Il ne faudrait pas conclure que les journalistes refusent de se mesurer à des curlers d'autres professions, mais ils ne veulent plus accepter comme confrères tous ceux que la direction d'un club de curling veut leur imposer.

La décision prise par les chroniqueurs sportifs, appuyés par les autres journalistes de la Mauricie et même de toute la province, a été prise à l'issue du dernier bonspiel qui est venu confirmer ce que tous avaient prévu. Mais cette même décision ne doit pas être considérée comme une motion de non confiance envers les organisateurs des derniers bonspiel des journalistes. Au contraire, les employés de journaux et d'agences d'information réalisent qu'il est pleinement de leur faute si de tels abus se sont produits. Ils réalisent aussi qu'ils auraient dû s'en tenir au mode d'organisation original alors qu'un chroniqueur sportif de la Mauricie, M. Marcel Boisvert, avait pris charge du premier tournoi, il y a sept ans... avec ou sans commanditaire. Ils constatent qu'il est absolument nécessaire, pour l'honneur même du nom de journaliste, et pour détruire l'idée dans l'esprit des gens que tout le monde peut se prévaloir du titre de journaliste, de prendre eux-mêmes leurs destinées en main. Ils commenceront dès cette semaine



RECEPTION CIVIQUE AUX JOURNALISTES — Dans le cadre de leur septième bonspiel provincial, qui s'est déroulé au cours de la semaine dernière au Cap-de-la-Madeleine, les journalistes ont été les invités de l'administration municipale. Cette photo a été prise dans le bureau du maire J.-Réal Desrosiers, et nous fait voir de gauche à droite : MM. Guy Ricard, organisateur de la compétition; Adélard "Del" Dugré; Paul Dupuis, commentateur radiophonique; le maire Desrosiers; Marcel Dufresne et Armand "Kid" Martel, chroniqueur sportif au bureau de LA PRESSE, à Trois-Rivières.

Dans la ligue inter-paroissiale

TROIS-RIVIERES. — La ligue de hockey Inter-paroissiale du Cap-de-la-Madeleine a présenté hier deux joutes. A Ste-Famille, le club de l'endroit a défait Ste-Madeleine par 4-3. Réjean Sévigny a réussi deux buts; Jacques Bergeron et John Beggs ont obtenu les autres.

Pour les perdants, les compteurs ont été Claude Vaugeois, André et Yvon Hénaire.

Dans l'autre joute, St-Eugène et St-Odilon ont fait match nul, 1-1.

Guy Plourde a compté pour St-Eugène et Renaud Baillargeon pour St-Odilon.

Ce soir, au Colisée

Trois joutes à l'affiche dans la ligue juvénile

TROIS-RIVIERES. — La ligue Juvénile de hockey de l'OTJ du président Jean-Paul Massicotte, présentera trois joutes des plus intéressantes, ce soir, à compter de 7 h. 15 au Colisée de Trois-Rivières.

Dans la joute initiale, St-Philippe qui tente encore de s'emparer de la première position, n'étant qu'à quelques points des meneurs, les Reds de Ste-Cécile jouera contre la surprenante équipe du Patronage St-Charles de l'instructeur André Pleau. Le Patro est posté au quatrième rang mais veut passer au troisième d'ici la fin du calendrier des joutes.

Les Reds de Ste-Cécile, qui semblent vouloir demeurer en tête du circuit, feront face au Ste-Marguerite de Gaétan Thibeault à 8 h. 30. Ste-Marguerite, après un début lent, s'avère comme l'équipe à battre en ce moment.

Enfin, dans la troisième partie de la soirée, qui débutera vers 9 h. 30, les Lions du Cap-de-la-Madeleine seront opposés au Ste-Madeleine. La joute entre ces deux équipes du Cap-de-la-Madeleine pourrait bien être la plus intéressante du programme.

Au Cap Curling Club

Shawinigan W & P gagne le bonspiel des Journalistes

TROIS-RIVIERES. — Alignant un nouveau capitaine, Marcel Baril, remplaçant Jules Deschênes, l'équipe de la Shawinigan Water & Power a vaincu celle de Nos Droits, du Cap-de-la-Madeleine par 8-5, pour remporter les honneurs du bonspiel provincial des journalistes, samedi soir au Cap Curling Club, dans la joute principale de la grande finale.

Le trophée a été présenté à l'équipe championne à l'issue de la joute décisive.

Dans le Consolation, l'équipe de CHLN, de Trois-Rivières, dirigée par Maurice Duval, a décroché la victoire en finale contre Lachute au compte de 7-6.

Le quatuor de CHLN s'empare ainsi du trophée Nos Droits, gagné l'an dernier par l'équipe de CKTR, pilotée par André Gaudreault.

Voici les derniers résultats:

Vendredi

6 heures — Nouvelliste (1) 16, Courrier Laviolette 3.
8 heures — Lachute 4, CFCF 12. Joliette 3, La Tuque 16. CHLN (3) 8. Nouvelliste (3) 7.
10 heures — Shaw. Water & Power 7. CKTR (3) 4. Lachute 8, Joliette 5. CFCF 9, La Tuque 2.

Samedi

10 heures — Sherbrooke 5, Lévis 9. Granby gagne par défaut contre Drummondville. St-Jean 5, Bresse-Québec 9.
12 heures — Valleyfield perd par défaut contre Québec. Thetford 7, Laprairie 6. Presse-Québec 9, Granby 2.
2 heures — Courrier Laviolette 7, Sherbrooke 5. Nouvelliste (1) 10, Lévis 5. Laprairie gagne par défaut contre Drummondville. Québec 7, Thetford 4.
4 heures — Lachute 9, Laprairie 5. Nouvelliste (1) 4. La Presse-Québec 7. Courrier Laviolette gagne par défaut contre St-Jean. CFCF 7, Québec 5.
6 heures — CFCF 4, Nos Droits 10. La Presse-Québec 7, Shaw. W. & P. Journal 11. Lachute 4. CKTM-TV (2) 7. Courrier Laviolette 4, CHLN (3) 10.
8 heures — Finale: joute principale. Nos Droits 5, Shaw. W. & P. Journal 8.
Finale-Consolation: CHLN (3) 7, Lachute 6.

Dix candidats au Toastmaster

3 clubs sont absents

CAP-DE-LA-MADELEINE — Ce soir, à 6 h. 30, débutera la semi-finale du concours d'art oratoire de langue française du club Toastmaster St-Maurice. Cet événement se tiendra au restaurant Penn-Mass du Cap-de-la-Madeleine, sous la présidence du gouverneur général, M. John W. Korcz.

Les concurrents sont : MM. Fernand Alarie, Paul Beaumier, Gilles Bellemare, Fernand Campbell, Robert Careau, Camille David, André Guillet, Jean Labrecque, Raymond Lamarche et Marc Lamontagne. Trois de ces dix candidats seront choisis par un jury pour prendre part à la finale du concours.

La soirée sera complétée par un programme spécial préparé par le comité de l'éducation du club.

LA PRESSE No 1 subit son premier revers au curling

TROIS-RIVIERES. — L'équipe de Kid Martel de LA PRESSE a subi dimanche matin sa première défaite en sept parties dans la ligue de curling des journalistes de Trois-Rivières.

En effet, le Nouvelliste de Ben Roy a eu raison de LA PRESSE par 7-5 au cours d'un match enlevant au possible. Le skip René Picard et le Lead Henri Cloutier manquaient sur l'équipe de LA PRESSE.

Dans les autres rencontres, nous avons constaté le manque de sérieux de plusieurs équipes du fait que trois joutes ont été gagnées par défaut. Le Nouvelliste no. 2 a gagné 4-0 contre CKTM-TV, LA PRESSE no. 3 a gagné par 4-0 contre CKTR no. 1 et le Bien Public 4-0 contre CKTR no. 2.

Ces défaites pourraient bien être coûteuses à des équipes favorites comme CKTR de Lefty Boisvert, CKTM-TV de Yvan Lafontaine et CKTR de Camille LeBon de même que CHLN d'André Tourigny.

Flin-Flon pense déjà à la course de canots de l'été

SHAWINIGAN. — Les organisateurs du tournoi annuel de la truite à Flin-Flon, Man., viennent de faire parvenir aux journaux de Shawinigan un communiqué annonçant l'événement qui aura lieu cette année les 29 et 30 juin et 1er et 2 juillet. Les organisateurs de ce tournoi patronnent une course de canots à laquelle fut déjà représentée la ville de Shawinigan. Cette région envoie depuis deux ans des représentants à la fameuse classique internationale de canots disputée tous les ans sur la rivière St-Maurice, au début de septembre.

Le club nautique de Shawinigan entretient des relations étroites avec les organisateurs de ce festival annuel de la région de Flin-Flon. C'est lui d'ailleurs qui a délégué à quelques reprises des représentants de la ville de Shawinigan. Ce qui en retour nous avait valu la présence parmi nous d'équipes composées d'Indiens pour les classiques de 1959 et 1960.

Latour remporte le bonspiel de la C.I.F.

TROIS-RIVIERES. — Le bonspiel annuel des employés de la Canada Iron Foundries, disputé samedi sur les glaces du club Laviolette, a été remporté par l'équipe Latour, dans la joute principale de la finale contre celle de Pelland.

Pour atteindre cette finale, les équipes Latour et Pelland ont dû éliminer celles de Bain et de Foliot respectivement dans les semi-finales.

Dans le Consolation, le groupe de B. Roy a gagné en finale contre l'équipe de Linteau.

Roy avait éliminé Woodhall et Linteau Falardeau dans les semi-finales.

Les premières pierres ont été lancées par M. Del Dugré, donateur du trophée de championnat, et M. Roger Landry, président de l'Union des Employés de la C.I.F.

Une église réformée

(PC) — Le premier groupe de presbytériens au Canada se constitua à Québec vers 1786.

Le hockey amateur est en prédominance en Europe

TROIS-RIVIERES. — "L'amateurisme dans les pays d'Europe domine le hockey, parce qu'il n'y a plus de ligues organisées et ainsi les joueurs ne sont pas à salaire fixe", a déclaré M. Bob Lebel, lors d'une conférence de presse accordée aux journalistes de Trois-Rivières, dimanche après-midi au Colisée.

M. Lebel, président de la Fédération internationale de hockey sur glace et vice-président de la CAHA, organisme qui régit le hockey amateur au Canada, a profité de l'occasion pour répondre à toutes les questions posées.

Ainsi, nous avons appris d'intéressants faits saillants sur l'organisation d'une équipe de hockey, qui doit participer aux Jeux Olympiques ou aux championnats mondiaux, le système d'arbitres dans ces concours, la suprématie du Canada dans ce domaine, etc....

M. Lebel a refusé plusieurs questions osées des journalistes, surtout concernant la puissance des clubs européens à comparer avec ceux du Canada. Il nous a avoué que l'Europe joue de mieux en mieux, mais que les meilleures équipes ont encore plusieurs années devant elles avant d'être en mesure d'affronter les clubs professionnels canadiens.

Ne pas oublier, dit-il, que 600 joueurs canadiens évoluent maintenant chez les professionnels, au Canada ou aux Etats-Unis. Ce sont là les joueurs-clé du hockey.

Organisation

Habituellement, le champion de la coupe Allan est délégué comme représentant de notre pays. Mais il peut être attribué au finaliste, si la question d'argent vient en cause.

Le Canada a le droit d'avoir 18 joueurs, 16 avants et défenses et deux cerbères. Le coût des dépenses est défrayé en partie par CAHA et en partie par le club qui reçoit. Environ $8,000 sont consacrés aux joutes hors-concours, disputées avant les rencontres du tournoi mondial.

Il en coûte environ $25,000 pour envoyer une équipe canadienne en Europe. Il y a quelques années, le club du Canada devait jouer 23 à 24 joutes avant d'affronter les adversaires dans le concours international, tout cela en six semaines.

Maintenant, il ne joue que 17 joutes, ce qui aide grandement à mieux connaître le calibre de jeu déployé par les Européens, étudier aussi les glaces, la température et l'atmosphère.

Quand le Canada manque de joueurs pour compléter son équipe, la CAHA se voit alors avisée de trouver ceux qui manquent. Ainsi les Smokers, de Trail, auront cette année McLeod, un ancien joueur de centre des Rangers, de New York, le jeune Cyr, de l'organisation du Canadien, et quelques autres athlètes empruntés aux autres équipes.

Les joueurs

Les joueurs du club Canadien ne reçoivent aucun salaire, mais comme ils travaillent pour une compagnie ou industrie, et qu'ils reçoivent un congé avec paye de quelques semaines, le club se doit alors de dédommager le joueur en envoyant soit à son épouse ou à sa mère un montant d'argent hebdomadaire pour les autres semaines que les joueurs ne reçoivent pas de salaire.

Les arbitres

Les arbitres choisis pour les joutes des Jeux olympiques ou des championnats mondiaux doivent payer toutes leurs dépenses. C'est un honneur que de diriger une joute de hockey en Europe.

Cette année, et cela pour l'une des rares fois, il y aura des arbitres de l'Amérique du Nord, qui dirigeront les joutes disputées en Suisse. Ce sont Barry, des Etats-Unis, et Hub McLean, un arbitre d'Ontario, celui qui a déjà eu un démêlé avec Maurice Richard.

M. Bob Lebel, qui nous fait honneur par son poste de président de la Fédération internationale de hockey sur glace, est un connaisseur émérite en ce qui concerne l'amateurisme et toute l'organisation du hockey dans les tournois mondiaux.

En terminant, M. Lebel a tenu à souligner l'effort de la CAHA et la QAHA pour tenir à un niveau supérieur le hockey amateur au pays. Les plaintes sont nombreuses, mais rarement on donne le crédit à des réalisations gigantesques réalisées dans ce sport national des Canadiens.



BOB LEBEL VISITE LES SPORTIFS TRIFLUVIENS — Hier après-midi, lors de la clôture de la semaine des ligues de hockey mineures au Canada, M. Bob Lebel, président de la Fédération internationale de hockey sur glace et vice-président de la C.A.H.A. a rendu visite aux sportifs trifluviens. En plus de mettre la rondelle au jeu à l'ouverture de la joute Montréal-Nord-Reds, il a donné une conférence de presse. Sur cette photo, nous voyons de gauche à droite, MM. Georges Rancourt, vice-président de la Q.A.H.A. dans notre district, Alex McKiller, président de la ligue Métropolitaine junior et président du comité des arbitres de la Q.A.H.A., l'échevin Antoine Gauthier, M. Bob Lebel, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, M. Clyde McCarthy, président de la Q.A.H.A., Adélard Del Dugré, gérant général des Lions et des Reds ainsi que Alex Michaud, président du comité des sports de Trois-Rivières.

Qui dit qualité, dit Rambler...
Qui dit valeur, dit Rambler
et maintenant,

QUI DIT DAOUST AUTOMOBILE Inc.
dit Rambler

La société American Motors est fière d'annoncer la nomination d'un nouveau membre de sa famille toujours croissante de dépositaires. Il s'agit d'une maison exceptionnellement bien qualifiée pour répondre à tous vos besoins en automobile.

Dès aujourd'hui, allez y voir la seule série complète de voitures compactes au Canada. Choisissez le modèle conçu pour votre goût et votre budget.

Lorsque vous suivez le courant qui vous porte vers la Rambler, vous obtenez la valeur qui provient d'une avance de 9 ans d'expérience en voitures compactes... la qualité appuyée par une feuille de route de 35 milliards de milles. Et vous achetez en toute confiance puisque vous savez que votre Rambler conserve mieux sa valeur que toute autre voiture nord-américaine.

Mais allez examiner vous-même la Rambler. Demandez au vendeur de vous parler des caractéristiques exclusives, telles que le moteur d'aluminium coulé sous pression... le silencieux recouvert de céramique... le plafond en fibre de verre... le traitement anti-rouille par immersion complète, en plus d'une foule d'avantages aux points de vue économie et style. Tous font, de la Rambler, votre choix le plus judicieux en '61. RAMBLER — LA VOITURE COMPACTE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES!

Les caractéristiques mentionnées plus haut sont "équipement régulier" sans supplément chez certains modèles Rambler.

DAOUST AUTOMOBILE INC.

16, Rabastalière, St-Bruno, Qué. Tél. : OL. 3-2500

Visitez Daoust Automobile Inc. bientôt. On est en mesure de répondre à tous vos besoins.



RAMBLER AMERICAN *offerte en 13 modèles*



RAMBLER CLASSIC *offerte en 14 modèles*



AMBASSADOR PAR RAMBLER *offerte en 6 modèles*



RAMBLER METROPOLITAN 1500

Rambler
Le nouveau standard mondial de l'excellence
PRODUITS DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
6056P

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

A Lac-Mégantic

La construction du nouvel hôtel de ville commence

LAC-MEGANTIC. — Lors de sa dernière assemblée spéciale, d'hier soir, le conseil municipal de Lac-Mégantic a donné sa décision finale, en approuvant les plans du nouvel hôtel de ville. Les plans ainsi approuvés démontrent l'utilisation et la location du terrain, afin de situer ce nouvel immeuble, en harmonisation avec les futures constructions, qui y seront érigées, soit l'aréna, la salle de quilles et le gymnase. Les travaux d'excavation doivent débuter au cours de la semaine.

A la même assemblée spéciale, le conseil municipal a fait l'achat d'un nouveau compresseur de la Canadian Ingersoll-Rand au prix de $5,264. Cette machine remplacera un vieux compresseur désormais inutilisable à cause de ses longues années de services et irréparable, vu l'impossibilité de trouver des pièces.

M. Alfred St-Laurent, surintendant du service de l'électricité, s'est vu accorder une augmentation de salaire pour ses bons services rendus à la ville. A la suite d'un voyage auprès des autorités de la compagnie Shawinigan Water and Power, et des représentations de M. St-Laurent, la ville bénéficiera d'un adoucissement des taux de l'électricité pour une période de quatre mois.

A cause du bas niveau du lac, et par conséquent du peu de production d'énergie par la ville, cette dernière doit acheter durant la saison d'hiver un surplus d'énergie de la Shawinigan, ce qui aurait représenté un excédent d'environ $20,000, pour la saison d'hiver. Les démarches de M. St-Laurent ont été fructueuses au point d'économiser à la ville cet excédent de $20,000, prévu au contrat se terminant le 1er septembre 1961.

Marathon de natation à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Dans les premières épreuves du marathon de natation des adultes, à la piscine du séminaire, Gilles Gendron, le champion des dernières années, a parcouru une distance de 650 verges pour ainsi démontrer qu'il n'avait rien perdu de sa rapidité.

Les deux autres concurrents d'hier, Wilfrid Descoteaux et Robert Roy, ont parcouru des longueurs respectives de 500 verges et de 461 et deux tiers. Il s'agit d'épreuves de 10 minutes.

Le marathon se poursuivra vendredi prochain à partir de 9 h. Les autres inscriptions reçues à date sont celles de Jacques Lanctôt, André Gendreau, Richard Cloutier, Michel Rivard, Jean Rivard et d'Alton Simpson.

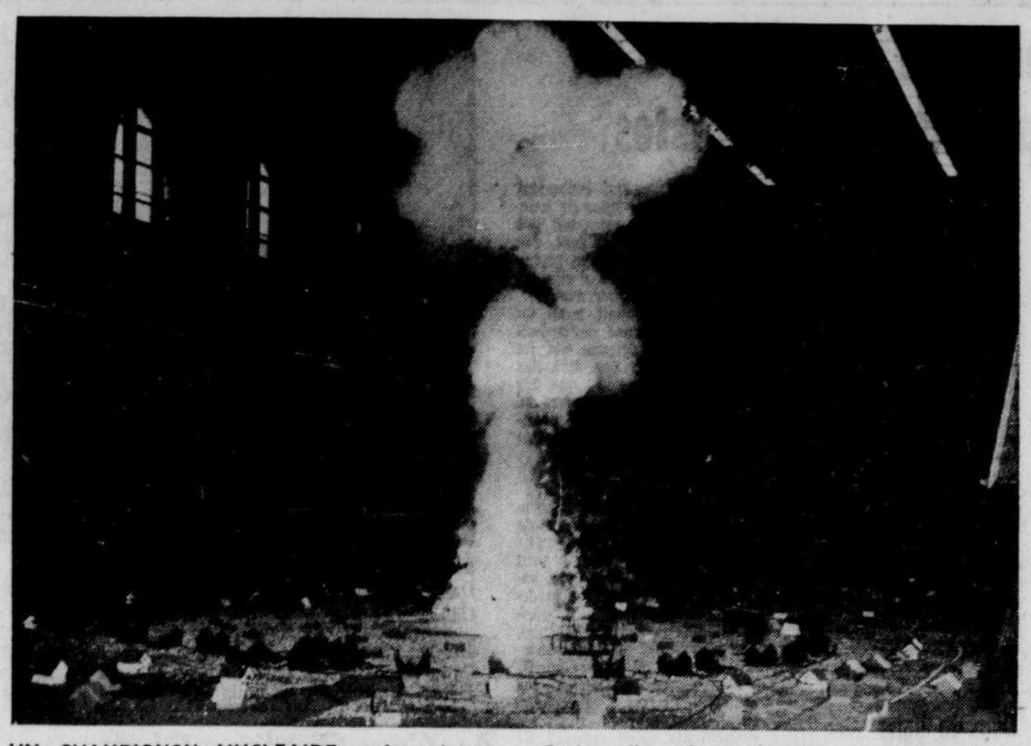
Même si la température de la piscine n'est pas celle d'un salon, il est à remarquer que le public est le bienvenu pour les épreuves du marathon. Il n'a qu'à se présenter au 206 Frontenac.

Poste à remplir à l'université

SHERBROOKE. — Plusieurs candidatures ont été posées pour succéder à M. Gustave Lafontaine, chef du secrétariat de l'Université de Sherbrooke. Selon un membre haut placé du conseil d'administration, au moins sept personnes ont jusqu'ici manifesté l'intention d'occuper le poste vacant.

Le successeur de M. Lafontaine sera tout probablement désigné dans une dizaine de jours, après que le conseil d'administration aura étudié le cas de chacun des candidats.

Entre temps, M. Lafontaine est entré au service de la commission scolaire catholique de Sherbrooke, en remplacement de M. Majella Vigneault, qui a démissionné dernièrement.



UN CHAMPIGNON NUCLEAIRE seulement en apparence, mais qui n'en a pas moins impressionné les militaires et civils présents à l'exercice Surtan, dimanche après-midi, au manège de la rue Belvédère, à Sherbrooke.

L'exercice "Surtan" a montré ce que serait une attaque atomique

SHERBROOKE — Avec un réalisme dépassant l'échelle réduite des maquettes utilisées, la ville de Sherbrooke est entrée hier après-midi dans une zone d'attaque atomique.

Officiers et sous-officiers des unités militaires de la région, de même que des représentants des autorités municipales de la ville de Sherbrooke, des services de la police et des incendies, ainsi que de divers corps publics et clubs sociaux, ont assisté à l'exercice "Surtan", présenté au manège des Fusiliers de Sherbrooke, rue Belvédère.

Organisé par le quartier général du 9e groupe de milice et mené en partie par le secteur sherbrookois du personnel d'instruction de la région militaire du Québec, l'exercice "Surtan" illustrait de façon dramatique les résultats renversants d'explosions atomiques ou nucléaires.

Tous les Cantons de l'Est se ressentiraient de l'explosion d'une bombe lâchée à quelque 125 milles de Sherbrooke, vraisemblablement dans la région de Montréal. A sa grande satisfaction, l'assistance a appris qu'une organisation adéquate constituait le seul espoir pour la population d'échapper à la calamité.

Les explications qui ont suivi sur le rôle de l'armée et de la milice, de concert avec les autorités civiles, ont été présentées avec une telle insistance et un tel réalisme centrés sur la survivance que tous les témoins de la démonstration se sont retrouvés pris au jeu.

Le lt-colonel André Langlais, du quartier général du 9e groupe de milice, a souhaité la bienvenue à l'assistance. Puis le major Lucien Sanschagrin, conseiller militaire de l'armée active auprès du quartier général du 9e groupe de milice, a résumé les événements qui seraient soulignés dans cette démonstration qu'il a appelée "exercice de maquettes sur plancher".

La première des quatre phases de l'exercice a duré 40 minutes. On y a décrit la constitution d'une colonne mobile de support, reproduit en miniature une explosion nucléaire sur la ville qui s'étendait à échelle réduite sur le vaste plancher du manège. Après l'explosion, la maquette montrait même les dommages. Un résumé du major Sanschagrin a conclu cette première phase.

D'une durée égale à la première, la deuxième phase a été consacrée à l'explication de l'organisation d'une colonne, l'accent étant surtout mis sur la collaboration civile.

La troisième phase a montré une demi-heure durant les diverses utilisations d'une colonne mobile de support.

Enfin, la quatrième phase a consisté en illustrations sur écran des dangers de retombées radioactives. Ces projections ont été suivies d'une période de discussion.

Le réalisme ingénieux de la démonstration est dû à l'habileté du sergent d'état-major L. K. O'Murtagh, du service d'instruction.

Son arsenal comprenait de la poudre à canon, du magnésium brut et une forte quantité de poudre explosive. Pour accroître le réalisme, le sergent O'Murtagh avait utilisé en outre un enregistrement de la sirène du camion-échelle du service des incendies de Sherbrooke.

Le Dr Louis Gagnon rend un verdict de mort accidentelle

SHERBROOKE. — Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle en marge de l'accident qui a coûté la vie à deux automobilistes, mardi, près de Coaticook.

L'enquête s'est déroulée samedi matin, au bureau de la Sûreté provinciale à Sherbrooke, sous la présidence du Dr Louis Gagnon, coroner du district.

Les deux victimes étaient MM. Arthur Pelletier et Elie-Ange Picard. Elles avaient trouvé la mort dans la collision de leur automobile avec une camionnette conduite par M. Lorne Butler, de Lennoxville.

L'accident s'était produit sur une chaussée sèche, à la sortie d'une courbe, sur la route no 22, entre Coaticook et Compton.

M. Pelletier habitait Sherbrooke et M. Picard était originaire de Monson, Maine.

Nom français réclamé pour l'aéroport de Sherbrooke

SHERBROOKE. — M. Robert Grégoire, Ing.p., président sortant de charge de l'Association des anciens de l'Ecole supérieure de Sherbrooke, a lancé hier soir un appel à tous les membres de l'association pour qu'ils soutiennent toute campagne d'opinion visant à doter d'un nom français le nouvel aéroport de Sherbrooke.

Parlant à l'issue du banquet clôturant une demi-journée d'activités en commun de quelques 80 anciens de cette institution, le président a également encouragé une plus grande participation à la campagne de l'aide aux étudiants.

Pour sa part, le R.F. Honoré, S.C., a fait une brève revue des activités de l'année écoulée, insistant surtout sur la collaboration à l'aide aux étudiants, la participation à la fraternité, à la fédération et à la confédération des amicales du Sacré-Coeur, et au festival annuel des autant d'années passées en dehors de l'institution.

Ce qui veut dire que si un écoliers.

Le R.F. Léandre, provincial des Frères du Sacré-Coeur, a aussi pris la parole pour regretter le contenu du nouveau programme général des études. Il a souhaité que ce programme, parce qu'il ne menait à rien, soit réformé le plus tôt possible.

$1 par année

Au sujet de l'Aide aux étudiants Inc., le président Robert Bergeron a demandé à chacun des anciens de souscrire $1 pour ancien est sorti de l'école depuis cinq ans, il devra souscrire $5. De cette façon, d'ajouter le président, on aura la plus belle collaboration possible à une oeuvre aussi bienfaisante. Après la dixième année, un montant de $10 par an serait exigé.

M. Grégoire a dit que les anciens de l'Ecole supérieure de Sherbrooke se devaient de continuer l'oeuvre de R. F. Théode et de Louis-F. Codère. Il a remercié ceux qui l'an dernier avaient donné un coup de main aux solliciteurs de la campagne du Prêt d'honneur.

Le R. F. Léandre

Abordant le problème de l'éducation, le supérieur des frères du Sacré-Coeur a dit que l'effervescence des esprits qui prévalait actuellement était un signe de progrès et d'avancement.

Après avoir énuméré des centres d'intérêt comme le projet des Jésuites, les livres du frère Untel, les campagnes du bilinguisme, le frère Léandre a demandé à ses auditeurs de prêter attention, de constituer une opinion publique et de donner franchement leur opinion.

Il avait auparavant démontré tout l'intérêt qu'il portait aux anciens et aux étudiants actuels de l'école supérieure. C'est M. Marcel Bureau qui agissait comme animateur .

Rumeurs d'opposition probable

"Si l'on est prêt à de plus grands sacrifices, que l'on vienne prendre notre place"

-- Le maire Armand Nadeau

SHERBROOKE. (J. L.) — Invité, à son retour de vacances en Floride, à commenter les rumeurs de la formation d'une opposition, organisée au conseil municipal de Sherbrooke, le maire Armand Nadeau a déclaré que le champ était ouvert à tous ceux qui sont prêts à consentir des sacrifices plus grands que ceux acceptés par les hommes publics actuels.

"La population est absolument maitresse de ses destinées, de continuer le premier magistrat. Que ce soit au palier fédéral, provincial ou municipal, il est toujours impossible de contenter en entier le public. Quant à la possibilité plus précise de l'organisation d'une opposition en quelque sorte officielle à Sherbrooke, elle me laisse absolument indifférent."

La rumeur, qui circulait depuis quelques jours, voulait que le maire et les échevins sortant cette année aient à faire face à des candidats appuyés par une sorte de ligue d'action civique.

Une personne influente, qui a exprimé le désir de ne pas révéler son identité pour le moment, a déclaré avoir été approchée par un groupe de citoyens désireux de former un parti politique municipal.

Les élections municipales doivent avoir lieu en octobre.

Les proprios

M. Joseph-A. Fortier a déclaré ne rien savoir d'autre de la rumeur que ce qui est dit en ville et que la Ligue des propriétaires n'a pas été approchée officiellement par le parti en formation.

Le président a ajouté que les proprios n'avaient pas encore étudié la possibilité de fournir un appui de groupe au mouvement qui se dessinerait. Il a cependant reconnu que plusieurs citoyens lui ont demandé pourquoi la ligue, qui s'occupe des affaires municipales, ne s'occupe pas aussi d'élections.

La ligue a déjà tenté un essai en ce domaine, en 1954, avant la présidence de M. Fortier. Elle avait placé des candidats dans chacun des quartiers en en jeu et chacun avait essuyé la défaite.

M. Fortier avait assumé la présidence en ne cachant pas son intention bien arrêtée de ne pas renouveler cette tentative. Pour l'instant, dit-il, lui et la ligue se contentent de garder l'oeil ouvert.

Au terrain de l'Exposition

Une mise au point concernant la solidité de la grande estrade

SHERBROOKE. — L'ingénieur Bertrand, parlant au nom de la firme Bertrand et Charron, deux ingénieurs conseils de Sherbrooke, qui a été demandée àé inspecter la grande estrade du terrain de l'exposition, de Sherbrooke, pour en attester la solidité qui avait été mise en doute par l'inspecteur provincial Aimé Biron, nous communiquait aujourd'hui même une mise au point qui corrigeait en quelque sorte une déclaration faite par un membre du club de courses de Sherbrooke. Nous donnons ici intégralement ses paroles, qu'il nous dictait lui-même.

"Après la visite des lieux, nous avons constaté certaines défectuosités apparentes. Cependant, seule une étude approfondie de la charpente et des fondations pourront déterminer les conditions de la grande estrade, et que cette étude ne pourra être faite économiquement avant le mois d'avril, les matériaux et le sol étant gelés.

"Par conséquent, aucune conclusion quant à l'état de la grande estrade dans son ensemble n'a été apportée par les ingénieurs pour la bonne raison que l'étude approfondie n'aura lieu qu'au mois d'avril comme il a déjà été écrit".

Succès de la revue de modes écolières

SHERBROOKE. — Un défilé de mode "la garde-robe de l'écolière" sous le patronage de l'amicale du Mont-Notre-Dame, présenté samedi au Mont-Notre-Dame, a remporté un vif succès.

En effet, quelque 250 personnes ont assisté à ce premier thé-revue mode dont l'ensemble de la collection présentée par des jeunes élèves du Mont, offrait un cachet des plus inattendu et agréable.

Les commentaires étaient donnés en anglais par Mlle Carol Clifford et en français par Mlle Andrée Lapointe.

Parmi les numéros les plus appréciés, une robe de fête enfantine mauve intitulée "princesse à l'ombrelle", portée avec un charme tout exquis par la jeune Anne Cloutier. La jupe brodée de points de croix et de marguerites blanches, dessinée tout spécialement pour la jeune fillette, offrait une composition très originale avec la petite ombrelle mauve à broderies blanches.

Deux jeunes demoiselles, Margaret Cordeau et Hélène Trépanier, ont modelé avec beaucoup de grâce un manteau identique en plaid beige et bleu pour la fillette et l'adolescente. Les grands couturiers avaient fait un rappel à la ligne princesse, qui sied toujours si bien à tous les âges de la petite fille.

Les deux-pièces toujours si pratiques, étaient de coupe droite en lainage, tantôt en plaid ou pied de poule. Mlles Suzanne Raymond et Nancy Davy ont été vivement applaudies quand elles ont présenté pour les âges sept et 14 ans, un tailleur tout laine en plaid à revers croisés. La jupe à plis ample était infroissable.

Vingt numéros ont été présentés par les élèves du cours primaire et secondaire. Cette initiative, de très bon goût, méritera certes d'être renouvelée les années à venir.

Cinéma

ASBESTOS
Cinéma d'Asbestos: Marchands de filles; L'homme.

COATICOOK
Théâtre Opéra: Soupçons; Les Anches meurent aussi.

LAC-MEGANTIC
Théâtre Bilou: Le bal des maudits.

MAGOG
Théâtre Centre: Une fille très avertie; Maigret.
Théâtre Magog: The Young Philadelphians; Westbound.

RICHMOND
Théâtre Myra: Why Must I Die; Fury in Paradise.

WINDSOR
Théâtre Loma: Cette terre est mienne; Je défends mon amour.

SHERBROOKE
Cinéma de Paris: Trois jours à vivre; Le tombeur.
Théâtre Premier: House of Numbers; Adam and Eve-City; Across the River.
Théâtre Rex: Le sang du vampire; Un pigeon qui pige; Geneviève de Brabant.
Théâtre Granada: Robinson le triporteur; Le saint mène la danse.

Selon la Fraternité:

M. A. Laramée serait passé à l'intimidation directe

par **Jules LAGUE**

SHERBROOKE. — La Commission des Relations Ouvrières du Québec ne manquera pas de plaintes en provenance du local 157 de la Fraternité des employés de chemins de fer et autres transports (CTC).

Au moment où ces lignes paraissent, une deuxième est en route protestant contre l'intimidation à laquelle les entreprises de transport Laramée se seraient livrées au cours des derniers jours auprès des chauffeurs d'autobus groupés dans le local. La semaine dernière le Conseil du Travail de Sherbrooke et du district avait voté son appui à la plainte transmise par le local 157 de la CRO relativement à l'application de règlements discriminatoires et d'une sévérité excessive, ainsi qu'aux congédiements qui en avaient écoulé.

Mais les chauffeurs syndiqués trouvent que leur employeur est passé, en fin de semaine, à l'intimidation directe. Cette campagne d'intimidation aurait connu son couronnement hier soir, dans un souper offert à l'hôtel King George par M. Alphonse Laramée à une quinzaine d'employés qui se seraient rendus à des représentations pour enfin signer une demande d'annulation du syndicat. Une communication par téléphone a confirmé la tenue de ces agapes.

Il en faudrait cependant davantage pour refroidir l'ardeur syndicale des membres qui ont lutté des mois pour établir le local 157. Ils soutiennent que leurs effectifs ne sont pratiquement pas entamés. L'employeur, disent-ils, a recueilli ses signatures parmi de nouveaux employés.

Ceux-ci n'ayant pas eu voix au scrutin qui avait choisi la fraternité comme agent négociateur, les syndiqués estiment que leurs signatures ne sauraient même pas être considérées par le gouvernement. Les autres signatures proviendraient de vieux employés qui avaient déjà voté contre la fraternité.

En fin de compte, très peu de syndiqués auraient cédé aux pressions de l'employeur, que au local 157 on qualifie de "sucrées" ou "effrayantes et salées".

Les chauffeurs s'indignent du fait que la partie patronale viole, pour fins anti-syndicales, des dispositions que la fraternité considère comme sacrées lorsqu'il s'agit d'organisations syndicales, c'est-à-dire la sollicitation à l'ouvrage et dans les locaux de l'entreprise.

C'est ainsi que des chauffeurs auraient été mandés en plein ouvrage de se rendre au bureau de M. Laramée pour un "entretien".

Cet entretien pour le syndicat, se résume à du pur chantage sous le couvert du rétablissement d'un paternalisme amical.

Le chauffeur se verrait invité à signer pour ramener les choses "comme avant" (avant l'installation du syndicat). "On pourrait alors s'entendre" et disparaîtrait le système de démérite qui met les nerfs des chauffeurs à rude épreuve et qui fait l'objet de la première plainte. La perte de 60 points entraine le renvoi.

Au syndicat, on affirme carrément qu'il s'agit d'une manoeuvre anti-syndicale non déguisée. M. Laramée, dit-on, répète à qui veut l'entendre, que le système de démérite a dû être instauré à cause du syndicat et même, il ne se serait pas caché pour confier à certains qu'il avait appliqué ce système pour se débarrasser du syndicat.

Les syndiqués se disent confiants malgré tout. La manoeuvre leur rappelle leur première tentative d'organisation en 1954. Mais ils disent avoir pris de l'expérience depuis.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



QUELQUES-UNES DES PIECES de la collection de modes étudiantes présentées samedi au Mont Notre-Dame.

Les As de l'Est, ayant triomphé du Manoir 5 à 1, sont remontés en tête

SHERBROOKE. — La course au championnat de la Ligue commerciale de Sherbrooke devient de plus en plus serrée. Les deux joutes de la fin de semaine ont vu les clubs du bas du tableau infliger des revers aux clubs mieux placés. Il en résulte que trois équipes se partagent aujourd'hui le fauteuil du leader, tandis que le Sherbrooke Express et Garnier, les deux "lanternes rouges", ne sont qu'à un seul point du sommet.

Dans une des joutes, les As de l'Est ont triomphé du Manoir avec la plus grande facilité, 5-1, et ont repris la première place dans le classement de la ligue du président Fernand Desrochers.

Jean-Claude Denault et Maurice Bouchard ont conduit l'attaque des As avec chacun deux buts. Jutras a enfilé le troisième but.

Hervé Côté, le meilleur pointeur de la ligue, a évité le blanchissage au Manoir avec un filet vers la fin du match.

Sommaire

Première période

1—As, J.-C. Denault (L. Denault et R. Jutras) 12.01
2—As, Bouchard 15.07
Punition : Raymond 18.05.

Deuxième période

3—As, Jutras (Guillemette et Provencher) 9.18
4—As, Bouchard (Desruisseaux) 14.01
Punitions : Bérard 6.39, R. Jutras 15.07, Desruisseaux et L'Heureux (mineures et majeures) 18.15.

Troisième période

5—As, Denault (R. Jutras) 4.11
6—Manoir, Côté 15.13
Punitions : F. Jutras et R. Couture (majeures) 18.07.

Succès du Garnier

Jean-Paul Pépin a fait un brillant retour au jeu et a contribué à la victoire de 4-1 du St-Charles Garnier aux dépens du Sherbrooke Express.

Les vainqueurs ont compté quatre buts sans riposte pour s'assurer un résultat relativement facile. Le but du Sherbrooke Express a été réussi vers la fin de la rencontre par Guillemette.

Deslauriers, Lemieux, J.-C. Ruel et Jean-Paul Pépin ont enregistré dans l'ordre les buts du Garnier.

Première période

1—Garnier : Deslauriers, (Pépin) 18.55
Punitions : Larochelle, 6.00 ; Guillement, 10.55.

Deuxième période

2—Lemieux, (Gagné) 13.30
3—Garnier : J.-C. Ruel, (Doyon, Royer) 18.45
Punitions : Nault, 14.45 ; G. Ruel, 17.05; Guillemette, 18.00.

Troisième période

4—Garnier : Pépin, 6.18
5—Sherb. Express : Guillemette, (Nault, Dussault) 13.00
Punitions : Desbiens, 2.05 ; Dussault, 6.15 ; Côté, 17.12.

20e anniversaire des Lacordaire à Magog

MAGOG. — Dimanche prochain aura lieu à Magog une réunion inter-cercles Lacordaire, à la salle St-Jean-Bosco, à l'occasion du 20e anniversaire d'activité de ce mouvement.

Le 5 février marquera également le 50e anniversaire de fondation du mouvement. L'année 1961 est une année importante pour les Lacordaire et spécialement ceux de Magog. Au cours de l'année, on remettra des décorations aux pionniers du mouvement.

M. et Mme Eugène Ducharme seront honorés dimanche. M. Lucien Richard, animateur du forum Matt Talbot, de Montréal, sera présent, ainsi que d'autres personnes faisant partie de son forum .

L'abbé Emery Picard, de la Providence, apôtre du mouvement, a déclaré que le public sera intéressé par le témoignage que ces invités donneront. "C'est ainsi que se fait une éducation, qui procure, par conséquence, une intelligence plus vive de l'alcoolisme et une meilleure compréhension à l'égard des victimes de l'alcool.

M. Bertrand Boutin est l'homme du mois

PRINCEVILLE. — M. Bertrand Boutin a été choisi comme le Jeune commerce du mois à Princeville, en appréciation du travail qu'il a accompli à la direction du comité des manifestations des fêtes. Agé de 31 ans, le titulaire est marié et père de 2 enfants. Originaire de La Sarre, il demeure à Princeville depuis près de 3 ans et il est à l'emploi du CNR comme télégraphiste depuis 10 ans.

M. P. Sylvestre président des anciens "E.S."

SHERBROOKE. — M. Pierre Sylvestre, de Sherbrooke, a été élu hier soir président de l'Association des anciens de l'Ecole supérieure de Sherbrooke. Il succède à M. Robert Grégoire, ing. p., président sortant de charge, qui devient ainsi président honoraire.

M. Jean-Marie Beaudoin a été élu vice-président, M. André Dufresne, secrétaire, tandis que M. Jacques Montour a gardé le poste de trésorier.

Les cinq conseillers sont MM. Luc Lamoureux, Gilles Trudeau, Jacques Hamel, Camille Ouellet et Guy Giguère.

32 équipes inscrites au bonspiel de Beebe

BEEBE. — Le sixième bonspiel inter-clubs masculin, depuis la fondation du club de curling des villes-frontières, a débuté hier après-midi alors que 32 équipes se disputent le trophée McIntosh pour les vainqueurs et le trophée Dow pour le prix de consolation.

Des 32 équipes inscrites à ce bonspiel, qui se terminera le samedi 5 février, 10 seulement viennent des villes-frontières, trois de Magog, une de Granby, une de Danville, huit de Sherbrooke, une de Windsor, quatre de North Hatley, trois de Lennoxville et une de Sutton.

Le bonspiel est sous la surveillance des organisateurs des compétitions inter-clubs, MM. Roger Pellerin et Alfred Bédard.

A la demande de l'AGEUS

Trois organismes collaboreront en 1961 pour les prêts aux étudiants

SHERBROOKE. — La campagne annuelle du Prêt aux étudiants du diocèse de Sherbrooke sera menée cette année par la participation conjointe des étudiants universitaires, de la société St-Jean-Baptiste et de l'Aide aux Etudiants Inc.

Tel serait le résultat de pourparlers entretenus depuis quelque temps entre un comité spécial de l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke et les deux autres organismes ci-haut mentionnés.

L'idée d'une participation à trois aurait pris naissance chez les étudiants eux-mêmes et les démarches en ce sens auraient été amorcées par le conseil des étudiants sur la recommandation du Journal des étudiants et du comité de l'éducation de l'AGEUS.

Au début de l'année, une enquête faite chez les étudiants avait révélé qu'au moins 50 pour cent d'entre eux enregistraient des déficits annuels de l'ordre de $400. Par ailleurs, des organismes comme la SSJB et l'aide aux Etudiants Inc. ne suffiraient pas à la tâche, si on en juge par le nombre élevé des demandes refusées pour cause d'insuffisance de fonds.

Une sortie massive

A l'exemple des étudiants de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, l'idée a alors été émise de lancer les étudiants de Sherbrooke dans la mêlée et de faire une grande sortie dans les rues.

Avec ce système, il serait tout d'abord possible d'augmenter les recettes de la campagne. Cela nécessiterait aussi de la part des étudiants une plus grande prise de conscience de leurs problèmes.

En dernier lieu, le fait que trois organismes différents travaillent à la même cause ne manquaient pas d'influencer le public et ce serait un bon stimulant pour ceux qui ne voient pas encore toute l'ampleur du problème universitaire.

Compensation

Pour compenser les énergies déployées, l'aide aux étudiants aurait consenti à verser à l'Association générale des étudiants l'excédent en argent du montant qui serait normalement recueilli, compte tenu de la courbe des années dernières.

Avec le montant excédentaire, l'AGEUS pourra créer un fonds de dépannage pour les étudiants qui veulent emprunter à court terme. Il se peut aussi que ces fonds supplémentaires servent à mettre sur pied un service de prêts pour les étudiants qui ne sont pas finissants dans l'une des écoles supérieures du diocèse.

A ce moment, on compléterait l'oeuvre effectuée par l'Aide aux étudiants Inc. et par la Société St-Jean-Baptiste. Le premier organisme ne prête qu'aux finissants des écoles supérieures tandis que la SSJB a refusé l'an dernier pour $12,500 de prêts par suite d'une insuffisance de fonds.

On s'attend par ailleurs à ce que les étudiants universitaires réclament les services des étudiantes et étudiants des collèges classiques, des étudiantes infirmières et des étudiantes des écoles normales. Ceux des écoles supérieures y participent déjà, mais il est probable qu'ils se joindront cette année en plus grand nombre au mouvement d'ensemble.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Chronique sportive

Popularité de l'école de golf des "Elans"

par JEAN-LOUIS DE LESELEUC

SHERBROOKE. — "Cette école de golf d'hiver permet aux nouveaux adeptes de ce sport et aux débutants de partir sur un bon pied quand vient la saison du golf, et permet également aux golfeurs expérimentés de conserver le "swing", le bon, quand arrive le printemps."

Ainsi s'est exprimé Joe Leblanc, le "pro" du club de golf de Sherbrooke, dont les services ont été retenus une troisième année consécutive pour diriger l'école de golf, instituée par le populaire sportif Georges Massé et située au sous-sol du club des Elans, de Sherbrooke.

Cette école est très populaire et regorge d'élèves de tout calibre. Elle est ouverte tous les jours de la semaine et il n'en coûte rien pour en faire partie. Les golfeurs, tant masculins que féminins, sont plus nombreux que l'an dernier et un autre professionnel, dans la personne de Charlie Laverdière, le "pro" du club d'East Angus, a été appelé à la rescousse de Joe Leblanc, pour le seconder dans sa tâche.

Ces deux "pros" ne chôment pas et se divisent en quatre pour satisfaire aux exigences de tous les membres qui leur demandent toutes sortes de conseils.

Il nous a été donné de questionner quelques golfeurs en visitant cette école, et nous nous sommes rendus compte qu'il y avait divergence d'opinion en ce qui concerne le bien que peut apporter cette école à tout golfeur. Quelques-uns ont prétendu que le golfeur peut très bien se développer un défaut durant l'hiver et être "pris" avec au début de la prochaine saison. Mais la majorité pense le contraire et les deux "pros" ont prouvé clairement que cette école pouvait faire un bien immense à tout golfeur quel qu'il soit. "Nous sommes là pour corriger ces défauts, disait Joe Leblanc, et il a été prouvé, les années passées. Tout golfeur verra son handicap baisser plus vite au printemps s'il a bien suivi les cours d'hiver."

Les assidus de cette école sont non seulement des débutants mais aussi des joueurs expérimentés qui ne négligent rien pour une plus grande amélioration. Parmi ces derniers, nous avons remarqué Marcel Fortier, le champion du tournoi "ouvert" amateur des Cantons de l'Est 1960; Pete Gauthier, le champion du Sherbrooke Country and Gulf Club, Roger Roy et Gaston Côté, tous des joueurs de classe "A" qui ne cessent de s'améliorer et qui prennent tous les moyens à leur disposition pour ce faire. Marcel Fortier est un joueur qui vise la perfection de ce sport, et sa pratique de tous les jours lui fera certainement atteindre ce but. Son effort journalier ne peut être que couronné de succès un jour ou l'autre.

Golfeurs de Sherbrooke et de la région, n'hésitez donc pas à vous rendre à l'école de golf d'hiver du club des Elans, situé au no 240 de la rue Montréal, à Sherbrooke. Vous serez les premiers à en bénéficier, et vous demeurerez surpris des résultats quand vous frapperez la pilule "blanche" pour la première fois le printemps prochain.

Les Vics infligent une défaite de 5-1 aux Castors de Sherbrooke

GRANBY. — Les Vics de Granby ont imposé une cuisante défaite aux Castors de Sherbrooke en les écrasant au compte de 5-1, hier après-midi, dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est.

John Mentis s'est avéré l'étoile de la joute en comptant trois buts et en se méritant deux assistances pour un total de cinq points.

Cette avant-dernière joute au calendrier pour les deux clubs n'a pas affecté la position des équipes. Les Vics et les Castors se rencontreront une dernière fois à Sherbrooke jeudi soir avant le début des éliminatoires.

Granby a marqué trois points dans la dernière période même si les Castors ont eu l'avantage du jeu. Les Vics ont réussi leurs points sur des lancers de la ligne bleue.

Le cerbère des Vics, André Payette, a bloqué 27 lancers, comparativement à 16 pour André Pratte du Sherbrooke.

Le blanchissage des Castors a été évité grâce à un point de Bilodeau, un nouveau venu dans le circuit. Deux autres nouveaux joueurs s'alignaient hier pour les Castors, soit St-Cyr et Côté.

Pour Granby, Roger Picard et Guy Cabana étaient absents hier et Albert Soucy remplaçait Vincent.

Seulement sept punitions ont été décernées pendant la joute, qui s'est déroulée devant 2,000 spectateurs. Sherbrooke a écopé de quatre de ces punitions.

Sommaire

1ère période

Aucun point.
Aucune punition.

2e période

1—Granby, John Mentis (Réal Jacques et Roland Rousseau) 6.55
2—Granby, John Mentis (Russ Watson et Réal Jacques) 7.55
Punitions: Gilles Picard (Gr) 9.42, Adjutor Côté (Sh) 13.42.

3e période

3—Sherbrooke, Bilodeau (Adjutor Côté) 4.24
4—Granby, Raymond Laplante (Fernand Laliberté) 4.45
5—Granby, John Mentis (Fernand Laliberté et Roland Rousseau) 5.29
6—Granby, Russ Watson (John Mentis) 13.06
Punitions: Gilles Dubé (Sh) et Gilles Bédard (Gr) 1.29, Den Delaney (Sh) 4.55, St-Cyr (Sh) et René Yves Boudreau (Gr) 16.40.
Lancers: André Payette (Gr) 10, 8 et 9 pour un total de 17; André Pratte (Sh) 8, 5, 3 pour un total de 16.

Victoire des Braves sur les Jets, 4 à 2

RICHMOND. — Les Braves de Richmond ont disposé des Jets de Rock Island, hier après-midi, au compte de 4-2 dans une joute régulière de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

La joute a été très rude et marquée d'une bagarre entre P. Langlois, des Jets, et J.-G. Houde, du Richmond. Celui-ci a écopé de deux punitions majeures et d'une pour mauvaise conduite.

Roger Desrosiers s'est le plus distingué pour les Braves avec deux points et une assistance. G. Sawyer, le gardien de buts des Braves, s'est avéré excellent dans ses filets en arrêtant lancers après lancers.

Un total de 15 punitions ont été décernées par les arbitres Mavrehouse et Thériault dont 9 à Richmond.

Les deux mêmes équipes se rencontreront de nouveau mardi à Rock Island.

PREMIERE PERIODE

1—Richmond, G. Lampron (Y. Roy et E. Maurice) 11.26
2—Richmond, G. Houde (L. Desrosiers) 13.35
3—Richmond, R. Desrosiers (F. Bergeron et W. Crack) 13.53
4—Rock Island, C. L'Heureux (P. Langlois et R. Beaudoin) 17.25
Punition: C. L'Heureux 12.53.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Punitions: G. Desrosiers, Richmond, 9.17. G. Asselin, Richmond, 12.22. R. Desrosiers, Richmond, 13.22. J.-G. Houde, Richmond, (2 punitions de 5 minutes) 15.22. P. Langlois, Rock Island, (1 punition mineure, 1 de 5 minutes) 15.22. A. Béasse, Rock Island, 17.35. R. Desrosiers, Richmond, (2 mineures) 17.25. C. L'Heureux, Rock Island, 17.36. J.-G. Houde, 1 punition de mauvaise conduite à la suite de 2 majeures.

TROISIEME PERIODE

5—Richmond, R. Desrosiers (F. Bergeron et W. Crack) 8.25
6—Rock Island, R. Beaudoin (G. Ménard) 13.53
Punitions: A. Béasse, Rock Island, 4.30. G. Desrosiers, Richmond, 12.06.



HOCKEY MINEUR, ECOLE DE CIVISME — Les plus jeunes joueurs à s'affronter, dimanche après-midi, à l'aréna de Sherbrooke, pour la clôture de la semaine du hockey mineur, ont manifesté un esprit sportif que les dirigeants souhaitent ne pas leur voir perdre à mesure qu'ils monteront de circuits.

Clôture de la semaine du hockey mineur à Sherbrooke

SHERBROOKE. — La semaine du hockey mineur à Sherbrooke s'est terminée par un programme de quatre joutes disputées dimanche après-midi à l'aréna de Sherbrooke.

Les deux rencontres régulières de la ligue Juvénile de Sherbrooke qui complétaient le programme de joutes d'exhibition et tout-étoiles des ligues Pee-Wee et Mosquito ont vu le St. Pat's s'assurer le championnat du circuit Juvénile.

Plusieurs personnalités civiques et sportives entouraient, lors de la mise du jeu, le vice-président Maurice Parsons, de la Quebec Minor Hockey Association.

Deux clubs mosquitos de l'école Pie X se sont livré un match nul de 0-0. Les deux gardiens de buts, Bernard Drouin, du Canadien et Marcel Dame, du Boston, ont enlevé la vedette au cours de cette rencontre.

Dans la partie d'exhibition de la ligue Pee-Wee, l'équipe de l'école Pie X a blanchi le St. Pat's 5-0. Labonté a été la vedette du Pie X avec deux buts. Masson, Lemire, et Gérald Dupré ont enregistré les autres.

Championnat juvénile

Le St. Pat's, du pilote Serge Grégoire, s'est assuré le championnat de la ligue Juvénile avec une victoire de 5-2 sur le Progress Club.

Jeff Mills a mené l'attaque des gagnants avec le tour du chapeau. Clément et Bouchard ont marqué les autres. Roselli et Lavoie ont compté pour le Progress.

Joute nulle

Les Aramis et les Optimistes ont annulé au compte de 3-3, dans l'autre partie de la ligue Juvénile disputée à l'occasion de la clôture de cette semaine du hockey mineur. Grâce à cette victoire, les Aramis sont passés en deuxième position du classement. Ils détiennent maintenant un point d'avance sur leurs adversaires d'hier après-midi.

André Boisvert a dirigé les Aramis à l'attaque en réussissant deux buts. L'autre est allé à Doyon. Pour les Optimistes, Hamel a lui aussi marqué deux buts, l'autre étant compté par Lavallière.

Chez les juniors

Les Meteors ont remporté leur deuxième championnat

ASBESTOS. — Les Meteors jrs, d'Asbestos, pilotés par Philippe Dion, se sont assurés de leur deuxième championnat de la ligue junior des Cantons de l'Est, hier après-midi, en défaisant les Jets de Drummondville, au compte de 12 à 10, dans une joute disputée au Centre récréatif.

A la suite du départ de plusieurs vedettes des Meteors jrs, plusieurs amateurs avaient formulé l'opinion que les représentants d'Asbestos dans la ligue junior des Cantons de l'Est ne seraient pas aussi puissants que l'an passé.

Cependant, l'expérience des quelques joueurs qui sont demeurés avec l'équipe au début de l'année, alliée à la fougue des jeunes, qui en étaient à leurs premières armes dans le calibre junior, ont su vaincre les obstacles et remporter victoires sur victoires pour s'assurer le championnat.

Depuis le début de la saison, les Meteors n'ont subi qu'une seule défaite aux mains des Jets de Drummonddville, lors de la joute d'ouverture en ce dernier endroit.

Pour les vainqueurs, Ratté, Beauchesne, Proulx, Boudreau et Dodier ont réussi chacun deux buts, alors que Lambert et Cantin comptaient les deux autres. Pour les Jets, Sawyer, avec trois buts, Laflamme, David et Cournoyer, avec deux chacun, et Belhumeur, avec un but, ont été les compteurs.

Seulement neuf punitions ont été infligées au cours de la joute, les deux équipes pratiquant un jeu rapide et très ouvert comme le compte l'indique d'ailleurs.

L'an dernier, les Meteors, après avoir remporté le championnat de la saison régulière, avaient remporté par la suite le championnat des éliminatoires et le championnat de l'est de la province, battant Sherbrooke en semi-finale et Granby en finale.

SOMMAIRE

1—Asbestos: Ratté (Beauchesne, Pelletier) 1:33
2—Drummond: David (Belhumeur, Martineau) 3:19
3—Drummond: Laflamme, (Cournoyer, Belhumeur) 14:13
4—Drummond: Sawyer (Lavigne, Cournoyer) 14:36
Punitions: Sawyer 5:85, Lambert 8:16, Belhumeur 4:34, Dodier 13:17.

Deuxième période

5—Asbestos: Lambert (Ratté, Dodier) 1:56
6—Drummond: Laflamme (Belhumeur, Martineau) 3:05
7—Asbestos: Cantin (Simoneau, Morin) 4:11
8—Asbestos: Beauchesne (Dodier, Lavigne) 7:25
9—Drummond: Belhumeur (Laflamme, David) 11:31
10—Asbestos: Proulx (Simoneau, Cantin) 12:11
11—Drummond: Cournoyer (Laflamme, Belhumeur) 14:15
12—Asbestos: Boudreau (Pelletier, Beauchesne) 14:31
13—Asbestos: Boudreau (Pelletier, Beauchesne) 15:25
14—Drummond: Sawyer 18:20
Punitions: Hautte 6:25, Lambert 14:03, Cournoyer 17:55.

Troisième période

15—Drummond: Cournoyer (Sawyer, Lavigne) 0:54
16—Asbestos: Dodier (Ratté, Lambert) 4:56
17—Asbestos: Ratté (Dodier, Lambert) 6:00
18—Asbestos: Proulx (Beauchesne, Pelletier) 7:28
19—Asbestos: Dodier (Lavigne, Lambert) 11:13
20—Drummond: David (Laflamme, Belhumeur) 11:54
21—Asbestos: Beauchesne (Lavigne) 15:56
22—Drummond: Sawyer (Cournoyer, Belhumeur) 19:28

Le Brouillard en tête

MAGOG. — Après avoir joué la moitié de son calendrier régulier, la ligue juvénile de Magog capte de plus en plus l'attention du public. En tête du classement, le Brouillard mène avec 10 points, suivi de près par l'Externat classique, avec 9 points.

Chez les compteurs, L. Laforest est en tête avec 6 buts et 4 assistances, suivi de R. Landry, avec 5 points et 3 assistances.

Chez les gardiens de buts, R. Lecours est installé en tête pour le moment avec une moyenne de 1.71 et deux blanchissages.

Les joutes qui auront lieu au cours des deux prochaines semaines, pourraient très bien changer du tout au tout le classement suivant :

Brouillard, 5 joutes gagnées, 2 défaites, 0 joute nulle, 10 points ; Externat : 4, 2, 1, 9 ; As : 3, 2, 1, 7 ; R. Vient : 3, 4, 0, 6 ; Aigles : 1, 5, 0, 2.

Chez les compteurs, deux joueurs du Viens sont en tête, L. Laforest avec 6 buts et 4 assistances pour 10 points; R. Landry, 5 et 3 pour 8 points ; R. Cournoyer, avec 6 et 2 pour *un total de 8 également; T. Sal*vail et M. Clément, avec 3 et 4 pour un total de 7 chacun ; sur un même pied, S. Gosselin, avec 2 et 5 pour sept; Tremblay, avec 2 et 4 pour 6 points, et D. Haman, avec 3 buts et 2 assistances.

Chez les gardiens de buts, la lutte est contestée. R. Lecours est en tête avec 1.71 et 2 blanchissages; R. Plante, avec 1.80 de moyenne et 1 blanchissage. Vient en troisième place, C. Longpré avec 2.00

East-Angus

Un vieillard est mort seul à la maison

EAST-ANGUS. — Un vieillard a été trouvé mourant par un voisin, dans sa maison, vendredi soir, à East-Angus.

M. Jim Doherty, âgé de 79 ans, devait succomber dans l'ambulance qui le transportait à un hôpital de Sherbrooke. Le vieillard, qui vivait seul, a été découvert par M. Ovila Desruisseaux, qui s'était rendu chez lui, inquiet de ne pas l'avoir vu depuis quelques jours. Il l'a trouvé étendu sur le plancher de sa froide maison de la route rurale no 5 d'East-Angus. M. Doherty était malade depuis quelque temps et on présume qu'il aurait eu une faiblesse.

Le Dr Louis Gagnon, coroner du district, a institué un simple cas de recherches, annonçant qu'il ne tiendrait pas d'enquête.

La victime vivait seule depuis la mort de son épouse, survenue il y a environ un an. Le couple n'avait pas d'enfant. Le défunt laisse trois soeurs, Mlle Grace Doherty, de Vancouver; Mme Chester Cook (Kate), de Boston, et Mme J. Morrow (Elizabeth), de Shelburne, Vermont.

Les funérailles devaient avoir lieu ce matin, à 9 h. 30, en l'église St-Louis-de-France

Quilles dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE. — Normand Ainslie a remporté les honneur du sixième tournoi "abats consécutifs", disputé chaque semaine au bowlorium Mathieu, alors qu'il a été le seul à réussir cinq abats avec dix boules dans la ronde finale à laquelle ont pris part 17 hommes et 5 femmes.

Six quilleurs s'étaient qualifiés pour la deuxième place en réussissant quatre abats chacun, et il a fallu une ronde éliminatoire pour déterminer le vainqueur. C'est Alphonse Dubé qui a eu cet honneur. Ces six quilleurs étaient Alphonse Dubé, Paul Rhéaume, Jean-Louis de Léséleuc, Yvan Cyr, Henri Lessard et Yves "Candy" Desrochers.

Par sa victoire, Normand Ainslie, qui a remporté les honneurs de trois de ces tournois, s'est mérité la somme de $45. Alphonse Dubé a reçu la somme de $26 pour s'être classé deuxième, tandis que Caya s'est vu offrir une somme de $18 pour avoir réussi le plus grand nombre d'abats, soit douze, sans pour cela s'être qualifié.

Quelque 120 amateurs de ce sport ont tenté leur chance dans ce sixième tournoi. Le septième a commencé hier et les concurrents ont jusqu'à minuit samedi soir prochain pour se qualifier. La ronde finale aura lieu dimanche prochain au même endroit et à la même heure, soit au bowlorium Mathieu, à 11 h. 30.

Quelques amateurs présents n'ont pas aimé la façon de procéder quand plusieurs finissent sur un pied d'égalité en première ou en deuxième place. Ils prétendent qu'il serait plus juste que le concurrent lance cinq boules au lieu d'une. La direction a pris cette suggestion en considération et l'étudiera cette semaine.

Les dames, qui avaient remporté les honneurs de deux de ces tournois, n'ont rien fait qui vaille depuis deux semaines et les assidus du bowlorium se demandent si elles n'ont pas été plus que chanceuses de remporter deux victoires aux dépens des hommes.

"L'heure des quilles" de Sherbrooke

Lionel Rhéaume, de Sherbrooke, a conservé son titre de champion de l'"Heure des Quilles" de cette ville une septième semaine consécutive alors qu'il a remporté une victoire chaudement disputée sur l'aspirant Fernand Carbonneau, de Sherbrooke également. Le champion a roulé pour un total de 514 contre 500 pour son adversaire. La semaine prochaine, L. Rhéaume rencontrera Reynald "Figaro" Fournier, de Coaticook, qui s'était classé neuvième avec une moyenne de 187.

Les experts de ce sport et qui connaissaient très bien les deux adversaires de samedi soir, s'étaient joliment trompés, non sur l'issue de la rencontre, mais sur l'ensemble du match. Ils avaient prédit une victoire facile de Rhéaume, prétendant que Carbonneau serait une proie facile pour le champion. Ce ne fut pas le cas cependant et on peut dire que l'aspirant a donné une vraie frousse au champion dont la victoire ne s'est décidée que dans les derniers "carreaux".

Carbonneau a d'abord pris les devants dans la première partie en roulant 225 contre 183, prenant ainsi une avance de 42 quilles tombées. Rhéaume s'est cependant ressaisi dans la deuxième jouant 210 contre 150. Le champion effaçait ainsi le déficit et prenait même une avance de 18 quilles pour les deux premières parties.

Les deux adversaires ont donné quelques signes de nervosité dans la troisième et dernière partie et le pointage de cette dernière le prouve bien alors que Rhéaume a roulé 121 contre 125 pour Carbonneau gagnant ainsi la rencontre par 14 quilles tombées. Les deux ont été un peu malchanceux dans cette dernière partie effectuant plusieurs trouées et "splits", mais si Carbonneau n'avait pas manqué deux réserves consécutives et faciles, la victoire lui aurait sans doute souri. Mais voilà, il les a manquées et Rhéaume a conservé son titre.

L'aspirant de la semaine prochaine, Reynald "Figaro" Fournier, de Coaticook, n'est certes pas le dernier venu dans le monde des quilles. Il est capitaine de l'équipe Larochelle et et Frères, de Coaticook, qui détient présentement la première position dans la ligue de quilles Inter-cités, et est un des meilleurs joueurs de ce circuit occupant le deuxième rang des moyennes individuelles.

La rencontre de la semaine prochaine s'avère donc très intéressante, et nul doute que les centaines d'amateurs qui se rendent chaque samedi soir, à 7 h. 30, à la salle Raby assisteront à un match enlevant entre deux quilleurs émérites. Les rencontres subséquentes seront également très intéressantes car les quelque huit quilleurs qui sont encore en lice sont classés parmi les meilleurs de sherbrooke et de la région.

Convocations

Sherbrooke

Club Kiwanis : Réception aux étudiants. Endroit : Hôtel Sherbrooke. Heure : 6 h. 15. Invité d'honneur : Rév. D. V. Sterling, président du Cookshire High School.
Club Richelieu : Réunion hebdomadaire. Endroit : Hôtel Sherbrooke. Heure : 6 h. 15. Questionnaire aux échevins membres.
Club Lions : Réunion hebdomadaire. Endroit : Hôtel Sherbrooke. Heure : 6 h. 15. Conférencier : Sergent-détective Eugène Morin, de la Sûreté provinciale.
Progress Club : Réunion hebdomadaire. Endroit : Hôtel King George. Heure : 6 h. 15.
Club Optimist : Réunion hebdomadaire. Endroit : Hôtel Wellington. Heure : 6 h. 15.

Programme double dans la ligue junior de Sherbrooke

SHERBROOKE. — La ligue junior de Sherbrooke reprendra son activité, ce soir, alors que le treizième programme double régulier sera présenté à l'aréna local à partir de 7 h. 15. Le St-François visitera le Bishop dans la première joute, tandis que les Maroons et les Indiens en viendront aux prises dans la deuxième. La cinquième équipe de ce circuit, les Castors, seront inactifs.

L'équipe junior de l'Université Bishop, de Lennoxville, est encore dans la cave du classement, mais les protégés de Morehouse ne sont plus qu'à un point du St-François qu'ils rencontreront ce soir. Le Bishop s'est montré très agressif depuis quelques programmes, et le St-François devra se surpasser, ce soir, s'il ne veut pas prendre sa place en dernière position.

Ces deux clubs ont tenu de sérieuses pratiques, cette semaine, en vue de cette rencontre, et les supporteurs du circuit du président Yvan Dugré peuvent s'attendre à une lutte acharnée entre les protégés de Jacques Rousseau et ceux de Mush Morehouse.

La deuxième joute au programme sera peut-être plus mouvementée que la première. Les Maroons sont nistallés en deuxième position et les Indiens en troisième, mais la marge entre ces deux équipes est minime, elle n'est que de deux points. Les Maroons désirent ardemment s'approcher des Castors, les détenteurs de la première position et inactifs ce soir, tandis que les Indiens peuvent rejoindre les Maroons en disposant d'eux ce soir.

Il va sans dire que les Indiens de Guy Lindley et les Maroons de Len O'Donnell, conscients de l'importance de cette joute, se livreront une lutte dure et sans merci pour améliorer leur sort dans le classement général des équipes. C'est un programme double à ne pas manquer parce qu'il promet des sensations de toutes sortes.

Une autre victoire au crédit des As de Magog

MAGOG. — Après une série de victoires ininterrompue, les As de Magog ont disposé, hier après-midi, du Commercial de Cookshire au compte de 5-3 dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

A la dernière minute de jeu, le pointage était 4-3 en faveur des As et le pilote du Commercial a enlevé son gardien de buts, mais Magog en a profité pour compter dans une cage vide, dix secondes avant la fin de l'engagement.

Dix-sept punitions ont été décernées au cours de la joute, dont 10 aux As.

Magog a tenu sa promesse hier en infligeant une défaite au Commercial, à la suite d'une leçon d'humilité reçue à Cookshire, jeudi dernier.

Sommaire

Première période

1—Magog, N.-H. Hébert (L. Godbue, M. Goyette) 14.07
2—Magog, L. Godbue (N. Hébert) 17.50
3—Magog, B. Goulet (G. Carrière, D. Vachon) 18.01
Punitions: A. Payant 3.41, Y. Vaillancourt 7.38, D. Martel 11.48, G. Vachon 14.37.

Deuxième période

4—Cookshire, R. Levert (G. St-Laurent, J.-L. Talbot) 7.07
5—Magog, A. Vachon (L. Godbue, M. Goyette) 14.57
6—Cookshire, J.-L. Talbot (G. St-Laurent, R. Levert) 19.26
Punitions: N. Bazinet .22, Dubois 1.58, G. Vachon 1.18, R. Boucher 3.28, N. Charland 8.21, L. Molsan 13.45, J.-L. Talbot 13.48, R. Goulet 13.48, G. Carrière 13.48, Y. Vaillancourt 18.52.

Troisième période

7—Cookshire, E. Levert (G. Dubois, J.-L. Talbot) 17.29
8—Magog, M. Goyette (N. Hébert, N. Bazinet) 19.40
Punitions: L. Moisan 8.38, 12.30, G. Vachon 12.30.

"Grand-maman...!"

Enfin, elle devenait pour Lisette une réalité tangible, cette grand-maman dont ses parents lui avaient tant parlé! Elle était là, avec des larmes de joie dans les yeux, pour accueillir Lisette à sa descente d'avion dans ce lointain pays d'Europe où ses parents avaient vécu avant de venir s'établir au Canada.

Moment inoubliable, pour Lisette et sa grand-mère, que celui de cette première rencontre! Moment auquel nous sommes fiers d'avoir contribué...

Même si vous n'avez pas les mêmes raisons que Lisette, sans doute rêvez-vous, vous aussi, d'un voyage en Europe. C'est un rêve que nous pouvons *vous* aider à réaliser. Vous avez déjà entendu parler des réactés géants d'Air Canada. Mais connaissez-vous toutes les facilités que nous vous offrons?

Connaissez-vous le Tarif Familial, les billets Excursion, le Plan Budgétaire? En vérité, les voyages en Europe n'ont jamais été plus rapides, plus faciles et moins coûteux que maintenant.

Voyez donc, au plus tôt, votre agent de voyages. Il se fera un plaisir de vous renseigner en détail sur les services conjoints Air Canada/BOAC. Son expérience et ses conseils vous permettront d'accomplir sans soucis un voyage inoubliable.

P.S.: Avec le tarif "Excursion 17 jours" (valable jusqu'au 31 mars), l'aller-retour Montréal-Paris en classe économique ne coûte que $368.60 par avion à réaction — et moins encore par avion à hélices (service Air Canada/BOAC).

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES



De Montréal à Londres, Paris, Bruxelles, Dusseldorf, Zurich, Vienne, à bord des DC 8 (Jets d'Air Canada)

VOYAGES HONE TOURS

BOAC vous offre le service de ses avions BOEING-707 ou Britannia de Montréal à Londres.

TOUS BILLETS EMIS A NOS BUREAUX AUX TARIFS OFFICIELS
1460, AVENUE UNION, VI. 5-8221

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir

BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.

Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

A Victoriaville

Un défilé inaugurera le festival de la jeunesse

VICTORIAVILLE. (N. F.)—A l'occasion du festival local de la jeunesse, qui revêtira cette année un caractère inusité d'importance à cause de la célébration du centenaire de Victoriaville, la fin de semaine prochaine, soit du 4 au 6 février, sera remplie d'une activité fébrile et enthousiaste. Un programme complet et détaillé a été préparé pour chaque manifestation prévue.

Dans l'après-midi de samedi, vers 1 h., un gigantesque défilé sera formé en face du palais de glace, près de l'hôtel de ville, de la façon suivante: la voiture de la police municipale, les membres de l'exécutif, MM. André René, Joseph Côté, Jacques Martel, l'abbé Gérald Cloutier, les duchesses du festival, les gardes juvéniles, les majorettes, un camion distribuant des friandises et des costumes, un char allégorique transportant des enfants costumés. La parade empruntera la rue Notre-Dame est et celle de Laurier pour se rendre à l'aréna, où il y aura des chants.

Puis, vers 1 h. 45, il y aura des courses sur la largeur de la patinoire pour les garçons et les filles de 5 ans et moins et de 2 à 3 heures : course à deux, la 1ère en patins et la 2e à pied, pour les 10 ans et moins, course avec jambes attachées pour les 13 ans et moins, course à pied d'un tour complet pour les 16 ans et moins, course à reculons pour les 10 ans et moins, course en patins de 2 tours complets pour les 13 ans et moins, course d'endurance en patins de 4 tours complets pour les 16 ans et moins, course à bicyclette pour les 16 ans et moins.

Ces compétitions terminées, il y aura parade des costumes, à 3 h. 15 et du patinage libre, à 3 h. 30.

Une partie de hockey à pied suivra à 4 h. 15, mettant en lice les étudiants contre les étudiantes. Finalement, à 5 h. 45, on procédera à la remise des prix aux gagnants des costumes et des concours. Les organisateurs, qui s'attendent à une assistance record d'enfants, invitent les jeunes participants à ne pas oublier d'apporter avec eux les accessoires dont ils auront besoin, soit les patins et les bicyclettes, car autrement, ils seront refusés.



AU FESTIVAL DE LA JEUNESSE, A VICTORIAVILLE — A l'occasion du festival de la jeunesse, qui aura lieu durant trois jours en fin de semaine prochaine dans le cadre du carnaval du centenaire de Victoriaville, l'OTJ locale organise un concours de popularité, mettant en lice quatre candidates. L'élue sera investie du titre de "reine des loisirs" pour l'année durant et la cérémonie de son couronnement aura lieu dimanche après-midi, le 5 février. On remarque, de gauche à droite : M. André René, organisateur, Mlles Murielle Berubé, Lise Bellavance, France Bergeron, Liette Boucher et M. Jacques Martel, organisateur.

Windsor suggère à ses voisins d'acheter un camion à incendies

WINDSOR — Le conseil municipal de Windsor a décidé de convoquer les maires de quatre municipalités voisines dans le but de les intéresser à l'achat d'un camion à incendies.

Cette décision a été prise au cours d'une assemblée spéciale et la date de la rencontre a été fixée à 7 h. 30 de la soirée du 8 février prochain.

Les maires des municipalités, invités à assister à cette réunion, sont ceux de St-François, Greenlay, St-Claude et du canton de Windsor.

La ville de Windsor a l'intention de s'acheter un deuxième camion à incendies, à la demande de la brigade de pompiers volontaires, et elle pourrait protéger contre le feu les municipalités environnantes.

Le coût d'achat du camion à incendies s'élève à $25,000.

A Drummondville

La création d'usines pose un problème de logement

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Le progrès d'une ville n'est pas sans apporter certains problèmes qu'il faut résoudre à l'avantage des contribuables. Il est reconnu qu'il manque de logements à Drummondville. *Selon les prédictions pour l'année 1961, la construction de* nouvelles usines créera un véritable problème du logement si des citoyens ne construisent pas de maisons au même rythme que les usines.

La ville de Drummondville tente présentement de mettre au point son règlement de construction et de zonage. Cette nouvelle mesure sera une véritable protection pour le citoyen qui veut s'ériger un domicile. Le maire de Drummondville a récemment lancé une invitation aux propriétaires de construire en s'appuyant sur les organismes gouvernementaux pour recevoir l'aide nécessaire dans les plans et les prêts.

Le Comité Industriel continue un travail intense pour attirer de nouvelles compagnies dans la région immédiate. Les promoteurs de l'industrie sont d'avis que, dans cinq ans, les terrains industriels Janelle et Lamothe seront remplis. Ce prodigieux développement est de nature à forcer les dirigeants municipaux à prendre des mesures progressives pour ne pas bouder le progrès.

Au domaine des travaux publics, l'élargissement de la rue Notre-Dame devra être envisagé à partir de St-Pierre. Le déplacement du stationnement de la Canadian Celanese augmentera la circulation sur la *rue Notre-Dame. Sur une cer*taine longueur, on songe à la redresser puis à faire des embellissements au rond-point de la rue St-Jean.

Quant au pont de la rivière St-François, les demandes arrivent de toute part pour l'élargir ou encore lui donner une travée supplémentaire. Lors de la dernière réunion des maires du comté de Drummond, cette requête a trouvé plusieurs adhérents. On a commencé à envisager l'élargissement de la route de Hemming Falls.

Selon un plan directeur, l'installation de lampes à vapeur de mercure sera poursuivie au cours de l'année, sur toutes les rues commerciales. Ce programme d'amélioration de l'éclairage doit être terminé dans trois ou quatre ans.

Quant à l'ouverture de la rue Ringuet, des plans ont été soumis au Canadian Pacific Railways et les pourparlers sont en cours. Les développements industriels de la terre Janelle nécessiteront la construction d'un pont pour enjamber la rivière Noire. La rue Cormier se rendra jusqu'à la Prest-O-Lite. Les travaux ne manquent pas à Drummondville et le conseil municipal entend bien les réaliser.

Un entrepôt de douanes s'impose à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Dans le monde de l'industrie, la nouvelle la plus importante de janvier demeure l'établissement à Drummondville d'un entrepôt de douanes. Plus de 35 importants manufacturiers de la ville se sont réunis, cette semaine, au Manoir Drummond pour appuyer le projet mis de l'avant par la Chambre de commerce. A l'unanimité, les manufacturiers se sont dit en faveur de la réalisation du projet. Toutes les compagnies établies à Drummondville exportent des Etats-Unis une forte quantité de matériel brut ou semi-fabriqué et les taux de dégrèvement sont passablement élevés quand ils sont effectués dans la métropole. Les services rendus par l'entrepôt seront bien appréciés. De plus, on estime qu'une économie substantielle sera réalisée en même temps qu'un gain de temps dans la livraison des produits importés. M. Gaston Montplaisir, greffier de la ville, agissait comme animateur de cette rencontre entre les manufacturiers et la firme Letarte Transport Ltée. Toutes les autres entreprises de transport locales ont également accueilli la nouvelle avec plaisir, car il en résulte une augmentation dans leurs affaires. La construction qui débutera incessamment est de l'ordre de $75,000. Les plans seront bientôt déposés à l'hôtel de ville pour l'obtention du permis de construction.

Cinéma

VICTORIAVILLE : Laurier : aujourd'hui et demain : "Faisons l'amour" ; Brigand bien aimé."
VICTORIA : aujourd'hui et demain : "Le tour du monde en 80 jours" ; "Actualités françaises."
WARWICK : aujourd'hui et demain : "Orage au paradis" ; "Un homme traqué."
PRINCEVILLE : Princess : demain : "Les nus et les morts" ; "Elle cherche un millionnaire."
PLESSISVILLE, Plessis : aujourd'hui et demain : "Millionnaire de 5 sous" ; "Actualités françaises. Colonial : aujourd'hui et demain : "La dernière nuit d'amour".

Festival sportif à Princeville

PRINCEVILLE. — Princeville aura cette année son festival des sports d'hiver et ce projet, qui est sous les auspices de L'OTJ, sera réalisé du 5 au 12 février, avec le concours d'un comité central formé de M. Bernard Baillargeon, président, Mlle Lilas Carrière, vice-présidente; MM. Jean-Guy Lapointe, Jean-Guy Ramsay et Roger Bilodeau, directeurs, Mlle Annette Mialhot, secrétaire. Le succès de cette iniative permettra à l'OTJ de compléter l'organisation des jeux d'été.

Soirée annuelle du syndicat du vêtement

VICTORIAVILLE — La soirée annuelle du syndicat du vêtement de Victoriaville, aura lieu mardi soir prochain à 7 h. 30 p.m., au centre catholique, sous la présidence de M. Jean-Marc Bergeron. Le programme de cette manifestation commencera par la mise en nomination de candidats à tous les postes de l'exécutif. Le cas échéant où il y aurait un seul candidat à un siège, il y aurait élection par acclamation, séance tenante. Par contre, s'il arrivait que deux ou plusieurs candidats se présentent à une fonction quelconque, il y aurait élection 8 jours plus tard, soit le 7 février, au même endroit. La mise en oeuvre de cette mesure démocratique, qui s'avère l'élément peut être le plus intéressant de toutes les activités de ce groupement, promet de rallier en assemblée une foule de près de 1,200 membres. La partie récréative qui suivra, sera alimentée par l'exécution de plusieurs jeux populaires et des danses aux accords de l'orchestre Alphonse Poirier, de Victoriaville.

A Drummondville

Deuxième victoire des Lions remportée contre les Rockets

DRUMMONDVILLE. (A.B.) Les Lions des Trois-Rivières ont remporté, hier après-midi à l'aréna local leur deuxième victoire contre les Rockets de Drummondville au compte de 6 à 5 grâce à un but d'André Beaulieu en supplémentaire. Les Lions ont dominé durant toute la joute et c'est de justesse que les Rockets ont réussi à niveler les chances pour jouer une période supplémentaire.

Première période

La joute n'avait pas beaucoup d'importance pour les Rockets qui se sont acquis le championnat dimanche dernier à Sherbrooke. Cependant le cerbère Jos. Lacoursière ambitionnait de surplanter Andy Payette, des Vics de Granby, qui dominait dans le domaine défensif. Sur un autre plan, le centre Kenny Biggs, qui dirige la course aux compteurs avec une marge de cinq buts, ne voulait pas s'en laisser imposer par Gilles Dubé, du Sherbrooke, le suivant dans la course.

Les Rockets ont ouvert le compte grâce à une contre offensive de Paquin qui arrêtait le disque en zone des Lions pour passer à Michelin qui prit Brodeur en défaut. Vers la cinquième minute Lester Lahaie perdait une chance de compter lorsque Brodeur était sorti à quelque pas de sa cage.

La défensive des Rockets a fléchi vers la mi-temps quand ils perdirent le disque dans leur zone. Lemay intercepta une passe et Jean Lambert marquait le but égalisateur. Par la suite, les Lions ont dirigé le bal. Avant la fin de la période, Dénommé comptait sur un rebond du disque.

Deuxième période

Au début du deuxième vingt, les Drummondvillois ont forcé le jeu durant la punition de Gauvin, mais la formation du jeu de puissance n'a pas fonctionné. Deux buts rapides des Trifluviens ont eu le don de casser les ailes des Rockets. Trottier et Boisvert recevaient le crédit des points. Le dernier point était enregistré alors que les Lions jouaient un joueur en moins.

Les joueurs du Drummondville sont revenus à la charge avant la fin de la période. Lors d'une mise au jeu dans la zone des visiteurs, Biggs s'empara du disque dès l'affrontement pour passer à St-Jean. Le jeu était complété par le lancer puissant de Bob Pépin pour le deuxième but de l'équipe locale.

Le plus beau but de la rencontre a été réalisé par Lester Lahaie. Il prit le disque derrière ses filets pour franchir toute la glace et le déposer dans la cage de Denis Brodeur qui avait fait le premier mouvement en venant à sa rencontre.

Troisième période

André Beaulieu a continué à se distinguer dans la troisième période. Il marquait le cinquième but des siens dès le début de la période. Pour revenir sur le sentier de la guerre, le club local a bataillé ferme. Dans une attaque massive en zone des visiteurs, St-Jean, Rogers et Paquin ont uni leur talent pour enregistrer le 4e but du Drummondville. Vers le mi-temps, Rodrigue Gaudreau s'emparait du disque pour compter le dernier but des Rockets.

But victorieux

Les deux clubs ont raté des chances uniques de compter dans la période supplémentaire. Pour les Lions, André Pleau s'échappait à 7.30 et Jos. Lacoursière lui volait un but certain. Quelques minutes plus tard, Bob Pépin frappait le poteau et le compte demeurait égal.

Vers la fin de la période supplémentaire, le jeu se passait en territoire de Drummondville. Un lancer de Boisvert était dévié par André Beaulieu, qui portait les siens en avance 6 à 5. A cinquante secondes de la fin, Lou Poliquin retira son gardien de but et le truc ne porta pas fruit.

Les Rockets et les Lions termineront la saison régulière mardi soir au Colisée des Trois-Rivières.

Sommaire

Première période

1—Drummondville, Michelin (Paquin) 1:12
2—Trois-Rivières, Lambert (Lemay) 7:15
3—Trois-Rivières, Denommé (Trottier, Pleau) 15:15
Punition : Houde, 18:47.

Deuxième période

4—Trois-Rivières, Trottier (Vinette, Pleau) 6:58
5—Trois-Rivières, Boisvert (Hinse) 9:48
6—Drummondville, Pépin (St-Jean, Biggs) 16:50
7—Drummondville, Lahaie 18:08
Punitions : Gauvin, 0:20 ; Beaulieu, 9:23 ; Michelin, 19:13.

Troisième période

8—Trois-Rivières, Beaulieu (Michelin, Hinse) 2:10
9—Drummondville, Paquin (Rogers, St-Jean) 9:25
10—Drummondville, Gaudreau 10:13
Aucune punition.

Période supplémentaire

11—Trois-Rivières, Beaulieu (Boisvert) 8:45
Punition : Michelin, 3:40.

Les quilles à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Après 17 rencontres dans la cédule régulière de la ligue de quilles Molson de Victoriaville, dont le président est M. Albany Mathieu, la première position du classement des équipes est partagée entre deux clubs pour le total des points, soit par le United Auto Parts et le Labbé Automobiles, avec chacun 47. Toutefois, le premier conserve un léger avantage sur le deuxième, par 31,610 quilles contre 31,522, représentant une majorité de 88 quilles.

Suivent ensuite : le Plourde Auto Parts, avec 44 points et 31,618 quilles, le Coca-Cola, avec 41 points et 31,850 quilles, le Molson, avec 36 points et 27,402 quilles, le Garage J.-R. Plourde, avec 35 points et 29,504 quilles, le Miroirs Victoriaville, avec 25 points et 28,512 quilles, le St-Pierre Automobile, avec 25 points et 24,395 quilles, les produits Gano, avec 23 points et 30,302 quilles, le J.-H. Marcoux & Fils, avec 17 points et 29,531 quilles.

A l'issue des différentes parties de la semaine entre les 10 équipes, le United Auto Parts a vaincu les Miroirs Victoriaville, par 1,855 contre 1,647 ; le St-Pierre Automobiles a défait les Produits Gano, par 1,848 contre 1,594 ; le Plourde Auto Parts a remporté la victoire contre le Coca-Cola, par 1,933 contre 1,779 ; le Molson a infligé une défaite au Labbé Automobiles, par 1,868 contre 1,780, et le Garage J.-R. Plourde a écrasé le J.-G. Marcoux & Fils, par 2,165 contre 1,769.

Selon les statistiques établies sur la base des moyennes, Jean-Marc Perreault est toujours considéré comme le meilleur joueur, avec 145.5, suivi de Roland Girouard, 139.8, Guy Turgeon, 138.8, Jean-Paul Corriveau, 136.7, René Côté, 136.4, Ronald Marcoux, 135.8, René Lamontagne, 135.5, Michel Thibeault, 135.2, André Beauchesne, 133.6, Fernand Monfette, 133.1, Guy Hamel, 132.5, Jean Patry, 131.1, Guy Béliveau, 131, Yvon Thibeault, 130.4, Henri Barabé, 128.1, Gilles Boisvert, 127.2, Bruno Arseneault, 127.2, Jean Dion, 127.1, Richard Lainesse, 126.4, Gaston Fréchette, 126.2, Marcel Michaud, 126.

Les records de la semaine ont été enregistrés par Félix Poiré, avec un simple de 209 et un triple de 515, ainsi que par l'équipe du garage J.-R. Plourde, avec un simple de 743 et un triple de 2,165. Par contre, les records à date sont toujours au crédit de Jean-Marc Perreault, avec un simple de 230, et de René Côté, avec un triple de 564, ainsi que de l'équipe de Molson, avec un simple de 784, et de celle du garage J.-R. Plourde, avec un triple de 2,165. Les cadres du club des "200" sont formés de Jean-Marc Perreault, 230, René Côté, 229, Michel Thibeault, 213, Jacques Boulé, 210, Félix Poiré, 209, Jacques Richer, 208, René Lamontagne, Bernard Leblanc et Jean Patry, 207, Roland Girouard, 204, Adrien Henri, Guy Marcoux et Marcel Michaud, 203, Gilles Boisvert et Jean Michaud, 202.

Le rapport de la guignolée

PRINCEVILLE. — M. Nelson Grégoire, président du comité de la guignolée au Jeune commerce de Princeville, donnant son rapport, a souligné que la collecte à domicile aurait rapporté la somme de $1,000. Le montant recueilli en argent s'élève à $450. On a évalué à $70 les conserves et autres aliments, à $100 la viande donnée par la Coopérative Fédérée et à $300 au moins des vêtements usagés, qui ont été remis au Vestiaire St-Eusèbe pour distribution.

Renaud Argouin se déclare en pleine forme

THETFORD. (DNC) — L'instructeur du club de ski de Thetford, M. Gérard Cercueil, nous fait parvenir le communiqué suivant : Renaud Argouin, le jeune champion de ski de Thetford, donne régulièrement des nouvelles de son entraînement en Europe, et trouve même le temps, bien qu'il soit très occupé, d'écrire à ses nombreux amis, ce qui ne manque pas de les remplir de joie. Il a fait parvenir cette semaine quelques photos sur lesquelles on le voit en compagnie de M. Lucien Balmat, professeur à l'Ecole nationale de ski français.

Renaud, avant de partir pour les importants centres de Courchevel et Val d'Isère, a passé une semaine à Chamonix, site des prochains championnats du monde, et s'y est entraîné particulièrement au slalom, sous la direction de membres de l'équipe de France. Il s'est déclaré enchanté et en pleine forme, et pour ceux qui connaissent sa modestie coutumière, cela signifie qu'il nous reviendra meilleur que jamais et prêt à enlever de haute lutte sa sélection définitive dans l'équipe nationale du Canada pour les championnats du monde en 1962.

L'aqueduc passerait sous la St-François à Drummondville-Nord

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Le maire de Drummondville a confirmé, en fin de semaine, la rumeur à l'effet que la municipalité accepterait de faire des dépenses considérables pour porter les services municipaux sur la rive nord à condition qu'un nouveau développement domiciliaire soit amorcé dans ce secteur.

Selon le premier magistrat, il faudrait qu'un entrepreneur garantisse un total de vingt-cinq maisons résidentielles pour que la ville soit prête à commencer des travaux pour rendre les égouts et l'aqueduc dans cette zone.

Comme la rivière Saint-François répare la portion concernée du reste de la ville, on envisage sérieusement de passer les tuyaux sous les eaux de la rivière Saint-François. Au stade préliminaire où en sont les choses, il est trop prématuré pour dire à la hauteur de quelle rue de la ville se feraient ces travaux d'envergure.

Le maire a mentionné une dépense de $25 à $30,000.

A la veille d'une décision sur l'aéroport

"Drummondville est-elle une ville progressive ou non?"

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — A l'heure décisive où le conseil municipal de Drummondville s'apprête à marquer une étape nouvelle dans l'aéronautique locale, le maire Marcel Marier a déclaré: "Sommes-nous une ville progressive on non? C'est un devoir pour nous de trouver de l'emploi à ceux qui n'en n'ont pas". Il faisait ces remarques au cours de commentaires concernant l'aéroport de Drummondville.

Me Marcel Marier répondait en fin de semaine à des questions de notre journaliste. Visant les avantages marqués du projet, le maire a produit deux lettres importantes qu'il avait reçues de la Gotham Chalkboard et de la Eagle Pencil. Des représentants de la direction de ces compagnies, dont les bureaux sont aux Etats-Unis, désiraient s'assurer des facilités de transport aérien à Drummondville. Au cours de leur rapide visite à leur succursale, ils emploieraient le "Air Taxi" entre Dorval et Drummondville.

Pour l'ouvrier, Me Marier anticipe de nouveaux emplois. Pour l'économie de la ville, la présence d'un trafic aérien aurait pour effet une augmentation de l'achat chez nous : équipement, gazoline. Il a cité l'exemple du Lac à la Tortue où trente-cinq hommes travaillent pour un salaire annuel global de $100,000.

"Les citoyens de Drummondville sont actifs, audacieux et entreprenants" a ajouté le maire de la ville. "Je sais qu'ils approuvent l'établissement de l'aéroport parce qu'ils savent que l'avion sera dans vingt ans le mode de locomotion le plus employé entre les continents et les villes."

Eléments essentiels

Résumant la portée des désirs de la ville, Me Marier a souligné qu'il fallait d'abord une terre à un prix raisonnable à dimensions suffisantes pour des agrandissements futurs. De plus, il est bien important que ces terrains soient drainés. Une circulation relative attire facilement une compagnie de gazoline qui y installe des pompes et réservoirs pour l'approvisionnement des appareils.

Gratuitement, la publicité de Drummondville s'étalerait sur plus de 3,000 cartes aériennes en Amérique. De plus, l'installation d'un téléphone s'avère aussi utile pour les premiers temps alors qu'il n'y a pas de personnel en permanence à la piste. L'étranger peut entrer en communication avec les préposés qui ont eu soin de laisser des indications pour les visiteurs aériens. Les exigences demandent aussi des bonnes routes pour parvenir à la piste. Les autres services sont ajoutés au fur et à mesure que les circonstances l'exigent.

"Je crois qu'avec une dépense d'environ $25,000, la ville pourrait acquérir et aménager un aéroport. Ensuite, il ne faut pas oublier que le Gouvernement contribue à 50% de son entretien" a précisé le premier magistrat de cette ville. En guise de résultats, le maire s'est dit d'avir que "des industries légères et semi-lourdes qui emploient spécialement de s'établiront ici parce qu'il y a la main d'oeuvre masculine, un aéroport pour assurer le "Air taxi" de Montréal, Québec ou Sherbrooke".

L'OTJ défait le St-Grégoire

PRINCEVILLE — Le club de l'OTJ a remporté la victoire dans une joute de hockey disputée à Princeville contre le St-Grégoire par 5 à 3, à l'occasion d'une joute régulière de la ligue nicolétaine. Les compteurs locaux furent : Ambrio Caouette, 3 points, Claude Labbé et Benoit Fréchette, tandis que pour les visiteurs, les buts furent enregistrés par Martial Lemay, André Gaudet et Léo Tourigny. La mise au jeu a été faite par MM. Benoit St-Pierre, Armand Giguère et Jean-Paul Vézina. L'arbitre était M. Grégoire Caron et le juge de lignes, Jean-Guy Ramsay.

Les championnats

Les championnats dans les

Nécrologie

Mme Laurier Lemire, née Cécile Girard, qui demeurait au 84-A, Avenue du Parc, à Victoriaville, est décédée samedi matin, vers 3 heures, à l'hôpital L'Enfant-Jésus de Québec, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 42 ans.

La disparue laisse dans le deuil son époux, quatre enfants en bas âge : Lionel, Madeleine, Diane et Réjean; deux frères : Henri, de Ste-Monique, et Paul-Emile, de Montréal; deux soeurs : Mmes Laurent Allard (Marie-Flore) et Aimé Lord (Anita), de Victoriaville.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente au 11, rue des Forges, à Victoriaville. Les funérailles auront lieu demain matin, à 11 h. 30, à l'église Ste-Victoire, et l'inhumation, au cimetière de Ste-Monique, comté de Nicolet.

Remarquable réussite du tournoi de badminton de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (N.F.) — Le tournoi ouvert de badminton, qui a eu lieu samedi et dimanche au manège militaire de Victoriaville, sous la direction de la St-Francis Valley Badminton Association, a remporté un franc succès, alors que 64 joueurs d'East Angus, Windsor, Sherbrooke, Waterloo, Magog, St-Hubert, Danville et Victoriaville ont participé à cette compétition sportive, organisée par le club local à l'occasion du carnaval du centenaire de la ville-reine des Bois-Francs.

La réussite digne de mention de cet événement revient de droit au crédit des organisateurs suivants : MM. Jean Yves Houle et Pierre Astell, respectivement président et capitaine de Victoriaville, Gordon Harmer, de Sherbrooke, et Mme Lucille Leselleur, d'East Angus, respectivement directeur et secrétaire-trésorière de la ligue St Francis. Au cours des soirées de samedi et dimanche, un coquetel et un buffet froid furent servis à tous les concurrents au motel Boifran, à Arthabaska, avec le généreux concours de M. Sylvio Tremblay.

Les résultats dans les différentes catégories furent remportés comme suit : simples masculins : Georges Corbière, de Magog, contre Doc Veilleux, de Sherbrooke, par 15-10 et 15-6 ; simples féminins : Janet Russel, de Waterloo, contre Pat Philips, de Windsor Mills, par 11-7 et 12-10 ; doubles masculins : Georges Corbière, de Magog, et Bertrand Sévigny, de Sherbrooke, contre Gordon Harmer et Emeril Veilleux, de Sherbrooke, par 15-10, 6-15 et 15-12 ; doubles féminins : Janet Russel, de Waterloo, et Velyn Jackson, de Magog, contre Dorothy Shattuck et Lucille Leselleur, d'East Angus, par 15-6 et 15-11 ; doubles mixtes : Georges Corbière et Evelyn Jackson, de Magog, contre Lucille Leselleur, d'East Angus, et Bertrand Sévigny, de Sherbrooke, par 15-8 et 15-12.

Par contre les prix de consolation ont été mérités dans l'ordre suivant : simples masculins : Normand Allard, de Windsor Mills, contre Paul Gentes, de Victoriaville, par 17-16 et 15-5 ; simples féminins; Jeanne-Mance Charest, de Victoriaville, contre Shirley Todorsk, de Windsor Mills, par 11-1 et 11-3 ; Doubles Masculins : Jack Bagnall et Normand Allard, de Windsor Mills, contre Jean-Yves Houle et Gagnon, de Victoriaville, par défaut, Houle s'étant infligé une lésion à une jambe ; doubles féminins : Elizabeth et Pat Philips, de Windsor-Mills, contre Jeanne-Mance Charest et Jeannine Courtois, de Victoriaville, par 15-11 et 15-7 ; doubles mixtes : Jack Bagnall et Pat Philips, de Windsor Mills, contre Armand Houle et Mme Poirier, de Victoriaville, par 15-10 et 15-12.

La quille rouge à Princeville

PRINCEVILLE — "La quille rouge", une initiative inaugurée dans le domaine des quilles à Princeville, par M. Roland Croteau, promoteur, sera à l'honneur durant 12 semaines consécutives, chaque jeudi soir de 7 à 9 heures. Une quille rouge sera placée sur la pointe du triangle des quilles à abattre et d'une minute à l'autre cette quille sera placée sur une allée différente. Elle circulera jusqu'à ce qu'un abat ait été fait dans le triangle comprenant cette "quille rouge". Le gagnant recevra un prix en argent de $5 et chaque participant a droit à un seul essai. Le commanditaire est M. Marcel Bernier, de Plessisville. Il est possible que ce projet soit réalisé sur le plan régional prochainement.

Conseil réélu à la SSJB de St-Louis

VICTORIAVILLE. — Les membres du bureau de direction de la Société St-Jean-Baptiste, section de St-Louis de Blandford, ont tous été réélus par acclamation au cours d'une réunion générale, qui a eu lieu à l'école centrale. Les titulaires en fonction pour un autre mandat sont : MM. Isidore Bazin, président, Camille Goupil, vice-président, Mme Gédéon Nault, secrétaire, MM. Emile Noël, Jean-Charles Héon, Armand Beauvilliers, Daniel Martin et Mme Salvador Beauvilliers, directeurs. M. l'abbé Lionel Désilets, curé de la paroisse, est l'aumônier. Cette section compte environ 125 membres.

Cinq candidates à l'UCFR de St-Louis

ST-LOUIS. — Cinq candidates sont en lice pour le titre de reine de l'UCFR, section de St-Louis-de-Blandford. Ce sont Mlles Rita Gagnon, Monique Morissette, Lucette Caouette, Nicole Provencher et Pauline Bazin. La proclamation et le couronnement de l'élue auront lieu lors d'une soirée fixée au 4 février, qui se déroulera dans la salle de l'école centrale. Le programme, qui sera sous la direction de Mme Camille Goupil, présidente, comprendra aussi concours d'amateurs, chants et musique.

Les succès de Villeneuve et de Tremblay

ARVIDA. (P.B.)—Les représentants de la salle de quilles du Centre récréatif d'Arvida, Aimé Villeneuve et André Tremblay, se sont très bien illustrés samedi soir sur les allées de quilles de la salle Juneau, de Chicoutimi, pour s'accaparer de tous les honneurs et devenir les nouveaux champions régionaux des petites quilles par équipe de deux.

Le duo Villeneuve-Tremblay a fait tomber un grand total de 1,469 quilles en 5 joutes pour une excellente moyenne de 147, l'important ainsi sur leurs adversaires Yvon Simard et J.-Marie Perron, qui réussirent à faire tomber 1,407 quilles, soit une moyenne de 140. Le duo d'Arvida l'emporta donc par une marge de 62 quilles, assez marquante surtout si l'on tient compte du calibre des adversaires.

Arvida a de nouveau conquis les honneurs en double aux petites quilles, mais la grande vedette fut incontestablement le jeune André Tremblay, qui réalisa un grand total de 834 points, plus précisément une excellente moyenne de 167, ce qui est digne de mention pour ce quilleur âgé de 18 ans. Son plus sérieux rival fut Yvon Simard, qui réussit à faire tomber 748 quilles pour une moyenne de 149.6. Quant aux deux autres participants, Perron et Villeneuve, ils se sont distingués avec des dossiers de 659 et 635.

Villeneuve et Tremblay, les nouveaux détenteurs du trophée, devront rencontrer de sérieux adversaires au cours des prochains jours. Dès mardi soir à 9 h. à la salle de quilles du Centre récréatif d'Arvida, ils feront face à des aspirants dont les noms ne sont pas encore déterminés.

Nouvelle ligue à Bagotville

BAGOTVILLE. (W. G.) — La salle de quilles de la Baie compte, depuis quelque temps, une nouvelle ligue, soit des équipes de l'ARC de Bagotville, un circuit féminin.

Au lieu de conserver le jeu ordinaire, on joue plutôt à cinq quilles et on remarque Marthe Tremblay en tête avec 180.6 de moyenne. En équipe, les Golden Hawks détiennent facilement le premier rang avec 28 points, 14 de mieux que l'adversaire le plus près, soit le Salon Lisette.

Mme Lucien Bourgon a réalisé le plus haut simple avec 310 et le plus fort triple, avec 628. Voici d'ailleurs quelques chiffres.

MOYENNES INDIVIDUELLES

Marthe Tremblay	180.6
Dorothy Smith	170.3
Sue Baker	165.5
Marian Nickerson	158
Averil Crouse	155.8
Mme Edouard Maltais	154.5

CLASSEMENT

	Pts
Golden Hawks	28
Salon Lisette	14
Comets	8
Alley Cats	2



A QUEBEC — Le club de la Légion canadienne, de Drummondville, succursale 51, participera au tournoi national du hockey mineur, qui sera disputé à Québec dans le cadre du Carnaval. Nos porte-couleurs se rendront cette semaine dans la Vieille Capitale.

M. Gérin-Lajoie parle comme Horace aux membres du Parlement-Ecole

Pas de bonne législation sans une opinion publique éclairée

"Le Parlement . . . à la nouvelle école ! . . ."

Cet exorde prometteur du jeune et dynamique ministre de la Jeunesse ne pouvait que plaire aux étudiants en droit de l'U. de M. qui avaient invité M. Paul Gérin-Lajoie, samedi soir, au banquet de clôture de la récente session de leur Parlement-Ecole.

Malicieusement, le président des étudiants en droit, M. Marcel Prud'homme, marqua que la jeune Basoche montréalaise n'est pas ennemie de la nouveauté, lorsqu'il présenta M. Gérin-Lajoie comme "ministre de l'Instruction publique . . ." De fait, le Parlement-Ecole a certainement rompu avec la vieille école en adoptant en deux temps et trois mouvements une "loi" créant un ministère de l'Instruction publique !

A ce propos, ce que M. Gérin-Lajoie leur a fait entendre, Horace l'avait déjà dit en latin :

Quid leges, sine moribus vanae, proficiunt ?

"A quoi servent les lois ? A rien sans l'adhésion populaire".

D'une façon plus générale, M. Gérin-Lajoie a souligné le rôle éducateur essentiel que doit assumer le député pour être digne de sa mission.

Plaques commémoratives

Au ministre, les étudiants avaient présenté une plaque commémorative de leur session "parlementaire", ainsi qu'à M. le maire d'Outremont Romuald Bourque, député libéral et président d'honneur du Parlement-Ecole.

A la table d'honneur, on remarquait également Mgr Irénée Lussier, recteur de l'U. de M., Mes A. Mayrand et P. Martineau, tous deux professeurs à la faculté de droit, M. Michel Robert, "premier ministre" du Parlement-Ecole, M. Pierre-L. Blain, leader de l'Opposition, M. Marcel Prud'homme, président des étudiants en droit, M. Guy Gervais, étudiant en 3e année de droit et organisateur de la "session parlementaire", ainsi que Me Maurice Ollivier, L.L.D., président pour la deuxième fois du Parlement-Ecole (créant ainsi un précédent unique dans l'histoire constitutionnelle canadienne qu'il connaît si bien : lors de la précédente session, en effet, la majorité était Union nationale . . .).

M. Gérin-Lajoie avait refusé 22 invitations pour se rendre à celle des étudiants "députés" du Parlement-Ecole.

Il a précisé comment, à ses yeux, "l'effervescence étudiante" peut continuer à rendre de précieux services à toute la communauté québécoise.

Des députés "leaders"

"C'est en vous préparant à devenir des leaders éclairés de cette communauté", a-t-il dit à son auditoire étudiant.

Ce rôle de leader et d'éducateur, c'est celui que doit accepter d'assumer le député pour ne pas être déchiré entre les intérêts immédiats de son comté et l'intérêt général, pour savoir faire triompher celui-ci et pour savoir préparer et rendre efficaces les lois en en faisant comprendre la nécessité aux électeurs.

"Dans une véritable démocratie, a dit le ministre, le député doit rester constamment soumis à la pression de ses électeurs, même de ceux qui ne peuvent voir les problèmes dans leur ensemble. L'intérêt général, en effet, ne doit jamais être divorcé de l'intérêt immédiat, même s'il ne faut jamais sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier.

"Cela pose un problème parfois. Peut-on dire qu'on y ait toujours trouvé une solution ? Ce serait bien aventuré. Conscient des besoins de son comté, le député comprend-il toujours qu'une solution qui lui paraît avantageuse puisse ne l'être parfois qu'en apparence. Fait-il toujours l'effort de rechercher les causes générales, d'analyser en profondeur tous les problèmes à la lumière de la philosophie sociale, d'envisager toutes les répercussions de certaines solutions ?"

Secret de l'évolution

Le ministre a cité l'exemple du système de bourses qui, apparemment séduisant, peut en fait, sur le plan administratif, aboutir aux abus les plus condamnables.

"Je m'excuse, a-t-il ajouté, de ne pas vous apporter de solution toute faite de ce genre de problème. Mais j'ai assez d'expérience pour vous inviter à vous pencher sur lui".

C'était là, en réalité, une clause de style. M. Gérin-Lajoie a, en effet, apporté des éléments essentiels de solution en insistant sur la nécessité pour le député d'analyser en profondeur tous les problèmes en fonction et des intérêts de son comté et des intérêts de toute la communauté québecoise, ainsi que sur le caractère essentiel de sa mission de "leader", d'éducateur.

C'est peu de dire que les lois risqueraient souvent d'être "vaines" si chaque député ne prend pas conscience de la nécessité des solutions d'ensemble et n'en rend pas l'électorat conscient. C'est l'évolution de la politique et de la société qui est en cause.

"Comme les apôtres, a conclu M. Gérin-Lajoie, que chacun aille enseigner dans sa langue, rurale ou urbaine, d'homme de profession ou de métier.

"Faites cette part du travail, et je vous promets que je ferai la mienne !"

Raymond Grenier



PARLEMENT-ECOLE DES ETUDIANTS EN DROIT — M. MARCEL PRUD'HOMME, président des étudiants en droit de l'U. de M., M. PAUL GERIN-LAJOIE, ministre de la Jeunesse et du bien-être, conférencier au banquet de clôture, samedi soir, de la récente session du Parlement-Ecole des étudiants en droit, le maire d'Outremont, M. ROMUALD BOURQUE, M.P., président d'honneur du Parlement-Ecole, et M. GUY GERVAIS, étudiant en 3e année de droit, organisateur de la session.

Un communiqué important de

SEPT-ÎLES EXPRESS Inc.

Sept-Iles Express Inc. vous offre maintenant un service direct et quotidien de camionnage, de Montréal et Québec, vers Sept-Iles, Port-Cartier et Gagnon. Egalement, un service quotidien de camionnage de Montréal et Québec via Sept-Iles, vers Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continuel et d'offrir un service rapide. Entrepôts à Montréal, Québec et Sept-Iles.

Pour obtenir renseignements complets et tarifs, téléphonez ou écrivez à :
SEPT-ILES EXPRESS Inc.

Montréal — 1705, rue Moreau	LA. 7-1528
Québec — 1250, rue Borne	MU. 3-4937
Sept-Iles — Casier postal 98	WI. 2-3865
Gagnon — Gagnon, Qué.	290

'Lois' du parlement-école sur la censure et sur l'instruction publique

Voici, à titre de documentation et pour répondre à de nombreuses demandes, un résumé des deux principales "lois" adoptées par le Parlement-Ecole des étudiants de la faculté de Droit de l'Université de Montréal durant la brève et vivante session qui s'est terminée samedi.

Elle crée un nouveau ministère de l'Instruction publique, au sein duquel se retrouvent tous les fonctionnaires du département actuel de l'Instruction publique, le surintendant prenant rang de sous-ministre.

Une commission de trois membres est prévue pour préparer une refonte des lois relatives à l'instruction publique. En attendant, le Comité catholique et le Comité protestant deviennent des organismes consultatifs auprès du ministre, qui, seul, jusqu'au rapport de la commission, prend toutes les décisions qui s'imposent.

La refonte demandée à la commission doit s'effectuer dans le sens suivant :

Les comités catholique et protestant sont remplacés par des commissions pédagogiques de l'une et l'autre confession, présidées par le sous-ministre et ayant des pouvoirs de décision finale dans les questions d'ordre pédagogique et académique. Elles fixent les programmes d'étude des institutions non dotées d'une charte universitaire civile ; elles recommandent la suspension des subventions aux maisons qui ne suivent pas ces programmes.

Les ministres du culte et les membres des corporations religieuses doivent posséder un brevet de capacité pour enseigner dans les écoles publiques autre chose que la religion.

Les corporations scolaires locales sont autorisées à établir sur leur territoire ou à s'unir en une corporation d'écoles secondaires pour établir le cours secondaire complet conduisant au baccalauréat. Le principe linguistique et confessionnel de la séparation de l'enseignement est maintenu.

Les immeubles des fabriques et corporations religieuses autant que ceux employés pour des fins de charité, d'éducation ou d'organisation des loisirs pour la population, sont désormais sujets aux taxes scolaires, de manière cependant que cette taxe annuelle ne dépasse pas 10% de leur surplus d'exploitation de l'année courante.

Voici comment se recrute la Commission pédagogique catholique: l'évêque de Montréal et l'évêque de Québec "ex officio" et 13 personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil de la façon suivante: 3 recommandées par les associations des professeurs de l'U. de M., de Laval et de Sherbrooke; 1, par la Corporation générale des Instituteurs de la province de Québec; 1, par l'Association des professeurs de l'enseignement secondaire; 1, par l'A.P.I.; 1, par la C.S.N.; 1, par la F.T.Q. et 5 à la discrétion du lieutenant-gouverneur en conseil.

Le "Bureau de censure des vues animées" est remplacé par la "Commission du Salut public . . ." Celle-ci est composée de 13 personnes qui doivent posséder une formation et une culture générales, dans le domaine des arts en général et plus spécifiquement en ce qui concerne le cinéma.

Les ciné-clubs de bonne foi jouissent d'un privilège reconnu par la "loi".

Les commissaires sont chargés de répartir les films suivant 4 catégories: Classe A, pour les ciné-clubs; Classe B, pour toute personne âgée d'au moins 21 ans; Classe C, pour toute personne âgée d'au moins 16 ans; Classe D (très spéciale), pour toute personne.

Signalons que M. Daniel Johnson, ancien ministre, et M. René Lévesque, ministre actuel du gouvernement provincial, se sont rendus, samedi, à l'hôtel de ville, encourager par leur présence les "députés" du Parlement-Ecole des étudiants de la faculté de Droit de l'U. de M. M. Lévesque a notamment insisté sur l'importance essentielle de la carte d'identité prévue pour les électeurs montréalais.

Kennedy serait "heureux" de rencontrer "K" -- Stevenson

WASHINGTON. (Reuters) — Une rencontre entre le président Kennedy et le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev semble de plus en plus probable si le leader de l'URSS décide de participer à la session de l'Assemblée générale de l'ONU qui doit reprendre en mars.

Selon des diplomates de l'Europe de l'Est, Khrouchtchev est plus disposé que jamais à se rendre à New-York. Une décision définitive sera prise vraisemblablement d'ici deux semaines.

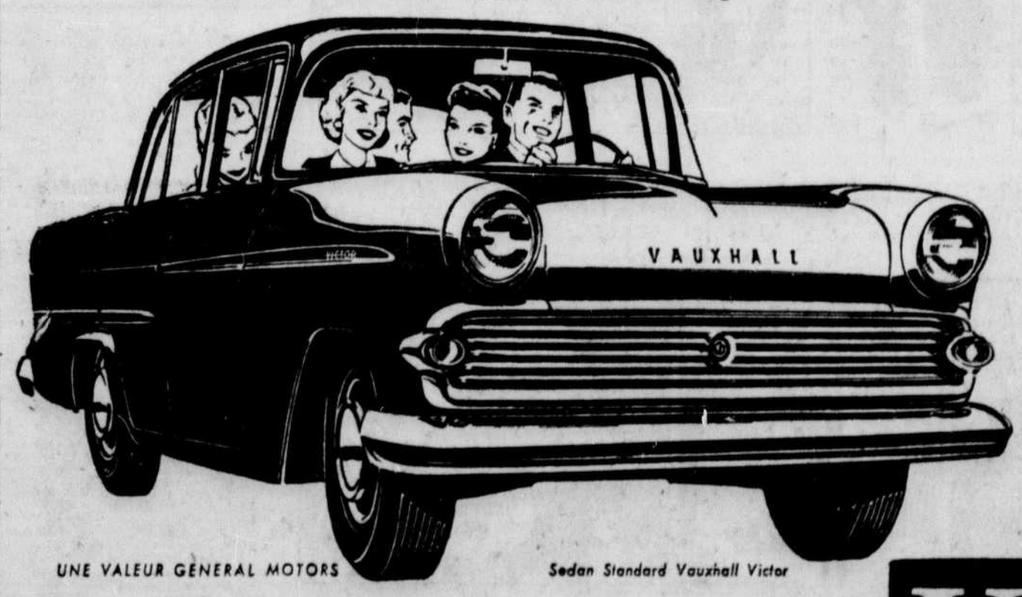
Le représentant des Etats-Unis au siège des Nations unies, M. Adlai Stevenson, au cours d'une conférence de presse, s'est dit d'avis que le président Kennedy serait "heureux" de rencontrer Khrouchtchev s'il vient à l'ONU.

Un progrès considérable a été enregistré à Washington, depuis l'avènement de Kennedy à la présidence des Etats-Unis, pour ce qui est de la tension entre Moscou et Washington. M. Kennedy a clairement mis en garde les chefs militaires américains contre toutes déclarations virulentes à l'endroit de l'Union sociétique. Il semble même que le président ait "suggéré" aux généraux et amiraux américains de s'abstenir de tout discours portant sur la politique étrangère.

Venez à cinq! (VOUS SEREZ TOUS À L'AISE DANS LA VAUXHALL!)



C'est vraiment remarquable si vous considérez les modestes proportions extérieures de la Vauxhall! Mais c'est aussi parfaitement vrai car le conducteur et les passagers prennent facilement place à l'intérieur auquel ils accèdent par les quatre portes à large ouverture. Les sièges ultra-confortables permettent de voyager sans fatigue pendant toute une journée. La glace panoramique arrière assure une superbe visibilité, et même la Vauxhall la moins coûteuse vous offre le luxe de tapis de caoutchouc sur assise de feutre qui tiennent les pieds au chaud en hiver. A tous les points de vue, vous serez enchanté de la Vauxhall. Elle vous offre tout l'espace voulu aux épaules et aux hanches, ainsi qu'au-dessus de la tête et pourtant elle est économique à souhait, à l'usage comme à l'achat. Venez donc à cinq en faire l'essai, chez le concessionnaire Vauxhall de votre voisinage.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS — *Sedan Standard Vauxhall Victor*

Eprouvez dès aujourd'hui le confort de la nouvelle Vauxhall!

UNE CHAUFFERETTE QUI A FAIT SES PREUVES



Elle a été spécialement étudiée pour le climat canadien. Les cinq voyageurs obtiennent instantanément toute la chaleur dont ils ont besoin en hiver. La chaufferette assure également avec efficacité le dégivrage et la circulation d'air frais.

UNE DIRECTION DOUCE ET PRÉCISE



La direction à circuit de billes de la Vauxhall est douce et précise. Rien de plus facile que de garer ou prendre un virage! Vous roulez sans fatigue et arrivez frais et dispos.

SUSPENSION LEVEL-RIDE

Sur les mauvaises routes comme sur les bonnes, la Vauxhall roule en douceur. La conception moderne de sa suspension lui assure une meilleure traction dans la neige, une plus grande stabilité dans les virages et une grande douceur de marche en toutes circonstances.

PLUS TOUS CES AVANTAGES GRATUITS...

Essuie-glace à vitesse constante • Pare-brise panoramique en verre lamellé • Carrosserie intégrale • Cinq places confortables • Carburateur économique • Traitement anti-rouille par bains • Filtre à air à bain d'huile • Commodité des quatre portes • Embrayage à commande hydraulique.

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

V-461AF

Vendeurs autorisés VAUXHALL dans le Grand Montréal

MONTREAL BUICK LTD. — 4026 rue Ste-Catherine Ouest — WE. 7-6342
OMER BARRE LIMITEE — 5987, av. Verdun, Verdun — PO. 8-2551
WILHELMY AUTOMOBILE LTEE — 4833, boul. Saint-Laurent — AV. 8-0186
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE — 11251 rue Notre-Dame Est — MI. 5-1651
CUMMINGS MOTORS LTD. — 5925, boulevard Décarie — RE. 1-4981
HARLAND AUTOMOBILE LTEE — 105 boulevard Métropolitain, Dorval — ME. 1-2051
CITY BUICK (MTL) LTD. — 1888, rue Papineau — LA. 6-3371
GARAGE BERTRAND LIMITEE — 15538, boulevard Gouin Ouest — NA. 6-3981 — Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite..." à la télévision, tous les mercredis soir à 8h.30.

OBTENEZ UN SOULAGEMENT INSTANTANÉ DE VOTRE

problème de cire d'oreille

Le nettoyage avec des crayons, des attache-feuilles, des épingles à cheveux, peut causer des dommages permanents à votre ouïe.

MAINTENANT **c'est facile d'enlever les bouchons de sécrétion dans les oreilles, grâce à un rinçage rapide et sans douleurs.**

La démangeaison irritante et la douleur causées par la pression de la cire dans les oreilles peuvent être soulagées avec quelques gouttes du produit Hear/Hear. Quelques gouttes seulement de Hear/Hear, dont l'effet a été établi en clinique, émulsifient rapidement la cire logée en profondeur, de sorte qu'elle peut être enlevée par rinçage. Les gouttes Hear/Hear peuvent être employées efficacement dans le conduit auditif même le plus sensible.



hear·hear

(MARQUE DÉPOSÉE)

DEMANDEZ À VOTRE PHARMACIEN HEAR HEAR
LE PRODUIT HYGIÉNIQUE POUR ENLEVER LA CIRE DES OREILLES

TÉLÉCRITIQUE

Certains réalisateurs de Radio-Canada se font un devoir d'état de rejeter les pièces canadiennes qui sont littéraires et d'accepter celles qui ne le sont pas. Le théâtre de monsieur Roger Sinclair est donc là pour combler tous leurs voeux et son absence d'écriture lui tient lieu de qualité. Shakespeare, Molière, Marivaux, Diderot, Claudel, Montherlant, Lorca ne seraient jamais joués s'ils étaient Canadiens. Mais comme ils ne le sont pas, on les joue. Heureux étrangers pour qui il y a deux poids, deux mesures. Poids de l'inculture, peut-être ?

"Quand la moisson sera courbée" nous a courbés mais sous l'ennui. Cela nous rappelait la mauvaise veine de Tennessee Williams, quand cet auteur américain fournit à Hollywood de la littérature alimentaire... genre Baby Doll. Fausse poésie, mélodrame nauséabond, introspection de laquelle on ne saura jamais si elle est plus bête que naïve ou plus naïve que bête. Cette pièce voulait être quoi ? L'expression de sentiments amoureux ? "Ce n'est pas facile, comme le dit une héroine, de réussir un bon thé glacé." Réussir une pièce est encore moins facile. Aussi, monsieur Roger Sinclair semble avoir confié à son réalisateur la tâche immense de faire passer son navet. Et ce dernier — pas le navet, le réalisateur — ne s'en est pas mal tiré. Mais le talent des interprètes ne suffisait pas. La pièce tournait à vide. Les remplissages sonores... nous le rappelaient sans cesse. Nous n'avons cru ni au drame... de ces "filles émigrées dans la plaine" ni à l'orage, ni au déchainement des passions... Ce fut une heure d'élucubration, un script confus, du bien mauvais théâtre. "Cinq filles ne valent pas un homme", dit un personnage. "Quand la moisson sera courbée" ne vaut pas l'ombre d'une pièce.

Paul TOUPIN

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 31 JANVIER: Les enfants nés en ce jour seront doués d'une nature très vive, intelligente. Ils seront avides de connaître les pays étrangers et seront doués pour apprendre les langues. Malgré un certain esprit bohème, ils auront assez de force de caractère pour se plier aux exigences de certaines fonctions qui, par ailleurs, leurs permettront de satisfaire leur goût de l'aventure.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — La versatilité d'un être proche vous énervera; cependant, soyez prudent dans vos reproches; une maladresse ferait autant de mal à l'intéressé qu'à vous-même. D'ailleurs, si la journée peut être pénible, la soirée s'annonce sous les meilleurs auspices.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Votre situation pécuniaire s'améliore lentement; vous aurez intérêt à accepter un rôle secondaire dans une association qui peut vous apporter la sécurité. Ayez la sagesse d'éviter les réunions où vous savez devoir rencontrer des personnes que vous n'aimez pas.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous aurez l'occasion de nouer de nouvelles relations au cours d'une réunion mondaine. N'hésitez pas à exprimer vos aspirations: c'est en parlant avec conviction que vous impressionnerez favorablement vos interlocuteurs, particulièrement ceux du sexe opposé.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous vous sentirez plein d'ardeur et de jeunesse aujourd'hui et ceci pourrait vous entrainer à manifester vos sentiments réels à certaines personnes à qui vous n'avez jamais rien voulu révéler de votre coeur. C'est excellent, à condition d'y mettre les formes.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Soyez discret en dehors de votre milieu habituel, car certains bonheurs doivent être gardés jalousement, sourtout avec les connaissances récentes, qu'il vous faudra d'abord éprouver.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous pourrez bénéficier de l'appui de puissantes relations, et particulièrement d'amitiés de personnes du sexe opposé. Portez toute votre attention sur vos relations. Mettez à jour votre correspondance et voyez où vous en êtes de votre budget familial.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Etudiez le comportement de certains de vos amis ou de personnes de votre voisinage; vous constaterez qu'ils doivent leur succès amoureux à leur galanterie, à leur gentillesse, mais aussi à leur enthousiasme. On aime ceux sur qui souffle le vent de l'espoir.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Dans votre travail, il vous faudra faire preuve de compréhension vis-à-vis d'une personne aigrie. Vous retrouverez avec plaisir un ami que vous aviez perdu de vue. Cette rencontre avivera les souvenirs d'un ancien amour déjà presque oublié.

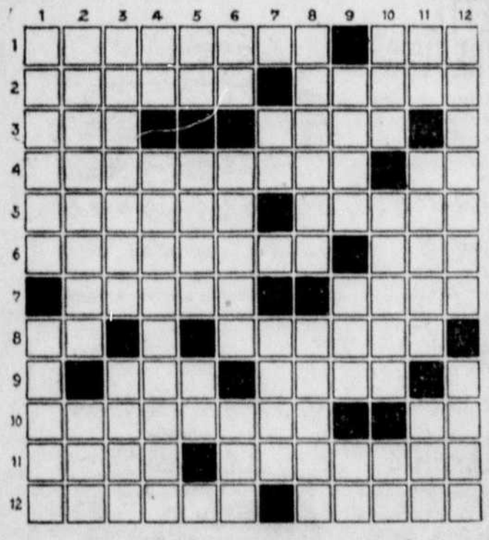
Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — La réprimande de votre partenaire de coeur risque de vous buter, car vous estimerez qu'elle n'est pas justifiée; sachez attendre le moment propice pour lui démontrer son erreur. Ne faites pas un drame d'une vétille.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Pour le coeur, n'ayez pas trop d'illusions, même si vous passez la journée de la manière la plus charmante. Restez réaliste et patient, car les promesses faites n'ont pas valeur de durée. Elles contiennent leur propre destruction.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Apprenez à dégager une leçon utile de vos expériences passées, car vous allez avoir à prendre une décision importante. Faut-il ajouter que votre coeur sera en cause. Demandez conseil, le cas échéant, à une personne jouant un rôle déterminant dans votre vie.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Méfiez-vous de votre imagination qui vous donne une image déformée de la réalité; votre idéal spirituel ne doit pas vous faire la dupe de gens habiles.

LES MOTS CROISÉS



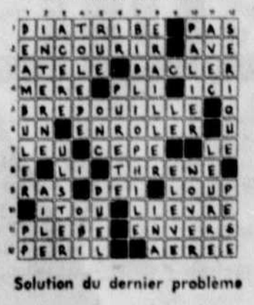
Horizontalement

1.—Qui est selon le sens strict des mots — Très vaste étendue d'eau salée.
2.—Se dit des animaux dépourvus de queue — Mise en circulation.
3.—Pointe de terre élevée — —Couche pigmentaire de l'iris.
4.—Dignité d'évêque — Post-scriptum.
5.—Convenable, nécessaire — Met à l'écart.
6.—Evacuation subite et abondante — Voiture pour le transport des chevaux.
7.—Taillis de un à deux ans — Une si grande quantité.
8.—Absorbé — Canal étroit pour l'écoulement de l'eau.
9.—Tranchant d'un instrument — Crâne.
10.—Ecarter — Symbole chimique du baryum.
11.—Air du visage — Contraire à la morale.
12.—Affaiblit, amollit — Instrument de chirurgie.

Verticalement

1.—Déchiré — Très pâle.
2.—Qui échappe aux regards — Plante textile.
3.—Argument général s'appliquant à tous les cas analogues — Eau-de-vie naturelle de bonne qualité.
4.—Pronom personnel — Faire disparaitre.
5.—Infinitif — Ville de premier ordre — Mesure chinoise.
6.—Note — Sert à tresser des paniers — Du verbe nier.
7.—Haut, en anglais — De même, en outre.
8.—Substance propre à exciter la fermentation — Stade simple et primitif d'où dérive tout être vivant.
9.—Tous aliment apprêté pour les repas — De borne heure — Métal précieux.
10.—Partie intérieure du pain — Qui a la forme d'un oeuf — Du verbe rire.
11.—En les — Plate et unie — — Publication.
12.—Sent, éprouve — Brunissement de la peau par le soleil.

Solution demain



Solution du dernier problème

TARZAN



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 6—CBMT : Montréal
3—WCAX : Burlington 7—CHLT : Sherbrooke
4—CFCM : Québec 8—CJSS : Cornwall
5—WPTZ : Plattsburgh 12—CFCF : Montréal

LUNDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: The People's Choice
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
12: Jeff's Collie

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Be My Guest

4:30 P.M.
2,4: La Boite à surprise
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
6,8: Junior Roundup
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: Le Courrier du Roy
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
12: Popeye and the Three Stooges

5:30 P.M.
2: Opération mystère
4: Capitaine Tombola
5: Bugs Bunny Show
6: Quick-Draw McGraw
7: Sheriff of Cochise
8: Dance Party

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Living and Learning
4: Sur la route
5,8: News, Sports
6: I Love Lucy
7: Melody Ranch

6:10 P.M.
3: World of Sports

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:20 P.M.
4: Court métrage

6:25 P.M.
2: Ce soir
4: 10 minutes de vérité

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4,7: Manchettes
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: Movie

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo et Sports

7:00 P.M.
2: Les Uns, les autres
3: Rescue 8
4: Nouvelles sportives
5: The Price is Right
5: Seven-O-One
7: Disqu'O Vision
12: Donna Reed

7:15 P.M.
4: Panorama

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: To Tell The Truth
4: Misez juste
5: The Americans
6: Don Messer's Jubilee
7: Ralliement des Créditistes
12: Sunset Theatre

7:45 P.M.
2: Les Collégiens Troubadours
7: Par le trou de la serrure

8:00 P.M.
2,4,7: Les Belles Histoires des pays d'en haut
3: Pete and Gladys
6,8: Danny Thomas

8:30 P.M.
2,4,7: La Poule aux oeufs d'or
3: Bringing up Buddy
5: Tales of Wells Fargo
6,8: Jack Kane Show

9:00 P.M.
2,4,7: La Pension Velder
3: Danny Thomas
5: Klondike
6,8: My Sister Eileen

9:30 P.M.
2: Reportage
3: Andy Griffith Show
4,7: Destination Danger
5: Adventures in Paradise
6,8: Festival '61 "Omnibus"
12: 77 Sunset Strip

10:00 P.M.
2,4,7: Histoire d'amour
3: Hennesey

10:30 P.M.
2,4,7: Premier Plan
3: Johnny Midnight
5: Jackpot Bowling
6, 8: Enquiry
12: Pulse

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
12: Pajama Playhouse

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo, News

11:22 P.M.
2,4: Commentaires
6: Final Edition

11:30 P.M.
2,4: Arts et lettres
6: Feature Film
7: Lutte du Texas
8: Feature Film

MARDI

CBFT — Canal 2

P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage : "Maitres de ballet"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Carrefour
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Récital
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence

WCAX — Canal 3

A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—Film Shorts
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons

P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News, Across the Fence
1:15—Mixing Bowl
1:30—As the World Turns
2:00—Full Circle
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—The Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:45—Music Country Style
6:00—Headlines
6:10—World of sports
6:30—News
6:45—Doug Edwards
7:00—Wilbert and Mr. Ed
7:30—Shotgun Slade
8:00—Father Knows Best
8:30—Dobie Gillis
9:00—Tom Ewell Show
9:30—Red Skelton
10:00—Garry Moore

CFCM — Canal 4

P.M.
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boite à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Manchetes Int.
6:05—Musique en dinant
6:20—Vive le Carnaval
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Sports, météo
7:15—Panorama
7:30—Chronique des quilles
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol

WPTZ — Canal 5

A.M.
6:30—Continental Classroom
7:00—News
9:00—This Is the Life
9:30—TV School Time
10:00—Say When
10:30—Play Your Hunch
11:30—The Price is Right
11:30—Concentration

P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News, Bill Hunter
1:15—For you Madame
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room for Daddy
4:30—American Bandstand
5:00—Rocky and His Friends
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News, Sports
6:30—Cartoon Carnival
6:45—Huntley, Brinkley
7:00—The Flintstones
7:30—Nanette Fabray Show
8:00—The Lawman
8:30—Alfred Hitchcock
9:00—Two Faces West
9:30—Dante
10:00—My Three Sons

CBMT — Canal 6

P.M.
1:15—Montréal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Time Out
3:00—Music Break
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Rin Tin Tin
4:30—Junior Roundup
5:30—Wonders of the Sea
6:00—Father Knows Best
6:30—Metro
6:45—News — Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Director's Choice
8:00—Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton Show
10:00—Close-up
11:00—CBC News
11:14—Viewpoint
11:21—Final Edition
11:33—Feature Film "A Working Man"

CHLT — Canal 7

A.M.
11:00—L'heure de Pierrot

P.M.
12:00—Basic Russian
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Théâtre en matinée "La fin d'Hitler"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Actualité féminine
4:30—La boite à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Poney Express
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Télé — Bulletin
6:50—Edition Sportive
7:00—Avec Marc Le Grand
7:30—Observation
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol

CJSS — Canal 8

P.M.
1:00—Cartoons
1:30—Romper Room
2:30—Matinee
3:00—Music Break
3:30—Verdict is yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Youth In The Sixties
6:00—News — Sports
6:15—Dateline Seaway Valley
6:30—Movie : "And So They Were Married"
8:00—Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton Show
10:00—Close-up

CFCF — Canal 12

P.M.
4:00—Texas Rangers
4:30—Surprise Party
5:15—Popeye
5:45—Carte Blanche
7:00—Huckleberry Hound
7:30—Sunset Theatre : "My Girl Tisa"
9:30—Alfred Hitchcock
10:00—San Francisco Beat
10:30—Pulse
11:00—Pajama Playhouse "Gaiety George"

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

LUNDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News
CBM—News—Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:30 P.M.
CKVL-FM—Opéra
CKGM—Pops
CJAD—News, M. Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKGM—News
CBM—World of Pets

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Festival de musique italienne
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CJAD—News, Leslie Roberts
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News, Byline

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CJMS—Editorial
CJAD—Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Roving Reporter
CFCF—Entertainment Guide

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Rond Point
CKVL-FM—Tour de valse
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide
CJAD—Mike Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—S. Bélair — Gagnante Club-Ménagères
CKGM—Feature
CFCF—Ross Crain Show

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CBM—R.P.M.
CJAD—News, Hi-Fi Club
CKGM—News
CFCF—Ross Crain

7:15 P.M.
CKAC—Noces d'or
CBF—Vie économique
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:20 P.M.
CKAC—Variétés

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Tour du monde en musique
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CBM—Now I Ask You
CKGM—News

7:45 P.M.
CBF—La politique provinciale
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature News and Analysis

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Découvrons les Amériques
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CBM—Songs of My People
CKGM—News
CFCF—Assignment
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Songs of My People

8:10 P.M.
CKAC—Galetés musicales

8:15 P.M.
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CBF—Jeunesses musicales
CKVL—Succès du jour
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Court of Opinion
CJAD—World Tonight
CBM-FM—Musique du Canada
CKGM—News
CBM—National Farm

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — PM
CJAD—Sam Ross, News
CBM—Secretary Report

9:00 P.M.
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Opérettes
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM-FM—Winnipeg Chamber Orchestra
CBM—Winnipeg Chamber Orchestra
CFCF—Late Show
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CKAC—Améliorons la langue parlée
CBF—Musique de chambre
CKVL-FM—Ouvertures
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CBM—CBC Chamber Orchestra
CKGM—News
CBM-FM—CBC Chamber Music

9:45 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CKVL—Nouvelles
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Accents et timbres de l'Inde
CBM—National News
CFCF—Late Show
CJAD—News, Concert
CKGM—Dave Boxer

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—L'épopée des civilisations
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo de ma ville — Opinion des auditeurs
CBM—University of the Air
CKGM—Open Mind
CBM-FM—University of the Air

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Bonsoir mes amis, Sports en revue
CJMS—Sportorama — Echo de ma ville

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Théâtre lyrique
CBM—Ballet Club
CKGM—News, Music
CJMS—Nouv. — Dame de Coeur
CFCF—Late Show
CBM-FM—Nouv. — Concert
CJAD—News, Sports

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Vance Randolph

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le Carillon
CBM—Around the World
CKGM—News

11:45 P.M.
CKGM—Golden Music
CFCF—Late Show
CBM—In Town

12:00—Minuit
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv. — Concert
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Concert de minuit
CJMS—Nouv.— Sportorama — jusqu'à l'Aube
CJAD—All Thru the Night
CBM—News, Opera Cameos
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir, Fermeture
CKVL-FM—Variétés

MARDI

5:00 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKVL-FM, Concert

5:30 A.M.
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CKVL, Radio-journal des agriculteurs
CJMS, R. Lemay
CFCF, Morning Show

5:55 A.M.
CKAC, Nouvelles
CKVL, Chansonnettes

6:00 A.M.
CKAC, La Messe
CBF, Nouv.—CBF Métropolitain
CKVL-FM, Sonates
CFCF, Morning Show
CBM, News — Concert Time
CJAD, Bill Roberts
CKGM, Dan Tyler
CJMS, Nouv. Sports R. Lemay

6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJMS, Prière
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial

6:30 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec Gaby Drouin
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Musique de Victor Herbert
CJMS, Nouvelles Editorial
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News

6:45 A.M.
CKGM, Jamieson

7:00 A.M.
CKAC, nouvelles G. Drouin
CBF, Nouvelles, CBF Métropolitain
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CBM, News-Concert
CKGM, News

7:15 A.M.
CJMS, Message Spirituel, Sportorama
CKGM, News

7:25 A.M.
CKAC, Sports, Nouv., Bon matin avec Gaby Drouin

7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF Métropolitain
CKVL, En route
CJMS, Nouvelles, R. Lemay
CKVL-FM, Symphonie
CBM, News, Concert

7:45 A.M.
CKAC, Orateurs
CJMS, Editorial, Sports
CBM, Plain Talk
CKGM, Dan Tyler
CFCF, Bob Gillies

8:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec P. Chouinard
CBF, Prière
CKVL, Mess—dames
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, News Editorial

8:15 A.M.
CBF, Radio-journal
CJMS, Sports—Prière

8:30 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec P. Chouinard
CBF, Chez Miville
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles, R. Lemay
CKGM, News-Editor
CBM, Time Out, Concert

9:00 A.M.
CKAC, nouvelles Du "pep" avec Jean Duceppe
CKVL, Les amoureux du matin
CKVL-FM, Tour de Valse
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des Ménagères
CKGM, News-Editor
CJAD, News Bill Roberts
CBM, News—Concert

9:30 A.M.
CBF, Nouvelles, Partage du matin
CKVL-FM, Festival de musique italienne
CJMS, Nouvelles
CFCF, House Party
CKGM, Bob Washington
CBM, Town Talk
CJAD, Rod Dewar

9:45 A.M.
CBM, University of the Air
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, Editorial

10:00 A.M.
CKAC, Nouv. — Un "Beu" de tout
CBF, Partage du matin
CKVL-FM, Concerto
CKVL, Vive la vie
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des ménagères

10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CKVL, Chansonnettes
CBM, Travellin Balladeer
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone

12:30 P.M.
CKAC, Coeur à coeur
CBF, Réveil rural
CKVL, Dr Claudine
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Concert tzigane
CJMS, Nouvelles, Serge Bélair
CBM, Market quotations
CJAD, Gene Kirby
CKGM, Editorial

12:45 P.M.
CKAC, Pierre Chouinard
CKVL, Nouvelles
CKGM, Feature

1:00 P.M.
CKAC, nouvelles Du "pep" avec Duceppe
CBF, Nouv.—L'heure du dessert
CKVL, Rufi sur l'onde
CKVL-FM, Musique de scène
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CFCF, Dean Kaye
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News, G. Kirby

1:15 P.M.
CBF, CKCH présente
CKVL, Hit P. Can
CBM, Tommy Hunter
CKGM, Editorial

1:30 P.M.
CKVL-FM, Musique de Vienne
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
CJAD, Matinee with Willis, G. Kirby

1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CBM, John Drainie
CKGM, Feature
CJMS, S. Bélair

2:00 P.M.
CKAC, nouvelles A & P vous appelle
CBF, Chefs-d'oeuvres
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, Nouvelles, G. Hérard, Club des ménagères
CKVL, Vie sociale, Variétés théâtre
CBM, News-Matinee
CKGM, Bob Washington
CJAD, News G. Kirby
CKGM, Feature
CBM, Kindergarten of the Air

10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CKVL-FM, Musique du Mexique
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CBM, News — M. McCormick

10:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS Petite Clinique
CBM, For Consummers
CKGM, Open Mike
CFCF, TV Topics

11:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Améliorons la langue parlée
CBF, Un homme et son péché
CKVL-FM, Ouvertures
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles Léo Lebel, voisine
CFCF, Bob Dell
CJAD, A.P. Calling
CKGM, News
CBM, Ontario School

11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems

11:20 A.M.
CKAC, Michel Noel

11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Opérettes
CKVL, Le calvaire d'une veuve
CJAD, Musically
CBM, Dominic Andrews
CKGM, News
CJMS, Nouvelles Léo Lebel

11:45 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Feature
CBM, The Archers

12:00 P.M.
CKAC, Angélus — Nouvelles
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CKVL, Margot
CJMS, Nouvelles
CBM, News
CFCF, Gerry-Go-Round
CKGM, News

12:05 P.M.
CKAC, Pierre Chuinard

12:15 P.M.
CBF, Visages de l'amour
CJMS, S. Bélair
CKGM, Feature
CBM, Kindergarten of the Air

10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CKVL-FM, Musique du Mexique
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CBM, News — M. McCormick

10:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS Petite Clinique
CBM, For Consummers
CKGM, Open Mike
CFCF, TV Topics

11:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Améliorons la langue parlée
CBF, Un homme et son péché
CKVL-FM, Ouvertures
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles Léo Lebel, voisine
CFCF, Bob Dell
CJAD, A.P. Calling
CKGM, News
CBM, Ontario School

11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems

11:20 A.M.
CKAC, Michel Noel

11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Opérettes
CKVL, Le calvaire d'une veuve
CJAD, Musically
CBM, Dominic Andrews
CKGM, News
CJMS, Nouvelles Léo Lebel

11:45 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Feature
CBM, The Archers

12:00 P.M.
CKAC, Angélus — Nouvelles
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CKVL, Margot
CJMS, Nouvelles
CBM, News
CFCF, Gerry-Go-Round
CKGM, News

12:05 P.M.
CKAC, Pierre Chuinard

12:15 P.M.
CBF, Visages de l'amour
CJMS, S. Bélair

2:15 P.M.
CKVL, Socially Yours
CKGM, Housewives' Pops

2:30 P.M.
CKAC, Chansons d'amour
CKVL-FM, Musique de France
CKVL, Anniversary

2:45 P.M.
CJAD, G. Kirby
CKGM, Trading Post

3:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, R.S.V.P.
CBF, Chansons de la maison
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des Ménagères
CKVL, Willie Lamothe
CBM, Reflections
CJAD, News, G. Kirby
CKGM, News
CFCF, Bob Dell

3:15 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music

3:30 P.M.
CKAC, Bonne chance R.S.V.P.
CKVL, Willie Lamothe
CBM, Music from

Spectacles et Concerts



CANDIDE, le conte de Voltaire, a fourni à Norbert Carbonnaux le sujet de son dernier film. Jean-Pierre Cassel en est la vedette. Pierre Brasseur, Michel Simon, Dahlia Lavi et plusieurs autres noms célèbres de l'écran français sont au générique de ce film que le gouvernement français interdira peut-être à l'exportation pour des raisons politiques.

H.P. Bell décédé

M. Hugh Poynter Bell, qui était jusqu'à ces dernières années le doyen de la critique musicale montréalaise, est décédé samedi soir à l'âge de 38 ans.

M. Bell, né en Angleterre, était venu au Canada en 1912 comme chimiste, à la demande du ministère Borden. Ce n'est que par après qu'il s'engagea dans le journalisme et plus spécialement dans le journalisme musical, M. Bell ayant derrière lui une solide formation musicale.

M. Bell devint critique musical au "Montreal Star" en 1923 et devait occuper ce poste pendant 30 ans.

M. Bell était célibataire. Les funérailles auront lieu demain après-midi à la cathédrale anglicane Christ Church.

La troupe du théâtre municipal de Casablanca vient de créer une pièce qu'elle va donner dans toutes les villes du Maroc, "Moulat el Fondouk", qui est le titre en arabe, langue dans laquelle la pièce est jouée, de "La Locandiera", de Goldoni.

Cinéma au Musée

Mercredi, 1er février, à 6.30 et à 8.30, le Musée présentera trois courts métrages, en anglais :

1. **Nouvel essor de l'architecture.** Quelques architectes nous font voir des constructions modernes, en Amérique, qui influencent l'architecture européenne.

2. **Beauté "in Trust".** Ce film nous fait voir des maisons, villas, villages, de la côte anglaise, ainsi que des intérieurs d'anciennes demeures, conservés grâce au "National Trust" (Angleterre).

3. **Le monde de la mosaïque.** Histoire de l'art de la mosaïque du temps des Grecs et des Romains, à travers les périodes Byzantine et Aztèque et l'évolution de cet art jusqu'à nos jours, au Mexique et aux Etats-Unis.

Ces deux derniers films sont en couleurs.

Au Ladies' Morning

Le Quatuor de Montréal interprétera, avec le concours de l'altiste Stephen Kondacks et du violoncelliste Jack Cantor, le Quintette en sol mineur K. 516, de Mozart, et "La Nuit transfigurée", op. 4, de Schoenberg, jeudi après-midi, à 2 h. 30, au Ladies' Morning Musical Club.

Cotes morales

Cotes morales émises par le Centre catholique du cinéma : "The Alamo" : adultes et adolescents; "Les Boucaniers" : adultes et adolescents; "Canasta" : adultes, des réserves : éléments positifs; double adultère présenté objectivement; "Cinerama Holiday" : adultes; "La Danseuse et le bon Dieu" : tous; "Dark at the Top of the Stairs" : adultes, des réserves "film positif; suicide non désapprouvé"; "Doctor in Love" : adultes, des réserves : "tenues suggestives, légèreté de conduite"; "The Entertainer" : adultes, des réserves : "dégradation progressive d'un homme jusqu'au désespoir"; "Les Fiancés de la mort" : adultes et adolescents; "The Grass in Greener" : adultes, des réserves : "mariage et fidélité conjugale pris à la légère"; "L'Homme des vallées perdues" : adultes et adolescents; "Madame du Barry" : à proscrire : "film nettement condamnable au point de vue moral et religieux"; "The Marriage-Go-Round" : adultes des réserves : "plaisanteries risquées, costumes suggestifs"; "Midnight Lace" et "Ordre de tuer" : adultes.

Au Plateau

BEETHOVEN-KEMPFF : les "Adieux" et la "troisième manière"

WILHELM KEMPFF, pianiste, dans le sixième d'une série de sept récitals consacrée aux 32 Sonates de Beethoven. Au Plateau.

Programme

Sonate no 24, en fa dièse majeur, op. 78 ("Sonate à Thérèse")
Sonate no 25, en sol majeur, op. 79 ("Sonate facile")
Sonate no 26, en mi bémol majeur, op. 81a ("Les Adieux, l'Absence et le Retour")
Sonate no 27, en mi mineur, op. 90
Sonate no 28, en la majeur, op. 101

Les cinq Sonates entendues au sixième et avant-dernier récital de Wilhelm Kempff ne sont pas, exception faite de l'Opus 81a, les plus personnelles de Beethoven. Elles datent de certaines périodes assez difficiles de la vie du compositeur. Celui-ci, à partir de 1809, est en effet très occupé à écrire d'une part des oeuvres symphoniques et de l'autre des pièces de circonstance inspirées par l'invasion de l'Autriche par les armées françaises.

On a même vu là la raison qui porta le compositeur à indiquer EN ALLEMAND (et non plus en français, comme toujours jusque-là) les dédicaces et les mouvements de certaines Sonates de cette période.

L'Opus 78 (dédiée à la comtesse Thérèse de Brunswick, d'où son surnom de "Sonate à Thérèse") et l'Opus 79 (qui est sans dédicace) sont des oeuvres d'assez courte durée, assez faciles d'exécution et au contenu assez mince. Vincent d'Indy trouve l'Opus 78 "la plus insignifiante de toute la deuxième manière", et Lenz, parlant de l'Opus 79, dit qu'elle est "encore plus insignifiante" que la précédente ! L'Opus 79 a d'ailleurs été publié par Beethoven comme "sonate facile". On l'appelle parfois aussi "Sonate du coucou" à cause de son caractère "pastoral" ; l'autre, op. 78, est le reflet exact d'un amour tendre et discret, sans passion tragique.

•

Par contre, quel monde tout à fait différent que l'Opus 81a, qui date pourtant de la même période (il y a deux oeuvres inscrites à l'Opus 81 : le 81b est un Sextuor pour quatuor à cordes et deux cors).

Cette Sonate en mi bémol est la seule, avec la "Pathétique", à laquelle Beethoven ait lui-même donné un titre, et c'est la seule des 32 Sonates à laquelle le compositeur ait donné un programme.

La Sonate op. 81a a été inspirée à Beethoven par le départ, en 1809, de son élève et ami l'archiduc Rodolphe, forcé, avec sa famille, de fuir Vienne devant l'approche des troupes françaises. Beethoven a donné à cette sonate le sous-titre "Les Adieux, l'Absence et le Retour".

Chacun des trois mouvements correspond à chacune des circonstances exprimées dans le titre. Les "Adieux" débutent par un adagio construit, comme tout le reste de la sonate, sur trois notes (sol, fa, mi bémol) dont l'énonciation descendante correspond au mot "lebewohl" (adieu), d'ailleurs inscrit sur le manuscrit au-dessus des trois notes ; cette courte introduction nous conduit à un allegro où vibrent la douleur et aussi le patriotisme du compositeur.

L'"Absence" est traduite par un "andante espressivo" d'une grande beauté. Enfin, la joie du "Retour" (et du "Revoir") éclate dans un "vivacissimamente" d'une allure folle.

•

Quatre ans séparent la Sonate "Les Adieux" de l'Opus 90. Le même Lenz de tout à l'heure dit que l'Opus 90 "n'a rien d'une sonate". En tous cas la négligence dont elle est entourée n'est peut-être pas tout à fait injustifiée ... En deux courts mouvements, l'oeuvre ne semble pas avoir reçu toute l'attention du compositeur, fort occupé à cette époque aux nombreuses revisions de "Fidelio".

La Sonate op. 101, en la majeur, date de 1816, alors que le compositeur est maintenant un homme mûr de 46 ans. Cette Sonate ouvre la série des cinq grandes dernières Sonates de Beethoven, testament de l'oeuvre pianistique du compositeur (nous entendrons les quatre autres ce soir même). L'Opus 101 est aussi reconnu comme étant l'oeuvre qui inaugure la "troisième manière" du compositeur, période des plus hautes méditations et des ultimes perfectionnements techniques chez le musicien.

Beethoven en a indiqué les quatre mouvements en allemand, donnant force précisions sur la façon dont il veut que chacun soit interprété.

•

Une fois de plus, Wilhelm Kempff a fort impressionné son nombreux auditoire, samedi soir, par son humilité devant l'oeuvre du compositeur et la simplicité de ses moyens d'expression.

Kempff s'en tient rigoureusement au texte (il utilise d'ailleurs l'édition Henle, considérée comme étant la plus près de l'édition originale de Beethoven), et il respecte scrupuleusement les indications de mouvements.

Ainsi, il a joué le mouvement lent de la Sonate "Les Adieux" tel qu'indiqué : "andante espressivo", alors que tant d'interprètes transforment inévitablement ce morceau en adagio. Même chose dans l'Opus 101. On pouvait pratiquement deviner les indications du compositeur en regardant et écoutant Kempff : "un peu animé et avec le sentiment le plus intérieur" ... "assez vite, à la façon d'une marche" ... etc.

On ne peut passer sous silence toutefois certaines carences techniques du vieux pianiste allemand. Il y avait souvent des enchevêtrements de phrases musicales et un manque de clarté entre les deux mains, et l'on ne comptait plus les fausses notes dans l'Opus 81a ...

Néanmoins, malgré sa subordination volontaire au texte et à toutes les intentions du compositeur, malgré ses déficiences techniques, Wilhelm Kempff, interprète suprême de Beethoven, atteint une hauteur d'expression et une profondeur d'émotion sans doute uniques dans l'histoire de la musique.

La série des 32 Sonates de Beethoven se termine ce soir même, par l'exécution des quatre célèbres Sonates op. 106 ("Hammerklavier"), 109, 110 et 111.

Claude Gingras



JANET CHAMPION : une petite patineuse de 14 ans qui porte bien son nom aux "Ice Follies", et que l'on reverra avec l'ourson Inky Dinky (Patti Crandall), du 5 au 12 février, au Forum.

Au Metropolitan

Débuts mémorables de Leontyne Price et Franco Corelli



LEONTYNE PRICE

NEW-YORK. (AFP) — Une ovation de 35 minutes et un nombre de rappels que, dans l'émotion, tout le monde a oublié de compter, ont marqué vendredi soir la consécration de deux nouvelles étoiles au Metropolitan Opera.

Le sporano noir Leontyne Price et le ténor italien Franco Corelli, auxquels il ne manquait plus que cette consécration, faisaient leur première apparition sur les planches du "Met" dans "Il Trovatore".

"Ce fut l'une des plus grandes manifestations de l'histoire du Met," déclarait un habitué enthousiaste. Corelli, puissant et subtil, fut parfait, mais c'est Miss Price, semble-t-il, qui eut droit au plus fort de l'ovation.

Sa voix d'une limpidité cristalline, sans rien perdre pour autant de sa force et de sa chaleur, et son jeu gracieux donnèrent une Leonora mémorable.

"Ce genre d'ovation se produit généralement à une soirée d'adieu, jamais à un début", devait déclarer Francis Robinson, directeur adjoint du Metropolitan.

"Prix Montesquieu" à Pierre Grosclaude

L'Académie Montesquieu a décerné son prix annuel à Pierre Grosclaude pour son étude sur "Montesquieu et Malesherbes".

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" : 9 h. Le samedi à 7h. et 10h.; le dimanche à 7h. 30.
COMEDIE CANADIENNE: La Revue Bleu et Or : 8 h. 30.
LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sara" : jeudis, vendredis et samedis à 8 h. 30 ; le dimanche à 7 h. 30.
STELLA : "Lorsque l'enfant paraît : 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus": 1.30, 8.
AVENUE : "Doctor in Love": 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25.
BIJOU : "Le Masque noir": 12.35, 3.49, 6.43, 9.57; "L'Homme aux Clés d'Or": 1.55, 5.09, 8.23.
CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort" : 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu": 12, 3.20, 6.40, 10.
CAPITOL : "A Fever in the Blood": 10.20, 12.35, 2.50, 7.15, 9.30.
CHAMPLAIN, CREMAZIE : "Acapulco" : 12.30, 4.16, 8.02; "Mirage de la vie" : 2.09, 5.55, 9.40.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO: "Goliath and the Dragon": 12.45 3.40, 6.40, 9.40; "A date with Death : 2.25, 5.20, 8.20.
ELECTRA : "Tueurs de Feux": 12, 3.30, 7, 10.30; "Les Boucaniers": 1.30, 5, 8.32.
ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Rashomon".
FRANÇAIS : "Tu trembles, carcasse": 2.10, 5.50, 9.30; "Tripoli": 12.30, 4.10, 7.50.
IMPERIAL : "Cinérama Holiday" : tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche soir à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "The Entertainer" : 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
LA SCALA : "Repris de Justice"; "Les Proies du Vampire"; "Fumée blonde". A partir de 12.30.
LOEW'S : "Where the Boys Are" : 10.30, 12.45, 3, 5.15, 7.30, 9.45.
MERCIER : "Les Boucaniers" : 12, 2.56, 6.27, 9.58; "Maracaibo": 1.25, 4.56, 8.27.
ORPHEUM : "Madame du Barry" : 11.40, 3.05, 6.25, 9.50 ; "Stella femme libre": 10.10, 1.30, 4.50, 8.15.
PALACE : "The Marriage Go Round: 10.40, 12.55, 3.05, 5.20, 7.30, 9.40.
PRINCESS : "Goliath and the Dragon": 10.20, 1.15, 4.05, 6.55, 9.55; "Date with Death : 11.50, 2.40, 5.30, 8.30.
REGENT : "Canasta": 12.45 3.45, 6.45, 9.45; "Marika" : 2.10, 5.10, 8.10.
ST-DENIS : "L'Homme aux Clés d'Or": 12.30, 3.44, 6.38, 9.58; "Le Masque noir": 2.04, 5.18, 8.32.
SEVILLE : "The Alamo" : 8 h. p.m. Matinées à 2 h. p.m. les mercredis, samedis et dimanches.
STRAND : "Last Woman on Earth: 10, 1, 4, 7.10, 10.15; "Little Shop of Horrors : 11.40, 2.40, 5.45, 8.50.
WESTMOUNT : "Sunrise at Campabello" : 3.40, 6.20, 9.05.

Jacques Beaudry à Toronto

Le chef d'orchestre Jacques Beaudry a dirigé hier l'Orchestre symphonique de Toronto, au Massey Hall. Le concert a été radiodiffusé sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada.

Le Courrier

Cotes morales

Avez-vous décidé de ne plus nous donner la cote morale des films ? Le Devoir aussi semble prendre cette attitude. Qui imite l'autre et pourquoi ? La réponse qui se présente à l'esprit me laisse perplexe.

Vous connaissez votre rôle. Votre rôle et votre devoir. Le public a le droit d'attendre de vous une information complète et honnête. Que déduira-t-il si vous la lui refusez ? En ce qui concerne le cinéma, il conclura que la presse se tait pour favoriser les intérêts commerciaux, que la presse fait le jeu des producteurs de films malsains, que les amis cinéastes passent avant l'équité professionnelle. Et vous ne pourrez l'en blâmer.

Michelle Benoit,
St-Hyacinthe.

N.D.L.R. Notre correspondante lit sans doute très mal "La Presse". Les cotes morales des films sont publiées régulièrement dans notre numéro du samedi. Voir les derniers numéros des 31 décembre, 7 et 14 janvier, les cotes morales y sont. Au surplus, nous n'avons pas d'"amis" parmi les cinéastes !

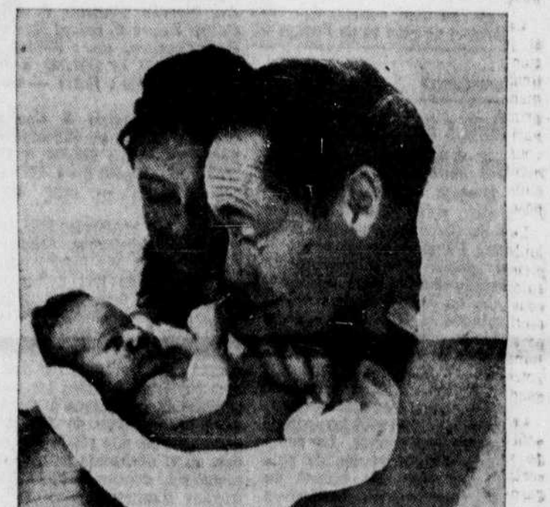
Cercle culturel

Monsieur le Rédacteur,

Etudiant à l'école normale Jacques-Cartier, je suis un des directeurs-fondateurs d'un Cercle culturel qui se veut dévoué aux intérêts de la culture et qui s'intéresse tout particulièrement au théâtre et au cinéma.

Nous aimerions élargir notre champ d'action et augmenter le nombre de nos membres. J'invite donc tous les jeunes âgés de seize à dix-neuf ans et intéressés à participer activement à des activités culturelles. Je lance également une invitation à tous les gens qui pourraient nous venir en aide, que ce soit financièrement, matériellement ou autrement. Nous aurions particulièrement besoin d'un local qui nous permettrait de concrétiser bien des projets.

Robert Bouzelli
1336A Saint-Zotique
CR. 6-2949.



AUDREY HEPBURN et MEL FERRER, qu'on a appelés le couple le plus romantique du cinéma, ont enfin laissé circuler des photographies du cadeau de la cigogne, leur fils Sean.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
CONCERT HORS-SERIE — AU PLATEAU
Mercredi, 8 février, 8 h. 30 p.m.
ZUBIN MEHTA
Le sensationnel jeune chef d'orchestre indien
Nouveau directeur artistique de l'Orchestre
ERIC HEIDSIECK
Remarquable jeune pianiste français
Programme : Don Juan (Strauss), Concerto No 4 (Beethoven), Symphonie No 1 (Brahms).
Billets : $4, $3, $2, taxe inc., en vente maintenant à 1476 ouest, rue Sherbrooke
Commandes postales remplies avec soin si accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre de l'OSM et d'une enveloppe retour adressée et affranchie.
Aussi en vente aux Concerts T. Fisher, Hôtel Mont-Royal.

DEMAIN : COMPLET — MERCREDI à 9 h.
REVUE BLEU ET OR les 1961 INSOLENCES DU KID UNTEL
"Une réalisation vraiment réussie" Gilles Hénault
"Un spectacle extrêmement amusant" Lawrence Sabbath, The Star
COMEDIE-CANADIENNE, UN. 1-3339
ED. ARCHAMBAULT, 500 est Ste-Catherine et 240, de la Montagne
Une production de la Société artistique de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal

GOLIATH AND THE DRAGON in COLORSCOPE — MARK FOREST - BRODERICK CRAWFORD
2e film à 7 cinémas ! A DATE WITH DEATH
2e succès au ROSEMONT : "THE WILD RIDE" avec Georgianna Carter
PRINCESS UN. 1-2697 — ROSEMONT RA. 1-8930 — RIALTO CR. 7-3700 — PAPINEAU LA. 1-6853
SAVOY PO. 9-7372 — GRANADA CL. 5-2428 — CHATEAU CR. 1-4400 — EMPRESS HU. 4-3367

LE BEST-SELLER A SENSATION A ETE PORTE A L'ECRAN !
A FEVER IN THE BLOOD
starring EFREM ZIMBALIST, JR. • ANGIE DICKINSON
JACK KELLY • DON AMECHE • also starring RAY DANTON
A l'affiche
CAPITOL
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

CE SOIR à 8 HEURES
SPARTACUS
KIRK DOUGLAS — LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS — CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV — JOHN GAVIN
et TONY CURTIS
Attention spéciale aux groupes — UN. 1-7814
TOUS SIEGES RESERVES
ALOUETTE Ste-Catherine à Bélair UN. 1-2007
Matinées merc., sam., dim. et fêtes à 1 h. 30

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1585 — CREMAZIE DU. 8-4370 — LANA TURNER JOHN GAVIN Mirage de la Vie COLOR — 3e SEM.
MEEKER - RULE - HENREID ACAPULCO in couleur
MERCIER CL. 5-6234 — ELECTRA LA. 2-9177 — VILLERAY DU. 8-5577 — BEAUBIEN LA. 1-6060 — PALACE PO. 8-3092
YUL BRYNNER CHARLES BOYER Les BOUCANIERS
CLAIRE BLOOM CHARLTON HESTON
CORNEL WILDE TUEURS DE FEUX A MARACAIBO JEAN WALLACE
'CRIMES AU MUSEE DES HORREURS' 'INTERPOL CONTRE K'
Les KIDNAPPERS
VINCENT WINTER • JON WHITELEY • ADRIENNE CORRI
'SANG MELÉE' (OPERATION SCOTLAND YARD)

ST-DENIS et BIJOU
Une nouvelle et magistrale création de Pierre FRESNAY L'HOMME aux CLÉS D'OR — ANNIE GIRARDOT
L'amour conquis à la pointe de l'épée Gérard LANDRY Mily VITALE LE MASQUE NOIR CINEMASCOPE
LE FILM QUI FERA SENSATION EN 1961
LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
EN GRANDE PRIMEUR MONDIALE FRANÇAISE
EN SUPERBES COULEURS
Aussi à l'affiche ! LES FIANCÉS de la MORT TOTAL SCOPE
Canadien Ste-Catherine et Montcalm — PLAZA coin St-Hubert et Beaubien

Le Rideau Vert
CE SOIR 8 h. 30
OLIVETTE THIBAULT ANDRE FOUCHE dans LORSQUE L'ENFANT PARAIT
Comédie de A. Roussin
AU STELLA
4664, ST-DENIS VI. 4-1793

CE SOIR 8 H. 30 AU PLATEAU
DERNIER RECITAL KEMPFF
Billets chez Archambault et Willis et à la porte
50% REDUCTION AUX ETUDIANTS ET J.M.C.

5e et DERNIERE SEMAINE !
Dans sa version intégrale !
MARTINE CAROL — Madame du Barry — CHRISTIAN JAQUE — HENRI JEANSON
EASTMANCOLOR
Elle voulait aimer librement...
Stella FEMME LIBRE
MELINA MERCOURI
la gagnante de l'Oscar 1960 à Cannes
ORPHEUM VI. 9-2153 — 525 Ste-Catherine O.

Vous Tremblerez DE RIRE !
UN FILM QU'IL FAUT VOIR !
DEAN MARTIN JERRY LEWIS
Tu Trembles CARCASSE
ELIZABETH SCOTT CARMEN MIRANDA
Tripoli
JOHN PAYNE MAUREEN O'HARA TECHNICOLOR
2e sem. FRANÇAIS RIVOL

LA SCALA TEL: RAI-5107
3 grands films
EDDIE CONSTANTINE
REPRIS DE JUSTICE
LES PROIES DU VAMPIRE
Darry Cowl Sophie Desmarets
FUMEE BLONDE

De l'imprévu à foison !
THE LAST WOMAN ON EARTH
ALSO
The Little Shop of Horrors
STRAND AUJ.

4e ET DERNIERE SEMAINE !
CinemaScope MetroCOLOR "Where the Boys Are"
LOEW'S
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 h. p.m.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "THE WACKIEST SHIP IN THE ARMY", CinémaScope couleurs, Jack Lemmon, Ricky Nelson, "THE RISE AND FALL OF LEGS DIAMOND", Ray Denton, Elaine Stewart.
Lucerne "TIME MACHINE", en couleurs, Rod Taylor, Yvette Mimieux, "COLLEGE CONFIDENTIAL", Steve Allen, Mamie Van Doren.
Monkland AUX DEUX CINES ! Outremont
"MIDNIGHT LACE", en couleurs, Doris Day, Rex Harrison. En plus au Monkland : "A TIME TO LOVE", CinémaScope et couleurs, John Gavin, Lilo Pulver. Aussi au Outremont : "SILENT ENEMY", Laurence Harvey, Dawn Addams.
York AUX DEUX CINES ! Van Horne
"THE APARTMENT", Jack Lemmon, Shirley MacLaine, Fred MacMurray. "THE HOUSE OF THE SEVEN HAWKS", Robert Taylor, Nicole Maurey.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
CINERAMA HOLIDAY EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL

PASSE-TEMPS
CLIMATISE PAR REFRIGERATION
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"L'ENFER DES TROPIQUES", CinémaScope couleurs, Rita Hayworth - Robert Mitchum. "LA POURSUITE DURA 7 JOURS", CinémaScope couleurs, Guy Madison - Joan Welden. "COMMENT TUER UN ONCLE A HERITAGE", Charles Coburn.

AVAL 2 GRANDS FILMS
EDDIE CONSTANTINE dans "COMMENT QU'ELLE EST"
Aussi MARINA VLADY dans "LA NUIT DES ESPIONS"

Un problème épineux pour deux époux !
SUSAN Hayward JAMES Mason JULIE Newmar
The MARRIAGE-GO-ROUND
CinemaScope • COLOR by DE LUXE
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor depuis 6 h. p.m.
PALACE A L'AFFICHE

ETUDIANTS de 16 ans et plus EN TOUT TEMPS 99¢
"L'un des dix meilleurs films de l'année!" —NATIONAL BOARD OF REVIEW
THE ALAMO TODD-AO Technicolor
JOHN WAYNE / RICHARD WIDMARK
LAURENCE HARVEY / RICHARD BASEHART
GUICHET OUVERT de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
SEVILLE Ste-Cath. près du Forum
MATINEES A 2 H. P.M. MERC. $1.50 SAM., DIM. ET FETES $2.00
SOIREES A 8 H. P.M. LUN. A VEN. $2.00 SAM., DIM. ET FETES $2.50
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES WE. 2-1139

Evolution de l'économie canadienne

Tendances de la dernière décennie

Bien que l'économie canadienne soit entrée dans la nouvelle décennie des années 'soixante' dans un climat beaucoup moins expansionniste que ce n'était le cas il y a dix ans, il y a encore lieu d'être optimiste touchant l'avenir.

C'est ce que dit la livraison de janvier de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal qui étudie les tendances économiques de la dernière décennie sous le titre : "Vue rétrospective des années 'cinquante'."

Il y a dix ans, dit la revue, le Canada jouissait encore d'un ensemble d'avantages qui lui venaient de la Deuxième Guerre mondiale. Les moyens de production n'étaient pas seulement intacts, mais encore perfectionnés et accrus ; les ressources naturelles y semblaient presque illimitées et la demande mondiale en paraissait insatiable ; et si les capitaux ne venaient pas entièrement du Canada, ils pouvaient facilement se trouver ailleurs.

"Dans ces circonstances, dit la B de M, l'essor du Canada semblait être non seulement inévitable, mais encore assuré pour longtemps à venir."

"A la fin de la décennie, contraste frappant, d'autres parties du monde avaient rebâti leurs moyens de production, d'autres sources de matières premières de base avaient été découvertes et les mouvements internationaux de capitaux et de marchandises s'étaient élargis et diversifiés.

"Bref, le Canada se trouvait en face d'un monde de concurrence beaucoup plus dure et ses hommes d'affaires devaient se préoccuper bien moins des problèmes de la production que des problèmes de marchés et de prix de revient."

Durant les années '50, la revue dit que la production annuelle de la nation a plus que doublé en valeur, soit de 16 milliards à 35 millards de dollars. Mais cet essor n'a pas été uniforme ni constant et depuis 1956, il a connu un rythme beaucoup plus lent qu'aux années 1949 à 1956.

Si l'on tient compte des variations de prix et de l'accroissement de la population, ajoute la banque, la production effective per capita a augmenté de près de trois pour cent par année durant les sept années jusqu'à 1956, mais elle a baissé réellement d'un peu plus d'un pour cent par année durant les trois années suivantes.

Cela étant, la revue dit qu'il y a encore lieu de regarder les possibilités du Canada d'un oeil optimiste, étant donné la certitude d'un accroissement constant de la population et de développement plus poussé du marché intérieur.

"En outre, conclut la revue de la B et de M les forces mêmes qui ont stimulé le développement de l'industrie au-delà de nos propres frontières et qui ont aussitôt fait naître des problèmes de concurrence, devraient assurer à la longue aux produits canadiens des marchés plus étendus."

ÉCONOMIE — FINANCE

n'est pas surprenant qu'à la fin des années "cinquante" et au début des années "soixante", il y ait eu au Canada un grand effort de réflexion sur l'avenir économique.

Mais la banque croit "qu'il

Finances municipales

St-Basile-le-Grand

La paroisse de St-Basile-le-Grand, comté de Chambly, a vendu, $252,500 d'obligations en séries, le 17 janvier. René-T. Leclerc, Inc., a payé 98.06 pour $16,000 de titres à 5½% 1962-70 et $236,500 à 6% 1971. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2478%. L'emprunt comporte un solde de $232,500 à renouveler en 197[illegible] pour un terme additionnel de 20 ans.

C'est en octobre 1958 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $226,000 de titres à 5% séries 15 ans, au prix de 94.877. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.557%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

René-T. Leclerc, Inc. : $16,000 à 5½% 1962-70 et $236,500 à 6% 1971 — prix : 98.06 — coût net : 6.2478%.

Banque Canadienne Nationale, Bélanger, Inc. et Crédit Québec, LInc. : $20,000 à 5½% 1962-71 et $232,500 à 6% 1972-76 — prix : 97.016 — coût net : 6.3007%.

Banque Provinciale du Canada, Florido Matteau & Fils, Gaston Laurent, Inc. et Desjardins, Couture, Inc. : $20,000 à 5½% 1962-71 et $232,500 à 6% 1972-76 — prix : 96.277 — coût net : 6.3828%.

Veillet, Langlois & Courtemanche, Int., et Placements Kennebec, Int. : $16,000 à 5½ 1962-7[illegible] et $236,500 à 6% 1971 — prix : 94.497 — coût net : 6.7596%.

Datées du 1er février 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er février 1962 au 1er février 1971 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, avec le 1er février 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par une résolution en date du 27 décembre 1960, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc.

L'évaluation imposable de la paroisse, pour 1960, s'élevait à $6,171,027, y compris $1,753,295 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $238,500 dons $225,500 pour les services publics. L'an passé, la population de la municipalité était de 1,600 âmes.

St-David

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-David-de-Falardeau, comté de Chicoutimi, ont vendu, le 16 janvier, $60,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de Banque Canadienne Nationale, et Placements Kennebec, Inc., a payé 95.79 pour $15,000 de titres à 5½% 1961-65 et $45,000 à 6% 1966-70. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.3732%. L'emprunt comporte un solde de $25,500 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 5 ans.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en octobre 1955 lors de la vente de $48,000 de titres à 3-3½% séries 10 ans, au prix de 98.13, soit un coût moyen net de 3.994%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

Banque Canadienne Nationale et Placements Kennebec, Inc. : $15,000 à 5½% 1961-65 et $45,000 à 6% 1966-70 — prix : 95.79 — coût net : 6.3732%.

La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie, Inc., Grenier, Ruel & Cie, Inc., et J.-E. Laflamme, Ltée : $60,000 à 6% 1961-70 — prix : 96.01 — coût net : 6.6949%.

Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 15 octobre 1960, est contracté pour l'agrandissement de l'école des filles.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à $2,158,100, y compris $1,824,400 pour les compagnies. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $30,000. En 1959-60, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 1,258 âmes.

(Source : LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC)

Panama

Notre meilleur client en Amérique centrale

D'après "Commerce extérieur", publication du ministère du Commerce, nos échanges avec Panama se maintiennent en dépit d'une concurrence croissante de la part des Etats-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne et d'autres pays européens. Traditionnellement, plus de la moitié des importations de Panama proviennent des Etats-Unis, bien qu'on note une tendance très nette à diversifier de plus en plus les sources d'approvisionnement. La république s'approvisionne de plus en plus chez ses voisins de l'Amérique centrale, et d'autres pays, dont le Canada, y accroissent également leurs ventes.

Panama demeure notre meilleur client en Amérique centrale. En 1959, il a augmenté ses achats au Canada de farine de blé, de papier journal, de whisky, de produits en cellulose, d'antibiotiques et de préparations médicinales. Le république a le grand avantage de pouvoir importer environ quatre fois autant qu'elle exporte, grâce aux sommes qu'elle reçoit des Etats-Unis, y compris les droits de passage dans le Canal, et aux recettes invisibles provenant d'autres sources.

Chaussures en cuir

OTTAWA. — La production de chaussures en cuir, en octobre, a baissé de 5.8 p. 100 sur un an plus tôt (3,676,710 paires contre 3,901,930). Des diminutions ayant été marquées à tous les mois sauf en mars, août et septembre, la production de janvier-octobre a fléchi de 5.3 p. 100 sur l'année précédente (36,923,302 paires contre 38,873,819).

NOMINATION à la KRAFT FOODS LTD.

M. J. P. CHAPLIN

La nomination de M. J. Peter Chaplin au poste de Technicien de la vente industrielle vient d'être annoncée par M. W. G. Leece, vice-président et directeur du marketing à la Kraft Foods Limited. Entré au service de la compagnie en 1954 comme attaché au Contrôle de la production, M. Chaplin était promu contremaître du Service de la réception en 1956, puis du Service de la coupe des fromages naturels, l'année suivante. En 1959, il était nommé Technicien adjoint de l'usine, poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente nomination. Natif d'Abbotsford (Québec), M. Chaplin est diplômé de la Trinity College School et B. Sc. A. de l'Université McGill. Il est un ancien président de la McGill Graduates' Society, succursale MacDonald College. •

L'activité économique au R.-Uni

Les réserves d'or et de devises convertibles de la zone sterling se sont accrues de £177 millions en 1960 et atteignent £1,154 millions. La hausse de £23 millions en décembre tient à divers facteurs spéciaux, notamment £131 millions que la Ford Motor Company de Dearborn, Mich. a fournis en dollars pour financer son offre d'achat des intérêts minoritaires de sa filiale du Royaume-Uni détenus par l'Etat. En contrepartie il y eut les paiements de capital et d'intérêt d'un total de £67 millions que le Royaume-Uni a effectués sur ses emprunts auprès des gouvernements des Etats-Unis et du Canada et les £17 millions payés au Fonds monétaire international en dollars en vue d'augmenter la souscription de la Grande-Bretagne au niveau normal de 25% de sa quote-part.

A l'intérieur, il y a eu une autre diminution de la demande d'autos et certaines usines font actuellement une semaine de trois jours. Cette diminution de la demande s'est traduite par une baisse de £3 millions de la dette d'achat-location en novembre. La production d'acier en décembre atteint le taux annuel de 23.5 millions de tonnes, 4% de plus que le meilleur total antérieur de décembre ; le total de la production de 1960 a été de 24.3 millions de tonnes, une hausse de 20% sur 1959 et de 12% sur le record précédent établi en 1957. Le commerce extérieur marque une balance déficitaire de £67.7 millions pour décembre et le Chancelier de l'Echiquier a averti le pays qu'il faut augmenter les exportations et enrayer l'inflation.

Au mois de décembre

Le comportement des affaires dans chacune des dix provinces

La Revue des Affaires de la Banque de Montréal renferme les données suivantes sur l'activité économique de chacune des provinces canadiennes durant le mois de décembre.

QUEBEC — Les ventes de gros et de détail en décembre l'ont emporté un peu sur l'an dernier et le commerce de la Noël a été presque partout satisfaisant. Les rentrées restent passables à bonnes. La demande de bois tendres a été tranquille et les prix restent fermes. L'abattage et le transport du bois à pâte est assez avancé ; la demande est restée stable et les prix sont satisfaisants. Les fabriques de chaussures et de meubles ont été assez bien occupées. Les tanneries maintiennent la production au niveau de l'an dernier. Les usines de coton et de laine ont été passablement actives. Le marché de la ferraille reste inactif. Les exportations de céréales par le port de Montréal pour les cinq mois au 31 décembre ont atteint 49.3 millions de boisseaux, au lieu de 51.8 millions durant la même période l'an dernier.

ONTARIO — Les ventes de détail en décembre sont presque les mêmes que l'an dernier. Le gros a été actif. Les rentrées ont continué de varier beaucoup de lentes à bonnes. La production d'acier s'est tenue durant tout le moi à 60% de sa capacité, au lieu de 100% il y a un an. En 1960, la production des autos a atteint environ 390,000 unités contre 370,000 en 1959 ; les ventes de l'année ont établi un nouveau record de 510,000 unités contre 502,000 en 1959. Les usines de préparation des viandes et autres aliments, sauf celles qui traitent des fruits et légumes, ont été actives, mais les fabricants d'articles en cuir, en caoutchouc, en papier et en bois ont été peu actifs.

PROVINCES DE LA PRAIRIE — Les chiffres de décembre pour les ventes de détail se comparent bien avec ceux de l'an dernier et l'on constate des augmentations dans la plupart des branches. Rentrées lentes ou assez bonnes. Le gros en général a connu un accroissement des ventes au cours du mois et suivi les magasins de détail. Les ventes de farine et de moulées à l'intérieur sont égales à celles de l'an dernier, tandis que le marché d'exportation subit de légers reculs. Les industries de l'aiguille ont produit à plein en décembre et l'activité se porte maintenant vers les vêtements de printemps ; les commandes en carnet ont été satisfaisantes. La production de pétrole en décembre en Alberta et au Saskatchewan a été de 365,348 et 140,000 barils par jour respectivement.

Colombie-Britannique — Le commerce de Noël passe pour satisfaisant, surtout dans les régions rurales et les banlieues où les rapports constatent généralement une hausse sur décembre 1959. Le beau temps a permis la reprise de certaines grandes opérations d'abattage après les fermetures des fêtes. Les stocks de billes de cèdre ont été suffisants, avec une bonne demande et des prix plus fermes. Les stocks de pruche ont été bons, la demande a été pasable et les prix n'ont pas changé. Les stocks de cèdre restent élevés avec la demande et des prix plus faibles. Les marchés du bois ont été inactifs, mais les prix étaient un peu plus hauts et on constatait plus de demandes de renseignements pour livraison au début du printemps. La production de contre-plaqué est restée stable entre 75% et 80% de la capacité, avec des prix fermes.

PROVINCES MARITIMES — En décembre, les ventes de détail l'ont emporté généralement sur l'année d'avant, la plupart des régions ayant fait un commerce excellent pour la Noël. Rentrées passables ou bonnes. Les fabriques de pâtes et papiers et l'aciérie de Sydney ont eu un niveau de production élevé pendant tout le mois. La production de charbon dans la région de Glace Bay-New Waterford a baissé. Le beau temps a favorisé les opérations pour le bois à pâte et le bois de construction. Les marchés de pommes de terre ont été peu actifs et les prix sont plus bas qu'en novembre. Les ventes de poisson frais ont été bonnes et les prix, fermes; le marché du poisson salé a été stable.

TERRE-NEUVE — Le niveau du commerce de la Noël a été haut et plusieurs régions ont établi des records au cours de décembre. Les rentrées restent bonnes. Toutes les mines et les papeteries ont produit à plein et l'usine de Grand Falls est maintenant ouverte sept jours par semaine. Les stocks de morue salée au 20 décembre s'élevaient à 34.8 millions de livres, contre 24.2 millions il y a un an. La construction lourde, notamment dans la région de St-Jean, a été active.

Exportations suédoises vers l'EFTA en hausse de 27 p.c.

STOCKHOLM. — Les exportations de la Suède vers les autres pays membres de l'EFTA ont noté une augmentation plus forte que la hausse générale des exportations pendant le troisième trimestre de 1960, par rapport à la période correspondante de 1959, selon le ministère du Commerce de Suède.

Tandis que l'ensemble des exportations a augmenté de 20 pour cent, les exportations vers les pays de l'EFTA ont noté une progression de 27 pour cent. D'autre part, la hausse des importations en provenance de la zone a été de 16 pour cent, soit un peu moindre que la hausse totale de 18 pour cent de l'ensemble des importations durant le trimestre.

La plus forte augmentation relative du commerce de la Suède avec l'EFTA a été enregistrée par les échanges avec l'Autriche, la hausse des exportations atteignant 85 pour cent et celle des importations 51 pour cent pendant la période juillet-septembre 1959. Les exportations vers la Suisse ont augmenté de 44 pour cent, contre une progression des importations de seulement 9 pour cent. Un mouvement similaire a été noté dans le commerce avec la Grande-Bretagne où les pourcentages d'augmentation ont été de 29 et 7, respectivement.

Dans le commerce de la Suède avec les pays du Marché Commun, les élévations enregistrées ont été pour les exportations de 18 pour cent et pour les importations de 16 pour cent. Les échanges avec les autres pays de la zone ont résulté en une augmentation des exportations de 13 pour cent et des importations de 22 pour cent. Ces chiffres comprennent une régression de 11 pour cent pour les importations dans le commerce avec les Etats-Unis.

L'ensemble du commerce extérieur de la Suède pendant les trois trimestres de l'année a résulté en un déficit de 1,209 millions de couronnes, contre 607 en juin-septembre 1959.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Ach.	Ven.
Australie 3½% 1966	92	92½
Bolivie 7%	15½	15½
Brésil 3¾% Série 1-5	97½	97½
Brésil 3¾% Série 6-30	97	97
Chili 2½% 1993	44	44¾
Colombie 3% 1970	74	74¾
Grèce 6% 1968	31¼	32
Italie 3% 1977	72½	78
Pérou 3% 1997	44½	45

Terres bon marché

(PC) — En 1870, le Canada acheta de la compagnie de la Baie d'Hudson 1,500,000 milles carrés de terres de l'ouest, au prix d'un dollar le mille carré.

Cours des titres à revenu fixe

Cours compilés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	103	103½
Canada	5½	1962	103.25	103.75
Canada	4	1963	99½	100
Canada	3¾	1965	95¾	96¾
Canada	2¾	1968	87½	88½
Canada	4¼	1972	91½	92½
Canada	5½	1975	100¼	101¼
Canada	3¼	1976	78¾	79¾
Canada	4½	1983	89½	90½
Canada	5½	1969	102¼	103¼
Canada	5½	1975	99½	100½
C.N.R.	5¾	1965	102¾	103¾
C.N.R.	4	1981	83¾	84¾
C.N.R.	5½	1964	103	104
C.N.R.	4½	1967	97¼	98¼
C.N.R.	5¾	1985	102¼	103¼
C.N.R.	5	1987	94	95
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	100	102
Atlas Steel	5	1967	98	101
Brazilian	4½	1971	72½	74½
B. C. Elec.	6	1984	111	113
C. Delhi	5½	1973	87	89
Can. Prina	4	1972	80	83
Can. Util	5¾	1977	110½	—
Cockshutt	5	1968	88	92
Dom. Text	4	1966	92	94
Grey Lines	5½	1978	103½	106½
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	101	103
Inland N.G.	5½	1977	85	87
Inland NG	5½	1977	87	89
Loblaw	4¾	1976	146	—
Pac. Pete	5	1977	96	98
Sha W&P	5½	1972	107	109
Simpson	5½	1976	118	—
Simpson	5½	1979	105	107
TCP I not	5½	1967	140	143
Triad Oil	4¾	1971	94	—
West. Cst C	5½	1988	95	97
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta Tl.	4¼	1978	85	87
B.C. Power	5	1982	89	91
Man Hydro	5½	1979	96½	97½
N. Bruns.	3½	1965	92	93
N. Bruns.	5	1979	91½	92½
Terre-N.	6¼	1980	100	101½
NEcosse	3¼	1965	91¼	92¼
N.-Ecosse	5½	1980	96½	97½
Ontario	5½	1980	97¼	98¼
Ontario	3	1965	91½	92½
Ont. Hydro	5½	1980	97¼	98¼
Ont. Hydro	4	1968	94¼	95¼
Ontario	5½	1980	97¾	98¾
Québec	4	1961	98¼	99¼
Québec	4	1962	98½	99½
Québec	4¾	1977	91¾	92¾
Québec	5½	1981	97¾	98¾
Ont Hydro	5½	1980	98½	98½
N.-Ecosse	5¾	1965	91½	92½
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Qué. Hydr	3¼	1975	80½	81½
Q. Hydro	5½	1962	97	98
Saskat.	5½	1981	97½	98½
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Abitib P&P	6¼	1977	103	105
Algoma St	5¼	1978	94	96
INDUSTRIES				
Albert G T	5¼	1981	94	96
Alum of Ca	4¼	173	91½	—
B A Oil	5¼	1977	95	97
Can. Brew	5	1983	91½	93
Can. Cem.	5¼	1978	95	97
C.B. Alum.	5¾	1980	96	98
C. Chem.	5¼	1971	95	—
C. I. L.	5¼	1977	99½	101
Can. Oil	4	1977	84	85
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R	5	1983	91	93
C.S. Den.	5	1962	99½	100½
Créd. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
D Tar.&C.	5¼	1978	93	94½
C Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imperial O	3	1969	86	88
Ind. Acc.	5½	1978	95	97
Loblaw Gr.	6	1977	101	103
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr	4½	1976	89	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Reyr. A.	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
St-Law Crp	5	1978	92	94
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	99½	100½
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	93	—
Trad. Fin.	5¾	1974	97	100
T. C. Pipe	5.85	1987	93½	95½
Geo West	4¾	1971	92	94
Simpson's	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1988	87	89
T.C. Pipe	5.85	1987	94	95½
SERVICES PUBLICS				
Ang C Tel	6	1983	99	101
Av. Tel.	3½	1966	83½	—
Bell Tel.	3¾	1979	78¾	80½
Bell Tel.	6¼	1978	103	105
Bell Tel.	5¾	1982	100	102
Bell. Pow	6¼	1978	105	107
Braz Tract	4¾	1970	78	80
B.C. Elect.	5¾	1977	97½	99½
B. C. Elec.	5¾	1977	98½	100½
B. C. Elect	5½	1988	89	91
B.C. Tele	5¼	1983	93	—
Cal. Pow.	3¼	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn. W. NL	5½	1983	97	100
Cons. Gas	5¾	1977	100½	103
Con. Gas	5	1978	94	96
East. L&P	4	1969	85	—
Gt. Lk. Pw.	5¾	1977	98	100
Inland N.G.	6	1982	97	10
Mariti Ele.	4	1975	81	—
Nfld L.&P.	4½	1974	89	—
Nfld L.&P.	5½	1978	96	—
N. Ont N.G.	5½	1982	91	93
North. Tel.	5¼	1978	93	—
Powr Corp	5½	877	94	—
Q Natrl G	5¾	1985	77	80
Que. Tel	6	1977	99	101
Shaw. P.	4¾	1976	92	—
Shaw. P.	4¾	1978	93	—
Union Gas	5	1977	93	95
Union Gas	5½	1977	97½	—
Bell Tel.	5¾	1982	99	101
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90½	93¼
Brantf. C.	6	1978	91	—
Eaton Rlty	5½	1968	89	—
Eaton Rlty	5	1978	92	—
Lob. Leare	5½	1983	96	99

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	41	4 14
Algoma Steel	1.20	35	3 42
Aluminium	.60	34	1 76
Anglo C Pulp	2.00	44	4 54
Argus	1.00	36	2 77
Asbestos	1.20	27	4 44
Atlas Steel	1.25	23	5 43
Bell Telephone	2.20	49	4.08
B. A. Oil	1.00	32	3.12
B.C. Forest	.50	13	3 84
B.C. Power	1.40	37	3 78
B.C. Phone	2.20	48	4 58
B'dg Products	1.80	34	5 29
C. & D. Sugar	.60	17	3 52
C. Cement	1.00	27	3 70
Can. Iron	1.00	19	5 26
Can. Melting	2.00	67	2 98
C. Steamship	1.40	45	3.11
C. Bronze	1.50	18	8 33
C. Breweries	1.60	44	3 63
C. Celanese	1.00	24	4 16
C. Industries	.40	15	2 66
C. Oil	.80	25	3 20
C. Pacific R.	1.50	22	6 81
Can. Vickers	.60	16	3.75
Can. Westing	1.00	36	2.77
Comb Enter	.60	9	6 66
Cons. Paper	1.60	43	3 72
Cons. Gas	.40	16	2 50
C. Zel. Can	1.00	20	5.00
Cr. Zeller Corp.	1.80	54	3 33
Dist Seagrams	1.20	34	3 52
Dom Bridge	.80	19	4 21
Dom. Corset	1.00	16	6 25
D. Foundries	1.40	47	2.97
Dom Eng	1.00	17	5 88
Dome Glass	2.20	69	3 18
Dom Oilcloth	1.20	24	5 00
Dom. Stores	1.25	65	1 92
Dom. Steel	.40	11	3 63
Dom. Tar	.60	15	4 00
Dom Textile	.60	10	6 00
Donohue	.60	18	3 33
Dow Brewery	1.50	46	3 26
Du Pont	.40	20	2 00
Fam. Players	1.50	18	8 33
Foundation	.50	11	4 54
Fraser	1.20	24	5 00
Gat Power	1.60	38	4 21
G. Dynamics	2.00	40	5 00
G.S. Wares	.40	8	5 00
Great Lakes	1.60	44	3 63
H. Smith	1.20	36	3.33
Imp. Inc. A	.50	11	4 54
Imp. Tobacco	67½	13	5 19
Int. Nickel	1.60	61	2 62
Int. Paper	3.00	33	9 09
Int. Util.	1.40	39	3 59
Imp. Oil	1.20	37	3 24
Jamaica	1.65	30	5 50
Labatt	1.30	33	3 93
Laura Secord	.70	16	4 37
Lewis Bros.	.60	7	8 57
Lowney	1.00	26	3 84
Macmillan	.60	17	3 52
Massey Ferg.	.40	11	3 63
M & A Paper	1.60	31	5 16
Molson A	.90	25	3 60
Molson B	.90	25	3 60
Mont. Loco.	1.00	13	7 69
Mont. Trust	1.40	61	2 29
Nat. Trust	2.00	72	2 77
Ont. Steel	1.00	20	5.00
Ogilvie	2.00	48	4 16
Paze Hersey	.90	25	3.60
Power Corp.	2.00	52	3.84
Penmans	1.80	32	5 65
Price Bros.	2.00	45	4.44
Prov. Transp.	1.00	15	6 66
Quebec Power	1.60	40	4 00
Quebec Tel.	.93	27	3 56
Roland Pape r	1.00	49	2 04
St. Law. Corp.	1.00	19	5.26
Sher. Williams	1.80	32	5 62
Simpson's	.70	28	2.50
Southam	.80	24	3 33
S.C. Power	2.50	58	4 31
Texaco Can	1.60	63	2.53
Union Gas	.40	17	2 35
Viau Ltée	.80	13	6 15
Walker	1.40	40	3 50
Weston	.70	45	1 55
Westeel Prod	.60	9	6 66
Zellers	1.40	38	3.68
BANQUES			
Canadienne	1.60	58	2.75
Commerce	1.80	62	2 90
Impérial	1.80	71	2.53
Montréal	1.80	61	2 95
Nova-Scotia	2.20	60	3.18
Provinciale	1.20	41	2 92
Royale	2.20	27	3 03
Tor. Dom.	1.90	62	3.06
MINES			
Dome	.70	25	2 80
Falconbridge	1.50	41	3.15
Hollinger	.24	10	1 26
Hudson Bay	3.00	46	6 52
Kerr Addison	.80	13	6.15
McIntyre	1.00	30	3.33

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de $1.75 l'action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 28 février 1961, sur les actions privilégiées de The Ogilvie Flour Mills Company Limited, payable le mercredi 1er mars 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi 3 février 1961.

Le secrétaire,
D. A. MacINNES

Les changes étrangers

Source : la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Cours nominaux

Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne	Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique française (AEF), 100 francs	$0.4064	Italie, 100 lires	0.1599
Allemagne Ouest, deutsche mark	0.2373	Jamaique, livre	2.7769
Antilles anglaises, dollar	0.5819	Japon, 100 yens	2.7680
Argentine, 100 pesos	1.2080	Liban, livre	0.3129
Australie, livre	2.2215	Luxembourg, 100 francs	1.9900
Autriche, 100 schillings	3.8310	Malaisie, dollar	0.3258
Belgique, 100 francs	1.9900	Mexique, peso	0.0792
Bermude, livre	2.7769	Nicaragua, cordoba	0.1412
Birmanie, kyat	0.2092	Norvège, couronne	0.1387
Bolivie, 1000 bolivianos	0.0872	Nouvelle-Zélande, livre	2.7665
Brésil, 100 cruzeiros	0.5100	Pacifique (colonies fr.) 100 francs	1.1180
Bulgarie, lev	0.1458	Pakistan, roupie	0.2095
Ceylan, roupie	0.2095	Panama, (Rép.), balboa	0.9896
Chili, escudo	0.9470	Paraguay, 100 guaranis	0.7875
Colombie, peso	0.1487	Pays-Bas, florin	0.2622
Costa-Rica, colon	0.1499	Pérou, 100 sols	3.7190
Cuba, peso	0.9896	Philippines, peso	0.4981
Danemark, couronne	0.1435	Pologne, zloty	0.2474
Egypte, livre	2.8608	Porto-Rico, dollar	0.9896
Equateur, sucre	0.0582	Portugal, 100 escudos	3.4770
Espagne, 100 pesetas	1.6600	Rép. Dominicaine, peso	0.9896
Etats-Unis, dollar	0.9896	Roumanie, leu	0.1652
Fidji, livre	2.5161	Royaume-Uni, livre sterling	2.7769
Finlande, 100 marks	0.3113	Salvador, colon	0.3985
France, Nouveau franc	0.2020	Singapour, dollar	0.3258
Grèce, 100 drachmes	3.3210	Suède, couronne	0.1917
Guatemala, quetzal	0.9896	Suisse, franc	0.2298
Haiti, gourde	0.2020	Surinam, florin	0.5244
Honduras (Rép.), lempira	0.4981	Syrie, livre	0.2785
Honduras (brit.) dollar	0.6982	Tchécoslovaquie, couronne	0.1375
Hongrie, forint	0.0854	Thaïlande, 100 bahts	4.7120
Inde, roupie	0.2095	Turquie, livre	0.1107
Indonésie, 100 roupies	2.2140	U.R.S.S., rouble	1.1000
Irak, dinar	2.7769	Union Sud-Africaine, livre	2.7804
Iran, 100 rials	1.3150	Uruguay, peso	0.0905
Irlande (Rép.), livre	2.7769	Venezuela bolivar	0.2979
Islande, 100 couronnes	2.6220	Yougoslavie, 100 dinars	0.3321
Israël, livre	$0.5535		

ETUDES FINANCIERES

North. Ontario

L'activité industrielle

OTTAWA. — Les communiqués provisoires suivants donnent les derniers chiffres disponibles compilés par la Division de l'industrie et du commerce et destinés à paraître ultérieurement dans des publications régulières.

Les avions et pièces La valeur d'origine de l'industrie des avions et pièces, en 1959, a baissé de 29.2 p. 100 sur 1958 ($327,534,000 contre $462,331,000). Le nombre des établissements a passé de 75 à 78, tandis que les employés ont diminué de 39,932 à 28,516, la rémunération, de $182,277,000 à $142,485,000, et le coût des matières et fournitures, de $176,539,000 à $127,937,000.

Les pièces de véhicules automobiles Les 212 établissements qui s'occupent principalement de la fabrication des pièces de véhicules automobiles, en 1959, ont livré pour $323,420,000 de produits, soit 9.4 p. 100 de plus que les 206 usines de 1958 ($295,741,000). Les employés ont augmenté de 18,132 à 18,885, la rémunération de $77,731,000 à $85,199,000 et le coût des matières et fournitures de $155,921,000 à $173,771,000.

Les aliments pour animaux Les livraisons d'origine des fabricants canadiens d'aliments pour animaux, en 1959, se sont accrues de 3.6 p. 100 ($295,142,000 contre $284,912,000). Un total de 1,387 établissements (1,409 en 1958) ont occupé 8,167 (8,147) personnes, versé $25,314,000 en salaires et traitements ($24,057,000), et déboursé $224,498,000 ($219,485,000) en matières et fournitures.

Les principaux produits, en 1959, ont été les suivants : provendes primaires ou concentrées, 495,700 tonnes (évaluées à $50,192,000); provendes secondaires ou complètes, 2,459,100 tonnes ($184,795,000); et provendes hachées ou moulues, 528,000 tonnes ($27,251,000).

Médicaments et produits pharmaceutiques. Les 188 établissements qui composent l'industrie des médicaments et produits pharmaceutiques ont eu des livraisons évaluées à $164,733,000, soit 6.3 p. 100 de plus que l'année précédente ($155,006,000 pour 196 établissements). Le nombre des employés a augmenté (8,146 contre 7,669) ainsi que la rémunération ($31,134,000 contre $29,847,000) et le coût des matières et fournitures ($48,511,000 contre $44,289,000).

Peintures et vernis. La valeur des livraisons de peintures et vernis a avancé de 3.9 p. 100 en 1959, soit $148,619,000 contre $143,097,000 l'année précédente. Les 134 établissements (131 en 1958) comptaient plus d'employés (6,340 contre 6,234) et une plus grosse rémunération ($26,624,000 contre $25,222,000), et ont dépensé plus de $72,960,000 ($70,561,000) en matières et fournitures.

Construction navale et réparations. La valeur de la production des 65 chantiers maritimes du pays a baissé à $143,127,000 en 1959, au regard de $148,330,000 pour le même nombre de chantiers en 1958, soit un recul de 3.5 p. 100. Le nombre des employés a diminué de 16,132 à 14,291, la rémunération a baissé de $65,883,000 à $62,101,000 et le coût des matières et fournitures a fléchi de $50,673,000 à $50,453,000.

L'industrie des savons et composés pour blanchissage et dégraissage. La valeur d'origine des livraisons des 134 manufactures qui fabriquent surtout des savons et composés pour blanchissage et dégraissage en 1959 (137 en 1958) a augmenté sur un an plus tôt de 3.6 p. 100, soit de $132,023,000 à $137,078,000. Ces établissements ont employé plus de personnes (4,029 contre 3,882), payé plus en rémunération ($18,372,000 contre $17,021,000) et dépensé plus en matières et fournitures ($57,141,000 contre $55,531,000).

La pêche dans les Maritimes

OTTAWA. — La prise de poissons, de mollusques et de crustacés dans les Maritimes, en décembre 1960, a diminué sur un an plus tôt de 42,226,000 livres à 27,884,900 et la valeur, de $4,017,000 à $2,803,000; c'est ce que révèlent des chiffres statistique provisoires publiés mensuellement par le B.F.S. et le ministère des Pêcheries.

Les prises de poissons de fond ont diminué en novembre sur un an plus tôt de 21,880,000 livres ($803,000) à 17,758,000 ($569,000); celles de poissons pélagiques et d'estuaire, de 12,984,000 ($369,000) à 5,177,000 $(128,000; et celles de mollusques et de crustacés, de 7,362,000 $2,845,000) à 4,949,000) à 4,949,000 ($2,016,000). Voici les principales espèces prises en quantité moindre durant le mois: morues, perches roses, petits poissons plats, harengs, maquereaux, homards et huitres.

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.42
Filet de sole	.45
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson salé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.86
Saumon Silver Bright entier	.59
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.40
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	.85
Homard vivant (1¼ liv.)	1.00
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	1.40
Mollusques :	
Huitres amér. en vrac (choix)	10.25
Huitres amér. en vrac (stand)	9.25
Huitres amér. (s. écail.), bois.	18.00

Marchés à bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Arrivages : Bovins, 1365 ; veaux, 1218 ; porcs, 743 ; agneaux et moutons, 199.

SOMMAIRE

Les prix des bovins généralement stables. Veaux de lait entièrement stables ; veaux d'herbe et de chaudière stables à .50 cents de plus. Porcs stables à .25 cents plus cher; truies .50 cents à $1.75 de plus. Agneaux et moutons stables.

Bovins — Les offres de bovins se chiffraient à 390 têtes de moins que la semaine dernière et à 389 têtes de moins que la semaine correspondante l'an dernier. Les réceptions de l'Ontario se formaient de 134 bouvillons, 140 taures et vaches et 7 taureaux. Des Maritimes, nous avons reçu 18 bouvillons, 32 vaches et 8 taureaux. Environ 250 bouvillons étaient offerts, la plupart de qualité moyenne.

A la suite d'arrivages plus légers et d'une bonne demande sur toutes les classes, les transactions sur les bovins étaient actives. Les prix des bouvillons étaient généralement stables. Bien que les premières ventes de vaches et taures s'effectuerent à .50 cents de plus que lundi dernier, la majorité se sont vendues aux mêmes prix que la semaine dernière. Les taureaux étaient entièrement stables.

Bouvillons : Choix (quelques-uns) : $24.00 - 24.25 ; Bons : $23.50 - 24.00 ; Moyens : $21.00 - 23.50 ; Communs : $14.50-21.00 ; quelques-uns aussi bas que : $12.25.

Taures : Moyennes : $18.50 - 19.75; Communes : $11.25 - 18.25.

Vaches : Bonnes : $16.00 - 17.00 ; Moyennes : $15.00-16.00 ; Communes: 14.00-15.00 ; Très communes : $9.00-14.00 ; quelques-unes aussi bas que: $7.00.

Taureaux : Bons : $18.25 - 19.50 ; quelques-uns jusqu'à $20.25 ; Communs et moyens : $14.00-18.25.

Veaux — Les transactions sur les veaux étaient actives et toutes les classes étaient en bonne demande. Les veaux de lait se sont vendus à des prix entièrement stables avec la semaine dernière. Veaux de lait bons et choix $30.00 à $32.00, quelques uns de qualité supérieure jusqu'à $33.00, communs et moyens $15.00 à $29.00. Les veaux d'herbe et abreuvés étaient stables à .50 cents de plus rapportant de 15.00 à $17.00, quelques uns jusqu'à $18.00 veaux d'un an $10.00 à $15.00.

Porcs — Sur le Marché de l'Ouest, les porcs se vendirent .25 cents de plus que la semaine dernière. Les truies $1.75 plus cher.

Sur le Marché de l'Est, les prix des porcs étaient stables avec ceux de la semaine dernière tandis que les truies valaient de .50 cents à $1.00 de plus.

MARCHE PTE ST. CHARLES

Réceptions 448 porcs et truies. Catégorie A : $32.00 ; Truies : $23.75-25.75.

MARCHE DE L'EST

Réceptions : 295 porcs et truies. Catégorie A : 221 à $31.50 ; 58 à $31.50 plus .80c ; Truies : $23.00-24.50 ; quelques-unes : plus .80 cents.

Agneaux et moutons — Les agneaux et moutons se sont vendus à des prix stables avec la semaine dernière. Agneaux en lots mélangés 11.00 à $19.00, quelques communs $14.00 à $15.00. Les moutons valaient de $6.00 à $10.00 selon la qualité.

Les appareils de chauffage

OTTAWA. — La valeur des livraisons d'origine de chaudières à air chaud, en novembre 1960, a baissé à $2,932,800, comparativement à $3,517,900 un an plus tôt. La valeur de janvier-novembre a donc fléchi de 20.2 p. 100 ($25,812,100 contre $32,335,400). Les livraisons du mois de chaudières à air chaud actionnées au mazout ont diminué de $2,209,100 à $1,897,600 et celles de chaudières à gaz de $1,187,800 à $948,200, tandis que les livraisons des onze mois de chaudières à mazout ont baissé de $19,210,800 à $15,903,100 et celles de chaudières à gaz de $12,455,100 à $9,604,700.

Production de charbon au Canada

OTTAWA, — La production de charbon, au cours de 1960, s'est accrue de 3.2 p. 100 sur celle de 1959 (10,968,891 tonnes contre 10,626,722) par suite d'augmentations sur un an plus tôt en février, mars, mai, juin, août, septembre et novembre. En décembre, la production a baissé de 1,148,463 à 975,000 tonnes. Les importations ont diminué de 13,629,471 à 12,305,884 tonnes au cours de l'année et de 453,537 à 285,967, au cours du mois.

En 1960, la production a été supérieure à celle de 1959 dans toutes les régions productrices sauf en Alberta. Voici les totaux: Nouvelle-Ecosse, 4,560,877 tonnes (4,391,829 en 1959) ; Nouveau - Brunswick, 1,010,885 (1,003,387); Saskatchewan, 2,170,447 (1,947,380); Alberta, 2,400,242 (2,550,158); et Colombie-Britannique et Yukon, 826,440 (733,968).

La production d'électricité en novembre

OTTAWA. — La production d'énergie électrique au Canada par les usines d'une capacité de 10 millions de kwh ou plus par année s'est accrue en novembre 1960 sur un an plus tôt de 9,327,129 mwh à 9,583,942, ce qui porte le total de janvier-novembre à 104,076,695 mwh contre 94,105,756, soit une avance de 10.6 p. 100.

Les importations d'énergie électrique en novembre ont augmenté d 23,861 mwh à 39,675 et les exportations ont diminué de 444,493 à 356,685. Les importations durant la période de cumul ont baissé (de 482,593 mwh à 274,597) et les exportations ont monté (de 4,138,361 à 5,188,046). La quantité d'énergie disponible au Canada durant le mois atteignait 9,266,932 mwh (8,906,497) et durant la période de cumul, 99,163,246 (90,449,988).

La cote des grains

Winnipeg

Marché à terme :

	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :			
Mai	—	—	76½
Juillet	77½	77¼	77⅜
Octobre	78¼	78⅛	77⅛
ORGE :			
Mai	—	—	98¼
Juillet	99	98⅞	98¾
Octobre	99⅞	99½	99½
LIN :			
Mai	3 10½	3 05⅜	3 07⅛
Juillet	3 09½	3 04¼	3 04⅝
Octobre	3 03½	3 00	3 00½
SEIGLE :			
Mai	1 06⅜	1 06	1 06⅞
Juillet	1 08¾	1 08⅛	1 06¼
Octobre	1 08	1 07⅜	1 07½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 75½, ex 3cw 72¾, 3cw 72¼, ex 1 fourragère 72¼, 1 fourragère 71¼, 2 fourragère 65½, 3 fourragère 65¼, fourragé mélangé 45.

Orge : 1 et 2cw 6 rangs 1.06¼, 1 et 2cw 2 rangs 1.00¾, 3cw 6 rangs 98¾, 3cw 2 rangs 92¾, 1 fourragère 92¾, 2 fourragère 91¼, 3 fourragère 88¾.

Seigle : 1 et 2cw 1.01¾, 3cw 98⅜, 4cw 87⅛, ergoté 84⅛, sur voie 1.01¾.

Lin : 1cw - 3.01¼, 2cw 2.95¾; 3 cw 2.77¼, sur voie 3.00.

Marché du Lin :

Prix au comptoir (Street price), 17 cents de moins que l'option de mai (Jas. Richardson & Sons).

Chicago

	Haut	Bas	Clôt.
BLE :			
Mars	2 15½	2 14⅝	2 15⅛-15
Mai	2 13⅛	2 12½	2 13
Juillet	1 93⅛	1 92	1 92¾
Septembre	1 96¼	1 94⅜	1 95⅛
Décembre	2 01¼	1 99⅛	2 01
MAIS :			
Mars	1 14⅜	1 13	1 13⅜-14
Mai	1 18⅜	1 16⅝	1 17⅛-⅜
Juillet	1 21⅜	1 20	1 20¾-⅞
Septembre	1 22⅜	1 20	1 21¼-⅜
Décembre	1 20¼	1 17⅜	1 19-19⅛
AVOINE :			
Mars	65⅜	65⅛	65⅜-¾
Mai	67⅜	67	67⅛
Juillet	69⅛	67⅜	68⅜
Septembre	70⅜	69¼	70⅛
SEIGLE :			
Mars	1 17	1 16⅛	1 16⅜
Mai	1 21	1 19⅜	1 20½
Juillet	1 23¼	1 21½	1 22½
Septembre	1 25	1 23⅝	1 24½
FEVES SOYA :			
Mars	2 62¾	2 58¾	2 60-60¾
Mai	2 66⅜	2 62½	2 63-64⅛
Juillet	2 68⅛	2 65	2 67½-68
Septembre	2 39¼	2 26½	2 27-27½
Novembre	2 28½	2 26½	2 27-27½

Arrivages, stocks de peaux vertes

OTTAWA. — Les arrivages chez les tanneurs de peaux de bovins, en novembre 1960, ont augmenté sur un an auparavant (213,551 contre 152,542); il en a été de même pour les arrivages de peaux de moutons et d'agneaux (14,473 douzaines contre 4,345), tandis qu'il y a eu diminution des peaux de veaux et de vachettes (59,314 contre 82,503). Voici les arrivages de janvier-novembre : peaux de bovins, 1,698,816 (1,929,216 un an plus tôt); peaux de veaux et de vachettes, 748,743 (880,564); et peaux de moutons et d'agneaux, 76,289 (83,449) douzaines.

Fin novembre, les stocks de peaux vertes dans les tanneries, abattoirs et peausseries étaient plus importants qu'un an auparavant pour toutes les peaux sauf celles de chèvres. Voici les chiffres : peaux de bovins, 419,195 (402,271); peaux de veaux et de vachettes, 285,499 (263,341); peaux de moutons et d'agneaux, 113,502 (75,642) douzaines; peaux de chèvres, 29,111 (58,120); peaux de chevaux, 7,218 (3,794); et tous autres peaux et cuirs, 16,323 (6,468).

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	(a) Prod.	(b) Gros	(c) Détail
A extra gros	40-40½	44-47	49-54
A-1 gros	——	——	49-54
A gros	38-38½	42-44	47-52
A-1 moyens	——	——	45-48
A moyens	33-33½	38-40	44-47
A-1 petits	——	——	43-45
A petits	30-31	34-37	40-44
Catégorie B	29	34-37	——
Catégorie C	20	24-27	——

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagnes caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 19½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Prix payés par les grossistes aux producteurs (solides)	64
Prix du demi-gros solide	64½
Prix payés par les détaillants aux grossistes, frais de cremerie, enveloppé, (pain d'une livre)	65-66

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal).	
Québec blanc	31
Québec coloré	31
(f.a.b.) centre de classification de matière grasse	

Prix de vente des grossistes

Québec blanc	32
Québec coloré	32¼

LAITS CONCENTRES :

Produits de lait écrémé	
De pulvérisation Canada	.09-.11
Du cylindre Canada première catégorie sacs	7¼-.10
Aliments du bétail sacs	.07-.07¼
Poudre de lait de beurre	.06½-.06¾
Poudre de petit lait	.04¾
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Québec No 1, frais livré à Montréal	
Crème douce la livre de matière grasse	.85-.86
Caséine 30 mailles	22-23

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel "A"	47	—
Argon Welding	2	3
Banque d'Economie	43	—
Banque d'Epargne	66	68
Brinco	1½	2
Cdn Delhi	3⅜	4⅛
Corp. d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	215	—
Dupuis priv.	16	—
Eastern Trust	37	42
Great West Life	408	—
Hudson Bay	22½	23
Imp. Chemicals	9 25	9 75
La Prévoyance	80	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	185	—
Pac Gas Transm	17	17½
Pouv. Bas St. L. Priv	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	18½	19½
Soc. d'Administration	130	—
Sovereign	185	205
Trust Général	16½	17½
Velox priv	13½	15½
Westcoat Trans	16½	17

Section minière

par G. R. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20
Aconic vte	.10	.20
Alsab	—	.30
Amal Mining	.10	.20
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.04	.06
Atlas Chip	.01	.03
Balo Mountains	.10	.12
Basson	.10	.15
Big Neil	.15	.20
Black Hawks	.17	.20
Bracenac	.06	.08
Brosnan	.04	.08
Can Javelin	9.75	10.25
Copper Stream	—	.35
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.20
Ghislau	—	.75
Gibson	.02	.05
Glencona	.00¼	.00¾
Hull Iron	.75	.80
Imperial Minerals	.05	.10
Independent Ash	.08	.10
Kenmac	.02	.04
Laduboro	.75	.85
Lake Chib	—	.10
Lake Sup. Iron	.20	.30
Lun Echo	.20	.24
Main Oka	.40	.50
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl.	.05	.10
Miller Copper	.04	.06
National Mal	.32	.37
Nipiron	.08	.10
North Matagami	.10	.15
Oklend	.03	.05
Olympia	.38	.43
Pascalis	.15	.18
Pine Point	11.00	11.50
Quedon	—	.05
Quejo	.03	.05
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.36
Saucon	.83	.90
Sheraton	—	.30
St-Jude	.06	.09
St. Helen	.06	.10
Scott Chib.	.01	.03
Starlight	.01	.02
Tarpoint	.00¼	.01¼
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.17	.20

L'écroulement du clocher menace la tombe de "Juliette"

VERONE. (AFP) — Le clocher de l'église de Ste-Croix où, suivant la tradition, se seraient mariés secrètement Roméo et Juliette, les deux héros du célèbre drame de Shakespeare, s'est écroulée pendant la nuit.

L'église, remontant au XIIIe siècle, abrite le tombeau de Juliette Capulet qui attire toujours des foules de visiteurs.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Avenue Larose, Emile. Lots Nos pt 126-866, pt 126-887, etc. Hydro Québec à Jean-P. Lessard, $4,686.20 — 1513893.

Maisonneuve — Rue Jeanne D'Arc, Nos 1857 à 1861. Lots Nos 14-247-2, 14-248-1. Mathias A. Hoolahan à Louis Ph. Ouellette, $9,000.00. — 1513892.

Notre-Dame-de-Grâces — Avenue Coolbrooke, No 5643. Lots Nos 51-457, 458, terrain 50 x 100 pds. Mme Georges Harvey à Mme Percy Hambridge, $8,500.00. — 1513916.

Rosemont — Rue Désiré, Nos 1517 à 1521. Lot No 54-115. Mathias Arthur Hoolahan à Louis-P. Ouellette, $6,000.00.—1513891.

St-Gabriel — Rue Bourgeois, Nos 384 à 388. Lot No pt 158-B, terrain 32'5" x 88'5" pds. Roger Grenier à Robert Boissé, $13,000.00. — 1513722.

* * *

Ville D'Anjou — Rue Baldwin, No 7470. Lot No 423-153. Adhémar Raynault à David Dyotte, $13,000.00. — 1513949.

Lachine — Rue Broadway, No 4180. Lot No pt 140, terrain 30'5" x 122' pds. James H. Davidson à Allan Crawford Davenport Smart, $10,000.00.—1513902.

49e Avenue, No 70. Lot No 897-42, terrain 50 x 100 pds. Mme James F. McKay à Donald W. Urquhart, $16,100.00.—1513906.

Outremont — Rue Mont-Royal ouest, No 1067. Lot No 28-14, terrain 50 x 120 pds. Succ. Charles G. de Tonnancour à J.-P. Potvin, $26,500.00. — 1513777.

vin, $26,500.00. — 1513777.

Pointe-aux-Trembles — Rue Parent, Nos 12,362-12,364. Lots Nos 184-115, pt 114, 116, terrain 47'65" x 87 pds. Guy Bourdeau à Michel Girouard, $18,467.34.—1513975.

Ville St-Laurent — Rue McCarthy, Nos 2681-2683. Lot No 88-229, terrain 41 x 90 pds. Raymond Heffez à James B. Hagan, $23,306.00. — 1513919.

St-Léonard-de-Port-Maurice — Rue Aeterna, No 8670. Lots Nos 396-1830, 397-116. Jean-N. Côté à Bruno Tremblay et al, $14,000.00. — 1513731.

ON NE CHANGE GUERE



La production d'oeufs en 1960

OTTAWA. — La production d'oeufs en 1960 s'est chiffrée par environ 457,140,000 douzaines, diminution de 0.6 p. 100 sur les 460,004,000 de l'année précédente. D'une année à l'autre, la ponte des oeufs a été moindre à chaque mois du premier semestre, tandis que c'est le contraire qui s'est produit durant le deuxième. Au cours de l'année, il y a eu baisse au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, et hausse dans les autres provinces.

Voici, en milliers de douzaines, les chiffres approximatifs: Ile-du - Prince - Edouard, 6,131 (5,604 en 1959); Nouvelle-Ecosse, 21,713 (21,576); Nouveau-Brunswick, 8,181 (8,163); Québec, 59,658 (64,378); Ontario, 197,190 (195,662); Manitoba, 39,988 (40,115); Saskatchewan, 38,801 (41,784); Alberta, 46,811 (44,661); et Colombie-Britannique, 38,667 (38,061).

Pâtes alimentaires

OTTAWA — La valeur d'origine des livraisons de l'industrie du macaroni et des produits similaires a atteint un sommet de $16,385,000 en 1959, soit 3.4 p. 100 de plus qu'en 1958 ($15,851,000), selon le rapport annuel du B. F. S. à ce sujet. Le nombre des établissements a passé de 19 à 18, celui des employés de 778 à 761, la rémunération de $2,187,000 à $2,341,000 et le coût des matières et fournitures de $8,746,000 à $8,690,000. Les livraisons de macaroni, de spaghetti, de vermicelle et de nouilles ont diminué, soit 109,912,000 livres contre un record de 112,849,000 en 1958, tandis que leur valeur a augmenté de $14,658,000 à $15,140,000.

490 millions de catholiques dans le monde

CITE DU VATICAN. (UPI) — Le nombre des catholiques romains dans le monde a plus que doublé en 80 ans et a eu ainsi un rythme de croissance légèrement plus rapide que celui de la population mondiale, selon une source du Vatican.

Le nombre des catholiques aurait ainsi atteint 490 millions, en 1960, en regard de 211 millions en 1880. Au cours de la même période, la population mondiale est passée de 1,300,000,000 à 2,900,000,000 d'habitants.

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en hausse de 3/64 à une prime de 1 7/64 pour cent et la livre sterling est en hausse de 1/16 à $2.80 43/64.

A Montréal, le dollar américain est en hausse de 1/32 à un pour cent d'escompte et la livre sterling est en hausse de 1/16 à $2.77⅛.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2023
Belgique, franc	0.0199
Italie, lire	0.0016
Espagnole, peseta	0.0166
Suisse, franc	0.2302
Pay-Bas, florin	0.2627
Norvège, couronne	0.1389
Danemark, couronne	0.1438
Suède, couronne	0.1919
Tchécoslovaquie, couronne	0.1377
Allemagne, deutsch mark	0.2376
Mexique, peso	0.0793
Venezuela, bolivar	0.2983

Prince archéologue

(PC) — Le roi Gustave-Adolphe VI de Suède est un des principaux archéologues de son pays. Chaque année il dirige des fouilles approfondies,

A Toronto du 8 au 11 février

Importante conférence des Fédérations et Conseils des Oeuvres

La Conférence mi-hivernale des Fédérations et Conseils des Oeuvres du Canada, une division du Conseil canadien du Bien-être, aura lieu à l'Hôtel Royal York de Toronto, du 8 au 11 février, et réunira quelque 200 délégués représentant les conseils de bien-être, les fédérations des oeuvres de charité (community chests, united appeals, welfare federations) et les agences de bien-être de toutes les régions du Canada.

M. Blair Fraser, rédacteur de MacLean's Magazine ; M. Wallace McCutcheon, vice-président et administrateur de l'Argus Corporation, à Toronto ; M. Mel Thistle, directeur des relations extérieures au Conseil national de recherches, Ottawa ; et M. Lyman S. Ford, directeur général des United Community Funds and Councils of America aborderont divers sujets traitant aussi bien des relations qui existent entre les services publics et ceux du secteur privé dans le domaine du bien-être, que des tendances économiques de la prochaine décennie et de leurs conséquences pour les fédérations des oeuvres et les conseils de bien-être.

Plusieurs panels de spécialistes tenteront d'évaluer les besoins, les carences et les ressources de la société canadienne, en vue d'élaborer un programme équilibré de services sociaux efficaces.

Un carrefour particulièrement intéressant est prévu concernant les familles à problèmes multiples et chroniques, élément de la population auquel son consacrés plus de 50 p. cent des services et des fonds des agences de bien-être.

Parmi les sujets à débattre figurera l'agencement budgétaire des compagnies nationales en matière de dons et toute une matinée a été réservée à une série d'entretiens sur les relations extérieures.

Cette conférence mi-hivernale attirera la plus forte assistance jamais atteinte et promet d'être d'une portée sans précédent.

Le "mal jaune" sévit dans la région de Naples

NAPLES. (AFP) — Les quelque trois mille habitants de San Vitaliano, petite ville située à une vingtaine de milles de Naples, vivent dans la panique — en moins de deux ans, quinze personnes sont mortes d'un mystérieux "mal jaune", qui ne serait autre qu'une forme d'hépatite à virus.

Plusieurs cas, dont deux mortels, ont été enregistrés ce mois-ci. Un "comité pour la défense de la santé publique" s'est constitué parmi les habitants. Il réclame la réfection des canalisations, estimant que l'eau, polluée par des infiltrations, est à l'origine du "mal jaune".

CHEZ BENOIT MOTORS
vous ferez toujours une
MEILLEURE TRANSACTION
car nous sommes dépositaire
EN EXCLUSIVITÉ

Modèles FORD anglais

ANGLIA
PREFECT
CONSUL
ZEPHYR
ZODIAC
camions
THAMES

VENTE
SERVICE
PIECES

benoit
MOTORS
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST HUBERT
CR 4-4384



La CONSUL OFFRE PLUS!

GROSSE VOITURE...PETIT PRIX!


Magnifiques intérieurs capitonnés deux-tons. Vaste choix de ravissantes couleurs.


Suspension exclusive "Glide-Ride", rendant la conduite merveilleusement agréable; freins puissants, sûrs.


Le coffre très spacieux de la Consul permet de loger facilement les bagages d'une famille entière.


Portières à grande ouverture, procurant une accessibilité parfaite aux six occupants.


La Consul est la seule vraie six-places dans sa catégorie de prix. Elle offre plus sans coûter plus cher.


Pédales suspendues supprimant les courants d'air. Accélérateur surchargé, évitant la fatigue.

SIÈGES CAOUTCHOUC MOUSSE • TABLETTE À COLIS SOUS LE TABLEAU DE BORD • BOÎTE STANDARD 3 VITESSES AVEC LEVIER SOUS LE VOLANT • PONT AR HYPOÏDE • ENCADREMENT CHROMÉ AUTOUR DES GLACES.

TOUS LES DISPOSITIFS MENTIONNÉS DANS CETTE ANNONCE SONT STANDARD (SANS SUPPLÉMENT DE PRIX)

MOTEUR "SUPER CARRÉ" DÉFIANT L'USURE; JUSQU'À 35 MILLES AU GALLON • GLACE ARRIÈRE ENVELOPPANTE • EMBRAYAGE À COMMANDE HYDRAULIQUE • CARROSSERIE MONOCOQUE • PIÈCES ET SERVICE D'UN OCÉAN À L'AUTRE.

GARANTIE PAR LE VENDEUR POUR 12,000 MILLES OU UN AN, SELON LE CAS

VENTE ET SERVICE PARTOUT OÙ VOUS VOYEZ CES ENSEIGNES

MERCURY METEOR COMET — FORD British

OUEST
CUMMING PERRAULT LIMITED
6425, chemin Upper Lachine, HU. 9-3831
HART MOTORS LIMITED
6458, chemin de la Côte-de-Liesse, ME. 1-3561
LATIMER IMPORT MOTORS LTD.
1961 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311

NORD
BENOIT MOTORS LIMITED
7865, rue St-Hubert, CR. 4-4384
COUSINEAU & GABOURY LTÉE.
10200, boul. St-Laurent, DU. 9-3581
LANTHIER, LALONDE & FILS
4411, ave Papineau, LA. 6-4411

EST
EUDES AUTOMOBILES LTEE.
8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851
VERDUN
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897, ave Bannantyne, PO. 6-8521

RIVE SUD
JOS. LAPIERRE AUTOMOBILE ENRG. 1800, boul. Taschereau, Ville LaSalle, OR. 1-5905
BREARD AUTOMOBILE INC., 864 Victoria, Montréal Sud, OR. 4-6288



RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT

"Guide pour votre testament"

Remplissez ce coupon qui vous donne droit à un exemplaire gratuit de notre brochure intitulée: "GUIDE POUR VOTRE TESTAMENT" et adressez-le à Trust Général du Canada, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 1.

NOM _____

NO _____ RUE _____

VILLE _____

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

DECES

BENOIT — A Montréal, le 27 janvier 1961 à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Emile Benoit, née Simonne Blanchette, demeurant à 1217 Lagauchetière est. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., No 1750 rue Amherst à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

BENOIT — A Montréal, le 28 janvier 1961 à l'âge de 59 ans est décédé Jean Georges Benoit, pharmacien propriétaire de la Pharmacie Benoit, époux d'Annette Domingue, demeurant à 5323 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., No 25 Ave Laurier Est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

BOISSONNEAULT — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 47 ans, est décédé André Boissonneault, fils de feu Antoine Boissonneault et de feu Anna Marchessault. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.S. Vallée Ltée, No 8310 av. du Parc, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON — A Cartierville, le 28 janvier 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Aimé Bergeron, époux d'Yvonne Bergeron, père de Jeanne (Mme J.-E. Mérineau), Yvette (Mme Jean Aubry) de l'Abord-à-Plouffe, Paul et Richard. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, no 5503 boul. Gouin Ouest, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Victor Bernier, époux de feu Thérèse Meunier, demeurant à 4095 rue Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi, 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

CAMPEAU — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Mathias Campeau, née Rosina Desnelle, demeurant à 3557 Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503 rue Papineau, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

CHARETTE — A St-Eustache, le 27 janvier 1961, à l'âge de 84 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Camille Charette, née Fédélia Turcot, demeurant 178 De Bellefeuille. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin, No 105 rue St-Eustache, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRIER — A l'hôpital Notre-Dame-du-Cap, à Montréal-Nord, le 28 janvier 1961, à l'âge de 89 ans, est décédée Agnès Villeneuve, épouse de Josephus Chevrier, demeurant à Rigaud, comté de Vaudreuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons funéraires D. Roussin, à Rigaud, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 90—2

CHOLETTE — A Verdun, le 27 janvier 1961, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Paul Cholette, époux de Madeleine Major, demeurant à 633 rue Allard, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Theriault Enr'g., no 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

CONTANT-DESJARDINS — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Germaine Cyr, épouse en 1ères noces d'Oliet Desjardins et en 2ièmes noces d'Ulric Contant. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6603 rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—3

D'AMOUR — A St-Laurent, le 29 janvier 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Alice Bigaouette, épouse de J.-A.-Ivanhoe D'Amour. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 790 boul. Ste-Croix à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de St-Hippolyte où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

DE FOY — A Montréal, le 26 janvier 1961, à l'âge de 74 ans 6 mois est décédé Arthur De Foy, époux d'Eva Filistrault, demeurant au 6369 Iberville. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée no 2548 rue Beaubien à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
C.V.J. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.D.G. RE. 1-1153

DELANEY — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Georges Delaney, née Alexandrine Maurice dit Lafantaise, demeurant à 3276 Rouville. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

DESLAURIERS — A Ville Mt-Royal, le 27 janvier 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Emerentienne Verdon, épouse de Rémi Deslauriers et mère de J.-R. Deslauriers, directeur de funérailles et de Marie-Jeanne (Mme Ernest Bouthillier). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de chez J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650 Côte-des-Neiges à 9.15 hres, pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER — A Montréal, le 28 janvier 1961 à l'âge de 50 ans, est décédé Henri Ethier, époux de Lucienne Thibert, père de Pierrette et Mariette. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Fournier, autrefois capitaine de pompiers de Montréal, époux de Marie-Louise Paul, demeurant à 2048 Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, no 3503, rue Papineau à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

GAGNON — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Gagnon, époux de Régina Sinotte, demeurant à 5639 rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

GASCON — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 73 ans, est décédé J.-M. Mastai Gascon, époux d'Yvonne Champagne, demeurant à 876 9ème Ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, No 11,813, rue Notre-Dame Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

HEBERT — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 58 ans, est décédé Eloi Hébert, fils de feu William Hébert et de feu Anny Gagnon. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, no 8078 rue Drolet angle Jarry à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMER — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Narcisse Lamer, époux de feu Laura Deschamps, autrefois de Senneville, demeurant à 2009 Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, no 3503, rue Papineau à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE — A Montréal, le 27 janvier 1961 à l'âge de 66 ans est décédé J. Donat (Dollard) Laplante, époux de Madeleine Bouchard, demeurant à 5199 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, No 831 rue Laurier Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Alphonse A. Larue, née Parmélia Chouinard, tertiaire du Tiers-Ordre de St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Ursel Lauzon, née Alma Villeneuve, demeurant à 2679, rue Bossuet. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926, rue Plessis, à 8 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

LAFLEUR — A Montréal, le 28 janvier 1961 à l'âge de 62 ans est décédé Zéphirin Lafleur, époux de feu Jeanne Cusson, demeurant à 5160 Delanaudière. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, No 831 rue Laurier Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

LANGLOIS — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 49 ans, 10 mois est décédé J.-A. Langlois, directeur de funérailles, époux de Gertrude Desgreniers. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 février. Le convoi funèbre partira de sa résidence funéraire, No 8628 rue Hochelaga à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—3

LEFEBVRE — A Montréal, le 28 janvier 1961 à l'âge de 66 ans est décédé Télesphore Lefebvre, époux de Blanche Bédard. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Coopérative de Frais Funéraires
AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES



S'il est vrai que l'assurance funéraire prévoit et ordonne tout dignement, il ne faut pas oublier que les mêmes services sont également acquis aux familles qui ne sont pas au nombre de nos assurés.

L.-EUGENE COURTOIS
président et gérant général
ALFRED-A. GOULET
gérant général adjoint
L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DEFUNTS

302 est, rue Ste-Catherine
Succursales :
7030, rue St-Denis
4848, rue Papineau
2215 est, rue Jean-Talon
UN. 1-9911

LEFRANÇOIS — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé Rosaire Lefrançois, époux d'Yvonne Gravel, demeurant à 531 Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., No 1750 rue Amherst, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAROIS — A Québec, le 27 janvier 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé Monseigneur Zéphirin-H. Marois, P.A., V.G., fils de feu Félix Grégoire Marois et de feu dame Dulcina Bardeau. Les funérailles auront lieu mardi à 9.30 a.m. Départ du salon mortuaire de la maison St-Dominique, 1045 St-Cyrille Ouest à 9.15 pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière Belmont.

MEILLEUR — A Montréal, le 29 janvier 1961 à l'âge de 84 ans est décédée Mme Joseph Meilleur née Régina Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, No 2102 rue Fullum à 8hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAND — A Pont-Viau, le 29 janvier 1961 à l'âge de 62 ans est décédée Mathilda Labelle, épouse d'Achille Morand. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., No 1415 rue Fleury Est à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

NEWMAN — A l'Hôpital Général de Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Daniel Newman, époux de feu Winnifred Ann McShane, père de Arthur, Estelle, Winnifred, Daniel Jr, Frederick, Rita et Helen, demeurant à 2280 - 13e Ave Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc., 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Resurrection of Our Lord, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

PIETROCUPO — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Concetta Continelli, épouse de Jean-Baptiste Pietrocupo, demeurant à 7095 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée, No 6621 rue St-Hubert, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

PROVOST — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé J. Arthème Provost, fils de feu Siméon Provost et de feu Rose-Anna Lamoureux, demeurant à 4866 Mignault. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, no 3503, rue Papineau à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

RANGER — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 80 ans est décédé Arthur Ranger, célibataire, demeurant à 6349 Briand. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6259 Boulevard Monk, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD — A Montréal, le 27 janvier 1961, à l'âge de 78 ans est décédée Mme Fidèle Ricard, née Exilda Bérubé. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, no 3503 rue Papineau, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

RICHER — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Arthur Richer, époux de feu Marguerite Lefebvre, demeurant à 2066 Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503 rue Papineau, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

RIOPEL — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Henri Riopel, époux d'Alda Lemay, demeurant à 7800 Papineau, appt 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 7030 rue St-Denis à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Grégoire le Grand où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

RIVET — A Montréal, le 29 janvier 1961, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Rivet, née Delima Jeannotte, demeurant à 7636 Delaroche. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, no 7766 rue St-Hubert à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

ROOT — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 27 janvier 1961, dans sa 60e année, est décédé Harvey Root (membre du service de la police de Montréal), époux de Béatrice Foskett, père de Rhoda (Mme W. Liddle, de Warren, Ohio), Nellie (Mme A. Collinson), Jessie (Mme R. Blais), Howard, George et de feu Harvey. Il laisse 11 petits-enfants. Exposé au salon funéraire Armstrong, 3426 av. du Parc. Service funèbre à la Chrystal Springs United Church, angle des rues Jarry et Chateaubriand, le lundi 30 janvier à 1 heure 30 p.m.

SALVAS — A Montréal, le 28 janvier 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Edmond Salvas, époux d'Odile Pinet, demeurant à 7658 rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA-SASSEVILLE — A Montréal, le 28 janvier 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Adrienne Bénard, épouse en 1eres noces de Fortunat Savaria et en 2èmes noces d'Honoré Sasseville, demeurant à 4377 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926, rue Plessis, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à l'église de Boucherville. 90—2

ULRICH — A Montréal, le 27 janvier 1961, à l'âge de 62 ans est décédée Blanche Turgeon, épouse d'Antoine Ulrich. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Chambly-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89—2

VINCENT — A Montréal, le 29 janvier 1961 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Arthur Vincent, née Louisa Ladouceur, demeurant à 3871 rue St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 90—2

IN MEMORIAM

DUMONTET-GRAVEL — Un an déjà le 23 janvier, chère maman vous nous quittiez sans un mot d'adieu. Du haut du ciel veillez sur nous. Une messe anniversaire sera chantée à l'église St-Antoine-Marie-Claret, mardi le 31 janvier à 7 h. 30. Vos enfants Denis, Lucette, Raymond, Cécile.

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171

Nécrologie

M. VICTOR BERNIER

M. Victor Bernier, époux de Thérèse Meunier, décédée, entrepreneur général bien connu de Montréal, est décédé le 29 janvier 1961 à l'âge de 67 ans à la suite d'une longue maladie.

Monsieur Bernier était membre du Builder's Exchange et membre à vie du Club St-Laurent-Kiwanis de Montréal.

Le défunt laisse ses fils et ses brus : le Dr et Mme Jacques Bernier, (Françoise Trudeau), M. et Mme Claude Bernier (Yolande Châteauvert), M. et Mme Denis Bernier (Liliane Parent), M. et Mme Réal Bernier (Françoise Dugas), son fils Robert, ses filles et gendres, M. et Mme Maurice Duhamel (Marcelle), Dr et Mme Robert Meunier (Suzanne), M. et Mme Pierre Parent (Madeleine), M. et Mme Robert Dupont (Pauline), et sa fille Liliane, son frère, ses soeurs et beaux-frères, belles-soeurs, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi matin le 1er février à 9 hres en l'église Notre-Dame-du-Foyer.

La dépouille mortelle est exposée au 4240-44 rue Adam à Montréal.

MME JOSEPHUS CHEVRIER

Mme Josephus Chevrier, née Villeneuve (Agnès), de Rigaud, comté de Vaudreuil, est décédée, samedi, à l'âge de 89 ans.

Elle laisse, outre son époux, son fils Jean, du Service de la composition à LA PRESSE; ses filles: Marguerite (Mme Gaston Chevrier), de Rigaud, Madeleine (Mme Gaston Lemieux), de Québec; sa bru, Mme Jean Chevrier; ses deux beaux-fils, MM. Gaston Chevrier et Gaston Lemieux; deux soeurs: la Rév. Soeur Marie-Agnès d'Avila (Ida) des RR. SS. de Sainte-Anne, à Lachine; et Yvonne (Mme A. Valois), de St-Barthélemy; un beau-frère, M. A Valois, et une belle-soeur, Mme Raoul Chevrier, de Hull; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille est exposée à Rigaud et les funérailles auront lieu mercredi matin à l'église Ste-Madeleine de Rigaud.

BRUCE KIDD

SUITE DE LA PAGE 14

Brumel doit lui-même se rendre à New-York à la mi-février pour participer à trois tournois intérieurs. Toutefois, les Russes veulent envoyer deux autres athlètes avec Brumel et les Américains ne sont pas d'accord. On ne sait pas quelle issue prendre le différend.

A Boston, l'épreuve du mille a été remportée par Istvan Roszavolgyi, un Hongrois 4:06.8, Roszavolgyi a l'intention de s'attaquer au record de 4:01.4 qui appartient à Ron Delany.

A Washington, l'Australien Al Lawrence, ancien coureur de longue distance, a réussi un temps de 8:54.2 dans une épreuve de deux milles. Bob Brown s'est aussi signalé avec des victoires dans les courses de 70, 80 et 100 verges. Il a franchi les cent verges en 9.6 secondes. Dave Sime détient le record américain pour la distance avec un temps de 9.5.

Don Bragg, sauteur à la perche, a fait un bond de quinze pieds un pouce, la meilleure performance de l'année 61 sur le circuit.

En 4:05,6

AUCKLAND. (AFP) — Le public néo-zelandais, qui s'attendait à voir pour la première fois un mille couru en moins de quatre minutes, a été quelque peu déçu lorsque, samedi, au cours de la réunion d'athlétisme d'Auckland, l'Américain Dyrol Burleson enleva l'épreuve en 4 min. 05 sec. 6/10 devant les néo-zelandais Peter Shell, champion olympique des 800 mètres, et Muray Halberg, champion olympique des 5,000 mètres.

DECES DE MADAME ARTHUR GELINAS



Le 14 janvier 1961, après une courte maladie, est décédée Madame Arthur Gélinas, née Suzanne Forgues, à l'âge de 41 ans, demeurant à 5948 Clark. Le service funèbre fut chanté à l'église St-Georges et inhumation à la Côte-des-Neiges. Lui survivent son époux Arthur Gélinas, un fils Raymond et une fille Ginette ainsi que son père J.-Arthur Forgues; ses frères et soeurs, Arthur, Maurice, Fernande, Henriette et Gertrude; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Arthur Forgues, Mme Maurice Forgues, M. Gaston Leblanc, M. Laurent Potvin, M. et Mme Paul David, Mme Henri Gélinas, M. et Mme Herve Lesage, M. et Mme Lucien Gélinas, M. et Mme Roger Gélinas, M. et Mme Léon Bastien, M. et Mme Emile Gélinas.

REMERCIEMENTS

PARENT — Les enfants de feu Madame Adelard Parent (née Marie-Louise St-Pierre) remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur mère, survenue le 15 décembre, 1960, soit par offrandes de messe, de fleurs, de sympathies, soit par télégramme, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer ou d'inscrire leur adresse doivent considérer ces remerciements comme personnels. 90—2

LABBE — La famille de M. Eugène Labbé remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Eugène Labbé soit par offrandes de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciements comme personnels.

BELIVEAU

SUITE DE LA PAGE 14

douzaine de jambés de joueurs, puis s'est arrêté dans le filet de Hodge. Howe qui venait de compter son deuxième but de la soirée et son 13e de la saison fut entouré de tous ses coéquipiers fous de joie et a certainement cru pour quelques secondes que son casque de cuir et ses nombreux protecteurs ne lui suffisaient pas pour le tirer indemne des effusions. Howie Glover avait amorcé le ralliement des Red Wings en marquant le premier but du Détroit, puis Howe connaissant un de ses bons soirs, s'est ensuite mis à l'oeuvre pour faire la différence entre une défaite et une joute nulle. Le verdict a fait des heureux dans le camp des visiteurs, mais dans la chambre du Canadien, ce point gagné au prix de tant d'efforts n'était pas bien accueilli, car tous sentaient de plus en plus forte la respiration des joueurs du Toronto dans leur cou. Aujourd'hui, les clubs Toronto et Canadien dressent ensemble la tête au premier rang et la course est devenue extrêmement captivante et, en quittant le Forum samedi soir, les 14,414 spectateurs souhaitaient tout haut le retour très prochain des éclopés Bernard Geoffrion et Doug Harvey, qui pourraient faire toute la différence.

DETROIT — Buts : Sawchuk; défenses : Godfrey, Pronovost, Odrowski, Young; avants : Delvecchio, Stasiuk, Howe, Ullman, Labine, Fonteyne, Melnyk, Glover, A. Johnson, Macdonald, Lunde, Laforge.

CANADIEN — Buts : Hodge; défenses : Langlois, J. C. Tremblay, T. Johnson, Talbot, Turner; Avants : Backstrom, Hicke, G. Tremblay, Béliveau, Provost, Gendron, Richard, Moore, Bonin, Pennington, Marshall, Goyette.

Arbitre : Frank Udvari; Juges de lignes : George Hayes, Ron Wicks.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions : Talbot 2:34, 20:00, Delvecchio 3:31, Glover 4:28, Bonin 8:50, Béliveau 14:04, Howe 15:20.

DEUXIEME PERIODE

1—Canadien, Pennington (Béliveau) 10:05
2—Canadien, Backstrom (Langlois) 18:14
Punitions : Young 3:34, Provost 5:45, Godfrey 8:55, Stasiuk 12:06.

TROISIEME PERIODE

3—Détroit, Glover (Ullman) 2:59
4—Canadien, Backstrom (Hicke, T. Johnson) 3:11
5—Détroit, Howe (Young, Stasiuk) 7:31
6—Détroit, Howe 19:35
Punitions : Pronovost 5:10, 12:00, T. Johnson 9:18, Howe et Turner 9:32, J. C. Tremblay 15:32.

Sawchuk	14	8	7—29
Hodge	9	14	8—31

DETROIT 3, BOSTON 1

DETROIT — Buts : Sawchuk ; défenses : M. Pronovost, Godfrey, Young, Odrowski ; avants : Delvecchio, Howe, Stasiuk, Melnyk, Fonteyne, Labine, Ullman, Glover, Laforge, Johnson, Lunde, MacDonald.

Boston — Buts : Gamble ; défenses : Flaman, Erickson, Boivin, Armstrong, Smith ; avants : Burns, Bucyk, Toppazzini, McKenney, Mohns, A. Pronovost, Oliver, O'Ree, Aldcorn, Bartlett, McCarthy.

Arbitre : Duffey ; juges de lignes : Hayes, Wicks.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit, Delvecchio (Howe, Stasiuk) 7:10
2—Détroit, Ullman (Glover) 10:41
Punitions : Howe 0:48, Armstrong 11:58.

PREMIERE PERIODE

3—Détroit, Johnson (M. Pronovost) 8:48
4—A. Boston, Bucyk (Toppazzini) 15:58.
Punitions : Armstrong 7:00, M. Pronovost 13:21, Young 16:27.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Punitions : Young et Armstrong (deux mineures) 9:39, Odrowski 10:59, Glover (mauvaise conduite) 15:29.

ARRETS

Sawchuk	10	14	3	— 27
Gamble	10	7	13	— 30

LE TRAIL

SUITE DE LA PAGE 14

le club ne doit revenir qu'à la mi-mars.

Il aurait été prêt à se joindre au Trail vers le 20 janvier. Mais entre-temps, la direction du club de l'ouest a choisi Jackie McLeod, autrefois des Rangers, comme addition à l'équipe.

Le groupe, qui est arrivé de l'ouest hier soir avec un retard de près de cinq heures à cause d'une tempête de neige, n'a passé qu'une demi-heure à Dorval prenant place à bord d'un autre avion d'Air-Canada à destination de Londres.

Aucun passeport

Le club est parti en laissant Claude Cyr à

Le Canada français doit être puissant à Ottawa

Les nouvelles tendances du Québec vues par le professeur J.-L. Pépin

OTTAWA. (PCf) — L'intérêt croissant que l'on porte dans le Québec à la question de doter la province de nouvelles structures économiques, sociales et politiques expliquerait peut-être pourquoi elle néglige plus que jamais la scène fédérale.

Un professeur de sciences politiques à l'université d'Ottawa, M. Jean-Luc Pépin, croit que le Québec accomplit une tâche essentielle en cherchant à renforcer ses structures. C'est une condition de force à l'échelle nationale.

Mais par contre, en même temps, a souligné M. Pépin, le Québec fait preuve d'une négligence regrettable à l'égard de la scène fédérale et aussi des minorités françaises du reste du pays.

Il a précisé, au cours d'une entrevue, les vues qu'il avait exprimées devant l'Ordre des Chevaliers de Champlain, mouvement patriotique canadien-français qui a tenu récemment son congrès annuel à Ottawa.

Courant nouveau

M. Pépin se réjouit du fait qu'un nouveau courant traverse le Québec. On semble s'être dit qu'on a maintenant assez parlé et on veut passer à l'action.

Le professeur est d'avis que s'il existe dans la province de Québec un nationalisme séparatiste à tendance culturelle, influencé par l'éveil africain, c'est surtout un nationalisme toutes-tendances, très actif, constructif et assez optimiste que l'on retrouve.

Ce nationalisme est très centré sur le Québec, a-t-il dit.

Les Québecois sont désireux de connaître leur situation. Ils multiplient les enquêtes dans les différents domaines.

Les Québecois admettent aussi avec lucidité aujourd'hui les erreurs du passé : abus dans le choix des carrières libérales, aversion envers les sciences, immoralité politique et électorale, faiblesse de l'enseignement, individualisme, mauvais français et catholicisme "endimanché".

Le Québec s'oriente vers des formules progressives, selon le professeur. On élabore des formules qui attribuent à l'Etat un rôle positif dans le domaine de l'économie et le gouvernement Lesage a indiqué qu'il veut participer à ce mouvement d'édification de nouvelles structures.

Il est intéressant de noter par ailleurs, a dit M. Pépin, que dans un récent discours prononcé à Calgary, le gouverneur de la Banque du Canada, M. James Coyne, a préconisé pour le pays un nationalisme économique semblable à celui que l'on met de l'avant dans le Québec.

M. Pépin a exprimé l'espoir que cette négligence envers la scène fédérale ne sera que temporaire.

Il est de la plus haute importance, a-t-il fait remarquer, que le Canada français participe à l'élaboration des politiques économiques, fiscales, commerciales et extérieures du pays.

Le professeur déplore le manque quasi-total d'intérêt manifesté par les représentants québecois lorsque leur province n'est pas directement en jeu.

"Nous nous disons de meilleurs Canadiens alors que nous nous désintéressons du reste du pays et indirectement de nos propres intérêts", a souligné M. Pépin.

Québec n'est pas plus important qu'Ottawa et Ottawa n'est pas plus important que Québec, a dit M. Pépin. Les deux se complètent et le Canada français doit être fort aux deux endroits.

M. Pépin opine que la représentation politique du Québec à Ottawa n'a jamais été si dépourvue de grands noms, de "poids".

Si le Canada français, par ailleurs, est sous-représenté dans le fonctionnarisme fédéral c'est parce "qu'il ne mérite pas mieux".

La préparation des candidats canadiens-français est trop souvent incomplète et mauvaise.

Cette situation, a-t-il dit, fait ressortir toute l'importance de la création d'une école d'administration et aussi le besoin de renforcir en particulier les facultés de sciences politiques et également les facultés des sciences économiques et sociales.

Nouvelles négociations fédérales-provinciales ?

OTTAWA. (par **A.G.**) — Les négociations fédérales-provinciales en vue de la conclusion de nouveaux accords fiscaux, qui sont au point mort depuis plusieurs mois, vont peut-être reprendre sous peu, alors qu'Ottawa donnera . . . de ses nouvelles aux provinces.

Aux communes, M. J.W. Pickersgill a rappelé à M. Donald Fleming, ministre des Finances, que les accords fiscaux conclus en 1956 expireront l'an prochain et M. Pearson, de son côté, a signalé que M. Frost, premier ministre conservateur de l'Ontario, vient de déclarer qu'il lui sera "impossible de présenter un budget à Toronto tant que la position fédérale ne sera pas connue".

M. Fleming a répondu qu'il n'avait pas eu de nouvelles de M. Frost et n'avait entendu parler de cette déclaration qu'à la radio. Il a dit qu'il ne serait pas sage pour lui de faire des commentaires sur l'administration provinciale ontarienne. Il a toujours reconnu qu'il est possible que le gouvernement Frost ait besoin de savoir, pour préparer son budget, ce sur quoi il pourra compter au cours de l'année financière commençant le 1er avril 1962.

M. Paul Martin : Le ministre veut-il nous laisser croire que lui et M. Frost ne se parlent pas ?

M. Fleming, riant : Seul le député d'Essex-Est pourrait penser ça.

M. Argue : A-t-on fixé une date pour une prochaine rencontre fédérale-provinciale sur la question fiscale ?

M. Fleming : Non.

M. Argue : Y aura-t-il une conférence d'ici un mois ou deux ?

M. Fleming : Pas d'ici quelque temps.

M. Pickersgill : Le gouvernement songe-t-il à s'adresser aux gouvernements provinciaux à ce propos, d'ici un mois ?

M. Fleming : Oui.

Ce qui porte à croire qu'Ottawa songe à entretenir sous peu les provinces de la tenue d'une autre rencontre.

Les recherches sur la sclérose en plaques

"La sclérose en plaques ou sclérose multiple." C'est le thème d'un forum qui réunissait jeudi soir, en l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, les Drs Claude Gauthier, Guy Courtois, Raymond Robillard, J.-Léon Desrochers, André Barbeau, Jean Saucier et Roma Amyot.

Organisé par la filiale française de la Société canadienne contre la sclérose en plaques, il avait pour but de renseigner le public canadien-français sur cette maladie et de l'inviter à collaborer, à titre de membre, au travail de recherche de la dite société.

Travail de recherche puisque l'on ignore encore les causes de cette maladie, dont la découverte remonte en 1860 et qui semble connaître une certaine expansion. On compterait quelque 18,000 cas au Canada.

Microbe ? Virus ? Bacille ? Ce sont là seulement quelques-unes des hypothèses sur lesquelles se sont penchés et se penchent encore les chercheurs de plusieurs pays.

Ce qu'on en sait ?

qu'elle est la conséquence de la lésion fragmentaire du revêtement des fibres nerveuses, lésion qui peut se faire à tous les étages du système nerveux central;

que le diagnostic immédiat en est extrêmement difficile à cause même de son évolution qui se fait par poussée d'aggravation et par périodes de rémission plus ou moins complètes;

qu'enfin la recherche scientifique, quant à cette maladie et son origine, est d'autant plus difficile qu'il y a d'hypothèses qui restent à vérifier.

Province de Québec

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Concours No 61-107 : ECONOMISTES
Concours No 61-108 : SOCIOLOGUES
Concours No 61-109 : GEOGRAPHES
Concours No 61-110 : URBANISTES
Concours No 61-111 : DEMOGRAPHES
Concours No 61-112 : STATISTICIENS

(Salaire initial : $5,500 à $7,600 selon qualification et expérience)

A. — Ministère de l'Industrie et du Commerce

1 — Au bureau de Recherches économiques et scientifiques

Le bureau a plusieurs postes (ECONOMISTES, SOCIOLOGUES, GEOGRAPHES, URBANISTES, DEMOGRAPHES) à combler dans les domaines suivants : (1) Recherches sur l'entreprise, (2) Développement urbain et régional, (3) Démographie, (4) Sociologie, (5) Conjoncture économique, (6) Etudes globales.

2 — Au bureau d'Expansion industrielle

Quelques postes (ECONOMISTES) sont vacants à la Division de Consultation économique (section des Projets industriels).

3 — Au bureau provincial de la Statistique

Quelques postes (ECONOMISTES, STATISTICIENS, DEMOGRAPHES) sont vacants à la division des Recherches Statistiques.

B. — Ministère des Ressources Hydrauliques

Si le nombre de candidats qualifiés le permet, jusqu'à trois postes (ECONOMISTES) pourront être remplis au Ministère des Ressources Hydrauliques à la suite de ce concours.

QUALITES REQUISES des candidats aux différents postes

1 — Diplôme d'une université reconnue, dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : économique, sociologie, urbanisme, démographie, géographie, administration publique, commerce et statistique.

2 — Expérience minimum de 3 ans (2 ans pour les urbanistes), de préférence en recherche, dans le domaine de sa spécialisation. Le nombre d'années d'études post-graduées dans la spécialisation pertinente pourra tenir lieu de l'expérience requise.

3 — Facilité et désir de travailler en équipe.

4 — Bonne connaissance du français et de l'anglais.

5 — Aptitudes et goûts pour les travaux de recherches ou d'analyse.

NOTES :

a) A la suite de ces concours, des listes d'admissibilité seront dressées si nécessaire, et les candidats qualifiés non nommés dans les deux ministères ci-haut mentionnés, pourront se voir offrir des postes, au fur et à mesure des besoins, dans un des différents ministères du Gouvernement provincial.

b) Ceux qui désirent s'inscrire à plus d'un concours doivent remplir une formule de demande d'emploi séparée pour chacun des concours en question.

Les candidats qui désirent prendre part à l'un de ces concours peuvent se procurer une formule de "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à :

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Hôtel du Gouvernement, 895 est, rue St-Jean, Québec, P.Q., Tél. : LA. 4-8411, poste 2754

Palais du Commerce, ch. 3091, 1600, rue Berri, Montréal, P.Q. Tél. : VI. 4-1571, poste 245

P.S.

Indiquer sur la formule de "Demande d'emploi" le numéro du concours auquel vous désirez participer.

Aucune inscription ne sera considérée si elle est postée après minuit le 11 février 1961

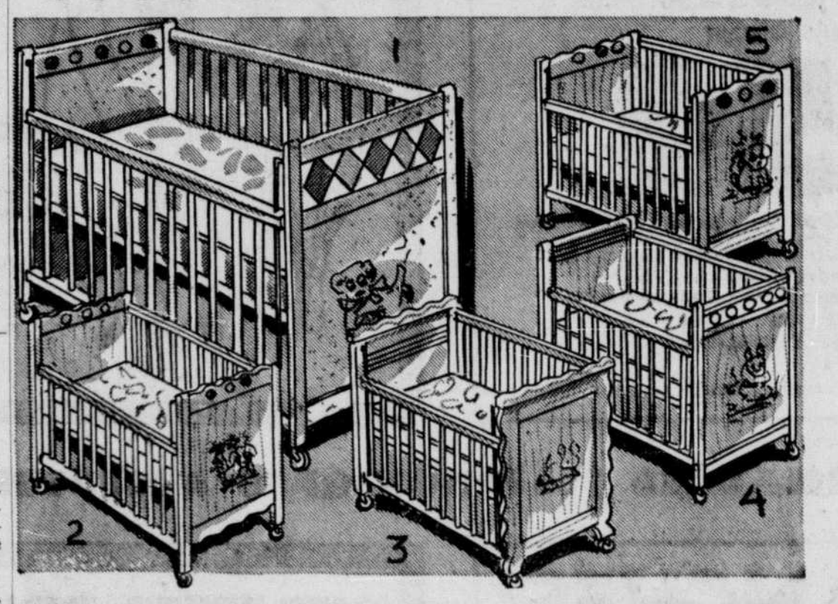
vente semestrielle meubles et garnitures de maison

Chez **dupuis** Frères — le magasin de la famille canadienne

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30, Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30. VI. 2-6171

GRANDE VEDETTE ⅓ DE RABAIS

COUCHETTES D'ENFANTS



Toutes avec sommier à 5 positions un côté de lit coulissant

Fabrication extra solide en bois dans trois finis GRIS PLEXTONE, BLANC et NATUREL.

AUSSI FINI NATUREL

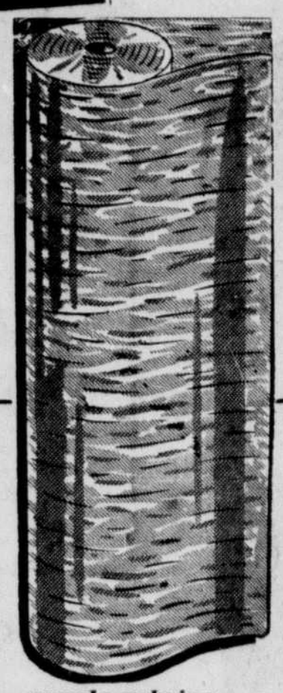
Intérieur de la couchette : 28 x 52

733A	(2)	22.49
736B	(5)	24.99
704C	(4)	27.49
734D	(1)	29.99
774E	(3)	34.99

Le matelas "Kantwet" imperméable et à ressorts, toile résistante. 3 dimensions : 28" x 52", 24" x 48", 22" x 46". Chacun **10.61**

"KANTWET" quatre autres dimensions : 16" x 34", 18" x 36", 18" x 38", 20" x 40". Chacun **7.61**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713



grande aubaine

LINOLEUM

INCRUSTE SUR TOILE
largeur : 2 verges
ORD. 1.59

1.09
verge carrée

Incrustation de part en part sur solide base de toile. Beau fini lisse. Fabrication anglaise.

7 couleurs :
- IVOIRE/LILAS
- BLEU/SAUMON/IVOIRE
- ROSE 2 TONS
- NOIR/MULTICOLORE
- BLEU 2 TONS
- GRIS/ROSE
- GRIS/BRUN/LILAS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

aucun versement comptant

seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat !



Economisez $54.

AUBAINE VEDETTE

LAVEUSES Beatty

SUPERLINE DE LUXE

$105. ORD. 159.00 aussi peu que 1.25 par semaine

ESSOREUSE ROBUSTE DEGAGEMENT AUTOMATIQUE

Le régulateur des rouleaux donne la pression nécessaire pour chaque tissu. Essoreuse dirigeable vers angle désiré sans loquet. Mécanisme silencieux sur coussinets à billes. Pompe à vider actionnée par le moteur.

Service et garantie Dupuis — Garantie 1 an

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 770

au **SOUS-SOL** Chez dupuis Frères



CHEMISES

100% TERYLENE*
Ord. 3.79

2.97
2 pour 5.75

rouge vin sur fond blanc. Pas besoin de repasser. Col en pointes, poche poitrine, manches longues, poignets doubles. Garçons : 6 à 16 ans — 11 à 14½.

*CIL fibres Polyester

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

PANTOUFLES POUR DAMES

Ord. 1.98

1.67

Chaud plaid de laine à carreaux. Semelles caoutchouc-mousse. 4 à 9, pas de ½ pointures.



PANTOUFLES POUR GARÇONS



Ord. 1.89

1.57

Confortables pantoufles plaid de laine pour enfants. Semelles caoutchouc - mousse. 1 à 4, pas de ½ pointures.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1475



CHEMISES

Finette/coton
qualité "pré-rétrécie"

SPECIAL

1.49

La chemise qui a sa place dans toute garde-robe masculine pour le sport ou le travail. Manches longues, col mou, pointes courtes, poche poitrine. Dessins variés à carreaux. PMG • Gris • Marron • Bleu, etc.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

ROBES NOUVELLES — "SATINETTE ITALIENNE"



Le "Sateen" italien, importé d'Europe, est un tissu nouveau rayonne/viscose, aussi doux que le satin mais offrant l'avantage d'être infroissable et lavable à la main. Plusieurs ravissants modèles dont 3 illustrés.

a) Robe-manteau, encolure V, collet, manches ¾ à poignets boutonnés, jupe à plis non pressés. Imprimé mouchoir, turquoise/bleu, vert/bleu, brun/mauve. Grandeurs : 10 à 18.

b) Joli modèle à jupe plissée sur taille longue, manches ¾, col rond, poignets toile blanche, garniture boutons devant. 10 à 18 ans. Couleurs dominantes : vert, brun ou bleu.

c) Robe-manteau, deux rangées boutons devant, manches courtes, empiècement au dos, jupe à plis non pressés. 10 à 18 ans. Imprimés bamboo sur fond vert, turquoise ou bleu.

9.98

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

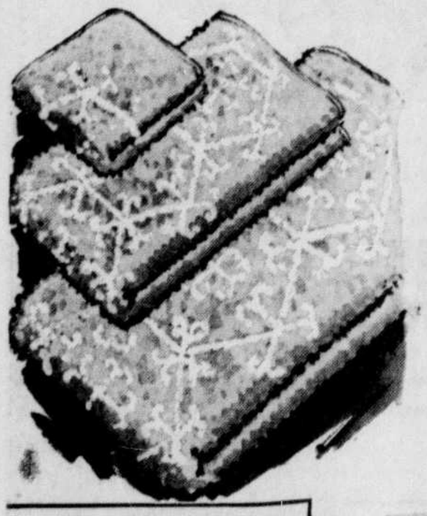
Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

offres vedettes Chez dupuis

Venez ou téléphonez, mais ne manquez pas de telles occasions d'économiser.

A ½ PRIX

SERVIETTES "Camtex"



pour le bain : 22 x 44
la toilette 16 x 28"
débarbouillette 12 x 12 "

ORD. 3.99 LES TROIS

1.99

C'EST UNE OFFRE VEDETTE

Epaisse ratine absorbante ; le motif JACQUARD en blanc sur fond

• rose • bleu • jaune • corail • cannelle

Faites provision en épargnant.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

ALBUMS

Intéressants pour enfants

LE BAS PRIX DU A CE QUE CES ALBUMS SONT LEGEREMENT DEFRAICHIS



Prix ord. jusqu'à 5.00

AUBAINE VEDETTE, CHACUN

1.59

VALEURS EXTRAORDINAIRES mais le nombre est restreint dans chaque série.

pas de commandes postales ni téléphoniques — pas de remboursement pour ces albums à si bas prix.

• DOM BOSCO • FILLETTE • BADEN POWELL
• JOURNAL MICKEY • SPIROU • LINE
• EMMANUEL • ALBUMS FLEURUS
• LISETTE, ETC.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 281

Grande vedette . . .

GAINES-CULOTTES "VOGUE" TAILLES FORTES

VI.2-6171



Ord. 7.50
PRIX VEDETTE

4.44

Achetez-en deux à la fois

a) Modèle sans pareil tout en "Lastex" extensible, moulant parfaitement la silhouette. Jambes longues. Fourche se détachant, PLUS UNE FOURCHE DE RECHANGE. Jarretelles amovibles. Tailles : P.M.G.

b) Confection légère mais solide. Tout en "Lastex", seul le devant est en nylon. Glissière de côté. Bande élastique croisée sur l'abdomen assurant un maintien parfait . . . Blanc. Tailles : 30-32-34-38-40.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

SERIE DE 8 VERRES

importation de l'Europe

pour votre table . . . prochain cadeau de noces. Deux verres de chaque nuance dans chaque série de huit verres.

• bleu • vert • ambre • rose



COCKTAIL ord. 3.95 8 pour **2.98**

LIQUEUR ord. 3.25 8 pour **2.49**

PILSENER ord. 4.95 8 pour **3.69**

VERRES 5 oz ord. 2.75 8 pour **1.98**

OLD FASHION ord. 3.50 8 pour **2.39**

VERRES 10 oz ord. 3.75 8 pour **2.39**

VERRES 2 oz — ord. 1.75 — 8 pour **1.29**

SHOPE A BIERE ord. 4.95 — 8 pour **3.89**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



PYJAMAS

FINETTE LAVABLE PRE-RETRECIE

pour hommes. Tailles A.B.C.D.E.

PRIX ORD. 5.00 VEDETTE

2.98

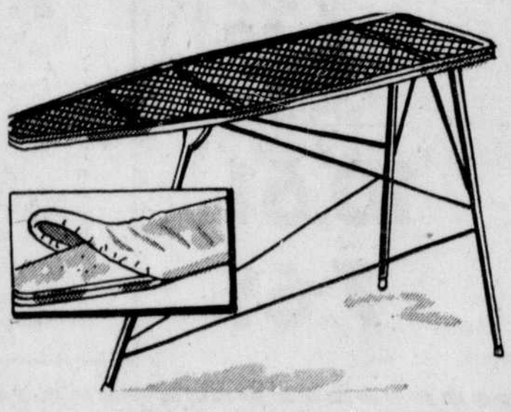
La RAISON ? le fond blanc est à motif bleu SEULEMENT dans une belle qualité de finette épaisse si confortable. Gilet boutonné, manches longues. Poches poitrine. Pantalon de coupe ample, taille élastique. Confection soignée.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

PLANCHES TOUT ACIER

Economisez 3.46



ORD. 8.95 PRIX VEDETTE MARDI

5.49

Si vous désirez une planche solide et durable, obtenez celle-ci tout acier, la surface perforée pour l'évaporation. Pieds pliants avec embouts de caoutchouc anti-dérapants.

VI. 2-6171

POUR GARNIR LA PLANCHE
ensemble complet ord. 2.49

1.48 VI.2-6171

COUSSIN "DURA-FOAM" recouvert de feutre blanc. HOUSSE DE COTON JAUNE, le bord sur élastique. 54" x 15" env.

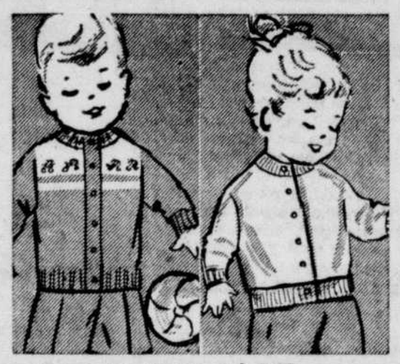
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

VEDETTES POUR BEBES

3e étage



1.00 l'ens.
DORMEUSES
prix ord. 3 à 9 mois 1.19 et 1 à 2 ans 1.39.
Gilet Pull Over en finette imprimé. Pantalon avec élastique à la taille/chevilles. PETONS pour convenir.



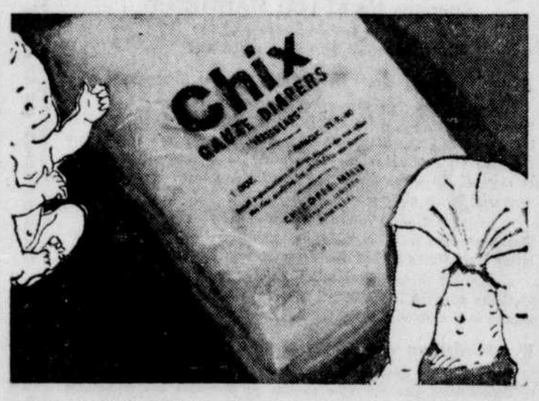
1.99 ord. 2.99 et 3.99
GILETS ET CHANDAILS
A solder, pour 6 à 18 mois et 2-3-3x ans — ECHANTILLONS (quelques-uns avec de légères imperfections). Tricot ORLON lavable. Teintes désassorties.
s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques



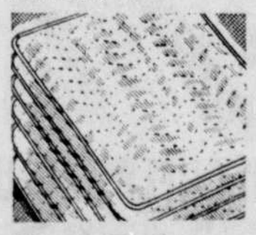
1.33 ord. 1.99
ROBETTES
Modèle illustré 6-12-18 mois Coton filet lavable, bleu, rouge. POUR BAMBINES modèle coton Interlock bleu aqua. Pour BAMBINS, culotte doublure plastique.



2.24 ORD. 2.50
COUVERTURES
35 x 50" Epais édredon blanc, jaune, bleu, rose. Extrémités bordées de satin.



COUCHES DE GAZE "CHIX"
ord. 4.95 — SPECIAL VEDETTE, la douzaine
Faites provision en épargnant. Ces couches sont aimées des mamans. Lavage simplifié. (imperfections n'affectant pas la durée). **3.94**



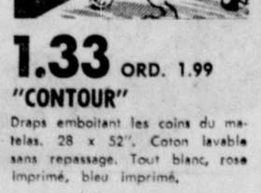
2 pour 1.00
PIQUES 18 x 27"
Ord. .89 chacun. Blanc. Piqûres bien finies. Bord bordé.

Venez dès 9 h. 30 ou téléphonez dès 9 h.

VI.2-6171



SALOPETTES
POUR 2-3-4 ans
ord. 1.99
1.74
Velours de coton côtelé. CORDUROY en brun ou marine. Une qualité lavable séchant vite. Bretelles retenues à la taille. Les côtés sont à glissière.
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



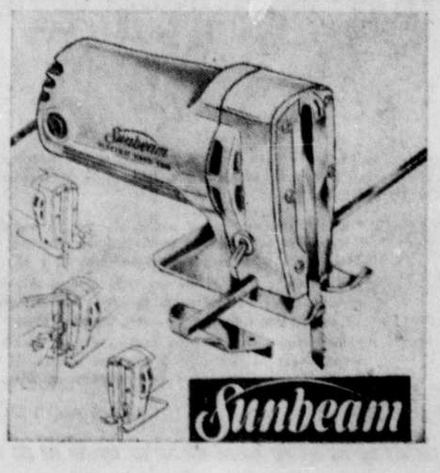
1.33 ORD. 1.99
"CONTOUR"
Draps emboîtant les coins du matelas. 28 x 52". Coton lavable sans repassage. Tout blanc, rose imprimé, bleu imprimé.



2 pour 1.00
CULOTTES, ord. .69
Modèle court en coton côtelé extensible. Taille élastique . . . Bouts des jambes courtes à revers. Blanc seulement pour 1 à 4 ans.

COMMANDES TELEPHONIQPES ACCEPTEES VI. 2-6171

VEDETTE EXTRA SPECIALE ECONOMISEZ $13.



SCIES à chantourner

avec guide à refendre et lame. Ord. 37.95

24.95

Exactement l'outil du bricoleur comme de l'homme de métier.
Lame pour le bois 110V. Acc. 2 ampères.
Vitesse : 2100 TPM. Capacité 2 pouces dans le bois dressé ou dans le métal mince.
Longueur 7 pouces, hauteur 3½", largeur 2½".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783